L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE

DANS L'HISTOIRE

EDITIONS ARCHAT

E. ALBERTINI
G. MARÇAIS
G. YVER

L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE DANS L'HISTOIRE

ÉDITIONS ARCHAT
LYON - PARIS

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM
Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

L'AFRIQUE DU NORD
FRANÇAISE
DANS L'HISTOIRE

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

Il a été tiré de cet ouvrage :

30 exemplaires hors commerce numérotés ..... I à XXX.

470 exemplaires illustrés d'un dessin marginal, numérotés .. 1 à 470.

et

5.500 exemplaires sur papier Torpelio, des Papeteries de l'Ile Napoléon, qui constituent l'édition originale.

Droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.
Copyright 1937 by Editions Archat.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

E. ALBERTINI
G. MARÇAIS
G. YVER

L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE DANS L'HISTOIRE

INTRODUCTION GÉOGRAPHIQUE DE R. LESPÈS
ILLUSTRATION DE ROGER J-IRRIÉRA

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM

ÉDITIONS ARCHAT
9, Avenue Jean-Jaurès — LYON
12, Rue d'Anjou — PARIS

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Cet ouvrage est dû à la collaboration de :

M. Eugène ALBERTINI, Professeur au Collège de France, Inspecteur général des Antiquités et des Musées de l'Algérie, *pour la période ancienne.*

M. Georges MARÇAIS, Professeur à l'Université d'Alger, membre correspondant de l'Institut, *pour la période musulmane.*

M. Georges YVER, Professeur d'histoire de l'Afrique Moderne à la Faculté des Lettres d'Alger, *pour la période française.*

L'Introduction Géographique est de M. René LESPÈS, Docteur ès lettres,

---

Illustrations de Roger J-IRRIÉRA

Sur la Meseta marocaine centrale

INTRODUCTION GÉOGRAPHIQUE

PAR

RENÉ LESPÈS

Ce qu'on appelle l'Afrique du Nord — le sens de ce terme est aujourd'hui consacré par la géographie politique — est la partie de l'Afrique Septentrionale qui s'étend entre le bassin occidental de la Méditerranée et le Sahara, d'une part, l'Atlantique et le bassin oriental, de l'autre. Elle figure un quadrilatère allongé de l'Ouest-Sud-Ouest à l'Est-Nord-Est, entre les parallèles de 28 et 37° Nord, dont les deux côtés principaux mesureraient environ 1.500 kilomètres, du détroit de Gibraltar au cap Blanc de Bizerte, et plus de 2.000, de l'embouchure de l'oued Draa à Gabès, au fond de la Petite Syrte. Un coup d'œil sur une carte, où cet ensemble de terres se détache si nettement de la masse du continent africain, explique que les Arabes l'aient dénommée « Djezirat-el-Maghrib », l'Ile du Couchant. On l'appelle aussi quelquefois Afrique Mineure, Berbérie ; pour les géographes, elle est la région de l'Atlas, et, de fait, si elle constitue une unité, c'est à ce relief qu'elle le doit, bien plus qu'à sa situation entre des mers et un désert. L'attraction qu'elle a exercée à travers les siècles, même de ce dernier côté, exclut toute idée d'isolement ; à plus d'un titre, elle mérite d'être considérée comme un trait d'union entre l'Europe et le corps de l'Afrique.

Sur sa façade de la Méditerranée occidentale, ses côtes en forment exclusivement le littoral du Sud. A leurs deux extrémités elles semblent aller au devant de l'Europe. La péninsule que terminent le cap Spartel et la pointe de l'Almina la rapproche de si près de l'Espagne, que, dans la partie la plus resserrée du détroit de Gibraltar, elle n'en est plus séparée que par un bras de mer de 13 kilomètres. En outre, les côtes de la Péninsule Ibérique et celles de l'Afrique dessinent dans le bassin occidental de la Méditerranée, à l'Ouest du cap de Palos au Nord, et du cap Falcon au Sud, une poche et un véritable « channel » prédestiné à première vue aux relations faciles entre les deux continents. A l'extrémité opposée l'Afrique du Nord s'avance vers la Sicile, dont elle arrive à n'être plus éloignée que de 140 kilomètres à peine, le

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

trajet d'un voilier en une nuit. Ajoutons enfin qu'entre le Maghreb Central et les côtes catalanes, languedociennes et provençales, les îles Baléares sont tout naturellement désignées pour pouvoir servir d'escales.

On songe bien aussi à l'Europe quand on regarde la façade de l'Afrique du Nord sur l'Atlantique. Là, en effet, le littoral se développe parallèlement à la route des navigateurs vers les pays de l'Afrique intertropicale, pour ne parler que de celle-là, et l'on comprend que, dès la fin du XVe siècle, elle ait suscité l'attention des Portugais.

Si l'on se tourne maintenant vers l'autre bassin de la Méditerranée, on ne peut pas ne pas reconnaître de quelle importance a été pour l'Afrique du Nord le fait de posséder une façade sur cette mer, route des civilisations de l'Orient. Deux circonstances géographiques concouraient à les y attirer. Là, d'une part, se trouve le passage qui fait communiquer les deux bassins, lieu d'élection tout indiqué pour un établissement maritime ; et par ailleurs, les pays du Maghreb n'offrent nulle part de pareilles facilités d'accès.

* * *

Les reliefs de l'Atlas constituent essentiellement l'ossature de l'Afrique du Nord. Les géologues ont retrouvé dans la partie occidentale les traces d'un plissement de l'époque primaire, contemporain de celui du Massif Central français. L'érosion a usé ces chaînes et a formé une « pénéplaine », surface tabulaire plus ou moins régulièrement aplanie : telle est l'origine des plateaux du Maroc occidental et oriental, des Hauts-Plateaux de l'Algérie, des « Mesetas » marocaine et oranaise.

Les chaînes de l'Atlas, beaucoup plus jeunes, appartiennent au grand plissement alpin de l'époque tertiaire. Pour employer la comparaison classique des mâchoires d'un étau, elles ont été formées par le rapprochement de deux masses continentales et la surrection des sédiments entassés dans une fosse marine profonde. Celle du nord, la « Tyrrhénide » des géologues, s'est effondrée ; sur son emplacement se trouve aujourd'hui le bassin occidental de la Méditerranée ; quelques lambeaux sont restés suspendus sur ses bords, par exemple dans les Kabylies algériennes. Celle du Sud a été le « bouclier » saharien, vaste table rigide consolidée depuis longtemps. Les Mesetas englobées dans le plissement, ont joué le rôle de môles de résistance secondaires, le long desquels surgissaient les chaînes du Moyen Atlas marocain, et en Algérie, des Atlas Tellien et Saharien. Par ailleurs, des affaissements affectaient les masses tabulaires peu plastiques et créaient des bassins d'effondrement, tels que la plaine du Haouz de Marrakech et le Sous, entre le Haut Atlas et l'Anti-Atlas. A la fin de l'époque tertiaire, la chaîne courbe qui continuait le Rif actuel par la Cordillère Bétique fut coupée par l'ouverture du détroit de Gibraltar : une communication nouvelle était ainsi établie entre l'Océan et la Méditerranée, à la place de celle qui existait auparavant sur l'emplacement de la plaine du Sebou et du seuil de Taza.

Tous ces plissements, tous ces accidents ne sont pas contemporains. L'Algérie de l'Est, au-delà du méridien d'Alger, est plus ancienne que l'autre, où des bras de mer ont subsisté jusqu'au quaternaire, là où se trouvent aujourd'hui les plaines hautes et basses de l'Oranie. Parmi les traits les plus persistants au cours de cette histoire, on doit noter l'existence d'une longue dépression occupée par la mer dans la région du Hodna, suivant une direction qui relierait Alger à Biskra ; les conséquences en ont été importantes, dans la géographie et l'histoire.

Ainsi apparaît la diversité des régions de l'Afrique du Nord, où ce simple exposé sur sa situation et sur sa structure permet déjà de distinguer trois unités assez nettement définies : le Maghreb de l'Ouest — Maghrib el Aqsa des Arabes, c'est-à-dire le Maghreb extrême — orienté vers l'Atlantique et correspondant au Maroc occidental ; un Maghreb Central, entre le

La vallée d'Asni (Haut Atlas marocain)

Moyen Atlas et le méridien d'Alger, celui des Hauts Plateaux ; un Maghreb de l'Est dont la Tunisie représente la terminaison sur le bassin de la Méditerranée orientale. L'examen du relief révèle une complexité beaucoup plus grande.

LE MAGHREB OCCIDENTAL

Le Maghreb de l'Ouest, largement ouvert sur l'Atlantique, est plutôt fermé du côté de la Méditerranée. La chaîne dite du Rif, abrupte sur ce versant, élevée en son centre de plus de 2.450 m., est une véritable barrière. A l'intérieur du croissant qu'elle décrit jusqu'au détroit de Gibraltar, la dissection du relief a découpé des vallées profondes séparées par des crêtes étroites, dont la chute à la mer forme des promontoires rocheux et projette des îlots et des écueils. Le littoral, inhospitalier, ne facilite pas la pénétration ; il n'y a guère d'abris de quelque valeur qu'aux deux extrémités, à l'Est des caps, là où se trouvent aujourd'hui Ceuta et Melilla. En somme, c'est une région bien à part, extérieure, très accidentée et naturellement vouée à l'isolement.

Les chaînes élevées de l'Atlas marocain, Moyen Atlas et Haut Atlas, apparaissent au premier abord comme des clôtures enfermant les plateaux et les plaines du Maroc Occidental, à l'Est et au Sud, et se dressant comme des barrières entre eux et le Maghreb Central d'une part, le Sahara de l'autre. Dans la réalité, ce n'est vrai que pour le premier de ces reliefs.

Le Moyen Atlas est une haute chaîne calcaire qui semble se détacher du Haut Atlas dans la région de Demnat pour s'orienter du Sud-Ouest au Nord-Est et se terminer au seuil de Taza. La partie Nord s'élargit pour englober des plateaux et des plaines élevées, entre lesquels les vallées s'insinuent en utilisant des lignes de fractures, des synclinaux et des cluses. C'est là que se trouvent les plus hauts sommets, qui arrivent à dépasser 3.000 m. ; la chaîne orientale, la plus élevée en moyenne, se dresse comme une muraille au-dessus de la Moulouya.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

La dyssymétrie du relief assure au versant de l'Atlantique le principal contingent des eaux que les nuées venues de l'Ouest déversent sur ce massif montagneux en pluies et en neiges, et dont les calcaires très perméables en constituent un précieux réservoir. Le Moyen Atlas est vraiment une barrière puissante entre deux mondes différents par le climat, la végétation et les conditions de la vie. On doit le considérer comme une région spéciale, difficile à pénétrer, propice à la vie repliée et cloisonnée de petits groupes humains : l'histoire de la conquête récente de ces îlots longtemps irréductibles s'éclaire à la lumière de la géographie.

Le Haut Atlas est le relief le plus élevé de l'Afrique du Nord. Il atteint en effet des hauteurs alpestres de 4.000 m., qu'il dépasse même au Toubkal (4.165 m.) ; la moyenne des sommets, dans la partie centrale, est supérieure à 3.000. Du cap Rhir, où il plonge dans l'Atlantique jusqu'à son extrémité orientale mal définie sur le socle des Hauts Plateaux algéro-marocains, il se développe sur 700 kilomètres, avec une largeur moyenne de 60, suivant une direction générale de O.-S.-Ouest à E.-N.-Est, sensiblement redressée vers le Nord, à l'Est de la vallée du Glaoua. Il se maintient encore très élevé jusqu'à la région où il s'efface peu à peu dans les steppes du Maghreb Central.

La pente la plus abrupte est du côté du Sud, tandis que sur le versant Nord, des vallées s'allongent vers la plaine du Haouz, ouvrant des voies plus accessibles jusqu'à la ligne de faîte. Par là, au point de vue humain qui nous occupe plus particulièrement, cette puissante chaîne joue un double rôle. Réservoir d'eau appréciable sous une latitude saharienne, bien qu'elle ne garde pas de neiges éternelles, elle reçoit cependant assez d'humidité océanique pour alimenter de nombreux oueds et une irrigation sans doute très ancienne, ainsi que pour constituer la nappe souterraine où puisent les oasis du versant Nord, celle de Marrakech par exemple. En second lieu, malgré sa hauteur, elle est, elle a toujours été une région de passage très fréquentée, la véritable porte de communication entre le Maroc et le Sahara. Certains cols méritent à cet égard d'être mentionnés : le Tizi N'Test auquel donne accès la vallée du Goundafa, route de Taroudant et « berceau de la puissance Almohade », le Tizi N' Telouet entre le Glaoua et le Drâa, le Tizi N'Telremt, par où passe la voie historique du Tafilalet à Fès. Les maîtres de ces vallées et de ces parages gardés par des Casbahs qui nichent près des cols sont bien les « Seigneurs de l'Atlas ».

Le bassin effondré du Sous est le trait d'union entre le Haut Atlas de l'Ouest et le Sahara. C'est un canton à part, ouvert du côté de la mer, déjà plus qu'à demi désertique, bien encadré au Nord par la grande chaîne, à l'Est par le Siroua, château d'eau de 3.000 m., au Sud par l'Anti-Atlas moins élevé. Moins fermé qu'on le croirait au premier abord, ce pays est bien placé pour servir de marché d'échanges et de rendez-vous des caravanes entre le Maroc du Sud et le Sahara occidental.

Entre le bassin du Sebou au Nord et le Haut Atlas au Sud, la plaine du littoral Atlantique à l'Ouest et le Moyen Atlas à l'Est, la Meseta marocaine, qui correspond en superficie au quart du Maroc, présente des formes de relief très variées. On y trouve, en effet, des régions montueuses comme celle du pays Zaïan au Nord-Est, des surfaces monotones de plateaux, accidentées seulement par quelques pointements rocheux que l'érosion a respectés, par exemple dans la Haute Chaouia, des chapelets de petites montagnes tels que les pyramides des Djebilet, des dépressions de daïas et d'avens formant cuvettes, d'autres beaucoup plus vastes, comme la haute plaine du Tadla et de la Bahira, un grand bassin d'effondrement tel que le Haouz de Marrakech.

Le relèvement en bloc que lui a donné une double pente, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, a déterminé la sculpture d'un relief en creux ; les cours d'eau qui s'écoulent vers le Nord-Ouest y sont encaissés et souvent inutilisables pour l'irrigation : tel l'Oum-er-Rebia, malgré son débit abondant et son aspect de belle rivière, de fleuve même dans son cours inférieur. L'altitude moyenne décroît de 1.300 m. au Nord à 600 dans le massif de Rehamna ; elle est encore de 400 à 500 m. dans les dépressions dont elle fait des hautes plaines.

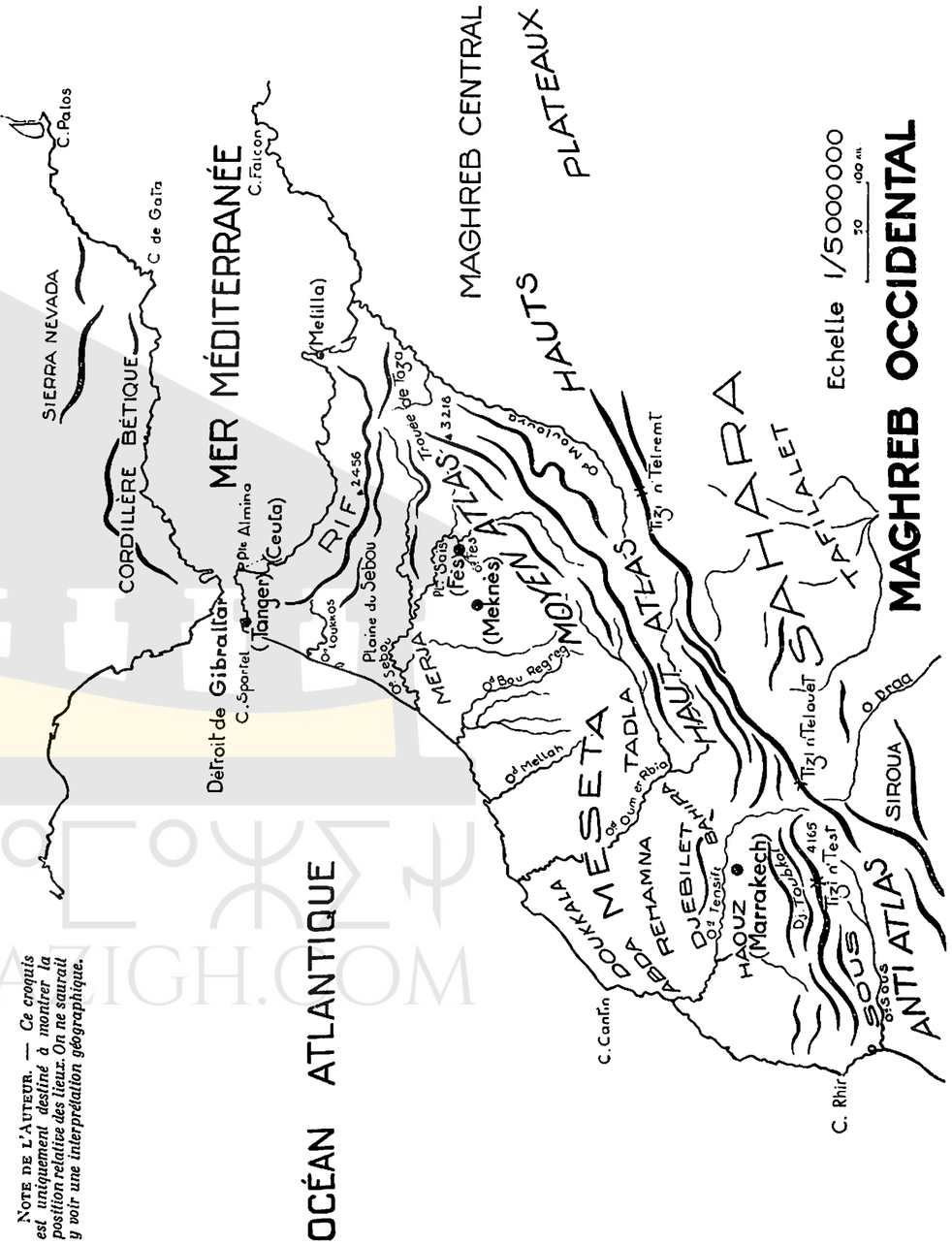
MAGHREB OCCIDENTAL
Echelle 1/5000000
100 m.
20
SIERRA NEVADA
C. Palos
C. de Gata
CORDILLÈRE BÉTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
C. Falcon
Pte Almina
(Ceuta)
(Melilla)
Détroit de Gibraltar
C. Spartel
(Tanger)
RIF
2456
Plaine du Sebou
Oulmès
Trouée de Taza
MAGHREB CENTRAL
PLATEAUX
HAUTS
MOYEN ATLAS
3340
(Fès)
Pte Sais
(Meknès)
Oued Beht
Oued Beth
Oued Beth
Oued Beth

En somme, un pays peu attractif pour les hommes, plus propice à l'élevage qu'à la culture, un sol généralement pauvre, d'autant que le climat, malgré quelques nuances, reste franchement continental par sa sécheresse et les contrastes violents des saisons. On conçoit que le massif central de cette vaste région ait pu jouer un rôle d'isolateur entre le bassin du Sebou au nord et celui du Haouz au Sud, domaines de deux capitales distinctes et souvent ennemies, Fès et Marrakech.

Le Haouz est d'ailleurs une individualité à part, une longue cuvette d'environ 15.000 kq., bien définie, même du côté de l'Ouest, par une ceinture complète de reliefs. Ce serait un désert, un petit Sahara, sans le Haut Atlas dont les eaux ont permis, au Sud et à l'Est, de créer une ligne d'oasis au débouché des vallées et, dans la plaine même, celle de Marrakech, la plus grande agglomération. Les circonstances naturelles faisaient ainsi du Haouz un des pôles attractifs du Maroc.

L'autre pôle est la grande dépression qui, des premiers contreforts du Rif au rebord de la Meseta, et du seuil de Taza à l'Atlantique, est un des traits les mieux dessinés de la géographie du Maroc. Il y a là, en effet, sur plus de 250 kilomètres à vol d'oiseau, d'abord un large couloir à l'Est, puis une suite de plaines d'alluvions qui ne se termine qu'à la mer. Elles se poursuivent d'ailleurs au Nord et au Sud le long du littoral, avec des caractères différents, jusqu'au voisinage du détroit de Gibraltar d'une part, et de l'autre jusqu'aux premiers ressauts qui annoncent l'approche du Haut Atlas. C'est là que se sont concentrés de bonne heure les hommes, là que se sont établies les villes, aux points de croisement des routes naturelles.

L'accès du seuil de Taza ne pouvait opposer aucun autre obstacle que l'hostilité des populations montagnardes du Rif ou du Moyen Atlas. Il n'y a pas au Maroc de communication naturelle plus facile avec les pays du Maghreb Central ; on peut même dire que c'est la seule porte ouverte à une invasion. De là le rôle historique de cette voie de passage.

Le bassin moyen du Sebou, est une des régions les plus fertiles de l'Afrique du Nord, propre à toutes les formes de la vie agricole, et particulièrement à l'arboriculture. Les petits îlots montagneux dont elle est parsemée sont faciles à tourner ; ils encadrent de riches plaines, comme celle du Saïs de Fès, ou celle de Meknès. L'eau s'y trouve en abondance : eau des sources et des nappes souterraines, eau des oueds de la montagne qui se rassemblent dans le lit du fleuve, eau des pluies océaniques qui y pénètrent mieux qu'ailleurs au Maroc. Toutes les conditions sont donc réunies pour en faire un centre d'attraction et un lieu d'échanges, si du moins la paix y est assurée par la maîtrise des routes qui y convergent.

La plaine inférieure, où le Sebou serpente, dans un lit surélevé par le colmatage naturel, offre des ressources remarquables pour l'élevage, et même pour l'agriculture, à la condition que les « merjas », périodiquement inondées, soient l'objet d'un drainage méthodique. Le fleuve lui-même est dans l'Afrique du Nord le seul vraiment utilisable, là du moins, pour la navigation.

La plaine maritime de l'Atlantique se développe du Nord au Sud, de l'embouchure du Loukkos à Mogador, sur plus de 500 kilomètres. Plus large au nord du Bou Regreg, où elle s'enfonce dans l'intérieur des terres jusqu'à 100 kilomètres, elle se rétrécit au Sud pour s'épanouir de nouveau dans la Chaouia, dans les Doukkala et les Abda. A l'Est, elle vient buter contre l'escarpe des plateaux du Centre marquée par une véritable falaise.

La côte présente plusieurs aspects successifs. Du Loukkos au cap Cantin, elle est rectiligne et bordée d'un cordon de dunes. Elles cèdent la place à des falaises imposantes pour réapparaître à l'embouchure du Tensift, et encercler littéralement Mogador. La terminaison du Haut Atlas, comme celle de l'Anti-Atlas amènent un nouveau changement d'aspect.

Sur cette longue étendue, on chercherait en vain un bon abri naturel. Pour en trouver, il faut remonter jusqu'à Tanger, dont la rade est couverte par le cap Spartel. Les estuaires des fleuves sont barrés par les alluvions ; avant notre établissement, le trafic ne pouvait être fait qu'au large, au moyen de barcasses, et encore par temps calme. Et cependant cette côte peu

Les berges du Haut Chélif : phénomènes d'érosion

hospitalière avait attiré les hommes et il s'y était établi depuis longtemps des villes. C'est qu'en arrière se trouvent des plaines, des facilités pour la circulation et des ressources pour la culture, des sols productifs comme le « hamri » argilo-sableux, et surtout le « tirs » éminemment favorable aux céréales. En outre, l'influence du climat océanique se manifeste par des pluies de la saison froide suffisamment abondantes (40 à 50 centimètres), et dans la saison chaude, par un état hygrométrique de l'air et des rosées qui entretiennent une humidité assez grande pour dispenser de l'irrigation.

De cette analyse il ressort quelques traits qui individualisent le Maghreb Occidental dans l'Afrique du Nord. D'abord son encadrement sur trois côtés par des reliefs puissants et son orientation générale vers l'Atlantique, dont la pente, traduite par la direction des principaux cours d'eau, fait le débouché naturel. En second lieu, la présence d'un plateau central interposé entre deux successions de plaines, d'une part la plaine maritime à l'Ouest et au Nord celle du Sebou, d'autre part les hautes plaines intérieures du Haouz, de la Bahira et du Tadla. Enfin, comparativement aux autres parties du Maghreb, une richesse particulière en eau que lui confèrent une large et profonde pénétration des nuées océaniques ainsi que le rôle de condensateurs puissants et de vastes réservoirs dévolu aux grands reliefs de la périphérie.

LE MAGHREB CENTRAL

Le Maghreb Central embrasse, comme nous l'avons dit, le Maroc occidental et l'Algérie de l'Ouest. Il est limité à l'Est par la plaine de la Mitidja, la dépression du Hodna et la large porte ouverte entre elle et le Sahara. Ce qui frappe tout d'abord dans ce quadrilatère de 750 kilomètres en moyenne d'Ouest en Est, et d'environ 300 du Nord au Sud, c'est la succession régulière des formes de relief de la Méditerranée au grand désert. La division classique en régions, du Tell, des Hauts Plateaux et de l'Atlas Saharien, est ici pleinement justifiée.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Le nom arabe de « Tell » synonyme de « montagne », a pour les géographes une double acception. Il désigne essentiellement le pays où il tombe annuellement au moins 40 centimètres de pluie, c'est-à-dire celui des cultures et des arbres ; on l'oppose à la steppe et au désert. Mais, en même temps, on entend couramment par là toute la zone dont l'Atlas du Nord constitue l'ossature, et qui renferme non seulement des chaînes et des massifs montagneux, mais aussi des plaines basses, littorales ou sub-littorales, et des hautes plaines. Il s'agit donc d'un pays complexe, dont la topographie est très variée, très accidentée.

Le Tell du Maghreb central se distingue d'abord par une altitude plus faible et des facilités plus grandes offertes à la circulation. La majeure partie se maintient au-dessous de 800 m., et plus du tiers au-dessous de 400, proportion que l'on ne retrouve plus dans l'Algérie de l'Est. Le faisceau des chaînes de l'Atlas s'amincit en effet vers l'Ouest et, de moins en moins serré, il laisse la place à des chapelets de plaines qui ouvrent entre ses branches des voies de communication longitudinales, on peut dire continues, vu la faiblesse des seuils qui les cloisonnent.

Les plaines côtières sont rares, comme c'est d'ailleurs le cas pour le littoral du bassin occidental de la Méditerranée dans l'Afrique du Nord, où les côtes sont généralement accores et la plateforme continentale très étroite. Seule la plaine de la Macta offre quelque étendue. Mais derrière les massifs montagneux qui bordent la côte se développe une zone basse, qu'on peut appeler sub-littorale, qui est, pour la circulation, la voie longitudinale la plus commode de tout le Tell algérien ; elle est jalonnée par la plaine de la Sebkha d'Oran, par celle du Sig et par celle du Cheliff, la plus longue, jusqu'au seuil du Gontas qui la sépare de la Mitidja. Parallèlement, au Sud, mais à un étage supérieur, un large couloir offre des facilités presque aussi grandes ; car on peut dire que, depuis la vallée de la Moulouya, au débouché de la trouée de Taza jusqu'à celle de la Mina et au Sersou, il n'y a aucun obstacle sérieux entre les hautes plaines des Angad, de Tlemcen, de la Mekerra (Sidi-bel-Abbès) et d'Egris (Mascara).

Quant aux montagnes, les plus élevées sont à l'Est, dans le Zaccar, dans l'Ouarsenis. Celui-ci, entre la Mina et la boucle décrite par le Chelif à sa sortie des Plateaux, est un massif compact, difficile à traverser, atteignant près de 2.000 m. au point le plus élevé (1.985 m.). Entre la mer et la vallée du Chelif, le Dahra, beaucoup moins haut, ne constitue pas une barrière infranchissable, malgré sa largeur et son dessin assez compliqué. Les autres reliefs en bordure du littoral sont, ou des chaînes minces et courtes comme les Traras (1.136 m.), ou des îlots montagneux faciles à tourner, comme les Sahels d'Oran et d'Arzeu, comme le Chenoua. La zone des hautes plaines est définie au Nord par le massif des Beni-Snassen, les Tessala et d'autres chaînes d'altitude médiocre ; seul le premier, qui culmine à 1.556 m., peut être assimilé à une petite Kabylie. Au Sud, la zone bordière des Hauts Plateaux, morceau de la Meseta surélevé et disséqué par l'érosion, est constituée par la gada de Debdou, où le profil tabulaire domine, puis par les monts de Tlemcen, de Daia, de Saïda, de Frenda, bourrelets plus ou moins découpés et articulés, et par de véritables causses, où l'on retrouve tous les caractères des calcaires jurassiques fissurés et perméables. S'il y a des points dépassant 1.600 m., leur altitude relative par rapport au socle qui porte ces fausses chaînes est celle de hautes collines. Cette région, sèche à la surface et broussailleuse, est un réservoir remarquable qui alimente les principaux cours d'eau de l'Oranie, la Tafna et le Sig ; le long de la grande faille qui la tranche au Nord, jaillissent des sources vauclusiennes abondantes, susceptibles de favoriser des établissements humains et d'irriguer des jardins et des cultures : telle est la position de Tlemcen, l'ancienne Pomaria.

C'est déjà un autre monde que l'on aborde, lorsqu'on débouche du Tell sur les Hauts Plateaux. Ils présentent, entre l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien, un développement de 750 kilomètres en moyenne, du Sud-Ouest au Nord-Est, du Dahra marocain au bassin du Hodna, et de 250 en largeur. Leur dénomination est pleinement justifiée par l'altitude et par l'absence de relief qui traduisent bien leur structure. La plus grande partie est inscrite dans la courbe

Le pays de l'olivier

hypsométrique de 1.200 m. ; leur pente est double, de l'Ouest à l'Est, et du Sud au Nord. Sur ces vastes étendues, où l'œil cherche souvent en vain à s'accrocher à quelque accident du sol, il n'y a plus que de larges ondulations et des lambeaux de chaînons à demi-enterrés dans leurs débris. Dans la terminaison même du Haut Atlas marocain, où cependant subsiste encore l'aspect de chaînes plissées, cet aspect se modifie progressivement pour tourner à celui de « gours », de ces tables rocheuses qui se dressent verticalement sur la surface monotone des plateaux.

La surface des plateaux est constituée par les alluvions amenées par le ruissellement et accumulées sans avoir pu être déblayées, par suite de la sécheresse et de l'insuffisance du drainage. Des dépressions formant cuvettes sont les seules réceptacles des eaux courantes, quand elles ont la force de les atteindre ; elles sont, après les pluies, transformées en fondrières dangereuses, et lorsque l'évaporation, à la saison chaude les a asséchées, elles se couvrent d'une croûte de sel qui étincelle au soleil. Ce sont les Chotts, dont les principaux sont le Tigri, le Gharbi et le Chergui.

L'Atlas Saharien est formé par des faisceaux de chaînes qui se succèdent suivant une direction générale un peu oblique par rapport à celle de l'Atlas Tellien, dont il tend à se rapprocher vers l'Est. La simplicité de la structure et de son dessin, la régularité de ses plis, leur longueur réduite, leur disposition en coulisses qui permet à de courtes plaines de s'insinuer et de se relayer, l'ont fait comparer au Jura. Mais il est plus ancien ; l'érosion, avivée par une forte pente qui dirige la plus grande partie des eaux vers le Sahara, a fortement travaillé à décaper les chaînes, à en raviner les flancs, à creuser des gorges profondes, comme dans les Monts des Ksour où dominent les calcaires, à découper les grès du Djebel Amour en « gadas » abruptes d'aspect tabulaire. L'altitude décroît vers l'Est, à l'inverse de ce que nous avons noté

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

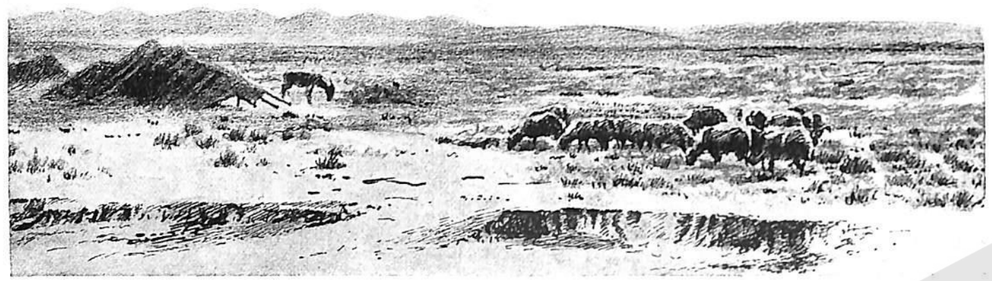

Sur les Hauts Plateaux d'Algérie

dans l'Atlas Tellien. Si l'on trouve aux environs d'Aïn Sefra des sommets dépassant 2.000 m., les monts des Ouled Naïl ne culminent plus qu'à 1.160, et la circulation dans les deux sens, longitudinale et transversale, y est des plus faciles.

De cette description du relief, il ressort que le Maghreb Central, malgré la présence de quelques massifs élevés, aux deux extrémités d'ailleurs, n'est pas, dans l'ensemble, un pays de circulation difficile, grâce aux plaines littorales ou sublittorales, aux hautes plaines, aux plateaux, aux coupures transversales des vallées telliennes, à la structure de l'Atlas saharien. Les plaines, qui s'étagent en gradins, devaient être naturellement désignées à l'attention des hommes pour une colonisation rurale, et pour des établissements urbains, dans des sites choisis comme débouchés sur la mer ou comme carrefours des routes de l'intérieur. D'autre part, dans une contrée partagée en zones d'aptitudes économiques aussi différentes que le Tell, les Plateaux ou le Sahara, il y avait assurément place pour des lieux d'échanges, des marchés. Une condition majeure s'imposait cependant : la maîtrise des massifs montagneux et la surveillance des steppes. L'attraction exercée sur le montagnard ou le nomade pouvait devenir une menace d'insécurité. Par ailleurs, les parties basses, où les cours d'eau, de régime torrentiel, se traînent alternativement ou s'épandent en furieux débordements, entraînant les matériaux des régions hautes et colmatant leurs lits, nécessitèrent une défense permanente contre la malaria. Insécurité et insalubrité ont été les deux circonstances principales, d'ordre humain et physique, qui ont retardé souvent et longtemps l'occupation et la mise en valeur.

Ce sont là, sans doute, des remarques qui trouveraient leur application dans d'autres régions de l'Afrique du Nord. Mais plus particulières à celle-ci sont les considérations relatives au climat et à la végétation, indispensables pour en comprendre et en justifier l'individualité. Il ne suffit pas, en effet, pour définir le climat du Maghreb Central de rappeler qu'il est du « type méditerranéen » comme celui de l'Afrique du Nord tout entière, caractérisé essentiellement par une moyenne de température relativement élevée, et surtout par la répartition à peu près exclusive des pluies sur la saison froide. On ne peut pas non plus s'en tenir à la distinction classique des trois zones, dont l'une, celle des steppes, tranche nettement sur les autres, par son climat continental, par les contrastes des températures saisonnières et même journalières, par la sécheresse de l'air. Les observations météorologiques du réseau algérien ont permis de distinguer deux Algéries, celle de l'Ouest et celle de l'Est ; celles du Maroc Oriental sont suffisantes pour les compléter et pour le rattacher indiscutablement à la première de ces régions. On peut donc parler d'un climat distinct du Maghreb Central.

Note de l'Auteur. — *Ce croquis est uniquement destiné à montrer la position relative des lieux. On ne saurait y voir une interprétation géographique.*

Echelle 1/5000000
50 100 Km

MAGHREB CENTRAL

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Parmi les éléments du climat, celui dont l'influence est la plus grande sur les conditions de la vie humaine, dans une contrée réputée aride, est certainement la pluviométrie. Or, à cet égard, le Maghreb Central mérite une place à part entre le Maroc Occidental, ouvert du côté de l'Atlantique, l'Algérie de l'Est, plus montagneuse, plus élevée que l'autre. Il est manifestement plus sec. Tout d'abord, les vents qui l'abordent par l'Ouest ont déjà déversé leur humidité sur le versant occidental du moyen Atlas : de là l'extrême sécheresse du Maroc Oriental où le régime atmosphérique des Hauts Plateaux est aggravé par la libre pénétration des influences sahariennes. D'un autre côté, ceux du Nord-Ouest, après avoir traversé l'Espagne, n'ont guère eu le temps, dans leur court trajet au-dessus du « channel » méditerranéen, de se recharger d'humidité. De ce fait, la région littorale oranaise est beaucoup moins arrosée que celle de l'Est ; à Oran, il ne tombe que 463 mm. de pluie, contre 733 à Alger.

Les plaines subcôtières, et au premier chef celle du Chélif, apparaissent encore moins favorisées que le littoral, dont elles sont séparées par des écrans comme celui du Dahra. Pour pouvoir cultiver, l'irrigation devient une nécessité. Les chaînes qui bordent au Nord les hautes plaines sont impuissantes à déterminer une forte condensation : dans la Mekerra, il ne tombe guère plus de 40 centimètres de pluie. Il faut des reliefs plus élevés, tels que l'Ouarsenis, pour en recueillir davantage. Le massif de Tlemcen doit sa qualité de réservoir d'eau autant à la perméabilité de ses causses qu'à l'abondance des précipitations atmosphériques.

Les Hauts Plateaux sont compris dans la zone qui reçoit moins de 30 centimètres ; dans leur partie centrale, correspondant aux cuvettes des Chotts, la pluviométrie s'abaisse au-dessous de 20. Quant à l'Atlas Saharien, s'il connaît une certaine recrudescence des pluies dans les Monts des Ksour et le Djebel Amour surtout, l'ensemble se ressent du voisinage des steppes et du désert : les chotts des Zahrez, qui sont englobés dans le plissement, en sont un témoignage.

Cette sécheresse est en corrélation avec l'allure des variations thermiques ; d'une manière générale, l'amplitude est plus élevée dans le Maghreb Central, l'atmosphère plus diathermane, le rayonnement plus intense. On doit tenir compte aussi de la latitude qui place Oran approximativement sur le parallèle de Batna. Il y a certainement dans cette partie de l'Afrique du Nord une pénétration des influences désertiques que l'on ne retrouve pas ailleurs, sauf en quelques points de la Tunisie. Les caprices du climat y sont particulièrement sensibles, les écarts constatés d'une année à l'autre plus prononcés que dans l'Algérie de l'Est : ce sont là des conditions redoutables pour l'agriculture.

La végétation subit encore plus l'influence de ce climat que celle du sol. Ici, comme dans toute l'Afrique du Nord, les grandes divisions botaniques sont en rapport étroit avec la pluviométrie. Mais le Tell du Maghreb Central a droit, plus que les autres zones, à une distinction spéciale. On y retrouve naturellement tous les caractères de la végétation méditerranéenne, en particulier la prédominance des arbres et des arbustes xérophiles, à feuilles pérennes, adaptés à la sécheresse de la saison chaude. L'olivier en est le type le plus parfait ; il est associé généralement au lentisque. Mais ici, la brousse de palmier nain et de jujubier a un domaine plus étendu qu'ailleurs, et le thuya, qui réclame un sol sec et chaud, caractérise les massifs littoraux et les Monts de Frenda, principalement sur les pentes exposées au Sud. Là où la montagne n'apparaît pas nue et désolée, la forêt est le plus souvent remplacée par une garrigue clairsemée qui ne suffit ni à l'habiller ni à égayer le paysage. Seuls l'Ouarsenis, le Zaccar, aux confins d'un autre domaine, et au Sud-Ouest le Massif de Tlemcen sont couverts de beaux boisements de chênes verts et de pins d'Alep ; le premier même porte, dans les parties élevées, les forêts de cèdres qui ont rendu célèbre Teniet el Had. Les plaines hautes ou basses, occupées aujourd'hui par la colonisation qui en a transformé le paysage, ont, à l'état naturel, des aspects de steppes qui s'accentuent à mesure qu'on avance vers l'Ouest ; le jujubier y succède à l'association du palmier et du lentisque, le pays est découvert et sans arbres. Les sebkhas d'Oran sont de véritables chotts et l'alfa se glisse jusqu'au voisinage de la mer.

La zone des Hauts Plateaux est une vaste steppe, où l'arbre devient une exception ; il ne se rencontre que dans quelques dépressions un peu plus humides, dans les « dayas », où le « betoum » (pistachier) introduit une note de fraîcheur et de gaieté. Partout ailleurs dominent les formations végétales dites « ouvertes », en touffes basses espacées laissant voir le sol. Dans le Maghreb Central, l'alfa, la « mer d'alfa », selon l'expression devenue banale, occupe la première place. L'armoise couvre les sols limoneux, la sparte les sols argileux, le drinn les sols sableux : autour des chotts la steppe salée a sa flore spéciale. Cette zone naturellement fermée à la culture, est un domaine ouvert aux pasteurs nomades.

Avec l'Atlas Saharien, grâce à une humidité plus forte, l'arbre reparaît, le tapis végétal des plaines est un peu plus varié. Mais la steppe s'insinue souvent dans les montagnes mêmes qui portent ces boisements très clairsemés que les botanistes appellent la forêt-steppe, où dominent le pin d'Alep et le genévrier de Phénicie.

Tels sont les principaux traits par lesquels la géographie physique permet de distinguer ce que nous avons appelé le Maghreb Central. Les reliefs n'y opposent généralement aucun obstacle sérieux à la pénétration et à la circulation ; les plaines basses et les hautes plaines ouvrent de larges couloirs, pour ainsi dire ininterrompus. Mais la sécheresse du climat exige, pour leur mise en valeur, une utilisation rationnelle des eaux, dont cette région possède des réservoirs précieux dans les plus hautes montagnes du Tell, à l'Ouest et à l'Est. Les ressources qu'elles peuvent offrir pour la culture y sont complétées par celles des Hauts Plateaux et de l'Atlas Saharien pour l'élevage. La vie urbaine y trouve des sites naturels déterminés par les croisements de routes et les contacts de régions d'aptitudes différentes. Mais une condition majeure s'impose, si l'on veut y fonder une domination durable et bienfaisante : être maître des massifs montagneux, pour pouvoir imposer la paix et conserver le commandement du pays plat. L'histoire de notre conquête, pour ne parler que de celle-là, en est le plus vivant des témoignages.

***

LE MAGHREB DE L'EST

Le Maghreb Oriental est un pays beaucoup plus complexe, où nous pouvons dès maintenant distinguer deux grandes régions naturelles qui correspondent, en gros et abstraction faite des frontières établies par les traités, à l'Algérie Orientale et à la Tunisie.

La meseta des Hauts Plateaux du Maghreb Central cède la place, à l'Est, à une dépression longue de plus de 300 kilomètres, qui constitue une grande voie de passage libre et sans obstacle du Sahara et des oasis du Ziban jusqu'à la trouée du Chéliff et au Sersou. L'altitude de la zone des steppes descend à 420 mètres dans le Hodna : là, on ne peut plus vraiment parler de Hauts Plateaux, mais bien plutôt de bassin. Les influences climatiques du Sahara peuvent pénétrer par là jusqu'au Tell ; la pluviométrie tombe, dans le centre de la dépression, au-dessous de 200 mm., les isothermes s'incurvent pour l'embrasser dans leurs boucles, la carte botanique y dessine un îlot saharien, satellite de la zone du grand désert. Bou Sâada est l'oasis la plus septentrionale de l'Afrique du Nord. Que ces circonstances naturelles aient eu leur répercussion dans l'histoire, on ne peut en douter. Il y eut là une porte largement ouverte à des envahisseurs venus par le Sud ; l'invasion arabe a contourné l'Aurès pour l'utiliser. Les Romains se sont préoccupés d'en surveiller l'accès. Elle livre passage périodiquement aux tribus nomades du Sahara, à l'époque où elles poussent leurs troupeaux vers la région moins desséchée du Tell. Ce n'est non plus un hasard si c'est là que s'établit en Algérie la séparation entre le domaine linguistique arabophone de l'Ouest et celui où se sont maintenus les groupes berbérophones les plus importants.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

C'est à l'Est de cette grande dépression que commence vraiment l'Algérie Orientale avec les caractères particuliers de sa structure et de son relief. Dans le Tell, on peut reconnaître ses premières chaînes dans l'Atlas Mitidjien et les Monts du Titteri.

Dans son ensemble, cette région est plus haute que le Maghreb Central. Elle dépasse 800 mètres sur les deux tiers de sa superficie, et un quart est au-dessus de 1.200. Si l'on met à part l'Atlas marocain, il n'y a pas, dans le reste de l'Afrique du Nord, de sommets plus élevés que le Lalla Khadidja du Djurdjura (2.308 m.) et le Chelia de l'Aurès (2.327). On ne trouve plus ici ces deux bandes parallèles et continues de plaines et de hautes plaines si caractéristiques du Maghreb Central. Les plaines sublittorales se réduisent à deux, et elles sont aux deux extrémités Ouest et Est : la Mitidja, séparée de la mer par le Sahel d'Alger, la plaine du lac Fezzara, qui s'allonge derrière l'écran du massif de l'Edough. Toutes les deux étaient d'ailleurs mal drainées, marécageuses et infestées par la malaria, avant que l'on ait fait, après l'occupation française, des travaux importants pour les assainir. Entre elles, seules la basse vallée de l'Isser et celle de la Soummam permettent une pénétration qui ne conduit d'ailleurs qu'à des impasses.

Il existe heureusement des hautes plaines, et l'on peut même dire qu'avant l'ouverture des voies ferrées qui ont forcé tous les obstacles interposés entre la Mitidja, la vallée de l'Isser et la Soummam, elles ont été, d'Ouest en Est, la route naturelle, la seule route même du Tell oriental offrant dans cette région quelques facilités de circulation : plaines des Beni-Sliman, des Arib, du Hamza (Bouira). Plus loin, vers l'Est, s'en ouvre une autre, la Medjana, qui se prolonge par celle de Sétif ; mais elle est séparée de la Soummam par une cloison, la chaîne des Biban, dont la traversée n'est d'ailleurs pas aussi difficile qu'on la représenta, avec exagération, lors du passage des Portes de Fer par le duc d'Orléans La voie romaine qui reliait Caesarea (Cherchell) à Sétif, et, par suite, la Maurétanie à la Numidie, passait à Auzia (Aumale) qui commande la plaine des Arib et de là gagnait la Medjana en longeant au Sud le pied des Biban. Les autres dépressions du Tell sont trop bien encerclées pour être des routes naturelles vraiment ouvertes : telles, au cœur de la Grande Kabylie celle du Sebaou, telle la petite plaine du Hamma, au pied du rocher de Constantine, et même celle de Guelma, bossuée par l'érosion et ouverte seulement vers le Nord.

Les reliefs de l'Atlas Tellien sont, dans cette région, plus anciens que dans le Maghreb Central ; le travail de l'érosion y est donc plus avancé. Leur aspect lourd et leur profil peu dentelé leur donne déjà un air de vieillesse. La chaîne centrale des Biban, survolée en avion, a l'aspect d'un tapis gondolé, usé jusqu'à la trame ; seule la partie orientale a été relevée jusqu'à plus de 1.600 et de 1.700 m. Mais, si le régime continental date ici du début même de l'époque tertiaire, le relief a été rajeuni par des mouvements de surrection, dont les traces sont visibles dans les anciennes plages émergées du littoral. Il en est résulté une succession de cycles d'érosion, des ravinements plus puissants, une dissection plus active, le creusement de gorges profondes, qui comptent parmi les beautés du paysage : gorges de Palestro, du Chabet el-Akhra, des Portes de fer, du Rummel et de l'oued el-Kebir, pour ne citer que celles-là. Les cours d'eau qui, grâce à ce relèvement et à l'abaissement de leur niveau de base, ont reculé leurs sources jusqu'à la zone des steppes, s'échappent vers la mer par ces brèches pittoresques.

Du Nord au Sud, s'alignent d'abord les massifs que l'on a justement appelés les Kabylies, celle du Djurdjura ou Grande Kabylie, Petite Kabylie des Babor, Kabylie de Collo, Edough. Ce sont des morceaux de la Tyrrhénide, où les vieilles roches cristallines se montrent à nu, ou recouvertes d'un manteau de grès dit « numidiens », formation siliceuse comme la précédente et éminemment favorable à la végétation forestière : là se trouve le domaine favori du chêne-liège. Lorsque les calcaires ont été redressés, les profils sont plus vigoureux et plus découpés ; le Djurdjura, vu de la plaine du Hamza ou de Fort-National, a grand air, et il donne bien l'impression d'une barrière fermant au Sud l'accès du massif ancien. L'arête des Babor présente le même aspect. Plus au sud, dans le Mâadid et le Bou Thaleb (1.890 m.), dont les géographes ont fait la chaîne du Hodna, des accidents tectoniques ont collaboré avec l'érosion pour en accentuer le relief.

Au cœur de la Grande Kabylie du Djurdjura

On chercherait en vain, dans cette Algérie de l'Est, une zone de Hauts Plateaux comparable par son ampleur à celle de l'Ouest. Entre l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien, qui conserve sa direction et finit par se substituer au premier dans l'orographie du Maghreb Oriental, il existe, à vrai dire, une région élevée de plus de 800 m., qu'une carte hypsométrique représente comme une sorte de triangle dont le sommet serait à l'Ouest. C'est le pays des steppes du Sud Constantinois, en communication facile avec la grande dépression du Hodna : pays de bassins, de cuvettes, où s'étalent quantité de nappes salées, chotts, garas et sebkhas de la toponymie arabe, chott el Beïda, sebkhet ez Zemoul, chotts du Tarf. Entre cette région et les hautes plaines de Sétif et de Saint-Arnaud, il n'y a aucune ligne de reliefs pour les séparer ; les caractères de la steppe vont seulement en s'accentuant vers le Sud et vers l'Est dans les confins de la Tunisie. Mais la topographie est accidentée par de nombreux chaînons, des petits dômes, démantelés, éventrés par l'érosion, dont l'orientation est sensiblement parallèle à celle de l'Atlas Saharien ; quelques lambeaux de boisements de chênes verts rabougris les couvrent parfois bien mal sur leur versant Nord.

L'Atlas Saharien, au-delà de la large ouverture du Hodna, se relève brusquement et se poursuit avec la même direction Sud-Ouest Nord-Est, avec la même régularité de ses plis, mais à des altitudes qui, dans les monts de Batna et surtout dans l'Aurès, portent les plus hauts sommets à plus de 2.000 m. Ce dernier massif est d'autant plus imposant qu'il se dresse au nord d'une énorme cuvette, bassin d'effondrement, où le Chott Melghir descend à 21 m. au-dessous du niveau de la mer. L'érosion a fortement sculpté ces reliefs et a même entaillé la surface des vallées où les oueds, passant de l'une à l'autre par des cluses, s'enfoncent en canons profonds. Les matériaux arrachés à la montagne se sont entassés à ses pieds, et faute de pouvoir être évacués, en raison de la sécheresse du climat, ils obstruent les débouchés des vallées dans le Sahara. Il y avait là un obstacle difficile à franchir, que les invasions ont tourné par l'Ouest. L'Atlas Saharien, au Nord de l'Aurès, se résout en chaînons très courts très espacés et en dômes isolés, pour reprendre l'aspect de chaînes continues avec les monts de la Medjerda, ligne de partage des eaux entre l'oued Cherf (Seybouse supérieure) et les rivières qui descendent vers le bassin oriental de la Méditerranée : là commence un autre pays.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Cette description laisse l'impression d'un pays morcelé, compartimenté par des reliefs puissants, d'une région où la circulation est naturellement difficile. Les massifs plus ou moins fermés de ces Kabylies du Nord et du Sud étaient des forteresses où des populations sédentaires pouvaient se retrancher et s'isoler. Les Berbères y ont conservé, plus qu'ailleurs en Algérie, leurs coutumes, leurs modes d'habitat, leur langue. Les Arabes ont tournoyé tout autour, les Romains se sont contentés d'en garder les abords, les Turcs les ont imparfaitement encerclés par leurs bordjs, ils ont offert une résistance particulière à notre pénétration. Mais si cette région apparaît comme un bloc plus compact que le Maghreb Central, il ne faut pas en exagérer le cloisonnement. Il y a de nombreux passages entre ces compartiments ; et par ailleurs les dépressions, dont le sol profond a été formé par la chair de la montagne, offraient des ressources variées pour la culture et l'élevage, que les hommes n'ont pas négligées. La diversité même des pays que l'analyse y distingue et des genres de vie qu'elle permet de supposer, sédentaire, demi-nomade et nomade, était une heureuse condition de la vie économique. On comprend qu'il y ait eu place pour un peuplement dense et une colonisation prospère. On le comprendra encore mieux par un aperçu rapide sur le climat et la végétation.

L'Algérie Orientale, est en effet beaucoup plus arrosée que celle de l'Ouest. La zone littorale, où les Kabylies tombent brusquement à la mer, reçoit d'autant plus de pluies que l'on s'éloigne vers l'Est. S'il tombe à Alger 733 mm., il en tombe à Bougie 923, à Djidjelli 1221. A la saison froide, les vents du Nord-Ouest, qui se sont chargés d'humidité sur la Méditerranée, la déversent au contact des montagnes de la côte, et ce sont les massifs les plus avancés vers le Nord qui en reçoivent le plus : on a enregistré près de Collo 1.798 mm. Les parties les plus hautes sont couvertes de neige en hiver ; elle ne subsiste guère au-delà du mois de mai. Il est naturel que, derrière ces écrans, il y ait une diminution importante de la pluviosité. A Constantine, on n'observe plus que 590 mm., à Sétif 485 ; les quantités s'abaissent dans la steppe, où, sur le bord de la dépression du Hodna, Barika ne reçoit que 209 mm., pour se relever au pied de l'Aurès (El Kantara, 491 mm. ; Khenchela, 309). La pluviométrie est donc en relation étroite avec le relief, et non moins avec l'exposition des versants.

Tous ces chiffres donnent l'idée d'un pays où, sauf dans la zone d'ailleurs étroite des plateaux du Sud Constantinois, il tombe assez d'eau pour nourrir des sources et permettre la culture ; la Seybouse est certainement la rivière la mieux alimentée de toute l'Algérie. Malheureusement l'hydrographie n'en est guère améliorée, et par ailleurs cette eau ne tombe pas toujours au moment opportun, c'est-à-dire à la fin de l'automne et au début du printemps. Cette instabilité du climat, qui caractérise en général l'Afrique du Nord, impose ici aussi, surtout dans les régions semi-arides, des aménagements permettant une distribution plus régulière. Les archéologues, et principalement Stéphane Gsell, ont relevé dans la région de l'ancienne Numidie, les traces très nombreuses de tous les petits travaux minutieux exécutés par les habitants, à l'époque romaine, pour conserver l'eau et ménager les sources ; ce dernier savant a prouvé par là même que le climat n'avait pas dû changer sensiblement depuis l'époque historique, et que les mêmes problèmes se sont posés durant de nombreux siècles.

Cette recrudescence de la pluviosité dans l'Algérie de l'Est a des effets manifestes sur la végétation. La nature siliceuse du sol concourt avec elle pour en faire le pays des forêts qui forment un rideau presque continu, de la Grande Kabylie à l'Edough. Là prospèrent le chêne-liège, le chêne zéen, le chêne afarès. Le cèdre couvre les parties les plus hautes du Djurdjura, du Bou-Thaleb, du Bellezma et de l'Aurès. Sur les chaînes calcaires est installé le pin d'Alep, qui voisine avec le genévrier de Phénicie dans l'Atlas Saharien. Par ailleurs, l'arboriculture trouve dans ce Tell les meilleures conditions ; là se trouve le pays de l'olivier. Le tapis végétal entretenu par l'humidité a même permis un élevage de bovins, dont il existe une race spéciale.

***

Un aspect de la côte accore entre Bougie et Djidjelli

A l'Est de l'oued Cherf, avec les monts de la Medjerda, et plus au Sud avec ceux de Tébessa, commence une autre région naturelle ; elle correspond à la Province d'Afrique des Romains, et essentiellement, sinon pour sa totalité, à la Tunisie actuelle. Ses côtes donnent sur les deux bassins de la Méditerranée, et sa structure, son relief, son climat, sa végétation en font une unité géographique dans l'Afrique du Nord.

Le plissement de l'Atlas Saharien a prévalu dans le dessin des chaînes, mais avec des contractions dont les effets ont été en s'affaiblissant vers le Nord-Est. D'autre part, un mouvement inverse de celui qui a fait émerger les plages à l'Ouest du golfe de Bône, a ennoyé les vallées, par exemple celle qu'occupe la double rade de Bizerte, découpé le golfe de Tunis, et laissé comme témoins des vallées sous-marines, au large de la côte orientale. Il s'est ainsi constitué deux régions juxtaposées du Nord au Sud : la première plus haute et plus accidentée, l'autre où dominent les plaines. La dépression saharienne des Chotts se prolonge jusqu'à la Petite Syrte de Gabès par le Gharsa, le Djerid et le Fedjedj. Avec elle commence un nouveau monde, celui des grandes oasis.

L'extension que prennent ici les plaines amènent un changement complet dans la nature des côtes. Nous avons vu que celles du bassin occidental de la Méditerranée sont généralement accores. Il y a évidemment exagération à vouloir leur appliquer sans réserves le mot si souvent répété de Salluste : « Mare sævum et importuosum ». On peut admettre avec l'écrivain latin que la navigation à voiles devait compter avec les sautes de vent fréquentes dans ces parages, avec les courants, avec la violence des tempêtes. Mais ces côtes ne manquent pas d'abris, du moins pour de modestes bateaux. A l'époque romaine, les ports y ont été nombreux. Des îlots tout proches du rivage, comme ceux de Tabarca, d'Icosium (Alger), de Tipaza, de Cherchel, de Rachgoun, pouvaient alors suffire à leur protection, moyennant quelques petits travaux. D'autre part, les caps rocheux projetés vers le Nord-Est couvrent des mouillages du côté de l'Ouest et des vents les plus redoutables en hiver. Mais les baies sont ouvertes à ceux du Nord et de l'Est, non moins redoutables, même en été. On compte les ports naturels pouvant fournir un mouillage de quelque étendue sûr en tous temps : Mers el Kebir, Arzeu, Bougie, Bône.

Une autre infériorité de cette côte restreint fâcheusement les ressources offertes à la pêche. La plateforme continentale y est particulièrement étroite ; en général, à 3 milles de distance du littoral, les fonds tombent à 500 m. Le poisson sédentaire ne dispose pour frayer que d'espaces assez réduits, et il est à craindre qu'une exploitation abusive aboutisse à leur dépeuplement ; le fait s'est produit à l'époque contemporaine.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Les conditions naturelles de la vie maritime étaient donc plutôt médiocres. Est-il besoin de faire remarquer en outre, que l'Afrique du Nord, sur cette façade, était dépourvue de ces précieuses voies de pénétration qu'offrent les fleuves et les vallées: il n'y a là ni un Nil, ni une vallée du Rhône, il n'y a même pas une voie navigable utile pour la pénétration. Le seul avantage — et certes il a pesé lourdement dans l'histoire des peuples de la Méditerranée occidentale — est la situation de ces côtes, à proximité des routes qui l'empruntent et de pays où prospérait le commerce maritime. Il y avait là un vaste champ ouvert aux relations pacifiques, mais aussi à la piraterie.

Toutes différentes sont les côtes du Nord-Est et de l'Est. Ici la plateforme sous-marine se prolonge, à moins de 200 m. de profondeur, jusqu'à plus de 20 milles au large du golfe de Tunis, et bien au-delà dans les golfes de Hammamet et de Gabès, où elle porte des îles importantes, les Kerkennah et Djerba, prolongements naturels du continent. Cette structure a favorisé l'accumulation des alluvions apportées par les cours d'eau et les courants ; l'ancien golfe d'Utique a été comblé, et la Medjerda travaille à édifier un delta. Derrière des langues de sable se sont formées des lagunes, tel le lac de Tunis ; après s'être un moment relevée, à l'extrémité de la péninsule du cap Bon, la côte redevient basse, rectiligne et lagunaire. Elle ne se prêtait guère plus à l'établissement de bons ports que celle de la Méditerranée occidentale, exception faite pour la magnifique rade de Bizerte ; les vents du Nord-Est et de l'Est y sont redoutables. Mais la position remarquable où s'établit Carthage l'emporta sur les qualités du mouillage ; la configuration de ses bassins reste encore un problème pour les archéologues. En revanche, l'abondance des ressources de la mer devait y développer de bonne heure l'industrie de la pêche, qui est l'école des marins. Il y a eu là et il y a encore des populations vraiment maritimes.

Le relief de cette région de l'Afrique du Nord, en relation avec la tectonique, est aussi sensiblement différent ; le dessin en est d'ailleurs simple. L'Atlas Saharien se prolonge par les monts de la Medjerda, ceux de la Kroumirie, des Nefza et des Mogods ; la présence d'une couverture de grès numidien donne à ces massifs littoraux l'aspect des Kabylies et les mêmes ressources forestières. L'altitude diminue progressivement jusqu'à l'extrémité du cap Blanc. Les plus hauts sommets ne dépassent pas 1.200 m. Au Nord-Est, les reliefs, abaissés à moins de 500, laissent la place à des plaines comme celle de Béja et de Mateur. Au Sud un véritable bassin, la Dakhla, bien enclos par les monts de Teboursouk que la Medjerda traverse par une succession de défilés, reproduit quelques-uns des caractères des plaines sub-littorales du Maghreb Central ; cette ressemblance est d'ailleurs avant tout climatique.

La région centrale n'a vraiment rien de commun avec celle des plateaux algériens ; élevée jusqu'à l'altitude moyenne de 700 m., c'est plutôt une zone de hautes plaines, bordée au Nord par les monts de l'Ouergha et de Teboursouk, dépassant à peine 1.000 m., qui viennent mourir au-dessus de la basse vallée de la Medjerda ; au Sud, les monts de la Byzacène et de la Zeugitane constituent ce que l'on a si bien nommé la Dorsale Tunisienne. C'est un chapelet de reliefs divers plutôt qu'une chaîne continue. Ils prolongent d'abord les monts de Tébessa par des sommets qui dépassent encore 1.500 m. dans le Chambi, puis par des tables calcaires comme la Kessera, petites « hamadas », et sont ensuite de plus en plus tronçonnés dans le Serdj, le Djoukar, le Zaghouan, le Bou Korneïn qui accidente l'horizon du golfe de Tunis, pour s'abaisser dans la péninsule du cap Bon. La formation aquifère des calcaires liasiques redressés et faillés en fait un réservoir précieux pour les plaines voisines : l'aqueduc de Carthage amenait les eaux du Zaghouan, qui alimentent encore Tunis. Les facilités de passage que cette dorsale offre entre les hautes plaines et la région des steppes lui enlèvent toute apparence de barrière.

Les hautes plaines sont cloisonnées et divisées en compartiments, en couloirs, par des petits chaînons qui les parsèment, et où l'on retrouve les caractères de l'Atlas Saharien. Par leur morcellement et leur discontinuité, ils n'opposent aucun obstacle à la circulation. Au

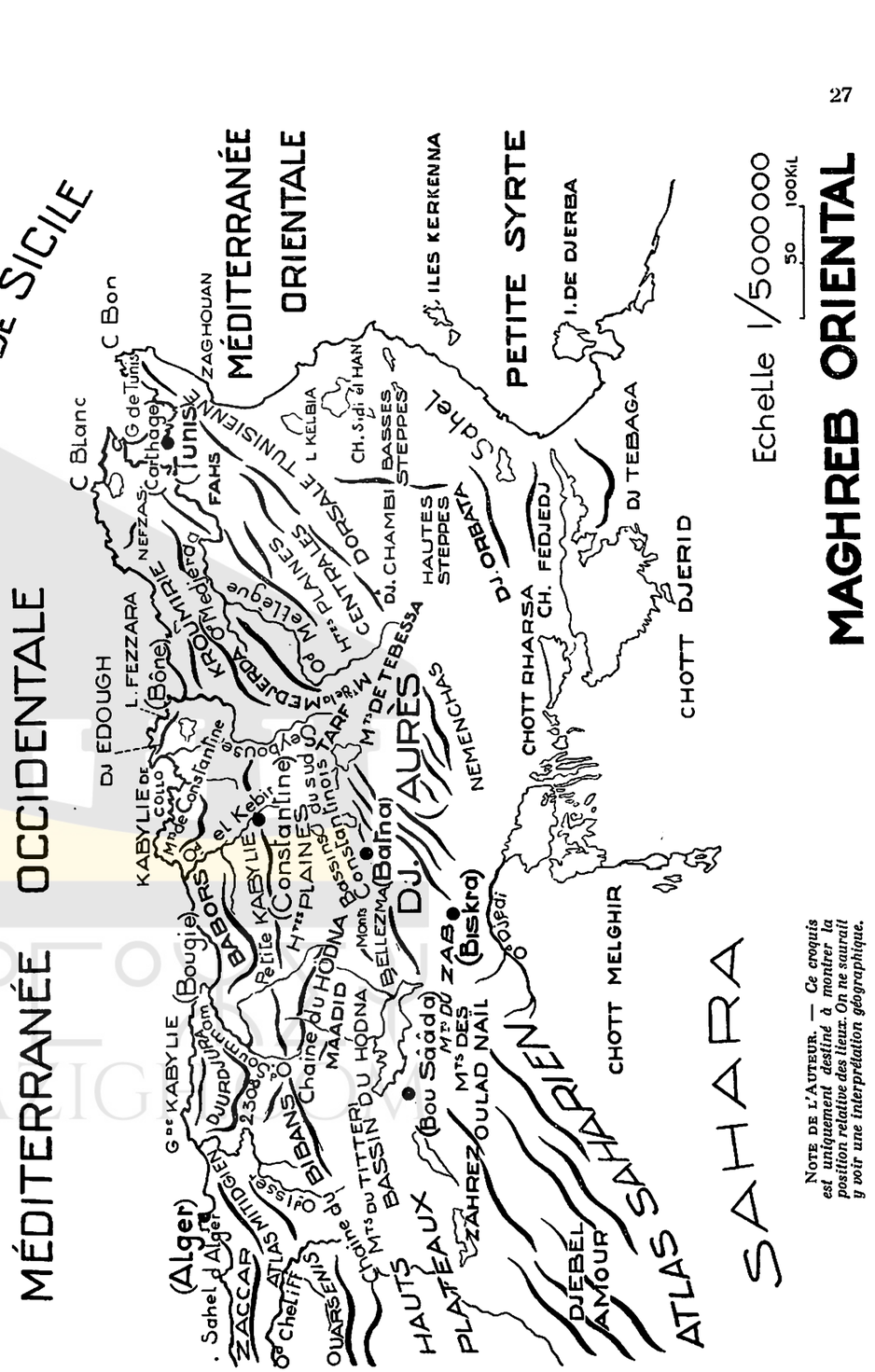

MAGHREB ORIENTAL

Note de l'auteur. — Ce croquis est uniquement destiné à montrer la position relative des lieux. On ne saurait y voir une interprétation géographique.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Nord-Est l'abaissement est progressif vers les pl .ines du Fahs, du Mornag, et la route est libre vers celle de Tunis.

Tous ces reliefs, par leur orientation, convergent vers le Nord-Est, en direction du canal de Sicile. On ne peut pas ne pas être frappé de ce trait particulier à la région tunisienne ; il est difficile de croire qu'il n'a pas eu d'influence sur l'établissement d'une capitale, de Tunis, ville continentale succédant à la grande place maritime de Carthage.

La zone des steppes est un éventail de plaines largement ouvertes à l'Est, entre la Dorsale et la grande dépression saharienne des Chotts. Elle s'incline doucement vers la mer ; des chaînons orientés suivant le méridien la divisent en deux étages : celui de l'Ouest d'une altitude de 200 à 400 m. ; celui de l'Est, beaucoup plus large, se terminant par les plaines basses du Sahel. Suivant une ligne de dépression parallèle à la côte, les eaux se rassemblent dans des cuvettes de chotts sans parvenir à la mer : Kelbia, Sidi el Hani, Sidi en Nouaïl. A mesure que l'on s'avance vers le Sud, des chaînes se dessinent, étroites, plutôt continues, et d'une direction sensiblement Ouest-Est : djebel Orbata, djebel Cherb. Cette disposition en patte d'oie facilite la pénétration de quelque humidité maritime par l'Est, qui atténue les influences sahariennes prédominantes.

Le climat de cette région extrême-orientale de l'Afrique du Nord est dans la dépendance de trois centres d'action, la Méditerranée occidentale, la Méditerranée orientale et le Sahara, auxquels il faut ajouter les effets de l'altitude. La région Nord prolonge celle des massifs littoraux de l'Ouest ; dans la partie la plus haute, la Kroumirie reçoit des quantités de pluie supérieure à 1 mètre. Derrière cet écran, il y a une diminution sensible de la pluviosité, qui se réduit dans la Dakhla à 500 mm. et oscille dans la plaine de Béja et de Mateur entre 500 et 600. Tunis et le Mornag reçoivent un peu plus de 400. La région des hautes plaines du centre doit à son altitude d'être encore suffisamment arrosée pour que la culture y soit possible. Au Kef, il tombe 540 mm., à Mactar 500. Les précipitations diminuent, comme on pouvait s'y attendre, au sud de la Dorsale pour tomber à 300, puis à 200. Le Sahel, région des plaines littorales, est un peu mieux partagé, grâce aux vents marins de l'Est ; l'humidité atmosphérique y est entretenue toute l'année par le voisinage de la mer, les condensations clandestines et les rosées conservent au sol une certaine fraîcheur.

Ce sont là des données moyennes ; mais plus qu'ailleurs dans l'Afrique du Nord, elles ne rendent pas compte des écarts qui peuvent se produire d'une année à l'autre. Les influences du Sahara pénètrent facilement vers le Nord, les vents chauds et desséchants amènent souvent des poussées thermiques redoutables pour l'agriculture, des maxima de 35 et 40°, les pluies tombent plus capricieusement et en quantités plus variables qu'ailleurs.

La végétation s'en ressent. Grâce au sol et aux pluies, la région du Nord est celle des forêts ; on y retrouve le chêne-liège, le zéen et l'afarès. L'association de l'olivier et du lentisque caractérise les parties basses qui ceinturent sur trois côtés les hautes plaines du centre ; mais à l'Ouest, la steppe à alfa, à armoise et à drinn pousse une pointe avancée vers le Nord-Est jusqu'aux environs du Kef. Les reliefs calcaires de la bordure Nord et Sud font réapparaître le pin d'Alep, le genévrier et parfois même le thuya. Le pays, parsemé de petits boisements maigres et de jujubiers, qui s'étend au nord du Kef jusqu'à la Dakhla, a été celui de ces « Saltus » où les Romains s'approvisionnaient de fauves pour les jeux du cirque. Au Sud de la Dorsale, c'est la steppe où l'alfa domine à l'Ouest, tandis que le Sahel est plutôt couvert par les buissons épineux en formation ouverte. Si la culture peut être encore pratiquée sur les hautes plaines et au pied de la Dorsale, moyennant l'irrigation et quelques façons préparatoires, les pays du Sud sont ceux du mouton, de la chèvre et du chameau. L'olivier a été cependant et est de nouveau planté dans les parties plus basses du Sahel. Mais la pénétration des espèces sahariennes s'opère par des portes naturelles comme celle de Gafsa et dans la zone littorale jusqu'à 25 ou 30 kilomètres de Sfax ; Gabès est une oasis.

Hautes plaines et reliefs de la Tunisie Centrale

En définitive, dans l'ensemble, cette région orientale offre encore des ressources assez variées ; mais la culture y est aléatoire. La végétation méditerranéenne s'y affronte et y lutte avec celle des steppes et même du Sahara.

* * *

On voudrait, après cette analyse des régions naturelles de l'Afrique du Nord, pouvoir conclure sur quelques données générales nettes et précises. Or la caractéristique essentielle de ce Maghreb est la diversité, le morcellement en unités distinctes, la juxtaposition de pays très différents par la structure, le relief, le climat, la végétation. Il n'y a de grands ensembles que dans les Atlas marocains, la zone des Hauts Plateaux, les plaines du Maghreb Central et l'Atlas Saharien. Par ailleurs, si la pénétration par le Nord est difficile, en général la circulation est plus aisée que le premier abord ne semblerait l'indiquer. Les ressources offertes à l'homme y sont multiples, et l'on conçoit parfaitement qu'il y ait eu place pour des genres de vie qui se complètent, et pas seulement pour des civilisations plus ou moins cantonnées et fermées. On cherche à y découvrir des centres d'attraction et de domination ; on en trouve assurément aux deux extrémités ; mais ailleurs l'embarras est plus grand. La remarque a été faite justement, que les grandes dominations sont venues de l'extérieur, de l'Europe ou de l Orient : encore ont-elles été, avant la nôtre, incomplètes et fragiles. Il y a en effet des noyaux de résistance dans ces massifs, pouvant servir de refuges à des sédentaires accrochés à leurs montagnes, d'où ils peuvent défier et au besoin commander les populations des plaines. Il y a eu à travers l'histoire des capitales nombreuses ; aucune avant notre époque n'a pu étendre complètement sa domination sur une seule des trois grandes régions naturelles que nous avons été amené à distinguer. Les circonstances d'ordre humain ont prévalu le plus souvent sur les faits d'ordre physique. La géographie s'arrête devant elles ; elle cède la parole à l'histoire.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Première Partie

L'AFRIQUE DU NORD

ANCIENNE

DES ORIGINES AU VII^e SIÈCLE

par Eugène ALBERTINI

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

I

LES TEMPS PRIMITIFS ET LA PÉRIODE PUNIQUE

Outils de silex

Dans la dernière partie du deuxième millénaire avant J.-C., vers l'an 1200, l'Afrique du Nord était habitée par des populations assez nombreuses, mais qui n'avaient pas dépassé un stade de civilisation rudimentaire. Sans doute, parmi elles, les groupes qui ne demandaient leurs ressources alimentaires qu'à la cueillette et à la chasse étaient rares ; la plupart pratiquaient la culture et l'élevage ; et si, parmi ceux qui vivaient de l'élevage, beaucoup étaient nomades, la culture était le fait de sédentaires. Aux campements à ciel ouvert qui avaient été le plus ancien mode d'habitat, les nomades et semi-nomades commençaient à substituer les tentes ; les sédentaires occupaient des grottes, ou des cabanes construites en végétaux et en terre. Mais les seuls matériaux employés pour l'outillage et l'armement étaient la pierre, le bois, l'os, le cuir et la terre grossièrement cuite ; l'usage des métaux était ignoré.

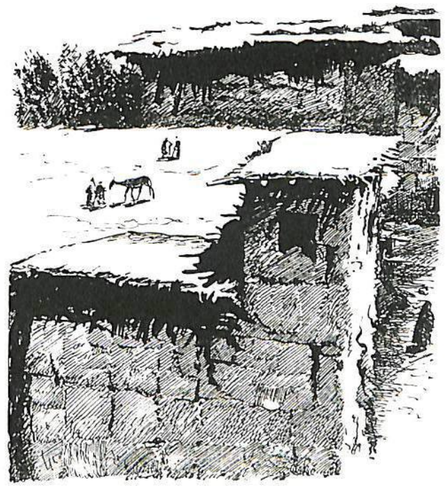

Haut-Atlas. - Constructions berbères de type primitif

Selon toute vraisemblance, ces populations étaient fractionnées en petits groupes, dont chacun comprenait quelques familles ; et souvent plusieurs groupes voisins se sentaient englobés dans ce que nous pouvons appeler une tribu. Mais là s'arrêtait l'organisation : aucune autorité supérieure n'était établie de façon permanente sur un territoire étendu ; sauf dans le cas d'une fédération passagère en vue de quelque expédition, les tribus vivaient isolées les unes des autres, souvent hostiles ; chacune suffisait tant bien que mal à ses propres besoins.

Cette absence d'unité, ce morcellement résultaient pour une large part des conditions

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Type de Berbère

géographiques. Peut-être faut-il aussi reconnaître là, dès cette époque lointaine, un trait de caractère qui de tout temps a été marqué chez les indigènes de l'Afrique du Nord, la tendance au particularisme, l'aversion pour les disciplines stables, pour les vastes organismes qui supposent la coopération régulière et l'association permanente des individus.

Ce fractionnement social n'excluait pas l'unité ethnique. La population de l'Afrique du Nord, telle qu'elle apparaît à la période de l'industrie néolithique, sinon plus tôt, celle par conséquent qu'on peut appeler autochtone, puisqu'elle est celle au delà de laquelle nous ne pouvons pas remonter, est tout entière composée de Berbères. Ce nom n'est pas autre chose que le terme de *Barbari*, que les Romains appliquaient à tous les peuples qui n'étaient ni Latins, ni Grecs ; il s'est trouvé fortuitement spécialisé dans la dénomination des peuples indigènes de l'Afrique du Nord, et s'est substitué aux autres termes employés par les géographes et les historiens anciens pour désigner ces populations, Libyens, Numides, Maures, Gétules. La pluralité de ces noms ne doit pas empêcher de voir l'unité foncière du peuple qui les porte : on usait de l'un ou de l'autre suivant qu'il s'agissait de l'Est ou de l'Ouest de l'Afrique du Nord, de la région littorale ou de l'intérieur des terres ; mais si la variété des régions occupées et celle des genres de vie ont pu différencier les unes des autres par des nuances de mœurs et de caractère les diverses fractions des Berbères, les Berbères n'en composaient pas moins une masse unique. Leur unité se manifestait par la langue, qu'on est convenu d'appeler le libyque, et dont tous les parlers de l'Afrique du Nord étaient les représentants locaux. Cette même langue vit encore aujourd'hui dans les parlers berbères, en usage dans plusieurs parties de l'Afrique du Nord, notamment dans l'Aurès, en Kabylie, en beaucoup de points du Maroc : les Berbères sont, dans la population de l'Afrique du Nord, l'élément le plus ancien et le plus tenace.

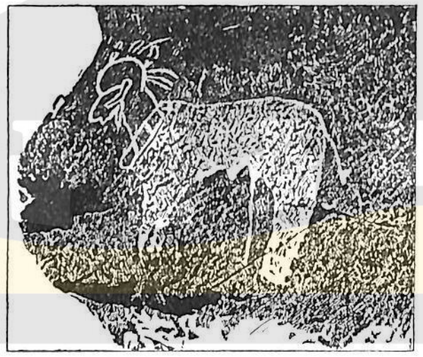

Le bélier de Zenaga (gravure rupestre)

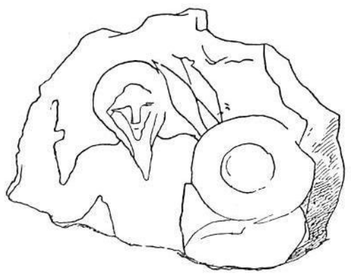

Fragment de stèle libyque trouvé en Kabylie

Les Berbères des temps primitifs, si limité que fût leur horizon, n'étaient pas dans un isolement complet par rapport au reste du monde. Il n'était pas question d'échanges commerciaux avec l'extérieur, puisque chaque canton de l'Afrique vivait sur lui-même. Mais des affinités de culture, difficiles d'ailleurs à définir, existaient certainement entre les Berbères et les populations de l'Espagne, de la Gaule méridionale et des îles de la Méditerranée occidentale. Des affinités plus prochaines existaient entre les Berbères et les Egyptiens : il est à peu près prouvé que

Haut-Atlas, région de Demnat. – Architecture berbère ancienne

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

le libyque et l'égyptien appartiennent au même groupe linguistique. C'était probablement à l'influence et à l'enseignement de l'Egypte — influence et enseignement venus non par mer, mais par terre, grâce à des caravanes cheminant d'oasis en oasis — que les Berbères devaient la connaissance des animaux domestiques et celle de plusieurs procédés d'agriculture et d'arboriculture. Dans les croyances religieuses et les pratiques magiques des Berbères, il y avait des éléments proprement autochtones : on vénérait spontanément les génies puissants qui habitaient les montagnes, les grottes, les sources, les arbres ; à ces éléments l'influence égyptienne, vraisemblablement, en ajouta d'autres : elle développa le culte des astres et celui de certains animaux, entre autres le bélier. Sur ce dernier point, une autre influence a pu jouer dans le même sens que l'influence égyptienne, celle du totémisme nègre, amenée elle aussi par les caravanes, à travers le désert.

Malgré ces parentés et ces contacts, l'Afrique du Nord ne pouvait tenir dans l'ensemble de l'humanité qu'une place très humble, aussi longtemps qu'elle ne participa point à la vie de la Méditerranée.

***

Ce sont des navigateurs venus de l'Orient qui mirent l'Afrique du Nord en contact avec le reste du monde méditerranéen. On peut se demander si les premiers de ces navigateurs n'ont pas été les Egéens, qui occupaient au troisième et au second millénaire les îles de la mer Egée et la Grèce continentale : ce serait par leur établissement plus ou moins durable sur le littoral algérien, par leurs rapports avec les indigènes que s'expliquerait l'existence, en pays berbère, d'un décor céramique apparenté à celui des poteries crétoises et mycéniennes. Mais l'écart chronologique est immense entre la civilisation égéenne et cette céramique berbère, tout chaînon intermédiaire manque pour relier l'une à l'autre ; dès lors le stationnement ou le passage des Egéens sur la côte africaine ne peut être, dans l'état de nos connaissances, qu'une hypothèse intéressante, insuffisamment vérifiée.

Les véritables découvreurs de l'Afrique du Nord furent des Sémites, les Phéniciens. C'est avec eux qu'elle entra dans l'histoire. Bons navigateurs et bons commerçants, les Phéniciens partaient du littoral de la Syrie, où étaient leurs villes, pour vendre et acheter des produits partout où ils pouvaient aborder. Au douzième siècle avant notre ère, la décadence du monde égéen les débarrassait d'une concurrence active, et l'Empire égyptien s'effondrait : leurs entreprises en devinrent plus hardies, et ils les étendirent au bassin occidental de la Méditerranée.

Il est probable que l'Afrique du Nord, au premier moment, ne leur parut pas très intéressante en elle-même. Le pays occidental qui appelait leurs convoitises, c'était l'Espagne, parce que la péninsule ibérique était riche en toute espèce de métaux : or, argent, plomb, cuivre, étain, fer. Mais les conditions de la navigation antique exigeaient que les grands voyages se fissent en s'écartant peu de la terre, avec de fréquentes relâches : pour gagner l'Espagne, les marins phéniciens étaient amenés à longer les côtes de l'Afrique du Nord, et à s'y ménager des escales.

Quelques-unes au moins de ces escales ne tardèrent pas à devenir des établissements permanents. Les Phéniciens eurent vite fait de s'apercevoir que si l'Afrique ne possédait pas les ressources minières de l'Espagne, elle n'était cependant pas improductive. Des indigènes sur le territoire desquels on s'arrêtait, on pouvait obtenir des vivres, et aussi des objets qu'il était aisé de revendre : peaux de bêtes, ivoire provenant des éléphants qui étaient alors nombreux dans les forêts de Berbérie. En échange, on leur donnait les produits manufacturés qui composaient la pacotille habituelle des Phéniciens. Les relations entre Phéniciens et Africains

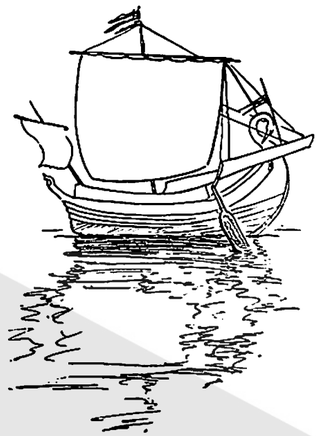

Bateau assyrien

n'étaient pas toujours pacifiques : un marin de ce temps-là était toujours un peu pirate, et il arrivait que les Phéniciens, tentés par l'occasion, enlevassent des femmes et des enfants pour les vendre comme esclaves ; les indigènes, de leur côté, cherchaient parfois à s'emparer par la force des cargaisons portées par les navires. Les Phéniciens en vinrent à limiter le nombre de leurs points de relâche pour les rendre plus sûrs : aux endroits favorables — souvent dans une île voisine de la côte ou dans une presqu'île — ils eurent des comptoirs, dont un petit groupe de Phéniciens formait à la fois la population et la garnison : comptoirs qui étaient en même temps des ports de relâche, des forteresses surveillant les indigènes, et des marchés, particulièrement actifs les jours où un navire était de passage.

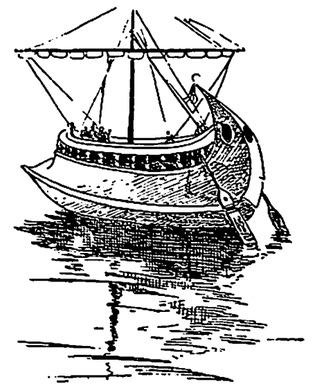

Bateau assyro-phénicien

Tyr était à cette époque la plus prospère des villes phéniciennes, et ces établissements africains étaient des fondations tyriennes. Le plus ancien fut peut-être Lixus, sur la côte atlantique du Maroc, près de la moderne Larache : c'était comme le pendant africain de la place de commerce fondée par les Tyriens en Espagne, au débouché d'une des plus riches régions de la péninsule, Gadir, qui fut pour les Romains Gadès et qui est aujourd'hui Cadix. La fondation de Lixus peut remonter aux environs de l'an 1100. D'autres établissements, moins lointains, ne furent guère postérieurs : si l'on tente d'en dresser la liste, il faut sans doute y comprendre Leptis en Tripolitaine, Hadrumète (aujourd'hui Sousse), Utique, installée au droit du couloir marin qui sépare l'Afrique de la Sicile et par où l'on passe de la Méditerranée orientale à la Méditerranée occidentale, Hippone (Bône), vraisemblablement aussi Stora, près de Philippeville, Cherchel, Saint-Leu (à l'est d'Oran), Rusaddir ou « le Grand Cap » (aujourd'hui Melilla).

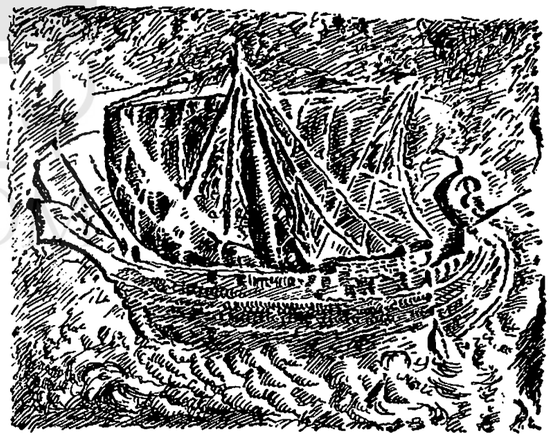

Bateau phénicien

Mais celui des établissements phéniciens qui était appelé à une grande fortune fut fondé dans la dernière partie du IXe siècle, — en l'an 814, disent les traditions antiques, qui étaient soucieuses de précision. C'est à ce moment-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

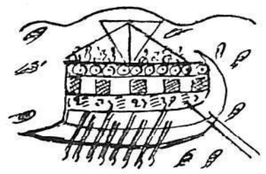

Bateau phénicien

là que des émigrants tyriens, qui avaient quitté leur ville, soit à la suite de dissensions politiques, soit simplement parce que la population y devenait trop nombreuse pour l'espace et les ressources disponibles, créèrent tout près d'Utique, mais dans un site meilleur (le port d'Utique était comblé peu à peu par les apports du fleuve Bagradas, aujourd'hui Medjerda), la « Ville Neuve », en phénicien Qart Hadasht, que les Grecs appelèrent Karchèdon et les Romains Carthago, Carthage.

* * *

Les documents que nous possédons ne nous permettent pas de retracer avec quelque détail l'histoire de Carthage dans les trois siècles qui suivirent la fondation de la ville. Mais, d'après les résultats, nous voyons par quel travail ces trois siècles ont été emplis : Carthage les a employés à éliminer Tyr de la Méditerranée occidentale, et à se construire dans cette mer un Empire indépendant.

Carthage eut toujours à cœur de témoigner à Tyr un respect filial : elle envoyait régulièrement aux temples de Tyr des offrandes qui étaient comme l'équivalent d'un tribut, et ces offrandes semblent avoir duré aussi longtemps que Carthage même. Mais elle estimait avoir satisfait par là aux exigences de la religion et de la reconnaissance ; dans la pratique, en l'espace de quelques générations, elle substitua son autorité à celle de Tyr sur les comptoirs phéniciens d'Afrique et d'Espagne, sans excepter ceux qui, comme Utique, étaient plus anciens qu'elle-même ; les vaisseaux de Phénicie ne naviguèrent plus, ou ne naviguèrent que rarement désormais, dans la Méditerranée occidentale : ceux de Carthage les y remplaçaient.

Ces progrès de Carthage étaient dus d'abord aux avantages de sa position : elle occupait une presqu'île aisée à défendre, et assez étendue pour qu'une population nombreuse pût y vivre ; de bons ports y furent bientôt aménagés ; de ce point, Carthage surveillait et commandait la communication entre les deux bassins de la Méditerranée. Ses marins apprirent à connaître par le menu les conditions de la navigation dans la mer Tyrrhénienne, où elles ne sont pas les mêmes que dans la Méditerranée orientale ; ils acquirent aussi l'expérience de l'Océan Atlantique, si surprenant pour les Méditerranéens avec ses marées. En outre, Carthage eut certainement des hommes de mérite qui surent la conduire avec clairvoyance et énergie. Le premier que nous puissions nommer, Magon, était aux affaires dans la dernière partie du VI^e^ siècle ; antérieurement Carthage a eu sans aucun doute d'autres chefs heureux dont les historiens ne nous ont pas transmis les noms.

Une condition favorable pour l'émancipation et le développement de Carthage fut l'affaiblissement des villes de Phénicie et particulièrement de Tyr.

Tombée sous la domination des Assyriens à la fin du VIII^e^ siècle, passée sous celle des Chaldéens au commencement du VI^e^, Tyr n'était plus capable d'expansion coloniale. Comme, en même temps, la colonisation

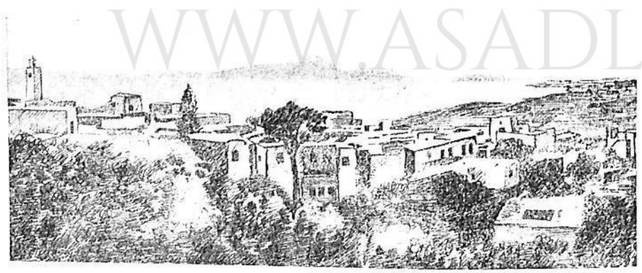

Carthage. - La colline de S^t^ Louis, centre de la ville punique

grecque faisait de grands progrès dans la Méditerranée occidentale — en Sicile, en Italie, en Provence, dans les îles de la mer Tyrrhénienne —, les Phéniciens d'Afrique sentaient le besoin de s'unir pour résister aux Grecs : Tyr était lointaine et déchue ; tous acceptèrent d'abord l'hégémonie de Carthage, et se trouvèrent ensuite sous sa domination effective, par un processus qui a pu varier selon les lieux, et dont le détail ne nous est pas connu. Entre 814 et 500 se forma ainsi ce qu'on peut appeler l'Empire carthaginois, ou Empire punique : *punicus*, transcription en latin populaire de l'adjectif qui signifie « phénicien », est le mot par lequel les Romains devaient désigner par la suite ce qui se rapporte aux Phéniciens d'Afrique.

* * *

Cet Empire comprenait d'abord les établissements déjà existants sur le littoral africain, établissements dont Carthage ne tarda pas à augmenter le nombre, ouvrant de nouveaux ports et de nouveaux marchés. Il comprenait aussi les places de commerce fondées par les Phéniciens en Espagne : Gadès, attaquée par des rois indigènes, fit appel contre eux à Carthage, qui vainquit les Espagnols et sauva Gadès, mais en se l'assujettissant ; les comptoirs installés sur la côte de la Méditerranée, pour exploiter les pêcheries de Malaga et la région minière entre Almeria et Carthagène, durent aussi se donner à Carthage pour être défendus contre les progrès de la colonisation grecque. La même chose se passa pour les établissements que les Phéniciens avaient créés dans l'ouest de la Sicile, et qui, comme ceux d'Afrique, leur avaient servi d'escale au cours des voyages vers la péninsule ibérique. En Sicile et en Espagne comme en Afrique, les Carthaginois ajoutèrent des stations nouvelles à celles qu'ils trouvaient dans l'héritage des Phéniciens. Ils reprirent et développèrent aussi les colonies phéniciennes dans le sud et l'ouest de la Sardaigne, occupèrent vers le milieu du VII^e^ siècle la plus grande des îles Pityuses, Ebusus (aujourd'hui Ibiza) et sans doute les principales rades de Minorque, rangèrent enfin sous leur autorité les Phéniciens de Malte, de Gozzo près de Malte, et de la petite île de Pantelleria, voisine de la Tunisie.

Presque partout dans ce domaine les Carthaginois se trouvaient en contact avec les colonies grecques ; en certains points les établissements sémitiques et helléniques étaient comme enchevêtrés les uns dans les autres. Contre la hardiesse et l'ingéniosité des Grecs, les Carthaginois surent trouver un appui en s'alliant avec les Etrusques. Outre leurs établissements compacts et prospères de Sicile et d'Italie méridionale, les Grecs avaient dans la Méditerranée occidentale des points d'appui importants, notamment Marseille, fondée par des Phocéens vers 600, et Alalia en Corse (aujourd'hui Aleria), fondée par d'autres Phocéens vers 560. Etrusques et Carthaginois s'unirent pour éliminer au moins en partie ces rivaux : leurs flottes coalisées infligèrent à celle des Phocéens d'Alalia, dans les eaux de la Corse, vers 535, des pertes si lourdes que, abandonnant l'île, les colons grecs allèrent fonder une autre ville dans l'Italie méridionale.

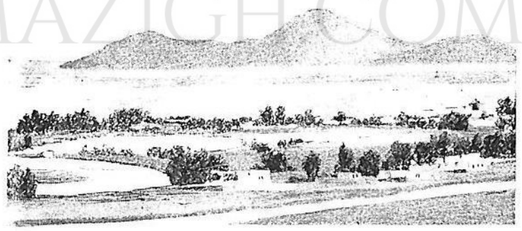

Ce qui reste des ports de Carthage

Les Grecs durent aussi, sous la pression des Carthaginois, abandonner une partie de leurs comptoirs d'Espagne, et renoncer à naviguer hors de la Méditerranée, au delà des Colonnes d'Hercule. Une convention passée par les Carthaginois avec leurs alliés étrusques dans les

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Vase punique

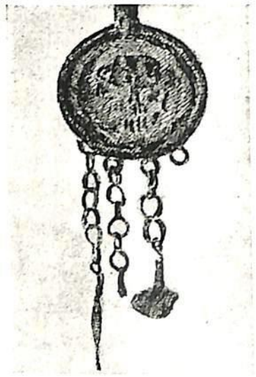

Médaillon punique

Bijou punique

dernières années du VIe siècle permettait aux Etrusques de commercer en Tripolitaine, à Carthage, en Sicile et en Sardaigne, mais leur interdisait la navigation et le trafic à l'ouest du golfe de Carthage. Toute la partie de la Méditerranée comprise entre la côte nord de l'Afrique septentionale, la côte sud-est de l'Espagne depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de la Nao, et les Baléares, était un lac carthaginois.

Le point sensible de l'Empire carthaginois était la Sicile. Là, Carthaginois et Grecs étaient face à face ; les villes grecques, riches, débordantes d'activité, gouvernées par des « tyrans », c'est-à-dire par des hommes que leur énergie propre avait portés au pouvoir, et qui étaient souvent des hommes de valeur, voulurent plus d'une fois arracher aux Carthaginois la partie occidentale de l'île, ou tout au moins empiéter sur la zone punique, enlever à Carthage une partie de ses marchés. Vers 485 une alliance entre Gélon, tyran de Syracuse, et Théron, tyran d'Agrigente, créa pour les Carthaginois une menace redoutable. C'était le moment où Xerxès faisait ses préparatifs pour envahir la Grèce : l'occasion parut bonne aux Carthaginois pour attaquer les Grecs de Sicile, et ils coordonnèrent probablement leur entreprise à celle du roi de Perse. Mais l'armée très nombreuse qu'ils envoyèrent en Sicile, et qui comprenait des mercenaires recrutés dans toute la Méditerranée occidentale, fut complètement battue devant Himère ; la tradition grecque voulait que cette bataille eût eu lieu le même jour que celle de Salamine (480). Les Carthaginois obtinrent cependant, grâce à la désunion des Grecs, une paix qui leur laissait leurs possessions dans l'ouest de l'île. Quelques années plus tard, en 474, les Grecs d'Italie, avec l'alliance de Hiéron, tyran de Syracuse, infligeaient aux Etrusques, près de Cumes, une écrasante défaite navale ; les Carthaginois, sans doute trop affaiblis par les pertes subies à Himère, n'étaient pas intervenus. La puissance maritime des Etrusques ne se releva pas de ce désastre. Carthage y perdit un allié, mais y gagna du moins de n'avoir plus à partager avec les Etrusques l'influence sur la Sardaigne et la Corse. Pendant deux générations, se contentant de ce qu'elle tenait dans la Méditerranée occidentale, c'est à la colonisation de l'Afrique qu'elle employa son activité.

***

Nous ne sommes pas en mesure de fixer l'ordre chronologique dans lequel des villes puniques nouvelles apparurent sur la côte africaine ; il est permis de supposer que plusieurs

existaient dès avant le Ve siècle, et que beaucoup furent fondées au cours du Ve siècle même. On peut compter avec certitude ou au moins avec vraisemblance parmi les établissements puniques du littoral Oea et Sabratha, qui, jointes à Leptis, formèrent le groupe des « Trois villes », cette *Tripolis* dont le nom a vécu jusqu'à nos jours ; Hippo Diarrhytus (aujourd'hui Bizerte), Rusicade (Philippeville), Chullu (Collo), Igilgili (Djidjelli), Saldas (Bougie), Tipasa à l'ouest d'Alger, Gunugu (Gouraya, à l'ouest de Cherchel), Tingi (Tanger) ; et cette liste serait à compléter par beaucoup d'autres localités encore. On s'installait dans les sites qui avaient été de tout temps recherchés par les navigateurs : là où une île déterminait un port, entre elle-même et le continent, en opposant un obstacle aux vents, ou bien là où un cap offrait un abri du même genre ; à défaut de ces endroits privilégiés, on utilisait comme port l'embouchure d'un cours d'eau, ou encore on creusait à l'intérieur du rivage un port artificiel, un « cothon ».

Cette multiplication des comptoirs puniques signifie un grand développement des rapports entre les Carthaginois et les tribus berbères. Entre les uns et les autres les échanges commerciaux devenaient plus actifs et plus variés : les indigènes, encouragés par les Carthaginois, qui leur enseignaient des procédés de culture et d'élevage, fournissaient des céréales, de l'huile, du bois, du liège, des laines, des peaux ; ils s'appliquaient à pêcher, à fabriquer des salaisons ; ils apprenaient à exploiter quelques gisements métallifères. Les Carthaginois leur procuraient toute sorte de marchandises : par eux les Berbères eurent la révélation du bronze et du fer, et des objets qu'on en peut tirer ; les Carthaginois leur livraient des outils, des vêtements, des parures. Les ports de Tripolitaine avaient pour rôle principal d'être les points où aboutissaient les caravanes qui cheminaient à travers le désert : la poudre d'or, les pierres précieuses, les esclaves nègres, venus de l'Afrique centrale, contrée mystérieuse et légendaire, arrivaient ainsi jusqu'au monde méditerranéen.

Ce que les Carthaginois apportaient aux Berbères ne se limitait pas à des dons matériels et à des conseils pratiques. La langue punique, beaucoup plus évoluée que les dialectes libyques, était apprise par ceux des indigènes qui étaient en rapports fréquents avec les colonisateurs ; la religion punique pénétrait dans la religion libyenne, et une fusion s'opérait entre le bélier divin des indigènes, identifié à l'Ammon des Egyptiens, et Baal Hammon, dieu passé de Phénicie en Afrique avec les Carthaginois.

Les Carthaginois eurent aussi des établissements en dehors de la Méditerranée, au delà des Colonnes d'Hercule, là où nulle concurrence ne risquait de les contrarier. Vers le milieu du Ve siècle, deux expéditions furent envoyées officiellement dans l'Océan : l'une, conduite par Himilcon, suivit les côtes d'Europe jusque dans les parages des îles Britanniques et jusqu'aux marchés de l'étain ; elle revint sans avoir fondé aucun comptoir ; mais l'autre, commandée par Hannon, longea la côte d'Afrique probablement jusqu'au Cameroun, et installa plusieurs colonies dans le Maroc méridional et jusque dans le Rio-de-Oro. L'expédition de Hannon avait peut-être pour objet d'établir des relations par mer avec l'Afrique Centrale, d'aller chercher les pays qu'on savait exister au delà du désert, et de substituer, pour le trafic avec eux, les bateaux aux caravanes. Si tel était le programme, il ne fut pas réalisé de façon complète et durable ; les colonies fondées par Hannon furent surtout les pierres d'attente d'un édifice qui ne fut pas entièrement construit ; des relations semblent bien cependant avoir été entretenues par mer, pendant quelque temps, avec la région du Sénégal.

Anciennes ou récentes, toutes ces villes puniques, du fond des Syrtes jusqu'à l extrême sud du Maroc, s'égrenaient le long de la côte, villes essentiellement maritimes, à chacune desquelles était annexée seulement une étroite banlieue ; c'était aux tribus berbères du voisinage qu'elles demandaient la plus grande partie de leur ravitaillement, et les communica-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

tions, entre elles, se faisaient surtout par bateau. Les Carthaginois suivaient en cela les traditions de leurs ancêtres : les villes de Phénicie elles aussi tournaient vers la mer toute leur activité.

Cependant, par une dérogation à ces habitudes, Carthage même, capitale de cet Empire maritime, s'appropria, non pas une banlieue restreinte, mais une zone étendue, s'enfonçant loin dans l'intérieur des terres. Tantôt par la force et tantôt par des négociations, au prix d'un effort qui se prolongea pendant quelques générations et qui fut dirigé surtout par la famille des Magonides, elle soumit à son autorité directe le pays correspondant sensiblement au nord et au centre de la Tunisie moderne ; une ligne brisée joignant Tébessa (en Algérie, près de la frontière tunisienne), Gafsa et Sfax en marquerait à peu près la frontière sud, à l'époque de la plus grande extension. La puissance et le prestige de Carthage furent grandement augmentés par cette conquête, dont l'essentiel était probablement acquis dès la fin du v^e^ siècle. La possession d'un hinterland, d'une solide base territoriale était pour l'Empire de Carthage une garantie de stabilité et de durée. Dans ces terres dont ils devenaient les propriétaires, ou sur lesquelles ils acquéraient au moins, quand ils les laissaient aux indigènes, un droit éminent de souveraineté, les Carthaginois pouvaient récolter ce qui était nécessaire à leur entretien, de façon à laisser leurs navires libres pour le transport de cargaisons plus lucratives ; ils pouvaient aussi lever des impôts. Enfin, parmi les Berbères qui étaient maintenant leurs sujets (même si, comme il est possible, ceux qui occupaient les parties les plus éloignées de ce territoire gardèrent une autonomie relative), ils pouvaient recruter, plus facilement et plus régulièrement que par des conventions passées avec des tribus indépendantes, des soldats pour leurs armées, des rameurs pour leurs flottes, des ouvriers pour leurs chantiers de construction et leurs arsenaux, des manœuvres pour leurs docks.

***

Nous ne connaissons que d'une façon imparfaite, conjecturale sur bien des points, les institutions politiques de Carthage. Elles avaient naturellement Carthage pour siège unique : dans les villes éparses à travers l'Empire, il n'y avait que des autorités administratives, de caractère local. A Carthage se réunissait — selon une périodicité que nous ignorons — l'assemblée du peuple, composée des Carthaginois d'origine sémitique, à l'exclusion des Berbères. Elle élisait, pour un an, les deux magistrats qui étaient les chefs de l'Etat, et qui portaient le titre phénicien de sufètes ; elle élisait aussi les sénateurs, mais ils étaient très probablement élus à vie, de sorte que l'assemblée n'intervenait que pour combler chaque année les vacances créées par les décès ; elle élisait enfin pour la durée de la guerre, chaque fois qu'une guerre était décidée, le général chargé de la conduire : car les sufètes, qui avaient eu le commandement des armées dans les premiers temps de Carthage, ne l'exercèrent presque jamais dans les derniers siècles.

Les sufètes étaient entravés, comme les consuls de Rome, par la brièveté de leurs fonctions et par la nécessité où ils étaient d'agir tous deux de concert. Le pouvoir le plus efficace était détenu par le Sénat. Il comprenait plusieurs centaines de membres ; pour que le travail législatif et administratif se fît plus rapidement, les affaires étaient confiées à l'examen soit d'un conseil restreint, d'une sorte de section permanente, soit de commissions de cinq membres, les pentarchies ; d'autre part, un corps de cent juges, choisis eux aussi parmi les sénateurs, fonctionnait en même temps comme haut tribunal et comme organe de contrôle. Les lois, préparées par les sufètes en collaboration avec le conseil restreint et les pentarchies, étaient

Sarcophage punique
Musée de Carthage

votées par le Sénat, et il n'était pas nécessaire qu'elles fussent approuvées par le peuple pour être valables ; c'est seulement lorsqu'il y avait désaccord entre les sufètes et le Sénat que l'assemblée populaire avait à trancher le conflit par son vote, en une espèce de referendum.

En fait, par le jeu de ces institutions, l'autorité était concentrée dans quelques familles puissantes, familles de riches armateurs et de gros commerçants, qui étaient en même temps de grands propriétaires fonciers, souvent aussi des industriels. Réunissant entre leurs mains les formes d'activité les plus lucratives, appuyés sur des clientèles nombreuses, ayant assez d'argent pour acheter autant de suffrages et de concours qu'il leur était nécessaire, les représentants de ces familles étaient sûrs d'entrer au Sénat et d'y exercer une action prépondérante. Mais il y avait fréquemment rivalité d'une famille à l'autre, à la fois concurrence commerciale et lutte pour l'influence politique : le régime carthaginois était en somme une oligarchie, exercée par une classe divisée en clans qui se jalousaient et se combattaient. L'intérêt général, chez les politiciens de Carthage, s'effaçait trop souvent devant l'intérêt particulier de la maison de commerce, ou devant les rancunes personnelles. Ces graves défauts des mœurs publiques affaiblirent souvent Carthage ; ils devaient être pour beaucoup dans sa défaite, lorsqu'elle eut comme adversaires les Romains, qui ne connurent chez eux les mêmes vices que sensiblement plus tard, au dernier siècle de la République.

Sarcophage punique
Musée de Carthage

***

Les contributions des citoyens, proportionnées à l'accroissement des bénéfices commerciaux, les dons volontaires des riches qui cherchaient la popularité, les tributs imposés aux Libyens soumis, les produits des mines d'Espagne et de Sardaigne mettaient dans le trésor carthaginois d'abondantes ressources. On pouvait les utiliser pour recruter des mercenaires parmi les Berbères restés indépendants, parmi les Ibères, les Sardes et les Corses, parmi les Celtes, les Ligures et les Samnites, et, poussant plus loin, parmi les hommes de guerre qui pullulaient à la fin du v^e^ siècle dans le monde grec, prêts à louer leurs services pour toutes les causes. Les Carthaginois étaient renseignés sur les discordes politiques qui troublaient et

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

affaiblissaient les cités grecques de Sicile ; quand ils assistèrent, dans les années 415-413, à l'échec de l'expédition athénienne dirigée contre Syracuse, ils comprirent que cette tentative d'une puissance étrangère pour mettre la main sur la Sicile pouvait se renouveler, avec plus de succès, et qu'il y avait là pour eux un danger à prévoir : sortant de l'inaction où ils se tenaient depuis leur défaite d'Himère, ils reprirent en 410 la lutte contre les Grecs de Sicile, afin de renforcer leurs positions et d'agrandir leurs possessions dans l'île.

Cette guerre de Sicile, Carthaginois contre Grecs, fut longue, confuse et cruelle. Destruction de récoltes, pillage et incendie de villes, massacre ou vente de populations entières furent des épisodes habituels. Aucun des deux adversaires n'arrivait à remporter des avantages décisifs : souvent une armée, ayant envahi après des succès initiaux le territoire ennemi, était obligée de se retirer parce que, dans le pays qu'elle-même avait dévasté, elle ne trouvait plus de vivres, et était atteinte par le typhus. Les luttes des partis politiques, à l'intérieur des villes grecques, contraignaient souvent les chefs à interrompre la guerre ou à ne la soutenir qu'avec mollesse. De leur côté les généraux carthaginois, surveillés et soupçonnés par le Sénat, n'étaient pas mis en mesure d'exploiter leurs victoires. Au début, les Carthaginois, sous les ordres du Magonide Hannibal, réussirent à agrandir quelque peu leur territoire dans l'ouest de l'île, et un traité signé en 405 avec Denys l'Ancien, qui venait d'établir son pouvoir comme tyran de Syracuse, leur confirma ces gains. Mais ils ne purent faire davantage : les trois guerres que Denys conduisit contre eux au cours de son long règne (405-367) continrent les Carthaginois dans leur zone, sans que Denys, d'autre part, pût les rejeter à la mer comme il en avait le désir ; et, trente ans environ après la mort de Denys, à la suite d'une nouvelle guerre, un traité entre Carthage et Syracuse laissait Carthaginois et Grecs sur leurs positions, impuissants, en somme, les uns en face des autres.

Dans les dernières années du IVe siècle Agathocle, devenu en 316 tyran de Syracuse, rouvrit les hostilités et essaya, par une entreprise hardie, d'en finir avec les combats épuisants et vains qui se livraient dans l'île. Il résolut d'attaquer Carthage chez elle, et débarqua en 310, avec une quinzaine de milliers d'hommes, dans la péninsule du cap Bon qui ferme à l'est le golfe de Carthage. Ses succès furent d'abord grands et faciles, grâce aux jalousies qui divisaient l'oligarchie punique, grâce aussi aux dispositions des paysans indigènes, dont beaucoup saisissaient l'occasion de secouer le joug de Carthage, dominatrice brutale qui levait de lourds impôts. Beaucoup de villes furent prises par Agathocle ; son camp, installé près de Tunis, fut pour Carthage une menace toute proche ; des Grecs de Cyrénaïque vinrent le renforcer. Mais le manque de matériel de siège rendait impossible la prise de Carthage ; il était dangereux d'autre part pour l'autorité d'Agathocle à Syracuse qu'il restât trop longtemps absent de Sicile. Remettant son armée à ses fils, il regagna l'île. Lui parti, la situation fut vite compromise : les indigènes sur lesquels il s'appuyait étaient peu sûrs, et les Carthaginois furent victorieux dans plusieurs rencontres. Il revint, mais ne retrouva qu'une armée démoralisée et affaiblie par les désertions. Après une attaque infructueuse contre le camp des Carthaginois, il reprit la mer pour rentrer en Sicile (307) : il ne devait plus reparaître en Afrique. L'armée qu'il y avait laissée massacra ses fils, et élut à leur place des chefs qui rendirent à Carthage toutes les villes d'Afrique, en échange d'une somme d'argent.

***

Toutes ces luttes n'avaient modifié que d'une façon peu sensible la carte politique de la Sicile. Mais la principale conséquence qu'elles entraînèrent fut la multiplication des contacts entre les Carthaginois et la civilisation hellénique. Les guerres mêmes apprenaient aux Carthaginois à connaître les Grecs, leur armement, leurs inventions, leurs habitudes politiques ; les

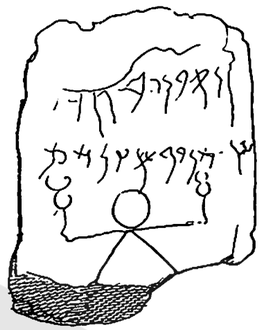

Stèle punique

pillages amenaient des objets grecs à Carthage ; dans les périodes de paix, les relations entre les deux peuples étaient fréquentes ; des mariages ou des unions illégitimes créaient entre eux des liens ; des Grecs vivaient et commerçaient dans la Sicile carthaginoise et en Afrique, des Carthaginois résidaient ou voyageaient dans la Sicile grecque.

Les Carthaginois cependant restèrent très attachés à leurs traditions sémitiques, et obstinément fidèles à leur caractère propre. Leurs divinités étaient les divinités de Phénicie, devenues les protectrices de Carthage et de ses colonies, et désignées parfois, à ce titre, par des appellations nouvelles, sous lesquelles elles ne cessaient pas d'être, conformément à leur nature originelle, des divinités, des phénomènes célestes, des astres ou de la végétation. C'étaient, en première ligne, la déesse que nous appelons Tanit (bien que nous ne connaissions à vrai dire, en raison du système d'écriture suivi par les Carthaginois, que les trois consonnes de son nom, Tnt), déesse de la fécondité, qui est sans doute une forme carthaginoise de l'Astarté phénicienne ; au second rang, Baal Hammon, dont nous avons dit qu'il fut volontiers accueilli par les Berbères qui l'assimilèrent à leur dieu bélier ; puis Melqart, l'Hercule tyrien ; Eshmoun, dont les attributions nous sont mal connues, mais qui devait avoir entre autres caractères celui d'un dieu guérisseur, puisque les Grecs l'identifièrent à Esculape.

Ces dieux étaient des dieux jaloux, exigeants, et leur culte comportait des pratiques cruelles ; la plus effrayante était celle des sacrifices d'enfants : on immolait par le fer ou par le feu, à Tanit, Baal ou Melqart, soit, peu de temps après leur naissance, les premiers-nés de chaque famille, comparables aux prémices d'une récolte, soit des enfants déjà grands, en offrande exceptionnelle, afin d'appeler sur Carthage la bienveillance des dieux en temps de guerre ou de calamité. Ces pratiques se maintinrent même après que les Carthaginois eurent appris à connaître les cultes helléniques, et que, pour apaiser Cérès et Proserpine, dont ils avaient pillé le temple dans la banlieue de Syracuse, ils leur eurent construit à Carthage un sanctuaire qui fut un foyer de grande dévotion.

Dans leur genre de vie aussi les Carthaginois étaient très conservateurs ; le commerce maritime resta toujours pour eux la forme essentielle d'activité, dont toutes les autres n'étaient que les accessoires ; ils étaient moins capables que les Grecs de devenir des terriens, et la richesse mobilière du commerçant avait plus de poids dans leur société que la propriété foncière. Ils se souciaient médiocrement de produire eux-mêmes, dans leurs champs, leurs jardins ou leurs ateliers, des marchandises à charger sur leurs navires. Leur commerce était surtout un commerce de commissionnaires ; ils étaient, dans le monde antique, les rouliers des mers, ne produisant ni ne consommant eux-mêmes les marchandises qu'ils transportaient, mais faisant circuler d'un pays à l'autre, d'une terre barbare à une contrée de vieille civilisation, ou inversement, les vivres, les matières premières, les objets fabriqués, outils, bijoux, poteries, tissus. On s'explique de cette façon la rareté, à Carthage même, des documents archéologiques qui corroboreraient ce que les textes nous affirment de l'importance du commerce punique : une petite partie seulement des objets manipulés par les Carthaginois restait à Carthage. On s'explique aussi que les Carthaginois n'aient eu que tardivement une monnaie à eux : dans les pays barbares, ils procédaient par troc ; ailleurs, ils achetaient immédiatement une cargaison nouvelle en remplacement de celle qu'ils venaient de vendre, et se servaient pour cette opération de la monnaie du pays. C'est à la fin du Ve siècle seulement qu'ils frappèrent des

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

monnaies dans leurs possessions de Sicile, au début du IVe qu'ils en frappèrent à Carthage ; les unes et les autres étaient imitées des monnaies de la Sicile grecque.

Ils aimaient les jouissances matérielles et y consacraient une bonne partie de leurs gains : leur gourmandise et leur sensualité étaient célèbres ; ils déployaient dans leurs maisons un luxe ostentatoire de gens trop riches. Mais, uniquement préoccupés de gagner et de jouir, ils ignoraient l'activité désintéressée de l'intelligence. Le mouvement philosophique, scientifique et littéraire de la Sicile grecque s'est développé près d'eux sans que rien, ou peu s'en faut, en passât dans leur esprit.

Ils ont cependant connu l'art grec, dans la Grèce propre, où allaient leurs commerçants, et surtout en Sicile. L'architecture de leurs tombeaux et de leurs temples copiait en l'alourdissant l'architecture grecque ; des artistes et des artisans grecs ont travaillé pour eux ou chez eux ; ils ont eu peu de statues de divinités, car ils n'éprouvaient guère le besoin de donner à leurs dieux une forme humaine, et la pierre sacrée, le bétyle, ou un symbole étaient la plupart du temps pour eux des représentations suffisantes ; mais ils se faisaient sculpter des sarcophages sur le couvercle desquels s'étendait l'image du mort, dans ses vêtements de cérémonie. Plus intéressés par les arts mineurs que par le grand art, ils ont subi l'influence grecque dans les poteries, les verreries, les bijoux, les étoffes qu'ils décoraient, soit pour leur usage, soit pour celui des populations primitives auprès desquelles cette pacotille était un élément de leur trafic. L'art qu'ils avaient apporté de Phénicie, et dans lequel les éléments égyptiens entraient pour une large part, s'enrichit donc et se compliqua d'éléments helléniques.

Dans l'histoire de la civilisation, leur rôle a consisté à créer des courants de circulation entre les différentes parties du monde alors connu, et aussi à élever le niveau de vie des populations primitives de la Méditerranée occidentale, notamment celui des Berbères. Mais ils ont joué ce rôle comme involontairement, sans sortir d'un égoïsme étroit, sans concevoir une politique à larges vues ; l'Afrique du Nord, dominée et exploitée par eux, ne faisait que de lents progrès, qu'eux-mêmes ne constataient pas sans déplaisir.

Déesse, nourricière, terre cuite. Musée du Bardo

II

LES GUERRES PUNIQUES ET LA CONQUÊTE ROMAINE

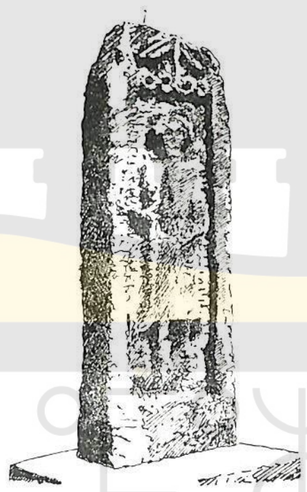

Stèle libyque

Les dernières années du IVe siècle avaient vu l'échec de la tentative dirigée contre Carthage par Agathocle. Alors que les villes grecques de la Sicile orientale étaient minées par des discordes politiques, Carthage restait fortement installée dans la partie occidentale de l'île ; elle songeait à une extension possible de son influence et de son commerce d'abord dans l'est de la Sicile, puis dans une autre terre toute voisine, elle aussi hellénisée, elle aussi prospère économiquement, elle aussi débilitée politiquement par la désunion, l'Italie méridionale ou Grande Grèce.

Mais sur ce terrain l'impérialisme carthaginois rencontra un autre impérialisme, jeune et redoutable, celui des Romains.

Les différences étaient profondes entre Carthage et Rome. Carthage était une ville de marins et de commerçants, dont la hiérarchie sociale était fondée sur la fortune mobilière ; Rome était une ville de terriens, de propriétaires fonciers. L'Empire de Carthage allongeait sur les côtes les lignes minces de ses comptoirs, comme des tentacules ; l'Etat romain s'accroissait lentement par de patientes annexions de territoires, comme un paysan arrondit son domaine, champ par champ. La quasi-absorption de Capoue par Rome, vers 340, fut un progrès marqué de Rome vers l'Italie méridionale ; la soumission d'Antium en 338, la fondation de la colonie d'Ostie vers 325 signifièrent que Rome commençait à prendre intérêt aux choses de la mer, et il y eut à Rome, à partir de 311, des *duoviri navales*, chargés de la construction et de l'équipement des vaisseaux. Soumettant, au prix de durs combats, les Samnites des montagnes, cherchant à placer sous leur protection ou leur surveillance les villes grecques du littoral, les Romains, au début du troisième siècle, atteignaient les rivages de la mer Ionienne et s'approchaient du détroit de Messine.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Les premiers contacts entre Carthaginois et Romains ne furent pas hostiles. En 348, un traité conclu entre les deux villes autorisait les Romains à faire du commerce à Carthage et dans la Sicile punique, et donnait aux parties romaines de l'Italie des garanties contre la piraterie. Quand un condottiere grec, Pyrrhus, roi d'Epire, débarqua en Italie pour soutenir la ville de Tarente dans ses démêlés avec des cités voisines et avec Rome (280), et quand, après avoir battu les Romains à deux reprises, il forma le projet de passer en Sicile où des villes grecques aussi l'appelaient, Rome et Carthage s'unirent contre lui par un traité. Chacun des deux alliés, cependant, regardait l'autre avec quelque méfiance et craignait d'être sa dupe. Finalement Pyrrhus, qui n'avait pas su opter entre la Sicile et l'Italie méridionale, fut vaincu sur mer par les Carthaginois, sur terre par les Romains, et dut renoncer à son entreprise (275). En 270 Rome imposait son autorité à la ville de Rhegium, sur la rive italienne du détroit : comme, de l'autre côté, Messine était tombée au pouvoir de mercenaires campaniens, les Mamertins, qui étaient les alliés de Carthage, Rome et Carthage s'affrontaient. L'entente qui s'était inscrite dans le traité de 348 — renouvelé deux fois par la suite, de vingt en vingt ans —, et qui s'était maintenue malaisément pendant la lutte contre Pyrrhus, allait faire place à la guerre ; et la Sicile fut l'enjeu de la « première guerre punique » (264-241).

* * *

Cette guerre sortit d'un conflit entre les Mamertins de Messine et les troupes syracusaines commandées par un Hiéron, descendant du tyran Hiéron du v^e^ siècle ; Hiéron vainqueur fut proclamé roi par les citoyens de Syracuse. Les Mamertins demandèrent du secours à la fois à Carthage et à Rome ; Carthage répondit la première en leur envoyant une garnison, mais le parti des Romains expulsa les troupes puniques, et une garnison romaine vint prendre leur place. L'état de guerre exista dès lors entre Carthage et Rome, sans qu'il y eût déclaration de guerre en forme.

L'allure des événements, au début, fut assez rapide. Les Syracusains, non sans hésitations, s'allièrent aux Carthaginois qui leur apparaissaient sans doute comme les vainqueurs probables ; mais le manque d'entente sincère entre Carthaginois et Syracusains permit aux Romains, assiégés dans Messine, de battre leurs ennemis l'un après l'autre. Dès 263 Hiéron offrit la paix : il payait une indemnité de guerre et devenait l'ami et l'allié du peuple romain.

La guerre se traîna ensuite, dans l'île, en opérations de détail, chacun des deux adversaires cherchant vainement, avec des alternatives de progrès et de recul, à jeter l'autre hors de Sicile. Les Romains eurent l'énergie et la patience de se donner, en s'inspirant des exemples carthaginois, la marine de guerre qui leur manquait, et leurs flottes purent bientôt lutter à égalité avec celles de Carthage. Ils en profitèrent pour prendre pied en Sardaigne et en Corse. Une tentative qui aurait pu être décisive fut l'envoi en Afrique d'un corps expéditionnaire, sous les ordres du consul Regulus (256) ; mais, après des succès initiaux, Regulus, à qui l'on n'avait laissé que des effectifs insuffisants, et qui ne sut pas nouer des intelligences avec les indigènes, fut vaincu et fait prisonnier ; les débris de son armée regagnèrent péniblement la Sicile (255).

Pendant près de quinze ans les hostilités s'éternisèrent en Sicile. Des deux côtés, on avait perdu beaucoup d'hommes et d'argent, et l'on sentait la fatigue. A la tête des troupes puniques un habile homme de guerre, Amilcar Barca, tirait tout le parti possible des ressources trop limitées que Carthage mettait à sa disposition. A Rome l'esprit patriotique fut plus

FEMMES BERBÈRES

En haut à gauche : Danseuses Marocaines - *au centre :* Femme Kabyle *à droite :* Femme de Tagmont (Maroc) - *en bas :* Groupe d'Aurasiennes

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

actif, et l'endurance plus longue : les sacrifices des citoyens riches permirent finalement l'équipement d'une grande flotte, où Rome plaça son espoir suprême, et qui mit en déroute la flotte carthaginoise aux îles Egates, vers la pointe occidentale de l'île (241).

Les communications entre Carthage et la Sicile, après cette défaite, risquaient d'être coupées. Les Carthaginois épuisés et découragés demandèrent la paix : ils l'obtinrent à condition d'évacuer complètement la Sicile et de payer une lourde indemnité de guerre. Les Romains s'installèrent dans la partie de la Sicile qui devenait vacante ; ils occupèrent aussi, dans les années suivantes, en s'appuyant sur une clause ambiguë du traité, la Sardaigne et la Corse. Carthage était réduite à l'Afrique et à ses possessions d'Espagne.

* * *

Une crise grave, aussitôt après, mit en lumière deux des faiblesses de Carthage : le manque d'esprit national de son armée composée surtout de mercenaires cosmopolites, et le manque de loyalisme des Berbères soumis à sa domination dure. Les mercenaires rapatriés de Sicile réclamaient leur solde et des indemnités qu'on leur avait promises ; le trésor carthaginois, vidé par les dépenses de la guerre et par les versements faits à Rome, ne pouvait leur donner satisfaction : ils marchèrent en armes contre Carthage, posèrent leur camp près de Tunis, assiégèrent Utique et Bizerte qui se rangèrent de leur côté, et bloquèrent Carthage. Ils trouvaient beaucoup d'appuis parmi les Libyens. Pour venir à bout de ce mouvement qui dévastait le pays, il fallut le talent militaire d'Amilcar Barca ; il fallut surtout que la disette se fît sentir dans les deux partis : tandis que Carthage obtenait d'être ravitaillée par Syracuse et par Rome, qui avait intérêt à ne pas laisser ruiner sa débitrice, les rebelles affamés durent lever le siège de Carthage et se disperser à la recherche de contrées encore pourvues de vivres. Amilcar cerna dans le défilé de la Scie, au sud de Tunis, et massacra beaucoup d'entre eux ; le Libyen Mathos, leur chef principal, fut vaincu, pris et supplicié un peu plus tard. La guerre des mercenaires avait duré trois ans (241-238).

Elle avait grandi le rôle et la réputation d'Amilcar Barca, augmenté l'influence de la faction qui suivait les Barcides. Il y avait chez Amilcar et chez ses partisans un vif sentiment de l'humiliation subie à la fin de la guerre de Sicile, un violent désir de revanche : c'est pour préparer la guerre de revanche contre Rome, pour donner à Carthage le soutien d'une forte base territoriale, ainsi que des ressources en hommes et en métal précieux, qu'Amilcar se fit attribuer par le Sénat une sorte de vice-royauté militaire en Espagne. Lui-même de 237 à 228, puis son gendre Asdrubal de 228 à 221 étendirent et renforcèrent l'Espagne carthaginoise : par les armes ou par la diplomatie, ils obtinrent la soumission ou l'alliance de nombreuses peuplades ibériques. Deux villes d'avenir, Alicante et Carthagène, furent fondées sur la côte de la Méditerranée. Marseille, craignant pour ses comptoirs d'Espagne, fit part de ses craintes à Rome qui obtint d'Asdrubal, en 226, l'engagement qu'il ne franchirait pas l'Ebre.

Mais les Marseillais avaient au sud de l'Ebre aussi des comptoirs et des clients. Lorsque la mort d'Asdrubal, en 221, eut fait passer le commandement au fils d'Amilcar, Hannibal, alors âgé d'environ vingt-cinq ans, la menace carthaginoise sur ces avant-postes de l'hellénisme se précisa. Il y avait au sud de l'Ebre une ville nommée Sagonte, qui était en réalité ibérique, mais qu'une tradition prétendait d'origine hellénique ; entrée en conflit avec des Ibères soumis à Carthage, et redoutant l'intervention d'Hannibal, Sagonte sollicita la protection de Rome, qui somma Hannibal de ne point l'attaquer. Cette sommation était pour Hannibal

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

un défi, devant lequel il ne pouvait céder sans compromettre son autorité et son prestige : il enleva Sagonte après un long siège, et la chute de la petite ville espagnole que les Romains n'avaient pas effectivement secourue détermina le commencement de la « seconde guerre punique » (219-201).

Cette guerre est la guerre d'Hannibal. L'esprit de décision et la hardiesse du Barcide portèrent la guerre sur le théâtre qu'il avait choisi, l'Italie ; son génie infligea aux Romains, dans les années 218 à 216, toute une série de désastres, sur le Tessin, sur la Trébie, au lac de Trasimène, à Cannes. Rome cependant put échapper à la défaite totale, grâce aux difficultés qu'éprouvait Hannibal à recevoir des renforts d'Afrique ou d'Espagne, grâce surtout à la discipline et à la ténacité des citoyens, et à la fidélité avec laquelle les peuples de l'Italie centrale restèrent groupés autour de Rome : les concours qui s'offrirent à Hannibal d'abord dans la plaine du Pô, puis dans l'Italie méridionale ne suffisaient pas à compenser la force que Rome tirait de cette cohésion. Pendant qu'Hannibal occupait l'Italie méridionale, mais sans pouvoir gagner des avantages décisifs, Rome l'emportait sur les théâtres secondaires d'opérations, là où Hannibal ne se trouvait point : en Sicile, où le royaume syracusain fut annexé par Rome en 212 ; en Espagne, où, après des alternatives de succès et de revers, les Romains, commandés par Scipion, enlevèrent Carthagène en 209, Gadès en 206 ; en Illyrie, où Philippe de Macédoine, allié de Carthage, ne put que se tenir sur la défensive. La reprise par les Romains de Capoue en 211, de Tarente en 209 marquait un recul d'Hannibal ; l'écrasement par les consuls, sur le Métaure (207), de l'armée de secours que son frère Asdrubal lui amenait d'Espagne annonçait la défaite prochaine de Carthage.

Constantine. - Le site de la forteresse numide

La phase finale eut lieu en Afrique. Scipion, revenu d'Espagne en vainqueur, et consul en 205, obtint l'autorisation d'y conduire une expédition. Instruit par le souvenir de l'échec de Regulus, il chercha des alliés parmi les Berbères. Ceux-ci, pénétrés graduellement par l'influence civilisatrise de Carthage, associés de gré ou de force à sa politique et à ses entreprises militaires, avaient atteint un certain degré d'organisation : hors du territoire directement gouverné par les Carthaginois, des royaumes avaient pris forme, celui des Maures à l'ouest, dans le Maroc moderne ; celui des Masésyles, allant de Siga sur la Tafna à Cirta (Constantine), et couvrant par conséquent la plus grande partie de l'Algérie ; celui des Massyles, inséré entre le royaume des Masésyles et le territoire punique. Syphax, roi des Masésyles, et Masinissa, fils du roi des Massyles, étaient en relations avec Scipion qui les avait connus en Espagne : il obtint d'eux des promesses de concours, hésitantes de la part de Syphax, plus fermes chez Masinissa. Fort de cet espoir, Scipion débarqua dans l'été de 204 au nord-ouest du golfe de Carthage, et plaça son camp près d'Utique.

Cependant Syphax s'était rallié aux Carthaginois, et Masinissa, chassé par lui du royaume massyle, n'avait pu mettre au service de Scipion que sa valeur personnelle et le dévouement de quelques fidèles. Par une série d'efforts heureux, Scipion et Masinissa purent battre dans les « Grandes Plaines » (vallée de la Medjerda) une armée carthaginoise, reconquérir sur Syphax le royaume massyle, lui enlever ensuite sa ville de Cirta et le faire prisonnier. Rappelé par les Carthaginois dont il était la suprême réserve, Hannibal dut évacuer l'Italie, dans l'été de 203.

La dernière bataille, entre Hannibal d'une part, Scipion et Masinissa de l'autre, eut lieu quelque part dans la Tunisie centrale, près d'une ville nommée Zama, en 202 : Scipion vainquit Hannibal par une manœuvre imitée d'Hannibal lui-même, et Hannibal fut le premier à conseiller à ses compatriotes de faire la paix. Les négociations aboutirent au printemps de 201 : Carthage renonçait à l'Espagne, qui devenait province romaine ; elle payait une grosse indemnité de guerre, livrait ses armements (notamment ses éléphants de combat) et s'engageait à ne pas les reconstituer ; elle s'engageait en outre à ne faire aucune guerre sans l'autorisation de Rome. Quant à Masinissa, il ajoutait au royaume massyle, dont la propriété lui était confirmée, une grande partie du royaume de Syphax. Le glorieux surnom d'Africain resta attaché au nom de Scipion.

Ce traité entraînait, à proprement parler, la fin de Carthage en tant que grande puissance. Réduite à ses possessions d'Afrique, désarmée, saignée financièrement, surveillée de près par Masinissa, elle ne pouvait guère espérer un relèvement. Aussi cette conclusion de la seconde guerre punique marqua-t-elle un moment capital dans l'histoire ancienne de l'Afrique : en tranchant au profit de Rome le conflit entre les deux villes maîtresses de la Méditerranée occidentale, le traité de 201 a fixé à Rome le centre du monde méditerranéen ; il a voué l'Afrique du Nord à n'être qu'une dépendance de Rome ; il a limité à un rôle subalterne la destinée de tout le continent africain.

* * *

Si décisive que fût dès lors sa victoire, Rome fut amenée cependant, cinquante ans plus tard, à conduire contre Carthage la « troisième guerre punique », qui fut une guerre d'extermination (149-146).

Hannibal, après le traité de 201, s'efforça de tirer le meilleur parti possible des nouvelles conditions de vie imposées à Carthage : élu sufète en 196, il remit de l'ordre dans les finances, réforma quelques institutions. Ses adversaires politiques le dénoncèrent à Rome comme préparant la guerre ; il dut s'enfuir en Orient, où sa vie se termina par le suicide, en 183 ou 182. Carthage appauvrie, déchirée par les factions, restait impuissante.

De cette impuissance, Masinissa profitait hardiment. Sous les prétextes les plus variés, il agrandissait son royaume aux dépens des Carthaginois, rognait leur territoire par des empiétements réitérés, établissait son autorité sur leurs comptoirs de la côte algérienne et de Tripolitaine. Les Carthaginois n'osaient résister par les armes, puisque le traité de 201 le leur interdisait ; ils adressaient à Rome des plaintes que le Sénat écoutait distraitement. Il apparut bientôt que Masinissa tendait à faire passer sous sa domination tout ce qui subsistait de l'Etat carthaginois ; et il y avait à Carthage un parti « numidisant » qui acceptait cette solution.

Alors, à Rome, les hommes clairvoyants s'émurent. Si le roi numide s'installait à Carthage, la rivalité renaîtrait, entre l'Italie et l'Afrique, aussi dangereuse que jamais. Anéantir Carthage, l'empêcher de se relever, et en occuper l'emplacement pour qu'aucun pouvoir indé-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

pendant de Rome ne pût s'y enraciner, tel fut le programme auquel des Romains chaque jour plus nombreux se rallièrent, et que résuma le *delenda Carthago*, « détruire Carthage !», de Caton l'Ancien.

L'occasion de réaliser ce programme fut fournie par une nouvelle agression que Masinissa, en 150, tenta sur la région de Béja (nord-ouest de la Tunisie). Quand les troupes numides y pénétrèrent, une armée punique marcha contre elles ; elle fut d'ailleurs battue, obligée de capituler, et le territoire envahi resta acquis à Masinissa.

Il était indéniable que Carthage, en résistant par les armes à Masinissa, avait violé la lettre du traité de 201. On décida d'en finir avec elle : Rome lui déclara la guerre (149), et les deux consuls passèrent en Afrique. Vainement les Carthaginois, pour apaiser les Romains, livrèrent des otages, puis les machines de guerre et les armes qu'ils avaient fabriquées afin de lutter contre les Numides. Les consuls leur notifièrent que, s'ils voulaient la paix, ils devaient évacuer leur ville, qui serait détruite, et qu'il leur serait interdit de se réinstaller à moins de dix milles (près de quinze kilomètres) de la mer.

La dureté de cette exigence détermina un sursaut de colère. Les Carthaginois, improvisant de nouveau des armements, acceptèrent de combattre. Les Romains, qui pensaient arriver à leurs fins par la seule intimidation, n'avaient envoyé en Afrique que des troupes mal entraînées : pendant deux années de suite, elles subirent des échecs. Pour que la guerre prît un nouveau cours, il fallut donner le commandement à Scipion Emilien, le petit-fils adoptif de Scipion l'Africain ; dès le début, il s'était distingué dans un grade subalterne, et il entretenait des relations cordiales avec les princes numides : Masinissa, qui mourut très âgé au début de 148, l'avait chargé de procéder au partage de son héritage entre ses fils.

Consul en 147, Scipion Emilien soumit ses troupes à une stricte discipline, et assiégea méthodiquement Carthage, dont la défense était dirigée par un Asdrubal. Le siège dura un an : Carthage, affamée, fut prise d'assaut au printemps de 146, livrée au pillage et à l'incendie.

Une commission de sénateurs vint rejoindre Scipion, pour régler le sort de l'Afrique. La destruction de Carthage fut systématiquement achevée : le sol de Carthage fut consacré aux dieux infernaux, et la religion interdit qu'on y habitât à l'avenir. Ce que les empiétements de Masinissa avaient laissé survivre du territoire carthaginois devint la province romaine d'*Africa :* l'Etat carthaginois avait irrévocablement disparu, et pour la première fois une partie de la terre d'Afrique était annexée par Rome ; Scipion fut chargé de tracer un fossé qui délimitait la province nouvelle.

***

Au lendemain de la troisième guerre punique, l'Afrique du Nord se trouvait partagée très inégalement entre la province romaine d'Afrique et des royaumes indigènes.

La province romaine comprenait sensiblement le tiers nord-est de la Tunisie moderne ; ses limites étaient, sur la côte nord, un peu à l'ouest de Tabarca ; sur la côte est, un peu au sud de Sfax.

La dernière guerre n'avait pas été longue, et avait été localisée surtout autour de Carthage : l'ensemble du pays avait peu souffert. Les cinquante mille personnes qui avaient résisté dans Carthage avaient été vendues comme esclaves : mais elles appartenaient, en forte

Mausolée libyco-punique de Dougga

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

majorité, aux classes les plus modestes de la population citadine. Hors de Carthage, quelques villes et un certain nombre de grandes familles, coupables d'avoir pris une part active à la résistance, furent frappées par les exécutions et les confiscations. Mais, dans l'ensemble, la masse de la population que Rome trouvait installée dans sa province d'Afrique continua d'y vivre comme par le passé. Cette masse comprenait beaucoup plus de Berbères que de Carthaginois ; chacun conserva la jouissance de ses terres, en échange d'un impôt qui affirmait le droit éminent de propriété donné à l'Etat romain par la conquête. Les terres qui étaient jadis comprises dans le domaine de l'Etat carthaginois, celles aussi qui furent confisquées formèrent le domaine public du peuple romain, *ager publicus populi Romani*, et furent, suivant l'usage, louées au profit de l'Etat pour la culture ou l'élevage. Un préteur (ce fut plus tard, à partir de Sylla, un propréteur ou préteur sorti de charge), qui résidait en général à Utique, et dont la mission, en principe, était annuelle, représentait Rome et gouvernait la province ; il était secondé par un ou plusieurs légats, et par un questeur. Les Romains venus dans le pays n'étaient pas nombreux : outre ces hauts personnages, c'étaient surtout les occupants de l'*ager publicus*, les dirigeants des compagnies fermières qui assumaient le recouvrement des impôts, et des hommes d'affaires ou négociants de diverses catégories. Rome avait été contrainte de prendre pied en Afrique pour empêcher une autre puissance de se faire l'héritière de Carthage : mais elle n'avait pas l'intention de pousser activement la mise en valeur de la contrée. L'Afrique restait, dans les imaginations italiennes, un pays inhospitalier et redoutable, sans ports et sans arbres, brûlé par le soleil, désolé par la fièvre et la soif, infesté de fauves et de serpents.

Parmi les royaumes indigènes qui couvraient le reste de l'Afrique du Nord, celui qui était limitrophe de la province romaine était le royaume numide, régi jusqu'en 148 par Masinissa. Un héritier de Syphax régnait probablement sur une partie, mal déterminée, de ce qui avait été le royaume des Masésyles. A l'ouest, le royaume des Maures s'étendait de la Moulouya à l'Océan.

Le plus important et le plus vivant de ces Etats était incontestablement le royaume numide. Masinissa, grand administrateur autant que grand soldat, avait fait beaucoup pour organiser son royaume et civiliser ses sujets. Il avait imposé aux petits chefs de tribus, volontiers indociles, le respect de son pouvoir monarchique, dont le diadème devint l'insigne et dont il affirma le caractère héréditaire. Il avait développé l'agriculture, l'élevage et le commerce, utilisant, pour améliorer la culture des céréales, de l'olivier et de la vigne, les leçons des Carthaginois, et particulièrement celles de l'agronome Magon, dont le traité faisait autorité ; des nomades, par ses efforts, étaient devenus sédentaires. Il avait adopté comme langue officielle le punique, instrument d'expression bien préférable au libyque, et inauguré la frappe de monnaies numides. Dans Cirta, qu'il avait choisie comme résidence, il attirait des commerçants italiens et des artistes grecs ; le tombeau qu'il se fit construire au voisinage de la ville (Souma du Khroub) eut probablement pour architecte un Grec de Sicile. Le mausolée qui fut élevé vers la même époque à Dougga, dans le royaume numide, pour quelque riche Berbère, manifeste le même désir de se rattacher à une tradition d'art : l'architecte est un Carthaginois, qui, conformément aux habitudes de l'art punique, combine des éléments grecs et des éléments orientaux. C'est aussi un décor gréco-oriental qui forme le revêtement d'un grand tombeau indigène, le Médracen (près de Batna), lequel d'ailleurs remonte sans doute à une date antérieure : car l'influence punique a joué de bonne heure sur les Numides. Masinissa se tenait en relations directes avec le monde grec, Athènes, Délos, Rhodes, la Bithynie. Cependant une difficulté, pour le royaume numide, résultait du fait que cette adaptation à une civilisation supérieure, réalisée chez Masinissa, et, sous son influence, dans les classes dirigeantes de son royaume, augmentait l'écart entre ces classes et la masse de la population, restée inculte.

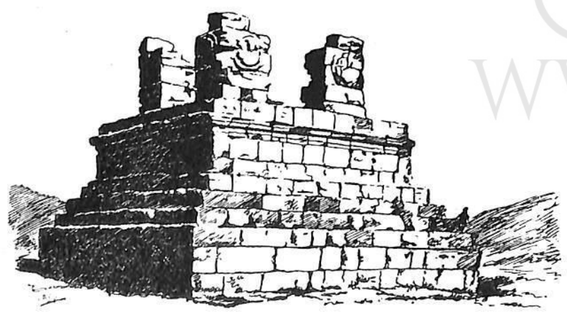

Souma du Khroub, peut-être tombeau de Masinissa

Le Médracen

Entre la province romaine et le royaume numide, les rapports étaient assez malaisés à régler de façon stable. Le Sénat romain n'avait aucun désir d'étendre le territoire administré par lui ; il se serait volontiers contenté d'exercer sur le royaume numide une sorte de protectorat, auquel lui donnaient droit dans une certaine mesure les relations entretenues avec Masinissa par Scipion l'Africain et Scipion Emilien. Rome s'est attachée, aussi longtemps qu'elle l'a pu, à cette idée d'un protectorat ; elle ne l'a abandonnée, pour passer à l'idée de l'annexion, que lentement, à contre-cœur, et sous l'action de deux causes : à Rome, les progrès du parti populaire ; en Afrique, les ambitions et les provocations de certains princes berbères.

***

Le parti populaire qui, dans la seconde moitié du second siècle avant J.-C., entreprit la lutte à Rome contre l'oligarchie sénatoriale avait dans son programme la reconstitution d'une classe moyenne par l'octroi à des citoyens pauvres de lots de terre pris sur le domaine public, et l'élargissement progressif de la cité romaine, qui devait être ouverte d'abord aux Italiens, plus tard sans doute à l'élite des provinciaux. L'extension des terres conquises en dehors de l'Italie, la colonisation de ces terres et la romanisation de leurs habitants étaient dans la logique de ce programme : les plans d'amélioration sociale se doublaient d'une tendance impérialiste.

Un premier mouvement en ce sens fut esquissé lorsque Caius Gracchus, tribun de la plèbe, fit triompher momentanément le parti populaire (123-122). Moins par l'initiative de Caius Gracchus, à vrai dire, que par une manœuvre de surenchère conçue par ses adversaires, la création d'une colonie à Carthage fut votée ; elle devait comprendre 6.000 citoyens, recrutés parmi les Romains et les Italiens. Caius Gracchus s'employa courageusement à mettre sur pied cette colonie que lui-même n'avait pas imaginée ; mais bien qu'il eût pris soin, en la traçant, d'éviter le terrain où s'était élevée l'agglomération punique et qui avait été solennellement voué à la solitude, ses ennemis exploitèrent contre lui les scrupules religieux, et cette tentative pour faire renaître Carthage fut l'une des raisons ou l'un des prétextes de la chute et de la mort de Caius Gracchus (121). Il ne resta de son œuvre, en Afrique, que la présence d'un certain nombre de colons sur les lots ruraux qu'il avait eu le temps de distribuer.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Quelques années plus tard, les choses d'Afrique s'imposèrent de nouveau à l'attention des Romains, à la suite des événements qui se produisaient dans le royaume numide.

Scipion Emilien avait installé un fils de Masinissa, Micipsa, dans le trône laissé vacant par la mort du vieux roi ; il avait décidé en outre que deux frères de Micipsa lui seraient associés dans l'exercice du pouvoir, mais ces deux frères moururent au bout de peu de temps, et Micipsa régna sans partage, comme avait régné Masinissa dont il s'efforça de suivre l'exemple. Le petit royaume indépendant qu'avait conservé la famille de Syphax semble avoir alors disparu, absorbé dans le royaume numide ; de sorte qu'il ne restait plus, dans l'Afrique berbère, que deux Etats, le royaume des Numides et celui des Maures. Mais Micipsa n'avait pas la valeur personnelle de Masinissa ; et surtout, par la suppression du grand entrepôt, de l'ardent foyer de commerces matériels et moraux qu'était Carthage, l'Afrique tout entière avait été atteinte et comme décapitée. Lorsque Micipsa mourut, en 118, tout ce qu'il avait pu faire était de maintenir à peu près les résultats économiques obtenus par Masinissa, sans les développer.

Il laissait deux fils, Adherbal et Hiempsal, et un neveu, Jugurtha, qu'il avait adopté. Jugurtha, qui était le plus âgé, était aussi l'homme de valeur de la famille. Il y avait peu de cordialité entre ses frères d'adoption et lui, et la division de la Numidie en trois royaumes, décidée par les trois princes, était une solution dont il ne pouvait s'accommoder longtemps. On en était encore aux préliminaires du partage quand il fit tuer Hiempsal par des hommes à lui ; puis, à la tête d'une armée, il obligea Adherbal à se réfugier dans la province romaine (117).

Une Numidie unifiée sous l'autorité d'un homme énergique était pour Rome une voisine peu souhaitable. Le Sénat, sollicité par Adherbal, décréta que la Numidie serait divisée en deux, qu'Adherbal aurait la partie orientale, avec Cirta, et Jugurtha la partie occidentale, moins évoluée. Jugurtha ne se résigna pas plus à ce partage qu'au précédent : il est très probable qu'il avait l'ambition de devenir le maître, non seulement de toute la Numidie, mais de toute l'Afrique, et de jeter les Romains à la mer. Il envahit la part d'Adherbal, l'assiégea dans Cirta, le fit capituler et le mit à mort ; il massacrait en même temps les Italiens, résidant à Cirta pour leur commerce, qui avaient coopéré à la défense de la ville (112).

Le Sénat romain, obligé ainsi de faire la guerre, ne s'engageait qu'avec répugnance dans les affaires d'Afrique, et le consul Calpurnius Bestia, en 111, accorda la paix à Jugurtha moyennant une simple indemnité. Le parti populaire, à Rome, empêcha la ratification de ce traité. En 109, les opérations, conduites mollement et maladroitement, aboutirent à une grave défaite de l'armée romaine. C'est alors seulement, avec l'envoi du consul Metellus en Afrique, que les Romains commencèrent à agir avec quelque vigueur : Metellus fatigua Jugurtha par l'activité et l'habileté de ses manœuvres ; après lui, Marius, porté au consulat par le parti populaire, appuyé sur la sympathie des soldats et sur celle des commerçants romains qui trafiquaient en Afrique, parvint à briser la résistance des Numides. La versatilité des Berbères affaiblissait Jugurtha ; il se sentait entouré d'une atmosphère de lassitude et de trahison. Son beau-père Bocchus, roi de Maurétanie, à l'alliance duquel il avait fait appel, finit, après de longues hésitations et des négociations compliquées, par le livrer à Sylla, lieutenant de Marius (hiver de 106 à 105). Il fut mis à mort après le triomphe de Marius.

Avec Jugurtha disparaissait l'éventualité d'une Berbérie indépendante de Rome. Mais la résistance du Sénat romain au développement de la colonisation africaine était si résolue qu'aucune annexion territoriale ne suivit la défaite de Jugurtha. Rome se contenta de placer sous son contrôle, dans des conditions mal définies, les ports de Tripolitaine, qui

formaient une annexe, assez excentrique, du royaume numide. Le royaume fut donné à un petit-fils de Masinissa, Gauda, personnage très médiocre ; Bocchus avait obtenu, comme récompense de sa trahison, d'ajouter à son royaume de Maurétanie la tranche occidentale du royaume numide, comprise entre la Moulouya et peut-être la Macta.

***

La lutte du parti conservateur et du parti populaire, dont le retentissement s'était fait sentir dans les campagnes contre Jugurtha, domine l'histoire de Rome pendant toute la première moitié du premier siècle avant notre ère. La province d'Afrique en recevait les contre-coups : on vit, suivant les fluctuations des partis à Rome, Marius et des démocrates, puis des conservateurs y chercher momentanément un refuge et y reprendre haleine ; Sertorius, chef du parti populaire en Espagne, trouva des appuis en Maurétanie ; un autre personnage du même parti, Domitius Ahenobarbus, occupa la province romaine d'Afrique et eut l'alliance d'une fraction des Numides, mais fut vaincu et tué par le jeune général que Sylla envoya contre lui, Pompée (81). Pendant une trentaine d'années, ensuite, l'Afrique n'a pas d'histoire : la province eut quelques bons gouverneurs, et au moins un gouverneur concussionnaire dont les provinciaux eurent à se plaindre, Catilina (en 67-66). Quant aux royaumes de Numidie et de Maurétanie, chacun d'eux, à la mort de Gauda et de Bocchus, avait été divisé en deux, et cette division, en affaiblissant les princes indigènes, tranquillisait les Romains.

Lorsque, au début de 49, la guerre civile éclata en Italie entre César, soutenu par le parti populaire, et Pompée, défenseur du Sénat, l'Afrique romaine était comprise dans le lot des provinces soumises à l'autorité de Pompée. La Numidie orientale avait pour roi Juba Ier, qui avait succédé à son père Hiempsal, lui-même fils de Gauda : Juba Ier se rangea du côté des Pompéiens, décision naturelle, puisque le programme des populaires était plus menaçant pour l'indépendance des royaumes berbères que la politique des conservateurs. Les ressources économiques et les forces militaires dont Juba Ier disposait étaient importantes. Mais dans la province romaine tous ceux qui souhaitaient le développement de la colonisation et du commerce et l'extension de l'influence romaine faisaient des vœux pour César. César avait aussi pour lui le roi de Maurétanie orientale, désireux d'agrandir son royaume aux dépens de la Numidie, Bocchus II (ou III ?), fils (ou petit-fils ?) du Bocchus qui avait livré Jugurtha, et un aventurier italien, Sittius, qui, à la tête d'une forte troupe de mercenaires, vivait depuis des années en Afrique, louant ses services à ceux des princes indigènes qui avaient besoin de lui.

Chacun des deux partis avait intérêt à s'assurer les récoltes de blé que produisait l'Afrique. César y envoya l'un de ses lieutenants, Curion, pour enlever le pays aux magistrats pompéiens qui le tenaient. Après avoir remporté plusieurs succès, Curion, entraîné par un excès de confiance, fut vaincu et tué par Juba Ier (49). Mais les Césariens eurent leur revanche trois ans plus tard, après que Pompée eut été vaincu à Pharsale et eut trouvé la mort en Egypte. Les Pompéiens — Caton le Stoïcien, Caecilius Scipion, Labienus —, après Pharsale, s'étaient rassemblés en Afrique pendant que César était occupé en Egypte et en Asie ; ils y étaient solidement organisés et l'alliance de Juba Ier était un des principaux éléments de leur force. César, débarqué en Afrique à la fin de 47, sut affaiblir Juba Ier en faisant attaquer son royaume par le roi de Maurétanie et par les soldats de Sittius ; et il remporta en 46, à Thapsus (côte orientale de la Tunisie), une victoire complète, que suivit à bref intervalle le suicide de Caton (à Utique), de Juba Ier et de Caecilius Scipion.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

César se servit de sa toute-puissance pour appliquer le programme du parti populaire, dans toute la mesure où ce programme était compatible avec la monarchie : monarchie que César allait instaurer quand il mourut (mars 44), que son héritier Auguste instaura quinze ans plus tard, en la dissimulant sous des formules pseudo-républicaines. A partir de César, décidément, l'Etat romain n'est plus une ville, mais un Empire ; aucune timidité, aucun préjugé traditionnel ne contient et ne limite désormais sa faculté d'expansion. Les provinces d'outre-monts et d'outre-mer sont appelées à s'assimiler graduellement à l'Italie, à se romaniser peu à peu, conquises non seulement par les armes de Rome, mais aussi par sa langue, ses lois et ses mœurs.

Aussi le règlement des affaires africaines auquel procéda César en 46, après la défaite des Pompéiens, marque-t-il une étape décisive dans l'histoire de l'Afrique du Nord.

Le fils que laissait Juba Ier fut envoyé à Rome et ne recueillit pas l'héritage de son père, et la Numidie cessa d'exister comme royaume indépendant. Elle fut divisée en trois tranches : la tranche orientale, allant, sur la côte, de Tabarca jusqu'à un point situé entre Bône et Philippeville, fut transformée en province romaine, sous le nom d'« Afrique nouvelle », qui la distinguait de l'« Afrique ancienne » annexée cent ans plus tôt ; la tranche centrale, allant du point précité jusqu'au cours inférieur de l'Ampsaga (aujourd'hui Oued El Kebir), à une trentaine de kilomètres à l'est de Djidjelli, fut donnée par César à Sittius et à ses soldats ; la tranche occidentale fut ajoutée au royaume maurétanien de Bocchus. Sittius eut pour chef-lieu Cirta ; Bocchus installa sa résidence sur la côte à l'ouest d'Alger, dans la ville qui s'appelait alors Iol et qui devait devenir un peu plus tard Césarée (Cherchel). L'occupation de la région de Cirta par Sittius et ses hommes, d'origine italienne en majorité, qui furent chargés de maintenir l'ordre dans le pays et qui prirent sans doute pour eux les meilleures terres, préparait le rattachement de cette zone à la province romaine et n'était en réalité qu'une annexion déguisée. Quant à Bocchus, il se trouvait à l'égard des Romains dans la situation d'un vassal ou d'un protégé ; il accueillait volontiers l'influence civilisatrice de Rome. Il faut probablement voir son tombeau dans le grand monument, connu sous le nom absurde de « Tombeau de la Chrétienne », qui s'élève entre Alger et Cherchel sur une chaîne de collines dominant d'une part la mer, d'autre part la plaine de la Mitidja : par la forme générale, ce haut cylindre de pierres, surmonté d'un cône, se rattache à la tradition des tombeaux indigènes ; mais il est revêtu — de même que le Médracen, exemplaire plus ancien du même type dans une région plus orientale, — d'une colonnade inspirée par l'art grec.

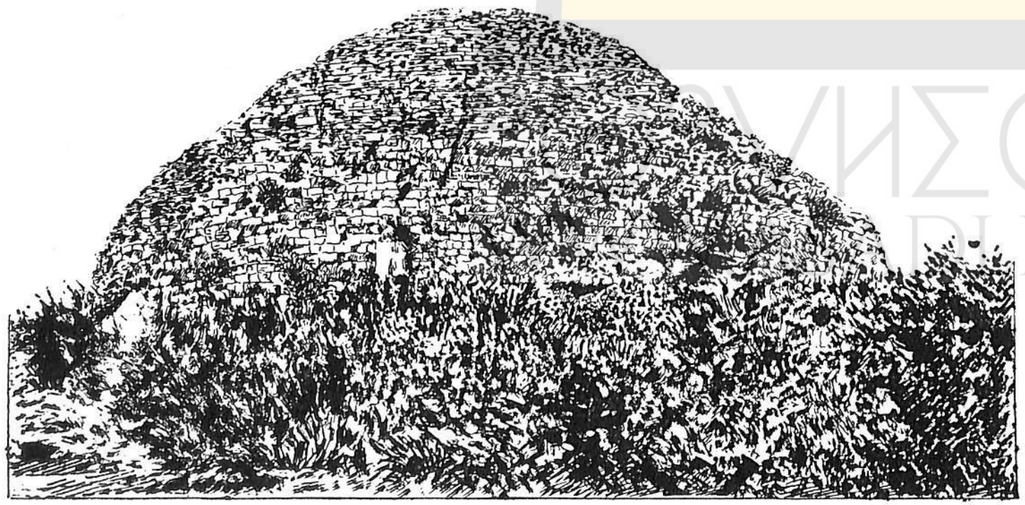

Tombeau de la Chrétienne (Tombeau de Bocchus ?)

Par l'acquisition de l' « Afrique nouvelle » et de la région de Cirta, l'étendue des possessions romaines en Afrique se trouvait quadruplée ; les décisions de César manifestaient la volonté de Rome de réaliser, à plus ou moins bref délai, la conquête et l'annexion totales de l'Afrique du Nord. Cette politique d'annexion était en même temps une politique de colonisation : César installait en Afrique comme colons des vétérans, des citoyens pauvres et chargés de famille ; il réparait en partie par là les dommages qu'avait subis l'Afrique pendant la guerre récente. Son acte le plus significatif fut de faire renaître, par l'envoi de 3.000 colons italiens, la colonie de Carthage, qui s'appela de son nom, Colonia Iulia Carthago : décidée par lui, cette mesure fut exécutée après sa mort. Il continuait ainsi la tâche vivifiante de Caius Gracchus, tout en laissant comme lui en dehors de sa colonie les terrains frappés par la malédiction de 146. La concession du droit de cité romaine aux Africains les plus riches et les plus influents était une mesure qui tendait elle aussi au même objet : la romanisation progressive de l'Afrique, sa participation croissante à la vie de l'ensemble du monde romain.

La période troublée qui suivit la mort de César ralentit ce mouvement et faillit compromettre l'œuvre du dictateur. Les luttes civiles qui déchiraient Rome et les provinces entraînèrent en Afrique des conflits armés entre les gouverneurs que désignaient les uns contre les autres les différents partis. Aux confins de la Numidie et de la Maurétanie, un prince numide, Arabion, reforma un royaume qui ne se maintint que quelques années (44-41). Des modifications durables, acquises au cours de ces événements, furent la réunion en une seule province de l'Afrique ancienne et de l'Afrique nouvelle, l'adjonction à cette province, Sittius étant mort, de la région qui lui avait été donnée par César, et la main-mise de Bocchus sur la Maurétanie occidentale : le royaume de Bocchus alla désormais de l'Ampsaga à l'Océan Atlantique. Mais le triumvir Lépide, qui occupa l'Afrique de 40 à 36, fit ce qui dépendait de lui pour contrarier l'essor de la colonie de Carthage. Il fallut la victoire incontestée d'Auguste, qui continua César avec plus de modération et de dissimulation, pour que l'Afrique trouvât définitivement son équilibre et s'orientât vers un avenir de progrès continu.

***

Quand Octave prit le nom d'Auguste (27), toute l'Afrique était sous l'autorité des Romains ; car le roi de Maurétanie Bocchus était mort en 33, et depuis cette date des préfets romains géraient provisoirement son royaume. A ce royaume de Maurétanie, c'est-à-dire à tout le pays à l'ouest de l'Ampsaga, Auguste rendit l'apparence d'un Etat indépendant, et, en 25, en donna la royauté à Juba II, fils de Juba 1er. Tout le pays à l'est de l'Ampsaga constitua la province romaine d'Afrique.

L'indépendance du royaume de Maurétanie était plus nominale que réelle. Sans doute Juba II portait le diadème royal et frappait des monnaies à son effigie ; mais, amené tout enfant à Rome, il avait été élevé dans la famille de César, et notamment par les soins d'Octavie, sœur d'Auguste ; gratifié du droit de cité romaine depuis son adolescence, versé dans les lettres latines et surtout grecques, il n'avait ni le pouvoir ni le désir d'être autre chose qu'un servi-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

teur docile de Rome et un courtisan d'Auguste. Sous la protection et pour le compte de Rome, il était chargé, en fait, d'amener à la civilisation les populations encore rudes de son royaume, et de les préparer ainsi à l'inévitable annexion. Des colonies romaines, qu'Auguste venait de créer en les peuplant de vétérans, et qui n'étaient pas soumises à l'autorité du roi, étaient plantées dans le royaume comme les jalons de cette annexion future : six sur le littoral algérien, trois à l'intérieur des terres, trois sur la côte atlantique du Maroc ; en outre, à la sortie du détroit, Tingi (Tanger) était un municipe romain, soustrait également à la domination de Juba II.

Protégé et contrôlé par Rome, Juba II régna sur la Maurétanie de 25 avant J.-C. à 23 après J.-C. Il en fut peut-être absent pendant cinq ans (de 1 avant à 4 après J.-C.), pour accompagner en Orient le jeune Caius César, héritier présomptif d'Auguste, et pour tenir en quelque sorte auprès de lui le rôle d'un mentor jusqu'à la mort prématurée du jeune prince. Si le fait était certain, il mettrait bien en lumière les liens de familiarité et de collaboration qui unissaient Juba II à l'entourage d'Auguste. Il manifesta en tout cas son attachement à la famille impériale en donnant à sa résidence favorite le nom de Césarée. De Césarée (antérieurement Iol, aujourd'hui Cherchel), il fit une ville très belle ; des architectes grecs vinrent construire les monuments ; les palais, les temples et les places s'ornèrent d'une magnifique collection de statues, choisies, avec éclectisme et avec goût, parmi les répliques des meilleures œuvres des différentes écoles grecques, ou commandées aux plus habiles sculpteurs contemporains. Le foyer d'art créé par Juba II dans sa capitale fut vivace, et les sculptures antiques rassemblées aujourd'hui au musée de Cherchel sont nettement supérieures à la moyenne des œuvres trouvées communément en Afrique.

Par la volonté d'Auguste, Juba II avait épousé Cléopâtre Séléné, fille de Cléopâtre et d'Antoine. Avec elle ce ne furent pas seulement des éléments grecs, mais aussi des éléments égyptiens qui entrèrent dans le décor et les mœurs de Césarée : la ville eut un temple d'Isis ; l'ibis, le crocodile, l'hippopotame, les symboles isiaques figurèrent sur les monnaies maurétaniennes.

Juba II, qui s'entourait de savants grecs, avait la passion de l'érudition ; il avait écrit en grec, sur toute sorte de sujets, de très nombreux ouvrages, dont aucun malheureusement ne nous est parvenu. Ses travaux de compilateur ne l'empêchaient pas d'ailleurs de faire son métier de roi. Comme jadis Masinissa en Numidie, il chercha à développer l'activité économique du pays, à transformer des pasteurs nomades en agriculteurs sédentaires ; il organisa à l'extrémité de son royaume, à Mogador, des manufactures de pourpre dont les produits étaient d'excellente qualité. Mais, inévitablement, une grande inégalité d'allure était sensible entre l'adaptation de la cour royale aux mœurs gréco-romaines et le mouvement des tribus vers la civilisation : il restait dans le royaume de Juba II bien des régions farouches, presque entièrement neuves.

Il y avait surtout, au sud du royaume maurétanien comme au sud de la province romaine, à contenir les tribus berbères qui, vivant en dehors des Etats policés, tentaient sur eux des coups de main et des razzias. En 20 avant J.-C., le proconsul Cornelius Balbus, parti de Tripolitaine, promena les armes romaines jusqu'au Fezzan, pays des Garamantes, et lia Cidamus (Ghadamès) à l'Empire romain par un traité qui devait régler les opérations commerciales ; puis il longea vers l'ouest la lisière du Sahara jusqu'à Biskra, et revint sans doute vers le nord par le défilé d'El Kantara. On groupait sous le nom de Gétules les populations de ces régions voisines du désert. Quand le souvenir de l'expédition de Balbus commença à s'effacer, les Gétules s'agitèrent de nouveau ; les troupes romaines et celles de Juba II luttèrent de concert contre eux : à la suite de succès remportés en 5 après J.-C., le proconsul Cossus Cornelius Lentulus et Juba II obtinrent l'un et l'autre les ornements triomphaux, succédané du triomphe, le triomphe même étant réservé dès lors aux membres de la famille impériale.

Les troubles les plus prolongés furent ceux que provoqua, sous le règne de Tibère, un Numide, nommé Tacfarinas, qui avait servi dans l'armée romaine, et qui se mit à la tête d'une bande de pillards nomades et de gens sans aveu. Aussi bien dans la province romaine que dans le royaume maurétanien, il saccageait et incendiait les habitations isolées, attaquait les villages et même les villes, livrait des combats parfois heureux aux troupes régulières. Il trouva des alliances parmi les tribus, notamment chez celle des Musulames, dans la partie méridionale de la province, et, à un moment, chez les Garamantes. Sa mobilité le rendait difficile à atteindre et à vaincre. Quatre proconsuls s'y employèrent successivement, avec le concours de Juba II, puis, après la mort de Juba II (23), de son fils Ptolémée qui lui succéda. Finalement Tacfarinas fut surpris dans son camp près d'Auzia (qui peut très bien être Auzia en Maurétanie, aujourd'hui Aumale), vaincu et tué. Les campagnes contre Tacfarinas avaient duré sept ans (17-24) ; mais, à vrai dire, elles avaient toujours eu moins le caractère d'une guerre véritable que celui d'opérations de police un peu difficiles.

Ptolémée, déjà du vivant de son père, avait été associé au pouvoir royal ; il l'exerça seul quand Juba II fut mort. Indolent et ami des jouissances, il ne fit pas grand' chose, une fois liquidée la révolte de Tacfarinas, et abandonna la conduite des affaires à ses affranchis. Le règne de l'empereur Tibère (14-37) s'écoula ainsi ; mais Caligula, successeur de Tibère, jugea que la Maurétanie était mûre pour l'annexion. Il y procéda avec la duplicité et la cruauté qui étaient dans son caractère : invité à venir à Rome et reçu d'abord avec honneur, Ptolémée — dont le luxe, paraît-il, excita la jalousie de l'empereur, et qui avait en outre le tort d'être le représentant de la dynastie égyptienne des Lagides — fut mis à mort au bout de quelque temps (40) ; il ne laissait pas d'héritier, et son royaume devenait province romaine. Un de ses affranchis, Aedémon, tenta de résister, dans l'extrême ouest ; on fit venir d'Espagne des troupes qui eurent raison de cette résistance, en trois campagnes (40-42) au cours desquelles les généraux romains eurent l'occasion de reconnaître le Maroc méridional et l'Atlas marocain. L'empereur Claude, en 42, organisa définitivement le pays, qui forma deux provinces, Maurétanie Césarienne et Maurétanie Tingitane ; les Maurétanies eurent dès lors une ère provinciale dont l'an 1 correspond à l'an 40 après J.-C. Toute l'Afrique du Nord, désormais, était comprise, sans déguisement ni demi-mesure, dans l'Empire romain.

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

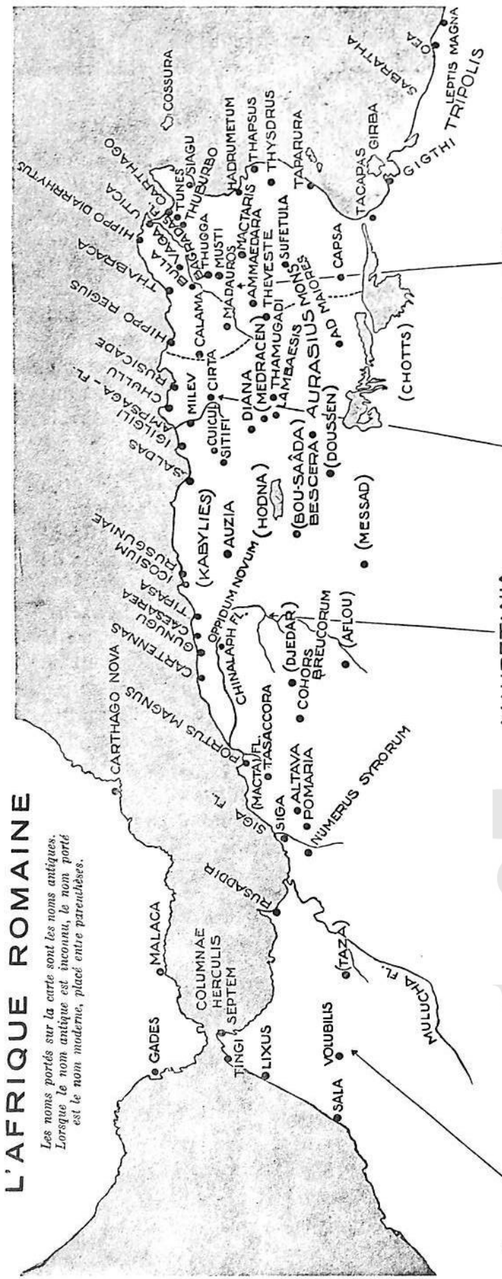

Correspondance des noms antiques et des noms modernes :

Hippo Regius	Bône	Chella (pr. de Rabat)	Sala	Mdaourouch	Madauros
Icosium	Alger	Caesarea	Cherchel	Medjerda (fleuve)	Bagradas
Iaziali	Djidjelli	Chullu	Collo	Melilla	Rusaddir
Lambaesis	Lambèse	Cirta	Constantine	Mila	Milev
Leptis Magna	Lebda (pr. de Homs)	Cuicul	Djemila	Moulouya (fleuve)	Muluccha
Lixus	Larache	Girba	Djerba	Nedroma (douar)	Ad Maiores
Mactaris	Maetar	Hadrumetum	Sousse	Oued el-Kebir (fl.)	Ampsaga
Madauros	Mdaourouch	Hippo Diarrhytus	Bizerte	Ouled-Rahia (douar)	Tipasa
Malaca (Esp.)	Malaga	Hippo Regius	Bône	Oued-Zenati	Thubursicu
Milev	Mila	Icosium	Alger	Philippeville	Rusicade
Moulouya	Henchir Mest	Iaziali	Djidjelli	Rabat	Voir Chella
Numerus Syrorum	Lalla Marnia	Lambèse	Lambaesis	Ras Dimas	Thapsus
Tripoli	Maetar	Larache (Homs)	Lixus	Sabratha	Sabratha
Duperré	Tebessa	Lebda (pr. de Homs)	Leptis Magna	Saint-Denis-du-Sig	Tasaccora
Tlemcen	Mdaourouch	Leptis Magna	Lebda (pr. de Homs)	Saint-Leu	Portus Magnus
Saint-Leu	Portus Magnus	Maetar	Mactaris	Sbeitla	Sufetula
Melilla	Rusaddir	Mdaourouch	Madauros	Sétif	Sitifi
Cap-Matifou	Rusgunia	Medjerda	Malaga (Esp.)	Sfax	Tapatura
Philippeville	Rusicade	Milev	Mila	Souk-el-Arba	Haubrumetum
Saint-Denis-du-Sig	Tasaccora	Moulouya	Mulucha (fleuve)	Souse	Thaenae
Henchir Mest	Thubursicu	Mustis	Henchir Mest	Tabarca	Thabraca
Henchir Kasbat	Thuburbo Maius	Numerus Syrorum	Lalla Marnia	Tabia (Deves)	Sia
Tagremaret	Thugga	Oea	Tripoli	Tagremaret	Colonia Iuvenalis
Hippo Diarrhytus	Tichilla	Oppidum Novum	Duperré	Takembrit	Siga
Hippo Regius	Tiddis	Pomaria	Tlemcen	Tébessa	Theveste
Utica	Tipasa	Portus Magnus	Saint-Leu	Thabraca	Tabarca
Saldas	Tlemcen	Rusadir	Melilla	Thamugadi	Timgad
Gades	Tubusuctu	Rusgunia	Cap-Matifou	Tipasa	Tipasa
Rusguniae	Tucca Terebenthina	Rusicade	Philippeville	Tlemcen	Pomaria
Lamoricière	Uchi Maius	Sabratha	Sabratha	Oea	Oea
Larache	Utica	Sala	Chella (pr. de Rabat)	Tunes	Tunes
Sétif	Vaga	Saldas	Bouzie	Tripoli	Diana Veteranorum
Sbeitla	Volubilis	Septem	Ceuta	Tunis	
Gabès	Zama	Siagu	Tebessa	Zama	
Sfax		Sicca Veneria	Le Kef		
Chélif (fleuve)		Siga (fleuve)	Tafna		
		Siga (ville)	Takembrit		
		Sitifi	Sétif		
		Sufetula	Sbeitla		
		Tacapas	Gabès		
		Taparura	Sfax		

Ad Maiores	Nécrine	Chella (pr. de Rabat)	Sala	Mdaourouch	Madauros
Altava	Lamoricière	Cherchel	Caesarea	Medjerda (fleuve)	Bagradas
Ammaedara	Haïdra	Collo	Chullu	Melilla	Rusaddir
Ampsaga (fleuve)	Oued el-Kébir	Constantine	Cirta	Mila	Milev
Aurasius mons	Aurès,	Djemila	Cuicul	Moulouya (fleuve)	Muluccha
Auzia	Aumale	Djerba	Girba	Nedroma (douar)	Ad Maiores
Bagradas (fleuve)	Medjerda	Djidjelli	Iaziali	Oued el-Kebir (fl.)	Ampsaga
Bulla Regia	Hamman Darradji	Duperré	Tebessa	Ouled-Rahia (douar)	Tipasa
Bescera	Cherchel	Gabès	Tacapas	Oued-Zenati	Thubursicu
Caesarea	Guelma	Gafsa	Capsa	Philippeville	Rusicade
Calama	Gafsa	Ghadamès	Cidamus	Rabat	Voir Chella
Cartennas	Ténès	Gouraya	Gunugu	Ras Dimas	Thapsus
Carthago	Carthage	Guelma	Calama	Sabratha	Sabratha
Carthago nova (Esp.)	Carthagène	Haïdra	Ammaedara	Saint-Denis-du-Sig	Tasaccora
Chinalaph (fleuve)	Chélif	Hamman Darradji	Bulla Regia	Saint-Leu	Portus Magnus
Chullu	Collo	Henchir Bou Ghrara	Gigthi	Sbeitla	Sufetula
Cidamus	Ghadamès	Henchir Kasbat	Thubursicu Numidarum	Sétif	Sitifi
Cirta	Constantine	Henchir Mest	Mustis	Souk-el-Arba	Thabraca
Cohors Breucorum (Aug. Dominique-Lucianus)	Tagremaret	Henchir Mest	Volubilis	Souse	Hadrumetum
Cossura	Pantelleria	Hippo Diarrhytus	Bizerte	Tabarca	Thabraca
Cuicul	Djemila	Hippo Regius	Bône	Tabia (Deves)	Sia
Diana Veteranorum	Zana	Icosium	Alger	Tagremaret	Colonia Iuvenalis
Gades (Esp.)	Cadix	Iaziali	Djidjelli	Takembrit	Siga
Gigthi	Henchir Bou Ghrara	Lambèse	Lambaesis	Tébessa	Theveste
Girba	Djerba	Larache	Lixus	Thabraca	Tabarca
Gunugu	Gouraya	Lebda (pr. de Homs)	Leptis Magna	Thamugadi	Timgad
Hadrumetum	Sousse	Maetar	Mactaris	Tipasa	Tipasa
Hippo Diarrhytus	Bizerte	Malaga (Esp.)	Malaca	Tlemcen	Pomaria
				Oea	Oea
				Tunes	Tunes
				Tripoli	Oea
				Tunis	Diana Veteranorum
				Zana	

III

L'AFRIQUE ROMAINE

Lambèse. - Arc à trois portes

Dans la province d'Afrique, Auguste avait continué l'œuvre colonisatrice de César : il avait installé des groupes de colons — soldats libérés ou citoyens pauvres — dans des villes choisies pour leur position stratégique ou la fertilité de leur terroir ; il avait notamment donné un nouvel élan à la colonie de Carthage, non seulement en y envoyant un contingent complémentaire de colons, mais en traçant le lotissement sur un plan qui, cette fois, ne tenait plus compte de la malédiction prononcée jadis, et faisait occuper par la ville romaine le sol même de la Carthage punique (29 avant J.-C.). Le passé de haine et de guerre était officiellement aboli ; et quand Virgile, dans l'*Enéide*, décrivait les Tyriens, sous les ordres de Didon, s'affairant à construire Carthage, ses vers contenaient une allusion, claire pour les contemporains, à la Carthage romaine qu'Auguste était en train de bâtir.

Il n'y avait plus rien désormais qui contrariât l'essor de la grande ville africaine, — la seule ville de l'Afrique du Nord qui ait eu, dans l'antiquité, un rayonnement universel. Sous le règne d'Auguste, et dès avant l'ère chrétienne, le gouverneur de la province d'Afrique, quittant Utique, transporta sa résidence à Carthage ; et Carthage, en même temps que le chef-lieu administratif de cette province, fut la capitale morale de toute l'Afrique du Nord, jusqu'à la fin du monde antique.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com
WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM

Lorsqu'Auguste, en 27 avant J.-C., avait partagé les provinces en deux lots, l'un qu'il gardait pour lui-même et l'autre dont il confiait l'administration au Sénat, il avait rangé l'Afrique au nombre des provinces sénatoriales. Pour gouverner la province, le Sénat tirait au sort, parmi les anciens consuls, un gouverneur, qui avait le titre de « proconsul », d'où le nom d'« Afrique Proconsulaire » par lequel la province d'Afrique est couramment désignée. Assisté de légats (au nombre de trois le plus souvent) et d'un questeur, le proconsul veillait à l'exécution des lois et des règlements, rendait la justice, faisait rentrer les impôts, ordonnançait les dépenses publiques. Sa fonction, en principe, durait un an ; il pouvait être prolongé pour une seconde année, et parfois davantage.

Mais alors que, en règle générale, les provinces dont l'empereur laissait le soin au Sénat étaient des provinces complètement pacifiées, qui ne possédaient point de garnison, l'Afrique Proconsulaire était dans une situation spéciale, car elle ne pouvait se passer d'une force armée. Elle était province frontière : au sud, elle avait pour voisins immédiats des Berbères qui n'étaient pas soumis à Rome et de la part de qui des attaques étaient possibles ; à l'intérieur même du pays romain il y avait des régions d'annexion récente, habitées par des tribus peu sûres. Les campagnes contre les Gétules sous Auguste, les brigandages de Tacfarinas sous Tibère prouvaient surabondamment que l'Afrique avait besoin d'une garnison. En fait, Auguste y avait placé une légion, la troisième légion Auguste, complétée par des corps auxiliaires. Il était anormal que le proconsul, mandataire du Sénat, eût ces troupes sous son autorité, puisqu'un des axiomes du régime impérial était que l'empereur seul avait le commandement des forces de terre et de mer, et puisque chaque légion avait à sa tête un légat de l'empereur, qu'il était peu correct de subordonner au délégué du Sénat.

Cette situation équivoque fut corrigée par Caligula dès les premiers temps de son règne (37 après J.-C.). Le légat impérial commandant la troisième légion fut désormais, en fait, indépendant du proconsul ; pour toute la partie de la province où stationnaient des troupes, il fit fonction de gouverneur, avec le titre de légat propréteur qui était le titre normalement porté par les gouverneurs des provinces impériales ; choisi, par l'empereur, parmi les anciens préteurs, il restait à la tête de ses troupes et par conséquent au gouvernement de sa région tant que l'empereur le désirait ; la durée de ce commandement semble n'avoir jamais dépassé trois ans. Dans le langage courant, on s'habitua vite à considérer cette région comme une province véritable et à la désigner sous le nom de Numidie. Elle comprenait, au nord, Cirta et le territoire qui avait été jadis celui de Sittius, puis, au sud de ce territoire, la zone frontière où se tenaient les garnisons, y compris les postes qui couvraient au sud la Tunisie et la Tripolitaine. Le légat gouverneur résidait là où étaient le camp et l'état-major de la légion, c'est-à-dire, à cette date, à Ammaedara (Haïdra en Tunisie, tout près de la frontière algérienne).

Nominalement, cette Numidie resta comprise dans la province d'Afrique ; mais le proconsul, pratiquement, n'y intervenait plus, et les affaires se réglaient directement entre l'empereur et le légat de la légion. Un procurateur, sous les ordres du légat, gérait les finances de la contrée en même temps que la trésorerie militaire. Le légat n'était tenu qu'à une déférence protocolaire à l'égard du proconsul ; en outre, il mettait à sa disposition une cohorte de la légion (environ cinq cents hommes), qui fournissait à Carthage les services de garde et d'escorte. Certains liens cultuels subsistèrent entre les villes de l'Afrique Proconsulaire proprement dite et les villes de la Numidie, comme un témoin de l'union primitive. Mais la seule force armée que le proconsul eut dorénavant sous ses ordres fut, outre la cohorte détachée par la légion, une « cohorte urbaine », troupe spéciale, comptant un millier d'hommes, qui était chargée des besognes de police à Carthage, comme d'autres cohortes du même nom en étaient chargées à Rome et à Lyon.

MARCHÉ BERBÈRE

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Aqueduc de Zaghouan

Lorsque Claude eut à régler l'administration des deux provinces de Maurétanie, il en fit deux provinces procuratoriennes, c'est-à-dire que les gouverneurs furent, non pas des sénateurs, comme le proconsul d'Afrique et le légat de la légion, mais seulement des chevaliers, avec le titre de procurateurs. Le procurateur était chargé à la fois de l'administration, de la gestion financière, et du commandement des troupes stationnées dans la province ; représentant direct de l'empereur, qui le nommait, le maintenait en place ou le changeait de poste à sa volonté, le procurateur était en quelque sorte préposé par lui à la mise en valeur d'une région neuve, où il y avait encore beaucoup à faire : c'était le cas pour les Maurétanies. Chacune des deux provinces tirait son nom de la ville chef-lieu, Césarée (Cherchel) pour l'une, Tingi (Tanger) pour l'autre. L'empereur naturellement ne s'interdisait pas, lorsqu'il le jugeait à propos, de grouper pour un temps les deux Maurétanies sous un même procurateur, ou d'y envoyer momentanément un gouverneur de rang sénatorial.

*
* *

Les successeurs d'Auguste étaient sans doute désireux de continuer ses efforts pour installer en Afrique des colons venus d'Italie, ou du moins des provinces les plus romanisées. Une grande opération d'arpentage menée sous le règne de Tibère dans le sud de la Tunisie peut avoir eu pour origine ce désir. Claude (41-54), particulièrement soucieux de développer les Maurétanies, fonda une colonie de vétérans à Oppidum Novum, « Ville Neuve », dans la vallée du Chélif (aujourd'hui Duperré), envoya des colons à Cherchel, à Tanger, à Lixus. Mais il apparut bientôt qu'il serait impossible de persévérer dans cette méthode.

Le moment où Rome achève d'annexer l'Afrique à son Empire et affirme sa volonté de la coloniser coïncide en effet, par une rencontre qui fut tragique pour les dirigeants de

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM
Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

l'Etat romain, avec le moment où la dépopulation de l'Italie se manifeste comme un fait incontestable. Ni les efforts de César ni les mesures législatives prises par Auguste ne purent enrayer un mouvement dont les causes étaient multiples et profondes : il fallut se résigner à constater que l'Italie était hors d'état désormais de fournir des émigrants en nombre appréciable. D'autre part, dans le reste du monde romain, les progrès de l'activité économique faisaient que chaque région trouvait à utiliser sur place toute sa population. On dut renoncer à faire de l'Afrique une colonie de peuplement, à poursuivre l'importation de colons non-africains telle qu'elle avait commencé au dernier siècle de la République et dans les premières années de l'Empire.

Une solution s'imposait, et les Romains l'acceptèrent délibérément : pour peupler et mettre en valeur l'Afrique, on ne pouvait avoir recours qu'aux Africains eux-mêmes. On se bornerait à leur envoyer, aussi longtemps que ce serait nécessaire, des cadres, des moniteurs, dont les préceptes et les exemples les orienteraient vers les formes romaines de l'économie, de la vie sociale et de la pensée.

La population de l'Afrique romaine est donc, dans sa masse, la population autochtone, berbère. D'Europe — ou d'Asie — sont venus les hauts fonctionnaires : mais ils étaient peu nombreux, car l'Empire, aux trois premiers siècles, a administré les provinces avec une remarquable économie de moyens, et ces hauts fonctionnaires, en outre, ne faisaient guère que passer, n'acquéraient pas en général d'attaches dans le pays. D'Europe — ou d'Asie — sont venus aussi de gros propriétaires, des négociants, des chefs d'entreprises, qui étaient plus stables : mais, si leur importance sociale est grande, ils ne représentent numériquement qu'une faible minorité. Lorsque des gens du peuple — artisans, petits commerçants — sont venus chercher fortune en Afrique, ils ont le plus souvent épousé des Africaines, et se sont trouvés vite absorbés dans la population indigène. Presque tous les habitants de l'Afrique romaine sont donc des Berbères, ralliés progressivement aux mœurs romaines. Il est difficile d'évaluer leur nombre ; on a chance de ne pas se tromper beaucoup en estimant à six ou sept millions la population qui vivait à l'époque de l'apogée de l'Empire romain entre l'Atlantique, la Méditerranée, les Syrtes et le Sahara.

***

Il y a cependant une voie par laquelle une certaine quantité d'éléments étrangers a été introduite, sous les empereurs, dans la population africaine, c'est l'armée. L'armée d'Afrique avait pour noyau la troisième légion Auguste, dont l'effectif était de cinq à six mille hommes, tous fantassins, sauf un petit groupe de cavaliers. A la légion, composée de citoyens romains, qui servaient vingt ans, étaient adjoints en Numidie des corps auxiliaires, de cinq cents ou mille hommes chacun : ailes de cavalerie, cohortes d'infanterie, ou troupes mixtes de fantassins et de cavaliers, désignées par le nom de cohortes montées ; les hommes des corps auxiliaires n'étaient pas citoyens romains quand ils entraient dans l'armée ; ils recevaient le droit de cité romaine, comme une récompense, à leur libération, après vingt-cinq ans de service. C'étaient aussi des corps auxiliaires qui formaient la garnison des Maurétanies. Le total des forces de terre stationnées en Afrique en temps normal pouvait atteindre environ trente mille hommes ; en cas de besoin, on y ajoutait temporairement des renforts prélevés sur d'autres provinces. La police de la mer était assurée par un détachement de la flotte, ayant Cherchel pour port d'attache.

L'armée se recrutait presque uniquement par des engagements volontaires. Au premier siècle, parmi les soldats de la troisième légion, beaucoup étaient des Italiens ou des

Gaulois, quelques-uns seulement des Africains. Au commencement du second siècle, c'est d'Orient (d'Asie Mineure, de Syrie, d'Egypte) que la légion d'Afrique tirait les deux tiers de ses recrues ; mais la proportion des Africains s'élevait déjà au cinquième ; le reste venait de la Gaule ou des régions danubiennes. Vingt ans plus tard, sous Hadrien (117-138), plus de la moitié des légionnaires d'Afrique sont Africains, le reste vient du Danube ou de l'Orient. Sous Antonin (138-161), la légion d'Afrique se recrute exclusivement parmi les Africains ; particulièrement nombreux sont les fils de légionnaires, nés et grandis au voisinage du camp : car si la loi interdisait le mariage aux soldats pendant le temps que durait leur service, les unions libres étaient fréquentes, et les fils qui en naissaient avaient un moyen commode de régulariser leur état civil en s'engageant lorsqu'ils atteignaient l'âge d'homme.

Les corps auxiliaires portaient les noms des peuples les plus divers : Corses, Sardes, Espagnols, Lusitaniens, Gaulois, Bretons, Sicambres, Dalmates, Pannoniens, Thraces, Syriens. Mais ces noms indiquaient seulement la région d'où provenaient les hommes qui avaient composé le corps lors de sa création ; promenés par la suite à travers l'Empire, d'une province à l'autre, ces corps ne conservaient aucune unité ethnique, et accueillaient des recrues de tout pays : nous voyons, sans quitter les troupes d'Afrique, un Lusitanien servir dans une aile de Pannoniens, un Gaulois et un Espagnol dans une aile de Thraces, un Espagnol dans une cohorte de Sicambres. A partir de 150, ces corps aussi — comme la légion, mais un peu plus tardivement — se sont recrutés le plus souvent sur place ; et il y a en outre dans l'armée d'Afrique des corps auxiliaires dont le nom même était local, corps de Maures, d'Africains, de Musulames. Ce sont dès lors les Africains eux-mêmes qui ont gardé l'Afrique pour le compte de Rome.

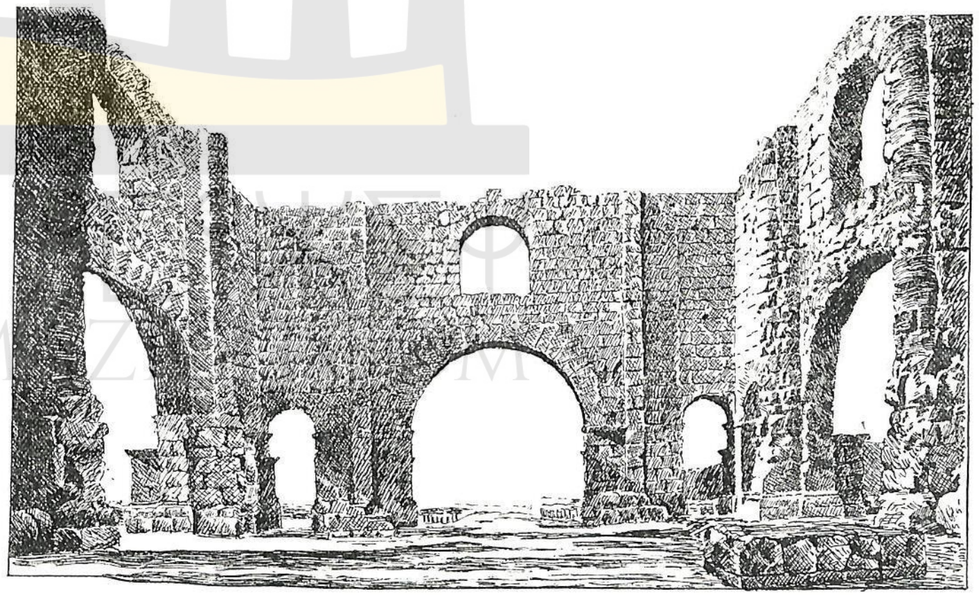

Lambèse. - Bâtiment central du camp de la légion

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Quelques corps ont conservé une physionomie spéciale : ce sont ceux que les empereurs allèrent chercher sur la lisière du désert de Syrie — en Commagène, à Chalcis, à Palmyre, à Emèse, en Osrhoène —, pour les installer aux approches du Sahara. Leur mission fut importante surtout dans la seconde moitié du second siècle et au commencement du troisième : ils apportaient, de leur pays d'origine, une aptitude précieuse à la vie des confins désertiques ; on maintint le plus possible, pour eux, le caractère ethnique du recrutement ; ils gardèrent longtemps leur armement particulier, leurs parlers sémitiques et leurs cultes nationaux.

Cette exception faite, on peut dire que le service militaire a introduit en Afrique, au premier siècle de notre ère et au début du second, un nombre qui n'est ni très élevé, ni négligeable, d'individus venus de pays divers, Européens et Asiatiques ; cette immigration est devenue, après 150, extrêmement restreinte.

Ce ne sont pas seulement, d'ailleurs, les militaires en activité de service qui ont agi en quelque mesure sur la composition et l'état d'esprit de la population africaine, mais aussi les vétérans. Jusqu'à la fin du premier siècle, les empereurs eurent recours, pour la fondation de colonies, à l'envoi de groupes de vétérans, parmi lesquels il y avait naturellement la même variété d'origine que parmi les recrues : il y a des Espagnols à Oppidum Novum, un Pannonien à Cuicul (Djemila). On renonça ensuite à ces envois officiels d'hommes encadrés, soumis à une discipline quasi-militaire. Au second siècle, quand les soldats libérés s'installent sur des terres, c'est isolément, ou bien en petites troupes que réunissent des sympathies spontanées ; ils se fixent volontiers dans la région où ils ont fait leur service, et l'Etat leur accorde gratuitement ou leur concède à bon compte un lot de culture, outre la somme d'argent à laquelle ils ont droit. En Afrique, à partir de 150, les vétérans qui deviennent colons sont donc pour la plupart des Africains ; mais leur rôle est digne d'être noté : leur aisance matérielle, leur prestige d'anciens soldats, leur expérience des choses romaines font d'eux, dans le cadre modeste où ils vivent, des manières de personnages ; ils siègent dans les conseils municipaux, sont les guides et les modèles de leurs voisins ; autour de la personne de chacun d'eux se crée un petit foyer de romanisation.

***

D'une façon générale, d'ailleurs, la tâche de l'armée d'Afrique n'a pas été strictement militaire. La diffusion, par l'exemple, de la discipline romaine et l'équipement matériel du pays ont été ses besognes de tous les jours ; les opérations de guerre furent l'exception, et il est remarquable que parmi les nombreuses épitaphes de militaires que nous possédons un très petit nombre seulement concerne des hommes tués à l'ennemi.

Séparée de Rome par la mer, l'Afrique était trop excentrique pour que ses troupes pussent jouer un rôle de premier plan lorsqu'un conflit armait les uns contre les autres des prétendants à l'empire. La crise terrible qui suivit la mort de Néron et qui se termina par l'avènement de la dynastie des Flaviens (68-69) n'eut en Afrique que des contrecoups brefs et peu graves : Clodius Macer, légat de la légion à la mort de Néron, eut des velléités ambitieuses qui se traduisirent par la frappe de monnaies à son nom et l'enrôlement d'une légion nouvelle, mais Galba se débarrassa facilement de lui en le faisant tuer par un de ses agents. Quelques mois plus tard, Lucceius Albinus, procurateur des deux Maurétanies, fut tué dans des circonstances analogues, en essayant de soutenir la cause d'Othon contre Vitellius. Quelques mois plus tard encore, c'est le proconsul Pison qui fut tué comme partisan de Vitellius, par le légat légionnaire Valerius Festus, rallié à Vespasien. Ces rivalités et ces embûches personnelles n'étaient que des agitations de surface. Lors de la crise non moins violente qui

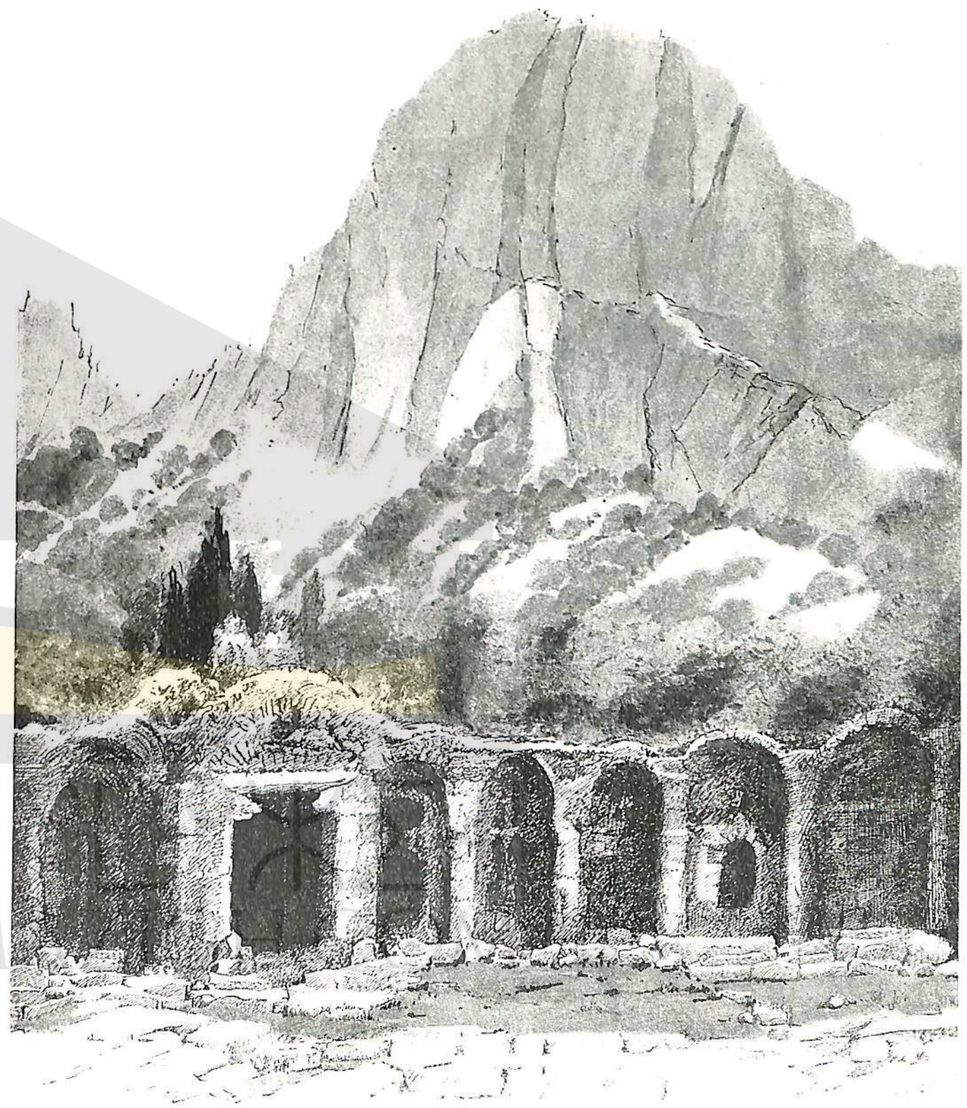

Tunisie. - Nymphée de Zaghouan

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

dans les dernières années du second siècle suivit la mort de Commode et amena au pouvoir Septime Sévère, il ne se passa rien de notable en Afrique.

A plus d'une reprise les troupes eurent à agir contre des tribus indigènes qui troublaient l'ordre, se révoltaient contre une limitation de leurs terrains de parcours, refusaient d'accepter le cadastre et l'impôt : l'extension graduelle de la domination romaine vers le sud et la réduction progressive des massifs montagneux qui à l'intérieur des provinces romaines donnaient un abri aux réfractaires rendaient inévitables ces rencontres à main armée. Mais, bien plutôt que des campagnes de guerre, c'étaient là des opérations de police, qui avaient aussi l'aspect de reconnaissances, ou même de véritables explorations. Des querelles locales entre les villes de Tripolitaine avaient permis l'intrusion des Garamantes dans la province romaine : au début du règne de Vespasien, Valerius Festus les rejeta dans leurs oasis, où il pénétra, découvrant à cette occasion un itinéraire nouveau (70). A l'est de la Tripolitaine, les Nasamons furent contraints, sous Domitien, de cesser leurs pillages (vers 85) ; sous Domitien encore (avant 96) deux expéditions romaines, par des marches de trois et quatre mois, traversèrent le Sahara et parvinrent jusqu'au Soudan. Les empereurs n'avaient point l'intention d'annexer le Sahara ; mais il était bon d'acquérir des notions sur ce qui s'étendait au delà du territoire soumis.

Deux déplacements successifs du camp légionnaire, de l'est vers l'ouest, traduisirent les progrès de la pénétration romaine : Vespasien (69-79) le transféra d'Ammaedara à Theveste, ce qui entraîna un déplacement corrélatif, vers l'ouest, de la limite entre le territoire administré par le proconsul et le territoire commandé par le légat légionnaire ; Ammaedara, désormais privée de garnison et dépendant du proconsul, reçut alors une colonie de vétérans, ainsi que la petite ville de Madauros, dans la même région. Une trentaine d'années plus tard, Trajan (98-117) transporta le camp de la légion de Theveste à Lambèse, où il resta fixé de façon durable. Theveste à son tour reçut une colonie, et fut peut-être remise à l'administration du proconsul.

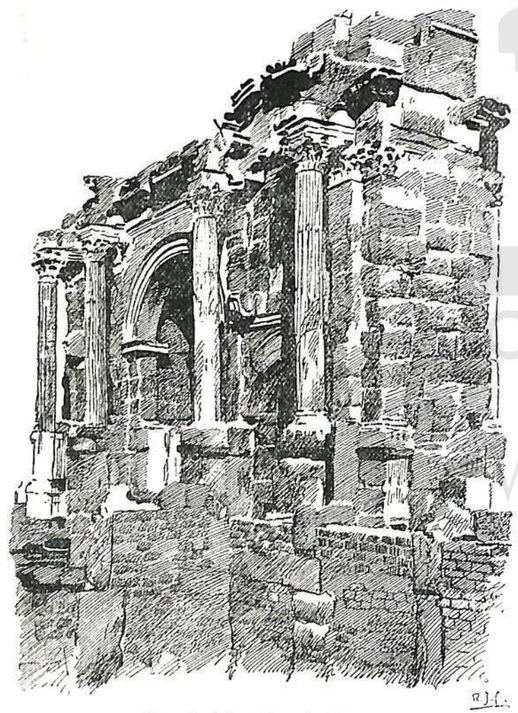

Arc de triomphe de Timgad

D'autres fondations de colonies, des ouvertures de routes furent sensiblement contemporaines de ces mesures. Nerva, prédécesseur immédiat de Trajan (96-98), avait fondé les colonies de Cuicul (Djemila) et de Sitifi (Sétif), voisines l'une de l'autre, mais situées la première en Numidie, la seconde en Maurétanie : elles amorçaient la mise en valeur du riche plateau de Sétif. Entre Theveste et Lambèse, Trajan créa, en l'an 100, la colonie de Thamugadi (Timgad) ; à l'extrême sud de la Numidie, il éleva, en lisière du Sahara, la forteresse d'Ad Maiores (près de Négrine) et construisit la route qui, longeant au sud le massif montagneux de l'Aurès, rejoignait, vers Biskra, la route venue du camp de Lambèse par le défilé d'El Kantara. Ainsi le massif de l'Aurès, centre de résistance obstinément berbère, était encerclé et surveillé par Timgad et Lambèse au nord, par Ad Maiores au sud. La tribu des Musulames, qui avait été, dans la province d'Afrique, l'élément le plus remuant et le plus difficile de la population indigène, fut cantonnée, au nord de Theveste, dans un territoire que délimitèrent minutieusement des bornes posées par les légats de Trajan.

L'empereur Hadrien fit un voyage en Afrique, en 128, pour se rendre compte de l'œuvre accomplie. Le début de son règne avait été marqué en Maurétanie par des désordres qu'un de ses meilleurs lieutenants avait réprimés. Au cours de son voyage, il inspecta les troupes, et une inscription de Lambèse nous a conservé l'allocution qu'il prononça après cette inspection. Il favorisa le développement des villes, et travailla à étendre et à consolider la domination romaine en Maurétanie. Au premier siècle, dans cette région, l'autorité romaine ne dépassait guère une frontière marquée par Aumale, par la partie de la vallée du Chélif orientée de l'est à l'ouest, et, sur le prolongement de cette vallée, par Tasaccora (Saint-Denis-du-Sig), d'où elle se rapprochait progressivement de la mer pour aboutir à Melilla : la province se réduisait en somme à une bande de terrain fort étroite, au voisinage du littoral.

Cañon dans l'Aurès

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Hadrien organisa des points d'appui qui devaient permettre d'élargir vers le sud le pays soumis.

Les mesures d'ordre eurent une assez large envergure sous Antonin (138-161) : il envoya en Afrique des renforts empruntés aux armées de Syrie, du Danube et d'Espagne ; une route stratégique traversa l'Aurès, qui s'ouvrit dès lors en quelque mesure à la civilisation romaine. Les réfractaires durent se réfugier au Sahara ; ceux de Maurétanie Tingitane gagnèrent les parties les moins accessibles de l'Atlas. Une inscription trouvée non loin d'Aflou, dans le Djebel Amour, prouve qu'en 174 Marc-Aurèle envoya dans cette région une colonne qui avait sans doute à reconnaître la contrée en même temps qu'à en surveiller la population. Sur la côte les Berbères du Rif, rebelles à la discipline romaine, se tournèrent vers la piraterie maritime, firent des razzias en Espagne, attaquèrent Cartennas en Maurétanie Césarienne ; ils furent châtiés à deux reprises sous Marc-Aurèle (161-180), une troisième fois sous Septime Sévère (193-211).

Entre Marc-Aurèle et Septime Sévère, Commode (180-192) avait mis au point et complété le réseau des fortins et des postes, aussi bien à l'intérieur des provinces que sur la frontière. Septime Sévère — d'abord seul, puis associé à son fils Caracalla —, puis (211-217) Caracalla, après la mort de son père, continuèrent les efforts de Commode ; c'est avec eux que le territoire romain atteignit la plus grande extension, et que l'organisation défensive qui le couvrait, le *limes*, prit définitivement forme : c'était, suivant les régions, soit une ligne de postes fortifiés, construits sur le passage des pistes et aux points d'eau, soit un fossé, obstacle artificiel qui facilitait la surveillance et les opérations douanières, soit un boulevard, route militaire jalonnée par des localités qu'occupaient des garnisons. Ce *limes*, en Tripolitaine, courait au sud de la falaise qui sépare la plaine littorale du plateau désertique ; il passait au sud des chotts tunisiens, puis au sud du massif de l'Aurès, atteignait au sud-ouest de Biskra l'oasis de Doussen, englobait, en passant par Bou-Saada, tout le bassin du Hodna, franchissait le Chélif et, jalonné par Cohors Breucorum, Altava, Pomaria, Numerus Syrorum (Tagremaret, Lamoricière, Tlemcen, Lalla Marnia), se tenait ensuite un peu au nord de la limite septentrionale des hauts plateaux algérois et oranais.

Au delà de Numerus Syrorum, il exista au moins pendant quelque temps une route qui, par Taza, assurait les communications terrestres entre la Maurétanie Césarienne et la Maurétanie Tingitane. Mais les seules régions vivantes de la Maurétanie Tingitane étaient la côte de l'Océan et les abords de cette côte : la voie la plus fréquentée d'une Maurétanie à l'autre était la voie maritime, par cabotage de Portus Magnus à Rusaddir, à Tingi et au delà. La frontière méridionale était à très courte distance au sud de Sala et de Volubilis, c'est-à-dire de Rabat et de Meknès.

Dans cette occupation romaine de l'Afrique du Nord, il est resté, jusqu'au bout, quelque timidité, et comme un souvenir des répugnances initiales. Les Romains n'ont jamais pris, au sud-ouest des chotts tunisiens, les pistes faciles qui conduisent vers Touggourt. Ils ont à peine mordu sur les hauts plateaux, parfaitement habitables, de l'Algérie occidentale. Sur la côte atlantique du Maroc, ils sont allés beaucoup moins loin que n'avait été Juba II. A vrai dire, il faut tenir compte du fait qu'en dehors du *limes*, des postes avancés contrôlaient les pistes venant du Sahara : il y avait plusieurs de ces postes au sud de la Tripolitaine ; des garnisons romaines se trouvaient à Cidamus (Ghadamès), et à Messad, au sud-ouest de Bou-Saada, dans les monts des Ouled-Naïl. Mais il ne semble pas que ces sentinelles lancées vers le sud aient été jamais regardées comme préparant un futur élargissement des provinces qu'elles protégeaient.

***

Les soldats, en même temps qu'ils maintenaient l'ordre et qu'ils organisaient ou gardaient le *limes*, travaillaient à donner à l'Afrique l'outillage dont elle avait besoin pour développer son économie.

L'Afrique du Nord n'a pas et n'avait pas dans l'antiquité de cours d'eau navigables, exception faite pour quelques courts tronçons des petits fleuves du Maroc. On a bien pu, en certains points (par exemple à Leptis, à Ténès), utiliser comme port l'embouchure d'un cours d'eau, mais la batellerie fluviale n'était praticable nulle part.

Un bon réseau de routes était donc plus nécessaire en Afrique que partout ailleurs. Tous les empereurs se sont employés à le créer, à le perfectionner et à l'entretenir. Et, très fréquemment, c'est par la main-d'œuvre militaire que ces travaux ont été exécutés. Beaucoup de routes ont été d'abord construites pour des raisons stratégiques, afin de permettre le transport rapide des soldats sur un point menacé. Puis, avec les progrès de la pacification, ces mêmes routes sont devenues essentiellement des organes de la vie commerciale. L'Afrique s'est trouvée posséder ainsi une route longeant la côte — immédiatement ou à peu de distance — de la Tripolitaine à la Tafna, sur plus de deux mille kilomètres ; des routes est-ouest, correspondant aux tracés successifs du *limes* ; des routes nord-sud, routes de pénétration qui reliaient les ports aux villes de l'intérieur ; enfin des bretelles, joignant entre elles les stations des routes précédentes par des itinéraires raccourcis. Chaque ville importante a été un carrefour.

L'armée a collaboré aussi aux travaux non moins indispensables qui avaient pour fin d'assurer aux citadins et aux cultivateurs des ressources en eau. Les anciens avaient tout de suite constaté les difficultés qui ont pour origine, en beaucoup de parties de l'Afrique, l'insuffisance et l'irrégularité des pluies. Ils ont lutté contre ce danger aussi ingénieusement que le leur permettaient les lacunes de leur technique ; ils avaient à leur disposition heureusement une main-d'œuvre abondante, et n'avaient à tenir à peu près aucun compte du prix de revient. On rencontre partout en Afrique, dans les campagnes et dans les villes, les vestiges de leurs travaux : puits, sources aménagées, barrages, vannes, réservoirs, canaux d'irrigation, citernes, aqueducs, fontaines ; et souvent la désolation actuelle du paysage contraste avec le décor aimable que les ruines antiques invitent l'imagination à reconstituer. Pour tracer les plans de ces travaux et en diriger l'exécution, on a dû avoir souvent recours

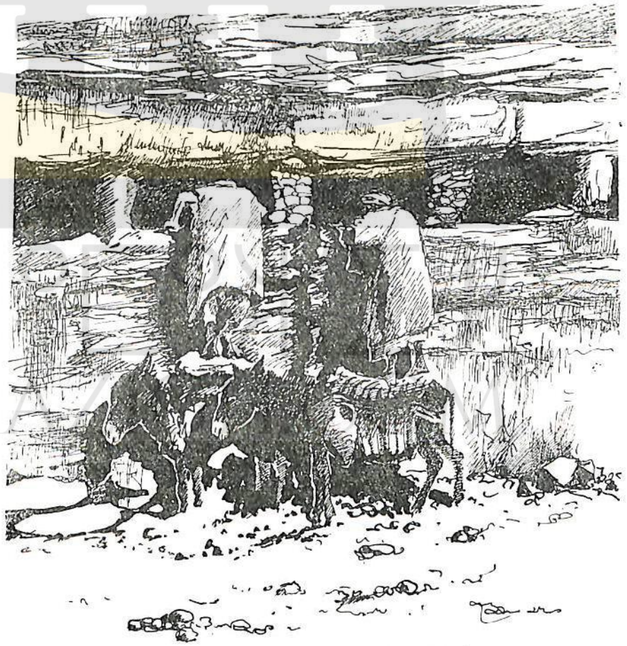

Canal d'irrigation romain (Aurès)

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

aux ingénieurs et aux arpenteurs qui servaient dans la légion, et qui s'étaient formés en Italie : cela nous est expressément attesté pour l'aqueduc de Bougie, qui, entre 137 et 152, fut construit sur les plans et sous la direction d'un spécialiste mis par le légat de la légion à la disposition de la municipalité.

Instruits à cette école, les Africains ensuite ont pu souvent se tirer d'affaire par eux-mêmes. Nous possédons un règlement d'irrigation, datant du règne d'Elagabal (218-222), qui fixe, pour un groupe de cultivateurs (arboriculteurs et maraîchers), le jour, l'heure et la durée de l'arrosage dont les terres de chacun bénéficieront. Il est vraisemblable que ces cultivateurs n'ont eu besoin de faire appel à personne pour construire, à frais communs, une prise d'eau et des canaux, et pour s'entendre sur la répartition de l'eau entre les membres de leur syndicat.

***

L'Empire romain a été une grande époque dans l'histoire du monde parce qu'il a rendu possible et régulière, dans les pays soumis à son action, l'exploitation des ressources naturelles. Comme les autres provinces, l'Afrique a été mise en valeur sous son contrôle ; la vie économique est l'aspect de l'Afrique impériale qu'il est le plus important d'évoquer.

Cherchel. - Fontaine ornée de fragments antiques

L'économie africaine est fondée avant tout, dans l'antiquité plus encore que de nos jours, sur l'agriculture. Les ressources minérales étaient restreintes (pour les anciens, ni le zinc ni les phosphates n'entrent en compte), et une partie des gisements semble n'avoir pas été exploitée dans l'antiquité. L'eau était souvent rare ; le combustible, en beaucoup d'endroits, n'abondait pas, car de tout temps il y a eu dans l'Afrique du Nord de vastes étendues à végétation pauvre ou nulle. Enfin il paraît certain que les Berbères sont mieux doués pour les travaux agricoles que pour les tâches industrielles. Pour toutes ces raisons, c'est à l'agriculture que, dans l'Afrique romaine, la grande majorité de la population employait son activité. Des industries qu'il aurait été facile de conserver ou de créer semblent avoir été volontairement négligées : il est probable que l'industrie des salaisons de poisson ne fit que végéter, et qu'on n'entretint pas les manufactures de pourpre organisées par Juba II dans son royaume ; c'est seulement à Collo et dans les Syrtes que l'on utilisa les coquillages pour la fabrication de la pourpre. Quant à l'alfa d'Afrique, il était, à la différence de l'alfa d'Espagne, très peu exploité par les Romains, qui le trouvaient trop court.

Au premier siècle de l'Empire, l'agriculture africaine était tournée surtout vers la production des céréales, et particulièrement du blé. Pline l'Ancien, dans son *Histoire naturelle*, publiée en 77, a déposé le résultat de ses lectures et des informations qu'il tirait de son expérience personnelle, car il avait été procurateur en Afrique, ou qu'il avait recueillies auprès de témoins bien renseignés : le tableau de l'Afrique qu'on peut dégager de son œuvre est

certainement, dans l'ensemble, un tableau vrai. Or il est très remarquable qu'il regarde l'Afrique comme « donnée tout entière à Cérès », comme n'ayant à se glorifier que de ses moissons, l'huile et le vin lui étant presque refusés par la nature.

L'Afrique avait déjà prouvé antérieurement et devait prouver par la suite qu'elle était très capable de produire l'huile et le vin. Si elle apparaît, aux yeux des Romains du premier siècle, comme étant presque exclusivement une terre à blé, c'est que c'est surtout du blé que Rome lui demandait. L'huile et le vin pouvaient se tirer soit de l'Italie, soit d'autres provinces, comme la Gaule méridionale, l'Espagne, la Grèce ; mais le ravitaillement de Rome et de l'Italie en blé était le problème le plus difficile, le plus angoissant qu'eussent à résoudre les fonctionnaires impériaux. On poussa donc systématiquement les Africains, soit par des prescriptions impératives, soit par des conseils officieux, soit par le jeu des tarifs fiscaux, à cultiver du blé, et il est probable que, sous les premiers empereurs, un certain nombre d'olivettes et de vignobles furent remplacés par des champs de blé. Ce résultat fut d'autant plus aisé à obtenir que dans les bonnes terres africaines — région de Sousse, vallée de la Medjerda, plateau de Sétif, vallée du Chélif, Maroc occidental — les récoltes de blé étaient excellentes, en quantité et en qualité. Dans les plaines tunisiennes surtout, phosphatées naturellement, les résultats étaient surprenants, malgré une simplicité d'outillage dont Pline s'émerveillait. Vers l'époque où écrivait Pline, la production annuelle de blé en Afrique s'élevait, au témoignage de l'historien Josèphe, à quarante millions de boisseaux, soit trois millions et demi d'hectolitres — quantité qui serait modeste dans la production moderne, mais qui, dans les proportions de l'économie antique, est élevée. C'était l'Afrique qui, avec l'Egypte, fournissait à Rome le blé, élément essentiel de l'alimentation pour les anciens; les récoltes d'Afrique étaient dirigées sur le port d'Ostie, tandis que le port de Pouzzoles recevait celles d'Egypte.

Charrue africaine de tradition antique

Outre le blé, les Africains cultivaient l'orge, qui s'accommode beaucoup mieux que le blé de terrains pauvres et médiocrement arrosés. L'orge servait à la nourriture d'une partie de la population, et aussi à l'élevage des chevaux et des mulets ; chevaux et mulets d'Afrique avaient bonne réputation à Rome ; on y connaissait depuis longtemps la valeur de la cavalerie numide.

En dehors de cela, les exportations africaines que mentionne Pline sont des spécialités dont la consommation était nécessairement assez restreinte. Le commerce le plus curieux était celui des bêtes sauvages qu'on capturait en Maurétanie et en Numidie et qui figuraient dans les jeux de l'amphithéâtre, à Rome et dans le monde romain : éléphants, ours, lions, et surtout panthères, et aussi, pour des divertissements moins dangereux, autruches et gazelles. Des marbres rares, remarquables par leur belle couleur jaune ou rose, étaient extraits des carrières de Numidie et d'Afrique, et décoraient les constructions les plus luxueuses de Rome. Un bois précieux, le *citrus* ou thuya, était employé dans l'ébénisterie de luxe, et cer-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

taines tables de *citrus* atteignaient à Rome un prix exorbitant. Les artichauts de Carthage étaient excellents ; mais la plupart devaient être consommés sur place. Les gourmets d'Italie connaissaient comme des curiosités exotiques venues d'Afrique les truffes, les grenades, les fruits du jujubier, les dattes (regardées d'ailleurs comme très inférieures aux dattes d'Orient), une certaine espèce d'olives douces ; la pharmacopée employait une plante appelée thapsia, certains escargots, certaines éponges, un sulfate de cuivre ; les fabricants de couleurs, quelques terres. Les pierres précieuses apportées par les Garamantes passaient par les ports de Tripolitaine ou par Carthage — le nom d'une des plus connues, la chalcédoine, dérive du nom grec de Carthage — pour parvenir ensuite aux joailleries de Rome. Mais seul le commerce du blé et, en seconde ligne, celui des chevaux et des mulets donnaient matière à des transactions constamment importantes.

***

Nous ne possédons pas, pour le second siècle, un tableau géographique et économique du monde romain comparable à celui que Pline l'Ancien a dessiné pour le premier. Mais les documents épigraphiques et archéologiques nous laissent percevoir l'évolution qui s'est produite d'un siècle à l'autre, et nous pouvons interpréter cette évolution à la lumière de ce que nous savons sur l'histoire générale de l'Empire.

Le second siècle est le siècle de la « paix romaine », assurée aux hommes par le gouvernement à la fois autoritaire et paternel des empereurs Antonins. Dans toute l'étendue de l'Empire chacun peut travailler avec la certitude qu'il jouira du fruit de son travail. Les communications entre les différentes parties du monde romain sont aussi régulières et aussi rapides que le permet l'outillage antique, et les produits, par la voie des échanges commer-

Huilerie de Madaure

ciaux, sont mis en commun, amenant, dans la mesure du possible, l'unification des conditions de vie et la diffusion générale du bien-être. L'inégalité entre l'Italie et les provinces tend à s'effacer : les provinces ne travaillent plus seulement pour nourrir Rome et l'Italie, mais aussi pour vivre de leur vie propre, pour développer toutes les virtualités qu'elles recèlent, pour mettre en valeur toutes leurs ressources.

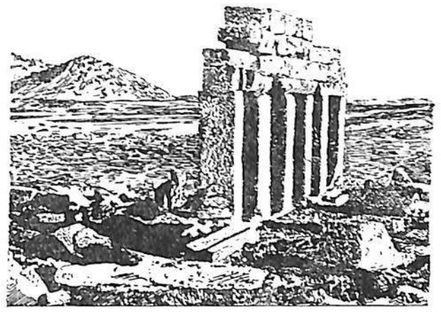

Restes d'une huilerie. - Région de Tébessa

Aussi l'inventaire des productions de l'Afrique au second siècle est-il plus long et plus varié qu'au premier ; la vie économique du pays est plus harmonieusement équilibrée. La quasi-monoculture du blé constatée par Pline a disparu cinquante ans plus tard.

De toute façon, d'ailleurs, il eût été impossible de s'y tenir : la persistance d'une même culture sur le même sol aurait épuisé la terre ; en outre, en progressant vers le sud, les Romains ouvraient à l'exploitation des terrains qui étaient peu propres aux céréales, et qui convenaient mieux à l'olivier. Les besoins de Rome, en même temps, augmentaient : ce n'était plus seulement le blé qui disparaissait de la production italienne, éliminé par les pâtures, les marais et les friches, mais aussi l'huile et le vin. Les lacunes croissantes de l'économie péninsulaire justifiaient chez les provinciaux une plus grande variété d'efforts.

Quelques grandes inscriptions, qui ont été découvertes en Tunisie de 1886 à 1906, et qui s'échelonnent de Trajan à Septime Sévère, nous renseignent sur les conditions dans lesquelles les grandes propriétés d'Afrique étaient mises en valeur, sous le contrôle de l'administration impériale. Nous voyons par là que si les céréales couvrent toujours de vastes surfaces, les empereurs favorisent aussi et cherchent à propager d'autres cultures.

La principale est celle de l'olivier. L'huile d'Afrique, au début du second siècle, n'avait pas très bonne réputation : le poète satirique Juvénal affirme, avec son exagération habituelle, que l'odeur en était assez forte pour éloigner les serpents et pour incommoder, aux bains, les voisins de ceux qui s'en frottaient le corps ; à table, elle n'assaisonnait que les mets des convives pauvres et méprisés. Il est probable que bientôt une fabrication plus soignée donna des produits meilleurs ; car peu à peu l'Afrique devint ce qu'elle fut certainement au IVe siècle, la grande productrice d'huile du monde méditerranéen, la région qui, presque à elle seule, fournissait aux autres cette denrée triplement nécessaire, puisque c'était la seule matière grasse, à peu près, qu'utilisât la cuisine antique, le seul mode d'éclairage dont on disposât en dehors des torches résineuses, et l'ingrédient essentiel pour les soins de la toilette. Les ruines des pressoirs à huile sont fréquentes en Afrique. On les trouve même dans des zones où l'olivier n'est plus cultivé aujourd'hui, comme aux environs de Sétif et dans la région de Tébessa. Dans les fouilles de Mdaourouch, elles occupent tout un quartier de la ville ; il y a des établissements (au nord de Sétif, au sud de Tébessa) où les pressoirs sont juxtaposés par dizaines, et qui atteignent les dimensions de véritables usines. C'est parce que les ruines des huileries romaines permettaient de conclure à l'enrichissement ancien du pays par l'olivier que les Français, il y a cinquante ans, ont eu l'énergie de créer les magnifiques olivettes de Sfax. Les tessons des amphores qui contenaient l'huile d'Afrique ont été retrouvés en abondance à Rome ; il s'en est rencontré aussi en Egypte.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Avec le blé et l'olivier, la troisième plante fondamentale de l'économie gréco-romaine est la vigne. Elle aussi a été cultivée en Afrique, sur tous les coteaux bien exposés. Une mosaïque de Cherchel synthétise en quelque sorte l'agriculture africaine en représentant, sur deux de ses registres, des laboureurs qui sèment du blé dans un paysage d'oliviers, et sur les deux autres des travailleurs qui façonnent une vigne. Il est difficile de dire dans quelle mesure le vin d'Afrique était vendu hors du pays ; peut-être exportait-on surtout des spécialités, comme ce vin liquoreux, le *passum*, que Pline l'Ancien connaissait déjà, vraisemblablement pour l'avoir goûté sur place. Mais il est bien probable que le vin ordinaire aussi était produit en quantité suffisante pour que, les besoins locaux une fois satisfaits, une part pût être expédiée outre-mer.

Parmi les cultures arbustives, la plus lucrative, après celle de l'olivier, était celle du figuier : elle est mentionnée dans les inscriptions qui concernent la mise en valeur des grands domaines ; il y est question en outre de la production des fèves, de celle du miel, et de l'élevage du petit bétail. Des indications complémentaires sont fournies par une inscription trouvée à Zaraï en Algérie (entre Sétif et Lambèse), et contemporaine de Septime Sévère ; c'est un fragment d'un tarif indiquant les taxes auxquelles étaient soumises les marchandises qui franchissaient la limite provinciale entre Numidie et Maurétanie Césarienne ; ce tarif mentionne, parmi les fruits, les noix (auxquelles il faut certainement ajouter les amandes) ; pour le bétail, outre les chevaux, les mulets et les ânes, il nomme les bœufs, les porcs, les brebis et les chèvres. Il est probable aussi que les dattes durent s'améliorer, en comparaison de celles que connaissait Pline, quand les Romains purent cultiver les palmeraies dans les oasis du Sud-Tunisien et dans la région de Biskra.

L'exploitation des ressources naturelles fut méthodique à partir du second siècle : les forêts d'Afrique envoyèrent à Rome du bois de charpente ; les maquis, du bois de chauffage ou du charbon de bois pour les thermes. Les eaux thermales furent fréquentées, et il n'est guère de « hammam » tunisien ou algérien qui ne possède les vestiges d'une installation

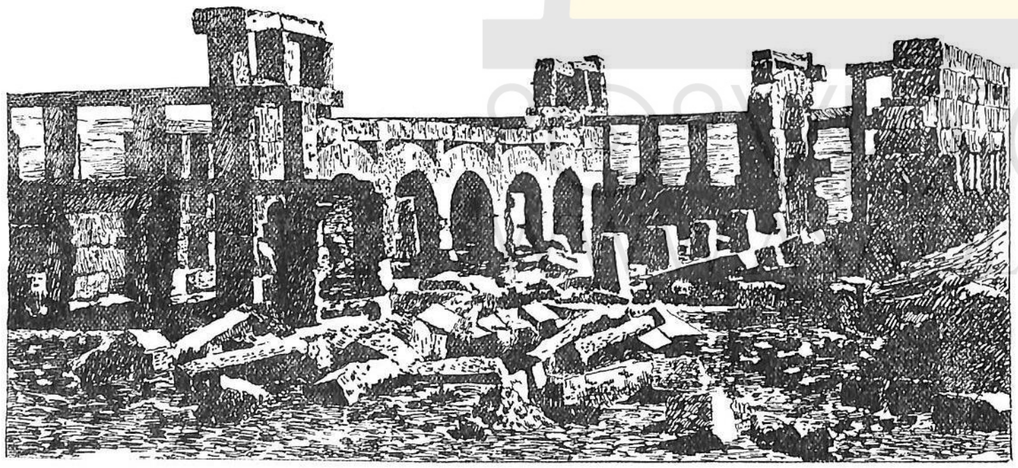

Huilerie de Henchir Brisgane, au sud de Tébessa

Transport de charbon de bois (tradition antique)

romaine. On exploita, surtout avec la main-d'œuvre des condamnés, les mines de cuivre, de plomb et de fer ; la métallurgie locale utilisait les minerais recueillis pour la fabrication d'instruments d'usage commun. Le cuir et le bois étaient employés pour des objets et des meubles de type courant ; la peau, l'os et la corne, pour de menus articles ; la laine des moutons, pour la confection de vêtements populaires. Des ateliers de poteries se formèrent, dont plusieurs connurent le succès : une fabrique de vases décorés de têtes humaines, installée dans la Tunisie centrale, répandit ses produits dans un rayon de cent ou cent cinquante kilomètres ; une fabrique de lampes, en Afrique Proconsulaire, eut des clients en Sardaigne, et même plus loin ; une autre fabrique de lampes, qui se trouvait à Cherchel, décorait ses lampes d'inscriptions qui en vantaient le bon marché : elles les a vendues non seulement en Maurétanie, mais aussi en Espagne. Mais, d'une façon générale, les objets manufacturés en Afrique ne sortaient pas d'Afrique, et les ateliers africains ne suffisaient pas à répondre aux demandes des consommateurs du pays : des matériaux de construction, des poteries et des lampes venaient d'Italie, des poteries et des vêtements venaient de Gaule, des objets en métal et des tissus venaient d'Espagne et d'Orient.

Dans ce que nous savons de l'économie africaine, un chapitre a été ouvert par des découvertes récentes, et sera sans doute précisé par les recherches à venir : c'est celui qui concerne les rapports entre l'Afrique romaine et le Sahara. On a toujours su que dès l'époque carthaginoise les caravanes ont amené jusqu'aux ports de l'Afrique du Nord les marchandises coûteuses dont nous avons déjà parlé — poudre d'or, ivoire, pierres précieuses, esclaves noirs — et dont la société riche et raffinée qui entourait les Antonins avait plus que jamais le désir. Mais ce qui n'est connu que depuis ces dernières années, c'est que des objets romains ont pénétré, le long des pistes sahariennes, très loin vers le Sud, jusqu'au Hoggar ; c'est qu'une petite colonie d'aventureux négociants romains vivait au Fezzan. Le volume du trafic qui se faisait à travers le désert était plus considérable peut-être qu'on n'était porté à le supposer ; la question des rapports entretenus indirectement par ces voies avec la lointaine Nigéria est à l'ordre du jour.

Selon toute vraisemblance, c'est vers la fin du second siècle que le chameau fut acclimaté dans l'Afrique du Nord, de façon à y être non plus une rareté et un animal de ménagerie, mais une bête de charge tenant sa place dans l'économie normale. Cette nouveauté eut, sur les rapports de l'Afrique du Nord et du Sahara, deux conséquences opposées : d'une part,

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

l'usage du chameau facilita et accéléra la marche des caravanes à travers le désert ; d'autre part, des Berbères réfractaires à la domination romaine purent, grâce au chameau, devenir de grands nomades, pillards insaisissables, qui s'enfoncèrent au delà du *limes*, dans le Sahara, imposèrent leur tutelle onéreuse aux sédentaires des oasis sahariennes, contrôlèrent et rançonnèrent les caravanes, et se maintinrent dans une indépendance farouche jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, jusqu'au jour où la conquête française les a rencontrés sous le nom de Touareg. Leur présence, en somme, empêcha les Romains de songer à tirer parti du chameau comme d'un instrument de pénétration vers le cœur du continent africain.

Ruines à Aïn Tounga

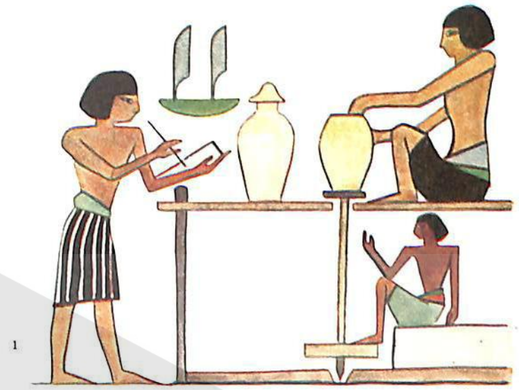

1

3

2

4

6

5

FABRICATION DE LA POTERIE

1. Les Potiers égyptiens (dessin ancien) - 2. Tourneur (Figuig) - 3. Décoration de la poterie - 4. Vernissage de la poterie - 5. La sortie du four - 6. Le marchand Kabyle

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

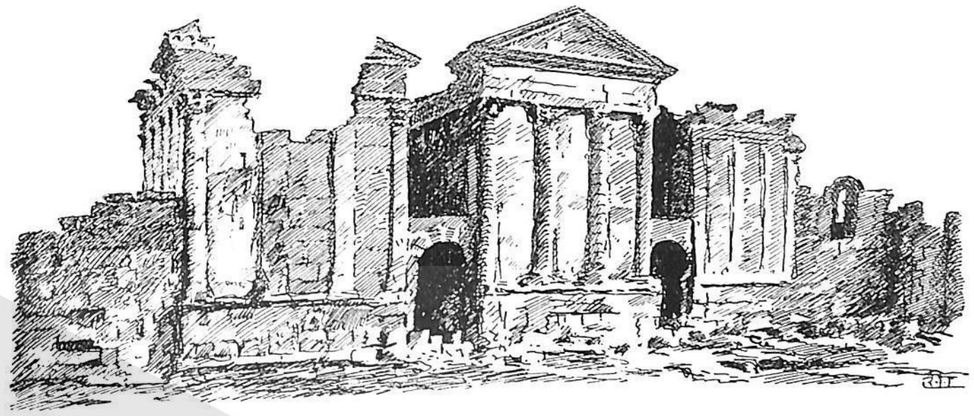

Capitole de Sbeitla

IV

LA SOCIÉTÉ AFRICAINE SOUS LES EMPEREURS

Cette activité économique n'était pas exempte d'à-coups, de crises locales, amenées par une mauvaise récolte, une épizootie, une invasion de sauterelles, un tremblement de terre ; mais dans l'ensemble et sauf les calamités exceptionnelles, l'Afrique du second siècle était prospère. Les revenus normaux étaient suffisants pour que chacun pût vivre de façon assez large, payer l'impôt sans trop de peine et, avec le produit de ses ventes, économiser, afin de s'enrichir et de mériter l'avancement social lié à l'enrichissement dans les institutions censitaires de l'Empire. Dans le monde antique, où la vie en général n'était ni douce ni facile, l'Afrique était une zone privilégiée et relativement heureuse.

Au sommet de la société étaient les gros propriétaires. Les uns n'habitaient pas l'Afrique, et n'y étaient représentés que par leurs intendants ; parmi eux était le plus gros de tous les propriétaires, l'empereur, dont des procurateurs géraient les domaines. Les autres étaient des Africains, qui habitaient dans une ville à proximité de leurs terres, ou qui, sur leurs terres même, s'étaient fait construire une magnifique demeure, avec le confort et le luxe des plus

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

belles résidences d'Italie. Quelques mosaïques nous donnent une image de ces villas somptueuses, avec leurs pièces d'apparat, leurs loggias, leurs bains, leurs écuries pour chevaux de course, leurs jardins rafraîchis d'eaux courantes, leurs parcs à gibier.

Impériaux ou privés, les grands domaines, qu'on appelait des *saltus*, étaient soit divisés en lots donnés à bail à des fermiers qui les cultivaient, soit affermés à des compagnies — composées tantôt d'Italiens, tantôt d'Africains — qui elles-mêmes les sous-louaient. Une forme usuelle de cette sous-location était le colonat partiaire, ou métayage : le colon, aidé de sa famille, vivait et travaillait sur une parcelle de la grande propriété ; il avait l'obligation de remettre à la compagnie une part déterminée de la récolte, et aussi d'accomplir au profit de la compagnie un certain nombre de journées de prestation ; en échange, il avait le droit de rester, sans pouvoir être évincé, sur la terre qu'il cultivait, et de transmettre sa tenure à ses ayant-droits. Des édits impériaux favorisaient particulièrement les colons qui mettaient en valeur des parcelles incultes, ou retombées à l'abandon après un essai de culture ; et, dans l'intérêt de la prospérité publique, ces édits n'hésitaient pas à limiter, contrairement à l'esprit général de la législation romaine, les droits des propriétaires.

Voisins de ces grandes propriétés étaient de petits propriétaires, exploitant soit par eux-mêmes, soit par fermiers : malgré les progrès menaçants de la grande propriété, des *latifundia*, dont le danger était apparu dès les premiers empereurs, les petits propriétaires n'ont jamais été éliminés de l'économie africaine. Venaient ensuite les fermiers, les colons partiaires, puis les ouvriers agricoles, hommes libres qui louaient leurs bras soit à l'année, soit dans les périodes de grosse besogne ; beaucoup d'entre eux n'avaient pas de domicile fixe, et circulaient d'une exploitation à l'autre. A côté d'eux travaillaient des esclaves ; entre les uns et les autres la différence était plus grande en théorie qu'en pratique, car les uns et les autres avaient à peu près le même genre de vie ; du jour au lendemain, d'ailleurs, l'affranchissement pouvait faire passer l'esclave dans la catégorie des ouvriers libres.

Au surplus, les cloisons étanches n'existaient nulle part entre ces diverses classes : le petit propriétaire pouvait être en même temps fermier sur la terre d'autrui, ou bien associé d'une compagnie fermière, ou au contraire colon partiaire sur un grand domaine voisin de son petit champ ; le journalier libre se muait aisément en colon partiaire.

Ceux des Africains qui ne vivaient pas directement de la terre en vivaient indirectement : commissionnaires, armateurs et marins qui assuraient les échanges entre l'Afrique et les autres régions ; industriels, artisans et commerçants qui avaient pour principaux clients les agriculteurs ; hommes de loi à qui l'esprit procédurier des Africains procurait beaucoup d'affaires, au point que l'Afrique était, dit Juvénal, « la nourrice des avocats ». Il était rare, d'ailleurs, qu'une fortune de quelque importance fût purement mobilière : tout bourgeois acquérait des terres, ou tout au moins des parts dans l'exploitation des grands domaines, afin de donner à sa position sociale l'assise solide de biens fonciers.

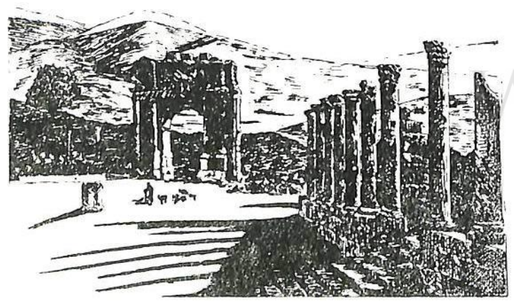

Djemila. - Arc de triomphe et forum

***

La situation juridique des Africains admettait — si nous laissons de

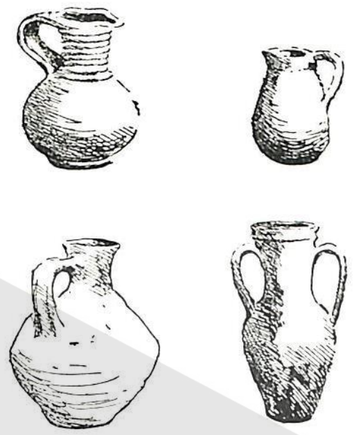

Poteries romaines

côté les esclaves qui juridiquement n'existaient pas — trois échelons : la qualité de pérégrin, celle de Latin, celle de citoyen romain.

Le pérégrin, « l'étranger », portait encore dans sa condition la marque de la conquête qui, en la personne de ses ancêtres, l'avait livré jadis à la discrétion des Romains. Il ne possédait, théoriquement, qu'à titre précaire ; il n'avait dans ses rapports avec les Romains ni le droit de mariage, ni le droit de « commerce », ou droit d'acquérir d'eux des immeubles ; il était régi par la coutume locale ; il ne pouvait accéder aux classes dirigeantes de la société.

Le Latin (ce nom rappelait que telle avait été, dans le passé, la condition des habitants du Latium) était régi, en matière civile, par les lois romaines, avait à l'égard des Romains le droit de commerce et le droit de mariage, mais n'avait pas de droits politiques : cela signifiait d'abord qu'il n'avait pas le droit de suffrage, infériorité sans importance pratique du moment que, sous l'Empire, et surtout en province, il n'y avait pas de comices généraux ; mais cela voulait dire aussi qu'il était inapte aux fonctions d'Etat ; de même, il lui était impossible de servir comme légionnaire.

Le citoyen romain, en quelque point de l'Empire qu'il fût né et qu'il résidât, avait, comme un Romain de Rome, la plénitude des droits civils et politiques ; il avait certaines garanties en matière pénale ; il était apte à remplir des fonctions publiques, et le libre choix de l'empereur pouvait le faire entrer dans les ordres privilégiés auxquels étaient confiés les postes de commandement, ordre équestre et ordre sénatorial.

La même hiérarchie existait pour les agglomérations que pour les individus. Parmi les communes ou « cités », *civitates*, qui étaient les unités élémentaires, les cellules composant chaque province romaine, les unes étaient pérégrines, les autres latines, les autres romaines. Les cités pérégrines (dites aussi « stipendiaires », « soumises au tribut ») étaient administrées suivant les traditions indigènes ; les cités latines et les cités romaines avaient des institutions qui étaient la réplique en petit des institutions de Rome, un conseil municipal ou conseil des décurions qui correspondait au Sénat romain, des duumvirs qui correspondaient aux consuls, des édiles et des questeurs qui avaient, dans le cadre municipal, les mêmes attributions que leurs homonymes romains. Questeurs, édiles et duumvirs étaient élus par l'assemblée du peuple ; la liste des décurions était arrêtée tous les cinq ans par les duumvirs, qui cette année-là s'appelaient « duumvirs quinquennaux » et jouaient le rôle de censeurs. La marque caractéristique des cités latines était que ceux de leurs citoyens qui étaient appelés, soit à occuper les magistratures municipales, soit même simplement à siéger au conseil des décurions, devenaient de droit citoyens romains. On distinguait encore, parmi les cités latines et parmi les cités romaines,

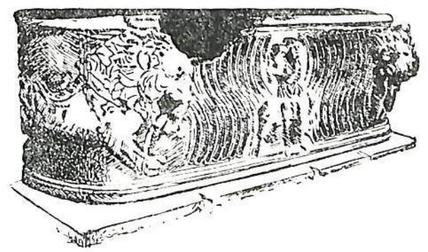

Tipasa, sarcophage

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

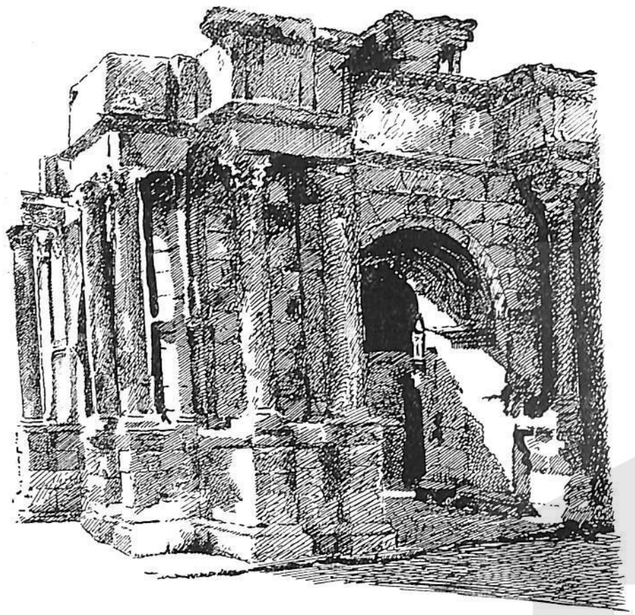

Arc de Tébessa

des municipes et des colonies, celles-ci étant regardées comme supérieures à ceux-là : en théorie, un municipe est une ville provinciale élevée par un bienfait de Rome au-dessus de sa condition originelle ; une colonie est une émanation de Rome ou de l'Italie, un groupe de citoyens détaché au delà des mers sans que ce transfert lui ait rien fait perdre de ses droits propres.

Le statut de l'individu était déterminé, en principe, par celui de la cité à laquelle il appartenait : on était pérégrin dans une cité pérégrine, Latin dans une cité latine, Romain dans une cité romaine. Mais les empereurs pouvaient toujours conférer à un homme, par une faveur personnelle, un statut supérieur à celui du groupe, créer des Latins et des Romains dans une cité pérégrine, des Romains dans une cité latine ; et pour les magistrats (ou, dans les cas les plus favorables, les décurions) des cités latines, cette promotion, ainsi qu'il vient d'être dit, était de droit. Comme la qualité de latin ou de citoyen romain passait du père aux enfants, il y avait dans chaque cité pérégrine ou latine un certain nombre de familles rangées dans une catégorie supérieure à celle de la masse de leurs concitoyens.

Si l'on veut que cette hiérarchie soit parfaitement intelligible, il faut admettre qu'elle n'était pas seulement juridique, mais fiscale, pour les individus comme pour les cités. Un immeuble sis dans une cité latine devait être, à valeur égale, plus imposé que dans une cité romaine, et moins imposé que dans une cité pérégrine. A fortune égale, un Latin devait être plus imposé qu'un citoyen romain, un pérégrin plus imposé qu'un Latin. Les obligations de chaque contribuable devaient être déterminées en tenant compte et de son statut personnel et du statut des communes où il avait des biens. On ne s'expliquerait pas, en dehors de cette hypothèse, les peines prises par les individus et par les groupes pour être élevés à une catégorie supérieure.

Grands thermes de Thuburbo Maïus

Cet échelonnement des conditions déterminait en effet, dans toute la population provinciale, un désir d'avancement, et un vif sentiment d'émulation ; chacun faisait effort pour être promu à une condition supérieure à celle de son père ou de son voisin, et les efforts n'auraient pas été si ardents ni si universels s'ils n'avaient ouvert la perspective d'avantages matériels, intéressants pour tout le monde, en même temps que celle d'avantages moraux, auxquels l'élite seule pouvait être sensible. Le meilleur titre à l'avancement était de donner à Rome des gages de loyalisme et de dévouement, de collaborer efficacement à l'œuvre romaine : ainsi la hiérarchie sociale était le moyen le plus puissant que Rome eût imaginé pour s'assurer, dans l'administration et la mise en valeur de l'Afrique, le concours des Africains.

Thermes d'Hippone

Dans les villes où des fouilles prolongées nous ont livré d'abondants documents épigraphiques, il arrive que nous puissions suivre tantôt l'ascension par étapes d'une communauté, tantôt celle d'une famille. Une tribu indigène, laissée d'abord sous les ordres de son chef héréditaire, prend peu à peu forme d'agglomération stable, se construit des maisons en matériaux durables, à la romaine ; elle reçoit le statut de municipe latin, puis romain ; au terme de l'évolution elle obtient — sans que l'empereur ait besoin d'y envoyer réellement des colons — le titre honorifique et avantageux de colonie. Le chef pérégrin d'une famille indigène a un fils qui parvient au droit latin et qui porte un nom partiellement latinisé, un petit-fils qui est citoyen romain et dont le nom ne se distingue plus du nom d'un Romain authentique ; à la génération suivante, le représentant de la famille est parfois élevé au rang de chevalier ; le fils ou le petit-fils de ce chevalier est parfois sénateur. Un appel d'air, venu d'en haut, élève peu à peu vers les couches supérieures de la société l'élite de la population africaine, et permet à Rome de renouveler, grâce à l'apport des provinciaux, son personnel dirigeant, usé et stérilisé assez vite par l'exercice même de sa fonction de direction.

Une autre distinction était à faire, dans l'ensemble de l'Afrique comme dans l'ensemble du monde romain, entre les villes et les campagnes, entre les citadins et les ruraux. Dans l'esprit des anciens, une collectivité humaine n'est vraiment achevée que quand elle forme une agglomération urbaine, quand elle se traduit physiquement par une masse continue d'édifices publics et de constructions privées, moralement par l'organisation d'un régime municipal. La population éparse à travers les campagnes, dans des habitations isolées, des hameaux ou des villages, vit à un stade inférieur ; elle est moins favorisée matériellement et moins estimée que la population de la ville ; elle lui est subordonnée administrativement. Dans chaque cellule communale, l'agglomération urbaine, qui est le centre, commande, et la campagne ne peut que suivre les ordres reçus ; fréquemment

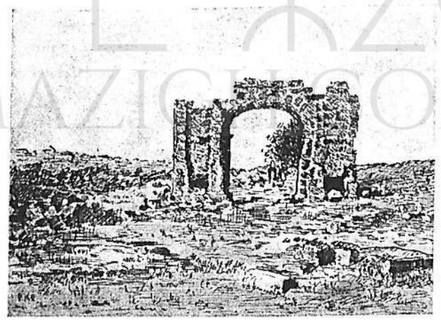

Announa

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Médaillon de caractère militaire trouvé à Thamucida (Maroc)

le statut juridique des campagnards est inférieur d'un degré à celui des citadins, et, par exemple, dans un municipe latin, les habitants du terroir rural sont pérégrins.

De là, chez les habitants des campagnes, des efforts assidus pour devenir citadins, soit en acquérant personnellement les moyens de s'établir à la ville, soit en faisant en sorte que leur village s'agrandisse, s'embellisse, se munisse des organes de la vie urbaine, et finisse par être officiellement reconnu comme une ville. Un trait essentiel de l'œuvre romaine en Afrique a été la multiplication des villes : romanisation et urbanisation allaient de pair. L'Afrique ne contenait qu'une seule grande ville au sens moderne de l'expression, comptant plus de cent mille habitants, Carthage ; parmi les autres villes, quelques-unes seulement groupaient plusieurs dizaines de milliers d'habitants ; la plupart en avaient sans doute quelques milliers. Mais toutes possédaient les instruments de la vie publique, lieux de délibération et de réunion, temples, services collectifs d'approvisionnement et d'hygiène ; toutes avaient, dans leur cadre limité, une vie autonome : l'assemblée des citoyens élisait les magistrats ; les magistrats jugeaient les contraventions, les menus délits, les affaires civiles jusqu'à une certaine importance ; le conseil des décurions gérait les finances municipales. Ces finances étaient puissamment aidées par les libéralités des citoyens riches, qui, appelés aux magistratures, suivant une tradition quasi-héréditaire, par les votes dociles de leurs compatriotes, contribuaient de leurs deniers, en échange, à l'aménagement et à la décoration de leur cité. Les sommes données ou léguées par eux formaient une bonne part du budget municipal.

Victoire ailée de Constantine, bronze

Tête de jeune Berbère, marbre (Musée de Rabat)

C'est dans les familles de cette bourgeoisie que les empereurs recrutaient les nouveaux chevaliers dont ils avaient besoin pour occuper les fonctions d'Etat : préparés aux affaires par l'exercice des magistratures locales, habitués à tenir compte de l'intérêt général, appuyés sur une solide aisance et sur la confiance de leurs concitoyens, ces bourgeois provinciaux devenaient sans peine les bons serviteurs de l'Etat, les commis fidèles des empereurs.

L'Afrique présentait donc ce caractère que la presque totalité de sa population vivait du travail des champs, et que cependant une partie sans cesse croissante de cette population habitait des villes. Ce type de peuplement se rencontre d'ailleurs, de nos jours encore, en plus d'une région d'Europe : en Italie méridionale, en Sicile, en Andalousie. Dans l'Afrique du Nord, il n'était pas commandé par des raisons de sécurité les faits

Musti

de banditisme semblent avoir été rares au siècle des Antonins. Cette tendance au groupement urbain se rattachait aux conceptions sociales qui viennent d'être exposées. Beaucoup de citadins, sans doute, allaient chaque jour sur leurs terres, au prix d'une promenade qui pouvait être assez longue ; d'autres y passaient, dans une chaumière campagnarde, ou sous la tente, ou dans un chariot, hutte montée sur roues, les périodes de gros travail ; d'autres partageaient l'année entre leur maison de ville et leur villa rustique.

Le chien de Volubilis, bronze

Ainsi deux mouvements, solidaires l'un de l'autre, entraînaient la population de l'Afrique vers la fusion dans la cité romaine et vers la réunion en agglomérations urbaines. Il va de soi que ces mouvements ne pouvaient arriver à terme qu'après de longs efforts, répartis sur de nombreuses générations. La direction de l'évolution était constante, mais la cadence ne pouvait en être rapide. L'histoire de l'Afrique romaine est la somme d'innombrables actions anonymes, d'obscurs travaux accumulés, jour après jour, pour défricher la brousse, assécher le marais, créer des plantations, amasser patiemment des économies. Beaucoup n'ont pas réussi à réaliser le pécule qui leur aurait permis de s'élever au-dessus de leur condition primitive. Beaucoup sont morts à la peine, tués

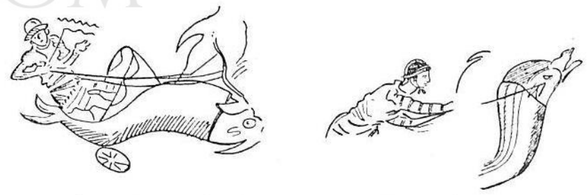

Deux fragments d'une mosaïque humoristique : Course aquatique de chars (Sfax)

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

par la fièvre ou par les fauves, ou par des conditions de vie trop dures ; les épitaphes d'enfants et d'adolescents sont nombreuses dans nos recueils d'inscriptions. Une fraction seulement de la population africaine, à la fin du second siècle, était arrivée à participer pleinement à la civilisation romaine, à s'inscrire dans les cadres matériels et moraux de la société impériale. Pour que l'œuvre de romanisation pénétrât dans toutes les couches de la population africaine et dans tous les replis du pays, il aurait fallu que cinq ou six générations de paix et de prospérité prolongeassent le siècle des Antonins.

***

Dans les sphères atteintes par la romanisation, l'empreinte de Rome était profondément marquée.

Quiconque tenait une place dans la vie officielle des provinces africaines parlait latin. Les Romains n'avaient rien fait contre les langues parlées en Afrique avant leur conquête, libyque et punique : mais ils les avaient ignorées, comme ils ignoraient tout ce qui n'était pas le latin et le grec. Le petit peuple des campagnes, et même des villes, continuait à parler libyque ou punique ; une assez forte proportion des inscriptions libyques parvenues jusqu'à nous ont été gravées à l'époque romaine, dans des cimetières de village ou de forêt ; dans une ville ancienne comme Leptis, des inscriptions monumentales en langue punique ont encore été gravées sous les premiers empereurs. Mais à ces langues préromaines, réduites en fait, au second siècle, à l'état de patois et bonnes pour les entretiens familiers, se superposaient dans les classes moyennes ou élevées — parmi les hommes, naturellement, plus encore que parmi les femmes — la connaissance et l'usage du latin ; beaucoup d'individus étaient bilingues ou trilingues. Dans les administrations, dans les actes publics, devant les tribunaux, dans les écoles, le latin seul était employé. On parlait latin, le plus souvent, avec un accent provincial, on commettait certaines fautes, toujours les mêmes, que pourchassaient les grammairiens, les vers qu'on se risquait à écrire étaient parfois boiteux : mais enfin, c'était du latin, et de ce point de vue la situation n'était pas différente en Afrique de ce qu'elle était en Espagne et en Gaule. Des particuliers généreux et parfois des municipalités rétribuaient des maîtres d'école ; d'autres vivaient du prix de leurs leçons. A Cherchel, à Cirta, à Carthage, en Tripolitaine, ce n'étaient pas seulement les études latines qui étaient florissantes, mais aussi les études grecques, et les conférenciers trouvaient des auditoires pour l'une et l'autre langue. Carthage avait des cours très renommés et très fréquentés, équivalant à peu près à ce que fut au moyen âge une université.

Buste de l'Afrique personnifiée, bronze

La même assimilation et la même superposition s'étaient produites en matière religieuse. Les vieux cultes naturistes, autochtones en Berbérie, étaient toujours célébrés, auprès des sources, des arbres séculaires, dans les grottes, sur les sommets, tantôt officiel'ement, avec le concours des magistrats municipaux, tantôt sous la forme de pratiques magiques et de superstitions populaires. Des ex-votos en langue latine étaient offerts à des divinités africaines dont ces textes nous révèlent les noms étranges, seule chose que nous connaissions d'elles. Les divinités

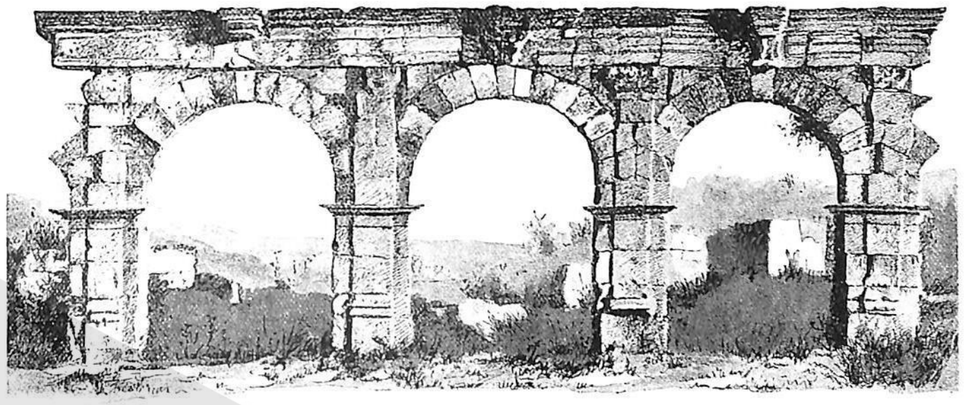

Portique de palais à Volubilis

puniques, adoptées par les Berbères, continuaient à être honorées : le Baal carthaginois était appelé par les Romains Saturne, sa compagne Tanit était *Caelestis*, la déesse Céleste ; sous ces étiquettes nouvelles ils avaient conservé d'innombrables dévots, surtout dans les classes modestes. Dans un temple de Tunisie, près de Siagu, on vénérait à l'époque romaine de grandes statues de terre cuite qui étaient leurs images, et qu'accompagnait la statue d'un Génie féminin à tête de lion, représentant la Terre d'Afrique.

Toutes les divinités du panthéon gréco-romain avaient été accueillies sans résistance : non seulement Cérès et sa fille, immigrées dès l'époque carthaginoise, mais Jupiter, Junon et Minerve, trinité protectrice de Rome, Mars, Apollon, Diane, Mercure, dont les artisans et les commerçants plaçaient volontiers l'image dans leur atelier ou leur boutique, Bacchus, en l'honneur de qui se réunissaient des confréries d'initiés, Vénus, la Terre, la Fortune, Neptune, dieu des sources et des fleuves aussi bien que des mers, Pluton, Vesta, Hercule et Esculape, chez lesquels les souvenirs de dieux carthaginois se mêlaient à la notion des dieux classiques. Les êtres de raison que multipliait la piété romaine recevaient aussi les vœux et les offrandes : la Concorde, la Bonne Foi, l'Abondance, le Courage, le Génie du municipe, de la colonie, de la légion ; dans les bureaux de l'administration domaniale, à Bône, un autel était dédié au Génie des greniers. Enfin, emportés par le courant général qui entraînait les Romains vers les religions orientales et leurs cultes mystiques, les Africains avaient reçu des Romains, dès la conquête, le culte cappadocien de Bellone, le culte phrygien de Cybèle ; sous l'Empire ils s'initièrent au culte des divinités égyptiennes, à celui de la Déesse Syrienne, au culte perse de Mithra ; les soldats venus d'Orient apportèrent en Numidie et en Maurétanie les dieux de Palmyre et d'Arabie. Une très large tolérance, fondée sur le sentiment que l'homme agit prudemment en honorant sous tous les noms et sous tous les aspects l'élément divin partout présent dans le monde, faisait que toutes ces religions se juxtaposaient et se conciliaient dans la même ville et, pour mieux dire, dans l'âme du même individu.

Une place à part doit être donnée à une institution politique autant que religieuse, le culte impérial. Dans presque toutes les villes s'élevaient des autels ou des temples où l'on faisait des sacrifices et des prières en l'honneur de la déesse Rome, des empereurs divinisés après leur mort, et de l'empereur vivant, vénéré moins dans sa personne que comme revêtu

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

du caractère sacré qu'exprimait le nom d'« Auguste ». Les premiers empereurs avaient hésité à accepter que des honneurs divins leur fussent rendus ; puis ils avaient compris qu'il y avait là un moyen de renforcer et au besoin de créer le loyalisme des provinciaux, en les amenant à le proclamer solennellement dans des cérémonies périodiques. Le prêtre municipal de ce culte portait le nom de « flamine », et, dans la plupart des villes d'Afrique, après avoir exercé cette prêtrise pendant un an, il en gardait comme l'honorariat avec le titre de « flamine perpétuel ». Au-dessus de ce culte municipal était le culte provincial qui rassemblait tous les ans, à date fixe, dans la capitale de la province, les délégués de toutes les villes, chargés de célébrer la religion impériale au nom de la province et aux frais d'une caisse commune. Pour la province d'Afrique Proconsulaire, ce culte reçut sa forme définitive peu après 70 ; en Maurétanie, il a dû exister dès la création des provinces. Les délégués, dont la réunion formait le « concile » de la province, élisaient parmi eux le prêtre de la province, chargé de présider aux cérémonies du culte et aux jeux qui en étaient l'accompagnement nécessaire. Ce sacerdoce provincial était la plus haute dignité à laquelle pût prétendre, dans sa province, un membre de la bourgeoisie municipale ; il la portait un an, et cette distinction lui imposait de lourdes dépenses, mais il en restait honoré pour toute sa vie. En fait, le « concile » ne s'occupait pas seulement de célébrer les fêtes rituelles ; il délibérait aussi sur les intérêts temporels de la province, se félicitait ou se plaignait de l'administration du gouverneur ; le prêtre de la province apparaissait comme le porte-parole et le représentant de ses compatriotes auprès de l'empereur, à qui étaient transmises les félicitations ou les plaintes.

***

La pénétration de la civilisation romaine dans l'élite de la population africaine a permis à des Africains, Berbères de race, d'accéder aux postes les plus en vue de la société impériale.

Il est bien remarquable que dans la littérature latine du second siècle, deux Africains soient aux premiers rangs : Fronton, de Cirta, et Apulée, de Madaure. L'un et l'autre ont reçu une éducation grecque et latine très complète. Fronton, qui fut le précepteur de l'empereur Marc-Aurèle, a la culture encyclopédique des rhéteurs de son temps, leur subtilité, leur goût pour les raffinements de forme, pour les phrases bien faites et un peu vides ; il donnait au public ce que le public désirait, et son succès a été éclatant. Apulée, plus original, plus vigoureux, a promené sa curiosité à travers toutes les philosophies et toutes les religions, et sa prose est d'un grand artiste. Lui aussi a été une des gloires de son époque, et ses concitoyens de Madaure étaient très fiers de lui. Ces deux figures suffisent pour indiquer la place de l'Afrique dans le monde intellectuel du second siècle ; on pourrait, au-dessous d'elles, en grouper plusieurs autres ; il convient de dire au moins que Salvius Julianus, le grand jurisconsulte qui fut le collaborateur d'Hadrien, était lui aussi un Africain.

D'autres Africains ont fait dans les fonctions publiques des carrières utiles ou brillantes. Dès le règne de Titus (79-81), un Africain, Pactumeius, originaire de Cirta, parvint au consulat. Au second siècle, le Maure Lusius Quietus fut un des meilleurs lieutenants de Trajan ; Lollius, des environs de Cirta, fut préfet de Rome ; Antistius Adventus, de la petite ville de Thibilis (aujourd'hui Announa, entre Constantine et Guelma), fut consul et chargé d'importants commandements ; son frère Burrus, consul aussi, devint le gendre de Marc-Aurèle, et acquit assez d'influence pour que Commode crût devoir le mettre à mort, comme suspect d'aspirer à l'empire ; un autre Africain, Tullius, commanda l'armée d'Espagne. De nombreux chevaliers d'origine africaine ont été officiers, et procurateurs dans les divers services de l'administration impériale ; plusieurs ont atteint les plus hautes fonctions de l'ordre équestre.

Capitole de Dougga

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

La suprême conquête fut réalisée en 193, quand un Africain, Septime Sévère, devint empereur. Il était de Leptis en Tripolitaine, et sa famille était très attachée à l'Afrique, bien que son grand-père, dès la fin du premier siècle, se fût fait à Rome une bonne réputation d'orateur. Après une belle carrière d'administrateur et de soldat, Septime Sévère arriva, grâce à son énergie et à l'affection de ses troupes, à la pourpre impériale, triomphant de rivaux parmi lesquels il y avait un autre Africain, Clodius Albinus, de Sousse. Les dix-huit ans que dura son règne (193-211) furent un moment important dans l'évolution des institutions romaines : il diminua de façon décisive le rôle du Sénat, aristocratie censitaire et pratiquement héréditaire, et grandit celui des hommes nouveaux, issus de l'armée ou des emplois administratifs. De son mariage avec une Syrienne sortit une dynastie, dont trois membres régnèrent après lui : Caracalla (211-217), Elagabal (218-222), Sévère Alexandre (222-235). Entre Caracalla et Elagabal s'insère (217-218) le court règne d'un usurpateur, Macrin, le premier empereur qui n'ait pas été choisi parmi les sénateurs : il est significatif que Macrin aussi ait été un Africain, un chevalier originaire de Cherchel.

***

Une décision de Septime Sévère rompit tout lien administratif entre le ressort du proconsul et le ressort du légat, entre l'Afrique Proconsulaire et la Numidie, qui eut désormais une existence officielle, comme province à part, comprise dans le nombre des provinces impériales. Cela ne changeait rien à la situation de fait établie depuis Caligula, et la transformait simplement en état de droit.

Une mesure plus importante, mais qui, elle aussi, était surtout la reconnaissance et la consécration d'une situation acquise, fut la constitution par laquelle Caracalla, en 212, donna le droit de cité romaine à tous les hommes libres vivant dans l'Empire.

Cet édit de Caracalla, voulu et rédigé par les grands juristes qui formaient l'entourage de l'empereur, accordait à tous les habitants de l'Empire le statut de la catégorie la plus haute, ouvrait à tous les légions et la carrière des emplois publics, et effaçait le souvenir de l'inégalité que la conquête avait creusée jadis entre les Romains vainqueurs et les provinciaux vaincus. Loin d'être inspiré par le désir d'augmenter le produit des impôts, comme l'ont prétendu dès l'antiquité des historiens mal renseignés ou de mauvaise foi, il avait au contraire pour résultat de les alléger, s'il est vrai que la situation fiscale des citoyens romains était, dans l'ensemble, une situation favorisée. Peut-être d'ailleurs, dans la pratique, ne transforma-t-il pas beaucoup de situations individuelles, au moins en Afrique. Le service militaire, les affranchissements, l'octroi de la cité romaine aux magistrats ou aux décurions des cités latines, la concession du même avantage par le bon plaisir des empereurs, la promotion de beaucoup de villes au rang de municipe romain ou de colonie romaine avaient multiplié, dans l'Afrique du second siècle, le nombre des citoyens romains. Parmi les citadins, c'est sans doute une minorité seulement qui n'avait pas encore atteint ce stade. Pour la population dispersée des campagnes, au contraire, il a dû fréquemment arriver que l'édit n'a pas joué,

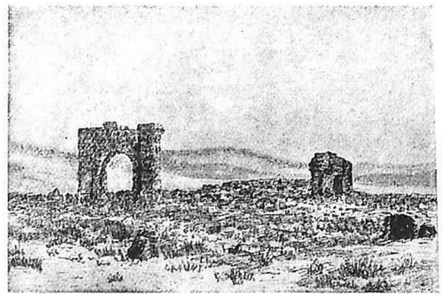

Zana

Volubilis

parce qu'en l'absence d'un état civil régulièrement tenu le paysan berbère avait souvent peine à établir sa qualité d'homme libre ; aux yeux des hommes de cette sorte l'acquisition de la cité romaine était, au surplus, sans utilité apparente.

Il ne semble donc pas que l'édit de Caracalla ait modifié sensiblement la composition de la société africaine. Il a surtout enregistré un fait : l'entrée, déjà accomplie, des classes supérieures et moyennes de cette société dans la cité romaine, l'égalité de droits et de services déjà établie entre Italiens et Africains. Il a eu pour conséquence que les empereurs, dorénavant, ont dû renoncer à compter sur l'émulation de loyalisme qui existait antérieurement entre les communes et les personnes, désireuses de mériter la bienveillance du pouvoir et d'obtenir un avancement : ce qui avait été dans le passé la faveur dernière était maintenant le lot de tous.

***

Presque toutes les cités comprises dans les quatre provinces africaines possédaient alors une agglomération urbaine, chef-lieu administratif et noyau romanisé de leur territoire. Bien peu nombreuses étaient celles qui étaient restées de vie purement rurale, à l'état de tribus

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

indigènes. L'époque des Sévères est, pour l'Afrique, l'apogée de la prospérité : c'est vers ce moment que les villes d'Afrique ont été le mieux policées, le mieux décorées, et que les Berbères romanisés ont joui le plus pleinement de la civilisation romaine, de tout ce qu'elle leur apportait en matière de confort et de luxe.

Nous pouvons évoquer ce qu'étaient les villes romaines d Afrique, grâce aux ruines éparses de la Tripolitaine au Maroc, grâce surtout à celles de ces ruines où les fouilles des archéologues ont dégagé une grande partie de l'agglomération antique. Ces fouilles étendues n'ont pas été possibles pour toutes les villes importantes de l'antiquité : lorsque le site est resté habité à travers les siècles, comme à Tripoli, à Constantine, à Cherchel, à Tanger, les vestiges d'époque romaine ont été trop souvent recouverts ou remplacés par des constructions postérieures. Ailleurs, les ruines ont été détruites, au XIX^e siècle, par des bâtisseurs trop pressés et peu soucieux d'histoire : Philippeville et Aumale ont dévoré ce qui restait de Rusicade et d'Auzia. A Carthage, des circonstances défavorables n'ont pas permis l'exhumation méthodique qui aurait été si désirable. Mais il subsiste de nombreux points où la physionomie de la ville antique se dessine clairement, pittoresque et précise : en Tripolitaine, les fouilles italiennes ont révélé de magnifiques monuments, à Sabratha et surtout à Leptis, Septime Sévère ayant tenu à parer splendidement sa petite patrie ; en Tunisie, c'est Gigthi, dans l'extrême sud, au bord de la mer, avec son forum, Sufetula et son Capitole, Mactaris, Althiburos (à l'ouest de Mactaris), Ammaedara ; ce sont les beaux ensembles de Thuburbo Majus et de Thugga, Musti dont des fouilles toutes récentes ont fait connaître l'intérêt, les thermes et les maisons d'été de Bulla Regia ; en Algérie, c'est Hippo Regius avec son forum, son théâtre et ses maisons élégantes (car Bône, par bonheur, ne s'est élevée qu'à quelque distance), Madauros, Thubursicu (Khamissa, à l'ouest de Madauros), Theveste, son temple et son arc, Thibilis (entre Calama et Cirta), Cuicul et Thamugadi, stations obligatoires du tourisme algérien, sous leurs noms indigènes de Djemila et de Timgad ; c'est Lambèse, qui est très riche encore malgré les irréparables destructions commises il y aura bientôt cent ans, et dont les ruines se présentent en deux agglomérations distinctes, d'une part le camp légionnaire, d'autre part la ville qui s'est développée peu à peu au voisinage du camp ; c'est Diana, groupement de vétérans grandi rapidement jusqu'à former une ville prospère, Tipasa où les ruines se mêlent si heureusement au paysage marin ; au Maroc, c'est Lixus, dont les archéologues

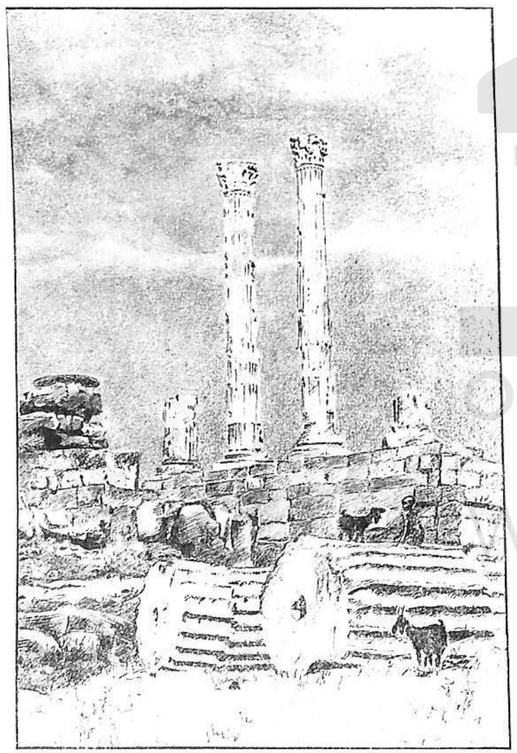

Capitole de Timgad

Grande rue de Timgad

espagnols ont entrepris le déblaiement, et Volubilis, capitale archéologique du Maroc français, ville d'extrême occident où, par une rencontre notable, les influences orientales — amenées sans doute par les soldats syriens — sont particulièrement sensibles dans le décor architectural.

Inégales par la taille, diverses par la position, par le plan, par la date de fondation, par l'histoire — les unes ont été créées de toutes pièces par la volonté de Rome, les autres sont d'anciennes agglomérations indigènes peu à peu accrues et transformées —, ces villes ont cependant beaucoup de traits communs ; on retrouve partout les mêmes types de monuments, les mêmes aspects du paysage urbain ; on constate partout la double tendance qui s'exprime dans l'œuvre des constructeurs venus de Rome ou dirigés par Rome : d'abord, souligner aux yeux des Berbères l'importance des organes de la vie publique, leur faire sentir qu'ils sont les membres d'une grande communauté d'hommes, d'un vaste Empire où tous sont solidaires ; ensuite, mettre à leur portée les commodités et les raffinements imaginés par la civilisation romaine et distribués par Rome, ainsi qu'une récompense, à ceux qui acceptent de se rallier à elle.

Le centre matériel et moral de la ville est le forum, place dallée accessible seulement aux piétons. Les citoyens s'y réunissent aux jours d'assemblée ; en temps ordinaire, les promeneurs y sont nombreux : les uns y viennent pour leurs affaires, les autres pour flâner. Sous les portiques qui entourent le forum s'ouvrent les monuments qui sont les principaux organes de la vie municipale : la curie où se réunit le conseil des décurions, la basilique qui est à la fois un tribunal et une bourse, un ou deux temples, le trésor, la prison, les salles de réunion des « collèges » ou corporations. Les statues des dieux, les effigies honorifiques des empereurs et

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

des notabilités locales ornent le forum au point de l'encombrer parfois. D'autres temples s'élèvent sur des places secondaires ou dans les faubourgs. Des marchés, sous la forme de cours bordées de petites boutiques, s'ouvrent quotidiennement aux acheteurs.

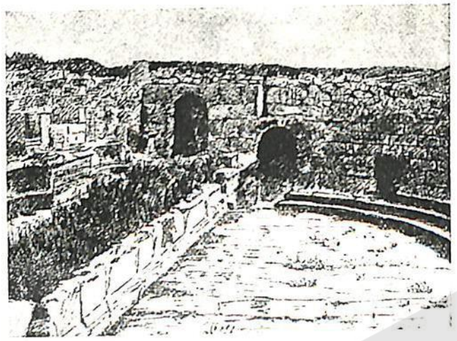

Théâtre de Madaure

Les rues principales sont dallées, et longées de portiques, abris contre l'excessif soleil d'Afrique et les violentes pluies d'hiver. Souvent les villes n'ont pas d'enceinte ; elles ne sentiront qu'au cours du troisième siècle ou plus tard le besoin de se protéger ; parfois il y a eu primitivement une enceinte qu'ensuite la ville a dépassée et qui n'est plus qu'un souvenir. Sur l'emplacement de cette enceinte abolie ou bien vers la sortie de l'agglomération s'élèvent des portes monumentales, ou des arcs de triomphe surmontés de statues.

Les établissements de thermes sont nombreux et de proportions souvent très grandes. Les uns sont des bains publics, ouverts à tous moyennant une faible redevance ; les autres appartiennent à des sociétés et sont réservés à leurs membres, comme nos cercles. Il y a des thermes d'été et des thermes d'hiver, différant les uns des autres par l'exposition. Ces édifices, avec leurs énormes voûtes, sont ceux qui ont laissé en général les traces les plus apparentes ; et c'étaient ceux qui tenaient le plus de place dans la vie quotidienne des Africains. On n'y allait pas seulement pour prendre son bain suivant tous les rites de l'hygiène antique, en passant par l'étuve, la baignoire chaude, la salle tiède et la piscine froide, mais pour y faire des exercices physiques, y rencontrer des amis, causer avec eux au milieu des œuvres d'art, statues et mosaïques, qui décoraient les vastes salles. L'Afrique romaine a beaucoup aimé la mosaïque : ce pavement facile à rafraîchir, et qui écarte les insectes, convenait bien au pays.

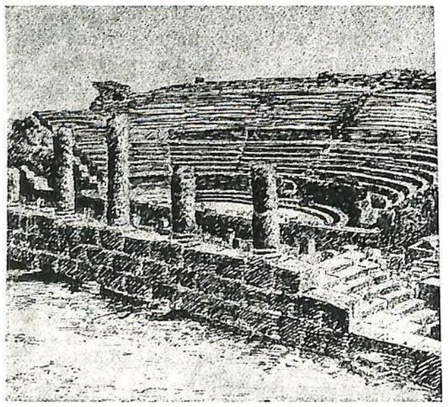

Théâtre de Djemila

Les lieux de divertissement rassemblaient, aux jours de fête, non seulement la population de la ville, mais celle des villes voisines. L'ampleur de l'amphithéâtre de Thysdrus (El-Djem, en Tunisie), qui était une ville d'importance médiocre, suppose qu'on venait de toute la région assister aux jeux dont il était le cadre, chasses, ou combats de gladiateurs, ou naumachies. Lambèse a un amphithéâtre, et point de théâtre ; Timgad a un théâtre, et point d'amphithéâtre : on peut penser que les deux monuments servaient à la population des deux villes. Mais le théâtre semble avoir été, parmi les édifices destinés aux spectacles, celui auquel on tenait le plus ; c'est en tout cas celui dont on a retrouvé le plus d'exemplaires. On y représentait certainement moins de tragédies que de comédies, et moins de comédies que de mimes,

VIRGILE ÉCRIVANT L'ÉNÉIDE (fragment)
Mosaïque de Sousse au Musée du Bardo, Tunis

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

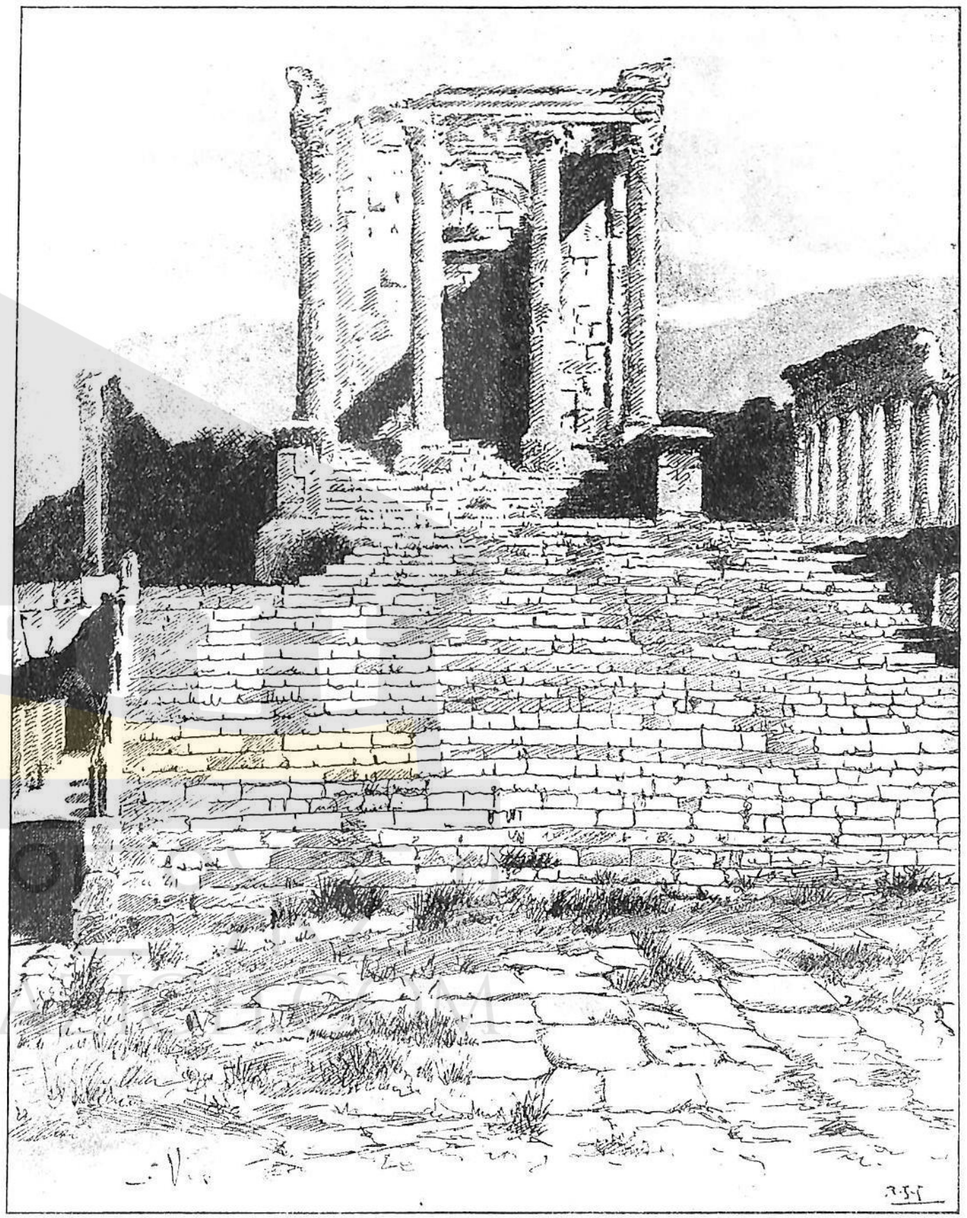

Temple des Sévères à Djemila

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

courtes pièces plaisantes, comparables à nos sketches ; ou bien encore on y donnait des divertissements variés, mélange d'exhibitions, de danses et de chants. Les cirques aux longues pistes elliptiques, affectés aux courses de chars, paraissent avoir été assez rares, malgré le goût des Africains pour les chevaux ; celui de Leptis, très bien conservé, est d'une beauté exceptionnelle. Il est probable qu'en beaucoup d'endroits les courses se faisaient sans qu'il y eût pour elles un bâtiment spécial et permanent.

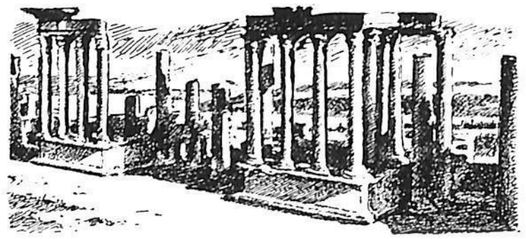

Théâtre de Dougga

Une bibliothèque publique a été découverte à Timgad. Mais la masse de la population devait être sensible surtout aux aménagements matériels qui rendaient les villes plus saines et plus agréables : l'eau, si précieuse pour les Africains, coulait en abondance non seulement dans les thermes, mais dans des fontaines, souvent ornées avec recherche, placées aux carrefours ; un réseau d'égouts coulait sous les rues ; des latrines publiques ont un caractère monumental et collectif qui nous surprend.

Les maisons privées étaient modestes pour la plupart. Elles se composaient essentiellement d'une cour à péristyle, entourée des différentes pièces. Mais il y avait aussi des maisons riches, avec deux ou trois cours successives, des fontaines, des mosaïques. Il a pu exister des maisons à plusieurs étages, dans les grandes villes ; dans les petites villes nous ne connaissons guère que des rez-de-chaussée. Il faut noter, comme une particularité africaine, les maisons où des appartements étaient installés dans le sous-sol, pour qu'on y eût frais : les plus connues de ces maisons sont celles de Bulla Regia.

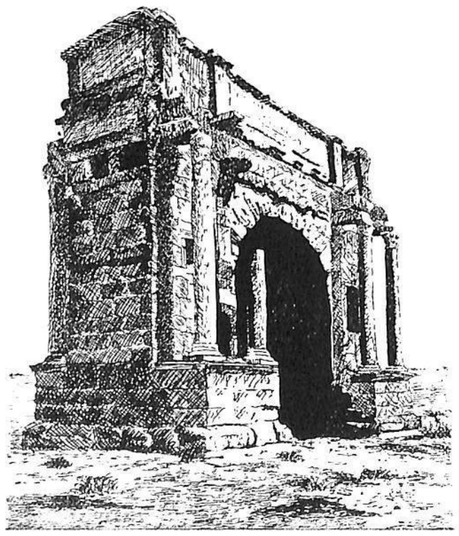

Arc de triomphe de Sbtëïtla

Le siècle des Antonins n'est pas un siècle de grand art, et, en province moins encore qu'à Rome, on ne peut espérer trouver à cette époque beaucoup d'œuvres d'art qui aient une haute valeur et une réelle originalité. Les statues, les statuettes, les mosaïques que livrent les ruines d'Afrique marquent, sauf exception, plus d'habileté que de force créatrice, et ont plus d'intérêt documentaire que de beauté. Mais les architectes, les urbanistes ont eu des réusssites très heureuses : les rues, les portiques, les arcs, les perrons des temples se composent en ensembles harmonieux, ménagent des perspectives variées et charmantes. Le cadre que ces villes offraient à l'existence était de nature à séduire et à retenir.

Dans ce décor, les éléments importés de Rome ou imités de modèles romains étaient, bien entendu, les plus nombreux et les plus visibles. Il s'y mêlait, cependant, une part d'originalité locale. On utilisait le plus possible, naturellement, les matériaux du pays ; les artisans indigènes avaient leurs techniques héréditaires : de là, par exemple, l'emploi relativement fréquent, au moins dans les constructions privées, de murs en briques crues ou en pisé. Dans les bas-reliefs, ex-votos ou stèles funéraires, qu'ont sculptés les Africains, on discerne souvent un style particulier, naïf et savoureux, qui semble annoncer parfois la sculpture romane ; il est dû peut-être à ce que ces sculpteurs avaient fait leur apprentissage dans le travail du bois. Les temples des divinités africaines sont un compromis entre la tradition du sanctuaire sémitique qui est un enclos à ciel ouvert et la tradition du temple gréco-romain qui est la maison du dieu : on reconnaît cette combinaison à Dougga dans les temples de Saturne et de Caelestis.

Dolmens dans les genevriers. - La Kessera (Tunisie)

Pour les morts comme pour les vivants, des souvenirs de l'époque préromaine s'associaient à des modes nouvelles. Il y avait toujours des Africains pour ensevelir leurs morts sous des tombeaux de type berbère, tas circulaires de pierres, ou dolmens, ou bien de type punique, caveaux, ou fosses oblongues creusées dans le roc ; mais d'autres, adoptant les coutumes romaines ou s'en rapprochant, posaient sur la tombe une dalle, ou une stèle, ou un autel, ou un « caisson », longue pierre à sommet arrondi en forme de demi-cylindre. Les plus riches avaient des mausolées qui avaient l'aspect d'un petit temple, ou encore d'une pyramide. L'inhumation et l'incinération étaient également pratiquées. Dans l'ensemble, les usages romains gagnaient du terrain sur les pratiques indigènes ; au fond de la Maurétanie Césarienne, les gens de Lalla-Marnia se piquaient de donner à leurs morts ce qu'ils appelaient, d'une expression forgée par eux tant bien que mal, *domus romula*, « une demeure à la romaine ».

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

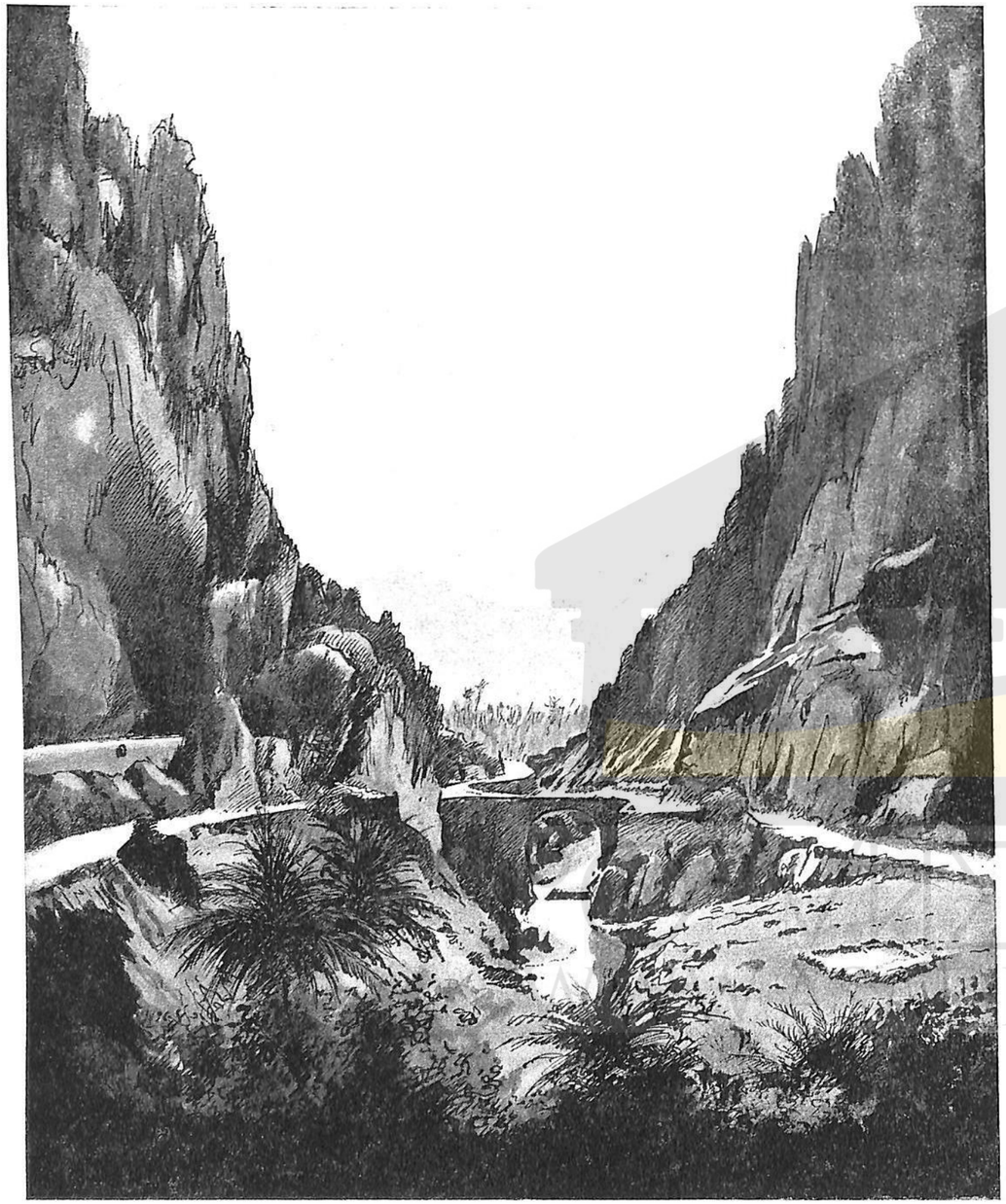

Gorge et Pont romain d'El Kantara
(restauré à l'époque moderne)

V

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE ROMAIN

Le monde africain contemporain des Sévères avait toutes les apparences de l'équilibre et de la santé. Les habitudes d'entraide et de coopération s'y développaient ; on voyait se multiplier les « collèges », qui étaient suivant les cas des sociétés de secours mutuels, des groupements professionnels, des confréries religieuses, et qui pouvaient aussi remplir en même temps plus d'une de ces fonctions. Septime Sévère autorisa les militaires eux-mêmes à s'associer ainsi, de même qu'il leur permit de se marier pendant qu'ils étaient encore en service actif.

Cependant des symptômes, dont on ne devait pas tarder à comprendre la gravité, annonçaient qu'il y avait dans cet ordre et cette prospérité quelque chose de précaire.

L'un de ces symptômes était l'apparition et la propagation du christianisme, dont la diffusion signifiait un déchirement profond de la société romaine, un mécontentement et une inquiétude répandus dans beaucoup d'âmes, un élan vers une patrie idéale à laquelle les devoirs envers la cité terrestre étaient délibérément sacrifiés.

Les provinces africaines participaient, plus ou moins rapidement, à tous les mouvements religieux qui agissaient sur la société impériale ; elles participèrent de même au mouvement chrétien. Les traces laissées en Afrique par la colonisation sémitique des Carthaginois contribuaient peut-être à préparer un terrain favorable aux croyances juives et chrétiennes ; en tout cas, lorsque la destruction de Jérusalem par Titus en 70 et, plus tard, la répression de révoltes juives par Trajan et Hadrien dispersèrent des Juifs à travers tout le monde méditerranéen, un certain nombre de Berbères, au contact de ces immigrants, adoptèrent la religion juive. Dans les ports d'Afrique vivaient des groupes actifs de négociants juifs et syriens. C'est chez eux sans doute que l'Evangile, la « bonne nouvelle » fut d'abord apportée, par des marins et des commerçants, et que le christianisme recruta ses premiers adhérents. Puis, suivant le même processus que dans le reste de l'Empire, la propagande chrétienne toucha des cercles plus larges que les cénacles juifs ou judaïsants ; elle fit des adeptes parmi les païens ; aux premiers propagandistes, qui venaient d'Orient et étaient de langue grecque, succédèrent des apôtres nouveaux, qui arrivaient d'Italie et prêchaient en latin ; le latin se substitua au grec comme langue usuelle des chrétiens d'Afrique ; les groupes chrétiens devinrent plus nombreux, plus distincts, et comprirent non plus seulement des gens du petit peuple, mais des représentants des classes bourgeoises.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

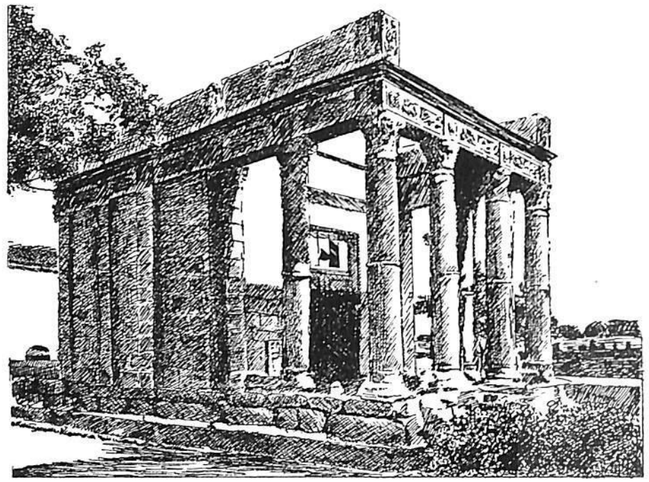

Temple de Tébessa

Une conciliation entre le christianisme et l'Empire n'était pas impossible : elle s'est réalisée, en fait, au IVe siècle. Mais, avant d'en arriver là, les empereurs ont été frappés surtout par ce qui empêchait le christianisme de s'insérer aisément dans l'ordre établi : alors que, pour les cultes païens, une tolérance réciproque et universelle était la règle générale, le christianisme abhorrait tout autre Dieu que le sien ; il n'acceptait pas qu'un culte fût rendu à la divinité impériale. Sur ces deux points, l'intolérance juive avait précédé l'intolérance chrétienne ; mais ce que l'Etat pouvait supporter à la rigueur pour un groupe ethnique peu susceptible de s'accroître devenait périlleux avec une religion qui appelait tout le monde à elle. Indifférents aux intérêts de l'Etat romain, hostiles au service militaire, peu respectueux de la hiérarchie sociale, les chrétiens, jusqu'au commencement du quatrième siècle, furent regardés comme les ennemis de l'Empire ; la persécution ne fut pas contre eux constante et méthodique, mais elle sévit par rafales, suivant les circonstances et suivant les dispositions individuelles des empereurs.

C'est au début du règne personnel de Commode, en 180, que le christianisme africain émerge à la lumière de l'histoire. Une petite troupe de chrétiens d'Afrique Proconsulaire comparurent cette année-là devant le proconsul, affirmèrent leur foi et furent exécutés. Il est certain que dès cette date des groupes chrétiens, des «églises» ou assemblées, existaient en d'assez nombreuses villes d'Afrique, de Numidie et de Maurétanie. Chaque chrétienté locale possédait des immeubles — une maison de réunion, un cimetière — et une caisse ; elle avait à sa tête un évêque, et dès la fin du second siècle nous connaissons le nom d'un évêque de Carthage, Agrippinus. Les évêques se réunissaient en conciles pour mettre en commun leurs idées sur les questions de doctrine et d'organisation. Dès ce moment aussi il y avait parmi les chrétiens d'Afrique des individus remarquables : l'un d'eux, Victor, fut pape (ou, pour employer le langage du temps, évêque de Rome, car c'est seulement vers 400 que l'appellation de pape s'applique spécialement à l'évêque de Rome) de 189 à 199 ; un autre, le Carthaginois Tertullien, né vers 160, mort vers 230, ouvre dans la littérature chrétienne de langue latine la série des grands écrivains originaires d'Afrique. Le christianisme allait tenir désormais une large place dans l'histoire de l'Afrique, et particulièrement dans l'histoire de la pensée africaine. Sous Septime Sévère et Caracalla, il y eut de nouveau, à trois reprises, des persécutions, en 197, en 202-203, et 211-213 ; à la seconde s'attache le souvenir de Perpétue et Félicité, martyrisées dans l'amphithéâtre de Carthage. L'origine principale de ces persécutions était dans les troubles de rues que la partie païenne de la populace, excitée par les Juifs, soulevait contre les chrétiens, accusés de toute sorte de maléfices.

La diffusion du christianisme n'a été responsable que dans une faible mesure de la décadence de l'Empire ; elle a été plutôt l'un des effets et des signes de la désagrégation commençante. Les progrès du christianisme s'expliquent en partie par le malaise dont le sentiment gagnait peu à peu toutes les classes. La redoutable crise qui éclata en 235, à la mort de Sévère Alexandre, et qu'avaient annoncée dès les règnes de Septime Sévère et de Caracalla de grosses difficultés financières, était inévitable, et attendue sans doute par les esprits clairvoyants.

La raison profonde de cette crise était l'immensité même de l'Empire. Pour maintenir dans l'ordre et la prospérité le monde qui s'étendait de la mer du Nord au Sahara et de l'Atlantique à l'Euphrate, il aurait fallu des moyens techniques beaucoup plus puissants que ceux dont la civilisation antique disposait ; il aurait fallu que cette technique s'appuyât sur une recherche scientifique conduite avec méthode et se développant suivant un progrès continu. Or l'esprit scientifique était en régression, dans la civilisation gréco-romaine, dès avant l'ère chrétienne, et n'avait repris aucun élan dans la société impériale, tournée vers le mysticisme bien plus que vers la connaissance rationnelle.

Des causes secondaires renforcèrent l'action de cette cause fondamentale. L'incertitude des conditions dans lesquelles se transmettait le pouvoir impérial exposait l'Etat romain à des secousses répétées ; d'amples mouvements qui agitaient à ce moment-là, en Asie et en Europe, le monde barbare, lançaient sur les frontières de l'Empire des attaques dangereuses. Le jeu de ces causes eut pour résultat cinquante années (235-285) d'anarchie et de destructions, et ce demi-siècle porta à Rome un coup dont elle ne se releva jamais. On vit la plupart des empereurs périr de mort violente, souvent après un règne très bref ;

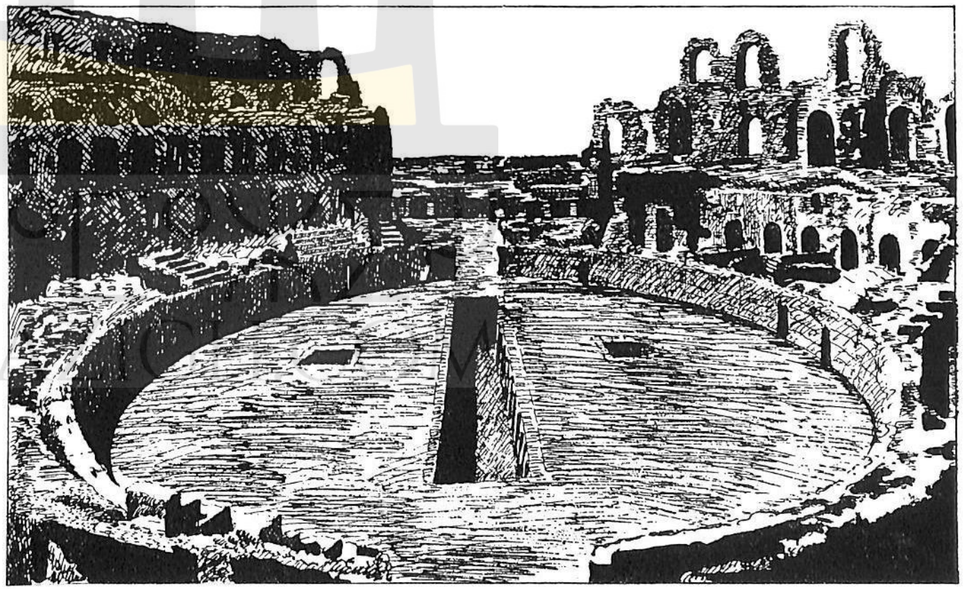

Colisée d'El-Djem

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

des prétendants à l'empire surgir dans toutes les provinces et lutter les uns contre les autres ; les barbares crever plus d'une fois les défenses du Rhin et du Danube, les Perses franchir l'Euphrate ; les transactions s'arrêter, l'argent se raréfier, l'impôt écraser les fortunes privées et les caisses municipales ; des haines violentes s'allumer entre soldats et civils, entre paysans et citadins ; la persécution des chrétiens s'ajouter par moments à toutes ces raisons d'affaiblissement et de désarroi.

L'Afrique était à l'abri des dangers extérieurs : les barbares qui nomadisaient au sud du *limes* pouvaient la menacer de razzias, mais non d'invasion. L'armée d'Afrique n'avait ni l'importance numérique ni par conséquent les prétentions des armées d'Europe et d'Asie ; dans les luttes entre empereurs et usurpateurs, le rôle de l'Afrique était nécessairement secondaire. La population n'avait pas à craindre de mourir de faim : elle pouvait vivre sur le pays, qui produisait tous les aliments essentiels. Mais l'aspect économique de la crise fut très vite perçu par la société africaine, qui sentait ses conditions de vie désagréablement transformées. L'exportation devint presque impossible, parce que les communications étaient souvent coupées, parce que les acheteurs solvables faisaient défaut, parce que la monnaie était détestable. Dès lors l'enrichissement régulier, par l'épargne, auquel tendaient les efforts de tous les Africains, s'arrêta ; les paysans durent renoncer à passer à la condition de citadins, les humbles à monter vers le niveau de vie des classes romanisées ; les fortunes furent ruinées ou compromises ; la bourgeoisie cessa de faire les frais des dépenses municipales, dont le poids retomba sur la masse des contribuables ; des propriétés petites et moyennes, dont le profit devenait nul, furent absorbées par les grandes propriétés voisines, où la jachère s'étendait. Partout grandirent des mécontentements et des rancœurs.

La première manifestation de cet état d'esprit se produisit au printemps de 238. Les exigences d'un procurateur, appartenant sans doute à l'administration des domaines impériaux, déterminèrent, dans la ville de Thysdrus, une émeute où le procurateur fut massacré. Les émeutiers pensèrent se mettre à l'abri de la répression en proclamant empereur, malgré sa résistance, le proconsul d'Afrique, un vieillard nommé Gordien. Gordien s'associa son fils ; le Sénat de Rome et plusieurs provinces accueillirent avec sympathie la nouvelle de cette proclamation ; mais la légion de Numidie, commandée par le légat Capellien, se refusa à reconnaître les Gordiens, et marcha contre eux. Les milices inexpérimentées qu'ils levèrent en Afrique Proconsulaire furent mises en déroute par les troupes de métier, et les deux Gordiens périrent trois semaines après leur élévation au pouvoir.

Les pillages que Capellien permit à ses soldats victorieux éprouvèrent douloureusement l'Afrique. Mais la conséquence la plus grave de ces événements se réalisa quelques mois plus tard, après qu'une série de coups de force eut amené à l'Empire, à Rome, par la volonté des cohortes prétoriennes, un petit-fils du vieux Gordien, Gordien III (238-244) : pour venger son grand-père et son oncle, Gordien III supprima la légion troisième Auguste ; le nom de la légion fut martelé dans les inscriptions qui la mentionnaient, et les soldats qui la composaient furent dispersés dans les légions du Rhin et du Danube ; des détachements prélevés sur les légions de Germanie vinrent à la place de la troisième légion tenir garnison en Afrique.

Par sa cohésion, par son expérience du pays qu'elle occupait depuis près de trois siècles, par ses attaches multiples avec la population africaine, la troisième légion était une force qu'il était très imprudent de détruire. L'armée d'Afrique improvisée que lui substituait Gordien III était loin de pouvoir rendre les mêmes services, et Gordien III lui-même (ou son entourage) dut le comprendre. Il semble bien que, s'il fortifia le poste de Doussen,

charnière du *limes* au point où celui-ci passait de la direction est-ouest à la direction sud-est-nord-ouest, il prescrivit l'abandon du poste avancé de Messad, et peut-être, d'une façon générale, le repli de tout ce qui était en dehors du *limes*.

L'éclipse de la troisième légion dura quinze ans. En 253, l'empereur Valérien, reconnaissant aux anciens soldats de la troisième légion, cantonnés sur le Rhin supérieur, de l'appui qu'ils lui avaient prêté dans sa lutte pour l'empire, reconstitua la légion et la renvoya en Numidie. Son nom fut regravé dans les inscriptions où il avait été effacé quinze ans plus tôt. Mais l'affaiblissement subi par l'autorité de Rome, du fait de l'absence de la légion pendant ces quinze années, allait être manifeste tout de suite après.

Les progrès du christianisme, d'autre part, inquiétèrent de nouveau le pouvoir. Trente-sept années de tranquillité firent suite, pour les chrétiens d'Afrique, à la dernière persécution de Caracalla. Ce répit leur permit de s'accroître en nombre et de s'organiser ; lorsqu'un homme de haute valeur, Cyprien, aussi remarquable comme pasteur et comme administrateur que comme écrivain, devint évêque de Carthage en 249, il donna à l'église d'Afrique, par son prestige personnel et par la régularité qu'il mit dans les réunions et les travaux des conciles, une discipline constante et une véritable unité. Il eut l'occasion de montrer, dans un conflit dogmatique avec le pape, que l'autorité du siège de Carthage n'était inférieure à celle d'aucun autre, et que l'évêque de Carthage n'acceptait pas sans réserve la primauté du successeur de saint Pierre. Ce conflit — dont la matière était la validité, affirmée par Rome et niée par l'Afrique, du baptême conféré par les hérétiques — dura de 254 à 257, et fut terminé, sans être résolu, par la mort du pape Etienne ; il est encadré, dans l'histoire de l'Afrique chrétienne, par deux persécutions : Cyprien échappa à la première, celle de l'empereur Decius (250-251) ; il fut victime, en 258, de la persécution de l'empereur Valérien (257-260), et devint aussitôt le saint le plus vénéré des Africains ; il y eut des martyrs aussi à Hippone, à Lambèse ; des chrétiens furent exécutés en masse à Utique.

Lampe chrétienne

Ces discordes entre Romains, s'ajoutant aux difficultés économiques, amenèrent des révoltes indigènes, bien plus étendues et bien plus graves que les agitations qui s'étaient produites aux deux premiers siècles. Sous Sévère Alexandre, des troubles vite localisés et réprimés, en Maurétanie Tingitane et en Maurétanie Césarienne, avaient été les signes avant-coureurs des événements plus sérieux qui survinrent sous Valérien et Gallien, à l'époque où, dans toutes les provinces et sur toutes les frontières, l'unité et l'intégrité de l'Empire coururent le plus grand péril. Les Berbères insoumis prirent les armes, en 253-254, dans les Kabylies, où la pénétration de l'influence romaine, en dehors de quelques points, n'avait été que superficielle ; d'abord le procurateur de Maurétanie Césarienne eut seul à lutter contre eux ; mais dans les années suivantes le légat de Numidie à son tour eut à défendre sa province dans laquelle les rebelles avaient pénétré, et dut leur livrer trois combats, à la suite desquels, rejetés en Maurétanie, ils inquiétèrent encore la région d'Aumale (258-260). Nous pouvons indiquer ici que, peu de temps après ces faits, la Numidie cessa d'être gouvernée par un sénateur légat de l'empereur ; elle reçut un gouverneur pris parmi les chevaliers, conformément à une réforme générale voulue par l'empereur Gallien.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

On ne retrouva point la tranquillité de la « paix romaine ». Si éloignée que fût l'Afrique de la Germanie, elle ressentait les contre-coups de ce qui se passait sur le Rhin : vers 266, une incursion de Francs qui traversèrent la Gaule et l'Espagne en les ravageant parvint jusqu'en Maurétanie ; vers 280, d'autres Francs, déportés par Probus sur les bords de la Mer Noire, s'échappèrent sur des barques volées et traversèrent toute la Méditerranée, pillant au passage quelques points de la côte africaine.

En 289 l'insurrection des Kabylies recommença, et fut encore plus difficile à dompter qu'à la génération précédente. Dans la région d'Aumale, des routes furent coupées, des villes détruites. Le gouverneur de Maurétanie Césarienne, Aurélius Litua, remporta des succès qui firent croire la paix revenue (290). Mais l'agitation reprit et s'étendit : pendant que les tribus de Kabylie attaquaient Bougie, des tribus du sud s'armèrent aussi (291-292). De nouvelles victoires d'Aurélius Litua ne furent pas plus décisives que les précédentes. Il fallut que Dioclétien envoyât en Afrique son collègue Maximien pour que la révolte fût décidément réprimée, après s'être propagée jusqu'à la vallée du Chélif (297-298). Elle avait troublé toute la partie orientale de la Maurétanie, et avait duré près de dix ans.

* * *

Au moment où cette insurrection avait éclaté, Dioclétien, proclamé empereur en 284, régnait depuis 285 sans autre opposition que celle d'usurpateurs passagers en Bretagne et en Egypte. C'est de son propre mouvement qu'il s'était associé Maximien, avec le titre d'Auguste ; c'est de son propre mouvement aussi qu'en 293 il organisa la tétrarchie, « gouvernement à quatre », en adjoignant aux deux Augustes deux Césars — Constance Chlore et Galère —, qui partageaient avec les Augustes les soucis et les responsabilités du pouvoir, et qui étaient destinés à leur succéder. Les historiens font commencer à l'avènement de Dioclétien la période appelée Bas-Empire, par opposition à celle du Haut-Empire qui va d'Auguste à Dioclétien.

Cette organisation nouvelle de la puissance impériale, dont le caractère absolu et divin était souligné par une pompe tout orientale et une étiquette minutieuse, était une partie d'un large ensemble de réformes par lesquelles Dioclétien, homme de volonté ferme et de conceptions vastes, entendait restaurer la splendeur et la prospérité de l'Etat romain. Il s'appliqua pendant les vingt années de son règne (285-305) à réaliser ce programme ; son œuvre fut continuée et complétée par un autre grand empereur, Constantin (306-337).

Pour l'Afrique comme pour le reste de l'Empire, ces réformes se traduisirent en première ligne par une nouvelle division administrative. Des quatre provinces africaines qui existaient avant lui, Dioclétien fit huit provinces ; il divisa l'Afrique Proconsulaire en trois : Tripolitaine (allant au nord jusqu'au delà de Gabès), Byzacène (correspondant à la Tunisie centrale, avec Hadrumète pour chef-lieu), et Afrique Proconsulaire ou Zeugitane (nom qui se retrouve dans celui du Zaghouan, montagne au sud de Carthage) ; la Numidie en deux, Numidie Cirtéenne au nord, Numidie Militaire au sud ; et la Maurétanie Césarienne en deux, par l'érection en province détachée, sous le nom de Maurétanie Sitifienne (chef-lieu Sétif), de la tranche orientale, allant sur la côte jusqu'un peu à l'ouest de Bougie. La Maurétanie Tingitane ne fut pas fractionnée ; mais, les provinces étant groupées par Dioclétien en « diocèses » à la tête de chacun desquels était un « vicaire » (c'est-à-dire un « représentant » des préfets du prétoire qui étaient pour l'administration et la justice les collaborateurs immédiats des empereurs), la Maurétanie Tingitane ne fut pas rattachée au diocèse d'Afrique : elle fut attribuée au diocèse d'Espagne, qui comprenait, en dehors d'elle, les provinces entre lesquelles

était divisée la péninsule ibérique. Ce rattachement signifiait d'abord que la Maurétanie Tingitane avait pour rôle principal de couvrir l'Espagne, et d'être pour elle comme une tête de pont au delà du détroit de Gibraltar ; mais il signifiait aussi que les communications étaient devenues difficiles entre la Maurétanie Tingitane et le reste de l'Afrique, que la route de terre joignant Lalla-Marnia au Maroc occidental était maintenant peu sûre, et qu'au cabotage le long des côtes dangereuses du Rif plein de pirates, on préférait la traversée entre l'Espagne méridionale et Tanger. Administrativement, la Maurétanie Tingitane a cessé, à partir de ce moment, d'appartenir à l'Afrique.

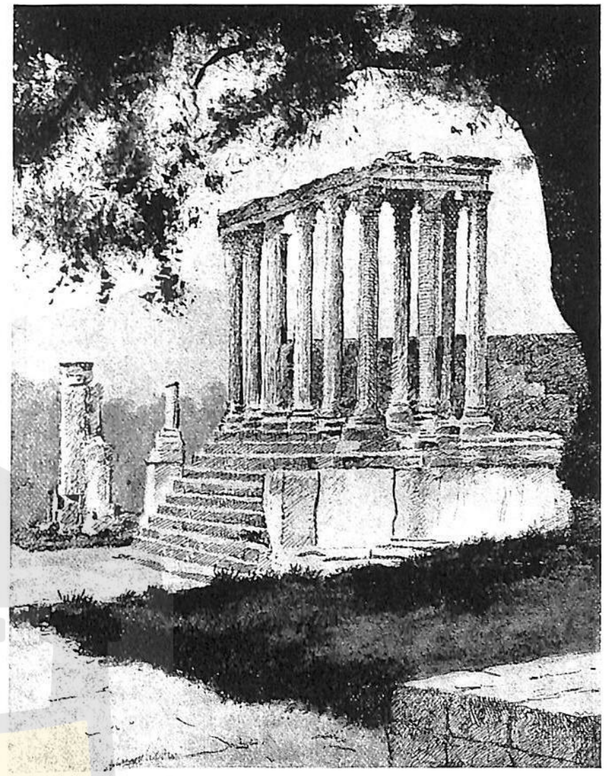

Dougga (Tunisie). - Le Temple de Caelestis

Un des fractionnements opérés par Dioclétien, celui de la Numidie, ne fut pas durable : Constantin réunit de nouveau les deux Numidies en une seule, dont le chef-lieu fut non pas Lambèse, comme sous le Haut-Empire, mais l'ancienne Cirta, devenue Constantine. Les autres divisions restèrent acquises. Le gouverneur de l'Afrique Proconsulaire avait toujours le titre de proconsul, et était de rang sénatorial ; mais il était plus jeune que les proconsuls du Haut-Empire, et n'avait pas nécessairement exercé le consulat. Il était assisté de deux légats, et relevait directement du préfet du prétoire. Les gouverneurs des cinq autres provinces (Tripolitaine, Byzacène, Numidie, Maurétanie Sitifienne et Maurétanie Césarienne) étaient subordonnés au vicaire, qui résidait à Carthage comme le proconsul. De rang équestre, ils avaient le titre de « présidents », *praesides*, qui était alors le titre général des gouverneurs de province ; les gouverneurs de Byzacène et de Numidie furent élevés, dans le cours du IVe siècle, à la catégorie de « consulaires », ce qui signifiait que, choisis parmi les chevaliers, ils acquéraient par leur fonction le droit de siéger au Sénat, mais ne voulait point dire qu'ils eussent exercé ou dussent exercer le consulat.

Si Dioclétien diminuait l'étendue de la plupart des provinces, c'était probablement pour deux raisons. En premier lieu, les difficultés économiques et les désordres qu'elles entraînaient rendaient les communications incertaines ; les routes étaient souvent mal entretenues, la sécurité laissait à désirer ; la raréfaction des échanges commerciaux amenait chaque contrée

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

à vivre le plus possible sur elle-même : une province rapetissée était en accord avec les nouvelles habitudes de vie. En second lieu, les expériences faites pendant le IIIe siècle prouvaient qu'un gouverneur de province disposant d'un vaste territoire et de subordonnés nombreux devenait facilement un prétendant à l'empire : il importait de multiplier les compartiments administratifs pour éviter ce danger. Les empereurs du Bas-Empire sont perpétuellement inquiets et soupçonneux ; dans leur crainte constante d'une révolte ou d'un complot, ils émiettent l'autorité entre d'innombrables fonctionnaires, inscrits dans une hiérarchie compliquée, qui se surveillent et s'espionnent mutuellement.

Les mêmes raisons déterminaient la séparation rigoureuse entre l'autorité civile et le commandement militaire, et le fractionnement de l'armée en corps nombreux d'effectif restreint. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, aucun gouverneur de province n'a une force armée sous ses ordres ; les chefs militaires, indépendants des gouverneurs, relèvent des « maîtres des soldats » qui sont (à partir de Constantin) aux côtés des empereurs. Ces chefs ont le titre de duc, ou celui, plus élevé, de comte. Il y a, de l'est à l'ouest, un duc de Tripolitaine, un comte d'Afrique, un duc de Maurétanie Césarienne (et, en Maurétanie Tingitane, un comte qui appartient à l'armée d'Espagne). La distinction radicale du domaine civil et du domaine militaire est mise en évidence par le fait qu'il n'y a pas de correspondance entre la division des provinces et celle des commandements : le comte d'Afrique a dans son ressort la Byzacène, l'Afrique Proconsulaire, la Numidie, la Maurétanie Sitifienne, et même une tranche de la Maurétanie Césarienne.

Les troupes que ces généraux ont sous leurs ordres comprennent, comme par le passé, des légions et des corps auxiliaires. Mais une légion a maintenant un effectif de mille hommes, — le sixième de la légion du Haut-Empire ; les corps auxiliaires sont de cinq cents hommes. Le total des troupes stationnées en Afrique devait être sensiblement plus élevé que sous le Haut-Empire ; il faut en outre tenir compte du fait que, indépendamment des légions et des corps auxiliaires qu'on transportait là où leur présence était nécessaire, la frontière était gardée d'une façon permanente par des *limitanei* : ces « hommes de la frontière », dont l'institution remontait à Sévère Alexandre, étaient des soldats laboureurs, installés héréditairement sur des terres qu'ils cultivaient, au voisinage du *limes* qu'ils étaient chargés de défendre. Mais, bien qu'elle fût plus nombreuse qu'à l'époque des Antonins et des Sévères, l'armée, devenue une mosaïque de petites unités dont l'armement semble avoir été très varié, était probablement moins capable d'une action efficace et rapide.

***

Les problèmes les plus ardus qui se posaient à Dioclétien et à Constantin étaient les problèmes économiques. La réorganisation administrative, le rétablissement de l'autorité centrale, la défense énergique et souvent heureuse des frontières laissaient subsister plus d'une cause de malaise financier et de difficultés pratiques. Le luxe asiatique de la cour impériale, la multiplication des résidences princières, le foisonnement des bureaux et des fonctionnaires coûtaient fort cher. De grosses sommes étaient dépensées aussi pour l'entretien de l'armée, pour acheter l'alliance de certains barbares, la passivité des autres. Il fallait demander à l'impôt des recettes très élevées, alors que le monde romain, affaibli par le demi-siècle de crise qu'il venait de subir, aurait eu besoin de se refaire lentement, dans une longue convalescence. Dioclétien et ses sucesseurs n'ont pu trouver de solution à ces nécessités contradictoires. Ils ont assaini la monnaie, et sur ce point des progrès durables ont été réalisés : le sou d'or de Constantin, notamment, a fourni pour des siècles un bon étalon monétaire. Mais ils n'ont pu empêcher ni la hausse des prix, que l'édit du maximum (301) chercha vainement à enrayer, ni la ruine des classes moyennes, amenée par cette hausse et par le poids excessif de l'impôt. Le versement de l'impôt en nature, à vrai dire, pouvait alléger dans une certaine mesure les difficultés, aussi bien pour les percepteurs que pour les contribuables. Cette pratique, qui n'avait jamais répugné à l'administration romaine, était devenue usuelle au IIIe siècle, à l'époque où la monnaie était très mauvaise ; elle se complétait d'ailleurs par la pratique corrélative qui consistait à verser en nature tout ou partie des soldes et des traitements. L'un et l'autre procédé restèrent en usage sous le Bas-Empire, sans que nous soyons en état de déterminer quelle était la proportion entre les paiements en nature et les paiements en espèces. Mais les facilités qui en résultaient n'atténuaient que médiocrement les charges imposées par le fisc aux populations.

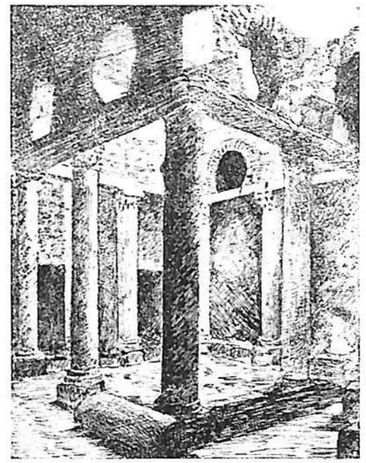

Appartement d'été à Bulla Regia

La peur de voir se restreindre les recettes et s'évanouir la « matière imposable » amena les empereurs à intervenir dans l'existence de chacun pour l'obliger à ne rien modifier à sa forme d'activité. Les membres des conseils municipaux — qu'on appelait maintenant « curiales » — étaient chargés de faire rentrer l'impôt dans leur commune, et responsables du résultat : on les maintint de force dans leur fonction désagréable et onéreuse ; la qualité de curiale devint l'équivalent d'une pénalité, à laquelle il était défendu de se soustraire. Une diminution du nombre des colons vivant sur un domaine en aurait diminué le revenu : il fut interdit aux colons d'abandonner la culture ou de changer de résidence ; alors qu'autrefois le lien établi entre la terre et eux était à leur avantage et les garantissait contre l'éviction, il fut désormais interprété comme une contrainte pesant sur eux, et aboutit en pratique à leur asservissement.

La société africaine, comme celle de toutes les parties de l'Empire, souffrit de ces maux. Peut-être, en Afrique, les souffrances étaient-elles moins aiguës qu'ailleurs : c'était, comme au IIIe siècle, un grand avantage que de n'avoir pas besoin d'acheter à l'extérieur l'indispensable. Certains indices font penser que les conseils municipaux ont conservé longtemps en Afrique du prestige et de la vitalité. A travers les écrits de saint Augustin, on devine que l'existence était moins gênée en Afrique qu'en Italie ; c'était toujours de l'Afrique que l'Italie attendait son blé et son huile ; et si l'Afrique, au commencement du Ve siècle, attira les convoitises des Vandales, c'est parce qu'ils y voyaient une terre de promission, pleine de richesses au moins relatives.

Cependant, comme au IIIe siècle, les paysans et les classes pauvres des villes luttaient péniblement contre la misère. La décadence générale de l'économie romaine se répercutait douloureusement chez ceux qui ne tiraient leurs ressources que de leur travail. Les troubles sociaux qui, confondus avec les troubles religieux, ont agité l'Afrique au IVe siècle ne s'expliqueraient pas si toute une partie de la population n'avait été portée par les difficultés de la vie quotidienne jusqu'à l'extrémité du désespoir.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Après la persécution de Valérien, les chrétiens d'Afrique eurent plus de trente années de tranquillité, pendant lesquelles le gouvernement semble ne s'être pas soucié d'eux. Comme il était arrivé entre Caracalla et Décius, les églises mirent à profit cette période de paix pour se développer et s'organiser ; dans beaucoup de localités où les chrétiens ne formaient antérieurement qu'un groupe négligeable, ils devinrent assez nombreux pour avoir un évêque. L'institution des conciles s'affermissait : conciles généraux, qui se tenaient à Carthage, et débattaient les questions de dogme et de discipline ; conciles provinciaux, où les évêques de chaque province examinaient les affaires d'intérêt régional. En principe, les provinces ecclésiastiques correspondaient aux provinces civiles ; toutefois la province ecclésiastique de Numidie faisait exception : correspondant à tout ce qui avait été jadis le royaume de Juba Ier, elle comprenait, outre la province civile de Numidie, la partie occidentale de l'Afrique Proconsulaire.

Sous le contrôle des conciles, gardiens de l'orthodoxie, chaque église avait sa vie propre ; les fidèles élisaient l'évêque, non cependant sans l'avis et l'intervention des évêques voisins ; les biens de la communauté s'accroissaient par les aumônes, les dons et les legs, et en beaucoup d'endroits on pouvait construire des basiliques, édifices spécialement disposés pour les réunions du culte, et distincts de la maison qui avait été aux temps primitifs comme le siège social du groupe chrétien et qui restait la demeure de l'évêque. Le christianisme pénétrait de plus en plus dans la société profane, faisait des adeptes parmi les magistrats municipaux, les fonctionnaires, les officiers, les lettrés.

Dans son effort pour réorganiser l'Etat, Dioclétien trouva devant lui le christianisme comme un obstacle à la restauration de l'unité morale. Il fit une suprême tentative, plus énergique que toutes celles de ses prédécesseurs, pour l'éliminer : ce fut la « grande persécution ».

Un édit sévère contre les manichéens d'Afrique, vers 295, préluda à la persécution contre les chrétiens ; le manichéisme, religion fondée en Perse, vers 250, par Mani ou Manès, expliquait le monde — comme le faisait le mazdéisme perse — par la lutte de deux principes, le Bien et le Mal, mais complétait cette doctrine fondamentale par des emprunts faits soit au christianisme, soit aux hérésies chrétiennes ; il apparaissait aux yeux des autorités comme un christianisme aberrant et particulièrement nocif. Des peines très dures furent portées par l'édit impérial contre les adeptes du manichéisme, assez nombreux en Afrique dans les milieux cultivés : c'est probablement par des Africains que les livres de Mani furent traduits en latin.

On s'en prit ensuite aux chrétiens, et d'abord à ceux qui, par conviction chrétienne, refusaient de servir dans l'armée ou, une fois au service, de se conformer aux prescriptions réglementaires et de rendre aux empereurs des honneurs divins. Des incidents de ce genre, aboutissant à des martyres, se produisirent en différents endroits, avec le conscrit Maximilien à Tébessa, avec le vétéran Tipasius à Tigava, dans la vallée du Chélif, avec les officiers Fabius et Marcellus à Cherchel et à Tanger ; ils étaient d'autant moins évitables que l'armée du Bas-Empire ne se recrutait plus par engagements volontaires : l'obligation de servir était imposée aux fils de soldats ; les gros propriétaires avaient à désigner d'office un certain nombre de recrues parmi les hommes de leur domaine. Enfin, en 303, la persécution prit une forme générale et systématique : plusieurs édits successifs, renchérissant l'un sur l'autre, prohibèrent les assemblées de chrétiens, ordonnèrent la destruction des basiliques et des livres saints, la confiscation des biens des églises, puis l'incarcération de tous les prêtres, et finalement (début de 304) prononcèrent la peine de mort contre tout chrétien qui refuserait de sacrifier aux dieux.

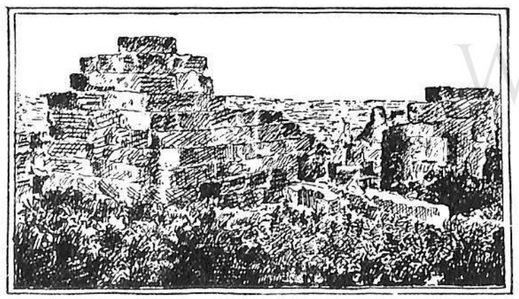

Tipasa. - Basilique de Ste Salsa

En Afrique, l'application des édits entraîna beaucoup de perquisitions, d'arrestations et de martyres, de juin 303 aux premiers mois de 305 : on connaît des martyrs dans plusieurs villes d'Afrique Proconsulaire, à Tébessa, à Mila, à Cherchel. En d'autres localités l'énergie des chrétiens fut médiocre : des évêques remirent aux autorités les livres saints ; des chrétiens sacrifièrent, ou achetèrent des certificats de complaisance, attestant qu'ils avaient sacrifié. L'augmentation même du nombre des chrétiens avait introduit parmi eux des hommes dont la foi était tiède et le courage chancelant. Il arriva aussi que les magistrats municipaux, chargés des poursuites, les conduisirent mollement et se déclarèrent satisfaits à bon compte : il ne semble pas que la partie païenne de la population ait joué, sauf exception, un rôle actif, et se soit acharnée contre les chrétiens.

La persécution venait de s'éteindre lorsque Dioclétien abdiqua (mai 305), alors que dans d'autres régions, comme l'Orient, elle devait se prolonger plusieurs années encore. Cette fin de la persécution africaine s'explique par l'indifférence des masses païennes, accoutumées dès lors à vivre en contact quotidien avec des chrétiens, et par la lassitude des gouverneurs, constatant l'inefficacité de leurs efforts, le caractère superficiel et décevant des résultats obtenus. Les décisions impériales qui, quelques années plus tard, avec Galère en 311, avec Constantin et Licinius en 313, reconnurent l'existence du christianisme et accordèrent aux chrétiens la liberté du culte avaient été précédées en fait dans les provinces africaines par l'arrêt des hostilités entre païens et chrétiens. Les martyres postérieurs à cette date, comme celui de sainte Salsa à Tipasa, furent exceptionnels et s'expliquèrent par des circonstances spéciales, provocation de chrétiens trop zélés ou présence de Juifs fanatiques.

Dans la confusion des années qui suivirent l'abdication de Dioclétien, l'Afrique connut une autre cause d'agitation, et de nouveaux malheurs. En 308, alors que l'usurpateur Maxence avait établi son autorité en Italie et voulait l'étendre à l'Afrique, les troupes d'Afrique proclamèrent empereur le vicaire du diocèse d'Afrique, Domitius Alexander. Il fut accepté au moins en Byzacène, en Afrique Proconsulaire et en Numidie ; mais lorsque Maxence put faire passer en Afrique des troupes commandées par son préfet du prétoire, en 311, les forces rassemblées par Alexander furent vite mises en déroute ; Alexander lui-même fut pris et exécuté. Les vainqueurs tuèrent beaucoup de monde, pillèrent Carthage et Cirta, et imposèrent à l'Afrique, par la terreur, la domination de Maxence : le soulagement fut général parmi les Africains quand, en octobre 312, Maxence fut vaincu par Constantin en Italie, et mourut dans sa fuite. Constantin s'assura le loyalisme durable de l'Afrique en réparant les dommages que Cirta venait de subir ; la ville prit de lui le nom de Constantine, qu'elle a gardé.

***

Sous l'autorité de Constantin, indiscutée en Occident à partir de 312, étendue à tout l'Empire à partir de 324, et grâce à la « paix de l'Eglise » qui garantissait au christianisme la bienveillance du pouvoir, l'Afrique aurait pu bénéficier d'une phase de calme, si des querelles entre chrétiens, sur lesquelles se greffèrent des agitations sociales, ne l'avaient gravement divisée.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

L'origine de ces querelles était dans la persécution, et dans l'attitude que les chrétiens avaient eue en face des persécuteurs. Déjà au temps de Cyprien, après la persécution de Décius, de vives disputes s'étaient élevées entre chrétiens au sujet de la conduite à tenir à l'égard de ceux qui avaient faibli devant les juges et les bourreaux. Ces disputes se renouvelèrent, beaucoup plus violentes, après la persécution de Dioclétien ; elles furent vite compliquées et faussées par toute sorte d'inimitiés personnelles et de jalousies ; les chrétiens s'accusaient mutuellement d'être des « traditeurs », c'est-à-dire d'avoir livré aux policiers les livres saints ; pour cette raison, qui bientôt ne fut plus qu'un prétexte, la chrétienté d'Afrique fut partagée en deux clans qui se détestaient et en venaient volontiers à la lutte armée.

Deux élections épiscopales, à Cirta en 305 et à Carthage en 311, manifestèrent l'existence des deux partis. Les adversaires qui s'opposèrent à l'évêque régulièrement élu de Carthage, Caecilianus, avaient pour chef Donat, qui se fit élire par eux évêque de Carthage en 313 : de là le nom de donatistes donné à ceux des chrétiens d'Afrique qui, groupés derrière lui, se posèrent en intransigeants, en ennemis irréconciliables des « traditeurs ». Leurs protestations n'ont trouvé à peu près aucun écho hors d'Afrique ; ce sont leurs adversaires qui sont restés en communion avec les églises des autres régions, et notamment avec Rome ; ce sont leurs adversaires aussi qui ont eu presque constamment la sympathie ou l'appui efficace du pouvoir impérial ; aussi le donatisme apparaît-il, non point comme une hérésie, car aucune divergence appréciable de doctrine ne séparait les deux partis, mais comme un schisme spécifiquement africain. Ce schisme donatiste a été le fait dominant de l'histoire de l'Afrique pendant tout le IVe siècle.

Dans presque toutes les villes, un évêque donatiste se dressa en face de l'évêque catholique, lui disputa les biens de l'église et les fidèles ; chacun des deux avait sa basilique ; entre les deux groupes de chrétiens les bagarres étaient fréquentes. En Numidie surtout le donatisme avait beaucoup d'adeptes. Et il avait, dans toutes les campagnes, des auxiliaires redoutables : des bandes de paysans aigris par la misère, qui infestaient les routes, pillaient les fermes, attaquaient même les villes, déclarant la guerre aux riches, gros propriétaires et bourgeois. On appelait ces révoltés des *circoncellions*, d'un nom qui avait probablement commencé par désigner les journaliers ambulants, allant proposer leur travail de ferme en ferme, *circum cellas* : c'est dans cette classe, qui sans doute souffrait plus que toute autre de la crise économique, que se recrutaient la plupart des insurgés. En butte les uns et les autres à l'hostilité du pouvoir, donatistes et circoncellions se trouvèrent réunis comme dans une alliance spontanée, dès avant 350.

Constantin, mis au courant des premiers conflits, voulut refaire l'unité de la chrétienté africaine. Les évêques de Gaule et d'Italie, de Bretagne et d'Espagne, consultés par lui, condamnèrent le donatisme ; mais Constantin ne put obtenir que les donatistes s'inclinassent devant cette condamnation. Pour remettre aux mains des catholiques les immeubles ecclésiastiques occupés par les donatistes, il fallut faire intervenir le comte d'Afrique et la force armée, et il y eut des morts. Constantin lassé finit par suspendre les mesures d'exécution prescrites contre les donatistes, en voyant les troubles dont elles étaient l'occasion (321), et jusqu'à sa mort (337) ne fit plus rien contre eux.

Son fils Constant (337-350) reprit en 347 la tentative d'unification : ses envoyés s'efforcèrent, par la persuasion et par la contrainte, d'obtenir le ralliement des donatistes à l'église catholique. En apparence, l'unité fut réalisée : un concile, tenu à Carthage en 348, la proclama ; les réfractaires les plus obstinés périrent dans des bagarres, ou furent exécutés ; Donat partit pour l'exil, où il devait mourir quelques années plus tard.

Le donatisme semblait vaincu ; mais, appuyé sur la misère populaire, il persista, malgré la mort de son chef, malgré l'éloignement dans le passé des incidents d'où il était sorti au lendemain de la persécution. Il mit à profit le règne de Constance II (350-361), qui laissa les schismatiques tranquilles, pour regagner le terrain perdu. Lorsque l'empereur Julien (361-363) voulut rendre au paganisme le caractère de religion d'Etat et adopta une attitude d'indifférence complète à l'égard des querelles entre chrétiens, les donatistes prirent l'offensive : ils obtinrent de Julien un édit leur restituant les immeubles qui leur avaient été enlevés quinze ans plus tôt ; en plus d'une localité de Numidie, de Maurétanie Sitifienne et de Maurétanie Césarienne, encouragés ouvertement ou tacitement par les gouverneurs, ils maltraitèrent brutalement les catholiques.

***

Ce qui compromit irrémédiablement le donatisme aux yeux du pouvoir après la courte réaction païenne et, par suite, anti-catholique qui coïncide avec le règne de Julien, ce fut, outre la confusion qui s'établissait facilement entre les donatistes et les dangereuses troupes des circoncellions, le rôle joué par les schismatiques dans des événements qui tendaient à détacher l'Afrique du reste de l'Empire.

Des incursions de nomades pillards inquiétèrent les villes de Tripolitaine en 364 et dans les années suivantes ; la lutte contre les agresseurs se compliqua d'intrigues confuses, qui opposèrent le gouverneur Ruricius au comte Romanus, et qui laissèrent la population très irritée. Nous savons aussi qu'en 366-367 l'Afrique souffrit de la disette, malheur exceptionnel dans une région si productive : le proconsul Hymetius s'ingénia à y remédier. De telles circonstances créaient un terrain favorable à un mouvement d'indiscipline contre le pouvoir central, alors aux mains de Valentinien (364-375).

Cette fois encore l'agitation eut pour point de départ la Kabylie. Le Berbère Firmus, qui appartenait à une riche et puissante famille indigène, qui était chrétien et qui avait servi dans l'armée romaine, eut à se plaindre de l'hostilité du comte d'Afrique ; accusé par celui-ci auprès de l'empereur, il se mit à la tête des tribus de sa région et rejeta l'autorité de Valentinien. Des fractions de l'armée régulière se rangèrent sous ses ordres ; il semble bien qu'il se soit fait proclamer Auguste, et qu'il ait eu l'ambition d'être reconnu comme empereur en Afrique : l'histoire de son temps abondait en usurpations analogues, tentées un peu partout dans l'Empire, et parfois par des barbares moins romanisés que lui. Les donatistes, tout de suite, l'appuyèrent de toutes leurs forces, au point qu'on les surnomma les « Firmiens ». La révolte de Firmus eut ainsi l'aspect d'un mouvement séparatiste, dans le domaine religieux comme dans le domaine politique.

C'est en 371 probablement que le soulèvement commença. Firmus entra en vainqueur dans plusieurs villes de Maurétanie Césarienne, à Icosium (Alger), à Cherchel, à Ténès ; mais il échoua devant Tipasa, protégée miraculeusement, dit la légende chrétienne, par le tombeau de la martyre locale sainte Salsa. Valentinien envoya contre lui son meilleur général, le comte Théodose, avec des troupes d'Europe. En deux ou trois années, Théodose, combinant les opérations militaires et les négociations, réussit à reprendre à Firmus la plupart des forteresses et des villes qu'il avait occupées, à détacher de lui une partie de ses tribus et de ses troupes ; ayant installé sa base d'opérations à Auzia, il manœuvra contre les insurgés jusqu'au jour où Firmus, trahi et livré par un de ses alliés berbères, échappa par le suicide à la captivité (375).

Après cette mort, la révolte était terminée. Mais les donatistes restèrent très suspects ; en fait, ils étaient toujours prêts à appuyer un mouvement dirigé contre l'autorité centrale.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Dans ses campagnes contre Firmus, le comte Théodose avait eu pour auxiliaire un frère de Firmus, Gildon : l'incapacité de s'unir était un trait de caractère que les Romains avaient toujours noté et utilisé chez les Berbères. En récompense, et aussi parce que l'on comptait sur son prestige pour maintenir l'Afrique dans le devoir, Rome fit de Gildon (vers 386) un « comte, maître de la cavalerie et de l'infanterie d'Afrique » : ce titre plaçait sous son commandement les forces armées de toutes les provinces africaines. La tentation était grande pour lui d'affirmer son indépendance. Quelque temps après la mort, en 395, de l'empereur Théodose, fils du comte Théodose, Gildon refusa de reconnaître l'autorité d'Honorius, à qui Théodose avait laissé la moitié occidentale de l'Empire ; pour faire pression sur l'Italie, il arrêta les expéditions de blé : la vie quotidienne de Rome en dépendait, surtout depuis que Constantin avait affecté au ravitaillement de Constantinople le blé fourni par l'Egypte. Les donatistes aussitôt prirent fougueusement parti pour Gildon.

Le danger était assez grave pour que l'on fît un gros effort. Stilicon, ministre d'Honorius, envoya des troupes en Afrique, et trouva le concours d'un frère de Gildon, Mascezel, qui joua contre Gildon le même rôle que Gildon naguère contre Firmus. Entre Ammaedara et Theveste, Gildon fut vaincu, et se tua (398) ; des châtiments sévères furent infligés à ses partisans, et l'évêque donatiste de Timgad, Optat, mourut en prison. En Italie, on fut soulagé d'un lourd souci, et Claudien, poète officiel, glorifia Stilicon dans un poème épique sur « La guerre de Gildon ».

***

Au cours du IVe siècle, les évêques catholiques avaient mené contre le donatisme une propagande active, soit dans la population chrétienne, soit auprès des fonctionnaires impériaux.

Aussitôt que la « grande persécution » eut cessé, et que la paix eut été faite entre l'Empire et l'Eglise, la diffusion du christianisme fut rapide, au moins dans les villes et dans les classes cultivées de la société. Le cas est alors très fréquent de familles où les parents sont païens, les enfants chrétiens : à la génération païenne d'avant 313 succède tout naturellement, sans heurt, une génération chrétienne. Pour les questions épineuses comme celle de la participation des chrétiens au culte impérial, un *modus vivendi* s'établit, par des concessions réciproques : l'Eglise acceptait que des chrétiens fussent flamines, parce qu'en même temps, sous les empereurs chrétiens, l'aspect religieux de ce culte et des assemblées provinciales allait s'effaçant de plus en plus, pour ne laisser subsister que l'aspect administratif.

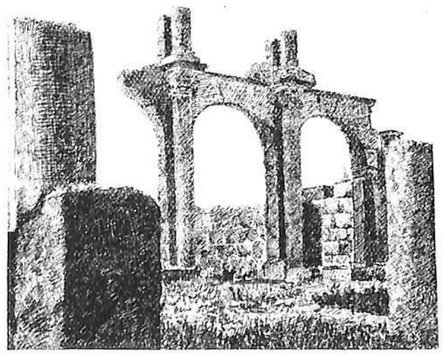

Basilique de Tébessa

Les basiliques furent rebâties, plus grandes et plus ornées qu'avant la persécution. On a retrouvé à Orléansville (Castellum Tingitanum, sur le Chélif) le pavement en mosaïque attestant qu'une splendide basilique y fut construite dès 324, dix ans après la « paix de l'Eglise ». Les parties anciennes des plus beaux monuments chrétiens de l'Afrique — basiliques de Carthage, de Sbeitla, de Djemila, de Timgad, de Tigzirt (Iomnium, sur la côte à l'ouest de Bougie), de Tipasa ; basilique de Tébessa, la plus imposante de toutes — remontent au IVe siècle.

Les traditions d'activité littéraire qui étaient, depuis Tertullien, celles de la chrétienté d'Afrique, se maintenaient. Deux Africains, Arnobe et Lactance, contemporains de Dioclétien, ont fait servir à l'apologie du christianisme leur culture de rhéteurs et leur connaissance de la philosophie profane. C'est un Africain aussi, très vraisemblablement, que le poète Commodien, dont les vers, bâtis sur une métrique populaire et non savante, mettent les enseignements de l'Eglise à la portée de la foule.

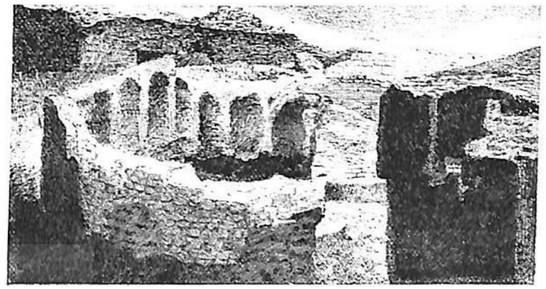

Djemila. - Le baptistère

Lorsque le donatisme survint et déchira en deux la chrétienté africaine, il n'eut pas seulement pour conséquences des violences matérielles, des destructions et des morts. Il provoqua aussi des discussions théoriques, des polémiques orales ou écrites, toute une littérature de pamphlets et de traités. Nous possédons des témoins intéressants de cette production : le manuel d'exégèse du donatiste Tyconius ; le traité qu'Optat, évêque de Mîlev, publia contre les donatistes vers 366, et dont une seconde édition, posthume, parut une vingtaine d'années plus tard.

***

La figure qui domine toute cette période, et toute l'histoire du christianisme africain, est celle de saint Augustin. Né en 354 à Thagaste (aujourd'hui Souk-Ahras, au nord de Madaure), étudiant à Carthage, professeur à Thagaste, à Carthage, à Rome et à Milan, baptisé en 387 et revenu ensuite en Afrique, prêtre en 391, évêque d'Hippone en 395, Augustin a mené contre le donatisme un combat impitoyable, et l'a définitivement vaincu. Ses livres, ses sermons, ses lettres ont entamé de toutes parts les positions des donatistes. Il apparaissait, grâce aux rapports des donatistes avec les circoncellions, avec Firmus, avec Gildon, comme le défenseur de l'ordre social et de l'Etat en même temps que de la discipline ecclésiastique. Les édits impériaux, dans le dernier tiers du siècle, frappèrent à plusieurs reprises le donatisme ; un édit d'Honorius, en 405, fut particulièrement net ; les catholiques, conduits par Augustin, obtinrent finalement qu'une grande conférence fût convoquée à Carthage, sous la présidence d'un haut fonctionnaire de la cour, pour dire de façon décisive lequel des deux partis était la véritable Eglise chrétienne.

La conférence, présidée par Marcellinus, se tint en juin 411, — douze ans après que, par ordre de l'empereur, les temples païens de Carthage avaient été fermés et les statues des dieux renversées. Deux cent quatre-vingt-six évêques catholiques se trouvèrent en présence de deux cent soixante-dix-neuf évêques donatistes. Ces nombres indiquent que les effectifs, des deux côtés, étaient sensiblement égaux ; mais les donatistes étaient condamnés d'avance, par l'hostilité du pouvoir impérial et des classes dirigeantes. Au bout de huit jours, Marcellinus rendit sa sentence, qui condamnait le donatisme et ordonnait à tous les donatistes, sous des peines graves, de rentrer dans l'Eglise catholique.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Basilique de Tigzirt

La sentence, cette fois, passa dans les faits : une inscription sur mosaïque nous apprend que l'évêque catholique de Djemila, rentré dans sa ville, construisit une grande église pour qu'elle pût recevoir en même temps la masse des anciens fidèles et celle des schismatiques repentis ; et il en fut de même, probablement, un peu partout. Le donatisme ne fut pas anéanti par la condamnation, mais ne vécut désormais que d'une existence précaire et clandestine ; des îlots tenaces de donatisme, qui étaient comme la protestation d'indigènes pauvres, subsistèrent dans de petites villes, notamment dans l'ouest de la Maurétanie Césarienne ; il y avait encore des foyers de donatisme en Afrique à la fin du VI^e^ siècle, au temps du pape Grégoire le Grand qui s'en inquiéta ; mais, après le verdict de 411, le schisme n'avait plus d'action sensible sur les événements.

Cependant les désordres dont antérieurement il avait été la cause avaient affaibli durablement le christianisme africain. Absorbés par leurs querelles, les chrétiens n'avaient pas eu le loisir ni la force de poursuivre l'évangélisation des campagnes, de convertir les Berbères judaïsés ou restés païens. En outre, pour obtenir l'appui des églises d'Europe et notamment de Rome, les catholiques d'Afrique avaient dû sacrifier une part de l'influence et de l'autorité que possédait leur église au III^e^ siècle : dès 314, sur la question de la validité du baptême conféré par des hérétiques, les évêques africains, abandonnant la position qui avait été celle de Cyprien, se rallièrent à la solution romaine ; dans les années 417 à 422, à l'occasion d'affaires disciplinaires, les papes le prirent d'assez haut avec les conciles africains.

L'activité infatigable et l'ardeur réfléchie d'Augustin s'exercèrent aussi contre d'autres adversaires que le donatisme : il combattit le manichéisme, qu'il connaissait bien pour en avoir été lui-même l'adepte dans sa jeunesse, et qui, dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, reprenait en Afrique une forte vitalité ; la critique d'Augustin contribua beaucoup à réduire le manichéisme africain à une existence sporadique et dissimulée, comparable à celle du donatisme après 411. Il combattit l'hérésie arienne, qui, de l'Orient, tentait de s'infiltrer en Afrique ; l'hérésie pélagienne, contre laquelle il affirmait la toute-puissance et la nécessité de la grâce. En même temps, en dehors de ses écrits polémiques, ses grandes œuvres, les *Confessions* et *La Cité de Dieu* surtout, lui donnaient dans l'histoire de la littérature et dans celle de la pensée une place qu'aucun Africain n'avait atteinte avant lui.

C'est à son action encore que l'Afrique dut ses premiers monastères. L'institution prospéra vite : les couvents d'hommes et de femmes furent nombreux, surtout en Byzacène, en Afrique Proconsulaire et en Numidie. Les ruines de Haïdra, de Tébessa, de Timgad nous permettent d'évoquer le cadre de cette vie cénobitique. Parmi les vestiges de l'Afrique chrétienne qui ont subsisté jusqu'à nous, ce sont peut-être les plus suggestifs, avec les cimetières où d'innombrables tombes attendent la résurrection des morts, — catacombes de Sousse, cimetières à ciel ouvert de Timgad et de Tipasa.

Le trait le plus remarquable que présente l'architecture chrétienne d'Afrique est une parenté certaine avec l'architecture chrétienne d'Orient, et particulièrement de Syrie. Mais, dans l'ordre littéraire, on constate au contraire au IV^e^ siècle que l'Afrique se détache de plus en plus du monde hellénique : on lit l'Ecriture exclusivement dans les versions latines, et il semble bien que la connaissance du grec, que possédaient parfaitement Arnobe et Lactance, soit en régression sensible chez les contemporains d'Augustin.

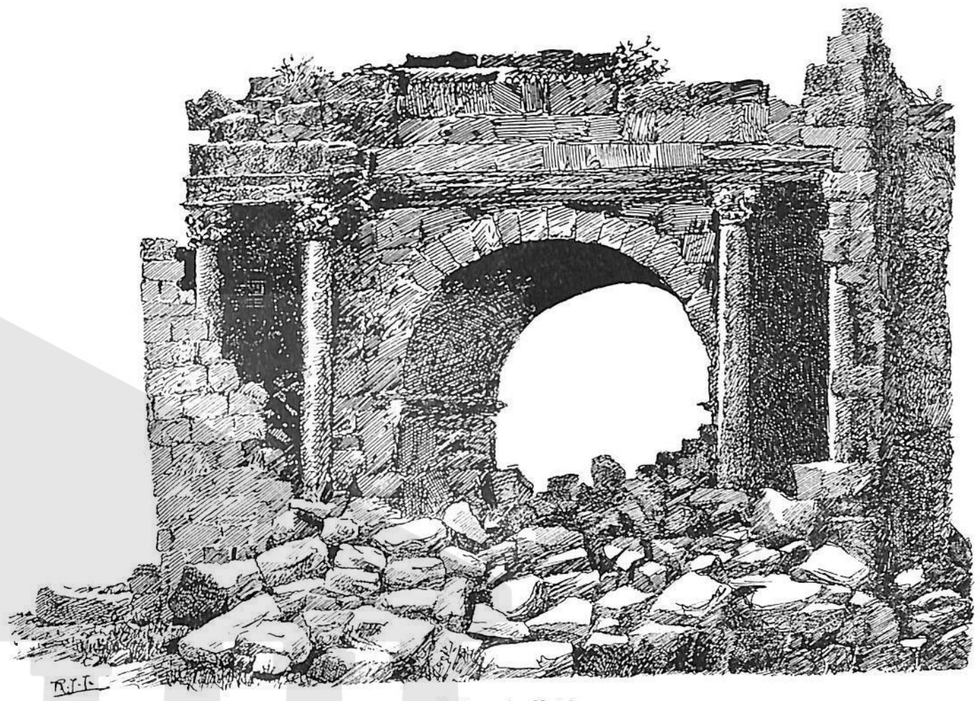

Ruines de Haïdra

VI

L'AFRIQUE VANDALE ET L'AFRIQUE BYZANTINE

La tentative de Gildon avait prouvé que, malgré les précautions prises par Dioclétien et Constantin pour fractionner l'autorité, le maître des forces militaires de l'Afrique pouvait avoir des ambitions dangereuses. On s'en aperçut de nouveau en 413, Héraclianus étant comte d'Afrique. Héraclianus avait, dans les années précédentes, soutenu la cause de l'empereur Honorius aux prises avec le Goth Alaric ; il avait mis l'Afrique en état de défense contre Alaric lorsque celui-ci avait formé le projet de l'occuper, projet dont la maladie et la mort d'Alaric avaient empêché la réalisation (410). Se jugeant insuffisamment récompensé de ses

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

services, Héraclianus s'insurgea, et voulut contraindre Honorius à lui donner une place de premier plan : il arrêta, comme avait fait Gildon, les expéditions de blé sur l'Italie, puis débarqua en Italie avec des troupes. Battu en Ombrie et obligé de regagner l'Afrique, il fut déclaré ennemi public, abandonné par ses partisans, et exécuté à Carthage (413).

Le danger, avec Héraclianus, avait été vite conjuré. Mais, une quinzaine d'années plus tard, un différend de même ordre eut des conséquences irréparables.

Lorsque l'empereur Honorius mourut, en 423, le comte d'Afrique était Boniface, un officier qui était originaire du Danube inférieur, et d'ascendance probablement à demi barbare. Dans les mois d'incertitude qui suivirent la mort d'Honorius, Boniface prit le parti de Valentinien III, neveu d'Honorius, contre son compétiteur Jean ; avec son concours, Jean fut éliminé en 425. De même qu'Héraclianus naguère, Boniface comptait sur la reconnaissance de l'empereur, et surtout de Galla Placidia, mère de Valentinien III, qui régnait sous le nom de son fils ; mais, desservi auprès d'elle par des rivaux, il devint suspect, fut invité à venir en Italie pour fournir des explications, et, comme il refusait de se rendre à cette convocation dangereuse, se trouva en état de rébellion. Des troupes furent envoyées d'Italie contre lui ; c'étaient des Goths, commandés par Sigisvult, qui occupèrent Carthage et Hippone (427).

Boniface comprit que les troupes d'Afrique ne lui donnaient que des forces insuffisantes. Il chercha, pour les opposer aux Goths de Sigisvult, des auxiliaires de la même espèce, et s'adressa aux Vandales qui depuis près de vingt ans étaient entrés en Espagne et disputaient à d'autres barbares la possession de la péninsule. La perspective d'en finir avec ces luttes et d'habiter une terre fertile séduisit aisément les Vandales. Peut-être, même sans l'appel de Boniface, auraient-ils été amenés spontanément à occuper l'Afrique ; mais il est probable que cet appel leur fut envoyé, et les encouragea. Sous le commandement de leur roi Gensséric, ils passèrent la mer en 429 ; ils s'embarquèrent les uns à Tarifa, à l'extrême pointe méridionale de l'Espagne, les autres sans doute à Carthagène, et débarquèrent dans l'ouest de la Maurétanie Césarienne.

Ce n'était pas seulement une armée qui entrait en Afrique derrière Gensséric : c'était tout un peuple, quatre-vingt mille hommes de tout âge, nous dit-on, plus les femmes. Dans leur marche à travers l'Afrique, de l'ouest vers l'est, les Vandales se conduisaient en envahisseurs, tuant et pillant. Galla Placidia et Boniface effrayés se réconcilièrent, grâce en partie aux bons offices d'Augustin ; mais il était trop tard, et l'avance des Vandales ne pouvait être arrêtée. Ils battirent Boniface dans la région d'Hippone, et mirent le siège devant Hippone ; Augustin mourut assiégé dans sa ville épiscopale, en avril 430, à l'âge de soixante-seize ans. Les Vandales durent par la suite lever le siège, faute de machines, mais défirent encore Boniface en rase campagne, près de Guelma. En Europe, pendant ce temps, l'autorité de l'Empire s'effritait chaque jour davantage. Galla Placidia se résigna à abandonner en Afrique la résistance armée, et rappela Boniface en Italie (432).

Un envoyé impérial, Trygétius, vint négocier avec Gensséric ; un traité fut conclu à Hippone en 435. L'empereur gardait Carthage et les provinces orientales de l'Afrique ; il laissait aux Vandales les Maurétanies Césarienne et Sitifienne et la Numidie ; les Vandales étaient considérés comme fédérés de l'Empire et s'engageaient à payer un tribut annuel. Il était aisé de prévoir qu'à bref délai le renoncement de l'Empire à la domination de l'Afrique serait total : dès 439, Gensséric entrait dans Carthage et occupait toute l'Afrique Proconsulaire ; puis, avec les bateaux dont il venait de s'emparer, il passait en Sicile et inquiétait l'Italie. Un nouveau traité (442) donna à Gensséric Carthage et l'est de l'Afrique, en échange des provinces occidentales qu'il restituait à l'Empire : cet échange, par lequel l'Empire sauvait les apparences, ne pouvait guère être que fictif. En réalité toute l'Afrique appartenait dès lors à Gensséric, qui payait mal ou ne payait point le tribut convenu. En 455, profitant de l'anarchie qui suivit la mort de Valentinien III, il arma une grande flotte, débarqua à l'embouchure du Tibre, prit et pilla Rome ; quand il regagna Carthage après cette expédition lucrative, tout lien de fait était rompu entre l'Empire et l'Afrique, désormais vandale ; des garnisons vandales s'installèrent dans les villes de Numidie et des Maurétanies Sitifienne et Césarienne.

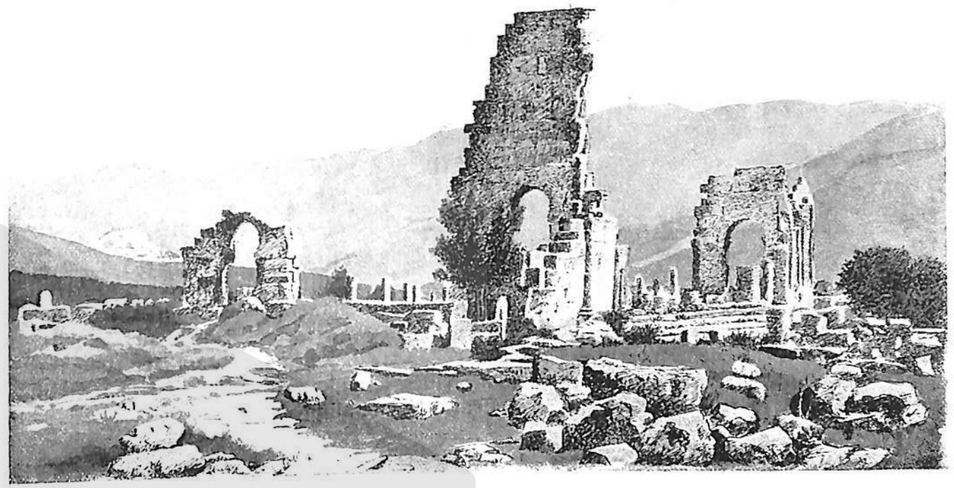

Forum et basilique à Volubilis

Il y eut bien, de la part des empereurs, des tentatives de réaction : l'empereur d'Occident Majorien en 458, l'empereur d'Orient Léon en 468 préparèrent des expéditions destinées à reprendre pied en Afrique. La première ne se mit pas en route, Gensséric ayant su, jusqu'à la mort de Majorien, l'amuser par des négociations ; la seconde échoua devant Carthage, Gensséric ayant réussi à incendier la flotte impériale. En 476, l'empereur d'Orient Zénon finit par consentir à un traité qui reconnaissait définitivement à Gensséric la possession de l'Afrique ; le roi vandale y ajoutait, en fait, les îles que sa flotte avait occupées et dont on ne pouvait le déloger, Baléares, Sardaigne, Corse. L'Empire d'Occident, à ce moment, agonisait et était incapable de toute intervention ; il disparut tout à fait dans le courant de la même année.

***

L'Afrique du Nord a été vandale pendant un siècle : tel est l'intervalle qui se place entre le premier traité reconnaissant la présence des Vandales en Afrique (435) et l'expulsion des Vandales par les Byzantins (534). Durant ces cent années, les rois vandales ont fait effort pour gouverner régulièrement le pays, et y conserver autant que possible les formes et les cadres

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

de l'ancienne administration. Mais, en cherchant à adapter leur genre de vie aux traditions romaines, ils ont perdu une partie de leur vigueur. La discorde religieuse a déterminé une grave mésentente entre eux et les citadins africains. Enfin ils ont été incapables d'imposer leur autorité à la population berbère des campagnes et des massifs montagneux.

Gensériс mourut au début de 477 ; il avait mis un peu moins de cinquante ans à créer, par la force et la diplomatie, un Etat vandale indépendant et étendu. Il posa une règle de succession : le roi défunt devait être remplacé non pas nécessairement par son fils aîné ou un descendant de ce fils, mais par le plus âgé des mâles de la famille. Conformément à cette règle, la royauté passa, après Gensériс, à son fils cadet Hunéric (477-484), le fils aîné Genzon étant mort avant son père, puis à Gunthamond, fils de Genzon (484-496), à Thrasamond, frère de Gunthamond (496-523), à Hildéric, fils de Hunéric (523-530).

Un prévôt était l'assistant du roi pour l'administration générale du royaume ; des comtes jugeaient les procès dans lesquels des Vandales étaient intéressés. Le vicaire d'Afrique, représentant de l'empereur, et le comte d'Afrique, commandant des troupes impériales, avaient naturellement disparu ; mais les gouverneurs des provinces subsistaient, celui de la Zeugitane avec le titre de proconsul, les autres avec le titre de juges ; les administrations municipales assuraient toujours la vie quotidienne des villes, le règlement des affaires courantes, la rentrée des impôts ; les lois romaines continuaient à être appliquées dans toutes les causes où un Vandale n'était pas mêlé.

Gensériс avait récompensé ses guerriers en leur donnant les plus belles propriétés de la Zeugitane : les anciens propriétaires évincés avaient quitté l'Afrique, ou vivaient pauvrement de ce qui leur avait été laissé, ou encore cultivaient leurs terres comme fermiers des propriétaires nouveaux. Mais, au-dessous de la bourgeoisie riche ainsi frappée, les classes moyennes et inférieures de la population africaine ne sentirent pas grand changement dans leur existence ordinaire ; les relations sociales, les conditions de travail ne se modifièrent pas ; il est possible même que les impôts aient été levés par les Vandales avec moins d'âpreté qu'ils ne l'étaient précédemment par le fisc impérial. Les prévôts et les comtes étaient choisis parmi les Vandales ; mais les gouverneurs des provinces, les magistrats municipaux, les fonctionnaires étaient des Africains. Il ne semble pas qu'il y ait eu aucune diffusion en Afrique du parler vandale : ce sont au contraire les Vandales qui, sans oublier leur langue, pratiquèrent en outre le latin.

Aux quatre-vingt mille Vandales qui accompagnaient Gensériс lors de son passage en Afrique, il s'en était ajouté d'autres, venus un peu plus tard par le même chemin. Mais l'ensemble de la population vandale ne dut jamais dépasser beaucoup deux cent mille personnes. Jusqu'à leur établissement en Afrique, les Vandales avaient mené une vie errante et dure, d'abord sur la rive nord du Danube, puis à travers la Gaule et l'Espagne où ils avaient eu à livrer des combats incessants. Maintenant, libérés de la guerre, logés à demeure stable dans des villas seigneuriales, sous un climat chaud, ils se laissèrent vite gagner et amollir par les charmes d'un confort et d'un luxe qu'ils connaissaient pour la première fois. Ils se plurent à porter de riches étoffes et des bijoux où les pierres précieuses, vraies ou fausses, étaient serties dans l'argent et l'or. La chasse, qui était leur grande distraction, ne suffisait pas à entretenir leurs vertus militaires, non plus que les revues ou exercices auxquels ils étaient convoqués de temps à autre. Les rois imitaient les Romains en décorant Carthage de constructions nouvelles — thermes, fontaines, églises —, en faisant exécuter des mosaïques. Toute une école de poètes, dont le plus habile était le Carthaginois Dracontius, écrivait pour eux des vers sérieux ou badins.

A jouir des fruits de leur victoire, les Vandales risquaient de perdre les qualités qui la leur avaient donnée. Mais la cause la plus active d'affaiblissement pour leur royaume fut la question religieuse. Les Vandales avaient été convertis au christianisme dès avant leur entrée dans l'Empire ; mais ils l'avaient reçu sous la forme de l'hérésie arienne, qui n'acceptait pas la conception orthodoxe de la Trinité et aboutissait à nier la divinité du Christ. Leurs rois et leur clergé, venu en Afrique avec eux, persécutèrent avec acharnement les catholiques africains, les maltraitant et s'emparant de leurs biens ; beaucoup d'évêques moururent, ou furent internés dans des bourgades choisies comme lieux de déportation, ou bien exilés en Corse ou en Sardaigne. Un concile convoqué en 484 à Carthage par Hunéric, sous prétexte de donner aux évêques ariens et catholiques le moyen de débattre les questions qui les divisaient, fut utilisé par lui comme une occasion d'arrêter et d'exiler en bloc l'épiscopat catholique. La persécution arienne, ralentie sous Gunthamond et Thrasamond, ne cessa vraiment qu'en 523, à l'avènement de Hildéric, après avoir causé beaucoup de maux et de désordres, et l'émigration d'Africains en assez grand nombre. Il y avait encore, dans l'église d'Afrique, des hommes cultivés, comme Victor de Vita qui nous a laissé le récit de cette persécution vandale, comme le théologien Fulgence ; mais, si on les compare aux hommes du siècle précédent, le recul et l'appauvrissement sont incontestables.

Ces conflits retenaient une bonne part de l'attention des rois vandales. A l'extérieur, le développement de leur marine et de leur piraterie et le maintien de leur autorité sur les îles de la Méditerranée occidentale les intéressaient particulièrement. Le temps et la force leur manquaient pour imposer l'ordre et la discipline aux Berbères non romanisés, vivant en dehors des agglomérations urbaines.

Il y avait des années difficiles : par exemple, en 484, l'année du concile de Hunéric, l'Afrique souffrit de la disette et de la peste. Les Vandales étaient presque entièrement absents des provinces autres que la Zeugitane. Irrités par le malaise économique et encouragés par cet effacement de l'autorité, les Berbères campagnards et montagnards ne connurent plus aucune loi. Ils assouvirent leur rancune contre les villes en les attaquant et les pillant, d'autant plus aisément que, par méfiance, les Vandales avaient obligé presque toutes les villes à raser leurs murailles. Quand les Vandales voulurent réprimer ces désordres, ils furent souvent battus. L'Aurès se rendit indépendant au temps de Hunéric. Thrasamond subit une lourde défaite en Tripolitaine : les chevaux des Vandales avaient été effrayés par la vue et l'odeur des chameaux, et la cavalerie s'était débandée. En 508, dans l'ouest de la Maurétanie Césarienne, à Lamoricière, un certain Masuna se dit « roi des tribus des Maures et des Romains » : c'est un Berbère qui s'est taillé dans ce pays une principauté indépendante. C'est probablement sous le règne de Thrasamond, aux environs de l'an 500, que les villes de l'époque romaine, saccagées, parfois détruites, ont perdu leur splendeur et la plus grande partie de leur population.

Vers le même moment, sans doute, et pour des raisons analogues, la Maurétanie Tingitane ne gardait plus que des souvenirs de l'influence et de la civilisation romaines ; la région redevenait berbère, exception faite pour les villes du détroit, Septem (Ceuta) et Tingi, qui dépendaient — au moins théoriquement — du royaume wisigothique d'Espagne.

***

L'affaiblissement rapide de la puissance vandale était manifeste. On ne l'ignorait pas à Constantinople ; Justinien, arrivant à l'empire (527) avec un programme ambitieux de restauration et de conquêtes, conçut le projet d'enlever l'Afrique aux Vandales.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Hildéric, qui régnait en Afrique depuis 523, avait vécu assez longtemps à la cour de Constantinople, où il avait été l'envoyé de ses prédécesseurs. Il en était revenu plein de bonnes dispositions pour les Byzantins et de tolérance pour les catholiques. Il eut à combattre en Byzacène les Berbères révoltés, et montra dans cette circonstance peu d'énergie. Un parti de mécontents, ayant à sa tête Gélimer, cousin et héritier présomptif de Hildéric, renversa Hildéric, qui fut mis en prison, et proclama roi Gélimer (530).

Deux interventions de Justinien, par des ambassadeurs, en faveur de Hildéric furent sans effet : Hildéric resta emprisonné, et devait être exécuté un peu plus tard. Alors Justinien arrêta les hostilités où il était engagé contre les Perses (532), et décida d'envoyer contre Gélimer une expédition commandée par Bélisaire, son meilleur général. Les légistes de son conseil rappelaient que les Vandales avaient été installés en Afrique comme fédérés de l'Empire, dont le seul représentant était maintenant l'empereur de Constantinople : c'était fournir à l'entreprise byzantine un prétexte suffisant.

L'alliance des Ostrogoths d'Italie, que Justinien sut obtenir, lui permit d'utiliser la Sicile comme base d'opérations ; en même temps une révolte soutenue par lui, en Sardaigne, obligeait les Vandales à y envoyer des troupes. La flotte quitta Constantinople le 22 juin 533, au milieu d'une brillante cérémonie, et gagna lentement la Sicile où l'on se prépara en vue de l'attaque contre l'Afrique. Le corps expéditionnaire comptait une quinzaine de milliers d'hommes ; la faiblesse de cet effectif révèle ce qu'il y avait dès lors de fragile dans l'Empire byzantin. En septembre, sans être inquiétés, les Byzantins débarquèrent entre Sfax et Sousse, et furent bien accueillis par la population. Une rencontre au lieu dit Ad Decimum, à quinze kilomètres au sud de Carthage, tourna à l'avantage des Byzantins. Les Vandales se retirèrent vers l'ouest, sans chercher à défendre Carthage que les Byzantins occupèrent. Une seconde bataille, à Tricamarum, à trente kilomètres à l'ouest de Carthage, fut encore une victoire byzantine (décembre 533). Gélimer se réfugia dans un massif montagneux où les Byzantins le bloquèrent pendant tout l'hiver ; au printemps de 534, il se rendit, et fut interné en Asie mineure. Les Byzantins se substituèrent aux Vandales sans avoir à briser aucune autre résistance sérieuse ; des détachements prirent possession de Cherchel, et aussi de Ceuta ; d'autres occupèrent la Sardaigne, la Corse et les Baléares. Bélisaire rentra à Constantinople en triomphateur, laissant le commandement à son lieutenant, l'eunuque arménien Solomon.

***

Des actes législatifs de Justinien organisèrent aussitôt l'Afrique byzantine. La plupart des Vandales furent envoyés à Constantinople, où ils prirent du service dans l'armée ; un petit nombre restèrent en Afrique, réduits à la condition d'esclaves ou de journaliers ; des femmes vandales devinrent les compagnes des soldats vainqueurs. Le rôle des Vandales dans le peuplement de l'Afrique a donc été faible, et leur influence ethnique à peu près nulle. Les propriétés usurpées par les Vandales furent soit restituées aux ayant-droits des anciens propriétaires, soit attribuées au domaine impérial, ou aux églises, ou à des officiers qu'on voulait récompenser. L'arianisme maintenant fut proscrit, et les biens des églises ariennes furent donnés aux catholiques.

Restaurant, dans toute la mesure du possible, l'ancienne Afrique impériale, Justinien rétablit un diocèse d'Afrique ; il était gouverné par un préfet du prétoire qui résidait à Carthage, et qui avait sous ses ordres sept gouverneurs de provinces, les uns « présidents », les autres « consulaires » (le titre de proconsul avait disparu) : la province de Sardaigne ou des îles s'ajoutait aux six provinces qui avaient composé le diocèse d'Afrique au Bas-Empire, et qui conservaient leurs limites et leurs noms, sous cette réserve qu'à côté des termes de Maurétanie Sitifienne et de Maurétanie Césarienne on employait désormais ceux de Maurétanie première et de Maurétanie seconde. Un « maître des soldats » commandait les troupes ; quatre ducs lui étaient subordonnés.

Ainsi encadrée, l'Afrique reprit son rôle de pourvoyeuse de la capitale : seulement ce n'était plus sur Rome, c'était sur Constantinople qu'elle dirigeait son blé et son huile. Un fonctionnaire important fut créé dans le dernier tiers du VI^e^ siècle, le « commerciaire » d'Afrique, chargé de surveiller les expéditions et de percevoir les droits de douane ; ses bureaux étaient à Carthage, où les cachets de plomb marqués au nom des commerciaires ont été trouvés en grand nombre.

Il est nécessaire d'ailleurs de noter ici que pendant tout le temps que dura la domination byzantine, les Africains se plaignirent du poids des impôts.

***

Les Byzantins, en éliminant l'arianisme, amenèrent dans les villes d'Afrique une recrudescence de piété. Des églises et des monastères se fondèrent ou s'agrandirent ; le couvent fortifié du Mandrakion s'éleva à Carthage, près du port ; les dépositions solennelles de reliques étaient constatées dans des documents dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous. Et les disputes théologiques qui tenaient tant de place dans la vie de Constantinople eurent en Afrique des répercussions ou des prolongements.

Le thème essentiel de ces disputes était le mystère de l'Incarnation, et la coexistence dans le Christ de la nature divine et de la nature humaine. Deux hérésies opposées s'étaient produites au V^e^ siècle : l'hérésie nestorienne, qui dédoublait le Christ en deux personnes, un Dieu et un homme, avait été condamnée par le concile d'Ephèse en 431 ; l'hérésie monophysite, qui n'admettait en Jésus-Christ qu'une seule nature, la nature divine, avait été condamnée par le concile de Chalcédoine en 451 ; mais les monophysites restaient nombreux dans les Etats de Justinien et dans son entourage : ils reprirent l'offensive en réclamant la condamnation des opinions de trois théologiens du V^e^ siècle (Théodore de Mopsueste, Théodoret, Ibas), qu'ils déclaraient suspects de nestorianisme. C'est ce qu'on appela la querelle des « Trois Chapitres ». Les monophysites et ceux qui sympathisaient avec eux obtinrent que cette condamnation fût prononcée d'abord par Justinien (544), puis par le pape Vigile (548), enfin par un concile tenu à Constantinople (553). Mais le clergé africain, d'esprit obstinément latin et occidental, n'accepta pas cette condamnation : sous l'inspiration de ses représentants les plus cultivés, le diacre Ferrand, l'évêque Victor de Tunnuna, il protesta contre les complaisances du pape pour l'empereur et s'en tint fidèlement à la doctrine du concile de Chalcédoine. Cette attitude valut à des évêques et à des prêtres d'Afrique la déposition, l'emprisonnement ou l'exil. Elle marquait en réalité la place à part occupée par l'Afrique dans l'Empire byzantin, auquel elle se trouvait rattachée de l'extérieur plutôt que vraiment incorporée.

Un renouveau de ces querelles devait encore agiter l'Afrique au VII^e^ siècle. Lorsque l'empereur Héraclius, en 638, voulut rallier les monophysites en leur faisant des concessions, et promulgua officiellement, dans son *Ecthésis* (exposition), la doctrine du monothélisme ou « unité de volonté », substitut de l'hérésie monophysite, l'Afrique — avec tout l'Occident — refusa de s'y conformer ; des conciles africains condamnèrent le monothélisme en 646, trente-cinq ans avant qu'il fût condamné en Orient aussi par un concile de Constantinople.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

La tâche des Byzantins avait été facile en présence des Vandales. Mais leur domination fut presque continuellement menacée et inquiétée par les Berbères.

Au moment même où Bélisaire quittait sa conquête (534), il y avait des révoltes berbères en Byzacène et en Numidie : les tribus attaquaient les villes. Solomon, qui cumulait les fonctions de préfet du prétoire et de maître des soldats, eut à réduire les insoumis avec des moyens restreints : Justinien employait alors le gros de ses ressources à la reconquête partielle de l'Italie. Un corps de cavalerie envoyé par Solomon en Byzacène fut cerné et anéanti ; Solomon se mit alors lui-même à la tête de toutes les forces disponibles et réussit à battre les Berbères dans la région où s'éleva plus tard Kairouan : cette fois encore, comme au temps de Thrasamond, la présence des chameaux avait d'abord jeté le désordre dans la cavalerie, mais les Byzantins avaient mis pied à terre et leurs solides armures, dans un combat de fantassins, avaient assuré leur supériorité. Une seconde campagne dans le sud de la Byzacène eut de nouveau pour résultat la défaite des Berbères, dont beaucoup furent faits prisonniers (535).

En Numidie, le foyer de la résistance berbère était le massif de l'Aurès. Solomon, s'appuyant sur certains chefs indigènes contre d'autres, aborda le massif en 535, puis se retira pour préparer une expédition plus forte. Mais avant qu'il eût achevé ces préparatifs une sédition militaire, qui éclata à Carthage au printemps de 536, le contraignit à s'enfuir en Sicile. Les motifs de cette sédition étaient la sévérité de Solomon, l'irrégularité du paiement de la solde, et aussi le mécontentement de certains éléments germaniques de l'armée, qui étaient ariens.

Les soldats révoltés s'étaient massés dans la vallée de la Medjerda et avaient choisi parmi eux un chef, nommé Stotzas. Les chefs berbères de l'Aurès leur promettaient leur appui. En Sicile, Solomon avait trouvé Bélisaire ; tous deux revinrent en Afrique, mais tout ce qu'ils purent faire fut d'empêcher l'entrée des insurgés à Carthage. En Numidie, les troupes haranguées par Stotzas se rallièrent à lui en lui abandonnant leurs chefs, qu'il fit égorger.

Justinien avait besoin de Bélisaire en Italie et jugeait Solomon trop impopulaire en Afrique pour le moment. Il confia l'Afrique à son neveu Germanus, qui sut détacher de Stotzas une partie de ses troupes et de ses alliés berbères. Vaincu au printemps de 537 vers la limite de la Zeugitane et de la Numidie, Stotzas s'enfuit et chercha un refuge dans une tribu de l'ouest. Presque tous ses hommes firent leur soumission à Germanus.

Au début de 539, Justinien estima le moment venu de renvoyer Solomon en Afrique ; il cumulait de nouveau la préfecture du prétoire et le commandement des forces militaires. Il épura l'armée, expulsa d'Afrique les Vandales qui s'y trouvaient encore, et remit de l'ordre dans l'administration ; puis il entreprit l'expédition dans l'Aurès, qu'il attaqua par le nord. Au pied du massif, les Berbères acceptèrent une bataille qu'ils perdirent. Solomon pénétra dans les vallées, enleva les forteresses et le trésor du chef Iabdas, laissa dans l'Aurès des garnisons, et pacifia aussi la région du Hodna.

Ruines de la forteresse byzantine de Béja (Tunisie)

Il y eut alors quatre ans de tranquillité. En 543, la maladresse et la mauvaise foi de Sergius, duc de Tripolitaine, déterminèrent un soulèvement qui bientôt s'étendit en Byzacène. En cherchant à le réprimer, à la tête de soldats dont une partie lui refusa l'obéissance, Solomon fut battu près de Cillium, au sud-est de Tébessa ; dans sa fuite, il fut rejoint et tué (544).

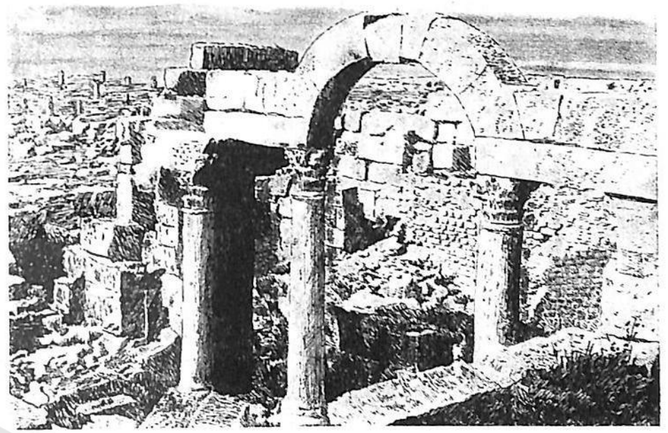

Forteresse byzantine de Taoura

Une crise très sérieuse s'ouvrit alors, et il s'en fallut de peu que l'Afrique ne fût totalement perdue pour les Byzantins. Leurs officiers se jalousaient et intriguaient les uns contre les autres. Heureusement pour l'Empire, les chefs berbères, de leur côté, étaient, comme toujours, incapables de s'entendre durablement. Au lendemain de la mort de Solomon, les Berbères parcouraient et pillaient toute la Byzacène. Les Byzantins, épuisés par leurs querelles, ne pouvaient les en chasser : le maître des soldats Aréobinde eut des démêlés avec le duc de Numidie Guntarith, qui le fit tuer ; puis Guntarith fut tué par Artaban, qui devint maître des soldats ; au bout de quelques mois, Artaban, rappelé à Constantinople sur sa demande, fut remplacé en Afrique par Jean Troglita (546).

Jean Troglita rétablit la situation. Il négocia avec les chefs berbères de façon à les empêcher de se coaliser. Au début de 547, il libérait la Byzacène en écrasant, dans la région de Sbeitla, le chef berbère Antalas ; en 548 il repoussait, dans la Byzacène méridionale, une nouvelle offensive des Berbères, tuait le chef Carcasan et obligeait Antalas à se soumettre. L'Afrique connut ensuite une tranquillité relative ; pendant quinze ans, aucun soulèvement de quelque importance n'y est signalé.

Nous sommes renseignés sur les campagnes de Jean Troglita par l'épopée latine en huit livres, la *Johannide*, qu'un poète africain, Corippus, écrivit aussitôt après les événements. A travers les imitations virgiliennes, le caractère original et local du sujet apparaît souvent : la *Johannide* est une des sources les plus instructives que nous possédions sur l'aspect, l'armement, les cultes, les mœurs des Berbères. Il est intéressant d'y constater que beaucoup de tribus berbères, à cette date, sont restées païennes ou le sont redevenues.

***

Même lorsqu'aucun trouble grave n'agitait le pays, les Byzantins vivaient en Afrique dans un sentiment perpétuel d'insécurité. Ce sentiment se manifeste par leurs constructions : la marque la plus visible qu'ils aient laissée de leur séjour en Afrique, ce sont leurs forteresses aux murs massifs, et leurs enceintes de villes flanquées de tours. Eparses en Tunisie et dans l'Algérie orientale, les ruines de ces fortifications sont, par la

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

silhouette et la couleur, parmi les plus belles de l'Afrique. Les enceintes de Tébessa et de Mila, les forteresses de Leptis en Tripolitaine, de Limisa (Lemsa, dans la Tunisie centrale), de Haïdra, de Madaure, de Thagura (Taoura, près de Gambetta, au nord-est de Madaure), de Timgad sont de bons exemples de cette architecture militaire. Solomon fut le principal bâtisseur de ces remparts ; grâce à son étonnante activité, un réseau de points solides couvrit en quelques années la surface de l'Afrique byzantine.

La hâte même avec laquelle ces défenses furent élevées et la place qu'elles occupent sur la carte de l'Afrique sont significatives : on y engloba souvent des édifices antérieurs, transformés en bastions, par exemple le théâtre de Madaure ; on les trouve aussi bien dans les villes peu éloignées de la côte (Béja, Guelma, Sétif) que dans le sud (Gafsa, Tehouda au sud de l'Aurès, Tolga à l'ouest de Biskra). Dès le premier jour et jusqu'à la fin, les troupes byzantines et les populations qu'elles protégeaient ont eu besoin, partout, de la possibilité permanente de refuge que ces murs leur offraient. Rien ne saurait mieux exprimer le caractère précaire de cette domination. Les enceintes d'ailleurs n'enfermèrent en général qu'une partie de la ville antérieure, appauvrie et dépeuplée.

Il est remarquable aussi que les plus occidentaux de ces points fortifiés soient Sétif, et Zabi (dans le bassin du Hodna). Cela signifie qu'en Maurétanie Césarienne, les Byzantins n'ont rien occupé, sauf quelques points isolés sur la côte, Dellys, Rusguniae près d'Alger, Tipasa (peut-être), Cherchel, Ténès (peut-être), et, en Maurétanie Tingitane, Ceuta.

A l'intérieur du pays, en Maurétanie Césarienne, les populations étaient indépendantes sous des chefs locaux, semblables à ce « roi » Masuna que nous avons vu à Lamoricière au temps des Vandales. Les tombeaux pyramidaux connus sous le nom de Djedar, au sud de Tiaret, sont les mausolées de princes berbères chrétiens qui vivaient au VI^e^ et au VII^e^ siècle et qui ne dépendaient de personne. A plus forte raison devait-il en être de même plus à l'ouest. Des relations existaient toujours, semble-t-il, entre les chrétiens de Lamoricière, de Tlemcen et de Lalla-Marnia d'une part, et ceux de Volubilis d'autre part, grâce à la route, réduite sans doute alors à l'état de piste, qui leur permettait de communiquer entre eux ; mais on ne voit pas quelle autorité pouvait s'exercer sur les uns ou sur les autres.

***

Justinien mourut en 565, deux ans après qu'un soulèvement, assez vite réprimé, eut agité la Numidie méridionale. Ses successeurs, obligés de défendre, en Asie et sur le Danube, les provinces qui formaient le cœur de l'Empire, et Constantinople même, furent conduits à attacher moins d'importance à leurs possessions de la Méditerranée occidentale ; une grande partie du terrain reconquis par Justinien en Italie et en Espagne fut évacuée ; on diminua l'effectif des garnisons d'Afrique, et les sommes dépensées pour l'entretien de la province.

Cet affaiblissement donna de l'audace aux Berbères. Trois années de suite, en 569, 570 et 571 trois généraux byzantins — un préfet et deux maîtres des soldats — furent tués en combattant contre eux. Leur chef Garmul en revanche fut vaincu et tué sept ou huit ans plus tard par Gennadius. Mais après lui l'agitation continua ; les tribus faillirent enlever Carthage en 595 ou 596.

Pour mieux assurer la résistance, l'empereur Tibère Maurice, entre 582 et 591, remplaça le maître des soldats par un exarque, auquel le préfet du prétoire fut subordonné. Cela signifiait au fond que les Byzantins étaient réduits en Afrique à une tâche de défensive militaire.

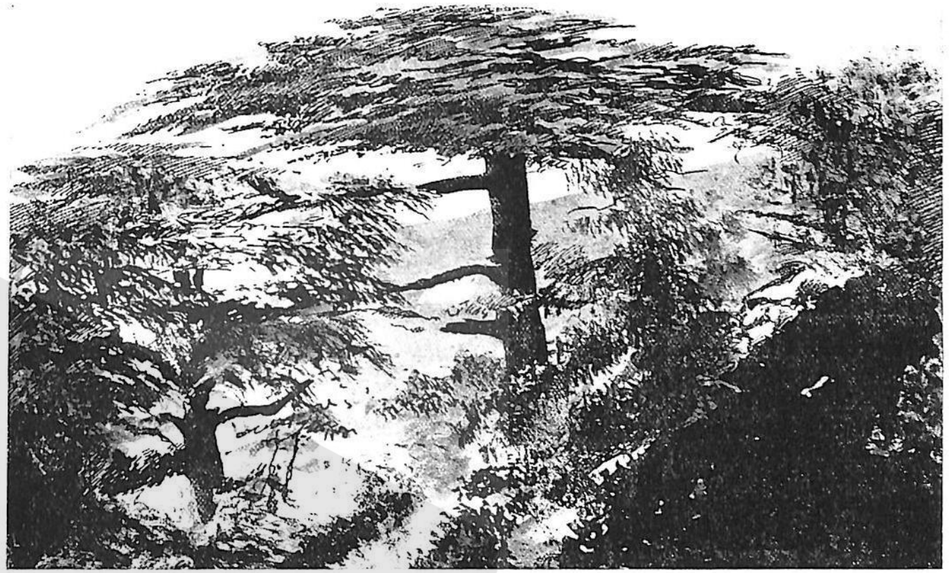

Forêt de cèdres, sur les hauteurs

Le premier exarque fut Gennadius. En même temps, aux échelons inférieurs, le duc prenait le pas sur le gouverneur de province, les tribuns militaires sur ce qui pouvait rester de magistrats municipaux. Cette réforme s'accompagna d'un remaniement des circonscriptions administratives : la Tripolitaine, détachée de l'Afrique, fut rattachée au diocèse d'Egypte ; la Maurétanie première comprit tout ce que les Byzantins occupaient des Maurétanies Sitifienne et Césarienne (peut-être avaient-ils dès lors évacué Cherchel) ; la Maurétanie seconde était formée par Ceuta, par les villes que les Byzantins tenaient encore en Espagne, et par les Baléares.

Tibère Maurice fut renversé en 602 par un usurpateur de basse origine, Phocas. Phocas à son tour fut renversé en 610 par une conspiration à la tête de laquelle était l'exarque d'Afrique, Héraclius ; le nouvel empereur fut le fils de l'exarque, appelé Héraclius comme son père (610-641). Dans les premières années du règne, les Perses, les Avares et les Slaves firent de tels progrès qu'Héraclius se demanda s'il ne conviendrait pas de transférer de Constantinople à Carthage le siège de l'Empire. Mais ce projet fut vite abandonné : toutes les forces de l'Empire furent tournées contre les Perses, qui finalement furent repoussés ; avec les Avares et les Slaves des Balkans des ententes amiables furent conclues. Seulement, pendant ce temps, l'Afrique était laissée à elle-même, et l'Espagne était presque complètement perdue.

Appendice lointain de l'Empire, écartée de lui d'ailleurs par la querelle religieuse du monothélisme, l'Afrique tendait à se séparer de Constantinople. Elle y fut encouragée par les flottements qui suivirent la mort d'Héraclius, et qui se terminèrent par l'avènement d'un enfant, Constant II. L'exarque d'Afrique Grégoire, qui appartenait peut-être à la famille impériale, se proclama empereur en 646 et frappa des monnaies à son effigie. S'appuyant sur

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

les Berbères, il leva des soldats parmi eux et installa sa résidence en pleine Byzacène, loin de la mer, à Sbeitla. L'Afrique s'acheminait vers une forme nouvelle, celle d'un Etat berbère dont les cadres supérieurs auraient été byzantins.

L'invasion musulmane ne donna pas à ce germe le temps de se développer. Les Arabes, devenus, depuis l'Islam, les plus redoutables adversaires de l'Empire byzantin, avaient conquis l'Egypte et la Cyrénaïque en 641-642 ; achevant la conquête du diocèse d'Egypte, ils prirent Tripoli en 643. Ils n'eurent pas tout de suite la pensée de soumettre l'Occident africain, le Maghreb ; mais la Byzacène les invitait aux incursions fructueuses. Abdallah ibn Saad y pénétra en 647 : l'armée de Byzantins et de Berbères que Grégoire réunit contre lui fut écrasée près de Sbeitla, et Grégoire fut parmi les morts.

Après cette défaite, il y avait encore des Byzantins en Afrique, mais ils n'y jouaient plus qu'un rôle très secondaire. Ce sont les Berbères — païens, ou judaïsés, ou christianisés — qui ont résisté à l'invasion musulmane, et les Byzantins ou, comme on les appelle alors, les « Romains » n'ont été que leurs auxiliaires très effacés. En 670, la fondation de Kairouan dans la Byzacène manifesta l'intention des Arabes de s'établir durablement dans le Maghreb, et cette intention fut confirmée par le raid de Sidi Oqba, traversant toute l'Afrique du Nord jusqu'à l'Atlantique. C'est la réaction des Berbères qui, en 683, au retour de ce raid, amena la défaite et la mort de Sidi Oqba près de Biskra ; un nouvel effort des Arabes vainquit en 688 cette réaction berbère dont Kosaïla passe pour avoir été le chef.

Il ne restait sans doute plus beaucoup de Byzantins en dehors de Carthage. Les derniers s'embarquèrent et évacuèrent la ville lorsqu'elle fut prise par Hassan et les Arabes un peu avant la fin du VII^e^ siècle, malgré l'intervention d'une flotte byzantine, suprême effort de l'Empire en Afrique (698) ; ou bien ils se résignèrent à vivre en pays musulman. Les maigres garnisons de l'intérieur se rendirent l'une après l'autre. A l'autre bout de l'Afrique seulement, dans la Maurétanie seconde, un officier byzantin, qui s'appelait peut-être Julien, commandait encore la place de Ceuta dans les premières années du VIII^e^ siècle ; il livra la ville aux Musulmans lorsque ceux-ci s'apprêtèrent à franchir le détroit.

Quelques années après être entré dans Carthage, Hassan réduisait la résistance des Berbères de l'Aurès, commandés par une femme, la Kahena ; l'Islam prenait décidément possession de l'Afrique du Nord.

Des groupes d'Africains chrétiens ont survécu, jusqu'au XI^e^ siècle, célébrant leur culte et employant le latin, au moins dans leur liturgie et leurs épitaphes. Des techniques dans les métiers et dans les arts, des détails de mœurs et de costume ont passé de l'Afrique antique à l'Afrique musulmane. Mais, dans l'ensemble, l'invasion islamique du VII^e^ siècle creuse dans l'histoire de l'Afrique une coupure profonde. On peut se demander, pour l'Europe, si l'histoire de l'antiquité se termine avec les invasions germaniques, ou avec l'expansion de l'Islam ; mais pour l'Afrique du Nord la réponse n'est pas douteuse : c'est l'Afrique antique, telle que l'avaient modelée les Romains, que les rois vandales et les empereurs byzantins ont prolongée et maintenue, avec plus de bonne volonté que de moyens et de succès ; et c'est l'invasion musulmane qui, rompant brutalement avec ce passé romain, a créé pour la Berbérie des conditions d'existence toutes nouvelles.

Deuxième Partie

L'AFRIQUE DU NORD

SOUS LA DOMINATION MUSULMANE

DU VII^e^ AU XIX^e^ SIÈCLE

par Georges MARÇAIS

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

Inscription coufique du IXe siècle

I

LA CONQUÊTE MUSULMANE ET LES RÉACTIONS BERBÈRES

En 632, le Prophète Mahomet mourait à Médine. Quinze ans après, les premiers Arabes apparaissaient dans l'ancienne Province romaine d'Afrique. Une force singulière avait amené ces cavaliers à trois mille kilomètres de leurs déserts. Cette force, qui, dans le même temps, faisait crouler la puissance des rois Sassanides de Perse, qui arrachait à Byzance la Palestine, la Syrie et l'Egypte, cette force dont tout le vieux monde allait être ébranlé, c'était l'Islâm. L'Afrique du Nord allait connaître et adopter la foi que les Arabes lui apportaient et qui est encore celle de la grande majorité de ses populations. Il paraît indispensable de rappeler les traits essentiels de cette foi, au seuil d'une période d'histoire où elle domine tous les événements politiques importants et toute la vie intellectuelle.

Le Coran, ensemble des révélations que Mahomet affirmait recevoir de la Divinité, énumère les articles fondamentaux du dogme de l'Islâm. Le credo musulman comporte cinq articles ; la Foi repose sur cinq colonnes. Le Musulman doit croire en Allâh, dieu unique, éternel, tout puissant ; il croit à l'existence des Anges, serviteurs d'Allâh, à la véracité des Livres révélés, dont le Coran est le dernier et, depuis qu'il est paru, le seul indispensable aux hommes ; à la succession des Prophètes, qui commence avec Adam, compte, entre bien d'autres, Noé, Abraham, Moïse et Jésus, et qui se clôt pour toujours avec Mahomet ; enfin il attend la venue du Jugement dernier, qu'annonceront des signes précurseurs et où, suivant leurs mérites, les mortels seront admis aux jouissances du Paradis ou torturés dans la Géhenne.

Du texte coranique, auquel vient s'ajouter la Tradition des actes et propos attribués au Prophète, se dégagent les prescriptions fondamentales de la loi, les obligations du culte,

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

qui sont elles aussi au nombre de cinq. La première est la récitation de la profession de foi musulmane, qui affirme la croyance en l'unité d'Allâh et en la Mission divine de Mahomet. Prononcée par le nouveau converti, elle atteste son adhésion à l'Islâm ; elle constitue le plus inviolable des serments et le mourant doit encore l'avoir sur les lèvres dans son agonie. La seconde est la prière, récitation de formules empruntées au Coran, accompagnée d'attitudes de soumission et d'adoration, minutieusement réglées. Le Musulman est astreint à faire cinq prières par jour, chacune précédée d'ablutions purificatoires. Le troisième article impose au fidèle l'obligation du jeûne pendant le mois lunaire de ramadan ; le quatrième lui enjoint de payer l'aumône légale, dont le montant, calculé d'après sa fortune, est versé à l'Etat qui en assure le bon emploi. Enfin le cinquième l'oblige à se rendre, une fois dans sa vie, en pélerinage au sanctuaire de la Mekke. A ces devoirs personnels s'ajoute le devoir collectif de la Guerre sainte, de la défense contre les infidèles et de la propagation de l'Islâm par les armes.

On ne saurait exagérer l'importance de ces prescriptions cultuelles. Non seulement elles modèlent la vie privée de chacun dans toute l'étendue du monde musulman, mais elles y déterminent les grands mouvements collectifs ; elles orientent l'activité intellectuelle et elles règlent le fonctionnement des Etats. Du paiement de l'aumône et du produit du butin fait sur les infidèles dépend l'équilibre du budget, d'où la quasi-nécessité de trouver des ressources fiscales en dehors de ces revenus limités et les protestations que soulève tout impôt non prévu par la loi religieuse. Le pélerinage, qui, chaque année, met, dans le même temps, sur les routes les croyants venus du Maroc ou d'Extrême-Orient, apparaît comme un des éléments les plus permanents de l'unanimité de la pensée et des aspirations musulmanes. La prière, qui doit, en certaines circonstances, être faite en commun, a dicté les dispositions de la mosquée, programme fondamental de l'art musulman. Enfin c'est le devoir collectif de la Guerre sainte qui explique l'expansion prodigieuse de l'Islâm conquérant, sa victoire sur les vieilles puissances incapables de lui barrer la route et, pour revenir au sujet qui nous occupe, son irruption en pays berbère.

Nous sommes bien mal renseignés sur cette conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes. Aucun récit contemporain ne nous en est parvenu. Notre plus ancien informateur, celui que presque tous les historiens postérieurs ont copié, l'Egyptien Ibn 'Abd el-Hakam, écrivait deux cents ans après les événements qu'il raconte. Les traditions dont il s'est fait l'écho apparaissent d'ailleurs comme recevables, si l'on en élague quelques épisodes visiblement légendaires, car, à l'ordinaire, ces vieux auteurs ne brillent pas par l'esprit critique.

La conquête de la province byzantine, dont Carthage était capitale, devait être le complément de l'annexion de l'Egypte et de la prise de Tripoli réalisée en 643. Cependant le calife 'Omar, à qui le conquérant demandait l'autorisation de pousser plus loin sa conquête, s'opposait avec force à ce qu'il considérait comme la plus dangereuse aventure. 'Omar étant mort l'année suivante, son successeur, le calife 'Othmân, permit qu'on reprit la marche vers l'Ouest. En 647 une troupe commandée par 'Abd Allâh fils de Sa'd entrait en Afrique du Nord.

Ici comme en Syrie ou en Egypte, l'heure était propice aux Musulmans. Le trône de Constantinople était occupé par un enfant et l'Empire était profondément divisé par les querelles théologiques. Contre la doctrine officielle du monothélisme imposée par Héraclius, l'Afrique se déclarait attachée à l'orthodoxie et à Rome. Cette dissidence religieuse avait servi de prétexte à une rupture politique. L'exarque d'Afrique, Grégoire, venait de s'affranchir de l'autorité impériale. Avec les troupes dont il disposait, il se porta au devant des Arabes ; il les rencontra à Sufétula (Sbeitla), il fut vaincu et tomba dans la bataille.

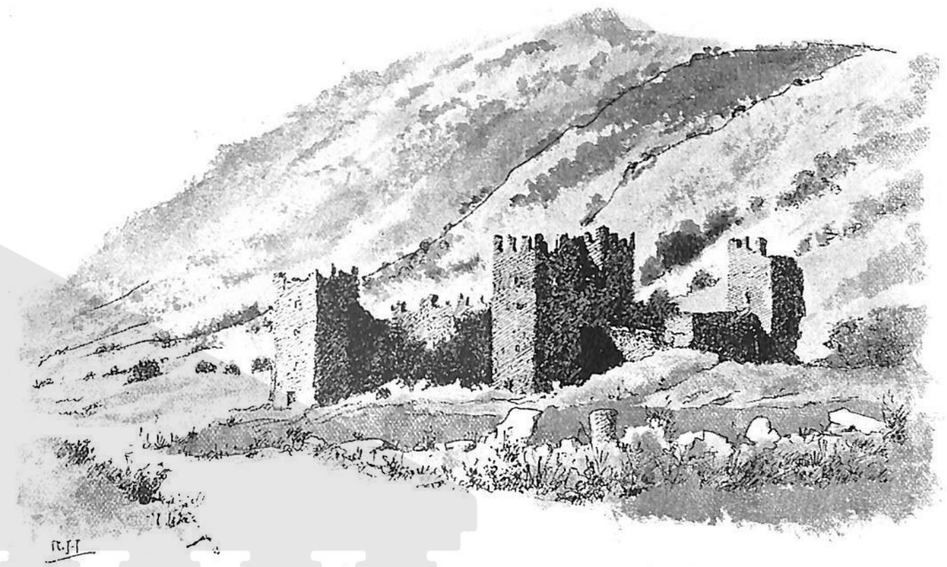

Ksar Lamsa (Tunisie). - Une forteresse byzantine

Les vainqueurs ne semblent pas avoir songé à exploiter leur succès. L'attaque n'était qu'un raid, une opération de pillage à grande distance et qui n'intéresse guère notre informateur qu'en raison du butin copieux qu'on en rapporta. Les Arabes devaient attendre quatorze ans pour la renouveler. Les convulsions qui agitaient alors l'Orient musulman, les disputes qui mettaient en jeu l'avenir de l'Islâm expliquent assez cette inaction. Lorsqu'en 654 une deuxième expédition fut organisée, le califat avait cessé d'être électif pour devenir héréditaire ; il avait émigré de Médine à Damas ; il était tombé et devait rester aux mains de la dynastie des Omeiyades, qui allaient démesurément étendre l'empire. Toutefois cette nouvelle attaque de l'Afrique byzantine n'aboutit pas plus que la première à une occupation. La place forte de Jaloûla ayant été prise dans des conditions assez mystérieuses et que les vainqueurs se plurent à considérer comme providentielles, on y acquit du butin et rien de plus.

La chronologie et le nombre même des expéditions nous laissent bien des incertitudes. Nous ignorons également à quel moment prévalut chez les Musulmans l'idée d'une annexion du pays envahi. De très bonne heure, semble-t-il, ils ne trouvèrent plus devant eux de troupes byzantines, les premières attaques ayant suffi pour forcer les lignes de forteresses, qui devaient couvrir la province, et Carthage ne pouvant ni les réparer, ni les garnir de nouveaux défenseurs. Ce fut dès lors à des tribus africaines que les Arabes se heurtèrent, à des groupes berbères, peut-être renforcés de contingents fournis par les garnisons byzantines. Dans ces forces mobilisées à la hâte, les corps réguliers font figure d'auxiliaires.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

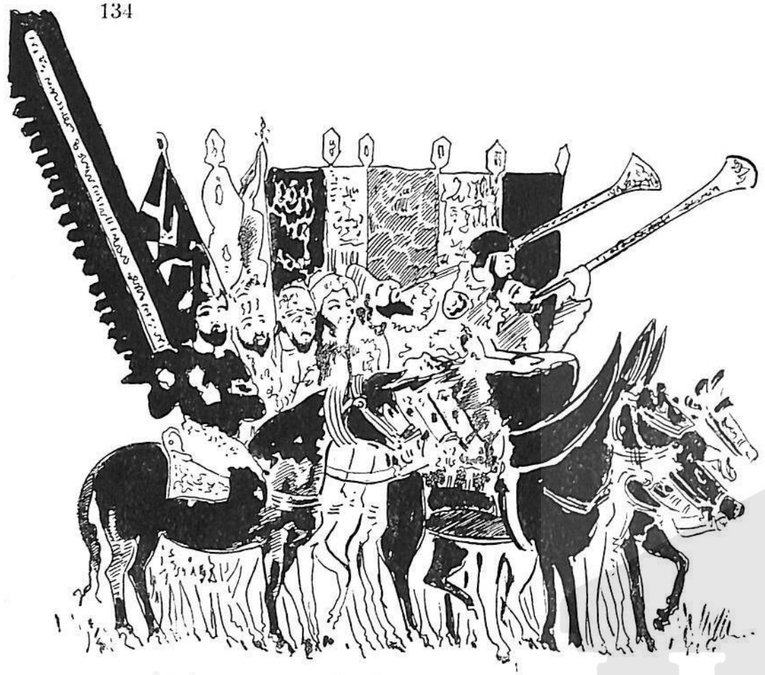

Armée musulmane, d'après une miniature du XIIIe siècle

Cependant la Guerre sainte doit s'accompagner d'une extension effective de l'Islâm ; l'action militaire doit même régulièrement être précédée d'une sommation adressée aux infidèles de reconnaître la vraie Religion. Quand ils ne se sentaient pas en force, les Berbères se garantissaient du pillage de leurs biens et de l'esclavage par une profession de foi, qui ne leur coûtait guère. Le péril passé et l'ennemi ayant disparu, ils se hâtaient d'oublier leurs promesses et ils retournaient à la croyance de leurs pères, quitte à apostasier de nouveau à la première alerte. L'Islâm ne pourrait se maintenir et progresser que par une action continue et une occupation durable du pays. Ce fut 'Oqba, fils de Nâfi' qui franchit cette nouvelle étape.

Avec le recul du temps, Sîdî 'Oqba est entré dans la légende. Appartenant à la tribu du Prophète, neveu de 'Amr, le conquérant de l'Egypte, il se serait déjà illustré en conduisant un raid jusqu'aux oasis du Fezzan. Désigné pour commander une armée qu'on lui envoyait de Syrie, il allait, au cours de sa campagne de 670, faire réaliser un progrès décisif à la conquête grâce à deux innovations. A ses 10.000 cavaliers arabes il incorpora les néophytes Berbères. Pour la première fois en Afrique du Nord, les vaincus étaient associés au triomphe de l'Islâm. Et il consolida l'emprise musulmane par la fondation de Kairouan. De même qu'en Mésopotamie les Arabes avaient créé Bassora avant de tenter un effort sérieux contre Ctésiphon, la capitale du pays, de même qu'en Egypte la prise d'Alexandrie avait été précédée par l'établissement de Fostat, de même en Berbérie l'installation d'une cité nouvelle devait être le prélude presque nécessaire d'une attaque contre Carthage et de la réduction des indigènes. Gîte d'étape sur les routes de nomades qui viennent d'Egypte et de Tripolitaine, place d'armes posée au cœur du pays à peine soumis, base des opérations contre les villes de la côte et les massifs montagneux de l'intérieur qu'il reste à soumettre : Kairouan est bien tout cela ; mais elle est autre chose encore. Outre son rôle stratégique, elle est appelée à jouer un grand rôle religieux ; elle sera le centre d'où l'Islâm rayonnera sur les régions encore infidèles, le point de départ des convertisseurs, et, pendant plus de trois siècles, en dépit des victoires passagères de l'hérésie, la gardienne des pures doctrines orthodoxes. Elle est et elle demeurera la ville de Sîdî 'Oqba, le Compagnon du Prophète, celui dont le nom auréole encore sa splendide mosquée.

Des miracles accompagnent la fondation de ce premier grand sanctuaire musulman et de la cité sainte. Une révélation divine indique la place exacte vers laquelle les Croyants devront dans l'avenir orienter leur prière.

L'action de 'Oqba s'annonçait comme devant porter de belles récoltes. Une partie de l'ancienne Province d'Afrique, dont le nom transparaît sous le nom arabe d'Ifrîqiya, semblait à la veille de reconnaître l'autorité et d'adopter la foi des envahisseurs. Mais Carthage et la région du Nord restaient encore inentamées. La moisson n'était encore qu'à son début quand 'Oqba fut privé de la joie d'y prendre part. L'Ifrîqiya et le chef qui y commandait l'armée relevaient du gouverneur d'Egypte. Celui-ci, qui venait d'entrer en fonctions, désigna, pour remplacer 'Oqba, un de ses propres clients, Aboû'l-Mohâjir, qui attendait impatiemment que l'élévation de son patron assurât sa fortune personnelle. Aboû'l-Mohâjir partit ; il devait lui-même signifier à 'Oqba sa destitution avec les égards et les ménagements qui convenaient. A peine arrivé, il n'eut rien de plus pressé que de mettre son prédécesseur en prison, et ne se décida à le libérer que sur un ordre envoyé directement de Damas par le calife. Ayant réuni toutes ses troupes, le nouveau commandant des armées d'Ifrîqiya poussa une pointe aventureuse vers l'Ouest jusqu'aux abords de Tlemcen et il en ramena captif Kossayla, le chef puissant de la tribu berbère des Aourâba. 'Oqba cependant était allé se plaindre au calife des traitements ignominieux dont on avait payé ses services, et il avait été rétabli dans ses fonctions. Il dût être de retour en Ifrîqiya vers 682.

Minaret dans l'oasis de Sîdî 'Oqba

Le récit des chroniqueurs, que nous avons essayé de suivre jusqu'ici, prend dès lors une allure fort romanesque et qui nous incite au scepticisme. 'Oqba, plein de rancœur, aurait enchaîné Aboû'l-Mohâjir et son captif, le berbère Kossayla, qui avait pourtant embrassé l'Islâm. Les traînant tous deux après lui, il entreprend à travers la Berbérie une randonnée victorieuse. Près de Tiaret, il bouscule une armée qui lui barrait la route et arrive ainsi devant Tanger. La ville était tenue par Ilyân, dont on ne sait si le nom berbère ne recouvre pas celui de Julien, patrice en rupture avec le roi Wisigoth d'Espagne. Sur le conseil de cet allié d'occasion, 'Oqba se détourne vers le Sud marocain ; il traverse l'Atlas, pille la plaine du Sous, revient le long de la côte et, poussant son cheval dans les flots de l'Atlantique, il atteste le ciel que, si la mer ne l'arrêtait, il porterait bien au-delà l'Islâm triomphant ; puis il reprend le chemin du retour. Or Kossayla, le chef berbère converti, s'est échappé du convoi et il mûrit sa vengeance. Sur la route il a comblé tous les points d'eau, où l'armée pouvait s'abreuver, et il appelle ses frères aux armes. 'Oqba, sans voir l'ennemi qui épie chacun de ses mouvements, divise ses troupes en deux corps. Lui-même conduira celui qui s'avance par le Sud. Les Berbères l'attendent à Tehoûda, près de Biskra ; ils sont soutenus par des soldats byzantins ;

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Kossayla est à leur tête. 'Oqba connaît d'avance l'issue du combat. El-Mohâjir, qui lui a pardonné ses injures, veut partager son sort, et tous tombent, martyrs de la Foi, non loin de l'oasis où l'on visite encore le tombeau du héros musulman.

En face de Sîdî 'Oqba et d'Aboû'l-Mohâjir, champions à demi légendaires de l'Islâm conquérant, se dresse la figure de Kossayla, le chef des Aouràba, en qui paraît revivre quelqu'un de ces rois indigènes que Rome avait trouvés devant elle sept siècles plus tôt, une sorte de Jugurtha, qui, dans ce pays inorganisé, provoque un sursaut de solidarité contre l'ennemi commun, et, pour satisfaire sa personnelle rancune, devient le promoteur des résistances berbères.

La mort de 'Oqba était un désastre et semblait consommer la faillite des espoirs musulmans en Berbérie. Kairouan fut évacuée. Kossayla y entra sans coup férir. Il allait être pendant cinq ans, de 683 à 688 (?), le souverain d'un grand royaume plus ou moins vassal ou allié de Carthage. Pour le *Liber pontificalis*, aux environs de 685, « la province d'Afrique toute entière fut de nouveau soumise à l'Empire romain. » L'état de l'Orient musulman explique assez ce répit accordé aux anciens maîtres de la Berbérie et ce retour de fortune. Le gouvernement de Damas connaît alors de sérieuses difficultés. Un califat rival se constitue en Arabie ; la Mésopotamie est agitée par les factions hérétiques. Cependant, au bout de cinq ans, une armée renforcée d'éléments syriens et commandée par un ancien compagnon de 'Oqba, partait de Barca en Cyrénaïque, où les réfugiés de Kairouan s'étaient retirés. Kossayla fut tué dans un combat terrible au Sud-Ouest de Kairouan, mais le vainqueur ne crut pas possible de pousser plus avant ; il repartit vers l'Orient et à son tour il tomba dans une rencontre avec le corps byzantin qu'une flotte venant de Sicile avait débarqué pour reprendre Barca aux Musulmans. Plusieurs années encore se passèrent (notre chronologie est toujours des plus incertaines) avant que le calife de Damas ait décidé l'envoi d'une nouvelle armée.

Avec la venue de cette armée, « la plus considérable que les Musulmans aient jamais envoyée », nous dit un chroniqueur, avec l'entrée en scène de Hassân fils d'En-No'mân, qui la commandait, s'ouvre une phase décisive de la conquête. Les dernières réactions, par lesquelles Carthage avait montré qu'elle existait encore, durent déterminer Hassân à marcher en premier lieu contre la grande ville. Elle fut prise, après un assaut furieux, suivant les uns, sans grand effort, d'après un autre. Ce qui est sûr c'est que la nouvelle de sa chûte produisit à Constantinople une profonde émotion, que l'Empereur Leontius envoya une flotte avec des troupes pour la reprendre et que les chrétiens y rentrèrent en effet, mais non pour longtemps, comme nous le verrons.

Hassân cependant, qui croyait en avoir fini avec Carthage, s'était retourné vers les Berbères. Il avait, nous dit-on, demandé quel était le prince le plus puissant du pays, et on lui avait désigné une femme nommée Dihya ou Damya, qui commandait à la tribu des Jeràoua du Mont Aurès. On la disait de religion juive. Les chroniqueurs et les chants populaires lui donnent le surnom de Kâhina, la Devineresse. On ne peut rien affirmer au sujet de ce personnage, dont de belles légendes enveloppent le souvenir. Il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'elle ait été chef d'une grande tribu. L'histoire nous fournit plus d'un exemple d'un rôle semblable dévolu aux femmes en pays berbère. L'attribution du don de prophétie ne peut non plus nous surprendre. La femme passe fréquemment pour détenir un pouvoir magique, en particulier dans l'Aurès. Il semble beaucoup plus douteux que le judaïsme ait pénétré chez les montagnards de Berbérie et nous les supposons plutôt fidèles à leurs vieux cultes naturistes, que, pour bien des raisons, les auteurs musulmans ont ignorés, mais que tant de survivances trahissent encore.

Femme de l'Aurès

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

La Kâhina, prévenue de l'approche de Hassân fils d'En-No'mân, vint l'attendre dans la plaine. La bataille fut désastreuse pour les Arabes, qui, de nouveau, durent évacuer l'Ifrîqiya et se retirer en Tripolitaine. Cet échec de la conquête fut encore suivi d'une longue inaction, durant laquelle la reine aurait pris le parti de ruiner le pays convoité par les Orientaux pour les décourager. Les plaines, qui jusqu'alors apparaissaient comme un verger immense, furent systématiquement dévastées, les villes fortes démantelées, les sources comblées. Le procédé est certes classique, mais nous devons, en ce qui concerne cette prospérité fabuleuse et les destructions qui l'annihilèrent, faire une large part à l'exagération des chroniqueurs et noter que le plus ancien d'entre eux n'en souffle mot.

De nombreux prisonniers étaient tombés aux mains de la Kâhina. Elle les relâcha tous sauf Khâlid fils de Yazîd, parce qu'entre tous il était le plus beau et le plus brave. Or elle avait deux fils « dont l'un, nous dit-on, était berbère et l'autre grec. » Voulant pour toujours lier son prisonnier à ses propres enfants, « elle prit de la farine d'orge qu'elle pétrit avec de l'huile et qu'elle plaça sur ses seins, puis, appelant ses deux fils, elle la leur fit manger avec Khâlid sur sa poitrine et leur dit : Vous voilà devenus frères. »

Malgré cette adoption symbolique, Khâlid entretenait des rapports avec Hassân, le chef arabe, qui attendait en Cyrénaïque des renforts demandés au calife. Il les reçut en 698 et partit, tandis qu'une flotte musulmane naviguait vers Carthage. Cette fois la ville, attaquée par terre et par mer, fut définitivement enlevée aux Grecs. Ceux qui échappèrent au massacre s'embarquèrent pour l'Espagne ou la Sicile, ou se dispersèrent dans le pays. Hassân cependant, ayant fait reposer ses troupes à Kairouan, marcha contre les Berbères. La Kâhina, à qui rien n'était caché, ni des messages secrets de son cher prisonnier, ni du triomphe prochain de l'Islâm, ni de sa propre mort, envoya ses enfants demander quartier pour eux-mêmes à l'ennemi, puis elle s'avança, les cheveux épars, avec les gens de sa tribu pour livrer une dernière bataille. Elle tomba frappée de la main même de Hassân fils d'En-No'mân. Leur reine étant morte, les Berbères se convertirent et fournirent au vainqueur tous les cavaliers qu'il demandait. Il en forma deux troupes, dont chacune fut commandée par un des fils de la Kâhina, et qui parcoururent le pays massacrant les Grecs et les Berbères infidèles. Ainsi prenait fin l'âge héroïque de la conquête, que l'imagination populaire devait enrichir de thèmes épiques et merveilleux.

De même que Sîdî 'Oqba, Hassân fut payé d'ingratitude. Le gouvernement d'Egypte, jaloux de l'énorme butin qu'il ramenait, s'appropria ce qu'il put en saisir. Bien que le calife de Damas lui eut rendu justice, Hassân refusa de retourner en Ifrîqiya. Ce fut à Moûssâ fils de Noçayr que fut confié l'administration de cette province, qui devait dorénavant relever, non plus du gouvernement d'Egypte, mais directement de l'autorité califale.

Moûssà reprit les courses à travers la Berbérie, où les derniers coups semblaient avoir brisé toutes les énergies. Chacune de ces razzias ramenait des troupeaux énormes de prisonniers. Beaucoup se convertissaient. C'est de cette époque que semble dater l'expansion de l'Islâm hors des limites de l'Ifrîqiya ou Maghreb proche, à travers les deux autres parties du pays berbère : le Maghreb central et le Maghreb extrême.

Cette annexion de toute l'Afrique du Nord allait se compléter par celle de l'Espagne. En 710, Moûssâ envoyait, avec l'agrément du calife, une première reconnaissance dans la Péninsule, où l'état du royaume wisigoth laissait présager de faciles victoires. En 711, il confiait une armée à son client Târiq pour entreprendre la conquête. Cette armée comptait, nous dit-on, sept mille musulmans, dont la plupart étaient Berbères et nouveaux convertis. Douze

ans après la mort de la Kâhina, les Berbères étaient devenus les champions les plus ardents de la Guerre sainte, les plus empressés à en recueillir les profits tangibles et les mérites spirituels.

En Berbérie l'œuvre de conversion des indigènes était systématiquement poussée. A l'époque du calife 'Omar fils de 'Abd el-'Azîz (712-720), le plus pieux des princes d'une dynastie, qui d'ailleurs ne se recommandait pas par la ferveur religieuse, des docteurs parcoururent le pays. Les apostasies, jusque là fréquentes, se firent plus rares ; les néophytes connurent mieux leurs devoirs. Mais ils connurent en même temps leurs droits, et ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs maîtres les respectaient mal. Sous le califat de Yazîd II (720-721), un gouverneur nouveau inaugura une politique fiscale qui se pratiquait en Orient au mépris de la légalité : alors que les non-musulmans étaient astreints à payer l'impôt foncier, sorte de loyer des terres dont on leur laissait la jouissance, et que les musulmans en étaient exemptés, le gouverneur exigea l'impôt foncier des nouveaux convertis, qui continuaient à cultiver leurs champs. A cette injustice, d'autres mesures s'ajoutèrent, qui apparurent comme des vexations humiliantes, telle la décision, empruntée à la tradition grecque, de marquer les Berbères enrôlés dans la garde par le mot « garde » tatoué sur la main gauche et le nom de l'homme sur la droite. Le gouverneur fut assassiné. Ce n'était là d'ailleurs qu'une explosion de colère, qui n'avait rien d'une révolte concertée. Toutefois les années qui suivirent furent marquées par des insurrections sporadiques assez nombreuses. La rigueur maladroite des fonctionnaires arabes, leur arbitraire méprisant et leurs exac-

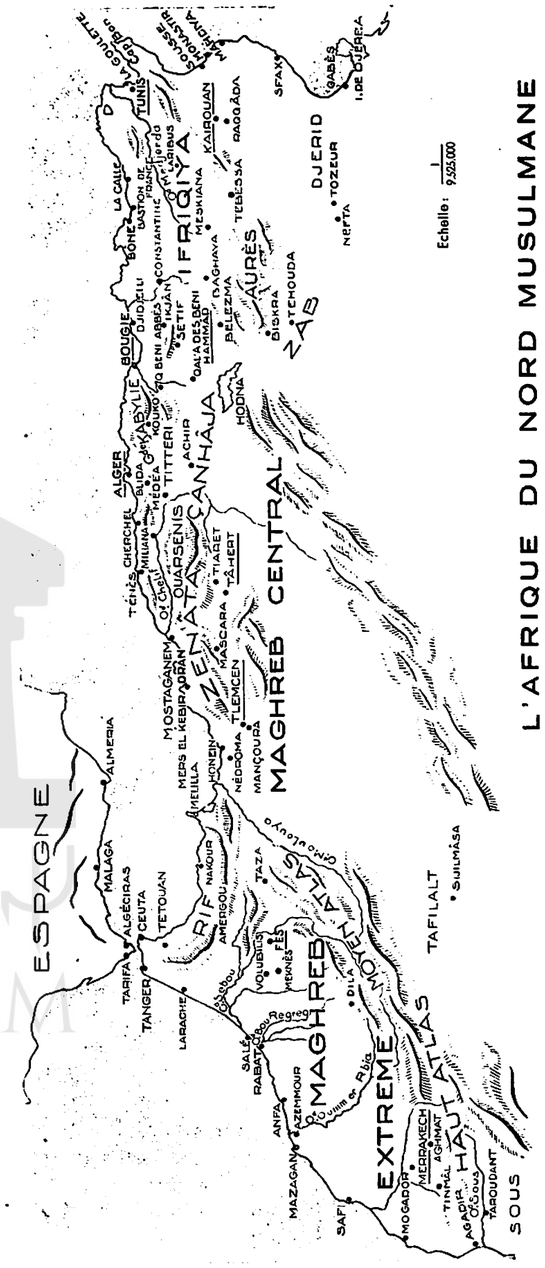

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

tions, notamment dans la région de Tanger, agravèrent la situation. Elle allait devenir menaçante avec l'apparition du Khârijisme en Berbérie.

C'était une doctrine hérétique qui était née en Orient, il y avait près de quatre vingts ans, au moment où une convention assez louche avait frustré le calife 'Alî du pouvoir suprême au profit des Omeiyades. Des musulmans scrupuleux avaient protesté contre la méconnaissance du principe plébiscitaire, fondement de l'autorité dans l'Islâm. Le califat devait appartenir à celui qui avait été élu par tous comme le plus digne. Au reste tous les Musulmans pouvaient y accéder ; tous étaient égaux quelle que fut leur origine, et seule la pureté de leur conscience et leur attachement à la religion mettaient entre eux des différences. Cette doctrine égalitaire, ce puritanisme, avait connu le plus grand succès, surtout en Irak. Les califes avaient dû lutter contre ceux qu'on nommait les Khârijites (sortants). On conçoit quelle fortune le Khârijisme pouvait connaître en Afrique du Nord. Aux Berbères opprimés par les Arabes, il donna le lien moral qui leur manquait. L'hérésie, née de l'Islâm et qui représentait un Islâm rigoriste et intransigeant, devint, pour les nouveaux convertis, une forme de protestation contre l'arbitraire des Musulmans étrangers. Ils l'adoptèrent avec cette ardeur fanatique dont, quatre siècles plus tôt, leurs pères soutenaient l'hérésie donatiste. De même que le Donatisme menaçait l'unité de l'Eglise d'Afrique, le Khârijisme, devenu une sorte d'hérésie nationale, allait mettre en péril l'avenir de l'Islâm en pays berbère.

En 739, une bonne partie du Maghreb extrême s'était soulevée à la voix d'un chef de tribu nommé Maïssara, qui se réclamait de la doctrine dissidente. Le gouverneur arabe de Tanger était massacré et Maïssara proclamé Emir des Croyants. Une armée hâtivement amenée d'Espagne fut battue par les rebelles ; un autre corps venu d'Ifrîqiya ne parvint pas à les réduire. Maïssara, ayant été assassiné par les siens, fut remplacé par Khâlid le Zénète, qui marcha à la rencontre d'une troisième armée, où figuraient les Arabes de la plus pure race. La rencontre eut lieu sur les bords du Chelif ; ce fut le « Combat des Nobles », qui se termina pour ces derniers par un sanglant désastre et amena un soulèvement général des Berbères du Maghreb et de l'Espagne même.

Quand la nouvelle de ces graves événements parvint à Damas, le calife Omeiyade Hichâm se serait écrié : « Par Dieu ! je leur ferai sentir les effets d'une colère arabe ! » Il en fut pour sa menace. Les contingents arabes de Syrie qu'il fit partir pour le Maghreb rencontrèrent les Berbères

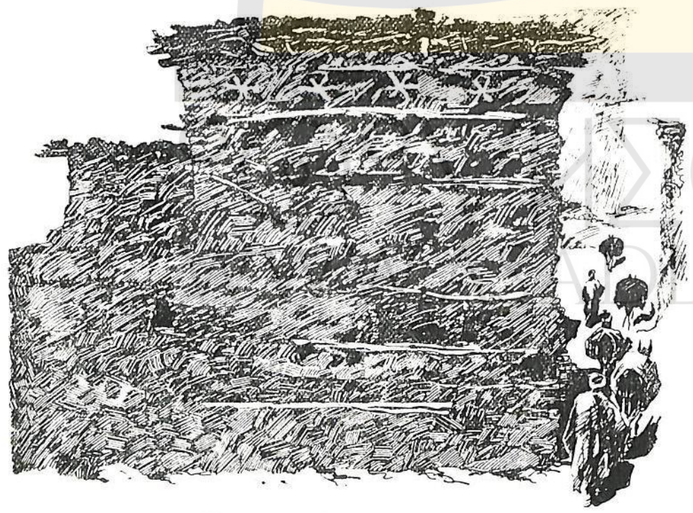

Type d'architecture en Aurès

dans la vallée de l'Oued Sbou, en Maghreb extrême ; ils les attaquèrent assez inconsidérément et subirent une défaite plus humiliante et plus grave que la précédente. Cette fois le calife fit lever une nouvelle armée, que devait commander le gouverneur d'Egypte. Celui-ci avait à peine atteint Kairouan qu'il apprenait la marche de deux colonnes, l'une par les plaines du Nord, l'autre suivant la bordure de l'Aurès. Il fallait les empêcher de faire leur jonction sous peine d'être écrasé par leur masse. Deux combats livrés, l'un à El-Qarn, non loin de Jaloûla, qui avait vu l'un des premiers succès de l'Islâm, l'autre à El-Açnâm, à une étape de Kairouan, se terminèrent par deux victoires des Arabes et deux grands massacres de Berbères. Il était temps. L'événement apparut comme un triomphe éclatant de la Foi. En l'apprenant, un vénérable docteur aurait dit : « Après la journée de Badr (où s'affirma pour la première fois la supériorité des Compagnons de Mahomet), c'est à la bataille d'El-Qarn et à celle d'El-Açnâm que je voudrais avoir pris part. »

Et certes l'avantage presque inespéré remporté sur les Berbères et sur l'hérésie n'était pas négligeable. De tous les pays que les Arabes avaient conquis, la Berbérie était celui qui leur avait coûté l'effort le plus rude et le plus long. Depuis l'adhésion des indigènes au Khârijisme, l'Afrique du Nord était redevenue terre de la Guerre sainte et du martyre. Les dernières victoires semblaient avoir dompté la rébellion et l'on pouvait s'en réjouir ; mais elle allait se prolonger en affectant une forme nouvelle. L'esprit d'indiscipline et de particularisme des Berbères allait les associer aux querelles des Arabes eux-mêmes.

L'origine de ces querelles se perdait dans un passé presque fabuleux. Depuis des siècles peut-être, le monde arabe se divisait en groupes rivaux, en clans, dont les plus importants étaient celui des Kalbides, considérés comme venus de l'Arabie du Sud, et celui des Qaïssides, qui passaient pour originaires du centre et du nord de la Péninsule. Toute l'histoire du califat omeiyade, de ses difficultés intérieures, s'explique en partie par la rivalité de ces deux groupes, et cette rivalité, les Arabes la transportent partout avec eux. En Ifrîqiya comme dans les autres provinces, chaque gouverneur appartient à l'un des clans ; il protège ceux de son clan et a pour ennemis les gens du clan opposé. Si celui-ci obtient le pouvoir, le gouverneur nouveau destituera les créatures de son prédécesseur et les remplacera par les siennes. C'est à ces compétitions que les Berbères s'associent ; c'est de ces luttes qu'ils tirent parti pour se révolter contre les maîtres étrangers et pour éterniser une profitable anarchie.

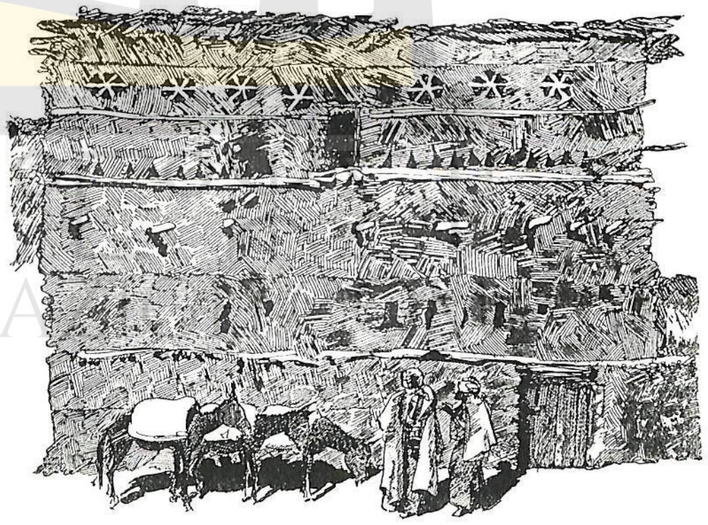

Type d'architecture en Aurès

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

L'histoire confuse et assez mesquine de ces intrigues et de leurs rébellions tient les années qui précèdent la chute des califes Omeiyades de Damas. En 750, le califat passait à la famille des 'Abbâssides, qui transportaient à Bagdad la capitale de l'immense Empire.

Ce changement de dynastie, qui, dans tous les domaines, marquait pour le monde musulman, le début d'une ère nouvelle, eut son contre-coup en Berbérie. Il semble que le transfert du califat de Syrie en Mésopotamie ait effectivement écarté l'Afrique du Nord dans l'espace et dans les préoccupations du pouvoir central. Cette province excentrique évolue vers l'autonomie. Des familles arabes fixées dans le pays depuis plusieurs générations s'efforcent, avec l'aide de leur clan, d'accaparer les hautes fonctions, et des dynasties de gouverneurs s'ébauchent. Telle fut, dès les premiers temps du califat 'abbâssite, de 750 à 757, celle d'un descendant de Sîdî 'Oqba nommé Habîb, dont deux fils et un petit-fils se disputèrent et occupèrent successivement le gouvernement d'Ifrîqiya ; telle fut, dans les dernières années du VIII^e siècle, celle de la famille Mohallab.

La première de ces pseudo-dynasties fit courir les plus graves dangers à la domination arabe, car elle provoqua l'intervention d'une grosse tribu du Djerîd (Sud tunisien), celle des Ourfejoûma. Soutenant un des membres de la famille évincée, ceux-ci marchèrent contre Kairouan ; ils s'en emparèrent et y commirent mille excès : ils attachèrent leurs chevaux dans la Grande Mosquée ; ils livrèrent à la torture les membres de la tribu du Prophète. Or, ce ne furent pas les Arabes qui châtièrent ces crimes, ce furent des Berbères Khârijites de Tripolitaine, qui expulsèrent les Ourfejoûma et, pendant trois années, de 758 à 761, s'installèrent à leur tour dans la capitale. Ainsi, plus de soixante-quinze ans après Kossayla, la ville fondée par 'Oqba était retombée aux mains des Berbères, contre lesquels on n'avait cessé de lutter.

Cette fois le calife s'émut. Il leva une nouvelle armée composée surtout de ces gens de la Perse orientale qui avaient été les premiers ouvriers de la grandeur 'abbâssite. Le commandement en était confié au gouverneur d'Egypte et sous ses ordres marchait Ibn el-Aghleb, dont le nom reparaîtra bientôt dans cette histoire. Kairouan fut évacuée par les hérétiques. L'ordre fut rétabli, mais pas pour bien longtemps. En 772, l'envoi d'une nouvelle armée fut de nouveau nécessaire. Celui qui la commandait était un membre de la famille des Mohallab, qui, nous l'avons dit, devait fournir plusieurs gouverneurs à la province. Les Mohallab vinrent à bout du danger khârijite. « L'esprit de révolte et d'hérésie, qui si longtemps avait agité les Berbères de l'Ifrîqiya, se calma tout à fait, et les nouveautés dangereuses que ce peuple avait adoptées disparurent sans laisser de trace ». Ainsi s'exprime l'historien Ibn Khaldoûn, et cette affirmation semble correspondre en somme à la réalité des faits. La résistance était brisée, au moins en Ifrîqiya ; mais l'hérésie se maintenait inentamée en marge de l'ancienne Province d'Afrique, et la paix était loin de régner dans les esprits : chez les Arabes, maîtres du pays, le mépris et la rancune contre les indigènes si longtemps rebelles subsistaient plus vivaces qu'aux temps héroïques de la conquête.

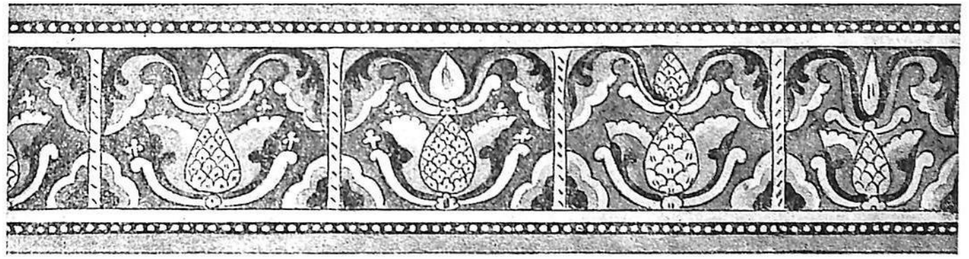

Grande Mosquée de Kairouan. - Décor peint du IX^e siècle

II

LES ROYAUMES DU IX^e SIÈCLE

Le IX^e siècle de notre ère, qui correspond à peu près au III^e de l'hégire, a pour la Berbérie, définitivement incorporée au monde musulman, une importance décisive. Il voit l'éclosion ou la renaissance d'une civilisation urbaine. Cette civilisation, en partie importée d'Orient, en partie héritée de l'antiquité païenne et chrétienne, rayonnera à la fois de trois centres principaux, dont chacun se situe dans une des trois régions de ce grand pays. Kairouan sera la capitale politique et intellectuelle de l'Ifrîqiya ou Maghreb proche ; Tâhert jouera le même rôle, avec une ampleur d'ailleurs moindre, en Maghreb central, tandis que Fès étendra sa suprématie temporelle et spirituelle sur le Maghreb extrême. Comme il est normal, surtout en pays musulman, cette triple action a pour promoteurs les princes de trois familles, trois dynasties, celles des Aghlabides de Kairouan, des Rostemides de Tâhert et des Idrîssides de Fès. Elles sont d'origines fort diverses et n'entretiennent que des rapports réciproques rares et en principe hostiles. Mais elles affectent ce caractère commun d'être toutes trois étrangères au pays, de représenter une culture d'importation, au moins par la croyance dont elles se réclament et qu'elles propagent, et par la langue dont elles favorisent la diffusion.

S'ils ont fleuri dans le même temps, les trois royaumes ne sont pas nés ensemble. Le premier se constitua vers 766 : ce fut celui de Tâhert, le plus modeste, mais peut-être le plus

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

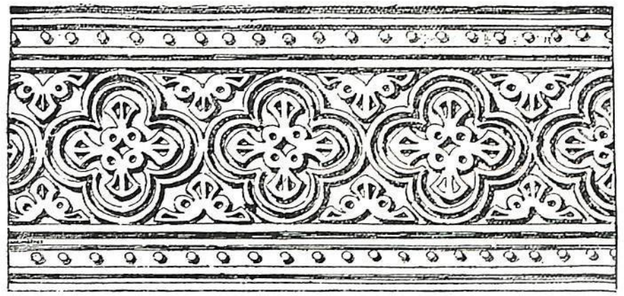

Décor de plâtre dans un palais khârijite de Sédrata, près d'Ouargla (X^e siècle)

curieux des trois. On se souvient comment les Khârijites de Tripolitaine avaient occupé Kairouan, après en avoir expulsé les Berbères du Djerîd qui s'y étaient rendus odieux. Trois ans après, ils en étaient chassés à leur tour. Celui qui avait exercé le commandement dans la ville était persan d'origine et se nommait Ibn Rostem. Il s'enfuit en Maghreb central avec une troupe de compagnons khârijites et comme lui appartenant à la secte ibâdite. Il s'arrêta dans une région où les hérétiques berbères devaient déjà être nombreux, aux confins orientaux de l'actuel département d'Oran, à la limite sud des hauteurs du Tell, et il y fonda la ville de Tâhert, que la Tiaret moderne devait remplacer. Au bout de quinze ans, on lui donnait le titre suprême d'imâm. Six membres de la famille Rostemide devaient le porter après lui.

Les Maghreb comptaient au reste d'autres dynasties et d'autres royaumes khârijites. Celui de Tlemcen avait précédé celui de Tâhert, et celui de Sijilmassa, la métropole du Tafilelt, devait lui survivre ; mais le royaume rostemite, peut-être en raison de l'origine et du mérite de ses imâms, jouissait d'un prestige que les autres ne connurent pas et qui dépassa largement les limites du monde berbère. Dans ce monde lui-même, l'autorité des imâms, parfois contestée dans la banlieue de leur capitale, s'étendait sur le Sud tunisien et sur la Tripolitaine, d'où lui venaient des soldats dévoués. Mais ce n'est pas par son activité militaire que Tâhert peut retenir notre attention. Elle ne fit pas de conquêtes et, si elle subsista plus d'un siècle, c'est que les Etats voisins ne songèrent pas sérieusement à l'attaquer. Le principal intérêt qu'elle présente réside dans l'existence de ses maîtres, dans l'histoire intérieure du royaume théocratique, dont elle s'efforça de réaliser l'idéal, et dans les crises qu'elle dut surmonter.

Bien qu'héréditaire, la succession des Rostemides est, en principe, réglée par le vote de la communauté ibâdite. L'élu, considéré comme le plus digne, le plus intègre et le plus instruit, n'est pas un souverain ordinaire. Il est plus et moins puissant qu'un sultan ; il est l'imâm, chef de la religion, et, comme tel, a la direction des affaires publiques et de la vie privée de tous ses sujets. Mais, en fait, il est lui-même soumis au contrôle des clercs, membres de la caste religieuse, gardiens de la stricte observance des lois de la secte, et qui disposent, à l'égard de quiconque a failli, de l'arme terrible de l'excommunication.

A travers les traditions que les historiens ibâdites nous ont transmises, la biographie des imâms prend fréquemment des allures de légendes édifiantes. Leur désintéressement est absolu. L'un d'eux ne touchait jamais de sa main une pièce de monnaie. Le percepteur des deniers publics déposait l'argent sous un bât qui lui servait de trône et, en cas de besoin, l'imâm en sortait la somme nécessaire en la poussant avec une baguette. L'austérité de leur logement, de leur costume et de leur nourriture exprime à la fois la rusticité et l'ascétisme. Cependant la simplicité de leur vie matérielle se concilie avec les préoccupations intellectuelles les plus hautes. En principe l'imâm est le plus savant des théologiens et des jurisconsultes. Le second de la dynastie poursuit pendant toute la nuit une controverse engagée sur un

COSTUMES CITADINS ANCIENS

De gauche à droite : Homme de loi (Alger) - Musulmane de Tunis - Juive d'Alger

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

La ville de Moulay Idris, dans le Djebel Zerhoun

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

point de droit, et, tout en discutant, il effile l'étoffe de son turban pour alimenter la lampe unique qui l'éclaire. Les lectures pieuses absorbent une partie de leur temps et passionnent leur entourage. Aux abords de leur maison on ne voit que des gens étudiant des livres saints. Cependant la religion n'est pas le seul domaine où les imâms se confinent. Les sciences profanes les intéressent, et, en particulier, l'astronomie. A Tâhert, tout le monde s'en occupe, et les servantes elles-mêmes en possèdent des notions.

Un trait assez remarquable de la psychologie qu'on prête aux Rostemides, c'est la tolérance qui s'allie à la solidité de leurs convictions. Non seulement ils ne repoussent pas la discussion, mais ils semblent la rechercher, avec l'espoir naturel d'amener à la vérité ceux qui ne pensent pas comme eux. Tâhert dut de très bonne heure en contenir beaucoup. Certes, le prestige des imâms y avait attiré des Khârijites du Maghreb central, de Tripolitaine et de l'Orient même — les Persans appartenant à la secte y formaient toute une colonie —, mais on y trouvait aussi des non-Khârijites, des Arabes et des Berbères chrétiens. Ceux-ci ne venaient pas y chercher la bénédiction et les lumières de la doctrine, mais les profits très tangibles que l'on retire de la mise en valeur des terres et du négoce. La région, qui semble avoir connu dans l'antiquité une prospérité agricole notable, dut la voir renaître à l'époque des imâms. Mais Tâhert était surtout une ville de commerce. Comme la Tiaret moderne, elle était un de ces « ports de la steppe », où les produits des cultivateurs du Tell s'échangent contre ceux qu'apportent les pasteurs nomades, où les premiers pouvaient acheter des moutons et des dattes, sans parler des esclaves, et les seconds de l'orge et du blé.

Ces conditions assez particulières, la juxtaposition dans Tâhert d'une cité de Dieu et d'un grand marché, expliquent en partie l'histoire intérieure du petit royaume. Cette histoire fut en somme très agitée. Le principe plébiscitaire, qui était à la base de la constitution, et les droits à l'imâmat reconnus de fait aux membres de la même famille entre lesquels on pouvait choisir, créaient une dangereuse conjoncture et ouvraient la porte aux crises; or, dans cet Etat théocratique, les crises prenaient naturellement l'allure de schismes. Lors de la désignation du second imâm, tout un groupe d'ibâdites, poussés par un candidat évincé, déclarèrent qu'ils ne prêteraient serment que si l'élu acceptait de gouverner avec le contrôle d'une assemblée régulière. On consulta sur cette grave innovation les docteurs ibâdites de l'Orient, qui la condamnèrent comme contraire aux lois de la secte. Les dissidents sortirent de Tâhert et formèrent la secte nouvelle des Nokkârites.

Les compétitions dynastiques provoquèrent d'autres dissensions non moins sérieuses et qui dégénéraient en émeutes, en combats dans les rues, voire en sièges de la ville. Les prétendants au trône étaient sûrs de trouver des appuis, en particulier chez les nomades et les Arabes, tandis que les Persans et les Berbères chrétiens se montraient assez constamment les soutiens du gouvernement. Ainsi les éléments laïcs, étrangers ou même hostiles à la secte, que la prospérité de Tâhert et la tolérance des imâms avaient attirés, s'immiscaient de plus en plus dans les affaires du royaume. En énervant ses forces de résistance, ils préparaient la besogne des Chi'ites, qui, dès la première attaque, allaient lui donner le coup de grâce. L'an 909, le royaume des Rostemides aura vécu.

Le royaume des Idrîssides, apparu en Maghreb extrême vingt-deux ans après celui de Tâhert, devait lui survivre une quinzaine d'années, mais il allait exercer sur le pays une action historique autrement durable. Jusqu'à nos jours, le Maroc en gardera la trace. C'est aux Idrîssides que ce pays doit sa première organisation autonome et sa véritable initiation à l'Islâm.

En 788 arrivait en Berbérie un descendant de Mahomet, un « chérif » nommé Idrîs, arrière petit-fils de 'Alî, le gendre du Prophète. Il venait d'échapper au massacre des gens de sa famille, qui, en Syrie, avaient tenté une fois de plus de faire triompher leurs droits au califat. Le Maghreb extrême était en dehors de l'autorité de ses ennemis, les califes 'Abbâssides de Bagdâd. Idrîs espérait sans doute — sur des indices que nous ignorons — rencontrer dans ce pays reculé des populations disposées à lui donner asile, à se grouper autour de lui pour jouir de la bénédiction dont son origine auguste le faisait dépositaire. Il les trouva, en effet, dans la puissante tribu des Aourâba, dont l'histoire de Kossayla nous a déjà fait connaître le nom. Idrîs devient l'hôte et le protégé de ce clan berbère, que sa présence semble appeler à jouer un grand rôle; mais en même temps, dès le principe, il tend à renouer avec les traditions urbaines du pays, car l'Islâm ne peut se passer de villes. Il s'installe au pied du Djebel Zerhoun, dans Oulili, l'antique Volubilis, où existait probablement encore — des inscriptions nous le laissent supposer — une communauté chrétienne. Soutenu par les Aourâba, il entreprend la conquête et la conversion des tribus du Maghreb extrême, que l'Islâm n'avait pas entamées ou qui avaient versé dans l'hérésie.

Parmi ces hérésies, une en particulier allait se révéler singulièrement tenace et survivre aux Idrîssides : celle des Berghouâta des plaines bordant l'Atlantique. C'était une curieuse contrefaçon de la religion musulmane, qui, par son promoteur, Sâlih fils de Târif, auteur d'un Coran dont des fragments nous ont été conservés, se rattachait au mouvement de Maissara, l'adversaire fameux de la conquête arabe en Maghreb extrême. L'hérésie des Berghouâta était une forme de la résistance berbère d'un genre particulier, et, dans le détail, assez absurde, mais elle devait avoir la vie dure. Idrîs ne parvint pas à l'entamer sérieusement. Il poussa d'autre part, une pointe en Maghreb central. En 791 il mourut. La plupart des historiens s'accordent pour déclarer qu'il fut empoisonné par un émissaire du calife de Bagdâd Hâroûn er-Râchid, ce qui est parfaitement admissible.

Idrîs I[er] était mort sans laisser d'enfant; mais Kenza, sa concubine berbère, était enceinte. La fortune de l'Islâm voulut qu'elle accouchât d'un fils, en qui la bénédiction de son père allait pouvoir se perpétuer et qui reçut lui aussi le nom d'Idrîs. Une autre circonstance favorable assura l'avenir de la dynastie. Ce fut la présence auprès de l'enfant, de Râchid l'affranchi d'Idrîs I[er], qui, après avoir été le collaborateur le plus dévoué de son maître, se chargea d'élever Idrîs II et de le faire reconnaître par les tribus.

Idrîs II allait poursuivre l'œuvre de son père. Il allait surtout doter le Maghreb extrême d'un foyer singulièrement actif et permanent de civilisation musulmane en fondant la cité de Fès. Nul choix de site urbain ne pouvait être plus heureux que cette vallée où, comme à Damas, l'alimentation en eau était assurée par une rivière abondante, facile à répartir entre différents quartiers. Les commodités de la vie citadine non moins que le prestige religieux du chérif, qui avait abandonné Volubilis pour se fixer à Fès, devaient amener dans la capitale nouvelle des familles indigènes ou étrangères. Des gens de Kairouan s'y transporteront; à la suite de sanglantes émeutes survenues à Cordoue, les rebelles expulsés y chercheront refuge, et les deux groupes immigrés s'installeront de part et d'autre de l'oued Fès. Mais, antérieurement, le Maghreb avait vu arriver des éléments nés hors du pays et en particulier des Arabes d'Ifrîqiya ou d'Espagne.

Ces Arabes ne pouvaient que recevoir bon accueil auprès du chérif, qui appartenait, comme eux, à la nation élue et qui devait se trouver fort dépaysé au milieu des Berbères grossiers du Maghreb. C'est aux Arabes qu'Idrîs II confie d'abord exclusivement les grandes charges de cet Etat de type oriental qu'il organise. Cependant les Berbères, soutiens réels

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

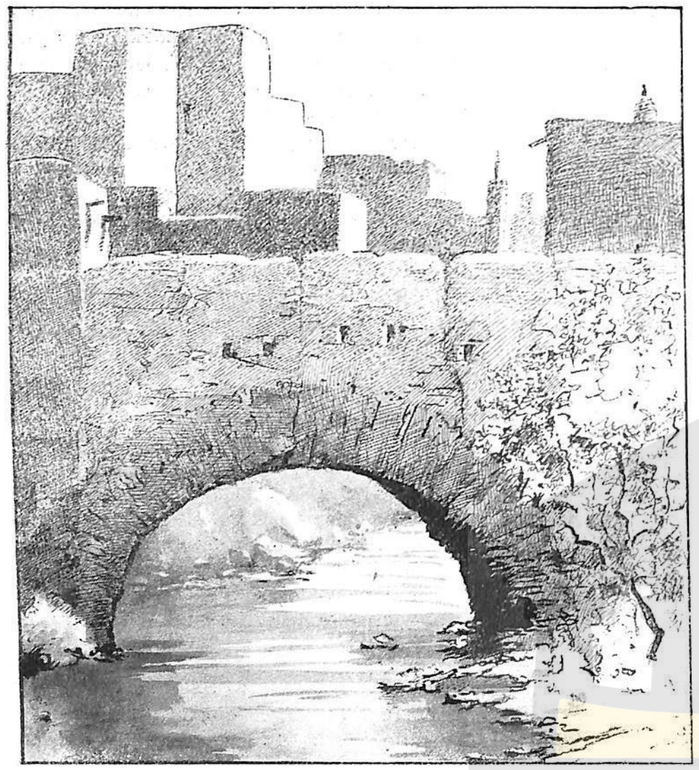

L'oued Fès séparant les deux quartiers de la Ville

de la dynastie, manifestent leur mécontentement de l'éviction systématique dont ils sont l'objet. Il faut leur faire une place dans le *makhzen*. Idrîs II doit leur accorder des dignités, notamment aux Aouràba, qui avaient accueilli son père. Désormais, à côté des Arabes, les Aouràba et autres Berbères et les esclaves affranchis liés personnellement au souverain figureront parmi les collaborateurs des Idrîssides et leur fourniront les contingents militaires indispensables. Mais de graves difficultés vont entraver le développement du royaume.

En 828, Idrîs II étant mort, son fils Mohammed inaugura son règne en partageant, « sur le conseil de Kenza, femme d'Idrîs Ier », l'héritage paternel entre ses frères et lui-même. Se réservant la ville de Fès, il découpe le reste du Maghreb extrême en huit territoires, qu'il distribue à huit de ses frères. Il est difficile de savoir quelle fut la nature de ces donations. Bien que les bénéficiaires restent en principe soumis à l'autorité du chérif de Fès et doivent mobiliser leurs forces s'il les y invite, ils ne sont pas de simples préfets ; ils transmettent leur apanage à leurs enfants et même le partagent entre ces enfants. Ils font figure de dynastes à peu près indépendants, jouissant des revenus de leur domaine et très capables de se dresser contre les souverains.

Cette organisation et l'équilibre instable dans lequel elle mettait le pouvoir n'amenèrent pas de trop graves difficultés pendant les trois règnes qui suivirent celui d'Idrîs II. La crise éclata sous Yahyâ II. Ce chérif était un débauché, aimant la boisson et les femmes. « Alors, dit un chroniqueur, chacun de ses frères se conduisit en prince indépendant et attira à soi les Berbères ». Yahyâ, qui ne disposait plus, dans sa capitale, que du quartier des Kairouanais, perdit à la suite d'un scandale le peu de popularité dont il y jouissait et dût s'enfuir. Le seigneur Idrîsside du Rif vint en hâte avec une armée et s'empara de Fès. Mais ce n'était là que le début d'une période de troubles longue et confuse, opposant les diverses branches de la famille les unes aux autres, ainsi que les tribus qui les soutenaient et, dans Fès même, les deux quartiers riverains de l'oued. Ces rivalités entre parents, qui se croient tous des droits égaux et qui trouvent des partisans, berbères ou arabes, pour soutenir leurs prétentions, ces conflits dynastiques sanglants tiennent toute la fin du IXe siècle. En 904, Yahyâ, quatrième chérif du nom, s'étant emparé de Fès, sembla refaire l'unité dans le Maghreb, où « du haut de toutes les chaires des mosquées on fit le prône en son nom. » Cette accalmie ne dura qu'une quinzaine d'années. Elle allait être suivie d'une attaque des Berbères Miknàssa, anciens alliés des Idrîssides devenus alliés des nouveaux maîtres de la Berbérie orientale, les Fâtimides.

Ce ne fut pas une attaque directe de la capitale. Les Miknàssa envahirent le Rif, dont une partie constituait l'apanage héréditaire du chérif Yahyâ, qui régnait alors sur le Maghreb. Celui-ci marcha pour défendre son domaine propre et il fut battu. Assiégé dans Fès, il dût capituler, payer une lourde contribution et reconnaître la suzeraineté fâtimite. Les Miknàssa s'étant retirés, il voulut profiter de l'autorité morale dont il jouissait encore en Maghreb pour s'affranchir. Le chef des Miknàssa reparut ; Fès fut occupée et le chérif, pris par trahison, fut emmené captif en Ifrîqiya.

L'épilogue assez misérable de cette histoire met en lumière à la fois l'inégalité de la lutte, que les Idrîssides soutenaient contre les Fâtimides et contre leurs clients Berbères, et ce prestige persistant qui s'attachait et qui s'attache encore au Maroc à la personne des chérifs descendants du Prophète. Fès avait reçu un gouverneur étranger, que les Fâsis supportaient impatiemment. En 922, un Idrîsside, qui portait le surnom d'El-Hajjâm, parvint à rentrer dans la ville. L'année suivante il marchait contre les Miknàssa ; il les rencontra sur la route de Taza et remporta la victoire. Il revint en hâte à Fès, mais le quartier des Kairouanais était déjà aux mains d'un gouverneur militaire tout dévoué aux Fâtimides. Celui-ci ouvrit les portes de la ville au chef des Miknàssa, qui exigea aussi qu'on lui livrât El-Hajjâm. Cependant le gouverneur se déroba au sacrilège : il laissa échapper le malheureux chérif, qui se brisa la jambe en tombant du rempart et mourut dans la nuit.

Le temps des Idrîssides marque pour le Maghreb extrême, pour cette grande région berbère, où ne subsistait sans doute que quelques traces de la culture romaine et chrétienne, le début d'une vie nouvelle. Par Fès, par les centres urbains fort nombreux dont les géographes nous ont transmis les noms ou qui nous sont connus par les monnaies mais que nous n'identifions pas toujours, l'Islàm et la langue arabe s'implantèrent dans le pays. Cette civilisation, que des maîtres étrangers, eux-mêmes cultivés, s'efforcèrent d'y introduire, n'était d'ailleurs pas un apport direct de l'Orient. Le vieux Fès eut deux quartiers : celui des Kairouanais et celui des Andalous. Cette rencontre fortuite illustre un fait d'une portée plus haute : l'empreinte initiale sur le Maroc musulman des deux grands centres occidentaux d'islamisation et d'arabisation : Kairouan et Cordoue.

Grande Mosquée de Kairouan - Décor sculpté (IXe siècle)

Grande Mosquée de Kairouan - Décor sculpté (IXe siècle)

Kairouan, d'où la culture musulmane rayonnait sur la Berbérie entière, connut en effet son âge d'or sous la dynastie des Aghlabi-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

des, dont l'histoire occupe tout le IXe siècle. En l'an 800, serait intervenu entre le gouverneur de l'Ifrîqiya Ibn el-Aghleb et le calife 'Abbâsside Hâroûn er-Râchid un arrangement où l'un et l'autre trouvaient leur compte. Moyennant une redevance annuelle et l'habituelle reconnaissance de vassalité, Ibn el-Aghleb renonçait aux subsides du trésor de Bagdâd et devenait souverain presque indépendant de cette province lointaine, qui avait donné tant de souci au pouvoir central. Nous ignorons s'il faut pleinement ajouter foi à l'existence d'une telle convention. Nous savons que le calife continua à payer l'armée d'occupation et fournit, en cas de détresse, l'aide financière indispensable. Ce qui est certain c'est que l'administration de l'Ifrîqiya demeura pendant un siècle aux mains des Aghlabides — auxquels on ne donne d'ailleurs que le titre de gouverneur ou l'appellation vague d'émir — sans que les 'Abbâssides soient intervenus pour interrompre leur succession ou pour en régler l'ordre. Avec le temps les liens qui unissent vassaux et suzerains iront même en se relâchant. L'investiture ne sera plus qu'une fiction protocolaire et l'indépendance sera complète.

Comme les imâms Rostemides, comme les chérifs Idrîssides, les émirs Aghlabides sont étrangers au pays, des Arabes vivant en pays berbère. Mais ils ne peuvent se prévaloir d'aucune autorité religieuse. Ce sont d'anciens hauts fonctionnaires de la cour de Bagdâd, auxquels un coup de fortune a donné pleins pouvoirs sur une province excentrique, d'ailleurs difficile à tenir et dont le gouvernement exige la manière forte. Et cela explique bien des choses.

Nous avons la chance assez rare de posséder, sur les onze souverains de la famille, quelques renseignements qui nous permettent de saisir la personnalité de chacun d'eux. Ce sont de hautes figures de despotes, fantasques ou pondérés, sataniques ou édifiants, des chefs éclairés et soucieux de leurs devoirs ou des ivrognes sanguinaires, et chez qui se concilient parfois les traits de caractère les plus contradictoires.

On amène un chef rebelle vaincu devant Ziyâdet Allâh Ier pendant qu'il s'enivre avec ses compagnons. Il le fait jeter en prison ; la nuit venue, il s'y rend lui-même et le tue de sa propre main. Puis il fait venir les deux fils du rebelle. L'aîné, innocent de toute révolte, implore l'émir, qui le fait décapiter ; mais, par une fantaisie sadique, il laisse en vie le cadet, qui se doute du sort de ses parents. Ayant fait placer les deux têtes coupées sur un bouclier, il les présente au jeune homme et lui demande s'il les reconnaît. « Oui, dit le malheureux, ce sont bien là ceux sans lesquels ma vie n'aura désormais plus de joie. » Alors Ziyâdet Allâh le fait décapiter à son tour. Les trois têtes sont réunies sur le bouclier qui servira de table, et le drame se clôture par une reprise de l'orgie.

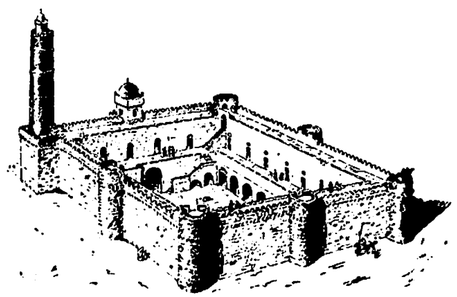

Ribât de Sousse (IXe siècle)

Un des derniers de la dynastie, Ibrâhîm II, est un dément abominable. Les astrologues lui ayant annoncé qu'il pourrait être assassiné par un de ses serviteurs, il en choisit quelques-uns qu'il fait mourir, puis, jugeant qu'il doit être odieux aux survivants, il les fait tous massacrer.

Cependant Ziyâdet Allâh Ier est un fin lettré, parlant l'arabe avec une rare élégance, et dont on nous rapporte des traits de clémence et de bonté. Ibrâhîm II, surtout vers la fin de sa vie, se montre le plus équitable des princes. « Tous les jeudis, il ordonnait à ses fils et à ses

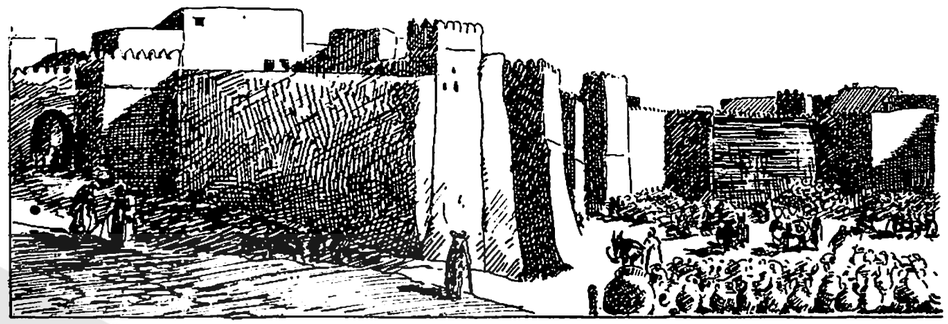

Remparts de Sfax

officiers de parcourir les rues et les marchés de la capitale pour découvrir s'il y avait quelqu'un qui eut à se plaindre d'un acte d'oppression. » Il devait mourir en combattant, martyr de la Foi. Leurs fondations d'utilité publique, en particulier les conduites d'eau et les réservoirs qu'ils ont créés, rivalisent avec les travaux de l'édilité romaine et attestent un souci réel du bien-être de leurs sujets. Leurs fondations pieuses, et en premier lieu les grandes mosquées de Kairouan et de Tunis, comptent parmi les plus beaux monuments de l'Islâm.

Une tâche assez ardue s'impose à ces dynastes. L'exercice du pouvoir en Ifrîqiya n'est pas de tout repos. Les difficultés les plus sérieuses ne viennent d'ailleurs pas de l'extérieur : vers l'Ouest, le royaume de Tâhert ne se montre pas agressif et les Aghlabides ne paraissent pas songer à l'attaquer ; pour garantir de ce côté la frontière contre les descentes des tribus non soumises de l'Aurès et de la Kabylie, des garnisons arabes sont installées dans les anciennes forteresses du limès byzantin et, bien que des émirs aient imprudemment affaibli ces troupes de couverture, il n'en résultera pas, jusqu'au début du Xe siècle, de sérieux dommages pour la sécurité du royaume. Contre un retour toujours possible des Byzantins, l'Ifrîqiya compte sur les *ribâts*, que l'on a multipliés le long de la côte. Ce sont des couvents fortifiés, analogues à ceux que les Templiers ou les Teutoniques bâtiront trois siècles plus tard en Terre Sainte, et où des gens pieux — les *marabouts* — viennent faire des séjours plus ou moins prolongés pour se vouer à l'œuvre méritoire de défendre le pays d'Islâm.

A l'intérieur, les Berbères, que les gouverneurs du VIIIe siècle avaient matés si malaisément, ne manifestent leur esprit d'indépendance que par des refus d'impôts, des insurrections sporadiques assez fréquentes, mais que d'énergiques opérations de police suffisent pour réprimer. Cependant les embarras les plus graves pour la dynastie lui viennent de ceux-là mêmes qui devraient en être les soutiens, de ces Arabes, membres de la milice, qui représentent dans le pays la caste militaire, et qui sont, pour les Berbères, les maîtres les plus arrogants, pour les émirs Aghlabides, les collaborateurs les plus exigeants et les moins sûrs.

Sachant qu'il ne pouvait faire fond sur la milice arabe, et, d'autre part, suspectant avec raison le loyalisme des gens de Kairouan, le premier des Aghlabides, Ibrâhîm, qui se conformait en cela à une pratique courante chez les souverains musulmans, bâtit une résidence fortifiée, le Château Vieux, à 4 kilomètres au Sud de la capitale. Il y fit transporter en secret

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

des approvisionnements et des armes et alla s'y installer avec des gens à lui, des esclaves noirs et des affranchis, dont il constitua une sorte de garde prétorienne, ainsi que les quelques miliciens arabes en qui il avait confiance. Le Château Vieux, que son fondateur avait appelé El-'Abbâssiya, en hommage à ses maîtres de Bagdâd, devint une ville véritable, que les émirs devaient habiter pendant plus de soixante-quinze ans.

Ces précautions n'étaient pas superflues. Les Arabes, qui continuaient à traiter l'Ifrîqiya en pays conquis et qui considéraient les émirs comme leur égaux, multipliaient les actes d'indiscipline, créaient un état de trouble perpétuel, qui favorisait la résistance des Berbères à l'autorité. Vis-à-vis de ces factieux, la politique des Aghlabides oscillait entre l'indulgence systématique et la rigueur. Le troisième prince de la dynastie, Ziyâdet Allâh Ier, ayant fait exécuter plusieurs chefs, la rébellion gagna toute la milice et dégénéra en une guerre civile qui dura treize ans. Le promoteur en était un certain Mançoûr aussi appelé Et-Tonbodî, du nom du château de Tonboda, qu'il possédait près de Tunis. Un moment il fut maître de presque tout le royaume et il battit monnaie. La désunion s'étant mise entre les rebelles, Et-Tonbodî fut pris et tué.

Cette sédition de la milice fut la dernière. Deux ans après qu'elle eut pris fin, en l'an 827, une flotte de soixante-dix bateaux appareillait à Sousse pour transporter 10.000 hommes en Sicile. D'autres expéditions contre la grande île avaient précédé celle-là, mais c'étaient de simples courses maritimes, d'où l'on ramenait du butin et des esclaves. L'entreprise de 827 affecte une tout autre allure et elle ouvre de plus longues perspectives. Il s'agissait d'annexer à l'Islâm une contrée encore chrétienne, d'y porter la Guerre sainte pour acquérir des mérites aux yeux de Dieu. La Sicile sera pour les gens d'Ifrîqiya, comme plus tard l'Espagne pour les gens du Maghreb, la terre bénie du martyre. Naturellement l'opération avait aussi un but économique : c'était une guerre coloniale. On espérait arracher aux Grecs des campagnes riches, soumettre des populations infidèles qui paieraient la capitation ; mais l'expédition avait, pour les émirs Aghlabides, un intérêt plus immédiat : elle les débarrassait des Arabes. Organisée au lendemain d'une amnistie générale, qui avait clôt la dernière révolte de la milice, elle donnait un emploi honorable à tous ces nobles séditieux, qui rendaient presque impossible le gouvernement de l'Ifrîqiya ; elle fournissait un exutoire à leur turbulence, leur offrait l'occasion de s'enrichir ou de se faire tuer en combattant pour la Foi.

Ce ne fut pas une conquête méthodique ; ce fut une suite d'opérations de pillage, qui s'échelonnèrent sur soixante-quinze ans, mais où la prise des principales cités marquait, à d'assez longs intervalles, les progrès d'une occupation durable. Débarquée à Mazzara, l'armée marcha sur Syracuse. Comme la ville tardait à se rendre, on alla prendre Girgenti et Mineo. Une armée de secours, venue pour débloquer Syracuse, mit les Musulmans en mauvaise posture. Il fallut se retirer sur la base de Mazzara. C'est alors qu'arriva l'aide inespérée de 300 bateaux envoyés par les Musulmans d'Espagne. Ainsi renforcée, l'armée aghlabite assiégea Palerme et s'en empara (830). Ce fut son premier grand succès.

Citadelle de Sousse (IXe siècle)

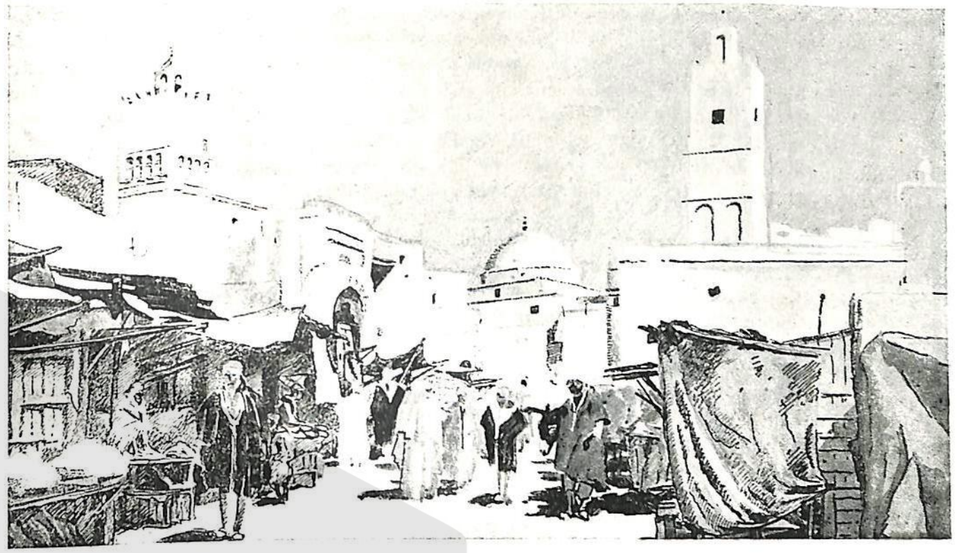

Une rue à Kairouan

Après douze années, où la situation demeura presque stationnaire, une attaque combinée de l'armée et de la flotte permit de prendre Messine. Enfin, en 859, le point le plus sérieux de la résistance grecque, Castrogiovanni, tomba aux mains des Musulmans.

Ibrâhîm II, qui espérait sans doute racheter ses crimes passés par son ardeur à la Guerre sainte, fit reprendre le siège de Syracuse. Malgré l'arrivée de deux flottes envoyées de Constantinople pour débloquer la place, au bout de neuf mois les Musulmans y entraient. Puis l'émir lui-même débarqua en Sicile et s'empara de Taormine en 901. Si nous en croyons les chroniqueurs arabes, la nouvelle de ces succès jeta les Grecs dans la consternation. Ils préparaient une expédition pour reprendre la Sicile quand on leur annonça que l'ennemi se disposait à marcher sur Constantinople. Cette nouvelle assez invraisemblable aurait paralysé leur effort. Il est certain qu'Ibrâhîm II venait de passer en Calabre. Il allait y trouver une mort édifiante et glorieuse sous les murs de Cosenza.

Cette attitude de champion de l'Islâm, ce rôle de défenseur et de propagateur de la Foi étaient de nature à gagner aux émirs Aghlabites la sympathie de tous les éléments religieux de la population. Leurs travaux d'utilité publique, l'œuvre méritoire par excellence qu'ils réalisaient en amenant l'eau dans les villes, leurs fondations pieuses, ces mosquées qui demeurent à nos yeux comme leurs plus beaux titres de gloire, devaient en faire les souverains aimés de tous les bons Musulmans d'Ifrîqiya. Ils pouvaient du moins l'espérer ; mais le sentiment populaire répondait mal à leur attente.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Parmi les gens des villes, ceux de Kairouan en particulier, les émirs ne jouissaient que d'une médiocre sympathie. Dans la cité que sanctifiait le souvenir de Sîdî 'Oqba, son fondateur, poste avancé de l'Islâm, centre d'action des convertisseurs et des dépositaires de la pure doctrine, où l'on avait si douloureusement supporté les assauts de l'hérésie, les vrais guides du peuple étaient les hommes de religion, qui jouaient, à l'égard des maîtres du pays, un peu le rôle des Juges d'Israël. C'est dans le livre d'Aboû'l-'Arab, les *Classes des savants de l'Ifrîqiya*, qu'il faut apprendre à connaître ces vénérables personnages. Par les tableaux savoureux que nous y trouvons, nous en'rons dans la vie intime d'une cité musulmane du IXe siècle, de son élite et de son menu peuple, société dévote, soucieuse de l'opinion d'autrui, curieuse de controverses, et où la discussion théologique engendre des haines féroces, telle l'animosité qui opposa Asad à Sahnoûn. Asad fils d'El-Forat, arabe venu très jeune en Ifrîqiya, était retourné en Orient où il s'était initié à la doctrine de Mâlek et à celle d'Aboû Hanîfa, puis il avait reparu dans Kairouan pour y répandre à la fois les deux enseignements, le Mâlekisme et le Hanefisme. Sahnoûn, né à Kairouan, mais d'origine arabe, avait aussi fait son tour d'Orient à la recherche de la science. A son retour il s'employa à lutter contre le Khârijisme, qui avait toujours des adeptes dans le pays, à ruiner les théories aventureuses des Motazilites, les « libres penseurs de l'Islâm », et à faire triompher sans partage le Mâlekisme. Il vit ce triomphe, et son livre de la *Modawwâna* y fut pour beaucoup. Dans l'ouvrage d'Abou'l-'Arab nous lisons qu'un Kairouanais s'étant trouvé au Hijâz avec un homme de Bagdâd, une discussion s'engagea entre eux. « On prétend, commença l'Oriental, que le Prophète disait... — D'après ce qui m'a été rapporté, interrompit le Kairouanais, Mâlek est d'un avis différent. — Puissent vos visages devenir affreux au jour du Jugement dernier, gens du Maghreb, s'écria l'homme de Bagdâd ; vous opposez à la parole du Prophète la parole de Mâlek. »

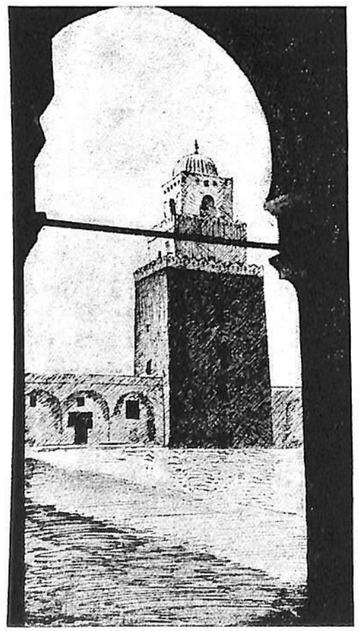

Grande Mosquee de Kairouan
La cour et le minaret

Cependant les subtilités de la théologie, la question des attributs de Dieu ou de l'éternité du Coran, comme les principes de la jurisprudence et leur application aux cas les plus compliqués, n'étaient pas le seul domaine où excellaient les savants de Kairouan. On en rencontrait dont la spécialité était de garder dans leur mémoire la tradition des actes et des propos attribués au Prophète et d'assurer la transmission de ces notions fondamentales. La plupart d'entre eux n'avaient pas au reste l'enseignement comme profession. Beaucoup exerçaient un petit métier ou se livraient à un commerce qui les faisait vivre, et ils y apportaient généralement un désintéressement complet des profits qu'on pouvait en retirer. Mêlés au peuple de la grande ville, les hommes de religion, dont la science, l'ascétisme et la piété imposaient le respect à tous, représentaient une force morale que les maîtres du pays auraient souhaité d'associer à leur politique ; mais les avances que leur faisaient les émirs se heurtaient

le plus souvent à leur indifférence méprisante, et les abus de pouvoir soulevaient leurs courageuses protestations. Pour le prince dont la conduite était si suspecte, les savants n'avaient que dédain et réprobation. L'un d'eux, au cours d'une discussion théologique, interrompait ainsi son contradicteur, qui avançait une opinion de l'émir Ziyâdet Allâh : « Et pourquoi les rois se mêlent-ils maintenant de parler religion ? » Bien loin de solliciter des emplois, et en particulier celui de juge, pour lequel les désignait naturellement leur connaissance du droit, ils essayaient de s'y dérober. L'illustre Sahnoûn ayant accepté cette charge, un de ses amis lui dit : « Devons-nous t'offrir des félicitations ou des condoléances ? » Et un autre ajouta : « J'aurais mieux aimé te voir sur la civière des morts que dans ce prétoire. »

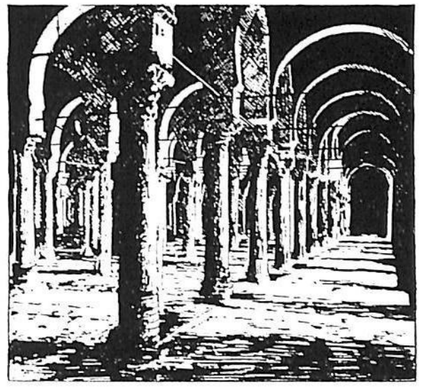

Grande Mosquée de Kairouan.
Intérieur de la salle de prière (IXe siècle)

Le peuple, qui prenait ces hommes de conscience rigide comme directeurs spirituels, devait — cela va sans dire — être médiocrement prévenu en faveur des émirs. La plupart de ceux-ci furent peu populaires. Ils redoutaient le mauvais esprit et l'humeur frondeuse des Kairouanais, et aucun d'eux n'habita Kairouan. Lorsqu'ils quittèrent le Château Vieux, leur première résidence, ce fut pour s'installer dans Raqqâda, cinq kilomètres plus loin. Raqqâda fut le Versailles des derniers Aghlabides. Ils y eurent leurs palais, qui se miraient dans d'énormes pièces d'eau et étaient entourés de parcs. Vue de Kairouan, Raqqâda apparaissait comme une cité de débauche, où l'on passait son temps à boire du vin en écoutant de belles esclaves musiciennes. Les Kairouanais détestaient la ville princière et ils l'enviaient. Ils devaient le lui prouver lors de la chute de la dynastie.

Nous dirons au chapitre suivant d'où venait ce mouvement chi'ite, qui allait balayer en quelques années les trois royaumes arabes de l'Afrique du Nord. Cette nouvelle puissance avait grandi sur les confins du domaine aghlabite, dans la région montagneuse de la Petite Kabylie, et le royaume de Kairouan en fut la première victime. L'agitation suscitée chez les montagnards Kotâma par Aboû 'Abd Allâh, le missionnaire chi'ite, avait déjà inquiété l'émir Ibrâhîm II. Une expédition heureuse semblait avoir réprimé l'insurrection. En 902, les Kotâma occupèrent la vieille place forte de Mila. La ville leur fut enlevée, mais ils la reprirent et s'emparèrent de Sétif. Il fallut mobiliser une grosse armée, qui se fit battre au Sud-Ouest de Constantine. L'émir Ziyâdet Allâh leva une deuxième armée, qui, après cinq mois d'inaction dans une forteresse, se débanda et revint à Kairouan (905). De nouvelles troupes, recrutées à force d'argent, que l'on distribuait « sans le peser », se dispersèrent de même. Cependant le missionnaire chi'ite, à la tête de ses Kotâma, fantassins et cavaliers, et qui disposait maintenant d'un matériel de siège, faisait tomber Tobna, Belezma, Baghaï, Meskiana, Tébessa, toutes les anciennes places byzantines du Nord de l'Aurès, qui devaient de même assurer la protection des marches d'Ifrîqiya, mais que les émirs avaient imprudemment dégarnies. Les seules forces aghlabites sérieuses étaient concentrées dans Laribus, au Sud-Est du Kef, à 50 kilomètres de l'actuelle frontière algéro-tunisienne. Elles constituaient une menace pour les

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Chi'ites, qui s'avançaient vers Kairouan par les routes du Sud. Aboû 'Abd Allâh dut différer l'attaque de la capitale, se retirer même momentanément, puis, reprenant ses progrès, il s'empara de Constantine et, le 11 mars 909, il entrait dans Laribus. C'était la débacle. Le lendemain à l'heure de la prière nocturne, l'émir Ziyâdet Allâh empaquetait précipitamment ce qu'il pouvait emporter de ses trésors ; montant à cheval ainsi que ses enfants et celles de ses femmes qui lui étaient les plus chères, il quittait Raqqâda et prenait la route de l'Egypte. Alors les Kairouanais se portèrent en foule vers la ville détestée et la mirent au pillage.

Bas-relief de marbre trouvé à Mahdiya (X^e-XI^e siècle)

Grande Mosquée de Kairouan. Faïence à reflets

III

L'ÉPOQUE DES FÂTIMIDES ET L'INVASION HILÂLIENNE

Dans une belle étude récemment parue, Louis Massignon nommait le x^e siècle « le siècle ismaelien de l'Islâm. » L'importance prise par la doctrine religieuse et politique du Chi'isme ou plus précisément de l'Ismaelisme lui semble avec raison conférer à ce siècle tout entier, en Orient comme en Occident, son caractère propre. Cette doctrine reconnaît comme pouvant seuls aspirer au pouvoir califien les membres de la lignée de Mahomet, descendants de Fâtima, sa fille, et de 'Alî, son gendre. Or ce fut en Afrique du Nord que la propagande, longuement et secrètement menée en faveur de la famille vénérée, obtint son plein succès et aboutit à la reconnaissance d'un imâm Fâtimide comme Emir des Croyants. Le pays des Berbères joue un rôle décisif dans le siècle ismaelien.

Pour les Chi'ites, partisans de la doctrine, la succession des imâms légitimes avait toujours été assurée depuis la mort du calife 'Alî, et ces imâms — bien que le califat fut aux mains d'usurpateurs — s'étaient régulièrement transmis leurs droits de père en fils, en attendant l'heure où l'un d'eux pourrait les faire prévaloir. Ismael avait été le septième imâm de

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

la série. Son père l'avait privé de la dignité suprême, mais il avait, ainsi que ses héritiers, conservé des fidèles. C'est à cette descendance ismaelienne, connue des seuls affiliés, que devait se rattacher 'Obaïd Allâh, qui allait se manifester chez les Berbères.

Tandis que les imâms légitimes demeuraient cachés, des missionnaires parcouraient les pays d'Islâm pour recruter des partisans à leur cause. La propagande de ceux que l'on nommait les *da'ī* (inviteurs) était prudente, savamment dosée, et l'initiation était progressive. Un de ces da'ī, le Yéménite Aboû 'Abd Allâh, ayant fait connaissance à la Mekke de plusieurs chefs Berbères de la tribu des Kotâma, qui accomplissaient le pélerinage, trouva moyen de gagner leur confiance, et, sur le désir qu'ils en exprimaient, les accompagna dans leur pays. Ils arrivèrent ainsi en Petite Kabylie, non loin des ruines de la ville antique de Djemila, dans un village nommé Ikjân, où le da'ī se fixa. Dans cette région d'accès difficile, où l'autorité des Aghlabides de Kairouan n'était guère reconnue, Aboû 'Abd Allâh pouvait heureusement tenter l'aventure. Quand ses propos édifiants lui eurent attiré la sympathie des gens instruits de la tribu, il les invita à soutenir les droits d'un imâm de la famille du Prophète. Bon nombre des montagnards adhérèrent à la doctrine que leur exposait cet Oriental disert et se déclarèrent prêts à jouer le rôle glorieux et riche de profits qu'il leur faisait entrevoir. Ikjân devint le centre de l'action chi'ite. Le da'ī y réunit le trésor de guerre qu'alimentaient les contributions imposées à ses adeptes. Il rompait ces rudes montagnards à la discipline ; par de petits succès remportés sur les tribus récalcitrantes, il leur inspirait confiance en lui et en leurs propres forces. Enfin il attaqua et prit la ville de Mila. La conquête du royaume aghlabite était commencée. Nous en avons indiqué les étapes et le dénouement.

L'action militaire des Kotâma, très habilement conduite par Aboû 'Abd Allâh, s'accompagnait d'une propagande de nature à lui gagner des cœurs que les maîtres du pays n'avaient pas su conquérir. Etant entré victorieux dans Tobna, il se fait remettre le produit des impôts, qui sont encore entre les mains des agents aghlabites. Après en avoir discuté le mode de perception, il s'adjuge ceux qui ont été levés légalement, mais fait restituer aux contribuables les sommes qui n'ont pas été perçues d'après les principes orthodoxes. « La chose s'étant ébruitée dans toute l'Ifrîqiya, ajoute le chroniqueur, les populations, attirées vers lui, lui adressèrent des lettres d'adhésions et de soumission. Ces faits, qui parvinrent à la connaissance de l'émir Aghlabide Ziyâdet Allâh, lui causèrent un grand souci. » Bien avant qu'il paraisse, on tient ce vainqueur pour un modèle de vertu austère et de piété. A Raqqâda, il fera son entrée précédé d'un héraut qui récite des versets coraniques de circonstance. Ayant trouvé dans le harem des émirs de belles esclaves, il les confie à la garde d'une femme respectable, sans jeter un regard sur aucune d'elles. Dans Kairouan même, la ville dévote, son arrivée est saluée comme une délivrance. Les notables, venus au devant de lui, exhalent en sa présence la réprobation que leur inspire Ziyâdet Allâh, leur maître de la veille ; et c'est Aboû 'Abd Allâh qui les rappellent aux convenances, en leur disant : « Ce prince n'a pas été inférieur à sa tâche, mais contre la décision de Dieu il n'y a pas à résister. » De même qu'il triomphe avec humilité, il n'abuse pas de sa victoire, et sa mansuétude opportuniste ne va pas sans mécontenter les Chi'ites qui l'entourent, en particulier les montagnards Kotâma, qui escomptaient un pillage en règle du royaume conquis. Nous le voyons même — et ceci est probablement conforme à la méthode des da'ī — lorsqu'il a imposé ses premières réformes rituelles, engager une discussion pacifique avec les juristes orthodoxes sur les pratiques nouvelles qu'il apporte et laisser une certaine liberté dans l'observation de ces pratiques, pour se concilier la sympathie des hésitants.

Les réformes d'Aboû Abd 'Allâh portaient sur le culte ; elles consistaient surtout dans l'emploi de formules, qui contenaient des allusions à l'excellence de 'Alî et à la venue prochaine

d'un imâm, d'un *mahdî* (dirigé) de sa race. On ne nommait pas ce Mahdî et le da'ī lui-même ne l'avait jamais vu, mais il savait qu'il n'était pas très loin.

Il s'appelait 'Obaïd Allâh. Comme naguère les chérifs Idrîssides, il était venu avec son fils chercher un refuge en Maghreb, et il avait été jeté en prison par le prince khârijite qui régnait alors à Sijilmassa, la principale oasis du Tafilelt. Il n'ignorait pas la campagne menée par le da'ī, qui lui avait déjà fait passer des subsides. Il attendait qu'on lui donnât un trône.

Deux mois après son entrée dans Raqqâda, Aboû 'Abd Allâh reprenait la route de l'Ouest avec des forces plus nombreuses que la Berbérie n'en avait vu depuis longtemps. Nul ne songea à arrêter cette marche militaire. Le royaume des Rostemides de Tâhert, qui, nous l'avons vu, était, plus encore que celui des Aghlabides, miné par le dedans, s'effondra en quelques heures, et les imâms dépossédés s'éloignèrent «en se guidant sur les étoiles » vers le désert, où ils espéraient trouver un asile. Le prince de Sijilmassa tenta de résister ; il fut battu et, lui aussi, s'enfuit avec les siens. A la fin d'août 909, le da'ī entrait dans la ville. Il se rendit à cheval à l'endroit où était détenu le Mahdî ; dès qu'il fut en sa présence, il mit pied à terre, il le salua en versant des larmes de joie et, lui ayant donné sa monture, il marcha devant lui en criant au peuple: «Voici mon maître et le vôtre, en faveur de qui Dieu a réalisé ses promesses.»

Le retour vers l'Ifrîqiya ne rencontra pas beaucoup plus d'obstacles que l'aller. On passa par Ikjân, berceau de la campagne chi'ite, où le Mahdî se fit remettre le trésor de guerre des Kotâma. A la mi-décembre, on arrivait à Kairouan. Les notables étaient venus présenter leurs hommages au nouveau maître et s'assurer que ni les biens, ni les personnes n'avaient rien à craindre. Il promit de respecter les personnes mais ne parla pas des biens. « Les gens réfléchis, nous dit un historien, en conçurent quelque appréhension. » Ils ne tardèrent pas en effet à s'apercevoir que sa conception du gouvernement n'était pas absolument telle que le da'ī Aboû 'Abd Allâh l'avait fait augurer. Le da'ī lui-même ne reconnaissait pas dans celui à qui il avait donné le califat l'imâm idéal qu'il avait rêvé, et sa désillusion était profonde. Voyant ses conseils repoussés, il songea à le faire déposer par les Kotâma, ses vieux compagnons de lutte. Le Mahdî le fit assassiner.

Pour comprendre l'histoire des Fâtimides, qui s'ouvre avec le triomphe du Mahdî 'Obaïd Allâh, il ne faut pas perdre de vue que la période de soixante-trois ans pendant laquelle ils séjournèrent en Berbérie n'était pour eux que le prologue d'une pièce qui devait se jouer ailleurs. Aux yeux de ces descendants du Prophète, l'Ifrîqiya ne jouissait que d'un médiocre prestige. Dès le principe, ils rêvaient la conquête de l'Orient, de l'Egypte d'abord, puis de la Syrie, de Médine, de Bagdâd... Quatre ans à peine après l'entrée du Mahdî à Kairouan, il fit partir son fils avec une armée de Kotâma, que soutenait une flotte. Tripoli fut prise, puis Alexandrie ; mais une sédition des troupes et une sévère défaite forcèrent le prince Fâtimide à regagner l'Ifrîqiya. Quatre ans plus tard, nouvelle campagne, qui, débutant de même par des succès, se termine aussi par une retraite humiliante. En attendant qu'ils puissent réaliser leur rêve, les Fâtimides doivent se contenter de la Berbérie, et la possession de ce pays n'est pas elle-même une besogne commode. Elle l'est d'autant moins que le peuple des villes et des campagnes, revenu des illusions que l'attitude du da'ī avait fait naître, ne tarde pas à s'apercevoir qu'en perdant les Aghlabides il n'a rien gagné, bien au contraire.

Pour payer l'armée et entretenir la flotte qui les défendaient contre les périls extérieurs et intérieurs, pour se constituer un trésor de guerre en vue des conquêtes qu'ils espéraient, les Fâtimides eurent recours à une fiscalité abusive. Outre les impôts coraniques, outre l'impôt territorial exigé des Berbères, les agents du gouvernement percevaient des impôts indirects, dont l'Islâm ne reconnaît pas la légitimité : un droit de pâturage chez les pasteurs nomades,

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

des péages acquittés par les voyageurs, que l'on forçait à emprunter certains itinéraires, des droits de vente, des droits d'octroi, sans compter le don gratuit payé par les candidats aux fonctions publiques et enfin les contributions exceptionnelles, dont l'une resta célèbre sous le nom de « ruine ». « Tous les prétextes étaient bons pour dépouiller le peuple », nous dit Ibn Idhârî. Ces impôts, lourds par eux-mêmes, l'étaient davantage du fait des percepteurs qui en majoraient le montant à leur profit. Quant à l'autorité morale des Fâtimides, elle était malaisément acceptée, en raison des nouveautés religieuses qu'ils imposaient. Ce qui la rendait plus insupportable encore, c'était la rusticité de ceux qui se proclamaient les défenseurs de la doctrine, ces montagnards de la Petite Kabylie, les Kotâma, plus odieux aux gens d'Ifrîqiya que ne leur furent jamais les Arabes des milices. Au reste les Kotâma eux-mêmes n'étaient pas pour le pouvoir des collaborateurs bien sûrs. Le meurtre du da'ï Aboû 'Abd Allâh avait marqué un premier divorce entre eux et le Mahdî. Celui-ci, qui se méfiait du loyalisme des troupes et de la sympathie des Kairouanais, qui avait dû déjà réprimer plusieurs soulèvements des Berbères et qui prévoyait de plus graves difficultés pour l'avenir, prit le parti de quitter Raqqâda, où il avait remplacé les émirs Aghlabides, et s'alla construire une capitale fortifiée sur la côte du Sahel tunisien, au Sud de Sousse, dans cette petite presqu'île que termine le cap Africa. Ainsi naquit, en l'an 915, Mahdiya, la ville du Mahdî Fâtimide.

Comme son fondateur l'avait prévu avec une rare clairvoyance, Mahdiya devait assurer le salut de la dynastie. Cependant elle ne joua ce rôle qu'une trentaine d'années après sa création, sous le fils et successeur du Mahdî, le calife Aboû'l-Qâssim. Le pays dût alors surmonter une crise aussi terrible que les grands soulèvements berbères du VIIIe siècle. Elle s'apparente d'ailleurs à ces soulèvements ; elle est une dernière explosion de la résistance indigène au joug que les étrangers lui imposent ; elle nous révèle la vitalité de cette vieille hérésie khârijite, qui avait été sur le point de devenir la forme propre de l'Islâm nord-africain. Etouffé par l'orthodoxie mâlekite, le Khârijisme renaissait, quand le Mâlekisme semblait abattu.

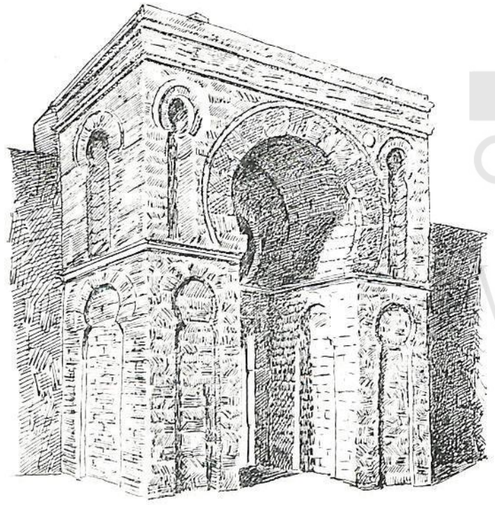

Mahdiya. - Porche de la Grande Mosquée (Xe siècle)

Il s'en faut que le nouveau zélateur du puritanisme musulman nous soit présenté par les chroniqueurs comme un héros d'épopée. Aboû Yazîd était un petit homme, laid, boîteux, et qui avait plus de 60 ans quand il prêcha la révolte. Il n'en apparaît pas moins comme un personnage de premier plan, et, par son énergie inaccessible à la pitié, par son habileté opportuniste, par l'ascendant qu'il exerce sur ceux qui l'approchent, par sa fermeté dans les heures difficiles, comme un conducteur de foules. Son père était un commerçant des environs de Tozeur, dans le Sud tunisien, qui, de temps à autre, se transportait avec sa caravane au pays des noirs. C'est ainsi qu'Aboû Yazîd naquit au Soudan. Ramené à Tozeur, il y passa son enfance, y apprit le Coran et s'y initia aux doctrines khârijites. S'étant transporté à Tâhert, métropole du Khârijisme, il y acheva sa

CARAVANE DANS LE SUD ALGÉRIEN

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

formation, puis revint dans son pays. Soutenu, encouragé, guidé par le vieillard aveugle qui lui enseigna la doctrine, il commence son apostolat, censurant les mœurs de ses concitoyens et protestant en même temps contre les impôts illégaux dont les agents du pouvoir les accablent. Sur un ordre venu de Mahdiya, il est jeté en prison ; ses partisans le délivrent. Il s'enfonce dans le désert et va vivre à Ouargla devenue capitale du Khârijisme depuis l'écroulement de Tâhert. De là, il mène des tournées de propagande, surtout dans le massif de l'Aurès, où la vieille hérésie conservait des adeptes, affiliés à la secte nokkarîte. L'ancien domaine de la Kahina s'affirme, une fois encore, comme le bastion du particularisme berbère.

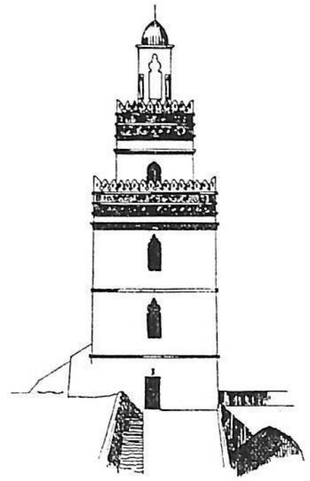

Sfax – Minaret de la Grande Mosquée (vers l'an 1000)

A ceux qui avaient adopté la doctrine, il révélait son idéal politique, qui était proprement celui des communautés khârijites : après avoir chassé les Fâtimides de Kairouan et de Mahdiya, on instaurerait le gouvernement d'un conseil de cheîkhs. A ceux dont il n'avait pas reçu pleine adhésion, il se gardait de préciser ; il leur faisait seulement espérer le retour à la foi traditionnelle et les invitait même à se rallier au califat des Omeiyades de Cordoue, rivaux des Fâtimides.

En 943, ayant groupé autour de lui des forces suffisantes, surtout composées de montagnards Aurasiens, il entra en campagne. Ce fut une série de razzias et d'occupations des anciennes villes fortes au Nord de l'Aurès, qui ne devaient d'ailleurs pas être très solidement tenues. A Mermajenna, sur l'actuelle frontière tunisienne, un citadin lui donna un âne gris, qui devint dès lors, sa monture et lui valut le surnom de « l'Homme à l'âne », sous lequel on le désigne généralement. Un corps d'armée fâtimite, envoyé pour arrêter sa marche, fut décimé devant Béja et se replia précipitamment vers Tunis. De toutes parts, l'Homme à l'âne recevait la soumission des Berbères ; il disposait alors, nous dit-on, de 100.000 hommes. Il se rapprocha de Kairouan. La vieille capitale était mal défendue et comptait sur des renforts de Mahdiya. Grâce à une habile manœuvre, les Khârijites y entrèrent. Aboû Yazîd, faisant honte aux Kairouanais de leur patience à l'égard des Fâtimides, les invita à seconder son action libératrice. Se rendant à ses raisons et sans doute aussi pour échapper au pillage complet de la ville, ils lui donnèrent leur adhésion. Cependant une nouvelle armée fâtimite marchait contre lui. Cette armée comprenait de forts contingents d'une tribu berbère déjà entamée par la propagande khârijite. Ils passèrent en masse à l'ennemi et la rencontre fut une déroute pour l'armée de Mahdiya. Dès lors le prestige d'Aboû Yazîd s'accrut considérablement ; il apparaissait comme un prince puissant et il en adopta les allures. Il remplaça son âne gris par un cheval fringant, la blouse de laine blanche, qui était son vêtement ordinaire, par des robes de soie. Cette métamorphose alarma ses partisans, qui lui en firent des reproches. Mais ses affaires allaient trop bien pour qu'il daignât les entendre.

Avant de tenter l'action décisive, c'est-à-dire l'attaque de Mahdiya, où le calife Aboû'l-Qâssim était retranché, Aboû Yazîd envoya des colonnes à travers les campagnes d'Ifrîqiya pour faire du butin. Ce fut une razzia impitoyable, le pillage complet des villes, comme Sousse, les hommes massacrés et les femmes réduites en esclavage. Enfin il apparut devant Mahdiya. La ville était fortement défendue. Un rempart très épais suivait le bord de

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Mahdiya. – Ruines de l'entrée du port (X^e siècle)

la presqu'île, enserrant même le port creusé dans le roc, qu'une porte énorme ouvrait sur la mer. L'isthme était barré par un mur précédé d'un avant mur et d'un fossé. Il était percé d'une porte flanquée de tours. Cette porte subsiste seule, avec le long vestibule obscur qui débouche dans la ville.

Une première surprise fut sur le point de livrer Mahdiya aux Khârijites, puis le siège s'organisa. Commencé en février 945, il devait durer jusqu'en décembre. La garnison était composée de Kotâma et de nègres ; mais, à l'heure la plus critique, le calife reçut l'aide d'une grosse tribu de Berbères Çanhâja commandée par Zîrî fils de Mennâd, qui sauva les jours de la dynastie Fâtimide.

L'échec du siège de Mahdiya ouvre une dernière phase dans l'aventure d'Aboû Yazîd et qui n'est pas la moins curieuse. De toutes parts on se met à massacrer les Khârijites. Quant au rebelle lui-même, il cède aux remontrances de l'aveugle, son vieux maître : il renonce à ses habitudes de luxe et reprend sa blouse de laine. Avec une incroyable énergie, il se reconstitue une armée, recommence ses courses à travers l'Ifrîqiya. Il se présente de nouveau devant Kairouan, qui cette fois ferme ses portes. Battu par les troupes fâtimites, il doit s'éloigner vers l'Ouest, poursuivi par le calife ; il refait en sens inverse les étapes de sa marche glorieuse et finit par se faire prendre dans les monts des Maadid, au nord du Hodna. On le transporte dans une cage à Mahdiya ; il y meurt de ses blessures, et sa peau bourrée de paille est présentée aux citadins de Kairouan, qui s'étaient, un moment, laissé séduire par ses erreurs.

Tandis que la Berbérie orientale vivait ces sombres heures, en Berbérie occidentale, dans les Maghreb central et extrême, la puissance des Fâtimides devait également soutenir une lutte vitale, mais qui revêtait un tout autre aspect. Là aussi se trouvaient des Khârijites ; de plus la présence des Chérifs Idrîssides de Fès « semblait une protestation vivante contre les prétentions généalogiques du Mahdî. » (Fournel). Il importait de ruiner leur pouvoir ou, ce qui semblait préférable, de se faire reconnaître par eux, car, derrière les Idrîssides, il y avait les Omeiyades d'Espagne, protecteurs des Idrîssides, et qui, depuis 929, avaient pris le titre de califes. Cordoue apparaissait dès lors comme la rivale de Mahdiya. En vue du conflit presque inévitable, les Omeiyades s'étaient constitué une flotte puissante ; ils avaient installé une garnison à Ceuta ; mais surtout ils avaient imposé leur patronage aux Zenâta, qui étaient

répandus dans l'Ouest de la Berbérie. Tandis que l'Homme à l'âne tenait Mahdiya bloquée, on avait prié dans toutes les mosquées depuis l'Atlantique jusqu'à Tâhert au nom des maîtres de Cordoue. En 958 une expédition victorieuse rendit aux Fâtimides presque tout le Maghreb. Cet effort, que les califes d'Ifrîqiya ne pouvaient pas renouveler, les Çanhâja allaient le prolonger et en particulier cette famille çanhâjienne qui, sous la direction de son chef Zîrî fils de Mennâd, était si opportunément intervenue pendant le siège de Mahdiya pour sauver le califat du désastre.

Ces Çanhâja avaient pour centre principal la petite ville forte d'Achîr, dans les monts du Titteri qui bordent les hauts plateaux au Sud d'Alger. Une ligne prenant le Maghreb central en écharpe, allant de Tenès, sur la côte, à la région de Biskra, marquerait assez exactement la limite occidentale de leur domaine. Dans cette région montagneuse, ils vivaient en sédentaires et ils y possédaient des villes. Au-delà, vers l'Ouest, commençait le domaine des Zenâta, qui occupaient en nomades les plaines d'Oranie. La lutte des Çanhâja contre les Zenâta, vieille querelle de tribus voisines, vieille rivalité de sédentaires contre nomades, était la forme que prenait en Afrique du Nord la rivalité entre les deux califats, entre Fâtimides et Omeiyades. Ce duel de Berbères, qui dépasse le cadre de la Berbérie, tient tout le x^e siècle et devait survivre au départ des Fâtimides vers de nouvelles destinées.

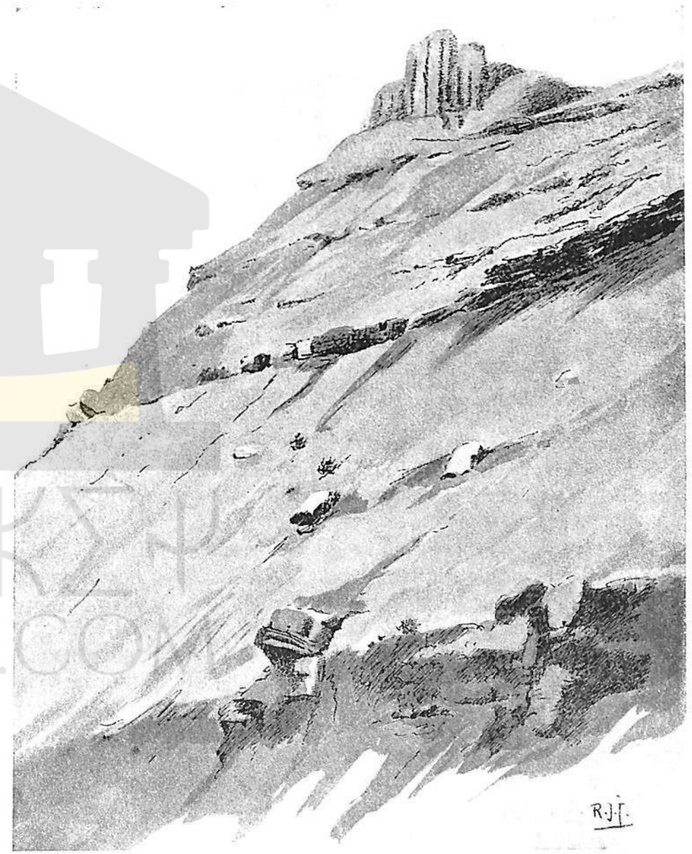

Qal'a des Beni Hammâd. – Ruines du Palais du Fanal (XI^e siècle)

En 969, l'affranchi Jawhar, qui s'était illustré onze ans plus tôt en Maghreb par une campagne victorieuse, réalisait enfin le rêve du Mahdi. Il s'emparait de l'Egy-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

pte et fondait le Caire, qui allait devenir la capitale du calife son maître. Trois ans après, celui-ci, emportant les trésors de ses palais et les cercueils des gens de sa famille, quittait l'Ifrîqiya sans esprit de retour.

La puissance fâtimite allait se maintenir en Egypte pendant deux cents ans, qui comptent parmi les périodes les plus brillantes dans l'histoire de la civilisation musulmane. Cependant l'Afrique du Nord, berceau de cette puissance, devenait une province excentrique de l'empire agrandi. Le gouvernement de cette province était confié aux Çanhâja de la famille de Zîrî fils de Mennâd, qui avaient donné des gages de leur dévouement et qui disposaient de forces suffisantes pour défendre le domaine qu'on leur concédait. Bologguîn fils de Zîrî devenait le souverain d'un Etat vassal. Cet Etat, qui s'étendait approximativement sur la Tunisie et les départements actuels de Constantine et d'Alger, était considérable et, en quelque sorte, il était double. Il comprenait le territoire héréditaire de la tribu, dont le cœur était Achîr, dans le Maghreb central, et le royaume officiellement reconnu aux émirs de la famille Zîrîde, l'Ifrîqiya, dont la capitale avait cessé d'être Mahdiya pour revenir à Kairouan, ou plutôt à Çabra-Mançoûriya, résidence des deux derniers Fâtimides, bâtie aux portes de la vieille cité. Pendant une trentaine d'années, l'activité des Zîrîdes oscillera entre ces deux pôles. Dans les premiers temps, l'émir habite de préférence Achîr, tandis que le soin de gouverner le royaume, d'y centraliser les impôts, est confié à un haut fonctionnaire, résidant à Çabra-Mançoûriya et choisi, de propos délibéré, hors de la tribu çanhâjienne, dont on se méfie et à qui manque toute pratique de l'administration. L'émir et ses parents restent des hommes de guerre, dont la fonction traditionnelle est de maintenir l'intégrité du domaine contre les Zenâta, ennemis héréditaires. Puis le chef de tribu se mue en prince véritable ; il va occuper, dans Çabra-Mançoûriya, les palais fâtimites, et il laisse à ses proches le soin de tenir les marches de l'Ouest. Ces marches constituent le fief de Hammâd, un des frères de l'émir ; pour mieux dire elles deviennent une sorte de gouvernement militaire donné à titre irrévocable. Evolution dangereuse, qui achemine le royaume des Zîrîdes vers un dédoublement. En 1007, Hammâd, qui venait de sauver des entreprises zenâtiennes le pays confié à sa garde, fondait une ville nouvelle, une *qal'a*: citadelle, fortement retranchée dans ces montagnes au Nord du Hodna qui avaient vu s'effondrer la fortune de l'Homme à l'âne. La fondation d'une cité était un acte grave et présageait la scission. L'émir Zîrîde voulut étouffer ce pouvoir naissant ; il dût reconnaître à Hammâd la possession du Maghreb central. Dès lors l'ancienne province fâtimite forma deux royaumes : celui des Zîrîdes, comprenant la Tunisie actuelle et l'Est du département de Constantine, celu des Hammâdides, comprenant le reste du pays, de la région de Constantine à la région de Tiaret.

En dépit de cette amputation considérable subie par l'Etat des Zîrîdes, cet Etat semble avoir conservé, dans la première moitié du XI^e siècle, une prospérité qu'attestent les récits des chroniqueurs et les descriptions des géographes. Avec le calme qui avait dû suivre les dernières convulsions khârijites, les campagnes d'Ifrîqiya avaient, semble-t-il, retrouvé une abondance rappelant les beaux jours de la Paix romaine. Les céréales des terroirs jadis fameux comme Béja et les huiles du Sahel fournissaient largement aux besoins des habitants et à l'exportation. Les arbres fruitiers couvraient encore, dans le Sud et le centre, des espaces où l'époque moderne ne connaît plus que le sol dénudé. Des cultures comme le safran, l'indigo, le coton, voire la canne à sucre, n'étaient pas étrangères à la Berbérie orientale.

Les matières premières produites par le pays y trouvaient leur emploi dans des industries, dont la plus florissante était le tissage. On vantait les draps de Sfax, les étoffes de coton ou de laine de Sousse et de Mançoûriya et les soies de Gabès, où se mélangeait le fil d'or. La fabrication des tapis, qui était déjà une spécialité de l'Ifrîqiya à l'époque aghlabite,

Grande Mosquée de Kairouan
Peinture du XI^e siècle

continuait sans doute à occuper une abondante main-d'œuvre. Les recherches archéologiques ont d'autre part révélé le développement qu'avaient pris la céramique et la verrerie. Un voyageur affirme que les faïences de Tunis peuvent rivaliser avec celles de l'Iraq.

Agriculture et industrie alimentaient un commerce intérieur actif et l'exportation par bateaux et par caravanes. De grandes foires se réunissaient à Monastir, à Qastiliya, centre du Djerîd, à Mermajenna et à Constantine. L'octroi de mer rapportait tous les ans au trésor public plus de 4 millions de notre monnaie.

Cette esquisse très rapide de la vie économique du royaume çanhâjien peut paraître d'autant moins inutile que c'est bien là un bilan de fin d'époque. La catastrophe irrémédiable était proche, et la prospérité même du pays ne devait pas y être complètement étrangère, car elle contribua à amener la rupture entre le prince d'Ifrîqiya et son suzerain d'Egypte.

Les rapports entre l'émir Bologguîn et le calife qui l'avait investi avaient d'abord été d'une parfaite correction. Le calife étant mort, l'investiture fut régulièrement renouvelée par son successeur. Cependant, si nous en croyons un historien, l'attitude déférente de l'émir vis-à-vis de ce nouveau maître « n'était commandée que par un esprit de conciliation et de bonne amitié, rien de plus. »

Le fils de Bologguîn, El-Mançoûr, à son avènement, aurait déclaré à ses familiers qu'il tenait son pouvoir de ses ancêtres et qu'il n'était pas « de ceux qu'institue un diplôme et que destitue un autre diplôme. » Le calife de son côté, sentant peut-être chez son vassal des velléités d'affranchissement, employait des moyens détournés pour diminuer son pouvoir et le ramener au sentiment de la dépendance. Avec Bâdis, fils d'El-Mançoûr, les rapports de confiance réciproque semblent rétablis. Toutefois on constate des symptômes d'animosité du peuple d'Ifrîqiya à l'égard du souverain Fâtimide. Ce peuple, qui n'a jamais

Grande Mosquée de Kairouan
Peinture du XI^e siècle

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

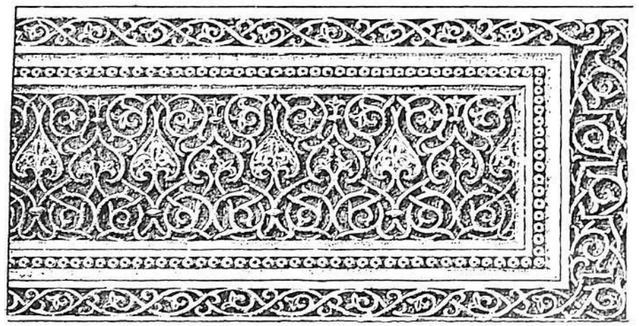

Qal' a des Beni Hammâd. - Décor de pierre (XI^e siècle)

accepté qu'à contre-cœur la doctrine chi'ite qu'on lui imposait, les citadins kairouanais surtout, qui gardent le culte de leurs grands docteurs mâlekites, manifestent leur antipathie pour ceux qu'ils nomment les « Orientaux ». Ils désertent les mosquées à l'heure où l'on prie pour le calife du Caire. Ces sentiments populaires allaient éclater après l'avènement d'El-Mo'izz. C'était un enfant, élevé dans le respect de l'orthodoxie ; les convictions religieuses qu'il devait à sa formation, la communion d'idées où il se sentait avec son peuple et, d'autre part, l'impression d'indépendance que lui donnait la richesse de son royaume, devaient l'amener à rompre avec le chi'isme et avec les califes qui le représentaient. Cette rupture, préparée dans la rue par des massacres de chi'ites, se traduisit à partir de 1041 par des actes officiels. Elle n'amena pas de réaction immédiate de la part du suzerain méconnu. Celui-ci ne semblait guère se soucier de punir son vassal lointain. L'idée de la vengeance fut le fait d'un de ses ministres. Elle consistait à lancer sur la province rebelle les Arabes nomades de la grande tribu des Beni Hilâl, qui désolaient alors la Haute Egypte de leur turbulence et de leurs pillages, de leur reconnaître en toute propriété le royaume d'Ifrîqiya, qu'ils n'avaient plus qu'à prendre. On ne pouvait imaginer châtiment plus terrible.

L'invasion de la Berbérie par les nomades Arabes au milieu du XI^e siècle peut être considérée comme le fait dominant dans toute l'histoire de ce pays au moyen-âge. Entre le VII^e siècle, qui vit l'entrée des premiers Musulmans et l'annexion de la province byzantine à l'Islâm, et le XVI^e siècle, où se produisit l'intervention des Turcs, l'invasion hilâlienne marque la grande coupure, qui délimite deux périodes de caractères très différents, et cela dans tous les domaines.

Il va sans dire que ceux qui furent les témoins, voire les victimes du cataclysme, ne se doutèrent pas de l'ampleur de ses effets. L'émir Zîrîde El-Mo'izz semble même avoir tout d'abord considéré l'arrivée des nomades comme un événement dont il était possible de tirer quelque avantage. Il imagina que les envahisseurs pouvaient efficacement collaborer à la sécurité de son royaume, à la lutte contre les Zenâta, ses ennemis héréditaires. Ces Arabes représentaient en somme une force militaire utilisable. Le tout était de s'entendre avec leurs chefs et, moyennant quelques concessions et quelques honneurs, de faire de ces chefs des embaucheurs de cavaliers. L'émir ne devait pas tarder à s'apercevoir de son erreur. Même s'ils eussent consenti à entrer dans le jeu, les chefs Arabes n'étaient pas en mesure de domestiquer leurs compagnons, de mobiliser les familles immigrées au service des maîtres du pays, de brider les appétits de ces nomades fameliques et indisciplinés. Ceux-ci étaient venus avec

Kairouan. - Décor de marbre
Début du XI^e siècle

l'espoir de « manger » cette province, qu'on leur avait représentée comme opulente et qui devait les mettre pour toujours à l'abri de la faim. Leur installation en Berbérie ne se présentait à leur esprit que comme une prise de possession brutale des campagnes, une impitoyable exploitation de sédentaires sans défense. L'effort qu'on tenta pour les arrêter aboutit à un échec retentissant : El-Mo'izz, s'étant porté à leur rencontre avec son armée, fut mis en déroute à Hayderân, non loin de Gabès. Ce succès exaspéra leur ardeur au pillage. Dès lors, toute vie agricole devint impossible. Les gens des plaines devaient abandonner leurs terres et chercher un refuge dans les montagnes ou derrière les remparts des villes. Ce fut la ruine de cette ancienne Province d'Afrique, qui était, quelques années auparavant, la région la plus riche de toute l'Afrique du Nord. Les récits des chroniqueurs nous ont transmis l'impression que dût produire sur les citadins, confiants, la veille encore, dans leur sécurité, la révélation de l'irréparable désastre, et nous en trouvons l'écho, trois siècles plus tard, chez Ibn Khaldoûn. Pour cet historien philosophe, qui pourtant se glorifie de ses aïeux venus d'Arabie, « tout pays possédé par les Arabes est un pays ruiné ». C'est évidemment aux Hilâliens qu'il pense quand il écrit ces mots. En parcourant la Berbérie, il pouvait reconnaître les traces de leur passage. Les campagnes jadis fertiles étaient restées en friche et ne nourrissaient plus que les chameaux et les moutons, que les pasteurs nomades poussaient devant eux. La steppe, que plus d'un millénaire de travail humain avait reculée bien loin vers le Sud, avait, depuis l'arrivée des Arabes, regagné le terrain perdu et, dans l'arrière pays, le paysage avait pris cet aspect hostile, que, si souvent, nous lui voyons encore.

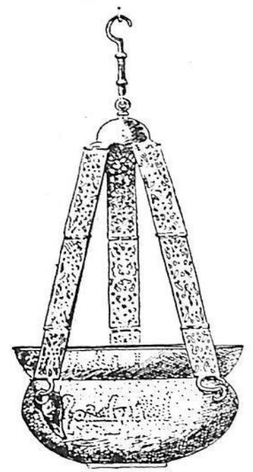

Kairouan - Lanterne en cuivre - Début du XI^e siècle

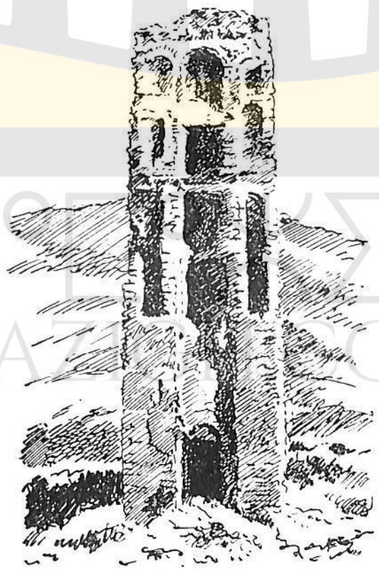

Minaret de la Qal'a des Beni Hammâd

Cette irrémédiable décadence économique fut la première conséquence de l'invasion hilâlienne. Elle eut pour corollaire la ruine du royaume qui en avait supporté le choc. Kairouan et Çabra-Mançoûriya cessèrent d'être habitables au milieu des plaines dévastées ; il fallut trouver une capitale moins exposée, un asile plus sûr. L'émir Zîrîde alla s'enfermer dans Mahdiya, le refuge bâti jadis par les Fâtimides. Cet exode et la carence du gouvernement qui en résulta provoquèrent une sorte de floraison féodale spontanée ; on vit éclore vingt petits pouvoirs locaux à travers le pays décapité. Des villes se donnèrent pour maîtres, soit le chef qui y commandait les troupes, soit de simples aventuriers, qui, avec une bande de compagnons, savaient se faire respecter des nomades d'alentour et donnaient aux citadins l'espoir de quelque sécurité. C'est ainsi que Tunis devint, pour la première fois, le siège d'une petite dynastie, celle des Beni Khorâssân.

Cependant le fléau arabe ne devait pas se limiter aux campagnes d'Ifrîqiya. L'invasion était vraiment

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Campement de nomades

une marée en marche sur la Berbérie, et le Zîride El-Mo'izz n'avait reçu que le choc du premier flot. D'autres devaient le suivre, qui poussaient plus avant ceux qui les avaient précédés. Il est d'ailleurs impossible de donner une évaluation numérique de ces apports successifs ; ces nomades, qui, suivant l'usage, comprenaient, outre les hommes en âge de combattre, leurs femmes et leurs enfants, devaient être en nombre bien inférieur à un million ; mais ils représentaient une masse relativement cohérente, à laquelle les groupes nomades indigènes devaient céder la place. Une des conséquences de l'invasion hilâlienne sera le refoulement des Zenâta vers les plaines de l'Ouest.

Il en est une autre, que le calife Fâtimide n'avait pas prévue. Le royaume des Zîrîdes ne fut pas le seul atteint par la tourmente. Le royaume des Hammâdides fut à son tour « mangé » par les Arabes, qu'on y avait tout d'abord accueillis. Ses maîtres furent eux aussi contraints de quitter leur capitale, cette Qal'a des Beni Hammâd, que la ruine du commerce de Kairouan et le sauve-qui-peut des gens d'Ifrîqiya avaient un moment peuplée et enrichie. De la Qal'a, dont les avenues n'étaient plus praticables aux marchands et dont le ravitaillement devenait de jour en jour plus précaire, l'émir Hammâdide transporta sa résidence sur la côte et s'installa à Bougie dans les premières années du XII^e siècle. Ainsi, en l'espace de cent cinquante ans, la Berbérie avait vu le déplacement de ces deux capitales, l'une et l'autre fondées depuis le triomphe de l'Islâm, la faillite de deux centres prospères. A ces deux centres situés au cœur du pays, deux villes maritimes avaient succédé, Mahdiya, Bougie, que l'on jugeait mieux protégées contre les entreprises des Arabes. Cependant cet exode allait entraîner une évolution plus grave qu'un déménagement de cour princière et de personnel administratif, une orientation nouvelle et assez inattendue de l'activité des Berbères.

Autant que nous pouvons remonter dans le passé des Çanhâja, qui donnèrent naissance aux Zîrîdes et aux Hammâdides, ils nous sont connus pour des sédentaires et des montagnards. Or ce sont ces purs terriens à qui la menace arabe a imposé pour résidence deux cités de la côte, et que les conditions de leur vie nouvelle vont pousser vers la mer. Par une métamorphose bien surprenante quand on sait le peu de goût des Berbères pour les aventures navales, les

maîtres de Mahdiya et de Bougie armeront des bateaux et encourageront les entreprises de piraterie à travers la Méditerranée. Cette activité n'ira pas d'ailleurs sans provoquer les réactions des Chrétiens. Toutes les cités maritimes de la Berbérie orientale seront successivement attaquées par les Normands de Sicile et la plupart tomberont en leurs mains.

L'entrée des Arabes en Berbérie, l'insécurité qu'ils ne cessent de faire peser sur l'intérieur du pays, où ils sont les maîtres, expliquent et cette orientation nouvelle des puissances terriennes, et les attaques de l'étranger. Elles permettent de comprendre aussi un fait concomittant, que les descriptions des géographes mettent en lumière. Si l'on compare le tableau qu'El-Bekrî a peint de la Berbérie au début du XI^e siècle à celui que nous présente El-Idrîsî, pour le milieu du XII^e siècle, on est frappé par la différence. Les itinéraires les plus fréquentés ne sont plus les mêmes. Les vieux centres de l'intérieur jadis fortifiés par Byzance et qui, depuis l'Islâm, continuaient de vivre comme points stratégiques ou comme marchés, ont perdu toute importance, et les routes qui y passaient sont maintenant désertes. Ainsi la vie entière s'est repliée vers le littoral.

Mais une révolution d'une autre ampleur que ce déplacement du Sud vers le Nord affecte la Berbérie entière et va dominer toute son histoire. A dater de l'invasion hilâlienne le premier rôle va passer des pays de l'Est aux pays de l'Ouest. Jusque là, la Berbérie orientale, l'ancienne Province romaine d'Afrique, était incontestablement la région la plus riche et la plus civilisée ; elle attirait les regards de tout le monde musulman par la science de ses docteurs, par l'opulence de ses maîtres et la magnificence de leurs fondations, par leurs mosquées et leurs palais tout imprégnés d'influences égyptiennes et asiatiques ; cependant le Maghreb extrême, le Maroc actuel, faisait figure de grand pays barbare. A partir du XI^e siècle, l'équilibre est rompu au profit du Maghreb. De la Berbérie orientale, ruinée par les Arabes et dont les cités végètent au milieu des campagnes désertées, il semble qu'il n'y ait plus rien à attendre. L'auréole de Kairouan passe à Fès. C'est de l'Ouest que désormais rayonnera la lumière. Cette civilisation, que l'Ouest projette sur l'Afrique du Nord, a sa source en Espagne, elle vient de Cordoue et des cités andalouses, qui, pour quelque temps encore, assumeront, à l'égard de la Berbérie, le rôle d'initiatrices, que le Caire et Bagdâd avaient jusque-là rempli.

Lampe (XI^e siècle)

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

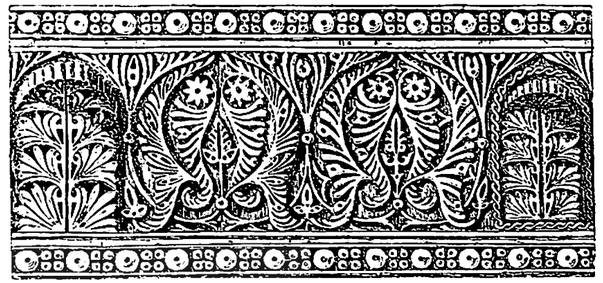

Grande Mosquée de Tlemcen. – Décor d'époque almoravide
Début du XII^e siècle

IV

L'AFRIQUE DU NORD ALMORAVIDE ET ALMOHADE

Vers 1053, quelques années à peine après l'apparition des premiers Arabes Beni Hilâl arrivant par les pistes de Tripolitaine, l'extrémité opposée de l'Afrique du Nord voyait entrer d'autres nomades, des Berbères sahariens, qui allaient également jouer un rôle considérable mais bien différent, dans cette histoire. Ceux qu'on désigne sous le nom d'Almoravides appartenaient, comme les Zîrîdes et les Hammâdides, à la grande tribu, au clan des Çanhâja, mais ils étaient des pasteurs chameliers, ils se déplaçaient avec leurs troupeaux et ils couchaient sous la tente, ainsi que leurs parents, les Touareg, dont la pénétration française a popularisé le costume et les mœurs. De même que les Touareg, ils portaient le grand voile couvrant tout le bas du visage. Le vrai nom qu'on leur donne accuse ce détail vestimentaire : ils sont les Çanhâja voilés.

Les premiers renseignements qui les concernent nous les montrent luttant contre les royaumes soudanais, profitant de l'affaiblissement du plus considérable de ces royaumes, celui de Ghâna, pour l'envahir et s'enrichir par le pillage, mais aussi pour y porter l'Islâm. Ainsi pouvait s'ébaucher chez eux l'idée du rôle providentiel qui leur était réservé. C'étaient au reste de singuliers convertisseurs, qui ignoraient presque tout de la religion qu'ils prônaient.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Leur propre initiation allait se faire grâce à l'un de leurs chefs, Yahyâ fils d'Ibrâhîm. Comme jadis le chef des Kotâma, Yahyâ rencontra à la Mekke, où il était venu en pèlerinage, un homme de religion d'origine berbère, qui lui ouvrit les trésors de sa science. Celui-ci l'adressa à l'un de ses disciples maghribins, qui lui-même décida un homme pieux et savant nommé Ibn Yâsîn à s'en aller instruire les Çanhâja au fond de leurs déserts.

La tâche d'Ibn Yâsîn s'annonçait laborieuse. La discipline morale qu'il imposait heurtait rudement les habitudes d'indépendance de ces grands barbares. Désespérant de les y plier, l'apôtre prit le parti de se retirer, avec le chef qui l'avait amené et quelques fidèles, dans une île du bas Sénégal pour y mener une vie pure. Il y construisit un ribât. Cette attitude fut plus efficace que les exhortations. Ibn Yâsîn se vit bientôt rejoint par une foule de gens. Il leur donna le nom de *Morâbitoûn* (gens du ribât, marabouts) qui, en passant par l'espagnol, nous est arrivé sous la forme *Almoravides*.

L'appellation d'Almoravides semble indiquer, dès le principe, une intention de lutte contre l'infidèle. La Guerre sainte était déjà d'ailleurs, nous l'avons vu, dans la tradition des Çanhâja voilés. En même temps que l'initiation religieuse et la réforme des mœurs, Ibn Yâsîn ébauchait une organisation militaire. Il exigeait de ses adeptes une obéissance absolue, appuyée de pénalités rigoureuses, comportant même un châtiment purificatoire imposé au néophyte. Cette discipline, l'ardeur de leur prosélytisme, jointes à leur endurance et à leur valeur combative de rudes Sahariens, devaient en faire une force redoutable pour les maîtres du Maghreb extrême.

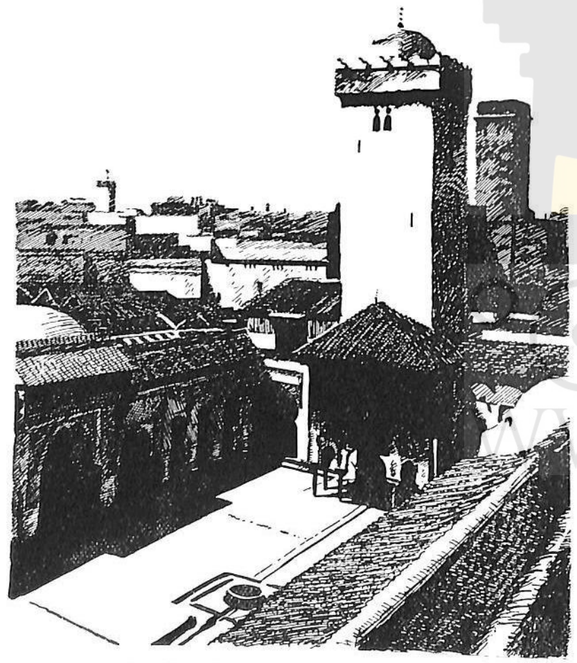

La Grande Mosquée Qarawîyn de Fès

Le pays, qui avait échappé aux Idrîssides, était passé aux mains des Maghrâwa, grosse tribu de Zenâta, inféodée, comme la plupart des collectivités zénâtiennes, à la politique des Omeiyades de Cordoue. « Grâce à leur concours, l'Espagne califienne avait exercé sur une grande partie du Maroc (actuel), un véritable protectorat » (Lévi Provençal). Cependant la chute du califat avait sensiblement diminué la situation des Maghrâwa. Leurs exactions criantes faisaient détester aussi bien ceux de Fès que ceux du Tafilelt. Ce furent ces derniers qui reçurent l'assaut initial des Almoravides. Appelés, semble-t-il, par l'élément religieux avec lequel Ibn Yâsîn était resté en liaison, les Sahariens y dirigèrent un raid, qui ne fut suivi d'aucune installation.

L'histoire de la conquête est au reste d'une chronologie confuse, et nous ne sommes pas

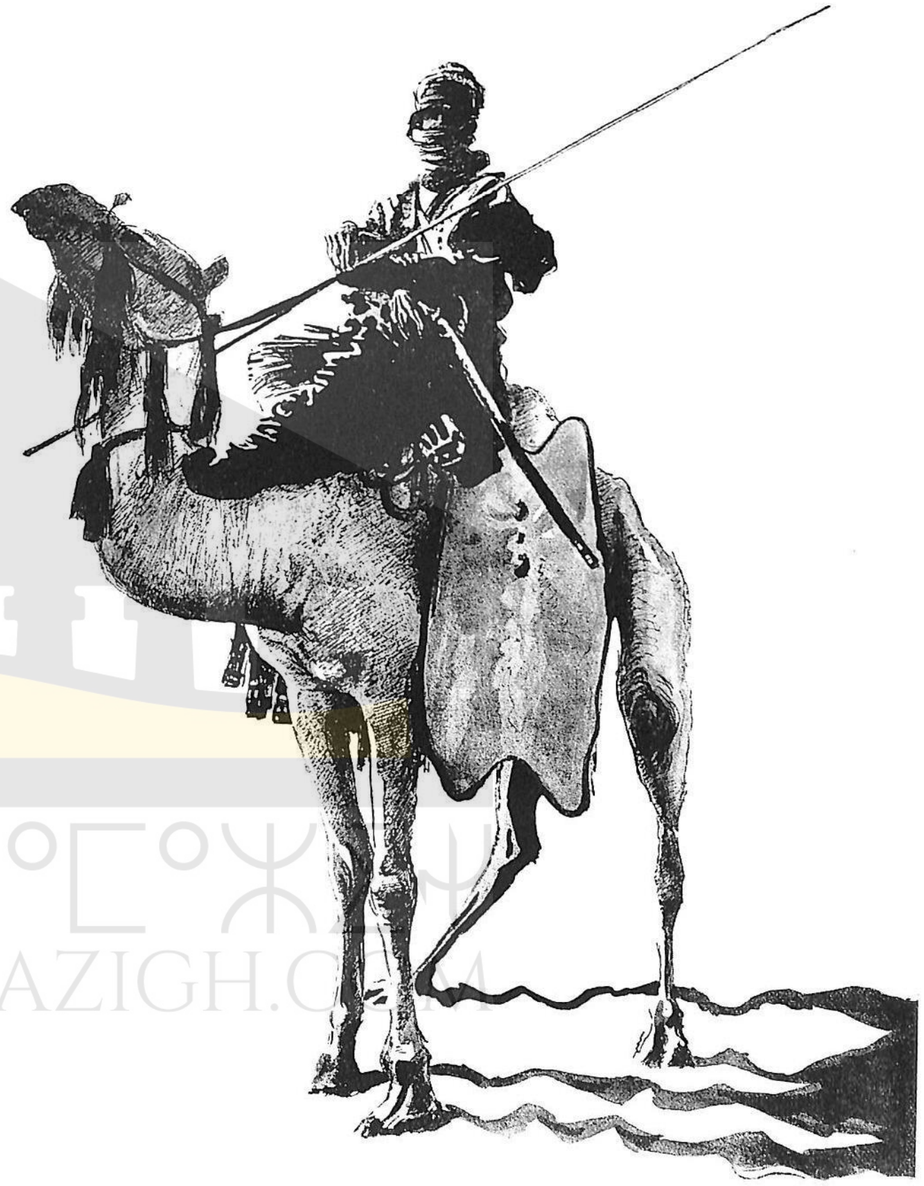

Armement et costume actuels des Touareg

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

sûrs d'en saisir le vrai caractère. Ce qui est évident, c'est qu'il n'y eut pas une seule expédition, mais plusieurs, entrecoupées d'assez longs repos ; c'est aussi que les Almoravides restent, pendant toute cette période et probablement même plus tard, des nomades chameliers, dont le désert est le vrai domaine, que leurs attaques successives sont surtout des razzias à grande distance, auxquelles la propagation de la doctrine et la perception des impôts coraniques servent de prétextes. L'histoire intérieure de la secte présente également plus d'une obscurité. Ibn Yâsîn apparaît comme le directeur spirituel et Yahyâ fils d'Ibrâhîm est le chef de guerre. Celui-ci étant mort, l'apôtre lui choisit un remplaçant, Aboû Bekr fils de 'Omar, qui survit à Ibn Yâsîn. Cependant des querelles divisent les Çanhâja restés au désert. Aboû Bekr doit aller y mettre bon ordre ; il transmet momentanément ses pouvoirs à Yoûsof fils de Tâchfîn, qui trouve moyen d'évincer celui qui l'a investi et qui fonde une dynastie.

Ibn Tâchfîn et ses descendants disposeront de l'autorité suprême chez les Almoravides, concentrant en leurs mains le gouvernement de l'empire, la direction des guerres et l'autorité religieuse. Toutefois un rôle considérable reviendra, dans les affaires de l'Etat, aux jurisconsultes gardiens de la doctrine. Cette doctrine n'a rien au reste d'original : c'est proprement le Mâlekisme, tel que les docteurs de Kairouan l'ont transmis à la Berbérie. La connaissance du droit mâlekite, seule science indispensable, rend inutile toute nouvelle recherche, tout nouvel examen critique des sources, c'est-à-dire du Coran et de la Tradition. Quant au Coran lui-même, il doit être compris dans le sens le plus littéral, sans aucun essai d'interprétation scolastique. Nous verrons par la suite le développement de cette vie religieuse, les services que les savants mâlekites rendent aux émirs almoravides et les armes que leur conception théologique fournit aux adversaires de l'empire.

La dynastie fondée par Ibn Tâchfîn subsistera pendant quatre-vingt-six ans, dont le règne du fondateur occupe plus de la moitié (1061-1107). Une première période de vingt-deux ans est consacrée à la prise de possession d'un grand domaine maghrebin. La poussée vers le Nord, un moment arrêtée par une incursion assez inopinée des forces hammâdites et par les difficultés intérieures que les Almoravides eux-mêmes semblent avoir dû surmonter, fut reprise en 1062. La même année, Ibn Tâchfîn, ayant franchi la barrière de l'Atlas, fondait Marrâkech.

Un coin des remparts de Marrâkech

Un tel établissement urbain apparaît comme assez conforme aux habitudes musulmanes. Marrâkech dans sa plaine, aux confins des vastes régions qui restent à conquérir, nous fait songer à Kairouan, le gîte d'étape des premiers envahisseurs musulmans, mais cette position stratégique est plus encore tournée vers le Sud que vers le Nord ; elle surveille les tribus puissantes de la montagne,

dont, avec le temps, la menace se précisera et par qui succombera la puissance almoravide. Elle ne tardera pas à supplanter comme grand marché l'opulente Aghmat et sera le centre économique du Maroc méridional. Au reste, de même que Kairouan, la première Marrâkech apparaît comme un camp de nomades plutôt que comme un poste fortifié : elle n'est pourvue que d'un réduit et d'un entrepôt défendus par des murailles, et c'est seulement le fils d'Ibn Tâchfîn qui la dotera d'un rempart. Et elle prend déjà, pour son pieux fondateur et pour ses compagnons, une importance religieuse, qui appelle encore le souvenir de Kairouan. L'émir almoravide s'empresse d'y fonder une mosquée et, se couvrant de mauvais vêtements, il se met lui-même à l'ouvrage avec les maçons.

Le premier élan procurera à Ibn Tâchfîn des succès rapides mais en somme peu décisifs. A la fin de 1062, Fès est investie ; elle est prise et reçoit un gouvernement almoravide. On marche sur Tanger, mais la ville résiste. La citadelle de Fazaz, dans le Moyen Atlas, tarde également à se rendre, et les Maghrâwa rentrent dans Fès. L'armée des Sahariens est mise en déroute dans les environs de la capitale. La conquête marque un temps d'arrêt. Il faudra attendre 1069 pour que Fès tombe définitivement, 1072 pour s'emparer de Fazaz et des retranchements du Rif, 1074 pour réduire le Moyen Atlas et la région de Taza. Ces résultats laborieusement acquis furent suivis d'une première organisation du pays annexé. Les abus furent abolis conformément aux principes orthodoxes édictés par les jurisconsultes. Le prestige d'Ibn Tâchfîn s'imposait ; il en reçut une preuve éclatante : le prince de Séville El-Motamid l'appelait à son aide contre les Chrétiens menaçants. L'émir almoravide apparaissait comme le champion inespéré de l'Islâm en péril. Il répondit qu'il était tout disposé à passer en Espagne, mais qu'il ne pouvait encore le faire quant à présent. Il lui fallait d'abord être maître de Tanger et de Ceuta, clefs du détroit, que détenaient des princes andalous. Un accord fut conclu avec le sultan de Séville. Les Almoravides soutenus par une flotte sévillane, entrèrent dans Tanger. Ceuta ne devait être prise que sept ans plus tard. Ces sept années, Ibn Tâchfîn les mit à profit pour pousser la conquête vers l'Est. Tout le Rif fut annexé, puis Oujda, Nedroma et enfin Tlemcen, dont la garnison de Maghrâwa fut massacrée. Un corps d'Almoravides occupa la ville nouvelle, Tagrart, bâtie à l'emplacement que les assiégeants avaient occupé, à l'Ouest du centre primitif. Tagrart, la future Tlemcen, devait être un des boulevards de l'empire, mais cet empire était étendu bien au-delà. En 1082, tout le pays jusqu'à Alger avait été soumis, et Ibn Tâchfîn était de retour à Marrâkech. Deux ans après, Ceuta était prise ; rien n'empêchait plus l'émir almoravide de répondre au nouvel appel du prince de Séville.

Décor d'une cuve omeiyade remployée à Marrâkech

Le souverain El-Motamid de la dynastie des Abbâdides, qui avait ainsi placé son espoir dans le conquérant africain, était le plus puissant des *Reyes de taifas*. On sait que les Espagnols désignent sous ce nom les petits princes musulmans, qui, au cours du XIe siècle, s'étaient partagé l'ancien empire des califes Omeiyades de Cordoue. Bien qu'il fut le plus puissant, bien que, par un effort méthodique, il eût agrandi son domaine aux dépens de ses voisins de l'Est, et qu'il fût maître de la plus grande partie du Sud de l'Espagne, la vie du royaume de Séville ne laissait pas d'être précaire. Ainsi que bon nombre de princes musulmans, il avait dû se déclarer tributaire d'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, et cette humiliation ne le mettait

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

pas à l'abri de nouvelles attaques. Alphonse semblait avoir la ferme intention de conquérir toute la Péninsule ; la cause de l'Islâm paraissait désespérée. Malgré l'antipathie qu'inspiraient aux Andalous les Berbères grossiers, dont l'Espagne avait eu tant de fois à souffrir, on considérait leur venue comme le seul remède et, en dépit de ses répugnances, El-Motamid s'était résigné à les appeler.

Les campagnes d'Ibn Tâchfîn et de ses successeurs dans la Péninsule ibérique n'intéressent pas directement l'histoire de l'Afrique du Nord, dont nous nous occupons ici. Cependant il convient, sans en faire le récit, d'en dégager sommairement les points qui nous éclairent sur la politique des Almoravides, sur les causes de leur rapide décadence et sur le rôle qu'ils furent amenés à jouer dans le développement de la civilisation musulmane d'Occident.

Depuis le premier débarquement d'Ibn Tâchfîn jusqu'à la dernière expédition de son fils 'Alî en 1137, soit pendant plus de cinquante ans, l'Espagne devait être le principal champ d'action des Almoravides. Leur domaine hispanique, qui s'étendra un moment jusqu'à Saragosse (prise en 1110) sera le prolongement de leur domaine africain et paraîtra leur tenir plus au cœur que le Maghreb. Les campagnes qu'ils y dirigent chaque année semblent l'aboutissement, prévu d'avance, du mouvement qui, depuis le ribât du Sénégal, les a mis en marche, et comme la raison d'être des Combattants pour la Foi dressés par Ibn Yâsîn. La victoire qu'ils ont remportée à Zellaca et qui marque un renversement dans l'histoire de la Reconquête chrétienne restera le plus beau titre de leur gloire militaire.

Si la libération de l'Espagne musulmane de l'étreinte des Infidèles atteste la valeur guerrière des Almoravides, l'annexion à leur empire des territoires qu'ils ont sauvés met en lumière leur politique religieuse, l'intervention efficace des jurisconsultes, dont ils sont à la fois les patrons et les mandataires. Un exemple suffira pour indiquer le mécanisme de cette intervention. Au moment où il allait traverser le détroit, Ibn Tâchfîn exigea du prince de Séville la cession d'Algésiras, qui lui servirait de lieu de débarquement. Les envoyés d'El-Motamid résistaient à ces prétentions, mais l'émir almoravide brusqua les choses ; il provoqua une décision des jurisconsultes qui l'entouraient. Ceux-ci déclarèrent docilement que, le devoir de l'émir étant d'aller combattre les chrétiens, si, pour atteindre ce but supérieur, il avait besoin de posséder Algésiras et qu'on ne voulût pas la lui céder, il n'avait qu'à la prendre. Des consultations du même genre et semblablement obtenues autoriseront Ibn Tâchfîn à lutter contre les princes musulmans, coupables de s'allier avec les Chrétiens, d'accabler leurs sujets d'impôts non prévus par la religion et de favoriser par leur exemple le relâchement des mœurs. Au reste, la décision des jurisconsultes est une arme à double tranchant. Le souverain almoravide, qui les associe à sa politique, doit s'incliner devant eux. C'est pour se conformer à leur ordre qu'il demande au calife de Bagdâd l'investiture régulière pour les pays qu'il a conquis et qu'il se contente de prendre le titre d'Emir des Musulmans et non d'Emir des Croyants, réservé à l'autorité la plus haute dans l'Islâm.

Pareillement la Guerre sainte, où s'exalte la religiosité combattive des Sahariens, agit sur eux dans un sens opposé. Elle les met en présence d'un monde nouveau, dont ils ne tardent pas à ressentir la séduction. Ils adoptent les mœurs dont le relâchement tout d'abord les scandalisait. L'Andalousie, la vie raffinée des cours, ont tôt fait d'énerver ces demi barbares, qui en ont eu la révélation trop brutale. Elles expliquent en partie l'écroulement prochain de leur puissance sous l'assaut de forces intactes et résolues.

Cependant, cette évolution des mœurs, dont les Almoravides seront victimes, contribue à leur assurer une place honorable dans l'histoire de la civilisation musulmane. Héritiers des Reyes de taifas, qu'ils ont férocement et non sans hypocrisie dépossédés, ils s'entourent comme

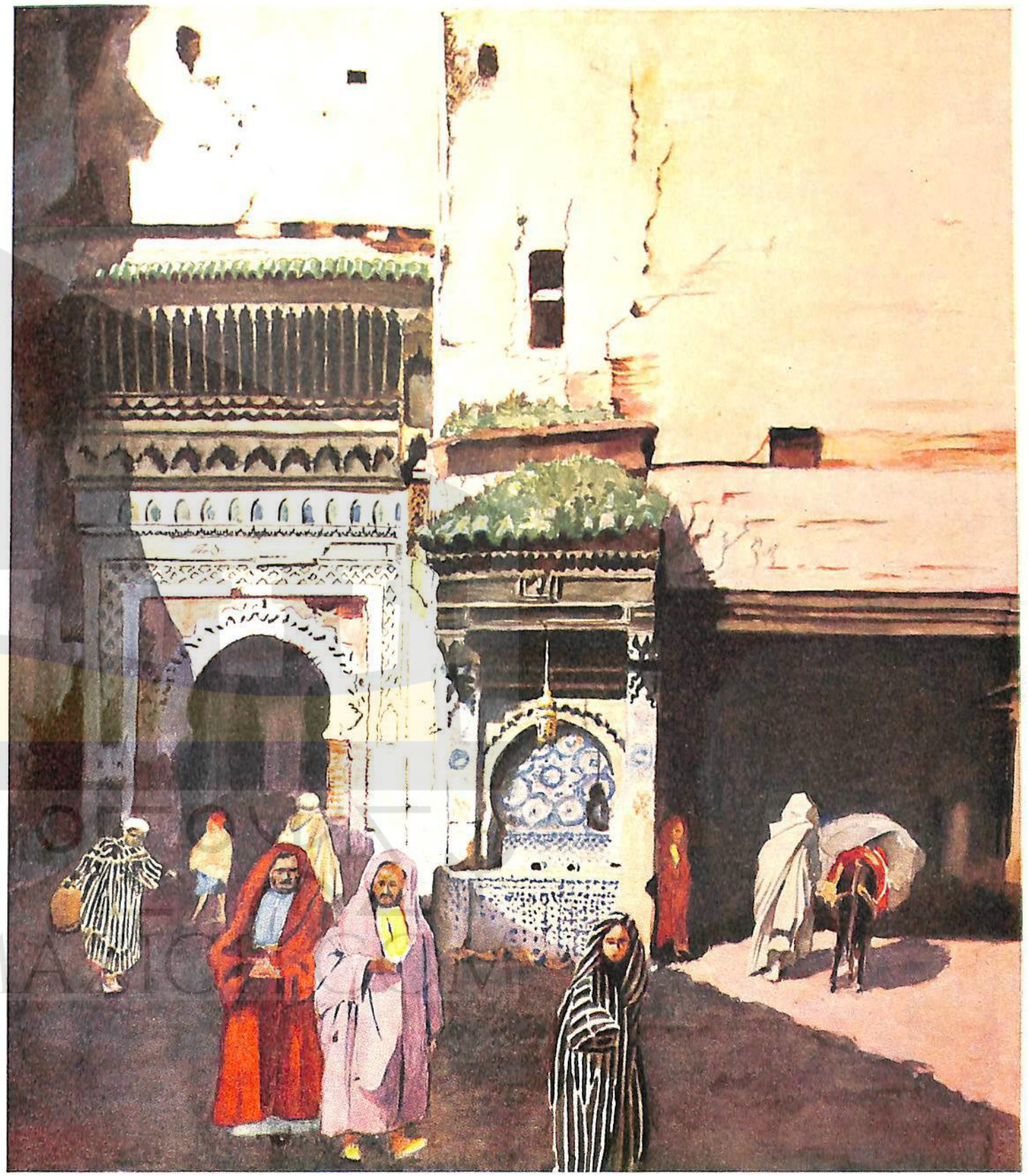

FÈS. — Fontaine "En Nejjarine"

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

La qaçba almoravide d'Amergou

eux de lettrés, et ils font travailler les artistes. Dès le début, ils ont fondé, outre les citadelles qui défendaient leurs frontières, des mosquées dont leur piété légitimait la multiplication. Ibn Tâchfîn ne pouvait supporter qu'une rue de ville fût privée d'oratoire. De leur temps, la Qarawîyn, le grand sanctuaire de Fès, fut presque entièrement rebâtie ; Alger, Nedroma, Tlemcen leur doivent leur principale mosquée. Dans ces édifices s'affirme la tradition andalouse, dont la Grande Mosquée de Cordoue était le splendide point de départ. Ainsi les Almoravides, maîtres d'un double domaine, ont servi d'agents de liaison entre l'Espagne et la Berbérie. Loin d'arrêter l'art musulman occidental dans son essor, ils l'ont vivifié et en ont étendu le champ.

Les Almohades, dont l'élévation se fit aux dépens des Almoravides, présentent plus d'un trait commun avec ceux qu'ils remplacèrent. De même que l'histoire que nous venons d'esquisser, celle que nous abordons peut être envisagée, soit comme l'expansion d'un groupe arrivé à un moment où cette expansion est devenue nécessaire, comme la conquête de terres fertiles et de villes riches par des bédouins audacieux et bien organisés, soit comme un mouvement religieux, la substitution d'une doctrine nouvelle à une doctrine périmée et, ainsi que toutes les réformes de ce genre, le retour vers un Islâm plus pur. Cependant les protagonistes sont bien différents. Ce ne sont plus des Sahariens nomades sortis de leurs déserts, mais des sédentaires montagnards, qui descendront de l'Atlas marocain. Celui qui donne le branle à cette force neuve n'est pas un disciple respectueux des docteurs de Kairouan ; c'est

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

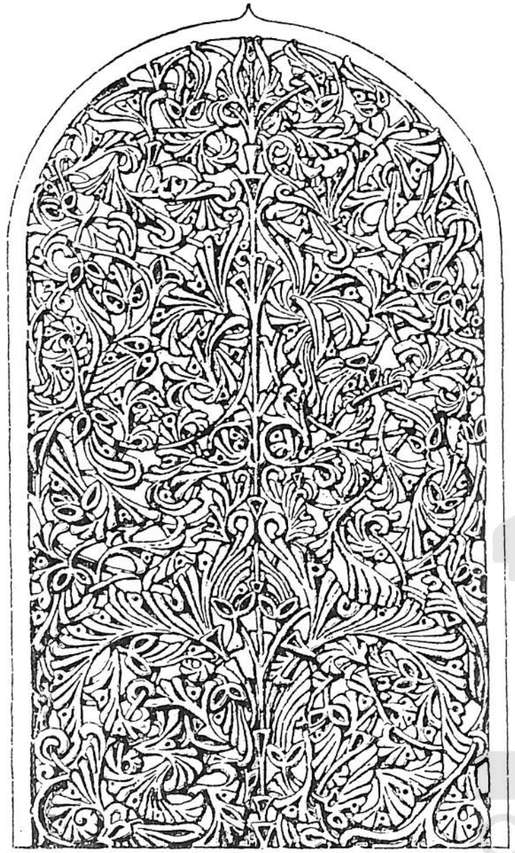

Grande Mosquée de Tlemcen. – Décor d'une fenêtre
Début du XII^e siècle

un théologien révolutionnaire, berbère d'origine, mais formé en Orient, et qui ressuscite à son profit une vieille croyance messianique.

Ibn Toûmert, à qui des historiographes complaisants attribueront une origine chérifienne, était de la grande tribu maghrebine des Maçmoûda, qui occupaient les hautes chaînes au Sud de Marrâkech. Il dut naître vers 1097. Quittant son pays, il se rendit en Espagne, puis en Ifrîqiya et de là en Egypte et en Iraq. S'il ne se rencontra pas avec l'illustre El-Ghazâli, ainsi que certains l'ont prétendu, il eut connaissance de sa doctrine, de son œuvre maîtresse, cette *Reviviscence des sciences de la religion*, qui est une grande date dans l'histoire de l'Islâm. Il fit le pélerinage, revint en Egypte. Après cinq ans d'absence, il était de retour en Berbérie. C'est à Bougie que commença son apostolat.

Depuis l'abandon de la Qal'a, Bougie était la capitale des Hammâdides. La vie devait y être peu austère. Ibn Toûmert s'y présenta en censeur des mœurs. Suivant une pratique que l'Islâm impose à tout fidèle conscient et qu'El-Ghazâli met au premier plan de sa réforme, il entreprit « d'ordonner les choses reconnues bonnes et d'empêcher les choses condamnables ». Il allait par les rues, brisant les amphores de vin et les instruments de musique. Son intransigeance d'ascète ne ménageait pas le monde de la cour. Elle provoqua une émeute. Ibn Toûmert devint un ennemi public. Il dut quitter la ville et se réfugia dans un bourg voisin. C'est là qu'il rencontra celui qui devait fonder la puissance almohade, 'Abd el-Moûmin, qui, dès les premières exhortations, s'attacha passionnément à lui.

Poursuivant sa route vers l'Ouest, il arriva à Marrâkech, et là se mit à exercer son éloquence contre l'abaissement général de la moralité, contre la vie que menait l'entourage des émirs Almoravides et la doctrine dont ils se réclamaient.

Au point de vue moral, les critiques d'Ibn Toûmert semblent avoir porté notamment sur la conservation, chez les maîtres du Maghreb, des mœurs bédouines, la coutume maintenue chez les femmes de la cour çanhâjienne de se promener librement et le visage découvert, et, d'autre part, les allures contractées en Andalousie par les émirs eux-mêmes, l'emploi des

milices chrétiennes, auquel ils avaient eu recours après l'avoir condamné chez les Reyes de taïfas. Au point de vue dogmatique, l'enseignement d'Ibn Toûmert s'affirme comme une réaction violente contre les théories des Almoravides. Loin de se borner à l'étude de la jurisprudence, il recommande l'examen des sources de la religion et en particulier de la Tradition. Il admet la discussion scolastique et l'interprétation allégorique du Coran. Il montre les dangers d'une explication littérale qui conduit à doter le Très Haut d'attributs humains, la vue, l'ouïe, la parole, qui entraîne vers une conception anthropomorphiste de la Divinité. Dès lors les Almoravides seront flétris du nom d'Anthropomorphistes ; les disciples d'Ibn Toûmert défendront la cause de l'Unité et de l'Immatérialité : ils seront les *Almohades* (Unitaires). La doctrine est d'origine orientale, mais ce sont des Berbères qui la feront triompher ; la prédication s'adresse aux Berbères et l'apôtre rédige dans leur langue, qui est la sienne, deux traités qui contiennent la substance de son enseignement.

Inquiété dans Marrâkech, Ibn Toûmert s'est transporté chez les Maçmoûda de l'Atlas, dans son village natal d'Igilliz, puis au village de Tinmâl où il s'est installé. Il y est entouré d'un groupe de disciples dévoués. Il leur annonce la venue prochaine d'un *mahdî* de la lignée de Mahomet ; il la leur fait désirer. Il leur révèle enfin qu'il est lui-même ce descendant du Prophète, le Mahdî impeccable. Par ses actes, il semble d'ailleurs renouer intentionnellement la tradition du fondateur de l'Islâm. L'organisation almohade n'est pas sans analogie avec celle de la première société musulmane ; cependant elle emprunte plus de traits encore à la structure traditionnelle des collectivités berbères. Elle comprend une hiérarchie de groupes de plus en plus étendus. Parmi ces groupes, le plus haut en dignité comprend les dix premiers Compagnons, dont les plus notables sont 'Abd el-Moûmin, dont nous avons vu l'adhésion après le départ d'Ibn Toûmert de Bougie (il était né près de Nédroma dans la tribu des Koûmiya), 'Abd el-Wâhid, originaire de l'Ouarsenis, et Aboû Hafç, de la tribu des Hintâta, branche des Maçmoûda de l'Atlas. Ces trois personnages auront une action décisive sur les destinées du mouvement almohade.

A Tinmâl la propagande s'intensifie. Le Mahdî y apporte toutes les ressources de son éloquence, l'astuce de petits miracles habilement machinés et une énergie qui ne recule pas devant les assassinats collectifs.

Les tribus qui avaient adhéré au mouvement constituaient les cadres d'une armée, qui allait entrer en action, élargir, d'abord dans la montagne même, le domaine de la Communauté, et entamer la lutte contre les Almoravides. L'élan des troupes que commandait 'Abd el-Wâhid, l'homme de l'Ouarsenis, les conduisit jusqu'aux portes de Marrâkech ; mais une sortie de la garnison, conjuguée avec l'attaque de renforts venus

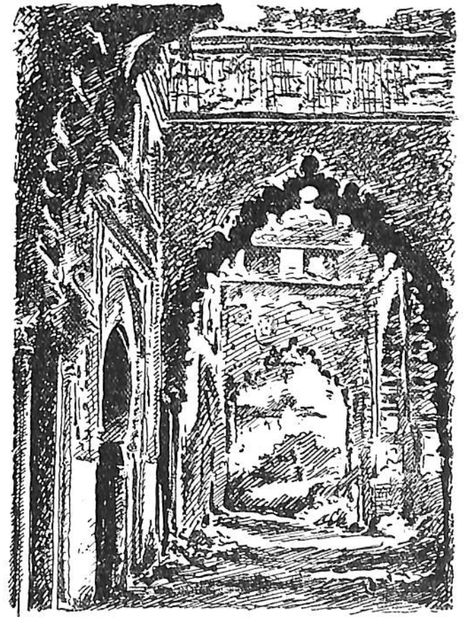

Mosquée de Tinmâl (XII^e siècle)

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

du Sous, changea cet avantage en désastre : au lieu dit El-Bohayra, les Almohades furent décimés, le chef de guerre fut tué. 'Abd el-Moumin ramena les survivants à Tinmâl.

Ibn Toûmert mourait peu de temps après (1130). Si nous en croyons certains chroniqueurs, sa mort aurait été tenue secrète pendant trois ans. Enfin, grâce à l'entremise du membre le plus respecté de la collectivité, du plus dévoué à l'œuvre commune, le cheîkh Aboû Hafç, la puissance suprême fut attribuée à 'Abd el-Moûmin, que l'on déclara avoir été choisi par le Mahdî lui-même comme Emir des Croyants. 'Abd el-Moûmin devait à son tour désigner son fils comme héritier de son pouvoir. L'affaire fut menée avec une rare habileté. Il s'agissait de ne pas éveiller les susceptibilités des Compagnons ou de leurs successeurs dans le Conseil, de ces cheîkhs almohades, qui constituaient une caste religieuse gardienne de la pure doctrine, et dont nous aurons à reparler.

'Abd el-Moûmin, qui allait tenir dans ses mains l'autorité suprême, spirituelle et temporelle d'un calife, et que l'on peut considérer comme une des figures les plus marquantes dans l'histoire de l'Afrique du Nord, nous apparaît d'abord comme chef de guerre. Sa conduite des opérations militaires est fort remarquable. Au lieu de pousser contre les Almoravides une attaque directe, que la première tentative avait montrée comme périlleuse, il poursuit la soumission des peuples de la montagne, du Haut et du Moyen Atlas. Il accroît progressivement son domaine dans les régions où les forces montagnardes dont il dispose sont encore sur leur terrain ; cependant les Almoravides, maîtres des plaines, suivent anxieusement sa marche, mais ne se hasardent pas à l'entraver. Arrivé au couloir de Taza, il passe dans les chaînes du Nord et s'arrête devant Ceuta. Là, il reçoit l'ambassade d'une tribu de Zenâta du Maghreb central en lutte contre une tribu parente. Ces derniers sont soutenus par les Almoravides ; 'Abd el-Moûmin soutiendra ceux qui l'appellent à l'aide. Ainsi le conflit Almohades contre Almoravides prendra une voie détournée, se transportera sur un théâtre extérieur au Maghreb extrême, et c'est là que le résultat décisif sera obtenu. L'émir almoravide Tâchfîn fils de 'Alî, qui n'avait pas encore attaqué 'Abd el-Moûmin, progressant par les hauteurs, le précède dans la plaine voisine de Tlemcen. La rencontre tourne à l'avantage de 'Abd el-Moûmin. Tâchfîn s'éloigne vers Oran, où il espère recevoir des renforts envoyés d'Espagne. 'Abd el-Moûmin l'y poursuit. Les troupes almoravides sont surprises dans leur camp et l'émir, voulant se soustraire au désastre, s'enfuit à cheval ; il tombe du haut d'une falaise. Sa tête coupée est envoyée à Tinmâl.

La mort de Tâchfîn simplifiait la tâche du conquérant. Oran capitula, puis Tagrart, la Tlemcen almoravide, « boulevard de l'empire », dont la population fut massacrée. Alors commença le retour vers l'Ouest par la route des plaines maintenant libres. Fès succomba à son tour après une héroïque résistance, puis Salé, enfin, en août 1146, 'Abd el-Moûmin arriva devant Marrâkech. Durant onze mois, le blocus rigoureux fut maintenu, accompagné d'action des machines de siège, des catapultes battant le rempart. Un corps de mercenaires chrétiens livra enfin l'une des portes, et ce fut une tuerie générale où périrent les derniers princes Almoravides.

L'ambition de reculer les bornes de l'empire en même temps que le sentiment d'une grande mission religieuse devaient lancer 'Abd el-Moûmin dans une autre aventure : ils allaient l'entraîner à conquérir l'Afrique du Nord tout entière. Cette conquête se fera en deux campagnes, dont les opérations en Espagne rempliront l'intervalle. Le prétexte était la situation lamentable où se débattait l'Ifrîqiya et que nous avons déjà sommairement indiquée : presque toutes les villes de la côte étaient tombées aux mains des Normands de Sicile ; les cités de l'arrière-pays étaient le siège de petites principautés échaffaudées par de hauts fonctionnaires

en révolte ou par des chefs de bandes ; dans les campagnes, les Arabes nomades immigrés faisaient la loi, rendant impossible toute vie économique normale. Seul un pouvoir fort pouvait ramener l'ordre et la prospérité dans ce pays jadis florissant et en expulser les ennemis de l'Islâm.

Au printemps de l'année 1152, 'Abd el-Moûmin partit à la tête d'une grande armée. Passant par Alger, où il reçut l'hommage du dernier des princes Zîrîdes, il arriva en vue de Bougie, d'où le dernier des Hammâdides venait de s'enfuir. Un corps alla s'emparer de la Qal'a, qui fut détruite. Au lieu de poursuivre vers l'Ifrîqiya, il avait repris — on ne sait trop pourquoi — la route du Maghreb, quand il apprit qu'une masse de nomades Arabes s'avançait de l'Est contre lui. A l'approche des Almohades, les tribus d'Ifrîqiya s'étaient alarmées ; un mouvement de solidarité comme leur histoire en vit rarement les avait dressées devant ce conquérant, qui menaçait de réprimer la bienheureuse anarchie et peut-être de les refouler au désert. 'Abd el-Moûmin, faisant volte-face, les atteignit dans la plaine de Sétif. La bataille, à laquelle les femmes arabes assistaient, dura trois jours. Elle se termina par la fuite éperdue des nomades. Les femmes furent emmenées, avec tous les égards dus à des captives de haute naissance, et leurs époux invités à venir les reprendre. 'Abd el-Moûmin indiquait par là un des moyens futurs de sa politique.

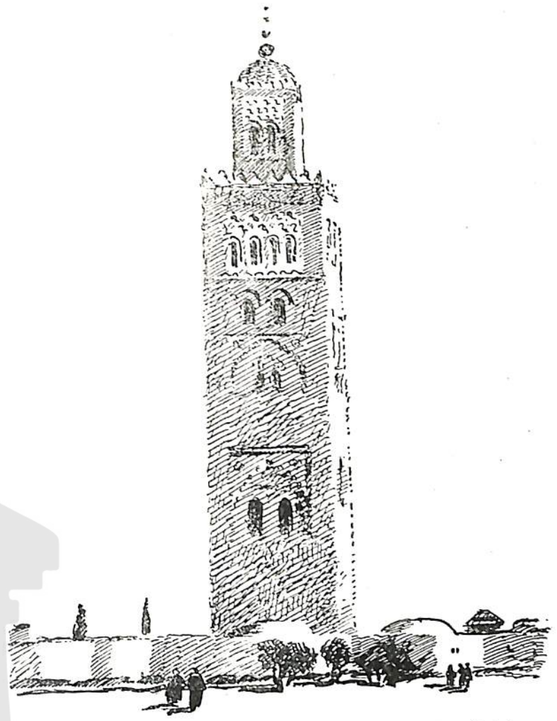

Minaret de la Koloubiya, à Marrâkech (XII^e siècle)

Cependant ses buts de guerre n'étaient pas atteints. Les Chrétiens étaient toujours campés en terre d'Islâm. En 1159, il repartit avec une armée plus imposante que la première. Une flotte de soixante-dix bateaux, longeant la côte, suivait sa marche. Sur la route tout était préparé pour les étapes. Des puits avaient été creusés ; les céréales de trois récoltes étaient amoncelées. Après avoir occupé Tunis, on arriva devant Mahdiya, devenu le point central des établissements normands. Le siège, entrepris par mer et par terre, menaçait de traîner en longueur ; mais le temps était mis à profit pour obtenir la soumission des villes d'Ifrîqiya. Ce fut la fin de toutes ces petites royautés qui avaient poussé sur les ruines de l'Etat zîrite. Une flotte sicilienne étant venue pour forcer le blocus de Mahdiya, un combat naval — un des seuls qu'ait enregistré l'histoire de la Berbérie du Moyen Age — se termina par la fuite des bateaux chrétiens et la capture de sept d'entre eux. Cependant le siège devait durer plusieurs mois encore. Le 20 janvier 1160, 'Abd el-Moûmin faisait son entrée dans la ville, dont la prise couronnait la conquête totale de l'Afrique du Nord.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

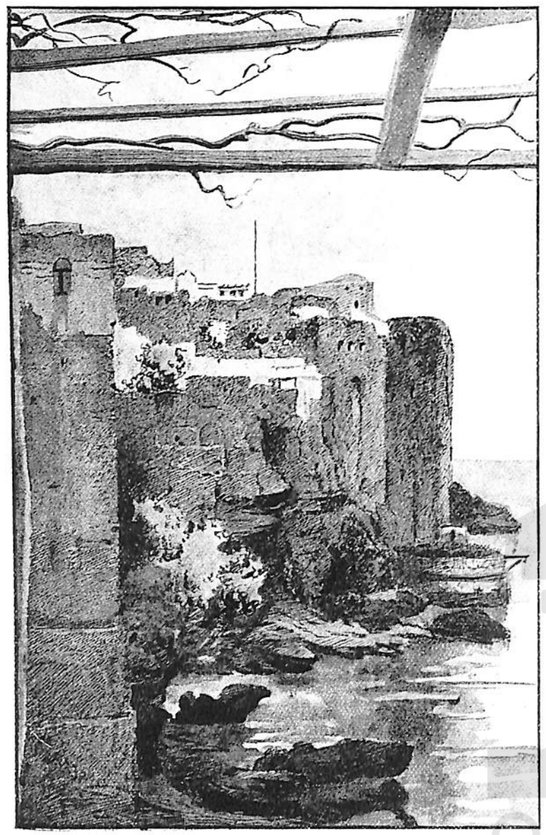

Rabat. – Rempart de la Qaçba des Oudaïa

Avant de repartir pour le Maghreb, le vainqueur convoqua les chefs de la principale tribu arabe et les invita à l'accompagner pour aider les Almohades à défendre en Espagne la cause de l'Islâm. Ils s'y engagèrent solennellement, et, quelques jours après, lui faussèrent compagnie. L'ardeur religieuse fut toujours tiède chez les nomades et, quoi qu'on en puisse penser, l'exode vers des terres nouvelles ne les tente guère. Leurs déplacements réguliers du désert aux régions plus copieusement arrosées, cette transhumance que commandent les besoins de leurs troupeaux et que rythment les saisons, s'accommodent mal de changements de parcours et de recherches de stations, dont les ressources sont hypothétiques. 'Abd el-Moûmin rejoignit les fuyards. Il leur infligea une défaite éclatante et obtint d'eux des contingents, en dépit de leurs répugnances. Des passages plus importants suivront celui-ci. Ils prendront, sous le troisième calife Almohade, l'allure d'une déportation en masse.

Sur le point de quitter la Berbérie orientale, peut-être même avant d'avoir pris Mahdiya, 'Abd el-Moûmin avait décidé l'établissement d'une sorte de cadastre des territoires qu'il considérait comme faisant partie de son empire. Nous lisons dans le *Qirtâs :* « En cette année (1159), il ordonna de mesurer la superficie de l'Ifrîqiya et du Maghreb. On mesura le pays en long et en large depuis Barqa (Cyrénaïque) jusqu'à l'Oued Noun dans le Sous, en parasanges et en milles. On retrancha de cette superficie le tiers pour les montagnes, les rivières, les routes et les déserts. Ce qui restait fut frappé de l'impôt territorial, et l'on fixa ce que devait payer chaque tribu en céréales et en argent. Ce fut là une innovation en Berbérie ». Ce n'en était pas une dans l'ensemble des pays d'Islâm ; l'Iraq et l'Egypte avaient été déjà cadastrés ; mais l'idée d'évaluer la totalité des terres pour les inscrire avec les collectivités qui les occupaient sur les registres de l'impôt était bien une nouveauté dans l'Afrique du Nord musulmane. Ajoutons que jamais encore ce pays tout entier n'avait été soumis même théoriquement à un gouvernement régulier capable de lui imposer un statut unique.

La répartition de l'impôt territorial n'était, au reste, qu'une face de l'organisation Almohade. Il fallait aussi tenir cet empire et l'administrer. Cette organisation n'a pas encore été sérieusement étudiée et nous ne pouvons en donner ici qu'une idée bien sommaire.

Rabat. - Minaret de la Mosquée de Hassan (XII^e siècle)

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Il semble qu'à l'encontre des Almoravides, qui, pour garder un territoire d'ailleurs beaucoup moins étendu, avaient recours à des garnisons placées dans les villes anciennes ou dans des citadelles construites à cet effet sur les points menacés, les Almohades se soient surtout servi des tribus nomades, qui venaient périodiquement planter leurs tentes dans les plaines et les vallées du Tell. Les chefs de ces tribus devinrent les collaborateurs du pouvoir local. Les familles qui suivaient ces chefs dans leurs déplacements fournirent les contingents de ce qu'on nommait les *guich* dans le Maroc d'hier. C'est ainsi que la plus grande partie de l'actuel département d'Oran fut tenue par une tribu puissante de nomades Zenâta, celle des Beni 'Abd el-Wâd, dont nous verrons par la suite le rôle et la fortune. L'utilisation des nomades Arabes transportés en Maghreb extrême procédait en somme du même principe. Pour rémunérer les services rendus par cette gendarmerie recrutée sur place, les nomades reçurent, en plus de la jouissance de terres qu'ils faisaient cultiver par leurs esclaves, la concession d'une partie de l'impôt territorial payé par les populations qu'ils surveillaient.

L'administration des provinces ainsi gardées et exploitées fut répartie par 'Abd el-Moûmin entre ses enfants. Ce fut là le corollaire de la désignation de son fils comme héritier, et les deux décisions, bien qu'habilement préparées, ne laissèrent pas de provoquer le mécontentement des cheîkhs gardiens de la doctrine du Mahdî. Toutefois, une part fut faite à ces membres de la Communauté almohade. Auprès de chaque *sîd* (c'était le titre qu'on donnait aux princes de la famille Moûminide) fut le plus souvent placé un cheîkh, qui l'assistait dans le gouvernement de la ville et de son territoire.

Cette utilisation des princes et des cheîkhs qui leur étaient adjoints fut naturellement étendue à l'Espagne. Les Almohades avaient, là aussi, hérité des Almoravides. L'année même qui suivit la mort de Tâchfîn fils de 'Alî, on y prononçait le premier prône en l'honneur de 'Abd el-Moûmin. Lui-même n'y fit qu'une brève apparition, vers la fin de sa vie. Son fils Yoûsof, qui lui succéda en 1163 et reçut trois ans après le titre de Calife, passa la plus grande partie de son règne à guerroyer dans la Péninsule et il mourut en 1184 sous les murs de Santarem. Ya' qoûb, qui lui succéda, justifia son surnom d'El-Mançoûr (le Victorieux) en écrasant les Chrétiens à la bataille d'Alarcos (1195) ; mais, avant même de remporter ce succès retentissant, le calife Almohade apparaissait comme le défenseur providentiel de l'Islâm : le sultan Saladin, ayant repris Jérusalem, lui demandait en 1194 l'envoi d'une flotte pour l'aider à assiéger Acre, Tyr et Tripoli. Cependant l'Espagne, où la dynastie avait acquis son plus haut prestige, devait aussi voir de leur temps la faillite des résistances musulmanes à l'expansion chrétienne. En 1212, le calife En-Nâcir essuyait la terrible défaite de Las Navas de Tolosa, qui laissait de nouveau le champ libre à la « Reconquête ». En-Nâcir mourait l'année suivante. La puissance Almohade allait s'éteindre au cours des règnes de ses huit successeurs.

Dans son livre immortel des *Prolégomènes*, Ibn Khaldoûn, étudiant la vie des empires, leur assigne une durée moyenne de cent-vingt ans. Les quarante premières années sont une période de croissance, les quarante années qui s'écoulent ensuite voient l'âge mûr, que suivent quarante années de déclin. Passé ce terme, l'empire est moribond et, malgré quelques sursauts de vitalité, sa succession est ouverte. Ce schéma synthétique semblerait lui avoir été inspiré par le développement de l'Etat Almohade, auquel il correspond assez bien. Le règne de 'Ab del-Moûmin a vu sa jeunesse héroïque, l'effort dont Yoûsof et El-Mançoûr vont profiter. C'est alors l'apogée de la dynastie, grande époque par les succès militaires, par l'abondance des ressources qui alimentent le trésor et qui permettent de magnifiques fondations. Alors s'élèvent les vastes édifices religieux, comme la Grande Mosquée de Séville et la mosquée de la Qaçba à Marrâkech ; la Kotoubiya de Marrâkech s'achève ; à Rabat la mosquée de Hassan commence

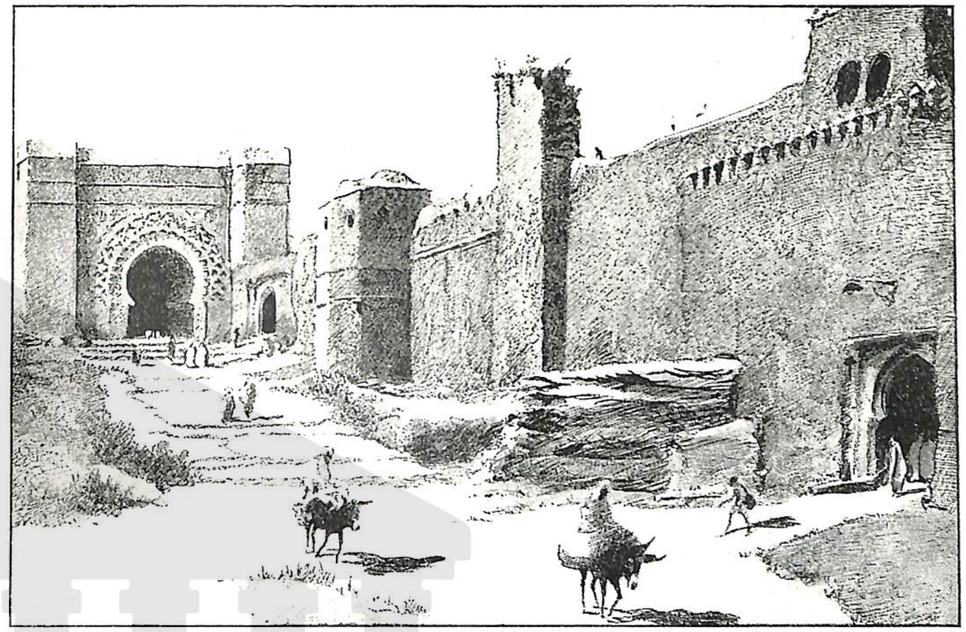

Rabat. – Porte de la Qaçba des Oudaïa (XII^e siècle)

à sortir de terre, mais elle ne sera jamais terminée. Cet oratoire fait pour contenir une armée, l'énorme ville qui l'entoure, avec son enceinte et ses portes majestueuses, attestent la maturité d'un art plein de sève, en même temps que la mégalomanie de ses fondateurs.

L'ampleur de cet empire, que 'Abd el-Moûmin avait transmis à ses héritiers, était la principale cause de sa faiblesse. La surveillance d'un domaine aussi vaste était bien difficile pour un Etat du Moyen Age. Les provinces excentriques échappaient aisément au contrôle du pouvoir central. C'est ce qui facilita l'entreprise des Beni Ghâniya.

C'étaient deux frères, d'une famille çanhâjienne apparentée aux émirs Almoravides et que ceux-ci avaient désignés comme gouverneurs des Baléares. Ils s'y étaient maintenus après le triomphe des Almohades. Ralliés en apparence à la dynastie nouvelle, ils conçurent le projet audacieux de relever la puissance almoravide en profitant des sympathies qu'elle gardait encore en Berbérie. Bougie, ancienne capitale des Çanhâja Hammâdides, se montrait disposée à les accueillir. En 1184, ils y débarquèrent, et ce fut le point de départ de la plus étonnante aventure. Jugeant l'attaque du Maghreb hasardeuse, ils marchèrent sur l'Ifrîqiya, et là acquirent sans peine l'aide des Arabes, qui supportaient impatiemment le joug des Almohades. De la région du Djerîd comme base, avec la collaboration des nomades et d'un Arménien, chef d'une bande d'aventuriers turcs, ils commencèrent à parcourir ce malheureux pays qui avait déjà tant souffert, y semant la dévastation. « Ils allaient, dira Tijâni, violant les femmes et coupant les arbres ». Deux ans à peine après leur débarquement à Bougie, ils étaient

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

maîtres de toute l'Ifrîqiya, sauf Mahdiya et Tunis. Le gouverneur almohade de cette dernière ville envoyait des appels désespérés à Marrâkech. Le calife El-Mançoûr arriva lui-même avec une armée ; il purgea non sans peine la province des agitateurs almoravides, arabes et turcs. Dès qu'il eut repris le chemin du Maghreb, les pillages recommencèrent de plus belle. Un des deux frères Beni Ghâniya étant mort, le survivant poursuivit la campagne. En 1200 il tenait Mahdiya ; en 1203 il entrait à Tunis. Il fallut que le calife En-Nâcir vint, comme El-Mançoûr son père, rétablir l'ordre en Ifrîqiya. Il fallut surtout qu'à la tête de la province fut placé un gouverneur énergique muni de pouvoirs étendus. Ce gouverneur, descendant du cheîkh Aboû Hafç, fit merveille dans cette situation difficile. L'audace des rebelles fut canalisée. Quelques défaites sévères infligées au chef almoravide entraînèrent la dispersion de ses alliés arabes. Alors cet infatigable routier s'éloigna vers l'Ouest, et ce furent, jusqu'à sa mort, des courses terrifiantes à travers le Maghreb central, le massacre des populations, la ruine des cités. Plusieurs ne devaient pas s'en relever. « Les foyers y sont restés éteints et l'on n'y entend plus le chant du coq », dira Ibn Khaldoûn deux cents ans plus tard. Les guerres des Beni Ghâniya, conséquence tardive de l'invasion arabe du XI^e^ siècle, furent désastreuses pour la puissance almohade. Elles appauvrirent terriblement leur domaine ; mais pour eux ce ne fut pas là le pire. Les mesures prises pour parer au danger, la constitution d'un pouvoir fort, presque autonome, en Ifrîqiya, acheminaient cette province excentrique vers l'indépendance. Le démembrement de l'empire commencera par là.

A ces dangers extérieurs, à cette calamité fortuite, allaient s'ajouter des causes d'affaiblissement internes et qui résultaient naturellement de l'organisation héritée du Mahdî. Après le règne d'En-Nâcir, la minorité de son fils fournit aux plus puissants des cheîkhs almohades l'occasion de prendre la direction des affaires publiques. Dès lors ces gardiens des doctrines de la secte tinrent les califes Moûminides dans une étroite dépendance, destituant l'un, étranglant cet autre, suscitant un concurrent à celui qui voulait secouer leur joug et rompre avec la tradition qu'ils représentaient. Ainsi l'empire, victime de la dualité des pouvoirs qu'Ibn Toûmert avait instituée, sombrait au milieu des crises que 'Abd el-Moûmin et ses successeurs immédiats avaient su écarter, grâce à leur habileté et à leur énergie. Au reste, par cette sorte de fatalité, qui devait s'imposer à l'esprit d'Ibn Khaldoûn avec la rigueur d'une loi biologique, l'histoire allait se répéter une fois encore : la puissance naguère redoutable, maintenant caduque, allait succomber sous les coups d'une nouvelle puissance bédouine, à qui sa force jeune ouvrait tous les espoirs.

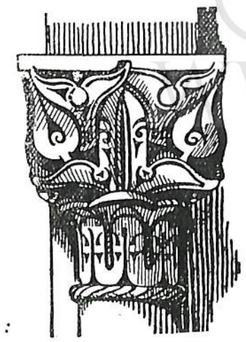

Tinmâl : Chapiteau almohade

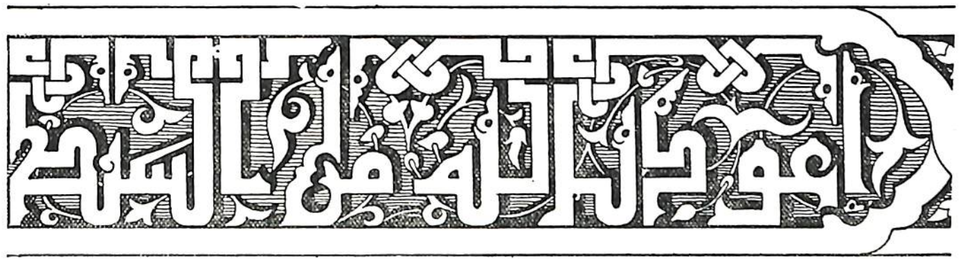

Chella. - Inscription coufique du XIV^e^ siècle

V

L'HÉRITAGE DES ALMOHADES L'AFRIQUE DU NORD DU XIII^e^ AU XVI^e^ SIÈCLE

Emir musulman d'après une peinture de l'Alhambra

L'unité de l'Afrique du Nord, que les grands califes Almohades avaient réalisée au cours du XII^e^ siècle et que le pays ne devait plus retrouver d'une manière durable que six cents ans plus tard, sous la domination française, se brisa dans la première moitié du XIII^e^ siècle. Une division des trois parties de la Berbérie se recrée, comparable à celle du IX^e^ siècle. Mais les trois anciens royaumes, aghlabite, rostemite et idrîssite, étaient aux mains de maîtres orientaux, et, depuis lors, la Berbérie s'est libérée de l'Orient. Les maîtres nouveaux, les Hafcides de Tunis, les 'Abd el-Wâdides de Tlemcen et les Merînides de Fès, sont de purs Berbères, en dépit de leurs prétentions à une origine arabe. Ces trois dynasties vont subsister avec des fortunes diverses pendant une période de trois cents ans, vers le milieu de laquelle l'expansion des maîtres du Maghreb extrême ébauche une unité politique passagère. Cet épisode peut servir de relai dans l'exposé que nous allons tenter.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Il permet de distinguer, dans la vie des trois royaumes, deux étapes ayant l'une et l'autre son caractère propre, et qu'il convient de parcourir successivement pour introduire quelque clarté dans l'abondance apparemment incohérente des faits.

On sait quelles circonstances, assez banales dans l'histoire des Etats musulmans, donnèrent naissance au royaume des Hafcides. L'Ifrîqiya, province excentrique de l'énorme empire almohade, ayant été profondément troublée par les aventuriers almoravides, que soutenaient les Arabes du pays, le calife de Marrâkech avait choisi un gouverneur énergique et lui avait donné pleins pouvoirs pour réprimer l'anarchie. Le choix était bon. L'ordre fut rétabli. Mais, à la faveur de son éloignement et des crises que traversait le pouvoir central, ce haut fonctionnaire se déclara indépendant, et il allait transmettre l'autorité royale à ses héritiers. Les faits présentés ainsi ne donneraient qu'une idée incomplète de la réalité. Le fondateur de cette nouvelle royauté n'était pas, en effet, un gouverneur ordinaire. Il était le descendant du grand cheîkh Aboû Hafç, un des premiers compagnons d'Ibn Toûmert et le plus dévoué au triomphe de la secte. Avant d'être une dynastie régnante, les Hafcides constituent une sorte de dynastie non couronnée, qui se perpétue en face de celle des petits-fils de 'Abd el-Moûmin et dont le prestige est grand surtout en Espagne. Ils sont de noblesse almohade aussi authentique, aussi vieille que les Moûminides, et ils se posent en gardiens vigilants de la tradition du Mahdî. L'élévation d'un Moûminide, qui rompt avec cette tradition, fournit à leur sécession un prétexte honorable. Ils resteront des Almohades. Ibn Khaldoûn ne leur donne généralement pas d'autre nom, et nul ne contestera sérieusement le titre de calife qu'ils ne tarderont pas à s'attribuer.

Chevalier chrétien d'après un vitrail

Se considérant comme les successeurs des maîtres de la Berbérie, ils eurent l'ambition de recueillir intégralement leur héritage, pour mieux dire, d'arracher l'empire à ses détenteurs débiles et indignes, qui se maintenaient tant bien que mal dans Marrâkech. Il fallait réaliser la conquête du pays comme l'avait fait jadis 'Abd el-Moûmin, mais cette fois en poussant de l'Est vers l'Ouest, et, tout d'abord, dans le Maghreb central, amener les Zenâta à reconnaître la suzeraineté de Tunis. Cet espoir se heurta à l'opposition des Zenâta 'Abd el-Wâdides de Tlemcen, fidèles à leurs engagements. En 1241, le Hafcide Aboû Zakâriya partait avec une grande armée. Tlemcen fut prise. La conquête de l'Afrique du Nord semblait sérieusement amorcée.

Aboû Zakâriya n'allait pas tarder à recueillir le fruit de ce beau succès. Les Zenâta du Maghreb central et du Maghreb extrême s'étaient déclarés ses vassaux. Il reçut aussi l'hommage des cités d'Andalousie, Valence, Murcie, Xérès, Tarifa, Alméria, Séville. La reconnaissance d'un maître lointain leur paraissait opportune et sans danger ; mais il convient d'ajouter que le souvenir des Hafcides restait très populaire dans l'Espagne musulmane, où ils s'étaient couverts de gloire et avaient exercé de hauts commandements. Leur présence à Tunis devait y amener de nombreux Andalous, et qui auront un rôle notable dans la civilisation du pays.

Cette civilisation s'épanouit sous le fils et successeur d'Aboû Zakâriya, El-Mostancir. Ibn Khaldoûn considère qu'un des signes de la puissance d'un prince est le nombre et l'importance des édifices qu'il élève : El-Mostancir fut un grand bâtisseur. L'Ifrîqiya semble prête à se relever des ruines que l'invasion hilâlienne et les guerres des Beni Ghâniya y avaient semées. Son prestige renaît et s'étend au loin. La légitimité du califat Hafcide est reconnue par les rois des peuples noirs comme par les chérifs de la Mekke. Le choc de la huitième Croisade, qui atteignit l'Ifrîqiya en 1270, ne semble avoir compromis ni ce prestige ni cette prospérité.

On sait comment l'expédition dirigée par Saint Louis contre la Terre Sainte fut détournée vers l'empire des Hafcides sur la demande de Charles d'Anjou. Celui-ci, devenu maître de la Sicile, réclamait au calife tunisien le tribut qu'il s'était engagé à payer au souverain de la grande île voisine. Les Croisés, ayant installé leur camp dans les ruines de Carthage, bloquaient étroitement la capitale, quand, le 25 août, la mort du roi de France vint hâter la paix. Le tribut fut payé, les Chrétiens se rembarquèrent et El-Mostancir put respirer. Il devait mourir sept ans après (1277).

Sceau de Saint Louis

Le règne de son successeur débutait sous d'heureux auspices, et pourtant l'ère des difficultés allait s'ouvrir et s'étendre sur une période de soixante-dix ans, pour aboutir à une catastrophe. Il suffira d'indiquer la nature de ces difficultés.

C'est d'abord l'instabilité dynastique, l'apparition presque périodique des prétendants au trône, l'agitation créée par un prince quelconque, d'une lignée collatérale de la famille régnante, voire par un simple aventurier, comme ce tailleur bougiote, qui, profitant d'une vague ressemblance avec un Hafcide, finit par s'emparer de Tunis.

Le prétendant est le mal quasi congénital des royautés berbères ; mais ce qui en accroît singulièrement la virulence, c'est la présence des Arabes, non plus les descendants directs des immigrés du XIe siècle, mais ceux qui se sont installés à leur place en refoulant les premiers vers le Maghreb. Dans les campagnes d'Ifrîqiya, la grande tribu des Beni Solaym s'est substituée aux Beni Hilâl. Or il n'est pas de crises auxquelles ces Arabes ne se mêlent, pas d'agitateurs qu'ils ne soutiennent, pas de fléchissements du pouvoir ou même de restaurations dont ils ne tirent profit.

Une autre circonstance joue dans ces difficultés un rôle constant : c'est la dualité des capitales, qui semble comme un héritage du passé. De même que les Zirîdes de Kairouan durent lutter contre les Hammâdides de la Qal'a et de Bougie, de même le calife de Tunis voit périodiquement se dresser contre lui le prince de Bougie, un de ses proches, pour qui le gouvernement dont il est pourvu n'est que l'antichambre de la capitale califienne.

La rivalité de Bougie contre Tunis, la dissidence et les brigandages des tribus arabes sont les formes habituelles que revêtent les entreprises des prétendants. Le danger devient plus grave encore quand le prétendant ou les Arabes font appel à un Etat voisin. C'est ainsi que le sultan de Tlemcen vient en aide aux Solaym pour marcher contre Tunis. C'est ainsi que le sultan de Fès lui-même fut amené en 1347 à envahir le royaume des Hafcides.

La famille des 'Abd el-Wâdides ou Zaïyânides, qui régnait alors sur la Berbérie moyenne, nous est déjà connue. On sait qu'ils étaient des Zenâta nomades, auxquels les grands Almohades avaient confié la garde de l'actuelle Oranie. Ils formaient un groupe puissant et le

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

centre de leur territoire était Tlemcen. Ces deux conditions suffiraient à expliquer leur fortune. L'aide militaire qu'ils assuraient aux maîtres de Marrâkech fut payée d'importantes concessions de terres et d'impôts, qui les enrichirent. Tlemcen, où leurs chefs se fixèrent, devait à sa position bien défendue par la nature une valeur stratégique qui avait déjà fait ses preuves, à sa situation de carrefour une importance commerciale qui allait s'accroître encore. Le nouveau royaume eut aussi cette chance que son fondateur possédait les qualités d'un grand chef, énergique et capable de s'adapter, et qu'il régna près de cinquante ans. Yaghmorâsan fils de Zaïyân avait passé sa jeunesse avec les Bédouins, ses compagnons, se déplaçant comme eux et couchant sous la tente. Devenu sédentaire et souverain, il eut des ministres et des secrétaires, siégea sur un trône, organisa des corps de mercenaires turcs et chrétiens. Ce nouvel état lui imposait une tâche qu'il sut remplir ; il lui fallait faire face à des dangers que tous ses successeurs connaîtront d'ailleurs après lui et pour lesquels, dit-on, il leur aurait indiqué d'avance la politique à suivre. Dès le principe la situation des rois de Tlemcen s'annonçait, en effet, bien périlleuse, et elle ne devait jamais cesser de se poser comme un problème.

Quelle conduite convenait-il d'adopter vis-à-vis des Hafcides, qui se prétendaient les héritiers légitimes de tout l'empire almohade et exigeaient l'hommage des Zenâta du Maghreb central ? Yaghmorâsan s'étant déclaré fidèle aux engagements jadis contractés par sa tribu et ayant opté pour Marrâkech, Tunis mobilisa contre lui. Tlemcen fut emportée d'assaut et mise au pillage ; il dut accepter la suzeraineté du calife Hafcide, reconnaître qu'il tenait de lui la jouissance de son royaume et promettre de le seconder. La soumission forcée au maître de Tunis provoqua une réaction du maître de Marrâkech, un des derniers sursauts de l'ardeur belliqueuse des Moûminides. Le calife Es-Sa'îd put réunir une armée et arriva dans la région d'Oujda où, dès la première rencontre, il trouva la mort. Ce dénouement si rapide surprit Yaghmorâsan lui-même et, devant son ancien suzerain mourant, il manifesta ses regrets d'avoir servi d'instrument à la fatalité. Il transporta le corps d'Es-Sa'îd dans la nécropole de Sidi-bou-Médine, voisine de Tlemcen, et donna aux femmes du défunt une escorte qui les reconduisit en territoire almohade.

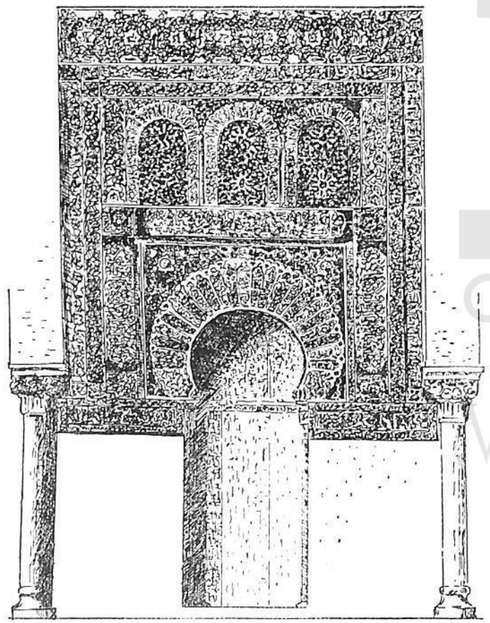

Tlemcen. - Mihrâb de Sidi Bel-Hassen (fin du XIII^e siècle)

Le développement normal de la puissance des 'Abd el-Wâdides trouvait des obstacles plus durables en Maghreb central chez leurs frères de race, les Zenâta, et surtout chez deux grandes tribus qui occupaient le massif de l'Ouarsenis avec ses abords et la vallée du Chelif. Voisins jaloux du royaume de Tlemcen, ouvertement ou sourdement hostiles, ils seront les alliés naturels de tous ses rivaux et il faudra constamment les tenir en bride. La même obligation s'impose, et plus difficile encore, avec les Arabes. Les plaines d'Oranie et les confins marocains hébergeaient

en effet des tribus immigrées : les unes — notamment la tribu des Zoghba — se rattachant au clan des Beni Hilâl, et que la recherche de terres nouvelles avait progressivement amenées jusque là ; les autres, du clan de Ma'qil, venues de leur côté, en marge des grandes tribus, par les oasis et la bordure du désert, et qui avaient remonté vers le Nord par la vallée de la Moulouya. A ces groupes turbulents aussi, il fallait sans défaillance faire sentir la présence d'un pouvoir fort. Yaghmorâsan y emploiera son infatigable activité de roi-gendarme. Un historiographe prétend qu'il ne dirigea contre eux pas moins de soixante-douze expéditions. Pour mieux dire, les 'Abd el-Wâdides, comme toutes les dynasties berbères, devront avoir une politique arabe, un système d'alliances sur lequel s'appuyer, des clients que l'on puisse mobiliser contre le clan adverse et contre les ennemis du dehors, des pions sur l'échiquier des tribus. Contre les Ma'qil et contre les Zenâta, Yaghmorâsan pourra disposer de l'aide des Zoghba ; une solidarité véritable, fortifiée par des engagements solennels, unit la grande tribu nomade à la dynastie. Mais cette solidarité est sujette à des fléchissements ; il y a des renversements d'alliances, et les services des Arabes sont onéreux. Nous aurons l'occasion de montrer ce qu'il en coûte aux maîtres de Tlemcen.

Enfin, un autre genre d'entrave au développement et à la vie même du royaume résulte du développement parallèle des Merînides du Maghreb extrême. C'était là encore, pour les 'Abd el-Wâdides, un héritage de leur existence antérieure. Depuis que la poussée arabe a refoulé les nomades Zenâta vers l'Ouest, les 'Abd el-Wâdides ont vécu à proximité des Merînides. Entre ces parents, les rapports furent parfois cordiaux, mais les frictions étaient fatales — le même mot arabe veut dire voisin et oppresseur — querelles de bergers, vols de bestiaux, rivalités de prestige des chefs, rixes sanglantes, que le devoir de la vendetta fait indéfiniment renaître. Les conflits allaient prendre une autre ampleur quand les deux familles nomades se furent muées en dynasties sédentaires. Ce fut Yaghmorâsan qui joua le rôle d'agresseur, sur l'appel désespéré des Almohades, que les Merînides pressaient de jour en jour davantage dans Marrâkech. L'essai de diversion fut désastreux. Le roi de Tlemcen y perdit un fils et plusieurs autres parents (1266). Quelques années après, nouvelle leçon, non moins sévère. L'expérience était faite : le Merînide, maintenant maître du Maghreb extrême, apparaissait comme un adversaire redoutable, qu'il vallait mieux laisser en paix. Dans les conseils que le vieux sultan adressait en mourant à son fils, il lui aurait tracé la conduite à tenir : attitude strictement défensive à l'égard des Marocains ; tout l'effort d'expansion reporté vers l'Est, vers les Zenâta qu'il fallait garder dans l'obéissance, vers Bougie et les confins du royaume hafcite, où il y avait des populations à soumettre et des terres à annexer. Quelques réserves qu'inspire l'authenticité de ce testament politique, les successeurs d'Yaghmorâsan semblent bien s'être conformés à ces avis dictés par l'expérience du grand ancêtre.

Sept ans après sa mort, survenue en 1283, les Merînides étaient devant Tlemcen et battaient les remparts avec leurs catapultes. Les attaques se renouvelèrent ; enfin, en 1299, la ville se trouva encerclée d'un blocus rigoureux, qui allait durer plus de huit ans. Une ligne de circonvallation empêchait tout secours ; les machines de guerre ébranlaient les murailles. Ce fut une terrible épreuve pour les Tlemceniens, qui se repaissaient de nourritures innommables et brûlaient les charpentes des maisons pour ne pas mourir de froid, tandis que le camp des Merînides se transformait en une véritable cité, Mançoûra, qui regorgeait de biens. Tlemcen, cependant, ne succomba pas. La mort du sultan Merînide et la crainte d'une crise politique en Maghreb extrême amenèrent le départ précipité des assiégeants.

La vie reprit dans la capitale délivrée. Elle allait, peu de temps après, s'embellir de constructions qui attestaient sa prospérité et les goûts artistiques de ses sultans. Les entre-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

prises militaires aussi recommencèrent contre les Zenâta, contre Bougie et les marches d'Ifrîqiya. Mais les attaques des voisins de l'Ouest devaient également se renouveler et, après quelques tentatives infructueuses, aboutir en 1337 à la prise de Tlemcen et à l'annexion du royaume. Pendant onze ans les Merînides en seront maîtres.

La famille de Zenâta, qui, lors de l'effondrement de l'empire almohade, eut pour sa part le Maghreb extrême, avait tenu, vis-à-vis des califes de Marrâkech, une conduite bien différente de celle des futurs rois de Tlemcen. Alors que ceux-ci, s'inclinant devant une force supérieure, collaboraient à la garde du pays, les Merînides ne s'étaient pas soumis et vivaient dans une farouche indépendance. L'hiver ils campaient dans le désert, au Sud de l'Atlas marocain ; avec le retour de la saison chaude, ils se rapprochaient de la Méditerranée par la vallée de la Moulouya. Au cours de leurs déplacements périodiques, ils ne furent pas sans s'apercevoir que le Maghreb extrême se trouvait fort dégarni de défenseurs, les contingents almohades les plus sérieux étant engagés en Espagne. Les Merînides en profitèrent. En 1216, ils poussèrent vers le Nord une razzia victorieuse. Ainsi commença la conquête, qui n'eût d'ailleurs rien de foudroyant : elle devait durer cinquante trois ans et subir des arrêts prolongés.

Pourtant elle s'annonçait relativement facile. L'année qui suivit le premier succès les vit déboucher dans les plaines de l'Ouest. Là se trouvaient les Riyâh, une des tribus arabes que les Almohades avaient naguère transportées de l'Ifrîqiya en Maghreb pour les aider à tenir le pays et à combattre en Espagne. Les Arabes jouèrent en conscience leur rôle de couverture et ils furent écrasés. Ce désastre ébranla toute l'armature de l'empire. La perception des impôts devint impossible et des troupes de brigands coupaient les routes. Les Merînides remirent de l'ordre à leur profit, exigeant des contributions régulières des populations rurales et un tribut des citadins qui voulaient avoir leurs communications libres. Cependant le gouvernement de Marrâkech, qui se débattait au milieu des difficultés créées par les cheîkhs almohades, par les prétendants et par les chefs de tribus, semblait ignorer le péril merînite. Ce ne fut qu'au bout d'une trentaine d'années, en 1244, que le calife Es-Sa'îd, qui venait d'hériter de ce pouvoir chancelant, se décida à agir. « C'est ainsi, dit Ibn Khaldoûn, qu'une bougie jette un dernier éclat avant de s'éteindre ». Malgré une résistance vigoureuse, les Merînides, dont le chef avait été tué par un officier de la milice chrétienne, durent prendre la fuite et aller se reformer au désert natal.

Après un arrêt forcé, ils reparaissaient en Maghreb, et cette fois la conquête semble reprise avec plus de méthode. Aboû Yahyâ, le nouvel émir (tel

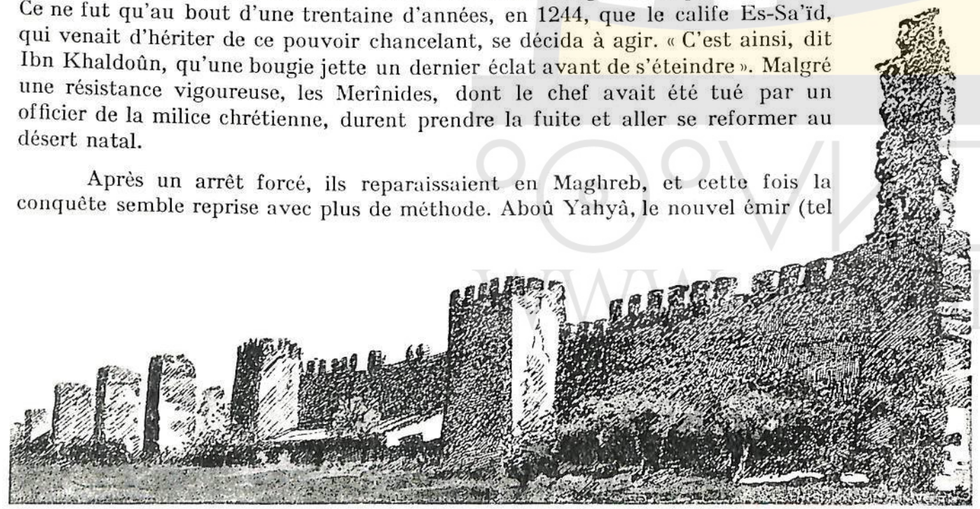

Remparts de Mançoûra, près Tlemcen (XIVe siècle)

JUIFS NORD AFRICAINS

En partant du haut, de gauche à droite : Juifs d'Alger - Forgeron à Djerba Colporteur à Marrâkech - Rémouleur à Fès - L'heure de la causerie dans le Sud Marocain - A la Synagogue

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

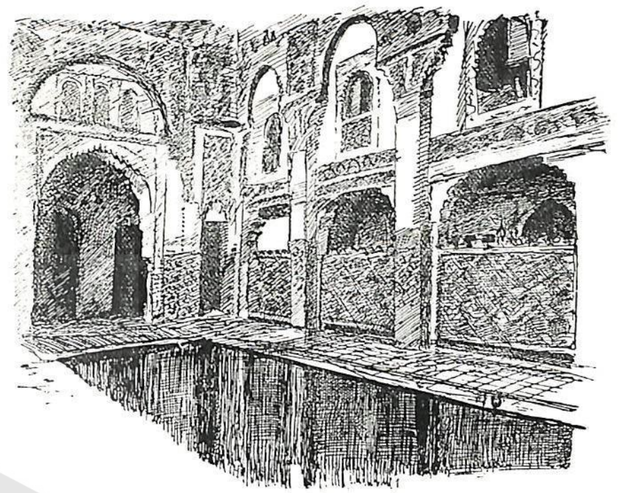

Fès. - Medersa eç-Çahrij (XIVe siècle)

est encore le seul titre que lui donnent les historiens, qui réservent à son successeur le titre de sultan) semble avoir compris l'utilité d'une organisation militaire, qui le mettrait à l'abri d'une nouvelle réaction almohade. Ayant réoccupé le territoire évacué, il le distribua entre les groupes de sa famille, qui devaient jouir à perpétuité du produit des impôts, à charge d'y lever des troupes, de les équiper et de les amener sur réquisition. A cette sorte d'armée féodale, dont la tribu conquérante formait les cadres, l'émir ajouta des mercenaires étrangers ; depuis les Almoravides, les dynasties maghrebines n'avaient pu s'en passer. Cependant la possession du pays devait aussi s'affermir par l'annexion des villes. La tâche était aisée, car les villes ne comptaient plus guère sur un secours de Marrâkech ; mais ce nouveau progrès semblait nécessiter une action politique et religieuse, qui le légitimerait et le ferait accepter. Pour se donner une puissance morale à laquelle sa tribu ne pouvait pas prétendre, ainsi que les Almoravides ou les Almohades, l'émir Merînide, qui n'appartient à aucune secte et ne se réclame d'aucun credo, se présente aux citadins comme le mandataire des Hafcides de Tunis, gardiens de la pure tradition du Mahdî. Il manifeste en outre, à l'égard des religieux vénérés du peuple, l'attitude la plus déférente. A Fès notamment un de ces saints personnages se fera presque l'introducteur des nomades. C'est ainsi qu'il annexa Meknès, Fès, Taza, Rabat et Salé. Quant à Marrâkech, elle devait être conquise par Aboû Yoûsof, fils et successeur d'Aboû Yahyâ, à la faveur d'une conjoncture presque classique et qu'il convient d'indiquer très sommairement ici.

Pour forcer ce dernier retranchement de la puissance almohade, Aboû Yoûsof avait pris le parti de soutenir un prince en dissidence, prétendant au trône. Il lui avait fourni un équipage royal, des troupes et de l'argent. Il devait recevoir, en récompense, la moitié du butin et du territoire conquis. Le prétendant, ayant triomphé, se refusa à tenir ses engagements et fit appel au roi de Tlemcen pour qu'il le débarrassât de son allié. Aboû Yoûsof marcha au devant de l'armée tlemcenienne et la força à la retraite, puis il se retourna contre Marrâkech et il y entra victorieux, en septembre 1269, « accueilli par une foule immense ».

Aboû Yoûsof, maître de Marrâkech, héritier de cette partie de la Berbérie qui fut le cœur même du grand empire almohade, aspire à reprendre la tradition de ceux qu'il a dépossédés, leurs rêves d'hégémonie sur l'Espagne et l'Afrique du Nord. La Guerre sainte est son idée fixe. Dès avant son avènement, il voulait aller combattre l'Infidèle. Aussitôt qu'il le peut — en 1275 — répondant aux appels réitérés du sultan de Grenade, il s'embarque avec une armée, pousse une expédition de pillage chez les Chrétiens ; ceux-ci veulent reprendre le butin qu'on leur a enlevé et subissent une sanglante défaite, où leur chef, Don Nuño de Lara, trouve la

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

mort. Aboû Yoûsof envoie la tête coupée du prince espagnol au roi de Grenade, qui secrètement la fait parvenir aux Chrétiens, « cédant, nous dit Ibn Khaldoûn, aux sentiments d'amitié qu'il leur portait. » Geste symptomatique ; l'histoire semble se recommencer. Comme au temps des Almoravides, le roi musulman d'Espagne a mis son dernier espoir dans ces Maghrebins, qu'il déteste et qu'il redoute. Il ne tardera pas à s'allier au prince chrétien, qu'il sent en somme plus près de lui, pour se protéger contre les empiètements de son sauveur. Une triple alliance unira même Grenade, le roi de Castille et Tlemcen contre le Merînide, leur ennemi commun.

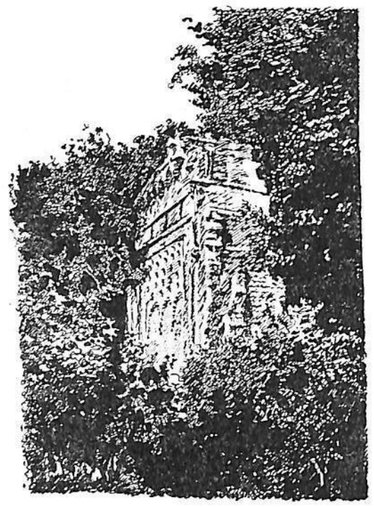

Chella. - Tombeau d'Aboû'l-Hasan

Aboû Yoûsof en personne devait conduire quatre campagnes contre les Chrétiens ; ses successeurs immédiats, engagés dans des entreprises nord-africaines, passeront moins de temps dans la Péninsule, et le sixième sultan de la dynastie, Aboû'l-Hasan, sera le dernier à s'y rendre. Ayant vu, en 1340, ses troupes écrasées et le roi de Castille devenu maître d'Algésiras, il regagne sa capitale « convaincu, dit le chroniqueur, que la cause d'Allâh finirait par triompher », mais ne se souciant pas d'aider lui-même à ce triomphe par de nouveaux sacrifices. Au reste, les Merînides continueront à envoyer en Espagne des « Volontaires de la Foi », membres des branches collatérales de la famille régnante, prétendants éventuels, dont le séjour en Maghreb paraît indésirable.

En dépit de cette faillite finale de leur action d'outre-mer, les sultans de Fès avaient acquis, à la suite de la prise de Marrâkech, de leurs premiers succès sur les Chrétiens et de la fondation d'une cité officielle, Fès-la-Neuve, un incontestable prestige. Ce prestige devait s'accroître encore quand ils eurent annexé le territoire de Tlemcen. Durant le long siège de la ville, le sultan Merînide reçut dans Mançoûra, la ville-camp, des ambassades du souverain Mamlouk d'Egypte et des chérifs de la Mekke. Les Hafcides de Tunis recherchaient son amitié. Entre les royaumes de l'Est et de l'Ouest une bonne entente se maintenait, dont chacun espérait tirer profit. Si les Mérînides représentent, pour l'Occident musulman et pour l'Orient même, une puissance militaire avec laquelle il faut compter, les Hafcides représentent une valeur morale, un ensemble de traditions religieuses et culturelles qui imposent le respect. Sur la demande du sultan Merînide Aboû Sa'îd, une princesse Hafcide fut accordée en mariage au futur sultan Aboû'l-Hasan ; lequel, ayant vu mourir cette femme dont il appréciait « les qualités et la haute naissance », sollicita et obtint une de ses sœurs. En souscrivant à ces unions, le souverain de Tunis ménageait celui de Fès, qui pouvait utilement le protéger contre les entreprises des Tlemceniens. Pour tout dire, il souhaitait de voir les Merînides attaquer le Maghreb central, mais non s'en rendre maîtres, ce qui exposerait son propre royaume aux coups directs des vainqueurs et favoriserait leurs visées impérialistes. C'est en effet ce qui arriva en 1347. S'autorisant de l'usurpation du trône de Tunis par un prétendant et des troubles qui s'en suivirent, Aboû'l-Hasan envahit l'Ifrîqiya.

Les deux campagnes menées contre le royaume de Tunis, la première en 1347, par le sultan Aboû'l-Hasan, la seconde dix ans après (1357) par son fils Aboû'Inân et, à la suite de

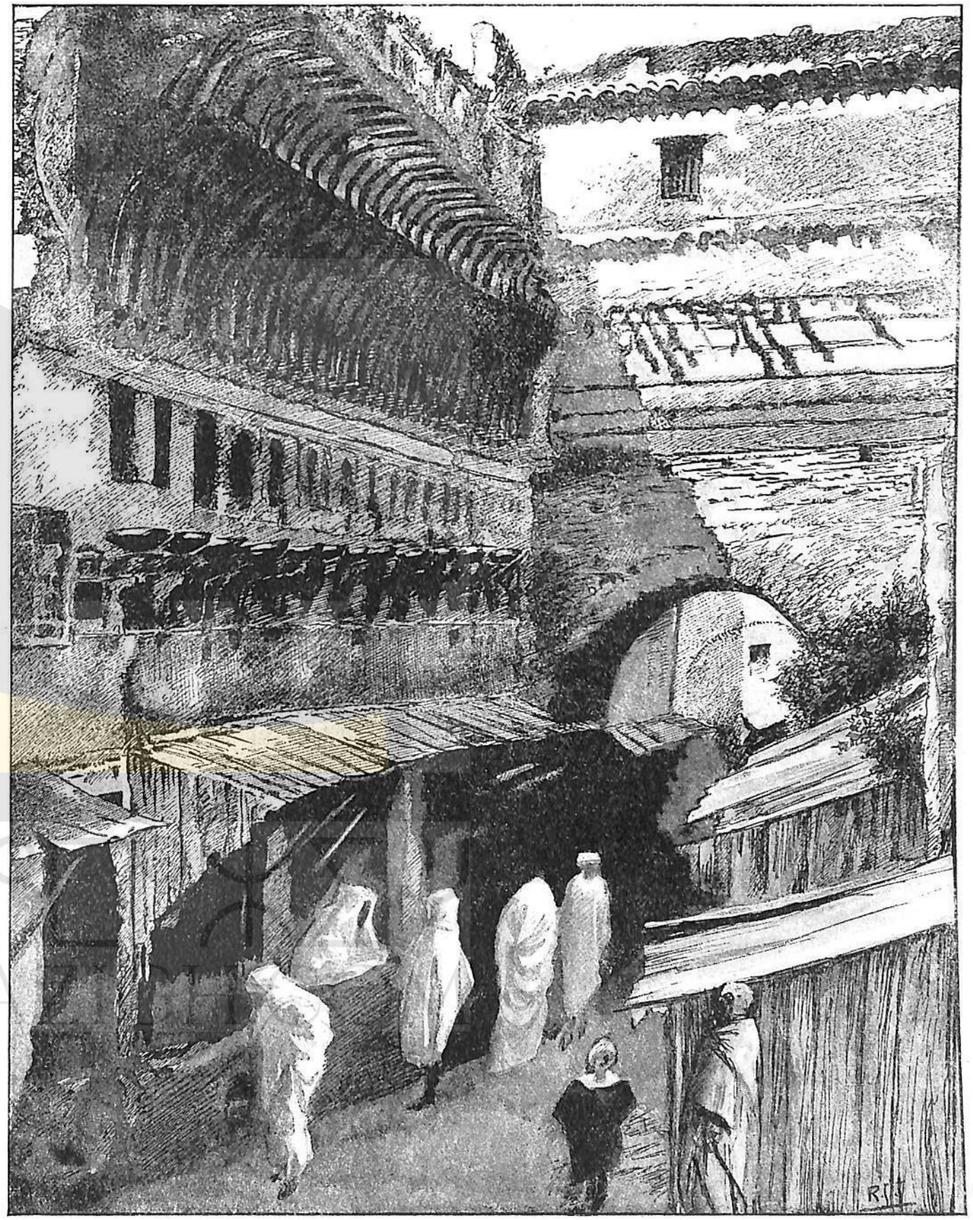

Fès. - Horloge de la Médersa Boû 'Inâniya (XIVe siècle)

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Rabat. – Porte de Chella (XIVe siècle)

ces expéditions, les quelques mois pendant lesquels les Merînides crurent s'être assurés l'hégémonie en Afrique du Nord, peuvent, ainsi que nous l'avons dit, servir à marquer une coupure dans la période de trois siècles que nous étudions.

Evidemment, ce qui avait lancé le roi de Fès dans cette aventure, c'était l'exemple des Almohades. Aboû'l-Hasan recommençait 'Abd el-Moûmin. Il allait trouver sur sa route les mêmes écueils que son glorieux devancier, or lui n'était pas capable de les surmonter. Comme un siècle plus tôt, les Arabes nomades constituaient en Ifrîqiya le danger le plus sérieux pour un pouvoir régulier. Aboû'l-Hasan se rendait mal compte de leur force. Maître de Tunis, il pensa pouvoir restreindre les revenus que la faiblesse des gouvernements avait concédés aux Beni Solaym et réprimer leurs brigandages, en un mot les traiter comme les tribus désorganisées et domestiquées du Maghreb extrême. Ces mesures maladroitement énergiques provoquèrent une réaction unanime ; un mouvement de solidarité, comme celui qui avait ameuté les Beni Hilâl contre 'Abd el-Moûmin dans la plaine de Sétif, les dressa contre le prince marocain ; mais la rencontre, qui eut lieu dans la plaine de Kairouan en avril 1348, eut une toute autre issue. Aboû'l-Hasan, abandonné par une partie de ses alliés Zenâta, fut mis en complète déroute par les Arabes.

Le désastre de Kairouan eut un retentissement énorme. La nouvelle traversa toute l'Afrique du Nord en s'amplifiant sur la route. En Maghreb on annonçait la mort du sultan, et son fils se faisait prêter serment de fidélité. Constantine et Bougie s'étaient révoltées et reconnaissaient un prétendant Hafcide. Aboû'l-Hasan cependant, ayant trouvé moyen de

dissocier la coalition arabe, avait pu regagner Tunis, mais en 1350 il s'en échappait par mer et abordait à Alger dans un état lamentable. Quelques années après son fils, le sultan Aboû-'Inân, tentait à son tour de réaliser le rêve d'hégémonie nord-africaine et de reconquérir l'Ifrîqiya. Il reprit Constantine et Bougie et fut même un moment proclamé dans Tunis, mais, une partie de ses troupes l'ayant quitté, il dut lui-même reprendre la route du Maghreb. Les ambitions démesurées des Merînides aboutissaient à la faillite.

L'Ifrîqiya, où la fortune des rois de Fès venait d'être si profondément ébranlée, se retrouvait dans une situation aussi difficile qu'avant leur intervention. Les mêmes maux sévissaient : les Arabes, plus que jamais, étaient maîtres des campagnes et ils soutenaient, comme naguère, des prétendants au trône. En face de Tunis, où régnait un enfant, Bougie et Constantine étaient les sièges de deux principautés en dissidence. Ce fut le seigneur de Constantine, Aboû'l-'Abbâs, qui l'emporta en 1368. Grâce à cet homme énergique et habile, le pays allait connaître une véritable renaissance. Il dompta les Arabes qui l'avaient porté au pouvoir et qui croyaient profiter de son élévation, fit rentrer dans l'obéissance les régions du Sud tunisien, qui ne reconnaissaient plus l'autorité hafcite, confia le gouvernement de Bougie et de Constantine à ses fils, qui, contrairement à l'usage, ne se montrèrent pas empressés à le détrôner. Quand il mourut, en 1393, il laissait un royaume restauré à son fils Aboû Fâris, et celui-ci, pendant un règne de quarante ans, allait continuer son œuvre. Comme aux premiers jours de la dynastie, le calife de Tunis reprenait ses visées impérialistes sur le Maghreb central et, selon la politique alors commune aux tribus et aux princes, il soutenait un prétendant 'Abd el-Wâdide, qu'il allait lui-même installer à Tlemcen.

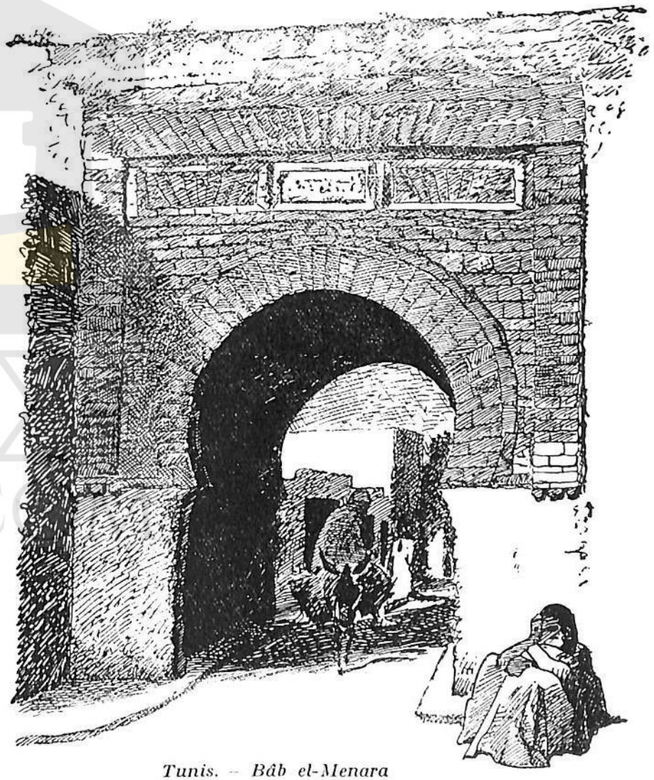

Tunis. – Bâb el-Menara

Le retour de fortune du royaume hafcite ne devait guère excéder les soixante-dix ans que durèrent les deux règnes d'Aboû'l-'Abbâs et d'Aboû Fâris. 'Othman, le fils d'Aboû Fâris, dans un règne de cinquante-quatre ans, allait, en dépit de ses qualités de prince, voir renaître l'anarchie endémique, l'indépendance des provinces de l'Ouest et du

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Sud, la turbulence des Arabes, les éternelles crises dynastiques, et ces maux s'aggravèrent sous ses successeurs. Cependant Tunis avait retrouvé, pendant plus d'un siècle, un incontestable prestige et une activité architecturale qui rappelaient le beau temps d'El-Mostancir. A vrai dire, les fondations de cette époque ne sont pas de même nature que celles du XIIIe siècle ; la plupart sont inspirées par un sentiment religieux qui révèle un esprit nouveau. Les œuvres de bienfaisance se multiplient. Tunis voit achever en 1420 son premier hôpital musulman. L'aménagement des citernes, des fontaines publiques et des salles d'ablution s'inspire d'un devoir de miséricorde en grande recommandation dans l'Islâm. La piété tunisienne se teinte de mysticisme. Le même caractère se marquera dans les fondations des maîtres de Tlemcen.

La prospérité économique facilitait cette floraison d'édifices. Comme au XIIIe siècle, Tunis entretenait des relations commerciales avantageuses avec les pays chrétiens. Les marchands italiens et français avaient, dans la capitale et dans les principales villes de la côte, leurs *fondouqs*, à la fois entrepôts et places de sûreté, que leur avaient concédés des traités en bonne forme. Cependant, dès les dernières années du XIVe siècle, ces rapports devinrent moins cordiaux. En 1383, les Siciliens, aidés par les Gênois, débarquaient dans l'île de Djerba. En 1390, Mahdiya subissait une attaque, dont Froissart nous a conté les péripéties. Du côté musulman, la piraterie, que l'apparition des corsaires turcs rendait plus active, entravait la circulation des bateaux de commerce. L'aide que les Tunisiens prêtaient à ces aventuriers levantins devait attirer sur eux les représailles des Espagnols. En 1510, Pedro Navarro s'emparait de Bougie et de Tripoli. On peut considérer cette double amputation du royaume des Hafcides comme ouvrant dans l'histoire de l'Ifrîqiya une période nouvelle.

Nous avons laissé le sultan Merînide Aboû'l-Hasan maître de Tlemcen. En partant à la conquête de Tunis, il incorpora dans son armée les contingents des 'Abd el-Wâdides qu'il avait vaincus. Leur trahison sur le champ de bataille devait être une des causes du désastre de Kairouan. Avant même de quitter l'Ifrîqiya, ils proclamèrent un nouveau sultan, petit-fils d'Yaghmorâsan. Ibn Khaldoûn nous a décrit le cérémonial de cette reconnaissance anticipée d'un prince sans royaume. Les chefs de la tribu le firent asseoir sur un bouclier « et, s'étant rangés autour de lui, pour le dérober aux yeux des étrangers, ils le reconnurent pour leur seigneur et lui donnèrent successivement la main en signe d'hommage et d'obéissance ». En septembre de la même année 1348, Tlemcen faisait retour aux 'Abd el-Wâdides, qui l'avaient perdue depuis onze ans. Elle n'allait pas tarder à leur échapper encore. En 1352, les Marocains y rentraient avec Aboû 'Inân et ils s'y maintinrent pendant une nouvelle période de près de sept ans.

La ville, au reste, n'eut pas trop à se plaindre de ses vainqueurs. On est tenté de croire qu'ils s'efforcèrent de s'y faire accepter en employant, à l'égard des personnages religieux vénérés dans le pays, la politique qui leur avait réussi lors de la conquête du Maghreb extrême. Il est certain que la banlieue de Tlemcen leur doit tout un groupe d'édifices élevés à l'entour du tombeau du grand mystique andalous Sîdî boû Medine et un autre sanctuaire dédié à un saint venu également d'Espagne, nommé Sîdî'l-Halwî, et que ces fondations, le premier ensemble surtout, comptent parmi les créations les plus belles de l'architecture hispano-mauresque.

L'évacuation de Tlemcen par les Merînides en 1359 ne marquait pas la fin de leurs entreprises. Cette période, qui s'ouvre avec la restauration d'Aboû Hammoû II, voit, en dépit des dithyrambes de l'historiographe Yahyâ ben Khaldoûn, frère du grand historien, un affaiblissement irrémédiable du royaume 'abd el-wâdite, des conditions d'existence plus difficiles, un avenir plus incertain. Ses velléités d'expansion demeurent stériles ou attirent sur lui de nouveaux orages. Une incursion sur les confins marocains fut un épisode sans lendemain; une expédition contre la ville de Bougie, proie toujours convoitée, tourna au désastre. En revanche, combien de fois Tlemcen devait-elle trembler à l'approche de l'armée des rois de Fès ou de leurs alliés ! Le plus souvent, le sultan 'Abd el-Wâdide ne paraît pas se fier à ses murailles, qui pourtant avaient résisté au long siège, soit qu'il n'ait plus la valeur personnelle dont ses ancêtres avaient fait preuve, soit qu'il ne dispose plus d'une garnison suffisante, ou que les Merînides aient perfectionné leurs moyens d'attaque. Le prince menacé évacue en hâte sa capitale ; il va demander l'hospitalité aux tribus ou même se réfugie dans le désert, d'où sa famille était jadis venue.

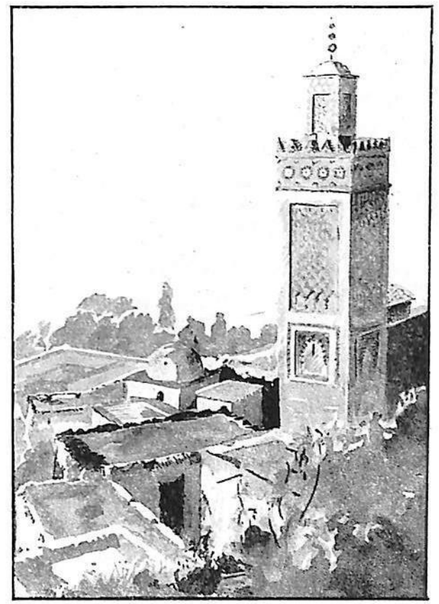

Tlemcen. – Minaret de la Mosquée de Sîdî'l-Halwî (XIVe siècle)

Les tribus, celles des Zenâta et plus encore celles des Arabes, jouent un rôle constant dans la vie du royaume. Parmi elles, les Merînides ont des alliés, campés au cœur du Maghreb central. Il en est d'autres qui soutiennent la politique de Tlemcen ; mais leurs services sont terriblement coûteux. Chaque fléchissement du pouvoir laisse le champ libre à leurs empiètements ; chaque restauration se fait avec leur aide et doit être payée par des concessions nouvelles. « Les Arabes, écrit Ibn Khaldoûn vers 1380, sont maîtres des plaines et de la plupart des cités ; l'autorité des 'Abd el-Wâdides ne s'étend plus aux provinces éloignées du centre de l'empire et ne dépasse guère les limites du territoire maritime qu'ils possédaient d'abord ; leur empire a faibli devant la puissance des Arabes ; eux-mêmes ont contribué à fortifier cette race nomade en lui prodigant des trésors, en lui concédant de vastes régions et en lui livrant les revenus d'un grand nombre de villes ». Pour tenir ces alliés exigeants dans une soumission relative, le roi de Tlemcen garde auprès de lui des fils de chefs, qui lui servent d'otages. Le palais du Mechouar en est rempli. Mais ce procédé traditionnel ne le met pas à l'abri des révoltes. Les chefs de tribus offrent d'ailleurs de leur côté une hospitalité intéressée aux princes 'Abd el-Wâdides. Il n'est guère de mouvement insurrectionnel, éclatant sur un point ou sur l'autre du royaume, qui n'ait pour prétexte la défense des droits de quelque prétendant. Celui-ci vit dans les campements des nomades, poussant de temps à autre une pointe contre Alger, Miliana, Médéa ou même Tlemcen, dont parfois il s'empare.

Les incursions des armées de Tunis ou de Fès procèdent du même principe. L'ennemi de l'Est ou de l'Ouest se présente devant Tlemcen, amenant un prétendant 'Abd el-Wâdide dans ses bagages, et il l'intronise comme souverain vassal. Les Hafcides imposèrent le leur, puis les Merînides ; à partir de 1380 tous les sultans tlemceniens gouvernèrent sous la suzeraineté de Fès.

Cependant le royaume des 'Abd el-Wâdides allait connaître un danger plus grave que ses difficultés intérieures ou les attaques de ses voisins, un danger imprévu, qui atteignait

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

vers le même temps les autres Etats musulmans de l'Afrique du Nord, mais devant lequel son affaiblissement le laissait particulièrement désarmé. En 1504, une flotte espagnole s'emparait de Mers el-Kebir ; en 1509 Pedro Navarro entrait dans Oran.

Fès. - Ruines des tombeaux des Merînides

Nous revenons aux Merînides, dont les entreprises malheureuses en Ifrîqiya devaient avoir un retentissement si profond sur la vie des trois Etats berbères. Ceux qui ressentirent le plus douloureusement les effets du désastre de Kairouan furent, comme on le devine, les Merînides eux-mêmes. La nouvelle de ce succès remporté par des Arabes sur le prince le plus puissant de l'Afrique du Nord réveilla jusqu'en Maghreb extrême la turbulence de tous les groupes qui se flattaient d'appartenir à la race des vainqueurs. Mais plus efficients que ce retentissement moral furent la diminution ou le retrait des garnisons qui tenaient les territoires du Sud et les passages de l'Atlas. Les Arabes Ma'qil du Sous et du Tafilelt se mirent en dissidence. Les tribus qui acquittaient l'impôt ne le payèrent plus que très irrégulièrement et sous la menace des corps expéditionnaires.

Le désastre de Kairouan eut une autre conséquence plus néfaste encore. Le sultan Aboû'l-Hasan étant immobilisé en Ifrîqiya, son fils, Aboû 'Inân, se laissa facilement persuader qu'il était mort et il s'empara du pouvoir ; une fois détrompé, il entendit le conserver. La lutte du fils contre le père et le rôle que jouèrent dans ce conflit les grands personnages de l'empire semblent créer une tradition qui pèsera pendant toute cette période sur l'histoire intérieure du Maghreb. Comme Aboû'Inân, le prince rebelle devenu sultan, tardait à mourir, un ministre l'étrangla pour pousser au trône un candidat en bas âge dont il assura la régence. La dynastie Merînide va connaître le règne des maires du palais. Une aristocratie de hauts fonctionnaires, où les charges se transmettent presque héréditairement, aura désormais la haute main sur la désignation du sultan. Pour le tenir en tutelle, ils le choisissent mineur ou incapable. Quand le souverain montre quelque velléité de gouvernement personnel, ils n'hésitent pas à le renverser ou à l'assassiner. C'est ainsi qu'en 1361 Aboû Sâlim fut décapité par un soldat de la milice chrétienne ; son successeur Tâchfîn, un pur idiot, fut déposé et remplacé par Aboû Zaïyân, qui fut à son tour étranglé et noyé dans un réservoir.

Ces minorités, ces révolutions de palais, s'accompagnaient naturellement de crises dynastiques, encourageaient l'espoir des prétendants. Comme l'Ifrîqiya, le Maghreb extrême semble offrir à l'ambition des princes des champs d'action excentriques ou préparer l'attaque du pouvoir central. Le rôle historique que jouent Bougie et Constantine en face de Tunis est ici tenu par Sijilmassa, la métropole du Tafilelt, et par Marrâkech. Sijilmassa devint la capitale d'une sorte de royaume rival de celui de Fès. Le souverain ou le vizir qui gouverne à sa place doit lutter contre le prince du Sud et ses alliés arabes. Marrâkech s'érige également en capitale d'un Etat indépendant. C'est un véritable démembrement de l'empire du Maghreb, où sombre le pouvoir des Merînides.

Cependant, de graves événements, indépendants de cette histoire intérieure lamentable, semblaient plus que jamais requérir l'instauration d'un gouvernement énergique. En 1401 les Espagnols s'emparaient de Tétouan ; en 1415 les Portugais étaient maîtres de

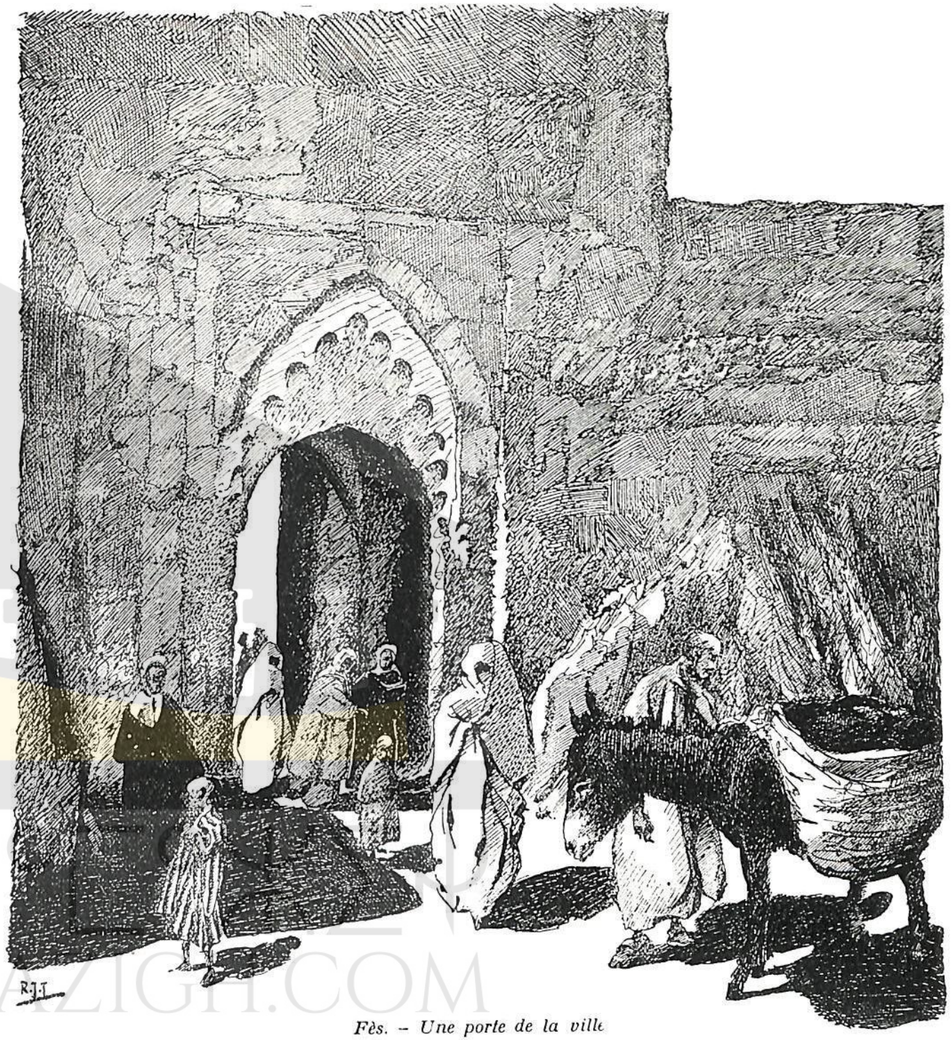

Fès. – Une porte de la ville

Ceuta. L'attaque des Chrétiens, prolongement logique de la Reconquête, favorisa l'élévation d'une branche collatérale des Merînides, celle des Beni Wattâs, que le jeu traditionnel d'une régence avait introduits au palais de Fès. Sous cette petite dynastie, qui tiendra la scène depuis 1420 jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle, le pays retrouve quelque prospérité, et la capitale, dont le voyageur Léon l'Africain nous a laissé un portrait si vivant, peut parfois se croire revenue aux beaux jours des Merînides, mais l'intérêt que présente le temps des Beni Wattâs

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

ne réside pas là. Il est dans l'évolution religieuse que la menace chrétienne précipite et qui prépare l'avenir.

Cette évolution couvait en Maghreb depuis plus d'un siècle. Les Merînides, qui avaient manifesté leur dévouement à l'Islâm par leur ardeur à la Guerre sainte, qui avaient fondé des mosquées et des médersas, séminaires pour le recrutement de leur personnel administratif, voyaient se développer, en dehors de leur contrôle, un ardent mysticisme, issu du çoûfisme oriental et transmis par l'Espagne, mais qui affectait une allure nettement populaire. Dans le Nord du Maroc, un ascète vénéré, 'Abd es-Selâm ben Mechîch, en était le propagateur. Les chérifs apparentés aux Idrîssides retrouvaient eux aussi leur ancien prestige ; ils allaient profiter de cette fermentation religieuse pour s'imposer au pays.

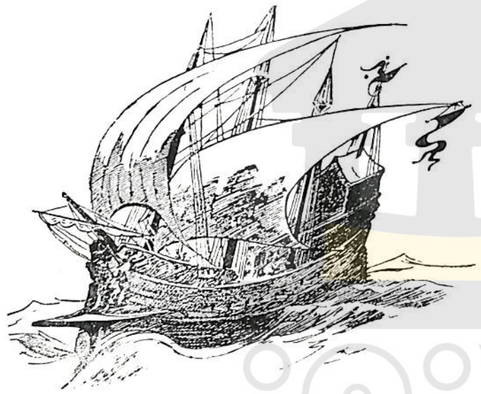

Vaisseau portugais (XVIe siècle)

VI

LA TUNISIE DES DERNIERS HAFCIDES ET DES TURCS

'Aroûj

S'il nous est arrivé, au cours des chapitres qui précèdent, de désigner par l'expression de « Moyen âge » la période de huit siècles que nous passions en revue, c'est en raison de la commodité qu'elle offre pour indiquer, entre cette histoire et celle de l'Europe qui nous est plus familière, un synchronisme d'ailleurs peu rigoureux. Dans la première moitié du XVIe siècle — et non au milieu du XVe, comme pour le monde chrétien — s'ouvre une nouvelle période à laquelle on serait tenté de donner le nom de « Temps modernes ». Mais, alors que le Moyen âge musulman présentait avec notre Moyen âge quelques analogies — triomphe d'une croyance importée, instauration d'un nouvel état social — qui pourraient justifier un essai de parallèle, les Temps Modernes de l'Islâm ne rappellent plus en rien ceux de la Chrétienté. L'Afrique du Nord en particulier connaît alors une indéniable décadence politique et une vie intellectuelle crépusculaire. Deux circonstances conjuguées en marquent le début, et ils vont peser durant trois siècles sur les destinées de ce grand pays : l'installation de non-musulmans dans les régions côtières et l'intervention des Turcs. Ces derniers font tout d'abord leur apparition dans l'Ifrîqiya, à laquelle nous donnerons désormais son nom actuel de Tunisie.

Aux environs de 1510, la Méditerranée occidentale servait de théâtre aux exploits de deux corsaires levantins : 'Aroûj et son frère, Khaïr ed-dîn, celui que les auteurs européens

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

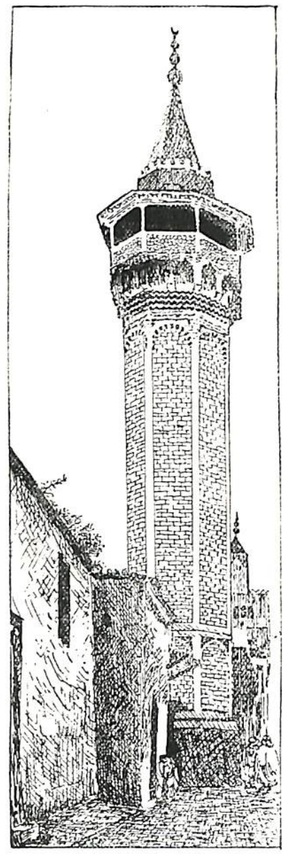

Tunis. – Mosquée de Sîdî Ben Aroûs

nomment Barberousse. Nés dans l'île de Mételin, l'antique Lesbos, ils avaient ensemble écumé l'Archipel, puis s'étaient rapprochés de l'Afrique du Nord. Ils disposaient alors d'une douzaine de bateaux et d'un millier d'hommes, avec lesquels ils parcouraient la mer, prenant à leur bord les Musulmans d'Espagne fugitifs, qu'ils amenaient en terre d'Islâm, et courant sus aux navires chrétiens. Le sultan Hafcide Moulay Mohammed, qu'ils avaient intéressé à leurs entreprises en lui cédant une partie du butin enlevé aux infidèles, leur avait permis de faire de l'île de Djerba leur quartier général. Nous verrons au prochain chapitre comment les deux frères se transportèrent dans Alger et en devinrent les maîtres. Cependant ils ne perdaient pas de vue la Tunisie, où une compétition dynastique allait fournir à Khaïr ed-dîn Barberousse l'occasion d'intervenir. En 1526 le Hafcide Moulay Mohammed étant mort, son jeune fils Moulay Hassan s'empara du pouvoir au détriment de ses frères plus âgés. L'un des princes évincés alla demander de l'aide aux maîtres d'Alger, puis à Constantinople. Barberousse, quittant Alger, se présenta à son tour devant le sultan Soliman le Magnifique ; il obtint de lui quatre-vingts galères et huit mille soldats, avec lesquels il s'empara de Tunis ; il la mit à sac, puis entreprit pour son propre compte la soumission de l'arrière-pays.

L'introduction par Barberousse des Turcs en Afrique du Nord apparaissait comme une grosse menace pour l'Espagne, la faillite de cette hégémonie qu'elle était en train de s'assurer dans la Méditerranée occidentale. Le 16 juin 1535, Charles-Quint arrivait devant Carthage avec une armada de deux cent trente-neuf voiles et une armée, où figuraient des Espagnols, des Italiens, des Allemands et des Flamands. Le 14 juillet, La Goulette était prise ; le 21, l'Empereur faisait son entrée dans Tunis. Après trois jours de massacre et de pillage, Charles-Quint quitta la ville, où il venait de réinstaller Moulay Hassan. Le prince Hafcide se déclarait son vassal. Les Espagnols conservaient La Goulette, où ils construisaient une puissante forteresse.

Ce protectorat espagnol devait durer trente-neuf ans. Il n'assurait pas au prince musulman une situation de tout repos. Moulay Hassan, surveillé par les gouverneurs de La Goulette, ne disposait guère des moyens qui l'eussent rendu maître de son royaume. Contre ce sultan, qui acceptait l'humiliant patronage des Chrétiens et que les Chrétiens soutenaient assez mollement, Kairouan, la ville dévote, s'était soulevée. Kairouan était le centre d'une puissante confédération de tribus arabes organisée en confrérie religieuse, les Chabbiya, que dirigeait le marabout Sîdî 'Arafa. Moulay Hassan, avec ses troupes et un régiment espagnol difficilement obtenu, essaya de réduire les rebelles ; il fut complètement battu près de Djemmal, entre Sousse et Mahdiya (1540). L'année suivante, Charles-Quint conduisait son expédition désastreuse contre Alger. L'aide espagnole se faisait de plus en plus précaire. Moulay Hassan allait en Europe implorer du secours. Son fils Hamîda prenait sa place et, au retour

de son père, il lui faisait crever les yeux.

Hamîda devait à son tour ressaisir son royaume toujours en révolte. Cependant l'action du Hafcide apparaît comme accessoire ; le principal conflit est celui qui met aux prises les Espagnols et les Turcs, épisode du grand duel qui opposait alors à la Porte ottomane Venise et l'Empire germanique. Un corsaire turc redoutable, Dragut, s'emparait de presque toutes les villes de la côte tunisienne ; délogé de Mahdiya, il échappe à l'amiral André Doria, occupe Gafsa, entre à Kairouan, détruit la flotte du vice-roi de Sicile et massacre la garnison chrétienne de Djerba (1560).

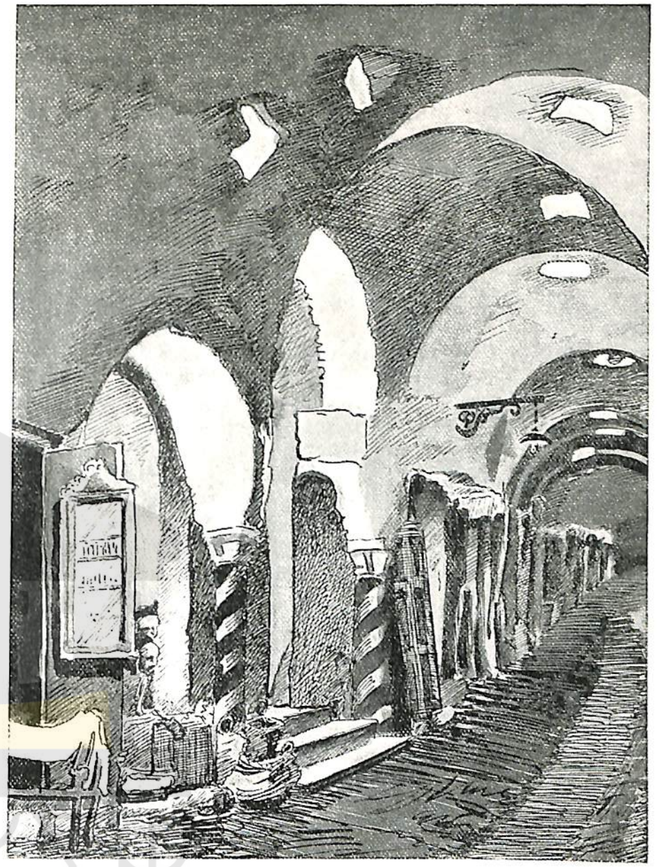

Tunis. – Souq des Parfumeurs

Tunis elle-même, où les conventions renouvelées n'empêchaient pas les conflits entre le Hafcide Hamîda et les gouverneurs de La Goulette, était toujours convoitée par les Turcs d'Alger. En 1569, 'Alî Pacha s'en emparait. La ville fut reprise quatre ans après par Don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante. Un Hafcide, fils de Moulay Hassan, fut de nouveau intronisé. Cette dernière et inglorieuse restauration de la dynastie Hafcide, qui, en dépit des orages, se maintenait depuis le début du XIIIe siècle et avait valu au pays des jours de prospérité et de prestige, prit fin en même temps que le protectorat espagnol en 1574. Une flotte amenée de Constantinople par Sinân Pacha débarquait une armée ottomane. L'attaque de Tunis et de La Goulette par ce corps expéditionnaire, conjuguée avec celle des troupes amenée de Kairouan, faisait de la Tunisie une province turque.

L'histoire de la Tunisie turque, dont la victoire de Sinân Pacha marque la naissance et que nous conduirons jusqu'à 1830, pourrait se diviser en trois périodes

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Musulman d'Espagne, d'après une gravure italienne du XVIe siècle

d'ailleurs assez inégales en durée. Une première période de quarante-huit ans voit l'organisation de la Régence, le gouvernement des pachas, des deys et des beys élus. En 1612, le bey Mourâd fait de ce gouvernement un pouvoir héréditaire et fonde la dynastie qui portera son nom. Elle se maintient pendant une seconde période de quatre-vingt-treize ans et fait place, en 1705, à la dynastie des Husaïnides, qui, maintenant encore et depuis plus de deux siècles, préside aux destinées du pays.

C'est durant la première période que ces destinées s'orientent. Jusqu'en 1830, et même juridiquement jusqu'en 1920, les maîtres de la Tunisie reconnaîtront la suzeraineté ottomane. Ils ne désirent pas s'en libérer complètement, car cette vassalité leur confère quelque prestige et elle les garantit dans une certaine mesure contre les ambitions étrangères ; mais, en même temps, ils s'efforcent de s'affranchir de toute ingérence de la Porte et, dès les dernières années du XVIe siècle, leur dépendance n'est plus guère qu'une fiction, qui, seulement de loin en loin, prendra l'allure d'une réalité. Cependant l'autorité morale de la Turquie et l'immigration d'éléments levantins impriment à ce pays de très vieille culture un caractère nouveau, dont il restera marqué jusqu'à nos jours. L'influence étrangère se révélait dans la religion, dans la prééminence du rite hanéfite sur le Mâlekisme et dans maintes manifestations de la vie urbaine — architecture, costume, nourriture — ; elle se superposait aux traditions anciennes et quasi-nationales de la Tunisie, sans toutefois les éliminer.

Les rapports de Tunis avec Alger sont, en principe, une forme de ceux qui lient Tunis à Constantinople. Tout d'abord la Tunisie fut gouvernée par un *pacha* placé sous l'autorité des maîtres d'Alger. A partir de 1587 le pacha releva directement de la Porte. L'armée d'occupation, forte de 4.000 hommes, et les *deys*, qui en commandaient les quarante sections, avaient à leur tête un *agha*. Ces officiers composaient un conseil de régence, qui assistait le pacha et qui en fait lui imposait ses volontés. Une sédition assura le pouvoir suprême à l'un des quarante deys. Désormais le pacha n'est plus qu'un figurant auprès du dey élu par la milice. A partir de 'Othmân dey (1594-1610), cette organisation se précise et l'Etat s'enrichit, grâce à la collecte des impôts régulièrement assurée deux fois l'an par la force armée, que commande un *bey*, et surtout grâce au développement remarquable de la piraterie.

Musulmane d'Espagne (XVIe siècle)

Le bey, qui dispose à la fois du pouvoir militaire et des revenus de la Tunisie, tient les leviers de commande de la Régence. Ce fut un bey d'origine corse, Mourâd, qui, s'étant fait donner par Constantinople le titre de pacha, fonda la première dynastie turque. Le principe héréditaire conférait au gouvernement tunisien une stabilité relative et que, dans le même temps, celui d'Alger ne connaissait pas. Cependant les dissensions intestines, les querelles successorales engendrèrent de sanglantes guerres civiles, favorisèrent l'insoumission des tribus, et fournirent l'occasion d'intervenir aux Algériens, qui n'avaient pas renoncé à l'espoir d'annexer la Tunisie. Ce fut durant une de

ces invasions, au début du XVIIIe siècle, que l'agha de la milice, Hussaïn, fonda la seconde dynastie.

Sous les Hussaïnides, Tunis connut encore bien des heures difficiles, des troubles intérieurs et des incursions de ses voisins de l'Ouest. En 1756, elle fut prise, mise au pillage par les Algériens détestés, et elle dut leur payer tribut. Mais pendant la seconde moitié du siècle, surtout sous le règne de Hammoûda (1782-1814) et grâce au souci du bien public et à l'activité de son ministre, Yoûsof « le Gardien du sceau », elle retrouva une prospérité réelle. Ses maîtres, impressionnés par la vue des Etats européens, firent des efforts méritoires et parfois heureux pour la doter d'organismes d'une puissance moderne.

Parmi les influences extérieures, qui, en dépit des difficultés politiques, créaient en Tunisie une situation culturelle et économique relativement avantageuse, il faut faire une part notable à celle des Musulmans chassés d'Espagne. Dès l'aurore de la dynastie Hafcide, le pays avait reçu des émigrés andalous. Chaque progrès de la « reconquête » espagnole en amenait un nouveau flot. Le mouvement prit l'ampleur d'un exode, lorsqu'en 1609 Philippe III eut décidé l'expulsion des Morisques, qui, persécutés depuis longtemps, préparaient un soulèvement avec l'aide du roi Henri IV. « En une seule année, il en vint près de quatre-vingt mille ». (Abd el-Wahâb). Des Juifs, victimes de la même rigueur, accompagnaient les Musulmans fugitifs. Parmi ceux-ci, les uns, citadins instruits, notables aisés, membres des corporations urbaines, s'installèrent à Tunis même dans les quartiers qu'on leur désignait ; d'autres, de condition plus modeste, petits industriels, artisans ou horticulteurs, se répartirent dans les villages voisins de la capitale, comme l'Ariana ou Djedeida ; les plus nombreux, agriculteurs, gens des bourgs d'Andalousie, allèrent fonder des centres dans la presqu'île du Cap Bon, comme Grombalia et Soliman, ou le long des rives de la Medjerda, comme Medjez el-Bâb et Testour. L'arrivée de ces étrangers, qui avaient souffert pour la foi musulmane, mais qui conservaient les coutumes, la langue, le vêtement de leurs compatriotes chrétiens et qui portaient des noms espagnols, introduisait en Tunisie, avec l'appoint de leur activité, des modes de culture et des industries nouvelles, ou contribuait à développer celles que les immigrations antérieures y avaient déjà implantées, telles le tissage de la soie, la fabrication des chéchias et la céramique.

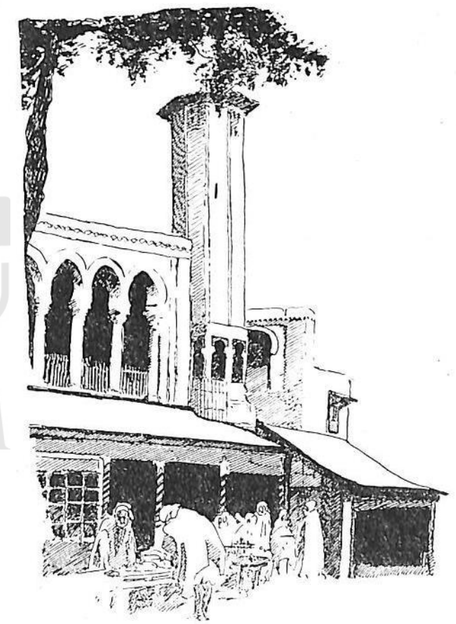

Tunis. – Mosquée de Yoûsof, Gardien du Sceau

Bien qu'ils trouvassent sur la terre du refuge des conditions de vie qui leur rendaient l'exil supportable, on comprend quelle rancœur les Andalous nourrissaient à l'égard des Chrétiens qui les avaient expulsés du pays de leurs ancêtres ; on conçoit qu'ils aient été parmi les plus ardents zélateurs de la piraterie, dont les Etats chrétiens devaient avoir tant à souffrir. Ce que fut la course pratiquée par les « Barbaresques », la part

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

qu'y prenaient les renégats originaires des nations européennes les plus diverses, la vie des captifs ramenés des croisières, le rôle que la piraterie jouait dans la vie économique des puissances musulmanes de l'Afrique du Nord, nous l'exposerons plus amplement en étudiant Alger. Qu'il nous suffise d'indiquer ici que, jusqu'au début du XIXe siècle, les profits que le gouvernement tunisien en retirait figuraient parmi « ses principaux revenus ». (Brunschwig). A la suite des congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, les Etats européens imposèrent au bey Mahmoûd l'obligation d'y mettre un terme.

Au reste, la chasse aux bateaux marchands et le pillage des côtes chrétiennes n'avaient pas sévi jusque là avec une intensité constante ; ils n'entravaient pas les relations avec les Puissances chrétiennes. Nous en avons déjà noté l'existence durant le Moyen âge. En dépit de l'audace des corsaires et des réactions spontanées des marines européennes, les rapports diplomatiques se multiplient et se régularisent à l'époque turque, particulièrement avec la France. En 1577, un consul vient représenter Henri II à Tunis avec l'agrément du sultan de Constantinople. Le rachat des esclaves chrétiens et l'atténuation de leur captivité provoquaient l'intervention des ambassadeurs, comme de Brêves, en 1605, ou des religieux missionnaires. Si le séjour de Saint Vincent de Paul semble bien un fait historique d'authenticité contestable, on ne saurait passer sous silence l'action du Lazariste Julien Guérin, vers le milieu du XVIIe siècle, ou celle de Jean le Vacher, dont nous retrouverons la noble figure dans l'histoire d'Alger. Chargé du consulat à deux reprises, entre 1648 et 1666, il obtint la fondation à Tunis de la première chapelle destinée au culte public, sous le vocable de Saint Louis. Les catholiques possédaient, hors de l'enceinte de la ville, leur cimetière, sur le site duquel devait s'élever l'actuelle cathédrale. Les protestants avaient aussi le leur, dont l'église anglicane marque encore la place.

Ainsi la Tunisie turque, bien plus largement que l'Algérie, s'ouvrait au rayonnement de l'Europe. De par ses traditions, elle était d'ailleurs le pays de l'Afrique du Nord le plus apte à en profiter. A ces traditions deux fois millénaires de civilisation urbaine, des influences récentes étaient venues se joindre, qui se trahissaient dans les fondations architecturales de ses maîtres, dans les produits de son industrie et dans le genre de vie de ses habitants. Si son long passé hafcite se marquait encore par maint endroit, les vagues d'immigration andalouse y avaient introduit des éléments singulièrement actifs de population bourgeoise et avaient renforcé le goût de l'art hispano-mauresque, que les princes maghrebins du Moyen âge lui avaient déjà révélé ; enfin elle devait aux Turcs, qui composaient ses classes dirigeantes, l'initiation à des modes levantines. Ses centres urbains si nombreux (la Tunisie est un pays de villes) et en particulier sa capitale, Tunis, héritière de Carthage, avaient pris ce caractère à demi oriental, qui surprend encore et charme le voyageur venant du Maghreb.

Avec les Turcs se précise la figure de la ville que nous connaissons. Au XVIIe siècle, de nouveaux souqs sont installés, surtout dans le quartier du futur Dâr el-Bey. L'une de ces rues commerçantes est occupée par les tailleurs turcs et l'autre par les fabricants de pantoufles. Les nouveaux maîtres ont importé leurs modes vestimentaires. Ils ont également introduit l'usage oriental des cafés, où les hommes jouissent de la vie de société. Nous avons dit qu'ils avaient aussi modifié la vie religieuse du pays en y propageant le rite hanefite. Cette innovation se traduit dans la silhouette même de Tunis, que dominent des coupoles de mosquées, comme celles de Sidi Mahrès, et des hauts minarets de type turc, à balcon saillant et à sommet pointu. Bien que le temps soit passé des fortes études, qui faisaient jadis la gloire de l'Ifrîqiya, les médersas se multiplient, et la coutume orientale se généralise de joindre à ces collèges le tombeau de leur fondateur. A ce complexe architectural s'ajoute souvent une fontaine

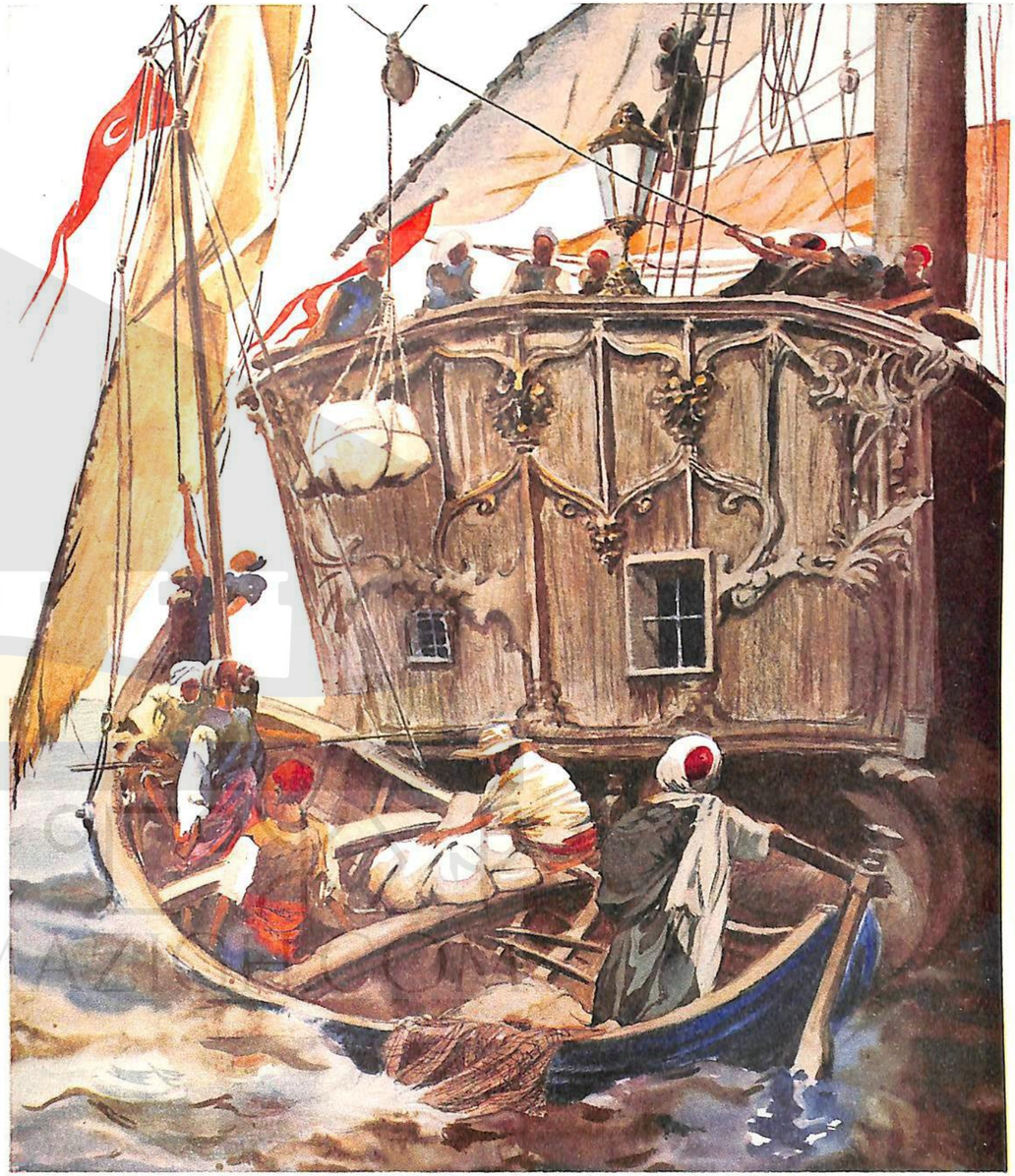

BATEAU BARBARESQUE

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

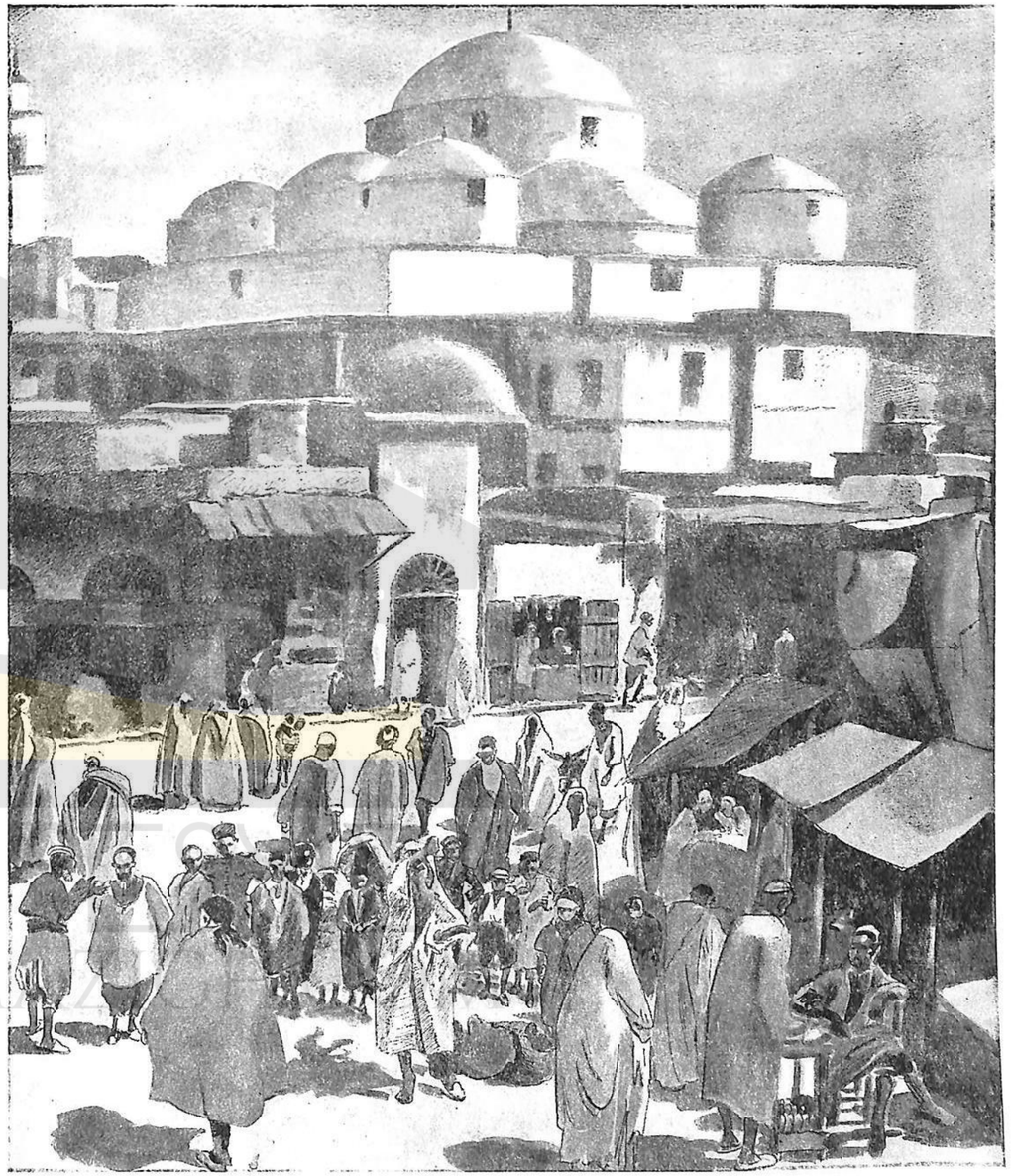

Tunis. - Place Bab-Souïka et Mosquée Sidi Mahrès

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

publique, comme en Egypte et en Turquie. Fontaines, salles d'ablution et abreuvoirs offrent aux citadins et aux voyageurs l'eau qui leur permettra de se désaltérer, de se purifier et de faire boire leur monture. Les préoccupations du moment ou les goûts personnels du prince s'expriment dans des fondations durables. Aux alentours de l'an 1800, Hammoûda Pacha reconstruit les remparts de Tunis et bâtit des casernes. La ville, qui redoute toujours l'attaque des Algériens, prend l'allure d'une grosse garnison. Enfin elle s'affirme aussi comme une cité accueillante aux étrangers. Le quartier européen s'accroît, aux abords intérieurs et extérieurs de la Porte de la Mer, future Porte de France. Ainsi s'ébauche la figure de la grande ville moderne, qui doit se juxtaposer à la capitale musulmane et en doubler presque l'étendue.

Petite mosquée dans l'île de Djerba

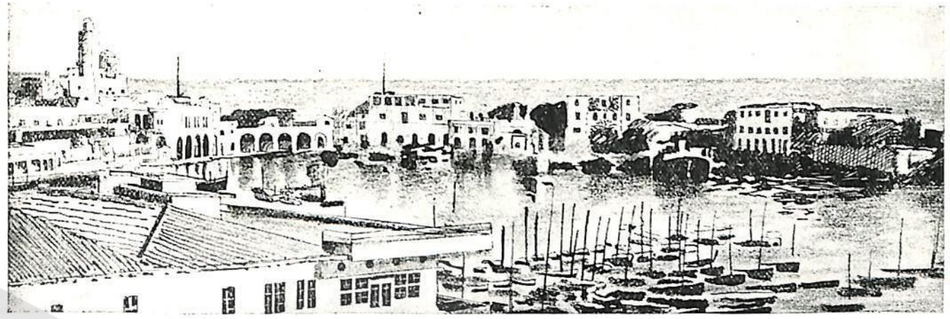

L'Amirauté et la vieille darse d'Alger, ancien port espagnol et barbaresque

VII

L'ALGÉRIE DES TURCS

Khaïr Ed-Dîn

Dans l'histoire de la Berbérie moyenne, de cette grande région de l'Afrique du Nord à laquelle nous pouvons par anticipation donner le nom d'Algérie, nous allons d'abord rencontrer les mêmes acteurs que ceux qui figurent dans l'histoire de la Tunisie : les Espagnols et les corsaires levantins, 'Aroûj et Khaïr ed-dîn Barberousse. Nous avons vu comment ces deux aventuriers entrèrent en rapport avec le sultan Hafcide Moulay Mohammed. Pour répondre à la demande de celui-ci, ils tentèrent en 1512 de reprendre Bougie aux Espagnols, qui la tenaient depuis deux ans. Au cours du siège, 'Aroûj eut le bras emporté par un boulet. L'opération militaire s'annonçait comme difficile. Cependant la chance voulut qu'à ce moment deux chefs de tribus kabyles fussent en querelle. L'un était le seigneur des Beni Abbès, dont la citadelle s'élevait sur une hauteur presque inaccessible des montagnes de Petite Kabylie ; l'autre avait pour capitale le village de Kouko, sur un des contreforts des chaînes du Djurdjura. 'Aroûj soutint le sultan des Beni-Abbès et lui assura la victoire. Il en obtint 5.000 hommes qui, joints à ses propres

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

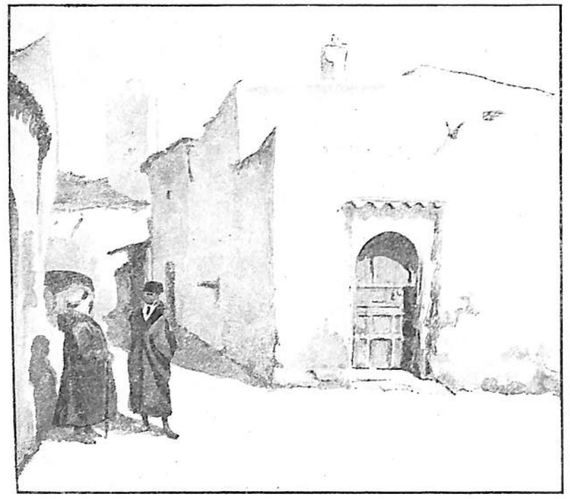

Rue du Vieux Ténès

compagnons d'armes, lui permirent de marcher au secours d'Alger.

La situation des Algérois était critique. Les Espagnols campés, à quelques encablures de la côte, sur l'ilôt où ils avaient construit le fort du Peñon, tenaient les citadins sous la menace de leurs canons et interdisaient toute activité aux navires musulmans. Se sentant impuissant, le cheîkh arabe Sâlim et-Toûmî, qui avait pris le gouvernement de la ville, mit son espoir dans 'Aroûj pour délivrer ses administrés de cette oppression. 'Aroûj poussa d'abord jusqu'à Cherchel et s'en rendit maître, puis il revint vers Alger et y entra en futur libérateur (1516). Cependant la canonnade dirigée contre le Peñon restait sans effet. Les Algérois commençaient à regretter d'avoir fait venir l'aventurier turc et de devoir se soumettre à ses exigences. Il arrêta l'opposition naissante en faisant étrangler Sâlim, le cheîkh de la ville, et en prenant sa place.

La nouvelle que les Turcs étaient installés dans Alger provoqua en Espagne une grande inquiétude. La garnison du Peñon, qui manquait de tout et n'avait même de l'eau que quand les bateaux lui en apportaient de la mer patrie, implorait du secours. Le cardinal Ximénès décida l'envoi d'une flotte commandée par Diego de Vera. L'armée débarquée fut décimée et plus de la moitié des navires sombrèrent dans une tempête. La situation de 'Aroûj se consolidait. Prenant prétexte de l'attitude suspecte du souverain de Ténès lors de la descente des Espagnols, le maître d'Alger partit contre lui. La ville fut prise, ainsi que Médéa et Miliana. Rien ne pouvait résister à la discipline et à l'armement des Turcs. Dans Ténès le vainqueur reçut une députation des gens de Tlemcen. Ils se plaignaient de leur sultan, Aboû Hammoû, qui avait accepté la suzeraineté des Espagnols. 'Aroûj marcha contre Tlemcen, vainquit Aboû Hammoû, mais, au lieu d'introniser le prince 'Abd el-Wâdide, qui comptait monter sur le trône de ses ancêtres, il prit lui-même possession de la vieille capitale et fit, dit-on, noyer soixante-dix princes de la malheureuse famille dans le grand bassin aménagé pour des fêtes nautiques, aux beaux jours de la dynastie. Assiégé à son tour par une armée espagnole dans la ville, puis dans le Méchouar, il parvint à s'échapper avec une poignée de ses compagnons et fut massacré près de Rio Salado (1518).

Ce dénouement de l'aventure héroïque de l'ancien corsaire ne mettait pas fin à la domination turque ; elle n'en clôturait que le prologue. Cette domination allait s'asseoir et s'étendre grâce à Khaïr ed-dîn Barberousse, que son frère avait laissé dans Alger. Avec un rare sens politique, Barberousse fit hommage de sa conquête au sultan de Constantinople et s'assura ainsi le prestige qui lui manquait et l'aide militaire de la Porte. Six mille soldats et de l'artillerie lui furent envoyés et lui permirent de ressaisir

le pays prêt à lui échapper. Il battit une nouvelle armée espagnole. Chassé d'Alger, il y rentra et cette fois réduisit le Peñon après un bombardement furieux (1520) : la grosse forteresse fut en partie démolie et ses décombres formèrent un môle unissant l'ilôt à la côte. Alger, débarrassée du cauchemar qui la paralysait, était désormais pourvue d'un port assez sûr et qui menaçait toute la Méditerranée chrétienne.

Barberousse, qui devait mourir en 1546 à Constantinople, jouissant de la confiance et de l'amitié du sultan, nanti de richesses et chargé d'honneurs, avait fondé la Régence turque d'Alger.

C'était un Etat essentiellement militaire, dont le chef portait le titre turc de *beylerbey*, émir des émirs, général en chef. A la base de la constitution politique, il y avait la milice *(odjaq)*, dont les éléments étaient exclusivement d'origine levantine. On les recrutait dans le très bas peuple des villes d'Anatolie et de Turquie d'Europe. Amenés dans Alger, ils recevaient un uniforme : un bonnet, dont le fond replié en arrière flottait sur leur dos, un gilet sans manches, une culotte de grosse toile, une longue veste descendant jusqu'à mi-jambes et qu'une ceinture multicolore serrait à la taille, des bottes, dont les semelles étaient garnies de fer. Ils avaient le menton rasé, mais portaient de grosses moustaches. Constituant une infanterie, ils étaient armés d'un sabre, d'une arbalète, qui, plus tard, fut remplacée par un mousquet, de poignards et d'une paire de pistolets. La plupart vivaient en casernes, dans des chambrées de huit à douze hommes. Ils recevaient une nourriture frugale ; leur solde, d'abord minime, s'accroissait tous les ans pendant les premières années. Leur instruction militaire se limitait à peu de chose, mais ils étaient, dans le service, astreints à une discipline sévère. Leur communauté d'origine, la vie régimentaire qu'ils menaient, les privilèges dont ils jouissaient et l'avenir brillant qu'ils pouvaient espérer contribuaient à donner à ces soldats de fortune, que l'on saluait du nom de « Grands et magnifiques Seigneurs », un puissant esprit de corps, le plus complet mépris pour les citadins et les ruraux arabes ou berbères qui les entouraient, et une animosité mêlée d'envie pour les patrons corsaires, de qui Alger attendait le plus clair de ses ressources.

Du grade inférieur de *ioldach*, le soldat de la milice pouvait, à l'ancienneté, ou plus rapidement à la suite de quelque action d'éclat, accéder aux grades supérieurs, jusqu'à celui d'*agha*, chef de l'armée. Il pouvait monter plus haut encore. Cette hiérarchie militaire introduisait à la hiérarchie administrative. Les hauts dignitaires de la Régence se recrutaient parmi les anciens officiers et étaient élus par les janissaires. Le *divan* (conseil) de la milice avait la haute main sur le gouvernement. Pour contrebalancer son action et prévenir ses coups de force, les beylerbeys ne tardèrent pas à organiser un corps recruté chez les montagnards kabyles, plus maniables et de valeur militaire au moins égale à celle des Turcs. Cette constitution d'une force berbère souleva la colère de l'odjaq et suscita la méfiance de Constantinople, qui vit là une manifestation d'indépendance du souverain vassal. En 1587, le sultan imposait à Alger un *pacha*, qui ne devait rester en charge que pendant trois ans. Le divan lui était étroitement associé. Les décisions du gouvernement débutaient par la formule : « Nous, Pacha et Divan de l'invincible milice d'Alger ». Pour tout dire, le pacha était l'homme des janissaires, et il se souciait peu de son gouvernement, pourvu qu'il y fit fortune.

Janissaire d'Alger

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

L'importance prise par la course et l'ambition des corsaires de diriger l'Etat, dont ils alimentaient le trésor, amenèrent une suite de luttes entre marins et soldats. Ceux-ci l'emportèrent ; l'autorité, qui échappait aux pachas triennaux, fut confiée à l'*agha*, chef de la milice. Le gouvernement des aghas ne dura que de 1659 à 1671 : douze ans d'anarchie. Tous les aghas périrent assassinés. En 1671, les patrons corsaires avaient leur revanche et imposaient l'un d'entre eux comme chef suprême avec le titre de *dey*. Le pacha représentait toujours dans Alger la Porte ottomane, mais n'avait plus qu'un rôle protocolaire. Cependant la course allait devenir de jour en jour plus difficile et moins productive. Les janissaires ressaisirent la direction des affaires. C'est eux qui choisissaient le dey, qui, par ses promesses ou ses libéralités fantasques, avait su gagner leur sympathie. Ce régime devait se maintenir jusqu'en 1830, en dépit des émeutes et des séditions, où plus de la moitié des deys trouvèrent la mort.

L'organisation de la Régence au temps des deys nous est naturellement mieux connue qu'à l'époque des beylerbeys, des pachas triennaux et des aghas, sans nous l'être encore d'une manière complète. Le dey, élu par la milice et théoriquement agréé par le sultan de Constantinople, qui n'affirme guère sa suzeraineté que par l'envoi périodique d'un vêtement d'honneur, est assisté par le divan. Ce conseil se compose de cinq ministres, les « Puissances » : le gardien du Trésor, l'agha, chef de l'armée de terre, le ministre de la marine, l'intendant de la maison du dey et le « secrétaire des chevaux », qui centralise les tributs. Le divan compte en outre des scribes *(khojas)* et des *chaouchs*, exécuteurs des sentences du souverain, et qui ont à leur tête le *bach-chaouch*.

A ce gouvernement central se rattachait directement la province d'Alger, voisine de la capitale et tenue par quatre *caïds* turcs. Le reste du territoire constituait trois provinces ou *beyliks*, à la tête desquelles étaient des gouverneurs ou *beys* : le beylik de l'Ouest, dont le chef avait résidé à Mazouna, puis à Mascara et se fixa dans Oran, reprise aux Espagnols en 1792 ; le beylik du centre ou du Titteri, dont la capitale était Médéa, et le beylik de Constantine. Le territoire de chaque beylik se divisait en *outân* « pays », administrés par des *caïds* turcs ou arabes, et entre lesquels étaient réparties les tribus. Chacune des tribus était dirigée par un *cheîkh*.

Bien que théoriquement soumis au dey, les beys apparaissent plutôt comme de grands féodaux, capables au besoin de lui tenir tête. Le haut poste, qu'ils ont obtenu par des cadeaux opulents offerts au souverain, les met en possession d'une puissance, dont le contrôle est difficile, et leur donne le moyen de récupérer et au-delà sur leurs administrés les dépenses qu'a nécessitées leur candidature. Le bey devait faire régner l'ordre dans sa province ; il devait surtout en percevoir les revenus, l'exploitation fiscale du peuple berbère étant, pour les Turcs d'Alger, la seule manifestation normale du gouvernement.

Pour accomplir sa tâche de gendarme et de percepteur, le bey disposait de l'aide des tribus dites *makhzen*, qui, en récompense de leurs services, étaient elles-mêmes exemptées de taxes et jouissaient de revenus réguliers, sans parler des profits que leur laissaient la levée des impôts et le châtiment des contribuables récalcitrants. Le Moyen âge nous a déjà montré les nomades arabes associés à l'exercice du pouvoir et jouissant de privilèges concédés par les dynasties berbères.

A ces forces régionales mobilisables s'ajoutait l'appoint des janissaires d'Alger, pour qui la surveillance des opérations fiscales, la répression des refus d'impôts et le transport des sommes perçues constituaient un service périodique. Les soldats de l'odjaq étaient en effet répartis en trois groupes, qui successivement tenaient, pendant un an, garnison dans Alger et dans les villes principales de la Régence, ou servaient sur les bateaux comme soldats de

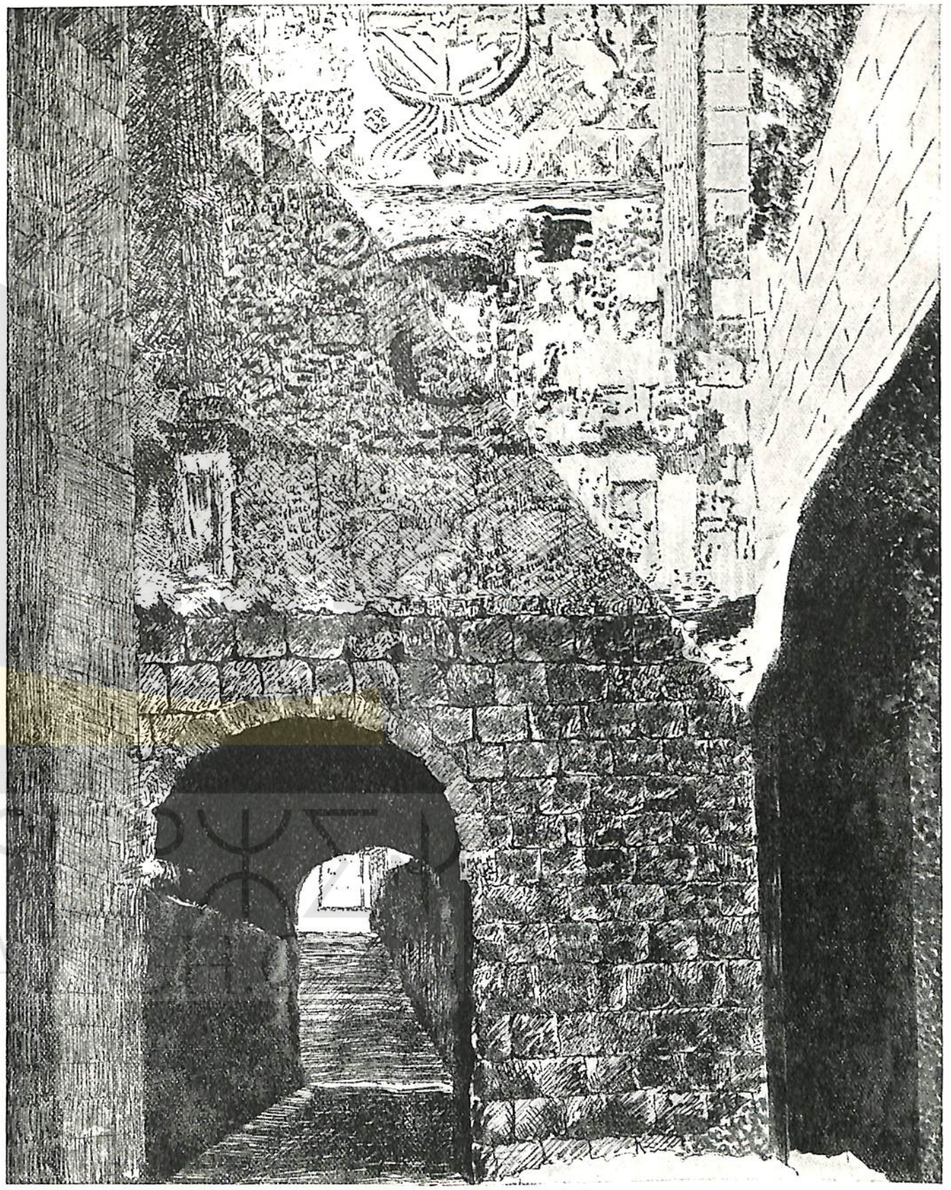

Oran. - Porte de la Citadelle espagnole

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

marine, qui parcouraient, pendant un an, le pays pour collaborer à la perception des impôts et qui jouissaient d'un congé, durant la troisième année. Cet emploi de l'armée suffirait pour faire comprendre combien l'autorité véritable des Turcs était circonscrite et temporaire. En fait cette autorité ne s'étendait guère que sur un sixième du territoire algérien. Les Berbères des massifs montagneux se maintenaient presque constamment « en dissidence », et ne se résignaient à acquitter les taxes que sous la menace du pillage de leurs biens par les tribus makhzen ou par la *mahalla* d'Alger.

Il nous est au reste bien difficile de savoir ce qui se passait en dehors du pays dont les Turcs avaient le contrôle. Dans ce pays même, la destinée des collectivités arabes et berbères demeure confuse et de chronologie incertaine. Une comparaison de la carte des tribus, dressée dans la première moitié du XIX^e^ siècle, avec celle qu'Ibn Khaldoûn permet d'établir pour la fin du XIV^e^ nous laisse supposer des brassages répétés de populations. Il faut d'ailleurs distinguer : alors que les clans secondaires, cantonnés dans les terres médiocres comme l'Atlas saharien, se conservaient relativement intactes et prenaient même de l'ampleur, dans les régions que dominaient les maîtres d'Alger, les clans jadis puissants perdirent leur opulence et leur personnalité. Il y eut des transports de familles par les Turcs pour cause de sécurité ou par mesure disciplinaire, des émiettements et des regroupements déterminés par le voisinage, un renversement des hiérarchies anciennes.

Dans beaucoup de ces confédérations, remaniées au cours des trois derniers siècles, un élément nouveau apparaît, qui parfois même semble le noyau autour duquel les groupes dissociés se sont recristallisés. Ce sont des personnages religieux étrangers à la région, qui, pour la plupart, se prétendent descendants du Prophète et déclarent être venus d'une contrée un peu fabuleuse du Sud marocain, la Saguiat el-hamra, le Ruisseau rouge. Nous verrons au chapitre suivant les origines de ce mouvement maraboutique. Ces chérifs plus ou moins authentiques se dispersèrent à travers l'Algérie et y propagèrent une recrudescence de la foi musulmane. C'était un renouveau du mysticisme et du culte des saints, que la Berbérie connaissait déjà depuis plus de trois siècles, mais plus nettement adapté aux aspirations du peuple, et qui prenait une puissance singulière par l'organisation de ses adeptes en confréries savamment disciplinées. Les Turcs devaient compter avec cette force spirituelle. Assez habilement, ils marquaient de la déférence aux hommes de Dieu, sans les déconsidérer par des faveurs officielles. En Kabylie notamment, les chérifs locaux furent d'utiles auxiliaires de leur politique. Mais certaines confréries se montrèrent moins maniables et soutinrent même leurs ennemis du dehors. De même qu'en Tunisie les Chabbîya avaient fait courir de grands dangers aux derniers Hafcides, la confrérie des Derqâwa, épousant la querelle des sultans du Maroc, devait, au début du XIX^e^ siècle, mettre la domination des Turcs d'Alger en échec. En 1803, les Kabyles des Babors, excités par un Derqâwî, sont en pleine révolte ; Constantine est attaquée ; l'armée du bey de l'Est est massacrée ; toute la province est à feu et à sang. Pendant ce temps, d'autres représentants de la même obédience soulèvent les Ouled Naïl et s'emparent de Médéa ; d'autres encore fanatisent l'Oranie, bloquent la garnison turque de Tlemcen. Ce fut à grand peine qu'on vint à bout de cette vaste rébellion. Elle attestait, en même temps que l'efficacité d'une propagande religieuse seule capable d'éveiller dans ces populations morcelées une solidarité temporaire, l'absence totale d'attachement des Berbères pour ces maîtres Turcs, qui, en dépit de la communauté de foi, n'avaient jamais tenté de faire leur conquête morale.

Le profit des impôts payés par leurs sujets, qui seul importait aux Levantins installés dans Alger, ne constituait au reste qu'une partie de leurs ressources. Ils en attendaient de plus considérables, mais à vrai dire de plus chanceux, de la piraterie. La fortune véritable des

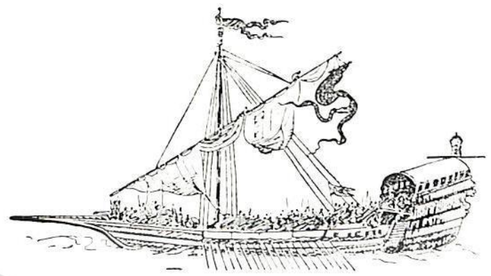

Galère barbaresque

Turcs était sur la mer. La course aux dépens des chrétiens représentait pour eux une industrie nationale ou, pour mieux dire, une institution d'Etat. Cependant ceux qui la pratiquaient ne se recrutaient pas, comme les janissaires, dans les pays du Proche Orient. Ils étaient de ceux que le vieil Haedo distingue des Turcs de naissance sous le nom pittoresque de « Turcs de profession ». C'étaient proprement des renégats, soit des captifs chrétiens ramenés d'une course ou nés en esclavage et élevés dans la familiarité équivoque des Magnifiques Seigneurs, soit des gens d'Europe, qui avaient eu des difficultés avec la justice de leur pays ou qui étaient venus en terre barbaresque attirés par le goût des aventures. Ces enfants perdus, en « prenant le turban » et en adoptant l'islâm, se refaisaient une identité, à l'abri de laquelle ils espéraient acquérir une honorable aisance. Sauf malencontre, leur attente n'était pas déçue. Les renégats pullulaient dans Alger. D'après Haedo, ils y étaient de son temps — c'est-à-dire dans les dernières années du XVI^e^ siècle, — plus nombreux que les Turcs, les Maures et les Juifs. Les nations les plus diverses étaient là représentées. Presque tous trouvaient leur emploi dans les équipages de la marine algéroise et ils constituaient pour la plus large part la *taïfa* des *raïs*, cette puissante Corporation des patrons corsaires, dont l'opulence excitait les jalousies de la milice. La taïfa comptait aussi des Maures, andalous réfugiés, assez nombreux ici comme dans maint autre ville de la côte nord africaine. Dans le principe, les Turcs n'y figuraient pas, bien qu'ils fussent embarqués comme soldats pour tirer le canon et intervenir au moment de l'attaque. Mais, au cours du XVIII^e^ siècle, on en trouvait beaucoup dans les équipages, et leur admission en avait sensiblement diminué la valeur technique et la puissance combative.

Duquesne. – Musée de Versailles

Le beau temps de la course, débutant avec Barberousse, dura jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, où elle atteignit sa plus grande ampleur. La ville entière et l'Etat s'intéressaient au succès des expéditions maritimes, offensives méritoires de Guerre sainte et opérations fructueuses pour tous. La préparation d'une croisière avait un peu l'allure d'une affaire montée par actions. Des citadins musulmans et juifs collaboraient de leurs deniers à l'armement des bateaux. Des femmes mêmes, nous dit-on, vendaient leurs bijoux pour y participer.

La marine algéroise se composait d'abord uniquement de galères, longues et très basses, et où « la solidité était sacrifiée à la légèreté ». Elles avaient un seul mât portant une voile très large. Quand il fallait courir sus à l'ennemi, on mouillait les rames ; elles étaient maniées par la chiourme, qui

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

comptait environ deux cents esclaves, répartis en une vingtaine de bancs. Des bateaux à rames de modèles plus réduits, les brigantins, construits ordinairement à Cherchel, se prêtaient mieux au pillage des côtes. D'après le père Dan, le nombre des galères, qui atteignait trente-cinq en 1588, serait tombé à quatre, moins de cinquante ans après. Mais les Barbaresques avaient, depuis le début du XVII^e siècle, adopté l'usage des « bateaux ronds », auquel un corsaire flamand nommé Simon Dansa les avait initiés. En 1634, on en comptait soixante-dix. Ces bateaux, grandes barques ou polacres, qui ne marchaient qu'à la voile, avaient tous été capturés en mer, gréés pour la course et armés de canons. Ils étaient moins rapides dans leurs évolutions, mais plus résistants que les galères ; alors que celles-ci n'appareillaient qu'en été et ne se hasardaient guère hors du bassin occidental de la Méditerranée, la nouvelle flotte sortait en toutes saisons et écumait la Méditerranée orientale ou l'Atlantique. En 1617, huit vaisseaux bien armés débarquèrent à Madère une troupe de huit cents Turcs, qui ravagèrent l'île, pillèrent les églises, en enlevèrent les cloches et rapportèrent tout ce butin à Alger avec deux cents esclaves. Sur mer, les corsaires arborent le pavillon d'une nation chrétienne, ils accostent les navires marchands isolés, s'emparent de la cargaison et ramènent le bâtiment lui-même, que quelques hommes de l'équipage captif manœuvrent sous la surveillance de soldats Turcs, puis, ralliant Alger, ils signalent leur arrivée par des salves triomphales.

Le retour des corsaires apportait l'abondance dans Alger. « On ne fait que boire, manger et se réjouir, » dit Haedo. Les prises de mer étaient vendues à l'encan et le produit régulièrement partagé entre les ayants droit, depuis le souverain et les saints personnages de la ville jusqu'aux ouvriers du port. Alger absorbait une partie de la capture et souvent utilisait le bateau lui-même ; ce qui ne trouvait pas preneur sur place était écoulé par les soins de courtiers juifs et de leurs correspondants, sur les marchés d'Italie ou de Provence, en dépit des interdictions dont les gouvernements européens frappaient ce trafic interlope. De toutes les denrées, celle qui permettait d'espérer les plus gros profits, c'était en somme les captifs chrétiens. Alger en compta beaucoup, mais les chiffres qu'on nous fournit pour les trois derniers siècles varient avec les époques, selon la prospérité ou le ralentissement de la course. Il atteignait 25 à 35.000 dans la première moitié du XVII^e siècle ; il tomba à moins de 1.500 dans la première moitié du XVIII^e siècle et se releva à 1.800 pendant les guerres de l'Empire. En 1816, la ville n'en contenait plus que 1.200, dont la plupart furent libérés, après la démonstration de Lord Exmouth.

Sur la vie des captifs, les témoignages diffèrent avec les informateurs. Sans doute convient-il de se méfier des peintures terrifiantes que publiaient les ordres religieux, dans le but louable d'exciter la pitié et la générosité des fidèles. Les captifs les plus à plaindre étaient ceux que le gouvernement ou les patrons de navires employaient au service de la marine. Mal nourris, ils couchaient dans des bagnes infects et, sur mer, étaient astreints au labeur épuisant de la chiourme. D'autres, moins éprouvés, travaillaient au port, étaient employés comme domestiques, ou comme jardiniers dans les villas de la banlieue et jouissaient d'une liberté relative. Les maîtres turcs ménageaient surtout ceux dont ils escomptaient le rachat et ils se gardaient bien de provoquer leur conversion à l'Islâm, qui eut anéanti tout espoir de gain. Les chrétiens étaient au reste l'objet d'une réelle tolérance. Si nous en croyons Laugier de Tassy, qui vécut dans Alger au début du XVIII^e siècle, « le gouvernement d'Alger se fait un principe de religion de laisser exercer à chacun la sienne en toute liberté, et mieux on observe sa religion, plus on y est estimé ou protégé. »

Pour prévenir les défaillances, pour apporter aux captifs le réconfort de la foi et pour négocier leur rédemption, les ordres religieux, Lazaristes, Trinitaires, Rédemptoristes et

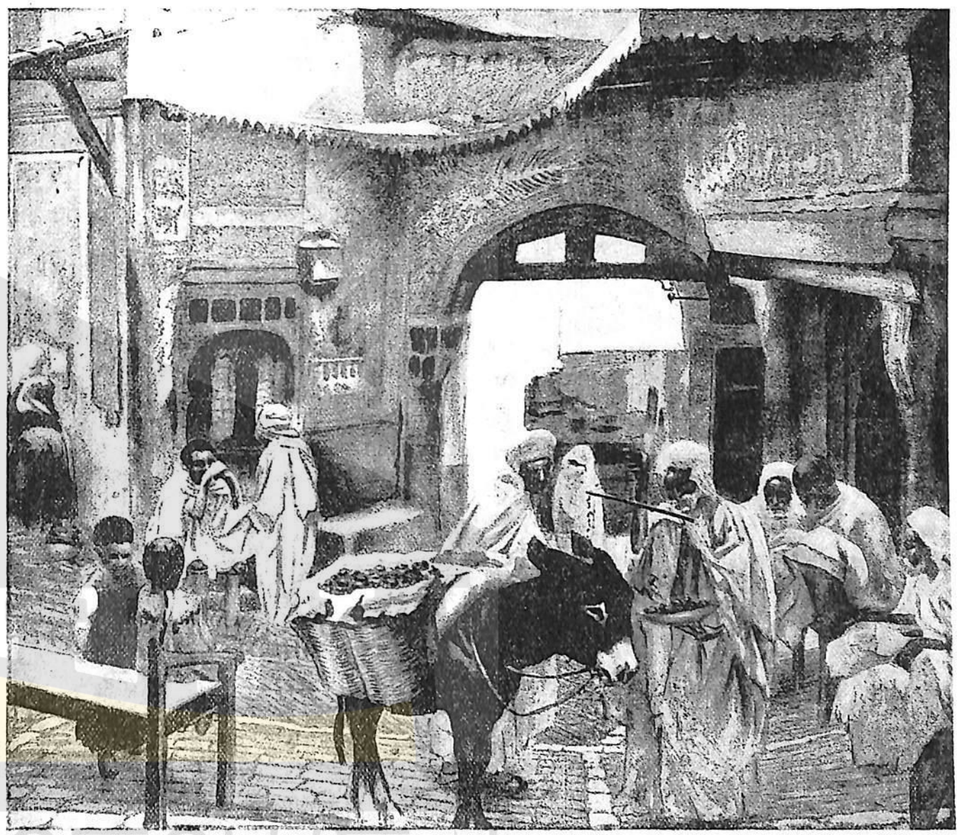

Un carrefour de l'Alger Turque

Pères de la Merci, s'employaient avec un admirable dévouement. La libération des esclaves était aussi l'objet de démarches des consuls, de conventions diplomatiques plus ou moins efficaces.

L'histoire des rapports entre la Régence et les Puissances chrétiennes, que domine naturellement le souci de réprimer la piraterie, apparaît dans le détail assez incohérente. Pour en expliquer les incertitudes et les contradictions, il faudrait tenir compte des révolutions d'Alger et de la lutte des janissaires contre les raïs, de la vie intérieure des royaumes européens et de leur activité religieuse, des conflits entre ces Etats et de leur concurrence économique en Méditerranée.

L'Espagne, on le sait, avait été la première puissance inquiétée par l'installation des Turcs. Elle fut la première à réagir. En 1541, Charles Quint arrivait devant Alger avec une flotte de 516 navires. Le débarquement laborieux aboutit à un insuccès, que la tempête changea

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

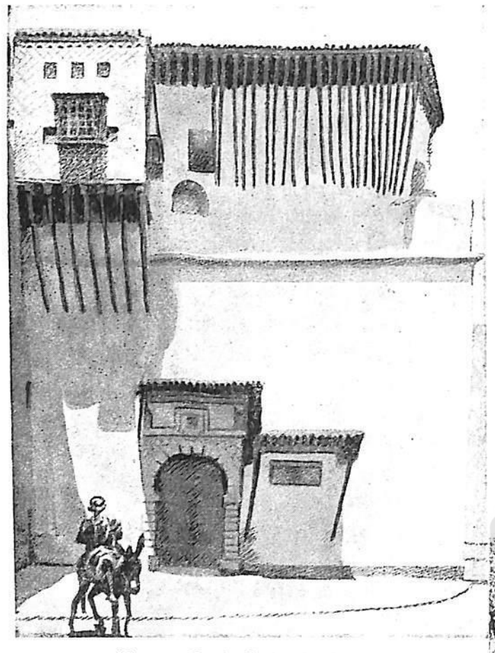

Alger. - Porte de la Qaçba

de la pêche du corail. Les Etablissements devaient être de nouveau démolis, puis reconstruits.

Les rapports avec la couronne de France, que les exploits des corsaires et les représailles des Provençaux contrecarraient parfois sans d'ailleurs les interrompre, prirent une tournure curieuse à l'époque de Louis XIV, quand le roi, sur le désir exprimé par le Pacha lui-même, eut confié son consulat aux Pères Lazaristes. L'ordre fondé par saint Vincent de Paul comptait des hommes d'un grand cœur et d'une haute dignité, mais dont l'esprit évangélique et la diplomatie répugnaient aux solutions violentes. En 1683, le Père Jean Le Vacher était consul lorsque Duquesne se présenta avec mission de bombarder la ville. Le religieux était parvenu non sans peine à empêcher le

en désastre. La rivalité entre l'Empire et la France rapprocha de cette dernière les Turcs d'Alger, comme elle avait solidarisé les Turcs de Constantinople avec François Ier. Henri III obtint des concessions, le droit pour ses sujets de commercer dans certaines villes, de pêcher le corail sur la côte, de créer des Etablissements. Ainsi naquit le Bastion de France, entre Bône et la Calle. L'exportation non prévue des blés du pays et l'attitude belliqueuse des marchands entraînèrent la démolition de la petite place de sûreté. En 1628, elle fut relevée, prit l'allure d'une forteresse et retrouva une vie singulièrement active grâce à Sanson Napollon, qui, par sa diplomatie et par ses générosités, sut mettre les raïs dans son jeu et faire signer, au nom du roi Louis XIII, une convention accordant aux Français le monopole du commerce et

Une rue de l'Alger turque

bombardement, quand une révolution renversa le dey et arrêta les pourparlers. Duquesne impatienté ouvrit le feu, et le Père Le Vacher, saisi par les Turcs, fut attaché à la bouche d'un canon et périt ainsi que vingt autres français.

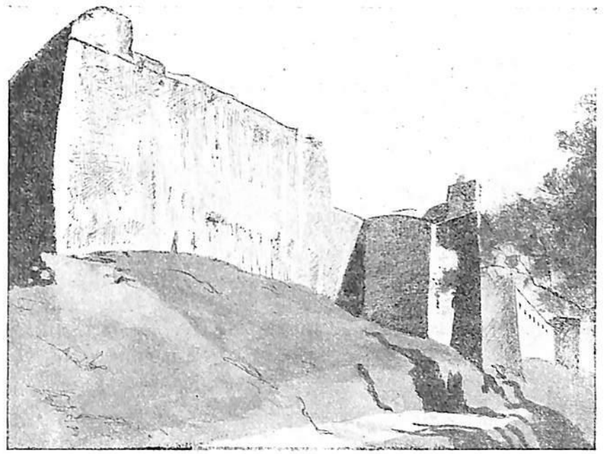

Alger. - Rempart du Fort l'Empereur

Les actions guerrières, auxquelles la France avait recours, demeuraient d'ailleurs stériles. Les deux bombardements de Duquesne furent aussi peu efficaces que l'avait été le débarquement du duc de Beaufort à Djidjelli (1664) et que devait l'être l'attaque furieuse de d'Estrées (1688). Les autres puissances n'obtinrent pas de résultats plus décisifs. Les croisières et les canonnades des escadres anglaises commandées par Blake, Marlborough et Allen, ou celle des Hollandais avec Ruyter, ne mirent pas fin à la piraterie. Si toutefois les principaux Etats chrétiens étaient parvenus à protéger leur commerce maritime, les Etats secondaires devaient obtenir une sécurité précaire pour leurs nationaux par des dons annuels en argent ou en nature. Mais il faut attendre la fin des guerres de l'Empire et le bombardement de Lord Exmouth en 1816, à la suite du Congrès de Vienne, pour constater, sinon un arrêt de la néfaste industrie des corsaires, du moins un ralentissement considérable de leur activité.

Privé pratiquement de sa principale source de revenu, le dey eut de plus en plus de peine à satisfaire aux exigences des janissaires. Pour parer au déficit, le gouvernement pressurait ses sujets berbères et faisait des emprunts répétés aux négociants juifs. L'importance prise par ces derniers exaspérait les Musulmans, qui englobaient dans leur colère le dey et ses bailleurs de fonds. Dès 1816 d'ailleurs, pour se mettre à l'abri des séditions de la milice et des soulèvements du peuple, 'Alî Khodja avait quitté son palais de la basse ville, que les maîtres d'Alger habitaient depuis Barberousse, et s'était retiré dans la forteresse de la Qaçba. C'est là, derrière les puissants remparts qui les protégeaient surtout contre la cité même, que les deys devaient résider jusqu'en 1830.

Le paradoxe de cette domination levantine, imposée à la Berbérie qu'elle était venue délivrer des Espagnols, de cette ville sans tradition, dont l'audace d'un soldat de fortune avait fait une capitale, de cette puissance musulmane, dont les renégats chrétiens étaient les principaux pourvoyeurs, de cet Etat en lutte contre l'Europe et avec laquelle l'Europe devait composer, semblait s'exprimer dans l'aspect d'Alger, de son peuple, de ses rues et de ses édifices, au moment où l'armée française allait l'occuper. Le peuple était le plus bigarré qui se puisse voir. Les Turcs, dont nous connaissons les origines peu reluisantes, y tenaient le haut du pavé. Les renégats, dont les antécédents étaient, pour la plupart, moins reluisants encore, étalaient leur luxe glorieusement acquis. Si nous étions mieux renseignés sur leur

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

compte, leurs portraits formeraient une galerie singulièrement colorée. Nous nous contenterons d'évoquer la figure d'un des plus notables raïs du premier quart du XVII^e siècle, Piccinino, l'italien, devenu dans Alger le musulman 'Alî Bitchnîn, qui employait près de 3.000 esclaves pour manœuvrer ses galères et cultiver ses jardins de la banlieue, qui passait dans les rues entouré d'une cinquantaine de jeunes gens vêtus de velours et de soie, précédé de gardes à pied ou à cheval fournis par son beau-père, le chef le plus puissant de Kabylie, et à qui enfin nous devons la plus ancienne des mosquées turques existante, l'actuelle église Notre-Dame des Victoires, qu'un retour imprévu de la destinée des choses affecta au culte catholique, renié par son fondateur.

Entre les Turcs et les autochtones, il faut faire une place aux *couloughlis*, nés de l'union des maîtres du pays avec des femmes berbères. A la fin du XVIII^e siècle, on en comptait 6.000 sur une population évaluée à 50.000 âmes. Ils servaient dans la milice, mais ne pouvaient accéder aux charges de l'Etat. L'élément le plus nombreux — 32.000 pour la même époque — restait composé de nord-africains, parmi lesquels il conviendrait de distinguer les Arabes et Berbères étrangers à la ville, Kabyles, Mozabites ou Djerbiens, cantonnés par tradition dans certains travaux ou petits commerces, et les *beldi*, citadins proprement dits, que les auteurs européens désignent sous le nom assez imprécis de Maures. Parmi les Maures, certains étaient des Berbères fixés dans la ville depuis plusieurs générations, les autres descendaient d'Andalous réfugiés, que la « reconquista » avait poussés vers Alger comme vers les différents points de la côte. Ces bourgeois de vieille souche, de mœurs paisibles et de manières courtoises, subissaient la morgue écrasante des Grands et magnifiques Seigneurs. Le Maure le plus puissant, rencontrant dans la rue le plus misérable des Turcs, «est obligé de se ranger respectueusement et de laisser passer le Turc, sans quoi il est maltraité impunément. » Plus exposés encore aux avanies étaient les Juifs, astreints à porter des vêtements de couleur sombre, qui les faisaient reconnaître. Beaucoup d'entre eux, qui venaient surtout de Livourne, avaient amassé de grosses fortunes dans le commerce de mer.

Cette composition hétéroclite du peuple algérois et l'absence de traditions proprement locales se reflétaient dans l'architecture et le mobilier de ses demeures. Les marbres sculptés en Italie y voisinaient avec les faïences de Hollande ou d'Espagne et les soieries de Lyon. Cependant, ici comme à Tunis et plus encore peut-être, triomphaient les modes importées de Turquie d'Europe ou d'Anatolie, attestant l'installation fortuite de maîtres levantins sur le sol berbère.

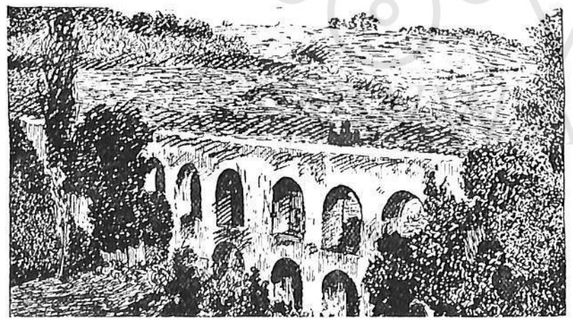

Aqueduc turc près d'Hydra

VIII

LE MAROC DES CHÉRIFS

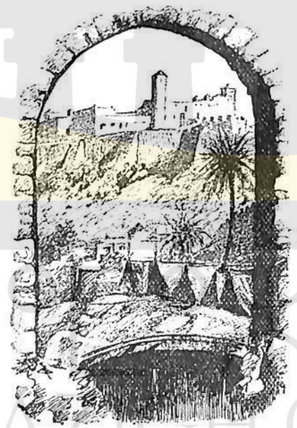

La Kechla de Safi

Au Maroc comme en Tunisie et en Algérie, l'intervention des Chrétiens marque la fin de ce que nous sommes convenus d'appeler le « Moyen âge » et le début de ce qu'on pourrait aussi improprement nommer les « Temps modernes ». De même qu'en Tunisie nous avons vu la mainmise des Espagnols susciter le mouvement religieux des Chabbiya, nous constaterons au Maroc d'ardentes réactions musulmanes en face d'un danger semblable. Ces réactions prendront une ampleur qu'elles ne devaient pas connaître dans les autres parties de la Berbérie. Elles domineront seules — le Maroc n'ayant pas subi la domination turque — l'histoire des trois siècles que nous avons à parcourir.

Depuis l'an 1415, qui avait vu la prise de Ceuta par les Portugais, les Chrétiens avaient multiplié leurs attaques sur les côtes marocaines de la Méditerranée et de l'Atlantique. Ce qui motivait ces entreprises, c'était moins le répression de la piraterie, jusque là peu active, que le désir de couronner par une offensive victorieuse la libération nationale menée depuis près de cinq cents ans, l'ambition de planter la Croix sur le sol même de l'Islâm. Pour les Portugais, c'était aussi un avantage d'ordre plus matériel. La possession du Maghreb faisait partie de cette expansion coloniale, qui englobait l'Afrique occidentale, les îles de l'Océan et des terres plus lointaines encore. Ils devaient souhaiter de posséder des points de relâche sur la côte que longeaient leurs navigateurs, des comptoirs où leurs marchands pourraient acquérir, entreposer les produits apportés de l'arrière pays. Dans les premières années du XVI^e siècle, ils fondaient Santa Cruz, future Agadir, El-Bridja,

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

l'actuelle Mazagan, s'emparaient de Safi et d'Azemmour. Toutes ces villes devenaient des places d'armes, pourvues de robustes bastions. A l'intérieur de la forteresse de Mazagan, une salle basse, dont des piliers massifs supportent les voûtes, pouvait contenir une réserve d'eau et des provisions.

De ces escales fortifiées rayonnait une action économique et politique. Les Infidèles trouvaient des alliés chez les grands chefs des tribus arabes, qui manifestaient ainsi leur indépendance vis-à-vis du pouvoir central. On sait que ce pouvoir était alors aux mains des Beni Wattâs, famille parente des Mérînides. Du temps où les Beni Wattâs jouaient le rôle de maires du palais auprès des représentants débiles de la vieille dynastie, ils s'étaient rendus populaires en organisant la lutte contre les Portugais. L'assassinat du dernier Mérînide, en 1465, leur avait permis de s'emparer de Fès, mais, depuis leur élévation, les Beni Wattâs s'avéraient impuissants à réprimer les agitations de leurs rivaux comme à enrayer les progrès des Chrétiens. L'initiative de la Guerre sainte leur échappait. D'autres allaient en profiter.

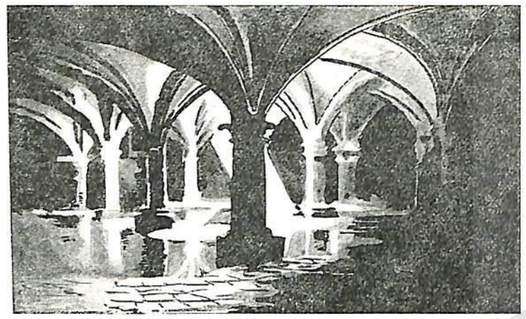

Mazagan. – Salle basse de la forteresse portugaise

La réaction religieuse, dont nous avons constaté les effets dans les autres parties de l'Afrique du Nord, trouvait au Maroc, où le danger chrétien était d'ailleurs le plus pressant, des conditions particulièrement propices. La foi s'affirmait dans ce domaine extrême de l'Islâm, berceau des Almoravides et des Almohades, plus ardente et plus combative qu'ailleurs. Les descendants des Chérifs Idrîssides, qui avaient fourni au pays sa première organisation musulmane, y jouissaient toujours d'un réel prestige. Durant les derniers siècles, la propagande mystique y avait profondément pénétré la masse berbère. Des personnages religieux se réclamant de ces doctrines orientales et se prétendant détenteurs de la bénédiction qui s'attache à l'initiation ou à une origine chérifienne recrutaient des adeptes chez les ruraux qui les entouraient. Dans les *zâouïa*, où ils imposaient leur règle, la ferveur de ces âmes simples s'exaltait par des pratiques ascétiques et des invocations indéfiniment répétées. Les confréries pullulaient. La lutte contre l'Infidèle fournissait un sens à cette fermentation. Cependant, malgré l'unité de tendance, le mouvement restait sporadique et quasi féodal. Chaque chef religieux, seigneur indépendant de la zâouïa où il groupait des hommes dévoués et où il centralisait les offrandes, ne songeait pas à mettre ces moyens au service du maître de Fès, à qui il ne reconnaissait ni l'autorité politique d'un suzerain, ni l'autorité spirituelle d'un défenseur de l'Islâm. Cette prépondérance, que les Beni Wattâs n'avaient su prendre, les Sa'adiens se l'adjugèrent.

Dans la vallée du Sous au Sud de l'Atlas, région excentrique, dont les Portugais tenaient la côte, le Sa'adien Mohammed el-Mahdî avait acquis un prestige qu'il devait à la fois à sa qualité de Chérif, au pouvoir de magicien qu'on lui attribuait et surtout au patronage du principal personnage religieux du pays, qui le mit à la tête des Combattants pour la foi. Quelques succès affermirent sa situation. En 1509, il était proclamé souverain. A sa mort, il fut remplacé par ses deux fils, dont l'un, avec l'appui des chefs de zâouïas, s'empara de Marrâkech et tint

TOURNEUR SUR BOIS

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

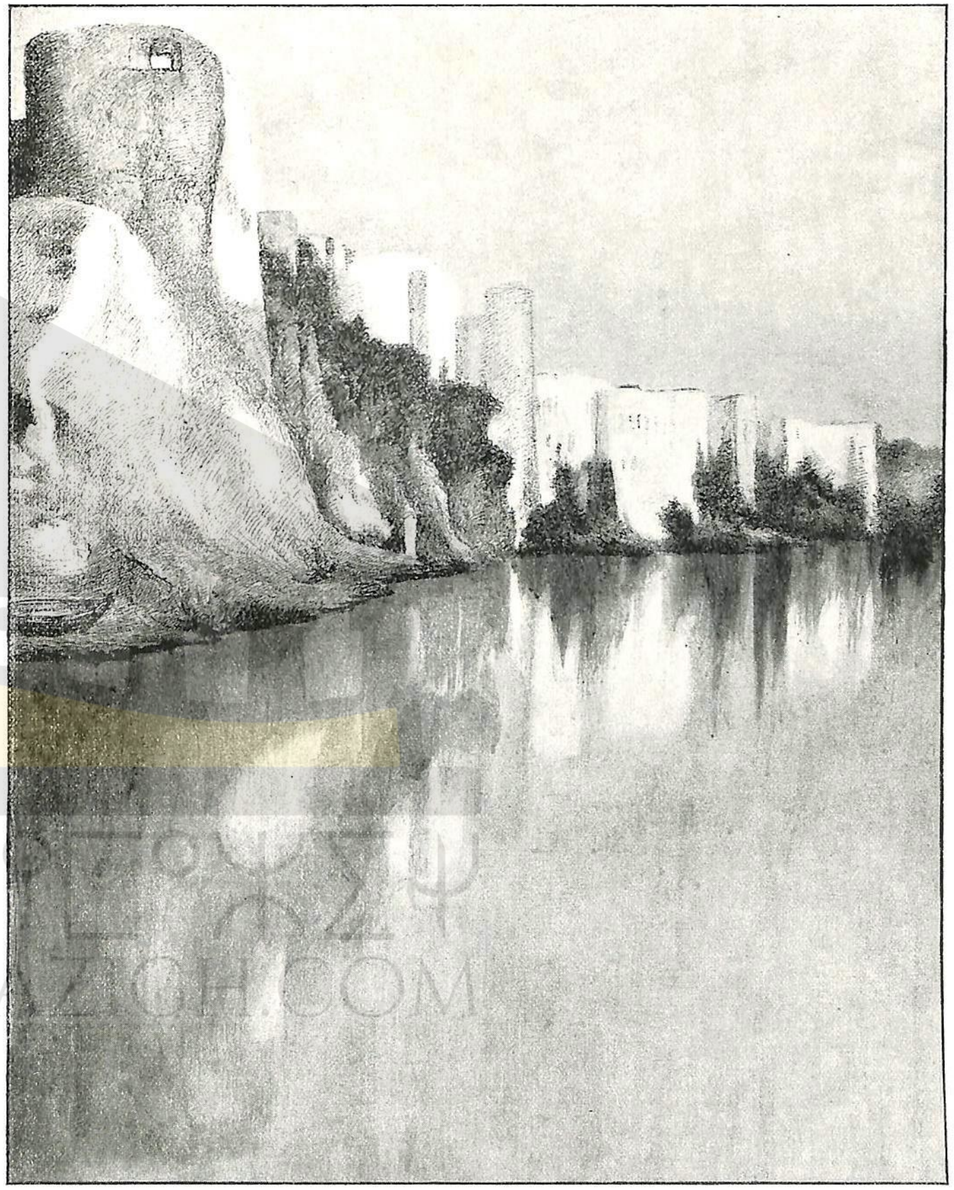

Azemmour. - Bord de l'Oued

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

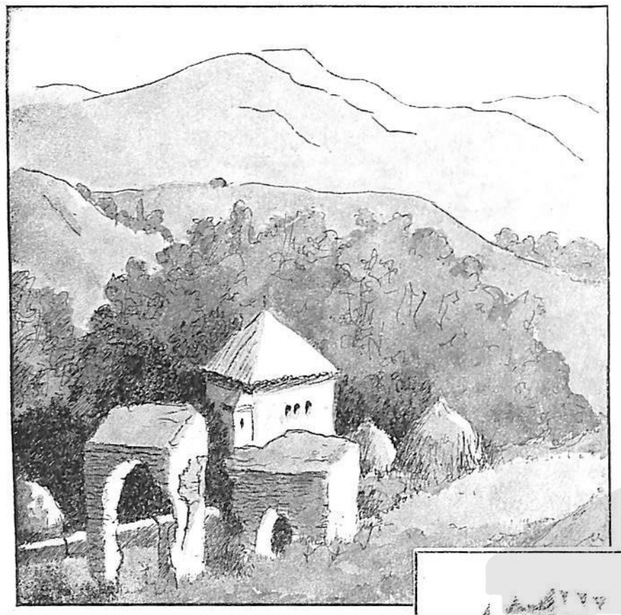

Fès. - Petit sanctuaire au-dessous du tombeau des Merînides

tête aux attaques des armées de Fès. La rivalité des deux frères compromit un moment l'avenir de la dynastie. En 1554, celui des deux qui portait le même nom et le même surnom que son père, Mohammed el-Mahdî, était proclamé sultan dans la vieille capitale enlevée aux Beni Wattâs. La royauté sa'adienne était fondée ; elle devait durer tout juste un siècle.

Le pouvoir était né de la Guerre sainte et l'effort mieux dirigé avait déjà porté ses fruits. Dès 1541, Agadir était reprise aux Portugais et, l'année suivante, ils avaient évacué Safi et Azemmour. Cependant les chefs de confréries, que la fiscalité des Sa'adiens ne ménageait guère, ne tardèrent pas à combattre ceux qu'ils avaient d'abord soutenus. Les bourgeois de Fès étaient également en sourde opposition avec ces maîtres venus du Sud, qui avaient remplacé les Mérînides, et le royaume était d'autre part menacé par les Turcs d'Algérie, dont le suzerain de Constantinople ne pouvait admettre la suprématie spirituelle des chérifs marocains. De là une situation bien difficile pour les Sa'adiens, aux prises avec les épreuves traditionnelles des dynasties maghrebines : équipées des prétendants, révolutions de palais, dissidence des tribus. De là une politique hésitante et mesquine, qui

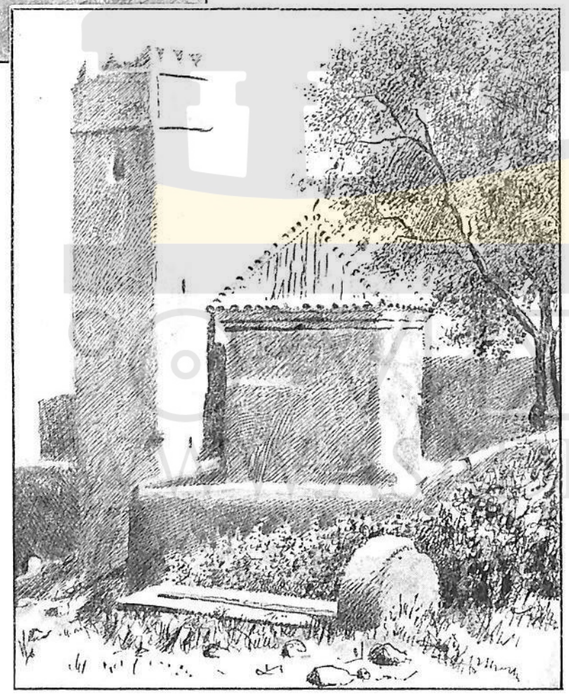

Fès. - Une mosquée

cherchait ses appuis auprès des tribus Arabes contre les marabouts et les Berbères, et auprès des Espagnols contre les Turcs.

En 1573, le chérif Moulay Mohammed était proclamé à Fès et, tout de suite, ses deux oncles, 'Abd el-Màlik et Ahmed, allaient demander l'aide des Turcs pour le détrôner. L'ordre vint de Constantinople à Alger de soutenir les deux prétendants. Grâce aux troupes algériennes, 'Abd el-Màlik entra dans Fès et, ayant fait sa jonction avec son frère Ahmed, s'empara de Marrâkech. Moulay Mohammed, le sultan évincé, passa en Espagne, demanda sans succès du secours à Philippe II, mais fut plus heureux auprès du jeune roi de Portugal, Don Sébastien. Celui-ci, qui rêvait d'entreprendre une croisade au Maroc, accepta avec joie, mais posa ses conditions, auxquelles le solliciteur souscrivit : tout le littoral maghrebin lui serait cédé et le chérif deviendrait son tributaire. La belle armée portugaise, conduite par le fougueux souverain, débarqua près d'Arzila et, s'avançant vers Larache, rencontra l'armée des deux frères près d'El-Qçar el-Kabir, sur la rive de l'Oued Makhazin (4 août 1578). La bataille dite des Trois rois fut un désastre pour les Chrétiens. Don Sébastien périt noyé dans l'Oued ; Moulay Mohammed était aussi parmi les morts. Le triomphateur de la journée était Ahmed, qui prit, à la suite de ce haut fait, le surnom d'El-Mançoûr, le Victorieux. Le soir même de son triomphe, il succédait à son frère, qui, amené très malade au combat, avait succombé dans sa litière.

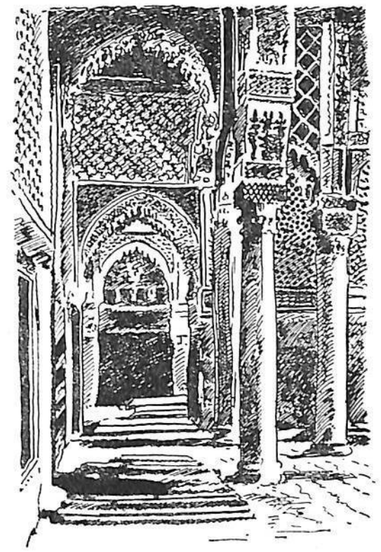

Marrâkech. – Mausolée des Sa'adiens

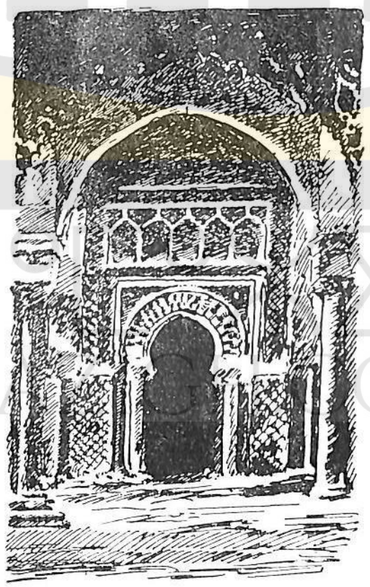

Marrâkech. - Oratoire du mausolée des Sa'adiens

Ahmed el-Mançoûr fut à coup sûr le plus remarquable des chérifs Sa'adiens, et son règne vit l'apogée de la dynastie. Cet homme habile et cultivé sut dominer une situation où les difficultés abondaient, garder l'indépendance d'un royaume dont la faiblesse excitait les convoitises de ses voisins, et remplir le trésor comme il ne l'avait été depuis longtemps. Pour se garantir contre les Turcs d'Alger, il rechercha à son tour l'amitié des Espagnols et leur fit des promesses qu'il ne tint pas, quand le péril turc fut écarté ; mais, bien qu'ayant déçu leur attente, il trouva moyen de garder avec eux des rapports pacifiques, dont chacun tirait profit. Le Maghreb, terre traditionnelle de la Guerre sainte, entrait en contact avec les infidèles, malgré l'hostilité tenace de la masse populaire et de ses guides. L'attitude conciliante du chérif couronné à l'égard des princes chrétiens, les

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

encouragements qu'il accordait aux relations commerciales avec les pays d'Europe, l'influence que les négociants juifs et les renégats prenaient dans le royaume, excitaient la xénophobie et la religiosité combative des Marocains. En dépit de cette opposition, Ahmed el-Mançoûr envoyait à l'étranger ses agents commerciaux et diplomatiques, et les échanges continuaient à enrichir le pays. Le Maroc exportait du grain, du cuivre, des peaux, du sucre, dont la fabrication était un monopole d'Etat. Il importait des draps et des matériaux de construction destinés aux bâtisses du souverain. Les revenus publiques provenant des droits de douane et des impôts d'ailleurs très lourds permettaient d'entretenir, outre les forces fournies par les tribus arabes du Sud et de l'Ouest, une troupe permanente organisée à l'imitation de celle des Turcs, constituée et commandée par des Turcs, des Andalous et des renégats.

Cette armée eut à réprimer quelques rébellions ; elle trouva surtout son emploi dans la conquête du Soudan, qui devait valoir à El-Mançoûr son second surnom d'Ed-Dahabî, l'Aurique. Ce fut une colossale razzia. On en ramena, outre une foule d'hommes et de femmes esclaves, toutes les denrées précieuses que produisait ce pays fabuleux : de l'ébène, de l'ivoire, du musc et de la poudre d'or, de quoi occuper « quatorze cents monnayeurs, qui chaque jour frappaient des dinars à la porte du palais. » A la suite de l'expédition, des caravanes annuelles continuèrent à draîner les richesses du Continent noir vers Marrâkech. Une bonne partie des ressources ainsi acquises devaient servir aux générosités du chérif et à ses fondations somptuaires.

Six mois après son avènement, Ahmed el-Mançoûr avait commencé à construire le palais du Badî', qui ne devait être achevé qu'au bout de quinze ans. De cette demeure fastueuse, élevée dans l'enceinte de la Qaçba de Marrâkech, il subsiste bien peu de chose : une vaste cour, dont un bassin occupe le centre et sur le pourtour de laquelle on devine la place de pavillons d'axe réunis par des galeries, suivant la disposition dont les palais andalous avaient pu fournir les modèles. L'époque des Sa'adiens marque en effet, dans l'histoire de l'art musulman, une véritable renaissance, une reprise de l'activité architecturale et un essai de retour, peut-être favorisé par l'exode des musulmans chassés d'Espagne, vers les formes hispano-mauresques des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Cependant le décor illogique et monotone n'a plus la belle tenue des œuvres de l'âge classique ; les influences étrangères, l'importation des marbres taillés, que le Maroc demandait notamment à l'Italie, se trahissent par des innovations, qui ne sont pas toujours heureuses. A défaut du Badi', que les siècles suivants dépouillèrent systématiquement de sa parure, les mausolées des princes Sa'adiens nous offrent un exemple bien conservé de cet art exubérant. C'est là qu'Ahmed el-Mançoûr fut inhumé lorsqu'il mourut de la peste en 1603.

On l'avait à peine conduit à sa dernière demeure que ses trois fils se disputaient le pouvoir et que le Maroc retournait à l'anarchie. Elle allait de nouveau profiter aux agitateurs religieux. Les chérifs devaient être à leur tour battus en brèche par les personnages vénérés du peuple. Toutefois, la crise maraboutique qui trouble le règne des derniers Sa'adiens ne présente pas absolument le même caractère que celle qui avait préparé l'effondrement des Beni Wattâs. Ce n'est plus un mouvement sporadique et spontané, et la menace chrétienne est passée au second plan. Les Portugais, qui ne possèdent plus que la place de Mazagan, ne sont plus à craindre, et, au lieu des petites zâouïas locales groupant une poignée de fidèles, nous voyons se constituer quelques puissantes confréries, qui prennent une allure nettement politique et s'organisent en Etats indépendants. La principale a pour siège le village de Dîla, dans une vallée du Moyen Atlas. La région est occupée par des Berbères Çanhâja, cons-

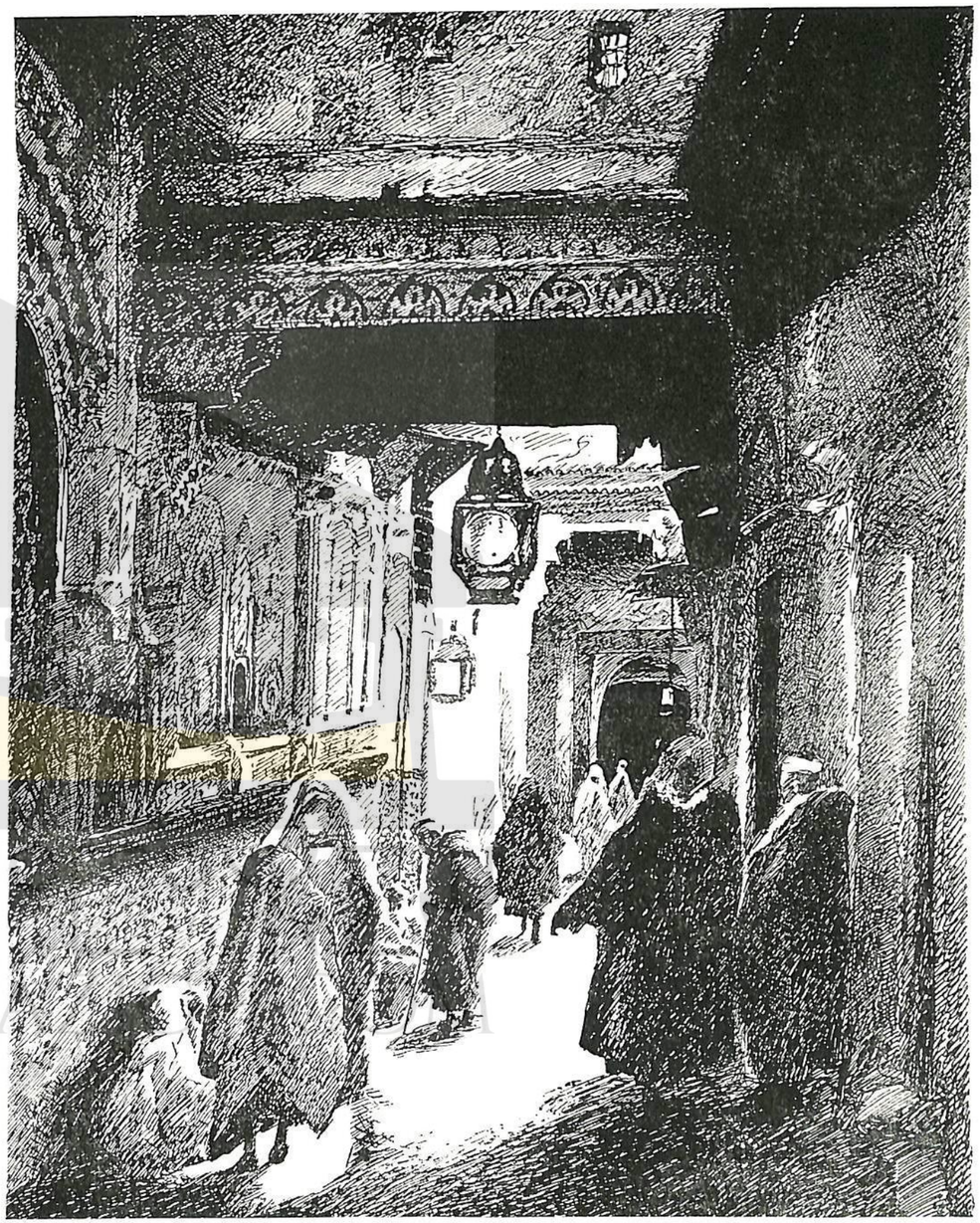

Mosquée de Moulay Idris, à Fès : le tronc des offrandes

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Marrâkech. - Mausolée des Sa'adiens

tamment insoumis au pouvoir central. C'est parmi eux que se recrutent les adeptes de la grosse zâouïa. Ce mouvement religieux semble bien « s'appuyer sur un groupement ethnique. » (Lévi-Provençal). Les membres de la famille, qui de père en fils le dirigent, appartiennent eux aussi à une tribu de la montagne. Sous le troisième de ces chefs, Sidi Mohammed el-Hajj, les Dîlaïtes occuperont Fès et Meknès, vaincront l'armée envoyée contre eux et, s'étant rendus maîtres de Salé, feront peser leur autorité sur tout le Maroc septentrional.

La ville de Salé, où les montagnards de Dîla ont imposé la suzeraineté de Mohammed el-Hajj, est elle aussi le centre d'une fermentation maraboutique, mais assez différente de celle qui avait pris naissance dans le Moyen Atlas. Nous retrouvons ici la lutte contre les Chrétiens, non les Portugais, mais les Espagnols, installés sur la côte du Gharb, à Larache, à Arzila et à El-Mehdiya. Le promoteur du mouvement mérite bien le titre de « marabout », au vieux sens du mot : El-Ayâchî est un Combattant pour la foi, au succès de qui les Sa'adiens n'ont pu tout d'abord qu'applaudir. Cependant la Guerre sainte qu'il menait prit une ampleur et une tournure nouvelles par l'arrivée de familles andalouses qui avaient fui la Péninsule avant même la sentence d'expulsion de 1609, puis par l'installation d'autres Morisques, venus de la ville de Hornachos en Estremadure. Ces derniers, coupeurs de routes dans leur pays d'origine, se firent corsaires sur les bords du Bou Regreg. El-Ayâchi les avait vu venir avec joie, mais les bons rapports avec les Hornacheros ne durèrent pas longtemps. Le marabout dût lutter contre les pirates, ce qui entraîna l'intervention victorieuse des Dîlaïtes.

Alors que la moitié Nord du Maroc échappait au contrôle des chérifs Sa'adiens, dans les provinces au Sud de l'Atlas leur autorité était également précaire ou inexistante. Le Sous, berceau de la dynastie, obéissait au marabout Sîdî 'Alî ; quant au Tafilelt, il voyait grandir la puissance longtemps modeste d'une autre famille chérifienne, celle des Hassanis, dont le triomphe était proche.

D'après les traditions, l'ancêtre de cette auguste lignée était venu de Yambo', le port de la Mer Rouge. Des gens du Tafilelt l'avaient ramené du Hidjaz pour que la bénédiction dont il était porteur favorisât leurs récoltes. Ils ne jouissaient encore que d'un prestige purement local quand la seconde crise maraboutique les incita à tenter la fortune. Dans le Tafilelt même, l'autorité spirituelle du chef de la famille, Moulay Mohammed, devint une sorte de pouvoir royal. Cependant son frère Moulay er-Rachîd intriguait contre lui. Quittant le pays du Sud, Er-Rachîd alla chercher de l'aide chez les Dîlaïtes et fut éconduit. Le Maroc oriental lui fut plus favorable ; il s'y enrichit, notamment, dit la légende, par l'assassinat d'un juif opulent ; il y acquit des partisans, y constitua une petite armée qui lui permit de vaincre son frère et de rentrer victorieux au Tafilelt. C'est de là qu'il allait repartir à la conquête du Maroc. Ce chérif s'imposera au pays uniquement par les armes.

Successivement Moulay Er-Rachîd envahit le Rif et s'y fait reconnaître, entre à Fès, où il est proclamé sultan (1666), enlève le Gharb, la région côtière au Nord de Rabat, au corsaire Ghaïlân, qui y commandait avec l'appui des Turcs ; après quoi, il se retourne vers les

seigneurs les plus puissants du Maghreb, les gens de Dîla ; leur troupe est mise en déroute, la grande zâouïa est détruite et ses adeptes sont transportés à Fès ; il marche enfin sur Marrâkech et fait massacrer les chefs arabes qui en sont maîtres. Les cinq années qui lui restent à vivre seront occupées par des expéditions contre l'Est ou l'Ouest, les plaines des Chaouïa et les hauteurs de l'Atlas, les Chrétiens de Tanger et les chefs de confréries du Sous.

Le long règne de Moulay Ismail (1672-1727), frère et successeur de Moulay Er-Rachîd, voit l'apogée de cette dynastie, que l'on appelle Hassanienne ou Alaouide, du nom de ses ancêtres, ou encore Filalienne, du nom du Tafilelt qui en avait été le berceau. Le chérif lui-même est une figure de singulier relief, sur laquelle les voyageurs Européens, religieux, diplomates ou captifs, qui l'approchèrent, nous ont assez copieusement renseignés. A la fois simple dans ses manières et fastueux dans ses goûts de bâtisseur, sincèrement pieux et férocement cruel, politique clairvoyant et despote impulsif, il avait surtout une indomptable énergie, un grand courage et une force physique qu'il conserva jusqu'à la mort, un tempérament puissant qui justifiait l'abondance de son harem et expliquait le nombre prodigieux de ses enfants. Ainsi que la plupart des sultans marocains, il dût commencer par reconquérir son royaume, ou tout au moins réprimer des révoltes, s'assurer de la possession des villes, comme Marrâkech qu'il mit à sac, faire partout sentir que le pays avait trouvé un maître. Pour disposer d'une armée bien en main, suivant une pratique à laquelle plusieurs souverains de Berbérie et en dernier lieu El-Mançoûr le Sa'adien, avaient eu recours, il enrôla des esclaves nègres. Des razzias lui en procurèrent et il constitua même, entre Meknès et Salé, un grand village dont les enfants étaient élevés et exercés pour devenir soldats. A cette garde noire dite des *'Abid* ou *Bouakher*, qui compta jusqu'à 150.000 hommes, s'ajoutèrent des corps recrutés chez les corsaires de la côte. Ces aventuriers régulièrement encadrés devinrent les Volontaires de la Foi. Ce furent eux surtout qu'il employa à récupérer les places encore tenues par les Chrétiens : El-Mahdiya fut prise en 1681, Tanger en 1684,

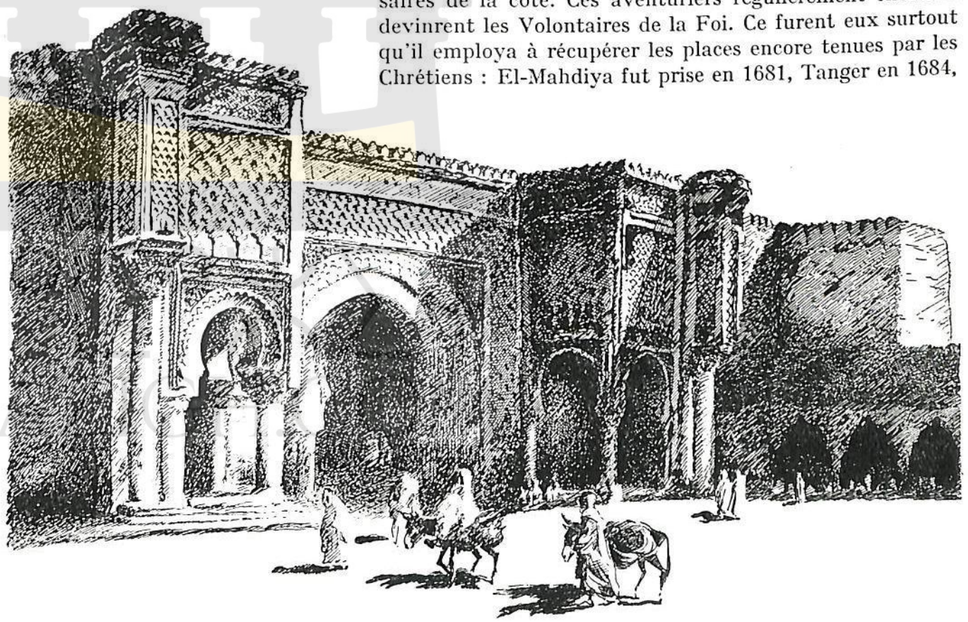

Meknès. - Bâb Mançour el-'Eulj

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

Larache en 1689, Arzila en 1691. Seuls Mazagan resta aux Portugais et les « présides » Ceuta et Melilla aux Espagnols, qui y demeurèrent dangereusement campés, sans se hasarder à en sortir.

Beaucoup plus inquiétant que la présence des Chrétiens sur le littoral de l'Ouest et du Nord était le voisinage, sur la frontière de l'Est, des Turcs, qui d'ailleurs ne cessaient d'intriguer dans les ports de l'Atlantique et de fomenter la révolte des tribus berbères. Avant d'agir contre ces ennemis redoutables, Moulay Ismaïl s'assura l'aide de la France et du bey de Tunis ; mais les armées marocaines se révélèrent inférieures à la milice d'Alger. Une pointe hardie poussée dans le Sud oranais aboutit à la débandade des envahisseurs. Le chérif lui-même dirigea une expédition désastreuse en Algérie, et où il fut sur le point d'être pris (1701). Il fallait se borner à la défensive. Il protégea sa frontière orientale par des qaçbas pouvant jouer le rôle de forts d'arrêt, et Taza, « quartier général de cette Marche de l'Est », fut pourvue d'une importante garnison.

Dans l'intérieur du pays, la construction des qaçbas fut également le moyen employé pour tenir les tribus remuantes. Le grand chérif, un peu à la manière des Almoravides, en jalonna la lisière des régions montagneuses et il les dissémina dans les plaines de l'Ouest. C'étaient des postes permanents ou des points fortifiés pouvant, en cas de soulèvement, recevoir les contingents nègres. L'enceinte carrée ou rectangulaire contenait des habitations, des magasins pour les provisions et parfois une mosquée. Par ce réseau de garnisons, par des

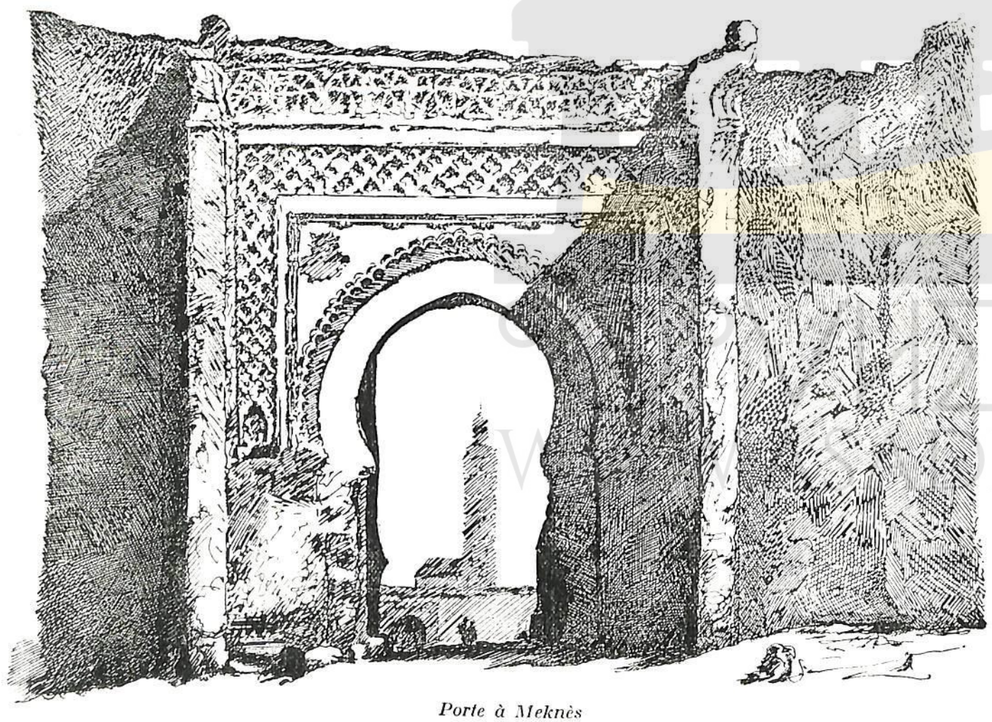

Porte à Meknès

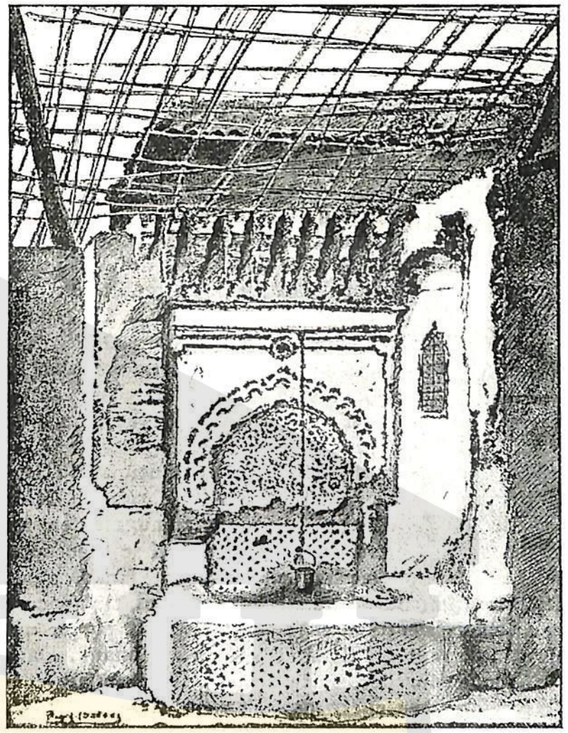

Fès. - Fontaine

opérations de police incessantes, surtout pendant les vingt-quatre premières années de son règne, Moulay Ismaïl fit respecter son autorité à travers tout le Maroc, donna la sécurité à ce pays qui n'en avait guère l'habitude. « Un juif ou une femme, disait-on, pouvaient aller d'Oudjda à l'Oued Noûn sans que personne osât leur demander d'où ils venaient ni où ils allaient. »

Durant les loisirs de sa vie de gendarme royal, le chérif concevait des projets de palais grandioses et bâtissait avec allégresse. Tout un monde d'esclaves noirs, de captifs chrétiens, ramassés dans les ports reconquis, et de prisonniers de droit commun composait les chantiers, que des corvées imposées aux gens du pays alimentaient en matériaux. C'est à Meknès que devait surtout se concentrer l'activité architecturale de Moulay Ismaïl. « Il aimait cette ville, dont le climat l'avait séduit, nous dit un historien, et il n'aurait jamais voulu la quitter. » L'enceinte du quartier officiel, deux fois plus étendue que celle de la cité même, englobait, outre d'immenses terrains plantés et de vastes pièces d'eau, des palais, des pavillons, des mosquées, des bains, des logements, des écuries et des magasins, ensemble colossal et cahotique, dont deux siècles d'abandon devaient faire un amas de ruines plus étranges qu'imposantes, seulement animées par des vols de pigeons et la vie primitive d'un village nègre. Ce fut cependant là le rêve d'un monarque authentiquement grand, que hantait l'image de son contemporain Louis XIV et qui conçut même l'idée de demander en mariage la princesse de Conti, fille du roi et de Mlle de La Vallière, sur le portrait qu'un de ses ambassadeurs lui avait tracé de la dame. On s'en amusa fort à Versailles.

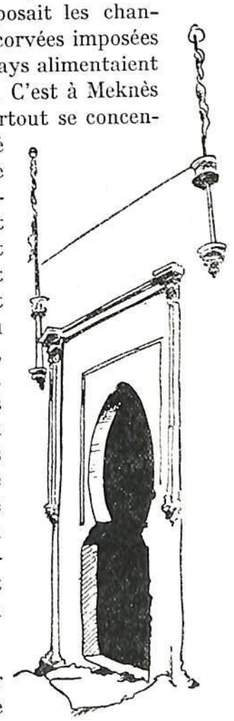

Rabat. - Porte dans la ville andalouse

La poigne de fer de Moulay Ismaïl n'était pas de trop pour tenir ce pays où l'anarchie était un mal endémique. Sa mort, accueillie par un soupir de soulagement, marqua le retour des troubles et des compétitions dynastiques. Pendant trente ans, ses fils allaient se

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

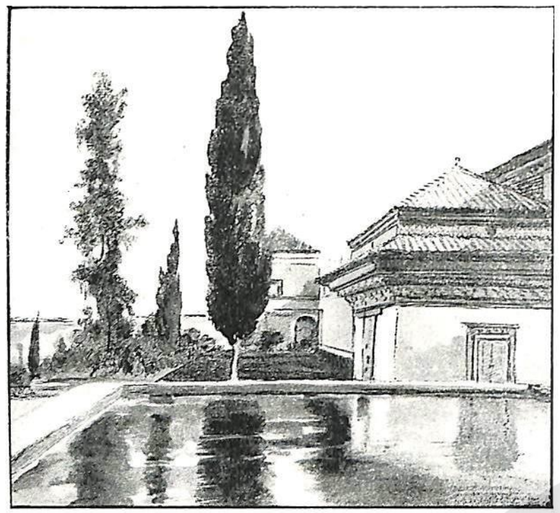

Marrâkech. - Pavillons dans l'Aguedal

de favoriser le commerce avec l'Europe. La France, avec laquelle Moulay Ismaïl avait entretenu, en dépit de l'échec de ses velléités matrimoniales, des relations suivies, tint encore ici la première place. Des négociants marseillais s'entremirent ; un traité fut signé, qui accordait la préséance au consul français et des avantages douaniers à ses nationaux. Dans le but de surveiller les échanges, le chérif fonda Mogador, sorte de port libre, où il espérait attirer les marchands chrétiens. Ils y vinrent en effet, mais s'en éloignèrent bientôt, n'ayant pas obtenu les diminutions de droits qu'on leur avait fait espérer. Le désir de trop gagner avait arrêté l'essor économique qui devait alimenter le trésor. Le Maroc semblait destiné à rester un pays pauvre et fermé.

Il se fermait d'autant plus, au début du XIXe siècle, que le sultan Moulay Slimân, considérant comme la cause de tout le mal la contagion des Infidèles, s'efforça d'en garantir ses sujets. Il leur interdit de voyager au dehors, mit toutes les entraves à la venue et à la circulation des Européens, rélégua les agents diplomatiques et consulaires à Tanger. Le Maroc n'en demeura pas moins troublé et l'autorité du chérif restait précaire. Une division traditionnelle se maintenait entre le *bled el-makhzen*, la zône limitée où les impôts étaient régulièrement perçus, et le *bled es-siba*, la région beaucoup plus étendue des tribus insoumises. Chaque fléchissement du pouvoir, chaque ébauche de crise, repoussaient les bornes de la terre d'insoumission au dépens de la terre contrôlée. La conquête par le sultan de son propre domaine était toujours à recommencer. Dès qu'il était maître de son trône, un prétendant de sa famille s'agitait pour le lui enlever. La nature même du relief du sol en Maghreb extrême, la dualité de ses éléments ethniques, la juxtapositions des Arabes et des Berbères, l'esprit particulariste de ceux-ci, semblaient vouer le pays à cette perpétuelle instabilité, à ces agitations monotones et sans grandeur. A part quelques périodes de despotisme, il en avait été constamment ainsi, surtout durant les trois derniers siècles, et il devait en être de même jusqu'à l'intervention de la France.

Troisième Partie

L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE

par Georges YVER

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

I

ÉTABLISSEMENT DE LA DOMINATION FRANÇAISE

Hussein Pacha, dey d'Alger

En moins d'un siècle, la France a placé sous sa domination l'Afrique du nord tout entière. Elle a conquis l'Algérie puis imposé son protectorat à la Tunisie et au Maroc. Les conditions politiques, ethniques, économiques, sociales de la Berbérie ont été, de ce fait, profondément modifiées.

I. - LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

L'EXPÉDITION D'ALGER

Le fait initial, dont, par l'enchaînement inéluctable des événements découlent tous les autres, est l'expédition d'Alger de 1830. Celle-ci eut pour cause un incident d'importance secondaire, assez mal élucidé d'ailleurs, le coup d'éventail porté par le dey Hussein au consul Deval, le 29 avril 1827, au cours d'une discussion relative au règlement de fournitures de grains faites, sous la première république, par deux israëlites algériens, Bacri et Busnach. L'obstination du dey à refuser réparation de cet affront, malgré le blocus des côtes de la Régence par une escadre française, puis un incident plus grave que le premier, la canonnade par les batteries d'Alger du vaisseau *La Provence*, au moment où il sortait du port sous pavillon parlementaire (3 août 1829), décidèrent le gouvernement de Charles X à employer la force pour

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

obtenir satisfaction. Le ministre Polignac avait songé tout d'abord à confier au pacha d'Egypte, Méhémet-Ali, le soin de châtier le dey. Cette combinaison n'ayant pas abouti, une expédition contre Alger fut résolue au début de 1830. Entreprise pour venger l'honneur national, elle fournirait, déclarait le roi en l'annonçant aux Chambres, l'occasion de mettre fin à la course que les Algériens pratiquaient encore et tournerait ainsi au profit de la chrétienté tout entière. Communiqué aux cabinets européens, le projet fut bien accueilli partout sauf en Angleterre, où l'on craignait que l'expédition n'eût pour résultat l'établissement des Français sur le littoral africain et ne portât ainsi atteinte à la suprématie britannique en Méditerranée. Le cabinet de Saint-James réclama donc des garanties de désintéressement que, malgré des instances réitérées et parfois menaçantes, le roi et son ministre refusèrent de donner. En France même, le projet suscita les critiques des libéraux, adversaires politiques de Polignac et, sauf à Marseille et dans les ports du Midi, laissa le grand public indifférent.

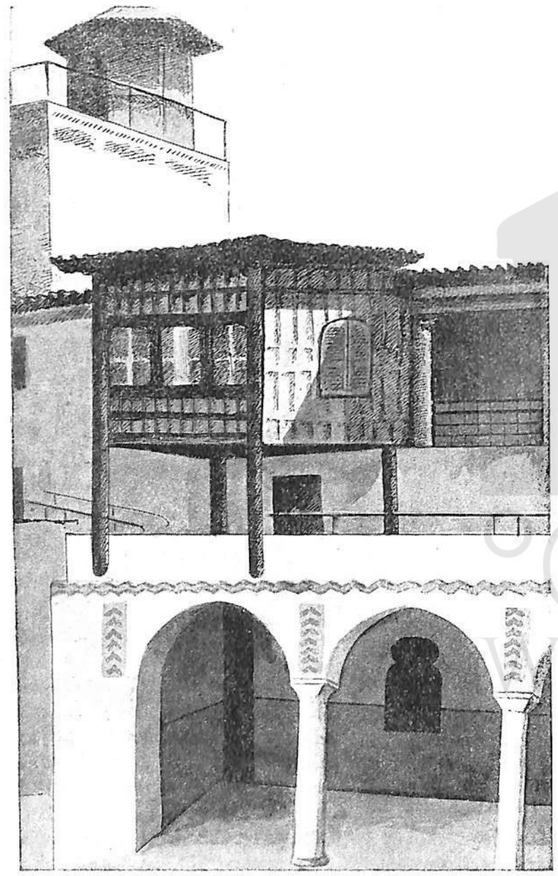

Pavillon du « coup d'éventail »

Les préparatifs militaires furent rapidement conduits. Un corps expéditionnaire de 37.000 hommes fut organisé et placé sous les ordres du général de Bourmont ; une flotte de transport réunie par les soins du ministre de la marine, le baron d'Haussez. L'escadre de l'amiral Duperré devait escorter le convoi. Partie de Toulon le 25 mai, l'escadre mouilla le 13 juin devant la péninsule de Sidi Ferruch, à 25 kilomètres à l'ouest d'Alger, point choisi pour le débarquement. Le 14, au lever du jour, les Français occupèrent la presqu'île sans rencontrer de résistance et la transformèrent en un camp retranché. Le 19, ils bousculaient les contingents de l'agha Ibrahim campés sur le plateau de Staoüeli. Le 24, ils repoussaient l'attaque des Algériens près de Sidi-Khalef, puis, reprenant leur marche après avoir soutenu des combats acharnés du 25 au 29, ils arrivaient devant le fort l'Empereur, clef de la défense d'Alger du côté de la terre et en commençaient aussitôt le siège. Le 4 juillet, après cinq heures de bombardement, les Turcs évacuaient la place devenue intenable et les Français s'y installaient. Hors d'état de prolonger la

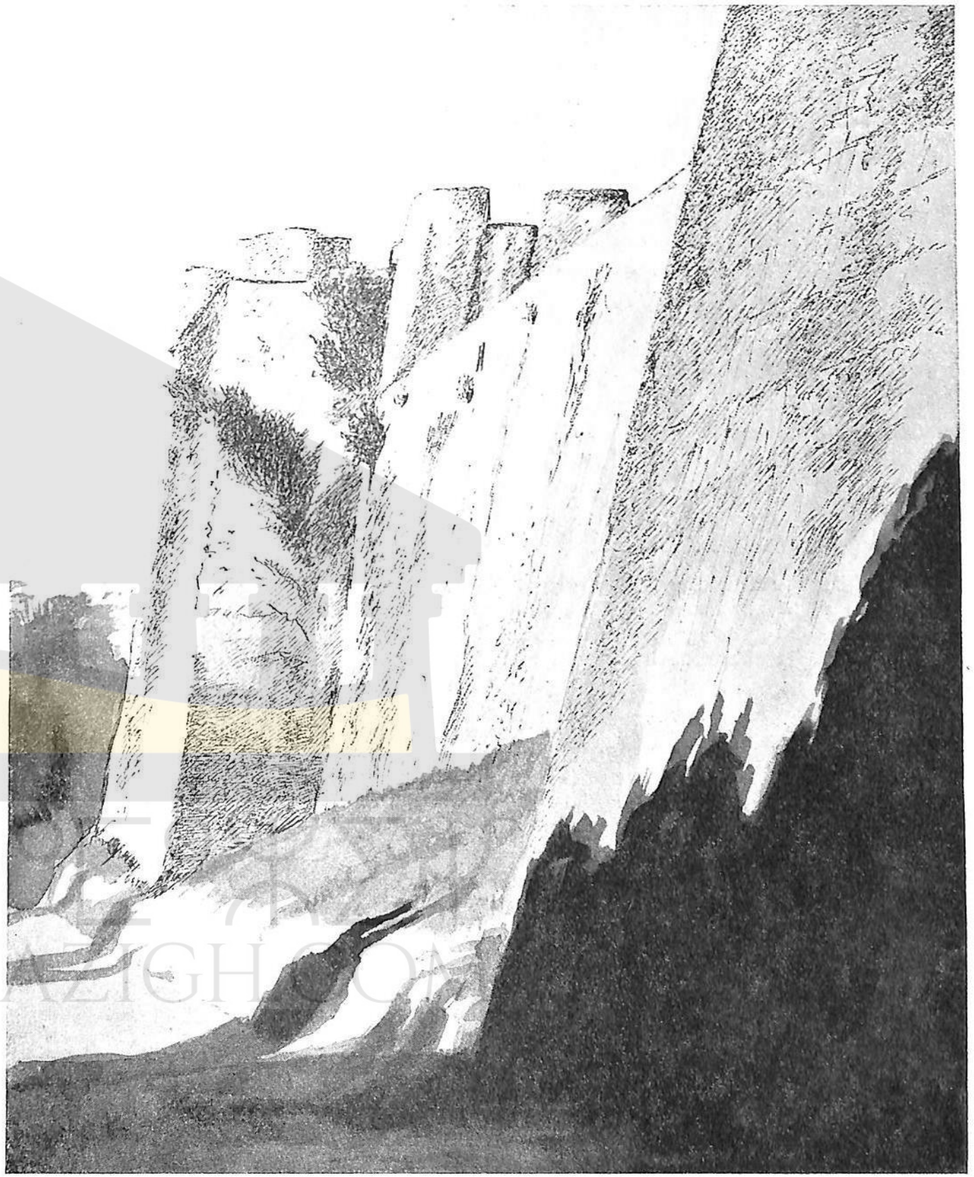

Fort l'Empereur

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Dar el-Raïs, ou fut signé le traité de 1830

résistance, Hussein se résigna à accepter les conditions imposées par Bourmont : remise aux Français de la kasbah, de la ville et des forts ; autorisation accordée au dey de conserver sa fortune personnelle et de se retirer où il lui conviendrait ; reconnaissance des mêmes avantages aux soldats de la milice ; libre exercice de la religion musulmane garanti aux habitants ainsi que « le respect de leur liberté, de leurs propriétés, de leur commerce, de leur industrie, de leurs femmes. »

Conformément aux clauses de la capitulation, les Français prirent, le 5 juillet, possession d'Alger. Le dey fut transporté à Naples, les janissaires, dont il eût été possible pourtant de s'assurer les services, en Asie Mineure. Une commission de gouvernement et un conseil municipal improvisés par le général en chef remplacèrent les autorités turques.

Au prix d'une campagne plus pénible que sanglante (elle n'avait coûté que 415 morts) et dont les 48 millions du trésor de la kasbah couvraient les frais, le but assigné à l'expédition était atteint. « Vingt-trois jours ont suffi, déclarait Bourmont dans un ordre du jour, pour la destruction d'un Etat dont l'existence fatiguait l'Europe depuis trois siècles ».

L'Amiral Duperré

LES DÉBUTS DE L'OCCUPATION

La disparition de l'Etat turc plaçait le gouvernement français dans un grave embarras. Le cabinet des Tuileries n'avait, semble-t-il, aucune velléité d'expansion territoriale et se montrait prêt à confier à un congrès le sort de la Régence. La révolution de juillet ne laissa pas aux diplomates le temps de se réunir. Le gouvernement de Louis-Philippe hérita donc d'Alger que les troupes françaises continuèrent à occuper tandis que les affaires européennes

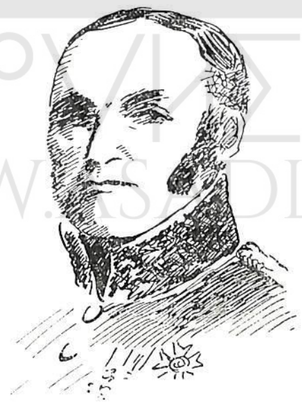

Clauzel

FEMMES JUIVES

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

attiraient sur des problèmes plus importants l'attention des hommes politiques. Aussi bien le roi et ses ministres craignaient-ils de mécontenter l'Angleterre dont l'amitié paraissait indispensable au maintien de la dynastie. Cette situation ambiguë se prolongea pendant quatre ans.

Un homme, toutefois, se montra dès le début prêt à prendre l'initiative à laquelle se refusait le gouvernement: ce fut le général Clauzel nommé commandant de l'armée d'Afrique en remplacement de Bourmont. A son avis, la souveraineté de la France devait être reconnue sur toute l'étendue du territoire soumis auparavant à la domination turque, mais, afin de réduire les charges militaires et les frais qu'aurait imposés l'occupation effective du pays, c'est à des chefs musulmans, vassaux de la France, qu'il voulait confier le gouvernement des indigènes. Durant les six mois de son gouvernement, il essaya de réaliser son programme. Un bey fut installé à Médéa ; des traités passés avec le bey de Tunis attribuèrent à des princes de la famille régnante l'administration des provinces de Constantine et d'Oran. Cette politique ne pouvait convenir à des gouvernants soucieux de ne pas s'engager à fond. Clauzel fut désavoué et rappelé. Mais il rentrait en France convaincu de l'avenir d'Alger dont il fut désormais à la Chambre des députés l'un des plus ardents défenseurs.

Ses successeurs, Berthezène (février-décembre 1831), Savary duc de Rovigo (décembre 1831-29 avril 1832), Voirol (29 avril 1832-septembre 1834) n'eurent guère d'autre objectif que la défense d'Alger et de ses environs immédiats. Divers points du littoral : Oran

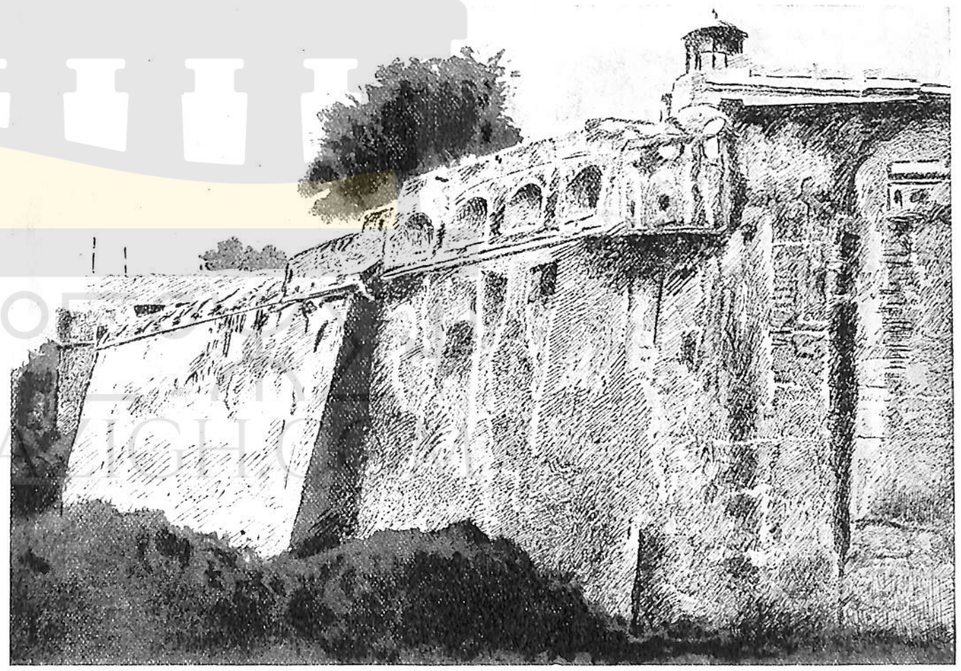

Alger. - Kasbah - Remparts face nord

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

El Hadj Ahmed
bey de Constantine

(1831), Bône (1832), Bougie, Arzeu, Mostaganem (1833) furent pourtant occupés durant cette période.

Tandis que les Français se cantonnaient ainsi sur la côte, l'intérieur de la Régence était livré à l'anarchie. Bientôt cependant des hommes énergiques réussirent à s'imposer aux masses indigènes. Dans l'est, le bey de Constantine, Ahmed, se maintenait malgré l'hostilité de nombreuses tribus du Tell et des chefs du Sahara. Dans l'ouest, un jeune marabout de vingt-quatre ans, Abd-el-Kader ben Mahieddine était le 24 novembre 1832, proclamé sultan par trois tribus des environs de Mascara. Déclinant le titre qui lui était offert, il se contenta de celui d'émir, dénomination assez vague, mais qui n'allait pas tarder à se préciser à celle d'« emir al-Mûminin », « Commandeur des Croyants ». Musulman convaincu mais mettant habilement la religion au service de ses desseins ambitieux, usant du prestige que lui assuraient sa naissance chérifienne, son courage, son éloquence, il se présenta comme le défenseur de l'islam et requit, à ce titre, l'obéissance de tous. L'échec des premières opérations qu'il dirigea contre Oran le convainquit de la nécessité d'une trêve qui lui permettrait d'organiser ses forces. Il l'obtint, par la convention du 24 février 1834, conclue avec le général Desmichels, commandant la division d'Oran. Les secours matériels et l'appui moral qu'il reçut de celui-ci lui permirent, comme il l'avait espéré, de triompher de ses adversaires. Ainsi s'édifiait dans l'ouest un Etat arabe, dont le chef allait être l'ennemi le plus redoutable des Français.

Pendant ce temps, deux courants d'opinion se formaient en France, l'un favorable, l'autre hostile à la conservation d'Alger. Mis à plusieurs reprises en demeure de faire connaître ses intentions, le gouvernement recourut à l'expédient classique : la nomination d'une commission d'enquête. Formée de pairs, de députés et d'officiers, cette commission se transporta en Afrique où elle séjourna de septembre à novembre 1833. Elle se prononça pour la conservation, mais sans conviction bien profonde. Les arguments invoqués étaient surtout d'ordre sentimental : honneur national engagé, impossibilité d'abandonner un territoire arrosé par le sang français, nécessité de prendre en considération « le vœu national » qui, assurait-on, réclamait la conservation. Les mêmes arguments prévalurent auprès de la « commission supérieure » chargée de réviser les propositions de la « commission d'Afrique ». Les Chambres et le gouvernement se rangèrent à cette opinion. Une ordonnance royale du 22 juillet 1834 institua un « Gouvernement général des Possessions françaises dans le Nord de l'Afrique ».

Col de Mouzaïa, franchi par les colonnes françaises lors des expéditions contre Médéa.

L'OCCUPATION RESTREINTE

L'avenir de ces « Possessions » semblait fort limité. Le gouvernement et les Chambres, par souci d'économie autant que par crainte des aventures, se déclaraient, en effet, opposés à toute extension territoriale. Ils n'admettaient qu'une «occupation restreinte», c'est-à-dire réduite aux ports et à leurs environs immédiats. On proclamait sans doute la souveraineté de la France sur la Régence entière, mais, en dehors de la zone étroite dont on se réservait l'administration directe, on se proposait de laisser l'intérieur à des chefs indigènes qui reconnaîtraient la suzeraineté de la France et exerceraient l'autorité en son nom. Deux hommes paraissaient tout désignés pour jouer ce rôle de grands feudataires : Ahmed bey dans l'est, Abd-el-Kader dans l'ouest. Tel fut le système qu'on essaya d'appliquer de 1834 à 1841 ; les événements eux-mêmes en démontrèrent l'inefficacité.

Maréchal Valée

Il n'amena pas la pacification attendue. Il fallut guerroyer sans cesse et augmenter d'année en année les effectifs de l'armée. La sécurité de la Mitidja ne put être assurée ; les prétentions excessives d'Abd-el-Kader suscitèrent des difficultés imprévues. Passant outre aux injonctions du gouverneur général Drouet d'Erlon, il installa des beys à Miliana et à Médéa. En Oranie, il engagea les hostilités avec le général Trézel et lui infligea un sérieux échec à la Macta (28 juin 1835). Cette affaire, qualifiée non sans exagération de désastre, provoqua en France une vive émotion. Drouet d'Erlon, jugé trop peu énergique, fut remplacé par le maréchal Clauzel.

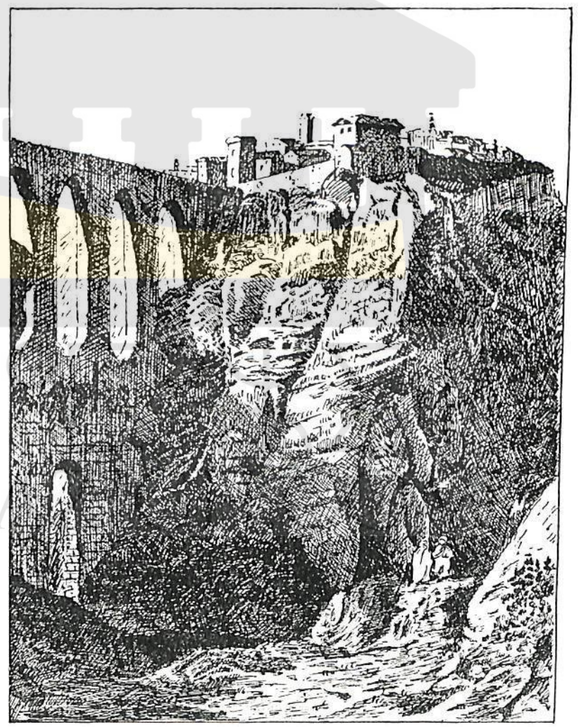

***Pont d'El Kantara** à Constantine au début de la conquête*

Reprenant, avec quelques modifications de détail, son plan de 1830, Clauzel jugeait indispensable la conquête des principales villes de la Régence. S'attaquant d'abord à Abd-el-Kader, il prit et incendia Mascara, capitale de l'émir (décembre 1835), occupa Tlemcen (janvier 1836), Médéa (avril 1836) et plaça des beys dans ces deux dernières villes. Puis, ne jugeant pas à propos de négocier avec Ahmed bey, il le destitua et nomma à sa place Yusuf qui s'établit à Bône, en attendant d'être mis en possession de son beylik.

Ces succès étaient, il est vrai, plus brillants que durables. L'émir eut bien vite reconstitué ses forces et la défaite même que lui

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Abd-el-Kader

infligea à la Sikkak (6 juillet 1836) Bugeaud envoyé en Afrique pour dégager les troupes bloquées au camp de la Tafna, ne l'affaiblit pas sérieusement. Abandonné à ses seules ressources, le bey de Médéa fut fait prisonnier par les partisans d'Abd-el-Kader. Enfin, l'expédition dirigée par Clauzel lui-même contre Constantine se termina de la façon la plus lamentable. Le corps expéditionnaire organisé hâtivement et mis en route à une époque trop tardive ne put enlever la place et regagna Bône à grand peine après avoir perdu le septième de son effectif (novembre 1836).

Cet échec acheva de discréditer le « système guerroyant ». Clauzel fut remplacé par Damrémont, partisan résolu d'une « occupation restreinte, progressive et pacifique ». Les instructions données au nouveau gouverneur lui assignaient la pacification comme premier objectif à atteindre.

On crut tout d'abord y parvenir. Expédié de nouveau en Afrique avec mission d'amener de gré ou de force Abd-el-Kader à cesser les hostilités, Bugeaud conclut avec l'émir, le 30 mai 1837, la convention de la Tafna. Elle accordait à l'émir des avantages considérables : elle lui laissait, en effet, la possession de la province d'Oran (sauf Oran, Arzeu et Mostaganem), le Titteri, cédé par Bugeaud contrairement aux instructions du gouvernement, ainsi qu'une partie de la province d'Alger, c'est-à-dire environ le tiers de la Régence. Abd-el-Kader reconnaissait, mais en termes équivoques et sans obligation de payer tribut, la souveraineté de la France et s'interdisait toute immixtion dans la province de Constantine.

Le rétablissement de la tranquillité dans l'ouest permettait de régler les affaires de l'est. Après avoir vainement essayé de traiter avec Ahmed bey sur les bases de la convention de la Tafna, Damrémont entreprit à son tour une expédition contre Constantine. La place fut enlevée, le 13 octobre 1837, après un combat dans les rues qui coûta près d'un millier d'hommes. Damrémont avait été tué par un boulet ennemi la veille de l'assaut et le commandement des troupes pris par le plus ancien divisionnaire, le général Valée.

La prise de Constantine entraîna de graves dérogations au principe de l'occupation restreinte dont l'extension imprévue de la domination française faussa l'application. Ne trouvant personne pour remplacer Ahmed bey, les Français se virent contraints d'assumer l'administration de la province. Valée devenu maréchal et gouverneur général y pourvut. Le territoire fut placé sous l'autorité d'un général commandant supérieur résidant à Constantine et partagé (à l'exception des subdivisions de Constantine et de Bône, dont la France se réservait l'administration directe) en circonscriptions administrées par des chefs indigènes (khalifas, caïds) placés sous le contrôle de l'autorité militaire, mais gardant une grande indépendance d'allures et faisant figure de vassaux plutôt que de fonctionnaires. Ce système imposé dans l'est par les circonstances, Valée se proposait de l'appliquer aux autres parties de la Régence. « Je suis, écrivait-il au duc d'Orléans, partisan de la colonisation restreinte, mais de la domination universelle ». Aussi bien, pour garantir la protection des populations soumises et la sécurité de leurs lignes de communications, les Français durent

Défilé des Portes de Fer

pousser des reconnaissances dans l'intérieur et s'installer sur les points stratégiques. Mila, Sétif et, sur la côte, Djijelli furent successivement occupés. Les progrès de la domination française contrariaient les projets de l'émir sur la province de l'est et rendaient inévitable un nouveau conflit.

Depuis la paix de la Tafna, Abd-el Kader avait affermi son pouvoir et augmenté ses ressources. Grâce à son armée régulière, il avait brisé toutes les résistances et fait reconnaître son autorité jusqu'au Sahara. Aux pays ainsi soumis, il avait donné une organisation assez analogue à l'organisation existant à l'époque turque mais dont le personnel recruté, soit dans sa propre famille, soit parmi les représentants de la noblesse religieuse, n'avait pas les moyens de s'opposer à ses volontés. Les contributions levées sur ses sujets alimentaient son trésor, lui permettaient de se procurer des armes, des munitions et d'édifier à la lisière du Tell et des Hauts-Plateaux une ligne de forteresses, Boghar, Tagdempt, Taza, Saïda, Sebdou, destinées à lui servir de refuge en cas de défaite. L'Etat arabe ainsi organisé manquait toutefois de solidité ; il ne tenait debout que grâce à l'énergie et à l'activité de l'émir ; la guerre contre les chrétiens pouvait seule l'empêcher de s'effondrer. Le « djihad » n'était pas seulement pour Abd-el-Kader une obligation religieuse, c'était aussi une nécessité politique. Il n'attendait qu'une occasion propice pour reprendre les hostilités.

Bien qu'il jugeât la guerre inévitable, Valée, se conformant aux directives gouvernementales, s'employa de son mieux à la retarder. Il s'efforça d'aplanir les difficultés relatives à l'interprétation du traité de la Tafna, toléra les intrigues des agents de l'émir parmi

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

les tribus de la zone française, essaya, sans succès d'ailleurs, de régler par une convention rectificative les questions litigieuses. Il ne put, toutefois, demeurer indifférent aux empiètements d'Abd-el-Kader dans la province de Constantine. Pour y couper court, il décida d'affirmer par une démonstration militaire les droits de la France sur le district d'Hamza dont la possession par l'émir eût intercepté les communications entre Alger et Constantine. Ce fut l'expédition des « Portes de Fer ». Partis de Mila le 18 octobre 1837, à la tête d'une colonne de 4.000 hommes, Valée et le duc d'Orléans franchirent, le 28, le défilé des Biban (Portes de Fer), puis, par Hamza et la vallée de l'Isser, gagnèrent Alger où ils entrèrent le 2 novembre.

Cette expédition fournit à l'émir le prétexte cherché pour rompre avec la France. Le 18 novembre, il envoya au gouverneur général une déclaration de guerre. Dans les journées du 21 et du 22 novembre, ses partisans envahirent la Mitidja et saccagèrent les établissements européens. Les hostilités se poursuivirent pendant toute l'année 1840 sans aboutir à des résultats décisifs. Les Français prirent possession de Cherchel, de Médéa, de Miliana, mais le ravitaillement de ces places aussitôt bloquées par l'ennemi nécessita des expéditions pénibles et toujours à recommencer. En même temps, les indigènes se soulevaient dans la province d'Oran. Les bulletins de victoire de Valée ne parvenaient pas à dissimuler la gravité de la situation.

LA CONQUÊTE TOTALE

La pacification, on s'en rendit compte alors, ne pouvait être obtenue que par l'anéantissement de la puissance d'Abd-el-Kader et l'établissement de la « domination absolue » selon l'expression de Bugeaud qui, après avoir été l'un des plus chauds partisans de l'occupation restreinte, la qualifiait maintenant de « chimère dangereuse ». La conquête totale s'imposait. Le gouvernement se rallia à cette nouvelle politique et chargea Bugeaud, nommé gouverneur général, le 29 novembre 1840, de l'appliquer.

Bugeaud arrivait en Afrique avec un plan mûrement élaboré dont il poursuivit l'exécution pendant six ans. Cette continuité de direction, jusqu'alors inconnue en Afrique, contribua à assurer le succès. Jouissant d'autre part de la confiance de Louis-Philippe et de Guizot, Bugeaud obtint du gouvernement les moyens d'action parcimonieusement accordés à ses prédécesseurs. Les effectifs de l'armée d'Afrique passèrent de 60.000 à 80.000, puis à 100.000 et même 108.000 hommes. Enfin et surtout, il adapta la tactique aux conditions de la guerre africaine si différente des campagnes napoléoniennes où l'on opérait par grandes masses contre un adversaire régulièrement organisé, dans des contrées pourvues de ressources de toutes sortes. Alourdies par l'artillerie et les convois, les colonnes françaises se mouvaient avec une extrême lenteur ; l'ennemi, au contraire, se déplaçait avec rapidité, apparaissait à l'improviste sur les points où on ne l'attendait pas, tuait, pillait, incendiait et disparaissait avant qu'on eût pu le rejoindre. Conscients de leur infériorité, les Arabes ne se hasardaient pas à engager des combats véritables. Abd-el-Kader lui-même évitait les rencontres, car il ne voulait pas sacrifier inutilement les quelques milliers de réguliers dont il disposait. Les soumissions obtenues n'étaient jamais que provisoires : la guerre menaçait de s'éterniser.

Maréchal Bugeaud

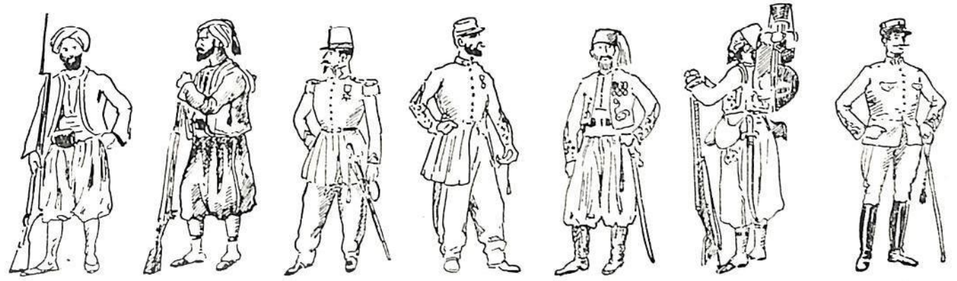

1836 1840 1840 1853 1853 1867 1893

Turcos ou Tirailleurs algériens

Si l'on voulait cesser de piétiner sur place, il fallait rendre les troupes françaises aussi mobiles que l'ennemi. Cette vérité, Bugeaud l'exprime en termes saisissants : « Ce n'est pas par la multiplication des postes fortifiés qu'on dominera le pays, c'est par l'action des troupes que l'on commande partout, par la puissance morale qui résulte de la puissance matérielle appliquée avec intelligence... Nos soldats, comme les soldats de Rome, doivent être libres et dégagés ». Non content de formuler les principes, il règla jusque dans les détails les plus infimes l'application des méthodes nouvelles. Les troupes furent rendues plus souples et plus maniables, les fantassins débarrassés de tout ce qui pouvait les alourdir, le harnachement des cavaliers simplifié, les vivres transportés par des mulets ou des chameaux. Le soldat prit l'habitude de vivre sur le pays ; les récoltes sur pied ou les approvisionnements conservés dans les silos fournirent le grain nécessaire à l'alimentation, la razzia des troupeaux assura le ravitaillement en bétail.

Soldat de la conquête
17e *léger*

La guerre devient une guerre de mouvement. Les colonnes mobiles ou « colonnes expéditionnaires » en furent l'instrument par excellence. Elles se déplaçaient très rapidement et ne laissaient pas à l'ennemi le temps de se dérober à leur poursuite. Leur faible effectif (6.000 hommes

Spahi 1831

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

et 1.200 chevaux, en moyenne) permettait d'opérer simultanément dans plusieurs régions. Les Arabes étaient incapables de prolonger la lutte contre un adversaire à la merci duquel se trouvaient leurs intérêts matériels et leurs moyens d'existence que l'éloignement ne garantissait plus. La soumission d'une contrée était immédiatement suivie par la construction de postes commandant les lignes de communications, renfermant les approvisionnements et servant de bases d'opérations pour les colonnes qui pouvaient ainsi pénétrer de plus en plus profondément dans l'intérieur.

Ainsi conduite, la guerre a donné naissance à un type de soldat particulier, l'« africain », ancêtre des « coloniaux » de l'époque contemporaine. L'« africain » possède au plus haut degré deux qualités spécifiques, l'ingéniosité et l'endurance. Il est « débrouillard » ; le mot a été inventé en Afrique et a fait fortune depuis. Hors des villes et des postes, le soldat n'a le plus souvent rien à attendre des services administratifs, aussi pousse-t-il jusqu'à la virtuosité l'art de se procurer ce qui lui manque. Il se transforme sans peine en terrassier, en maçon, en charpentier, construit des routes, bâtit des maisons, défriche, laboure, plante des arbres, récolte des légumes, fait surgir autour des camps la richesse et la vie. L'endurance est sa vertu capitale et, pour ainsi dire, la forme africaine du courage. La conquête a, sans doute, fourni à la bravoure traditionnelle du soldat français maintes occasions de se manifester ; les faits d'armes éclatants, les actes d'héroïsme individuels ou collectifs abondent ; pourtant la guerre d'Afrique fut plus meurtrière que sanglante ; le climat et les maladies causèrent plus de pertes que le feu de l'ennemi. Elle exigea des troupes une trempe matérielle et morale à toute épreuve. Dans les camps et les postes perdus du « bled » les conditions d'existence étaient déplorables, la vie en colonne était terriblement dure. Les marches sous la pluie et la neige en hiver, sous le soleil torride de juillet et d'août imposaient des fatigues telles que certains n'y résistaient pas et se suicidaient. Rapportons-nous en là-dessus au témoignage de Montagnac qui, soldat doublé d'un artiste, a tracé le tableau le plus vivant, le plus coloré, le plus sincère aussi et le plus réaliste de la vie de campagne en Afrique. « Il y a longtemps, écrit-il, qu'une armée n'a trimé comme la nôtre. Nos soldats sont couverts de guenilles. Malgré cela, ils se portent parfaitement, sont gais et acceptent sans sourciller toutes les fatigues ».

Général Lamoricière

De même qu'elle façonna les soldats, la guerre suscita les chefs capables de la mener à bonne fin. Le commandement se transforma à tous les degrés. Les officiers généraux et supérieurs du début, ces « reliques de l'Empire » comme les appelle ironiquement Montagnac, cédèrent la place à des hommes jeunes et pleins d'ardeur. Libres de toute attache avec le passé, ils avaient fait leur apprentissage en Algérie même. Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Cavaignac, Morris furent pour Bugeaud des auxiliaires prêts à suivre ses directives, ayant aussi assez d'expérience et de maturité pour prendre des initiatives quand les circonstances l'exigeaient.

L'« action politique » s'ajouta, dans plus d'un cas, à l'emploi de la force. Les indigènes ne formaient pas un bloc homogène, mais se partageaient en une foule de groupements sans cohésion et souvent en lutte les uns contre les autres. Le seul lien qu'il y eût entre eux, la religion, ne fut pas assez fort pour les unir contre l'étranger. Les Français trouvèrent parmi eux des partisans et des alliés. Les ambitions des chefs, les rivalités d'influence, les querelles de famille ou de çof, déterminèrent en maintes occasions l'attitude des populations. Bugeaud et ses lieutenants ne manquèrent pas d'en tirer parti.

Les ducs d'Orléans et d'Aumale au camp de El Afroun (D'après un fragment du tableau de Philippoteaux)

Le succès justifia la politique adoptée par le gouvernement et le système de guerre inauguré par Bugeaud. Négligeant les objectifs secondaires, celui-ci porta tout son effort contre Abd-el-Kader et l'attaqua au cœur même de sa puissance dans la province d'Oran. Au cours des campagnes de 1841 et 1842, il lui enleva ses places fortes, Tagdempt, Boghar, Taza, Saïda, Sebdou, prit possession de Mascara, de Tlemcen, et, par l'occupation de la vallée du Chélif, assura la liaison entre la province d'Alger et celle d'Oran ; des colonnes fouillèrent les massifs de l'Ouarsenis et du Dahra. La perte de Tlemcen avait été particulièrement sensible à l'émir dont elle coupait les communications avec le Maroc. Aussi essaya-t-il de réagir en s'appuyant sur les populations berbères des Traras. Vaincu à plusieurs reprises, il dut quitter cette contrée, se replier sur la région de Mascara où quelques tribus lui restaient fidèles, puis, pourchassé par Lamoricière, il fut bientôt réduit à errer sur les Hauts-Plateaux, avec sa « smala ». Ville ambulante, où campaient des tribus entières, elle abritait la famille de l'émir, celle de ses principaux officiers, son trésor, ses approvisionnements et renfermait environ 30.000 personnes sous la garde de 5.000 réguliers. Le duc d'Aumale la surprit, le 16 mai 1843, près de la source de Taguine, à cinq journées au sud de Boghar. Bien qu'il n'eût avec lui que 500 cavaliers sous les ordres de Yusuf et de Morris, le prince n'hésita pas à charger. Les Arabes n'eurent pas le temps de se reconnaître et se dispersèrent ; 300 furent tués, 3.000 faits prisonniers ; les vainqueurs recueillirent un butin immense. Absent au moment de l'attaque, Abd-el-Kader échappa au désastre, mais son prestige avait reçu un coup dont il ne put se relever. Pendant sept mois encore, il tint la campagne sans réussir à pénétrer dans le Tell, puis, à bout de ressources, il se réfugia en territoire marocain. Les tribus de l'ouest se soumirent en masse. Bugeaud, nommé maréchal, le 31 juillet 1843, déclarait dans un banquet que la « guerre sérieuse » était finie.

Abd-el-Kader ne jugeait pas cependant la partie définitivement perdue. Son rôle de champion de la guerre sainte lui valait l'appui des confréries religieuses qui provoquèrent dans tout l'empire chérifien une agitation à laquelle le makhzen, mécontent d'ailleurs de voir les Français installés dans la région de Tlemcen, n'osa pas ou ne voulut pas s'opposer. Un corps de réguliers fut envoyé à Oudjda ; le 30 mai 1844 des cavaliers marocains attaquèrent

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

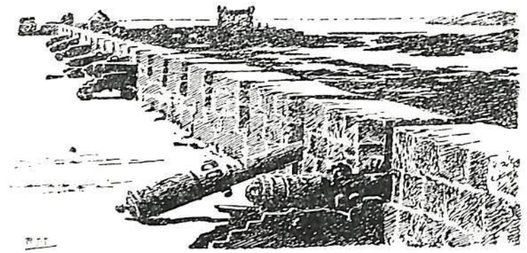

Remparts de Mogador

une reconnaissance française. A cette nouvelle, Bugeaud, quittant la Kabylie où il venait d'occuper Dellys, se transporta sur la frontière marocaine. Le gouvernement français, pour ne pas indisposer l'Angleterre qui veillait avec un soin jaloux sur l'intégrité de l'empire chérifien, s'efforça d'éviter une rupture. Tandis que le consul général de France à Tanger engageait des négociations avec le makhzen, Bugeaud entamait avec le caïd d'Oudjda des pourparlers qui n'aboutirent pas. L'obstination du makhzen, qui croyait pouvoir compter sur l'appui de l'Angleterre, rendit inutile la modération du gouvernement français. Il fallait en finir. L'escadre du prince de Joinville bombarda Tanger le 6 août. Informé de l'ouverture des hostilités, Bugeaud prit, à son tour, l'offensive. Le 14 août, il attaqua sur l'oued Isly, à l'ouest d'Oudjda l'armée marocaine forte d'environ 40.000 hommes, que commandait Moulay Mohammed, un des fils du sultan. Formés en losange, les 11.000 soldats du maréchal enfoncèrent l'ennemi qui se débanda et battit en retraite sur Taza. Pendant ce temps, le prince de Joinville se présentait devant Mogador, bombardait la ville et en détruisait les fortifications.

Ces échecs déterminèrent le makhzen à demander la paix qui fut signée à Tanger, le 10 septembre 1844. Louis-Philippe et ses ministres avaient hâte de sortir du « guêpier » marocain. Aussi se montrèrent-ils peu exigeants : ils ne réclamèrent ni cession territoriale ni indemnité de guerre. Quant au sultan, il s'interdisait de prêter assistance aux sujets rebelles de la France ; il s'engageait à mettre Abd-el-Kader hors la loi, à le poursuivre et, s'il tombait en son pouvoir à l'interner dans une ville de l'ouest. Le traité stipulait, en outre, la délimitation de la frontière algéro-marocaine. Cette clause reçut son exécution par la convention de Lalla-Maghnia du 18 mars 1845. La zone limitrophe de l'Algérie et du Maroc fut divisée en trois sections : 1° de la mer au Teniet-es-Sassi, où la frontière fut indiquée par des repères ; 2° du Teniet-es-Sassi à l'Atlas saharien, où l'on ne traça pas de limites, mais où l'on procéda à une répartition des tribus et des « ksour » entre les deux Etats ; 3° la zone saharienne, considérée comme n'appartenant à personne. Cette convention, devait, pensait-on, empêcher tout conflit à l'avenir ; elle n'atteignit pas ce but. Certains groupements furent mal à propos partagés entre la France et le Maroc, auquel on laissait, d'autre part, quelques-uns des « ksour » les plus importants, notamment ceux de Figuig, où les dissidents furent assurés de trouver refuge et appui. Le «droit de suite » accordé aux Français sur le territoire chérifien ne suffisait pas à compenser cet inconvénient.

La tranquillité la plus complète avait régné en Algérie pendant la guerre franco-marocaine. Cette accalmie ne fut que passagère. Dès le début de 1845, une agitation inquiétante se manifesta dans la province d'Oran. Des troubles beaucoup plus graves se produisirent dans le Dahra. Un aventurier d'origine marocaine et se disant « chérif », Bou Maza («l'homme à la chèvre») souleva les tribus, massacra les caïds et les cheîkhs au service de la France. Le poste d'Orléansville fut menacé ; l'insurrection gagna la vallée du Chélif et se propagea dans l'Ouarsenis. La répression fut rapide et rude. Bou Maza disparut quelque temps (mai 1845). L'agitation cependant persistait ; de faux Bou Maza surgissaient de toutes parts. Bou Maza lui-même ne tarda pas à reparaître aux environs de Mostaganem. Abd-el-Kader, enfin,

jugeant le moment favorable pour tenter la fortune, franchissait la frontière et anéantissait, près du marabout de Sidi-Brahim, une colonne conduite par le lieutenant-colonel Montagnac. Près d'Aïn-Temouchent un détachement français capitulait sans combattre.

Ces deux affaires eurent un immense retentissement ; les tribus encore hésitantes prirent les armes de la frontière marocaine au Hodna. Bugeaud, qui se trouvait alors en France, s'empressa de regagner Alger. Arrivé le 15 octobre, dès le 18, il entrait en campagne. Jamais peut-être il ne montra plus d'énergie et ne déploya plus d'activité que dans ces circonstances critiques. S'il ne peut atteindre l'émir et l'écraser d'un seul coup, du moins le traque-t-il sans relâche et frappe-t-il durement les tribus qui lui fournissent des vivres et des hommes. Dix-huit colonnes battirent le pays de la Tafna au Hodna, du Sahara au Djurjura, afin de fermer l'accès du Tell à Abd-el-Kader. Celui-ci réussit pourtant à échapper aux poursuites. Menacé d'encerclement par les colonnes parties de Tiaret, de Boghar et de la vallée du Chélif, il réussit à rejoindre en Kabylie son « khalifa » Ben Salem avec le concours duquel il se proposait d'envahir la Mitidja. La résistance du général Gentil au col des Beni Aïcha (6 février 1846) fit échouer ce plan. Mal accueilli par les Kabyles qui refusèrent de le soutenir, Abd-el-Kader dut rétrograder et regagner le Titteri, puis le sud. Serré de près par les colonnes françaises, abandonné par les tribus chez lesquelles il avait successivement cherché refuge et n'ayant plus avec lui que quelques cavaliers, il se vit contraint de rentrer au Maroc. Bou Maza, qui l'y avait suivi, revint en Algérie l'année suivante et essaya de soulever encore une fois le Dahra. Découragé par l'insuccès de cette tentative, il se rendit aux Français.

Bien que l'insurrection eût été partout vaincue, la présence d'Abd-el-Kader au voisinage de la frontière pouvait encore causer quelque inquiétude. Pour en finir avec cet irréductible adversaire, Bugeaud songeait à le poursuivre jusque dans l'intérieur du Maroc. Le gouvernement lui refusa l'autorisation nécessaire. Il se proposait aussi de réduire les Kabyles demeurés indépendants, mais là encore il se heurta à l'opposition du ministère qui lui permit seulement de faire une démonstration dans la vallée de l'oued Sahel. Au retour de cette expédition, il déclara qu'il considérait sa mission comme terminée et, le 5 juin 1847, quitta l'Afrique pour n'y plus revenir.

Son successeur, le duc d'Aumale, eut la satisfaction de recevoir la soumission d'Abd-el-Kader. Pressé par le gouvernement français de se conformer aux clauses du traité de Tanger, le sultan du Maroc, après beaucoup d'hésitations, s'était enfin décidé à agir. Victorieux dans une première rencontre de la « mahalla » envoyée contre lui, l'émir n'en fut pas moins refoulé vers la frontière française que surveillaient les troupes de Lamoricière. Ne pouvant s'échapper vers le sud, car tous les passages étaient gardés, il se rendit, le 23 décembre 1847, sous la condition d'être transporté en Orient.

La soumission d'Abd-el-Kader débarrassait la France de son plus redoutable adversaire. La France restait l'héritière incontestée de la puissance turque. Aussi bien, au cours de la

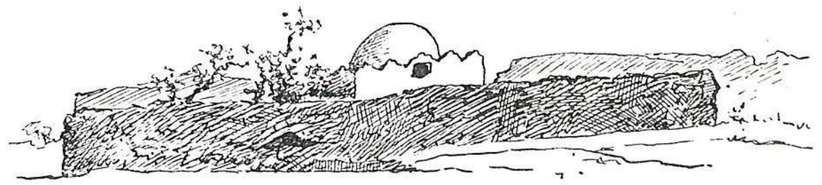

Marabout de Sidi-Brahim

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

lutte contre l'émir, les troupes françaises avaient-elles parcouru les plateaux du Titteri et de l'Oranie ; elles avaient poussé des pointes jusqu'au revers septentrional de l'Atlas saharien, obligeant les nomades des steppes et les sédentaires des « ksour » à reconnaître l'autorité de la France. Il en était de même dans la province de Constantine où les Français, maîtres de Biskra depuis 1844, atteignaient la lisière du désert. Les « Possessions françaises » exigues et éparses sur le littoral avaient été remplacées par un immense domaine s'étendant sans solution de continuité de la frontière tunisienne aux confins marocains et de la Méditerranée au Sahara. Le nom d'« Algérie » employé dès 1838, adopté officiellement en 1839, symbolise cette transformation.

L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

Une région, pourtant, restait encore indépendante, la Kabylie, c'est-à-dire l'ensemble des massifs montagneux compris entre la Mitidja à l'ouest, Collo à l'est, la Méditerranée au nord, les hautes plaines de la Medjana et de Sétif au sud. Entourée de tous côtés par les territoires français, elle devait fatalement succomber, mais la conquête, contrariée par les hésitations du gouvernement et par les événements extérieurs exigea huit ans (1849-1857). La Petite Kabylie ou Kabylie des Babor fut soumise en 1851 et 1852 à la suite d'expéditions dirigées par Saint-Arnaud et Randon. La conquête de la Grande Kabylie ou Kabylie du Djurjura fut l'œuvre de Randon, gouverneur général de 1851 à 1858. Il l'avait préparée avec le plus grand soin et avait entrepris tout d'abord la construction de routes stratégiques assurant aux troupes l'accès facile et permanent des massifs montagneux. La réduction des effectifs pendant la guerre de Crimée retarda toutefois l'exécution de ses projets. En 1854, pourtant, la répression d'un soulèvement des Kabyles du Sebaou lui fournit l'occasion de pénétrer jusque chez les Beni Yahia, au cœur même du massif kabyle et d'imposer une contribution de guerre aux tribus de la région. Mais, dès que les troupes se furent éloignées, l'agitation recommença ; les postes français de Tizi-Ouzou et de Dra-el-Mizan furent attaqués par les indigènes descendus des montagnes. Promu maréchal, Randon obtint enfin l'autorisation d'entreprendre la campagne décisive qu'il réclamait depuis si longtemps. Trois divisions devaient opérer dans le massif même, tandis qu'un corps d'observation surveillerait le revers méridional du Djurjura. Parties de Tizi-Ouzou, le 24 mai 1857, les divisions Renault, Yusuf et Mac-Mahon escaladèrent les crêtes défendues par les Beni-Raten et, le 25, s'établirent sur le plateau de Soukh-el-Arba. Les Beni-Raten demandèrent à traiter. Randon fit aussitôt commencer sur ce point, d'où l'on commande une centaine de villages, la construction d'une forteresse, qui serait « comme une épine plantée au cœur de la Kabylie » et à laquelle il donna le nom de « Fort Napoléon » (aujourd'hui Fort National). Une route de vingt-cinq kilomètres achevée en dix-huit jours relia ce poste à Tizi-Ouzou. Quelques tribus s'obstinaient à continuer la lutte. Le combat d'Icheriden, un des plus acharnés des campagnes d'Algérie, brisa la résistance des Beni-Menguellet, les combats d'Aït-Hassen et de Taourirt Mimoun, celle des Beni Yenni. Le 11 juillet, la capture dans la Djurjura de la maraboute Lalla Fathma mit fin à la campagne. Pour ménager les sentiments des habitants, Randon leur laissa leurs institutions municipales et leurs coutumes.

Maréchal de Saint-Arnaud

Ainsi s'achevait, après vingt-sept ans de guerres presqu'ininterrompues la conquête de l'Algérie. L'effervescence produite par cette longue période de troubles ne pouvait s'apaiser immédiatement : elle se manifesta par des soulèvements dont le plus sérieux fut l'insurrection de 1871.

Maréchal Randon

Cette insurrection eut pour cause les modifications apportées par le gouvernement de la Défense nationale à l'organisation de l'Algérie, au moment même où les défaites de la guerre franco-allemande affaiblissaient le prestige et l'autorité de la France. La substitution du régime civil au régime militaire mécontentait les grands chefs ; la naturalisation en masse des Israélites froissait les sentiments intimes de la masse musulmane ; la suppression des bureaux arabes rendait illusoire la surveillance des indigènes. Impuissante à maintenir l'ordre, car l'Algérie était à peu près dépourvue de troupes, l'administration ne put empêcher l'agitation de se développer et de se transformer, au début de 1871, en révolte ouverte. Celle-ci eut pour chef le bach-agha de la Medjana, Mokrani. Représentant d'une des plus illustres familles indigènes et, jusqu'alors, fidèle serviteur de la France, il espérait sans doute que son attitude obligerait le gouvernement à restituer aux grands chefs tout ou partie des attributions dont ils avaient été dépouillés. Le 14 mars, il adressa une déclaration de guerre au général commandant la subdivision de Sétif et attaqua, sans succès d'ailleurs, le poste de Bordj bou Arreridj. Il ne fut pas suivi par l'aristocratie indigène dont il escomptait le concours et, pour ne pas rester isolé, il fit alliance avec la confrérie des Rahmanyia qui comptait de nombreux adhérents dans les deux Kabylies et dont le chef, Cheîkh Haddad proclama la guerre sainte. Les Kabyles répondirent d'autant plus volontiers à cet appel, qu'ils craignaient d'être dépossédés d'une partie de leurs terres au profit des Alsaciens-Lorrains. La guerre féodale se doubla ainsi d'une guerre démocratique et religieuse. De Dellys à Collo 150.000 hommes prirent les armes, saccagèrent les fermes isolées, les villages sans défense comme Bordj Menaïel et Palestro, bloquèrent les villes et les postes fortifiés, Dellys, Bougie, Tizi-Ouzou, Fort National, Dra el Mizan. Des bandes d'insurgés pénétrèrent dans la Mitidja jusqu'au village de l'Alma, où elles furent arrêtées par les mobiles et les francs-tireurs du colonel Fourchault (22 avril 1871).

La Mitidja était sauvée, mais la situation restait grave. Mokrani tenait la campagne dans la région d'Aumale ; les rebelles étaient maîtres de la Grande Kabylie ; les tribus du Hodna, puis les Beni Menaçer, entre Cherchel et Miliana se soulevaient à leur tour. La nomination comme gouverneur d'un homme énergique, l'amiral de Gueydon et l'envoi de troupes de France permirent de prendre l'offensive et de pousser activement les opérations contre les insurgés. Mokrani fut tué dans une rencontre avec les Français, le 5 mai ; son frère Bou Mezrag, qui avait pris le commandement à sa place, se vit abandonné par le plus grand nombre de ses partisans. Dans le même temps des colonnes françaises débloquaient les places de la Grande Kabylie

Maréchal de Mac-Mahon

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

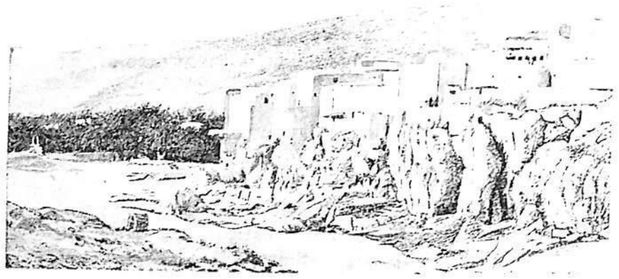

Bou Noura. - M'Zab

et écrasaient les insurgés à Icheriden. La Kabylie des Babor était pacifiée, la tranquillité rétablie dans la région de Cherchel. Le 13 juillet, Cheîkh Haddad et ses fils faisaient leur soumission. Les hostilités se prolongèrent néanmoins pendant quelques mois encore. Battus au Bou Thaleb (12 octobre), les Ouled Mokrane avaient gagné le Sahara et s'étaient joints à un aventurier, Bou Choucha qui s'était emparé de Touggourt. La reprise de cette oasis, le 5 janvier 1872, et la capture de Bou Mezrag, quelques jours plus tard, marquèrent la fin de l'insurrection. La répression fut sévère. La Kabylie perdit l'autonomie qu'elle avait conservée après la conquête ; les Kabyles payèrent une contribution de guerre de 36 millions de francs ; 500.000 hectares de terres furent séquestrés et réservés aux besoins de la colonisation. Quelques centaines d'insurgés furent traduits en cour d'assises sous l'inculpation de crimes de droit commun. Cheîkh Haddad fut condamné à cinq ans de prison, Bou Mezrag à la peine de mort, commuée en celle de la déportation.

Inquiétante au début, l'insurrection de 1871 ne mit cependant pas en péril la domination française. La plus grande partie de la province d'Alger et la province d'Oran tout entière ne furent pas troublées. L'issue de la révolte était de nature à convaincre non seulement les Kabyles, mais aussi tous les autres indigènes, de leur impuissance vis-à-vis de la France. Les populations du sud mirent plus longtemps à s'en rendre compte.

La conquête de l'Algérie a été complétée, en effet, par celle du Sahara dont la possession garantit la tranquillité des Plateaux et du Tell. C'est, d'ailleurs, afin de réprimer les désordres provoqués par des agitateurs que les Français pénétrèrent au Sahara. En 1849, il leur fallut réprimer l'insurrection fomentée dans l'Aurès et les Ziban par Bou Zian, et, pour y mettre fin, s'emparer de l'oasis de Zaatcha après un siège qui coûta aux Français 1.500 morts ou blessés. Ils durent ensuite, afin d'arrêter les progrès du chérif Mohammed ben Abdallah, qui avait réussi à grouper autour de lui une partie des populations sahariennes et dont les partisans s'étaient emparés de Laghouat, entreprendre une expédition contre cette oasis que Pélissier et Yusuf enlevèrent, le 4 décembre 1852, après un assaut presque aussi meurtrier que celui de Zaatcha. Occupée par une garnison permanente Laghouat allait devenir la base d'opérations des Français dans le désert. Le chérif, en effet n'avait pas tardé à recommencer ses razzias. Pour le combattre, Randon, après avoir imposé le protectorat français aux villes du M'Zab où le rebelle avait trouvé un refuge, accepta les offres de service de Si Hamza ben Bou Beker, chef de la confrérie des Oulad Sidi Cheîkh dont l'influence était considérable parmi les tribus sahariennes. Appuyés de loin par les colonnes françaises les goums de Si Hanza pourchassèrent le chérif, le battirent à Ngouça et entrèrent à Ouargla (novembre 1853). Ces heureux résultats furent consolidés l'année suivante par l'occupation de Touggourt, de l'oued R'ir et du Soûf. L'intervention française mit fin aux désordres qui ensanglantaient le pays, le forage de puits artésiens commencé dès 1856 rendit la vie aux oasis en voie de disparition et permit la création de nouvelles palmeraies.

Touggourt

La pacification du Sahara dépendait toutefois de la bonne entente entre les Français et les Oulad Sidi Cheîkh. Si Hamza avait en effet reçu, avec le titre de khalifa, le commandement de tout le Sahara septentrional, de Gériville à Ouargla. Sa fidélité à la France ne se démentit pas non plus que celle de son fils Abou-Bekr. Mais le successeur de celui-ci, Si Sliman, mécontent de l'attitude de l'autorité militaire à son égard, se souleva contre la France au mois de mars 1864. Ce fut le début d'une crise qui se prolongea pendant près de vingt ans.

Les insurgés remportèrent tout d'abord un succès retentissant. Surpris de nuit, dans son camp, le colonel Beauprêtre fut massacré avec tous ses hommes (8 avril). Si Sliman, ayant été tué dans cette affaire, Si Mohammed, son frère, prit le commandement des rebelles et appela toutes les tribus à la guerre sainte, tandis que, dans le Tell, le marabout Si Lazreg soulevait les Flitta, entre le Chélif et Tiaret. Le général de Martimprey conjura le péril. Dès la fin de juin les Flitta firent leur soumission ; les tribus du Titteri et du Djebel Amour ne tardèrent pas à les imiter. Rapidement réprimée dans le nord, l'insurrection continua dans le sud. Les rebelles étaient en effet soutenus par la fraction marocaine des Oulad Sidi Cheîkh, les Gharaba et par les tribus de la région comprise entre Figuig et le Tafilelt. Les démonstrations militaires entreprises contre eux demeuraient sans effet, par suite de l'interdiction signifiée aux officiers français d'occuper Figuig. En 1870, pourtant, le général de Wimpfen fut autorisé à châtier les tribus de la confédération des Zegdou (Oulad Djerir, Beni Guil, Doui Menia), qui avaient jusqu'alors échappé à toute répression. A la tête de 3.000 hommes, il s'avança jusqu'à l'oued Guir, défit, le 18 avril, une « harka » de 8.000 indigènes aux Bahariat et, le 25 avril, enleva aux Beni Guil le « ksar » d'Aïn Chaïr. Les tribus marocaines promirent de s'abstenir de toute attaque contre les populations algériennes.

L'effervescence n'en persista pas moins, entretenue par un des chefs des Oulad Sidi Cheîkh, Si Sliman ben Kaddour, réfugié au Maroc. A son instigation, des dissidents algériens accompagnés de sujets marocains venaient razzier les sédentaires des « ksour » et les nomades. Un marabout apparenté lui-même aux Oulad Sidi Cheîkh, Bou Amama, exploita le malaise général. Etabli depuis 1875 à Moghrar Foukani, dans l'Atlas Saharien, il prit un grand ascendant sur les populations de cette région et les poussa à la révolte. L'assassinat, au mois d'avril 1881, d'un officier chargé d'arrêter un de ses partisans, donna le signal d'une prise d'armes de tous les clients des Oulad Sidi Cheîkh. Bou Amama bouscula, le 19 mai, à Chellala les troupes du colonel Innocenti, poussa une pointe audacieuse vers le nord, massacra les ouvriers espagnols sur les chantiers d'alfa de Khafalla, près du Kreider et regagna le sud sans avoir été inquiété. Si Sliman accourut du Maroc pour se joindre à lui. L'envoi de renforts rétablit la situation. Dès la fin de 1881, Si Sliman dut regagner le Maroc. La pacification ne fut toutefois complète et définitive, qu'après le retour, en 1883, des Oulad Sidi Cheîkh dissidents. Au cours des années suivantes le prolongement du chemin de fer jusqu'à Aïn Sefra, la construction d'un poste fortifié à Djenien bou Resg, sur le revers sud de l'Atlas saharien, enfin l'annexion du Mzab assurèrent la tranquillité du Sud-Oranais.

La sécurité pourtant n'était pas complètement garantie tant que les oasis du Touat, du Gourara et du Tidikelt offraient un asile inviolable aux mécontents, aux rebelles et aux pillards. Le gouvernement se refusa longtemps à les occuper. Bien que la convention anglo-française du 5 août 1890 eut placé ces oasis dans la zone d'influence française, il hésitait

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

à prendre une initiative susceptible de soulever les protestations du makhzen, qui considérait les oasis comme partie intégrante de l'empire chérifien et de provoquer ainsi des complications diplomatiques. L'attaque, par les gens d'In-Salah, d'une mission scientifique dirigée par M. Flamand brusqua le dénouement. Le capitaine Pein, commandant l'escorte militaire de la mission, s'empara d'In-Salah le 5 janvier 1900. L'occupation de tout le groupe des oasis fut alors décidée. La prise de possession du Touat et du Tidikelt s'opéra sans difficulté mais les gens du Gourara soutenus par les Beraber opposèrent une résistance qui ne fut définitivement brisée qu'après des combats meurtriers à Timimoun et à Charouin, au début de 1901.

La possession des oasis a donné aux Français le contrôle du désert que n'avaient possédé ni les Romains ni les Turcs et mis ainsi l'Algérie à l'abri de toute fâcheuse surprise. Elle marque le terme ultime de la conquête. Mais d'autre part, elle a rendu urgent l'établissement de rapports bien définis entre la France et l'empire chérifien, problème que la France a résolu, comme elle avait résolu quelques années auparavant la question tunisienne. Les destinées de ces deux Etats se trouvaient, en effet, liées à celles de l'Algérie. Maîtresse de ce pays, la France ne pouvait se désintéresser des contrées limitrophes habitées par des populations de même race, de même langue, de même religion que ses propres sujets. Elle dut donc, et dès le début, surveiller de près ses voisins de l'est et de l'ouest, afin de se prémunir soit contre leur hostilité qui risquait de susciter le désordre en Algérie, soit contre la faiblesse et l'incapacité de leurs gouvernants qui auraient pu fournir prétexte à des interventions étrangères qu'elle ne pouvait tolérer. Commandée par la nécessité impérieuse de sauvegarder les intérêts français, sa politique a tendu beaucoup moins à conquérir et à absorber les Etats voisins qu'à les sauver de la ruine en les régénérant.

II. — LA FRANCE ET LA TUNISIE

LA TUNISIE EN 1830

La situation de la Tunisie était, en 1830, meilleure à beaucoup d'égards que celle de l'Algérie. La dynastie husseinite définitivement affermie depuis le milieu du XVIII[e] siècle, s'était, en quelque sorte, naturalisée dans le pays où la culture arabe était restée plus vivante que partout ailleurs et ses représentants faisaient figure de souverains nationaux, héritiers de la glorieuse lignée des Hafcides. Indépendante de fait à l'égard de la Porte, la Régence entretenait de bonnes relations avec les puissances européennes ; l'abolition de la course, en exécution des décisions du congrès d'Aix-la-Chapelle, avait favorisé la reprise des relations commerciales entravées par l'activité de la piraterie pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. A l'intérieur, une prospérité tout au moins relative, contrastait avec la pauvreté et la misère de la Régence d'Alger. Tunis et les principales villes renfermaient des artisans laborieux ainsi qu'une bourgeoisie aisée, parfois opulente, où se recrutait en majeure partie le personnel administratif. A la vérité le gouvernement beylical ne fonctionnait pas de façon parfaite. Les abus de pouvoir étaient fréquents ; les extorsions des fonctionnaires suscitaient des soulèvements que le caractère assez peu belliqueux des populations rendait toutefois moins dangereux qu'en Algérie. Une évolution qui, en adaptant le pays aux conditions de la vie moderne, le mettrait à l'abri des ingérences étrangères, ne semblait pas impossible.

KABYLIE. — L'Habitation berbère
En bas à droite : Atelier d'artisan

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Pendant un demi-siècle, les beys essayèrent d'opérer cette transformation avec les conseils et l'appui de la France.

L'expédition de 1830 avait, en effet, resserré les rapports amicaux que, depuis quelques années, le bey entretenait avec ce pays. Non seulement le souverain tunisien avait refusé de répondre aux demandes de secours du dey et même aux injonctions du Grand Seigneur, mais il avait laissé les agents français organiser à Tunis un centre d'informations, autorisé l'achat de vivres dans la Régence et, au lendemain de la prise d'Alger, envoyé un de ses officiers complimenter Bourmont. Un traité conclu le 8 août manifesta mieux encore ses bonnes dispositions. Les avantages commerciaux antérieurement accordés à la France lui étaient renouvelés de la façon la plus explicite, le droit de pêcher le corail lui était restitué, un emplacement concédé sur la colline de Carthage pour y élever un monument à la mémoire de Saint Louis.

Dans la circonstance, le bey agissait par intérêt autant que par amitié pour la France. La disparition de l'Etat algérien le débarrassait de voisins gênants et souvent hostiles ; les vainqueurs ne manifestaient pas l'intention de se substituer à eux ; aussi songeait-il à s'attribuer tout ou partie des territoires vacants. Les conventions passées avec Clauzel lui offrirent le moyen de réaliser ces espérances. L'échec de cette combinaison lui causa une grande déception et l'indisposa d'autant plus contre les Français que son attitude lui aliénait une bonne partie de ses sujets favorables au bey de Constantine, Ahmed, qui se présentait en défenseur de l'islam menacé par les chrétiens. Le consul anglais, Thomas Read, tira parti de cette situation pour gagner à l'influence britannique l'héritier présomptif Sidi Mustapha, qui devint bey en 1834. Les sympathies anglophiles du nouveau souverain étaient toutefois mitigées par la crainte d'une intervention ottomane. La Porte, qui venait de replacer sous sa domination directe Tripoli, cherchait à agir de même à Tunis. Le gouvernement français ne pouvait admettre une pareille ingérence. L'envoi d'une escadre dans les eaux tunisiennes en 1836, montra qu'il était prêt à s'y opposer au besoin par la force. Le bey comprit alors que son intérêt lui commandait de se rapprocher de la France. Aussi ne fit-il rien pour aider Ahmed bey lorsque celui-ci fut attaqué par les Français. La menace d'une intervention turque s'étant d'autre part renouvelée en 1837, une seconde démonstration navale obligea la Porte à renoncer à ses projets. L'influence ottomane n'en conservait pas moins des représentants dans l'entourage du bey. Persuadé que son principal ministre, le « sahib-el taba », était d'accord avec la Porte pour le renverser, Mustapha le fit exécuter.

Son successeur Ahmed (1837-1855) s'efforça pendant les premières années de son règne de tenir la balance égale entre l'influence anglaise et l'influence française. Celle-ci finit par prévaloir à partir de 1840. Sans rompre jamais avec l'Angleterre, Ahmed multiplie à l'égard de la France les manifestations de sympathie. Il envoie une ambassade extraordinaire à Paris et reçoit en grande pompe le duc de Montpensier, puis le prince de Joinville, de passage à Tunis. De son côté, le gouvernement français traite Ahmed bey, lorsqu'il vient à Paris en 1846, comme un souverain indépendant malgré les protestations formelles de l'ambassadeur ottoman et les observations plus discrètes, il est vrai, de l'Angleterre. L'entente franco-tunisienne est avantageuse aux deux parties. Ahmed donne satisfaction aux desiderata de la France : il abolit l'esclavage et ferme le marché aux esclaves, supprime le régime d'exception imposé aux juifs, accorde à l'abbé Bourjade et aux sœurs de l'Assomption l'autorisation d'ouvrir un collège et des écoles de filles. Ces mesures, que l'on se plaît à considérer comme les manifestations d'un esprit libéral et acquis aux idées modernes, assurent à la France une situation prépondérante en Tunisie. « Je puis affirmer, écrit en 1845, le consul général de Lagau, que nous avons maintenant dans cette partie de l'Afrique presque tous les avantages de la pos-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

session sans en avoir les inconvénients. » L'appui du cabinet des Tuileries permet, en retour, au bey de déjouer les intrigues sans cesse renouvelées de la Porte qui se voit obligée de reconnaître l'indépendance du bey, sa vie durant, de déterminer par des engagements écrits, la situation particulière de la Tunisie, d'admettre la transmission héréditaire du pouvoir dans la famille husséinite, l'indépendance administrative de la Régence, l'accréditement direct des agents diplomatiques et consulaires.

LES ESSAIS DE RÉFORME ET LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Ces heureux résultats furent compromis par la prétention d'Ahmed bey à faire de la Tunisie un Etat dont les puissances étrangères ne pourraient se dispenser de rechercher l'alliance. Il fut ainsi conduit à entreprendre des réformes hors de proportion avec les ressources dont il disposait. La création d'une armée régulière lui tint particulièrement à cœur. Une mission militaire dirigée, à partir de 1840, par un officier français devait organiser les troupes de toutes armes et les initier à la tactique européenne. Une école polytechnique formait les officiers, la conscription fournissait les soldats. Les résultats furent médiocres. Les effectifs ne dépassèrent jamais 25.000 hommes mal équipés et dépourvus d'esprit militaire. Les efforts tentés pour créer une marine ne furent pas plus heureux. La flotte composée de navires disparates achetés à l'étranger ne rendit aucun service ; l'arsenal de Porto-Farina s'ensabla avant de pouvoir être utilisé. Armée et flotte absorbaient les deux tiers des revenus de la Régence. Les constructions, telles que le palais de la Mohammedia, qui ne fut jamais terminé, coûtaient aussi fort cher. Ce gaspillage encouragé par le premier ministre, Mustapha Khaznadar qui fut, pendant trente-six ans (1837-1873), le véritable maître de la Régence, épuisaient le trésor. Toujours à court d'argent, le bey levait des taxes nouvelles, établissait des monopoles, soumettait ses sujets à une fiscalité dont les excès provoquèrent des révoltes à Tunis, à la Goulette, dans le Sahel. A sa mort (1855), Ahmed bey laissait la Tunisie dans une situation très précaire : il avait voulu moderniser la Régence et n'avait réussi qu'à en préparer la ruine.

Son successeur Mohammed (1855-59) se déclarait hostile aux innovations et prétendait « gouverner à l'arabe ». Il n'en dut pas moins déférer à l'invitation qui lui fut adressée par les consuls de France et d'Angleterre, d'appliquer en Tunisie les réformes imposées à la Turquie à la suite de la guerre de Crimée. Le 9 septembre 1857, il promulga le « Pacte fondamental », qui proclamait l'égalité devant la loi et devant l'impôt, de tous les Tunisiens, sans distinction de religion, la liberté de conscience, l'abolition des monopoles industriels et commerciaux, le droit pour les étrangers d'acquérir des propriétés territoriales. Cette charte, « où se combinaient la philosophie du XVIII^e siècle et l'esprit du Coran » était d'une application malaisée et contribua à entretenir le mécontentement contre les novateurs. Quant aux Européens, ils en profitèrent pour obtenir des concessions avantageuses. La France, dont le représentant, Léon Roches, ancien secrétaire d'Abd-el-Kader, connaissant à fond la langue, la littérature et les mœurs arabes, jouissait d'un crédit exceptionnel, se fit accorder le monopole des lignes télégraphiques, l'Angleterre la construction d'un chemin de fer de Tunis à la Goulette.

Léon Roches

Ces réformes furent complétées, en 1861, par l'octroi d'une « Constitution » qui transformait le gouvernement de la Régence en une monarchie du type occidental. Le pouvoir exécutif appartenait au bey ; le pouvoir législatif était partagé entre le bey et un « Grand Conseil » de soixante membres nommés par lui, le pouvoir judiciaire exercé par des tribunaux conformément à des codes dont la rédaction était promise à bref délai. La mise en vigueur de cette « Constitution » en révéla bien vite les défauts. Privé d'une partie de ses prérogatives, le bey Mohammed es-Saddok (1859-1882), d'ailleurs de caractère faible et irrésolu, était impuissant à réprimer les abus du khaznadar qui s'abritait lui-même derrière le « Grand Conseil » formé de ses créatures. Les Européens craignaient que l'établissement de tribunaux tunisiens n'eût pour conséquence l'abolition des « Capitulations » et la perte des privilèges qui en découlaient pour eux-mêmes. Les indigènes ne voyaient dans les nouvelles institutions qu'un prétexte pour aggraver les charges sous lesquelles ils succombaient et ne cachaient pas leur irritation contre les étrangers, en particulier contre les Français qu'ils accusaient d'en être les inspirateurs.

Aussi bien la situation financière devenait-elle de jour en jour plus alarmante. Les impôts ne rentraient pas, les fonctionnaires ne touchaient pas leurs traitements, les travaux commencés restaient en suspens. En 1862, la dette du trésor atteignait 28 millions ; les avances faites par le receveur des finances au taux de 12 et 15 % ne suffisant pas à rétablir l'équilibre, le khaznadar recourut aux bons offices des banquiers européens. Un emprunt fut conclu à Paris en 1863 ; il devait procurer 36 millions destinés à l'amortissement de la dette. L'escompte et les commissions réduisirent à 5.640.000 fr. les sommes versées au bey qui s'engageait à rembourser 65 millions dans un délai de quinze ans. Pour s'assurer un supplément de ressources, le khaznadar doubla et, dans certains cas tripla l'impôt déjà fort lourd de la « medjba » (avril 1864). Ce fut le signal d'une insurrection qui, du Sahel, gagna le centre et le nord de la Tunisie. Les révoltés mirent à leur tête un lettré, Ali ben Ghadahoum, qui prit le titre de « bey des Arabes ». Tandis que le khaznadar organisait à grand peine une armée pour combattre les rebelles, la France, l'Angleterre et l'Italie, auxquelles se joignit la Turquie, envoyaient des navires dans les eaux tunisiennes. Cette démonstration collective dissimulait à peine l'antagonisme et les convoitises des puissances. La France seule se montrait résolue à maintenir le *statu quo* ; elle obtint le rappel du commissaire ottoman et s'opposa au débarquement projeté par les Italiens. En fin de compte, l'or du khaznadar désorganisa l'insurrection ; plusieurs chefs firent leur soumission. Les révoltés du Sahel furent battus près de Sousse ; Ali ben Ghadaoum et ses derniers partisans obligés de se réfugier en Algérie.

La défaite des rebelles ne rétablit pas le calme. La misère accrue par la disette et par une épidémie de choléra, les violences et les exactions des fonctionnaires beylicaux entretenaient le désordre. L'île de Djerba était saccagée par les tribus voisines ; dans le nord, les Khoumir se soulevaient sous la direction d'un frère du bey et dispersaient les troupes envoyées contre eux. La pénurie du trésor allait croissant malgré la conclusion, en 1865, d'un second emprunt à des conditions encore plus onéreuses que le premier. La banqueroute était inévitable. Les porteurs de titres jugèrent indispensable de prendre des mesures propres à sauvegarder leurs intérêts. En 1868, les créanciers français avaient obtenu la création d'une commission franco-tunisienne chargée de la perception des revenus et de leur répartition entre les créanciers de l'Etat. Les Italiens et les Anglais, s'estimant sacrifiés, protestèrent. Leurs réclamations aboutirent à l'institution, par la convention du 5 juillet 1869, d'une commission financière internationale. Le produit des douanes fut affecté au payement des intérêts de la dette réduite à 125 millions. La Régence se trouvant ainsi privée de la moitié environ de ses ressources annuelles, il fallut renoncer à entreprendre ou même à continuer

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

les travaux d'intérêt général. Le caractère international de la commission portait, en outre, un coup sensible à l'influence de la France dont les désastres de 1870 amoindrirent encore le prestige. Les circonstances favorisaient les intrigues turques et les convoitises italiennes. La Porte réussit à faire accepter par le bey un firman rétablissant la souveraineté ottomane sur la Régence (18 novembre 1871), mais le refus de la France d'en reconnaître la validité rendit ce succès illusoire. Plus dangereuses étaient les prétentions de l'Italie qui, venant d'achever son unité, revendiquait l'héritage de Rome en Afrique. Dès 1868, elle obtenait un traité de commerce avantageux ; en 1870 elle réclamait des réparations pour les torts causés à quelques-uns de ses nationaux et préparait, pour appuyer ses exigences, une démonstration navale que les protestations des agents français, anglais et turc à Florence réussirent à empêcher.

La rivalité des puissances européennes se traduisait par des conflits entre les membres de la commission internationale et ce désaccord, soigneusement entretenu par le khaznadar, laissait à celui-ci toute liberté d'exploiter à son gré la Régence mise en coupe réglée par des aventuriers et des aigrefins complices du ministre. La gabegie ne cessa que le jour où le bey, instruit par un nouveau favori, Mustapha ben Ismail, des malversations du knaznadar, se décida à le destituer. Khérédine, qui le remplaça, essaya, d'accord avec le consul général de France, de remettre l'ordre dans les finances et de rendre quelque sécurité au pays. Mais, lorsqu'il voulut réduire les pensions des princes de la famille régnante, il fut disgracié (31 juillet 1877). L'arrivée au pouvoir de Mustapha ben Ismail marqua le retour aux anciens errements. La Tunisie fut plus misérable, l'autorité beylicale plus impuissante, la rivalité des puissances plus âpre que jamais.

L'INTERVENTION FRANÇAISE

La France, bénéficia des craintes que les ambitions italiennes inspiraient à l'Angleterre soucieuse de ne pas laisser à une seule puissance le contrôle du passage entre les deux bassins de la Méditerranée. Le congrès de Berlin fournit à son représentant, lord Salisbury, l'occasion de préciser ses vues à ce sujet : « Vous ne pouvez pas, déclara-t-il, le 7 juillet 1878, au plénipotentiaire français, M. Waddington, laisser Tunis aux mains des Barbares. L'Angleterre, ajoutait-il, n'ayant pas d'intérêts spéciaux dans la Régence, était disposée à laisser se développer en toute liberté l'action de la France en ce pays ». Un échange de lettres entre Paris et Londres confirma, peu après, les conversations de Berlin. Le gouvernement italien fut, en outre, officiellement informé que « l'Italie ne peut caresser de rêve de conquête en Tunisie sans se heurter à la volonté de la France et sans risquer de conflit avec elle. »

La France n'usa pas immédiatement de la faculté qui lui était accordée. Par conviction personnelle autant que par souci de ménager l'opinion hostile à toute entreprise extérieure, les dirigeants républicains répugnaient à s'engager dans une aventure africaine. L'Italie profita de cette inaction pour contrecarrer l'action de la France à Tunis. La rivalité des deux puissances prit la forme d'un duel entre leurs représentants respectifs, chacun d'eux s'ingéniant à obtenir pour ses compatriotes de nouveaux avantages. C'est ainsi que le consul Maccio réussit à faire attribuer à une société italienne le chemin de fer de La Goulette à Tunis. Un journal arabe imprimé en Sardaigne excitait les indigènes contre les Français. Au même moment, l'affaire de l'Enfida, domaine vendu par le général Khérédine à la « Société marseillaise » et dont le bey refusait de reconnaître la cession, témoignait de la mauvaise volonté du souverain à notre égard et risquait de compromettre les relations franco-britanniques. La situation

de la Régence, d'autre part, empirait de jour en jour : les revenus attribués à la commission internationale ne suffisaient pas au payement intégral des coupons de la dette ; les fonctionnaires ne touchaient plus leurs traitements ; les populations de l'intérieur livrées sans défense aux exactions des caïds et de leurs agents recommençaient à s'agiter. Le gouvernement beylical s'avérait incapable de rétablir l'ordre et d'assurer la sécurité par ses propres moyens. L'heure était arrivée pour la France d'intervenir, si elle ne voulait pas laisser l'Italie opérer le redressement qui s'imposait. Le président du Conseil, Jules Ferry, le ministre des Affaires étrangères Barthélemy Saint-Hilaire estimaient qu'il n'y avait pas lieu d'attendre davantage.

Jules Ferry

La France ne manquait pas d'ailleurs de bonnes raisons pour justifier cette initiative. Les attentats commis par des sujets tunisiens dans les confins algériens s'étaient multipliés de façon inquiétante. De 1870 à 1881, les Algériens avaient été victimes de 2.379 crimes ou délits dont il n'avait pas été possible d'obtenir réparation. Encouragés par cette impunité, les Khoumir pénétrèrent à plusieurs reprises sur le territoire algérien au début de 1881. Le 30 mars, les zouaves eurent un engagement avec une bande de 5.000 individus qui avaient envahi le territoire de La Calle. Le gouverneur général de l'Algérie réclama des mesures de répression. Incité à joindre ses forces à celles de la France pour châtier les coupables, le bey refusa. Jules Ferry annonça alors aux Chambres son intention « de mettre définitivement fin à une situation intolérable pour l'honneur français et pour le repos des possessions algériennes. » Il s'agissait, ajoutait-il, « d'une opération de police, non d'une guerre contre le souverain tunisien avec lequel le consul général de France continuerait de maintenir la liaison. » Les Chambres approuvèrent les déclarations du ministre et votèrent le crédit de cinq millions qui leur était demandé. La décision de Jules Ferry causa une vive émotion en Italie, mais ne suscita aucune protestation de l'Angleterre et de l'Allemagne. Quant à la Porte, qui demandait la réunion d'un congrès et annonçait l'envoi d'une flotte à Tunis, elle fut avisée que toute démonstration de ce genre serait regardée comme un acte d'hostilité.

Les opérations militaires furent menées rapidement. Un corps expéditionnaire de 30.000 hommes tirés des régiments de la métropole et des troupes algériennes, sous les ordres du général Forgemol de Bostquenard, se concentra au voisinage de la frontière. Il forma deux colonnes qui, le 24 avril, pénétrèrent en Tunisie. Au nord, le général Delebecque rejeta les Khoumir sur Tabarka, puis les refoula dans l'intérieur du massif. Maître de la position centrale d'Aïn Draham, il pacifia rapidement toute la région, malgré les difficultés qu'opposaient à la marche des troupes le relief tourmenté du pays et des pluies torrentielles. Au sud, le général Logerot occupa sans coup férir le Kef et se porta de là sur la Medjerda. Les forces beylicales se replièrent sans essayer de l'arrêter. Enfin un troisième détachement de 8.000 hommes commandés par le général Bréart avait débarqué à Bizerte et marchait directement sur Tunis. Le 12 mai, Bréart se rencontrait, à la Manouba, avec le consul général Roustan porteur d'un projet de traité dont le texte lui avait été télégraphié de Paris. Le jour même, ils eurent une entrevue au palais de Kassar-Saïd avec Mohammed es-Saddok, qu'ils invitèrent à ratifier ce traité dans un délai de cinq heures. Craignant sans doute d'être, au cas où il refuserait, remplacé par un prince plus accommodant, le bey accepta les conditions de la France.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Le traité de Kassar-Saïd, appelé communément traité du Bardo, donnait à la France le droit d'occuper militairement tous les points qu'elle jugerait nécessaires pour le rétablissement de l'ordre et la sécurité des frontières et du littoral. Il garantissait au bey la protection du gouvernement de la République pour sa personne, sa dynastie, ses Etats, mais ce gouvernement se substituait à lui pour la négociation et l'exécution des traités internationaux ainsi que pour la protection des sujets tunisiens à l'étranger. Un « ministre résident » servirait d'intermédiaire entre le gouvernement français et les autorités tunisiennes pour les affaires communes aux deux pays. On envisageait enfin la création d'une organisation financière propre à assurer le service de la Dette et à garantir les droits des créanciers de la Tunisie. Soumis aux Chambres ce traité fut, après les explications de J. Ferry et malgré les critiques sévères de Clémenceau et de divers membres de l'opposition conservatrice, ratifié à une très forte majorité. Parmi les puissances étrangères, l'Allemagne et l'Angleterre ne soulevèrent aucune objection. L'Italie, où le président du Conseil, Cairoli, avait démissionné à la nouvelle de la conclusion du traité, se tint sur la réserve. La Porte seule éleva une protestation qui resta sans réponse.

La question tunisienne semblait donc réglée. Dès la fin de mai les opérations militaires pouvaient être considérées comme terminées. Le corps expéditionnaire fut dissous. Une moitié des effectifs fut rapatriée, le reste, 15.000 hommes environ, disséminé dans la banlieue de Tunis, dans la vallée de la Medjerda, en Khoumirie. Par égard pour le bey, la capitale elle-même ne fut pas occupée. Interprétées comme un signe de faiblesse ces mesures laissaient le champ libre aux fauteurs de désordres. Sur tous les points de la Régence et jusque dans les murs de Tunis, des fanatiques excitaient les habitants contre les chrétiens. A la fin de juin, les tribus du sud se soulevèrent sous la direction d'Ali ben Khalifa. Encouragés peut-être sous main par Mustapha ben Ismaïl, les rebelles se rendirent maîtres de Djerba et entrèrent à Sfax qu'ils mirent au pillage. Pour réprimer ce mouvement l'escadre de l'amiral Garnault fut envoyée sur la côte tunisienne. Sfax fut bombardé les 15 et 16 juillet, puis enlevé d'assaut malgré la résistance acharnée des insurgés. Djerba et Gabès furent également bombardés et occupés par des garnisons françaises. A la fin de juillet le Sahel était pacifié. Mais le mouvement avait gagné l'intérieur : Kairouan était aux mains des révoltés. On ne pouvait songer à les en déloger par des opérations militaires avant la fin de l'été. Les événements de Tunisie avaient, d'autre part, causé en France une surprise désagréable et le ministre craignait que l'annonce d'une nouvelle expédition, à la veille des élections législatives, ne fût exploitée par ses adversaires. Les préparatifs militaires déjà commencés furent suspendus. Pendant ce temps les choses allaient de mal en pis dans la Régence ; dans le sud les garnisons françaises étaient bloquées ; dans le nord les pillards s'avançaient jusqu'aux portes de Tunis ; le Kef était attaqué, la ligne de la Medjerda coupée, le personnel de la gare de l'Oued Zergha massacré. Le bey réclamait le secours de la France.

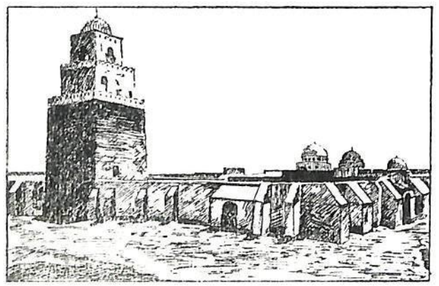

Remparts de Kairouan

Une seconde campagne fut alors entreprise. Un corps expéditionnaire de 30.000 hommes, auxquels s'ajoutaient les effectifs des garnisons laissées en Tunisie, fut organisé et placé sous le commandement du général Saussier. Les opérations commencèrent au début d'octobre. L'objectif principal était Kairouan, centre de l'insurrection. Trois colonnes parties respectivement de Tunis, occupé le 10 octobre à la requête du bey, de Tébessa et de Sousse se rejoignirent, le 26 octobre, devant les murs de la ville. Abandonné par les gens des tribus, qui avaient préalablement saccagé Kairouan, le gouverneur se rendit sans condition et, le 28, ouvrit les portes aux Français. L'effet produit fut immense et la région comprise entre Tunis et Kairouan pacifiée en quelques jours, tandis que deux colonnes refoulaient les rebelles vers le sud et prenaient possession sans coup férir de Gafsa et de Gabès (19 et 30 novembre). A la fin de décembre les opérations actives étaient terminées. Les garnisons installées sur les différents points occupés suffisaient à maintenir l'ordre. Dans l'extrême sud, toutefois, les incursions d'Ali ben Khalifa réfugié en Tripolitaine entretinrent l'insécurité durant quelques années et, même après sa mort (1885) les attaques des dissidents contre les tribus soumises nécessitèrent à plusieurs reprises des opérations de police. La tranquillité ne fut complètement rétablie dans ces régions qu'à partir de 1901.

Gagnée à Tunis, la partie ne l'était pas encore à Paris. Le succès de l'intervention n'avait pas désarmé les adversaires de Jules Ferry. A la rentrée des Chambres, ils l'attaquèrent avec violence et, peu satisfaits de ses explications, réclamèrent une enquête. Cette demande fut repoussée mais les députés refusèrent d'approuver la politique du ministre. Gambetta dénoua cet imbroglio en faisant voter un ordre du jour par lequel la France se déclarait résolue à l'application intégrale du traité du Bardo. C'était, en somme, reconnaître le fait accompli. Ferry démissionna le lendemain. Gambetta, qui prit sa place comme président du Conseil, se déclara partisan d'un régime qui assurait les meilleurs résultats avec le minimum de charges. D'autres questions, Egypte, Tonkin, Madagascar, détournèrent bientôt l'attention de la Tunisie, tandis que, dans ce pays même, la mort de Mohammed es-Saddok (1882), et les bonnes dispositions de son successeur Ali bey (1882-1896) facilitèrent la tâche du représentant de la France. Revenu au pouvoir Jules Ferry compléta le traité du Bardo par la convention de la Marsa (8 juin 1883), en vertu de laquelle le bey s'engageait à procéder aux réformes administratives, financières et judiciaires, que la France jugerait utiles. Le Protectorat se trouvait ainsi nettement défini et le gouvernement de la Régence entièrement placé sous le contrôle de la France.

Conclusion d'une politique qui, tout en visant à sauvegarder les intérêts français, se défendait de toute convoitise territoriale, préparé par un demi-siècle de relations le plus souvent amicales, l'établissement du Protectorat n'a pas imposé à la France les sacrifices d'hommes et d'argent qu'a exigés la conquête de l'Algérie. Ajoutons que la rivalité des puissances intéressées au sort de la Régence ne s'est jamais exacerbée au point de menacer la paix européenne. Il n'en a pas été de même pour le Maroc.

III. — LE PROBLÈME MAROCAIN

LE MAROC ANCIEN

Le pays que les géographes et les diplomates appelaient l'empire du Maroc était en 1830 et est resté, pendant tout le XIXe siècle, beaucoup moins une formation politique définie et cohérente qu'un assemblage de groupements différents par l'origine ethnique, le genre de vie et continuellement en lutte les uns contre les autres auxquels se superposait un pouvoir supérieur, le pouvoir du sultan. L'autorité de celui-ci repose sur une base religieuse. Sa qualité de « chérif » le rend apte à remplir les fonctions de chef de la communauté musulmane ; à ce

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

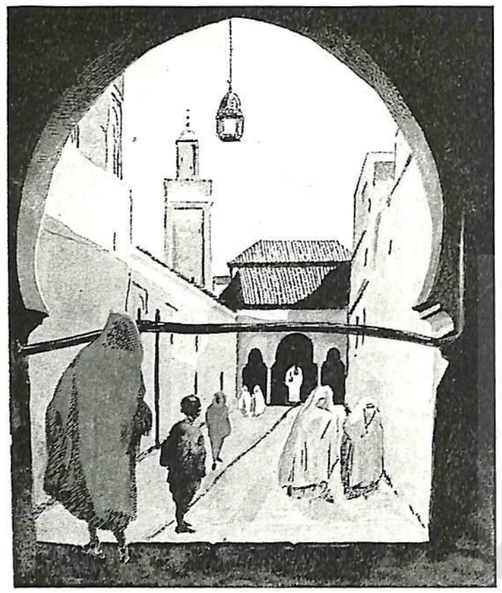

Le sanctuaire du saint à Moulay Idriss

même titre, il bénéficie de la « baraka », pouvoir de bénédiction que la croyance populaire attribue aux descendants du Prophète. Son accession au trône ratifiée par les ulemas et les personnages religieux influents, il dispose d'un pouvoir absolu pour s'acquitter du devoir essentiel de sa charge, la défense de l'islam. Tout manquement réel ou imaginaire à ce devoir primordial peut servir de prétexte à une rebellion.

Si la suprématie religieuse du chérif est acceptée de tous, il n'en va pas de même de l'autorité politique du sultan, qui n'a jamais été universellement reconnue. Pour l'exercer dans les milieux soumis et pour l'imposer aux récalcitrants, il emploie le makhzen, caste administrative recrutée parmi les gens des quatre tribus auxquelles les chérifs saadiens accordèrent au XVIe siècle des privilèges considérables à charge de leur fournir les contingents militaires dont ils avaient besoin. Les sultans prirent l'habitude de choisir dans ces tribus les titulaires des plus hauts emplois, auxquels accédèrent aussi, mais en petit nombre, des hommes issus de la bourgeoisie urbaine que leur instruction rendait indispensables pour la rédaction des actes ou la correspondance et qui réussirent, eux aussi, à transmettre leurs fonctions à leurs descendants. Rudimentaire à l'origine, cette organisation s'est compliquée au XIXe siècle par suite de l'importance croissante des questions économiques et diplomatiques que le gouvernement avait à résoudre. Au grand vizir, assumant la direction générale de toutes les affaires ont été adjoints l'« ouzir el bahar », auquel ressortissent les relations extérieures, l'« ouzir ech-chekaiat », devant lequel sont portées les réclamations des individus et des collectivités, l'« allaf » auquel est confié le soin de payer la solde des troupes, l'« amin el oumana » qui centralise les recettes et les dépenses. En dépit de ces modifications, l'organisation du pouvoir central est restée fort imparfaite. La délimitation des attributions manque de netteté, le service personnel du souverain se distingue mal de celui de l'Etat ; le « hagib » (chambellan), le « caïd el mechouar », chef de la garde personnelle du sultan exercent dans la vie quotidienne et surtout dans les crises successorales une action parfois prépondérante.

L'administration locale ne comprend qu'un petit nombre de fonctionnaires : les trois « khalifas » ou vice-rois de Fès, de Marrakech et du Tafilelt, choisis parmi les membres de la famille impériale, les gouverneurs des villes, « pachas » dans les villes les plus importantes (Fès, Marrakech, Rabat, Tanger, etc.), « caïds », dans les localités secondaires et dans les tribus, « amels » dans certaines régions frontières (Oudjda, Figuig). Le choix de ces fonctionnaires est laissé à l'arbitraire du souverain et de son entourage ; les nominations s'achètent et dépendent le plus souvent des pots de vin distribués par les candidats. Le titulaire de la charge ainsi obtenue n'a d'autre préoccupation que de rentrer dans ses débours et d'accroître sa fortune personnelle. Il exploite sans ménagement ses administrés, il les « mange » selon l'expression consacrée, jusqu'au moment où le makhzen, estimant que les victimes pourraient peut-être se révolter, le destitue, confisque une partie de ses biens, l'emprisonne parfois et lui donne un remplaçant qui s'empresse de suivre l'exemple de son prédécesseur.

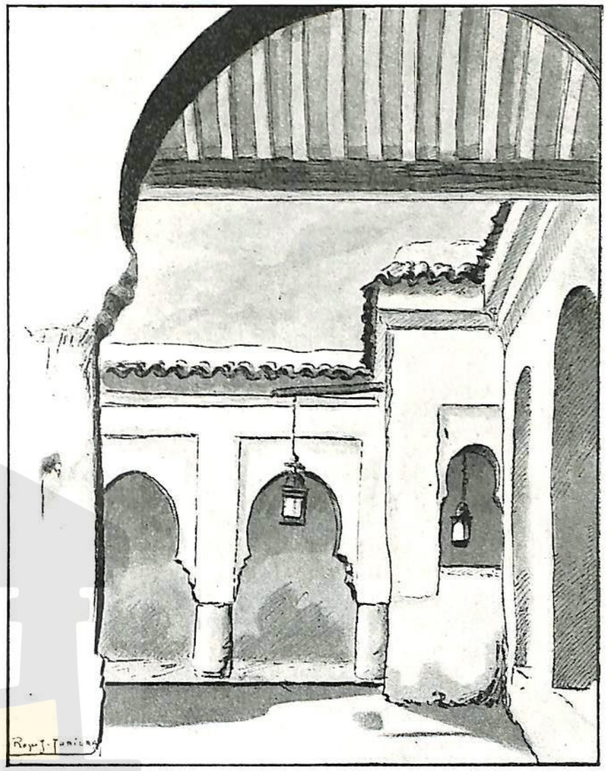

Sanctuaire dans la ville sainte de Moulay Idriss

Ce régime épuisait la substance des populations sans procurer au gouvernement les ressources dont il avait besoin. En vain le makhzen superposait-il aux impôts coraniques des contributions de caractère administratif, dont le nombre et la variété témoignent de son ingéniosité fiscale, taxes sur les marchés, droits de douane à l'importation et à l'exportation, monopoles, « naïba » payée par les tribus en remplacement du service militaire, « mouna » ou fourniture de vivres aux fonctionnaires, « hédyia », don « gracieux » des tribus au sultan à l'occasion des trois grandes fêtes religieuses ; il souffrait d'une impécuniosité chronique et incurable. Les impôts, auxquels échappaient une foule de privilégiés, rentraient mal ; une bonne partie des contribuables refusait de les payer et le makhzen était, le plus souvent hors d'état de les y contraindre. Impitoyable pour les individus ou les collectivités sans défense, citadins, cultivateurs des plaines, il montrait quelques égards aux groupements qu'il jugeait capables de résistance et renonçait à toute action contre les groupements trop forts pour qu'il cherchât à les réduire. Les villes et les plaines, a-t-on pu écrire, lui fournissaient les moyens de contenir la montagne inaccessible. Le Maroc se partageait ainsi en deux régions : le « bled makhzen », pays de gouvernement, où les rouages administratifs fonctionnaient de façon normale et dont les habitants, en majorité Arabes ou Berbères arabisés, payaient l'impôt ; le « bled siba », pays insoumis, dont les habitants en majorité Berbères, ne toléraient aucun rouage de l'administration chérifienne. Entre ces deux régions, dans la zone intermédiaire entre la plaine et la montagne, les populations acceptaient l'autorité chérifienne ou la rejetaient selon les circonstances. L'extension du « bled makhzen » variait ainsi, selon la force ou la faiblesse des sultans.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Le Bordj du Père de Foucauld, ancien explorateur du Maroc, à Tamanrasset (Hoggar)

L'étendre jusqu'aux limites du Maghreb extrême, y englober les massifs du Haut et du Moyen Atlas, les steppes et les oasis orientales, le Soûs, voire les oasis sahariennes, tel fut, depuis le XVI^e^ siècle, l'objectif constamment poursuivi mais jamais atteint de la politique makhzénienne. « Pour réussir dans sa tâche, écrit l'un des auteurs qui ont le mieux analysé le caractère et décrit le fonctionnement du gouvernement chérifien, le makhzen doit s'assurer le concours des principales influences, concours militaire des tribus, concours administratif des caïds, concours religieux des zaouïa, des chorfa, des uléma ; encore doit-il s'employer à contenir ces associés privilégiés de peur de se trouver quelque jour à leur merci. Un tel système, tient plus de la diplomatie, que de l'administration proprement dite. »

Si différent par sa structure politique du monde européen, le Maroc est systématiquement fermé aux influences extérieures. Le gouvernement chérifien les estime pernicieuses car l'introduction des idées et des façons de vivre occidentales risquerait d'ajouter aux causes traditionnelles d'insubordination des ferments nouveaux de désordre. Aussi, depuis le début du XIX^e^ siècle, les sultans, rompant avec les pratiques de leurs prédécesseurs, se sont-ils efforcés de réduire au minimum les rapports du Maroc avec l'étranger. Leurs sujets ne peuvent sans une autorisation spéciale se rendre en Europe et y séjourner. Les Européens qui, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, circulaient librement dans l'intérieur, se voient confinés dans les ports et traitent leurs affaires par l'intermédiaire de courtiers indigènes. Relégués à Tanger, depuis 1842, les représentants des puissances ne communiquent avec le sultan que par le truchement d'un délégué du sultan, le « naïb ». Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'une ambassade européenne se rende dans l'une des capitales où réside le souverain. Malgré la proximité de l'Europe, le Maroc est encore à peu près inconnu. Un voyage de Tanger à Fès, de Mogador à Marrakech a les allures d'une exploration. On ne sait à peu près rien sur les régions éloignées du littoral ; on ne possède que des notions imprécises et fragmentaires sur les ressources naturelles et les populations. Le voyage, de Ch. de Foucauld (1883-1884), révélera tout un monde ignoré. Les indigènes, de leur côté, à l'exception des habitants des ports, ne savent rien des Européens ; lorsqu'ils entendront parler des étrangers, ils seront tout naturellement portés à les regarder comme des fauteurs d'innovations bouleversant les habitudes et les traditions ancestrales. Cette xénophobie, plus encore que le fanatisme religieux, les opposera, en adversaires intraitables, à la pénétration européenne.

La politique d'isolement adoptée par les gouvernants marocains a, sans doute, prolongé l'existence de l'empire chérifien comme état indépendant, mais, en retardant les réformes pour lesquelles le concours des étrangers était indispensable, elle l'a maintenu dans une impuissance bien propre à exciter les convoitises contre lesquelles elle entendait le protéger. Aussi bien ne pouvait-elle empêcher le Maroc de ressentir le contre-coup des événements qui se passaient dans le pays voisin. L'établissement des Français en Algérie eut, à cet égard, des conséquences décisives.

LES RELATIONS FRANCO-MAROCAINES APRÈS 1830

La nouvelle de la prise d'Alger fut accueillie au Maroc avec plus de satisfaction que d'inquiétude. L'effondrement de la puissance turque allait, semblait-il, permettre aux Marocains de prendre possession de territoires qu'ils disputaient aux Turcs depuis trois siècles : pays compris entre la Tafna et la Moulouya, Hauts Plateaux et oasis du sud oranais. Les troupes chérifiennes pénétrèrent en effet dans la province d'Oran ; un « khalifa » fut installé à Tlemcen dont les habitants avaient reconnu la souveraineté du sultan ; des agents marocains s'avancèrent même jusqu'à Médéa et Miliana. La France n'était pas disposée à tolérer cette intrusion. Envoyé en mission spéciale à Fès (1832), M. de Mornay exigea du sultan Abd-er-Rahman le rappel des troupes chérifiennes et l'engagement de ne plus intervenir dans les affaires algériennes. Cet engagement fut assez mal observé. Abd-el-Kader trouva au Maroc les moyens de soutenir la lutte contre les Français, puis, quand il eût été chassé d'Algérie, un refuge en territoire chérifien. La guerre qui en résulta se termina par l'écrasement des forces marocaines. Le traité de Tanger rétablit la paix que la délimitation des frontières par la convention de Lalla-Maghnia, devait, pensait-on, rendre durable. Les relations entre les deux Etats redevinrent, en effet, normales et le restèrent pendant un quart de siècle. Le makhzen laissa sans protestation la France exercer le droit de suite toutes les fois qu'elle le jugea nécessaire. L'application la plus importante en fut faite en 1859. Les habitants du massif des Beni-Snassen, de concert avec les tribus de la plaine d'Angad, entretenaient une agitation dangereuse parmi les populations algériennes. Pour y mettre fin, le général de Martimprey, à la tête d'un corps de 15.000 hommes, pénétra en territoire marocain, traversa tout le massif après avoir enlevé de vive force le col de Taforalt et contraignit les Beni-Snassen et leurs alliés à demander l'aman (octobre-novembre 1859).

Tandis que la France assurait la sécurité de la frontière algérienne, d'autres puissances profitaient de l'ébranlement causé par la guerre de 1844, pour se libérer de leurs obligations ou se faire accorder des avantages économiques. La Suède et le Danemark s'affranchissaient du tribut qu'elles payaient jusqu'alors ; l'Angleterre obtenait la suppression des monopoles à l'importation et la limitation à 10% des droits d'exportation. La guerre hispano-marocaine obligea le Maroc à des concessions encore plus importantes.

Maître de Ceuta, de Melilla, des îles Zaffarines occupées en 1849, le gouvernement espagnol eût voulu s'assurer la domination de tout le littoral méditerranéen du Maroc. Les attaques des Andjera contre Ceuta, le refus du makhzen d'accorder les réparations demandées pour la destruction d'une redoute et l'insulte faite au drapeau national, fournirent un prétexte plausible à une déclaration de guerre. Une armée de 50.000 hommes se réunit à Ceuta sous les ordres de O'Donnel et marcha sur Tétouan. Victorieuse à Castillejos (1^er^ janvier 1860), elle dispersa les Marocains qui essayaient de l'arrêter aux portes de Tétouan, puis occupa cette ville le 26 février. Un nouveau succès remporté le 25 mars à l'oued Ras, à mi-chemin entre Tétouan et Tanger que les Espagnols se proposaient d'attaquer, détermina le makhzen à demander la paix. Le traité de Tétouan (26 avril 1860) n'infligea au Maroc, dont l'Angleterre tenait à préserver l'intégrité que des pertes de territoire insignifiantes autour des Présides, ainsi que la cession de Mar Pequeña sur le littoral atlantique, mais lui imposa le paiement

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

d'une indemnité de guerre de 100 millions de pesetas. Pour se procurer cette somme, le makhzen dut contracter en Angleterre un emprunt gagé par les taxes de douanes dont la moitié était versée aux commissaires chargés du service des coupons. Les finances chérifiennes se trouvaient ainsi soumises à un contrôle étranger qui dura jusqu'en 1882. Un traité de commerce signé en 1861, accordait d'autre part à l'Espagne la clause de la nation favorisée. La France, à son tour, obtenait par le traité du 19 avril 1863, le renouvellement des avantages qui lui avaient été reconnus par les traités antérieurs, en particulier la confirmation du droit de protection, tel qu'il avait été déterminé par le traité franco-marocain de 1767. Les relations et, par suite, les occasions d'intervention se multiplient donc à partir de ce moment entre le Maroc et l'Europe.

La France manifeste, comme par le passé, le désir d'entretenir de bonnes relations avec l'empire chérifien, mais, après 1870, elle adopte une politique différente de celle qu'elle suivait depuis 1845. Elle renonce à l'exercice du droit de suite auquel elle substitue les réclamations adressées au sultan par la voie diplomatique, méthode déplorable, car elle indisposait le makhzen assailli de plaintes auxquelles il ne pouvait ou ne voulait donner satisfaction et l'incitait en outre à installer dans les confins, à Oudjda (1876), à Figuig (1883) des fonctionnaires impuissants à maintenir l'ordre, mais dont la présence affaiblissait l'influence de la France dans ces régions. Au Maroc même, cette influence était combattue par l'Angleterre et par l'Espagne. A l'instigation de ces deux puissances, une conférence internationale à laquelle participèrent les représentants du Maroc, fut réunie à Madrid pour mettre fin aux abus de la protection. Les débats, au cours desquels le délégué de l'Allemagne qui, disait Bismarck, n'avait pas d'intérêts au Maroc, soutint énergiquement les propositions françaises, aboutirent à la convention du 3 juillet 1880, reconnaissant à toutes les puissances signataires le traitement de la nation la plus favorisée. La France perdait ainsi un privilège dont elle avait été seule à jouir avec l'Angleterre. Quant au Maroc, il participait pour la première fois à un acte international et prenait ainsi contact avec les puissances européennes contre lesquelles il allait essayer de se défendre en les opposant les unes aux autres.

Telle fut, en effet, la tactique adoptée par Moulay-Hassan (1873-1894), avec d'autant plus de succès d'ailleurs qu'il avait réussi à restaurer la puissance chérifienne. A la tête de son armée renforcée et réorganisée, il est sans cesse en campagne. Passant du Maroc oriental aux confins du Sahara, il réduit à l'obéissance le Soûs et le Tazeroualt, soumet les Zaër et les Zaïan, fait reconnaître son autorité par les gens du Tadla, impose ses caïds au Touat. Aux puissances européennes, il se borne à accorder des avantages savamment balancés : mission militaire aux Français, direction de la fabrique d'armes de Fès aux Italiens, traité de commerce à l'Allemagne. Il témoigne une faveur marquée aux représentants de l'Angleterre, mais refuse d'examiner un projet de protectorat britannique élaboré par sir Evan Smith. Il réussit, en somme, à sauvegarder l'indépendance du Maroc.

LA CRISE MAROCAINE

La crise dont il avait, par son énergie et par son habileté, retardé l'échéance, s'ouvrit sous son successeur Abd-el-Aziz (1904-1908). L'inexpérience du sultan, ses prodigalités, son goût pour les innovations occidentales qui scandalisait ses sujets, ses innovations fiscales qui désorganisaient l'administration traditionnelle sans procurer de ressources nouvelles au trésor, suscitèrent un mécontentement général, qu'accrut encore l'occupation des oasis sahariennes par les Français. Le pays fut de nouveau livré au désordre et à l'anarchie. Un

prétendant, le « rogui » Bou Hamara apparut dans le Maroc oriental et groupa autour de lui de nombreux partisans. L'empire chérifien semblait sur le point de se disloquer. Une telle éventualité ne pouvait laisser la France indifférente. L'héritage de l' « homme malade » d'Occident suscitait d'âpres convoitises. L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne se tenaient prêtes à en revendiquer une part. Fidèle à la politique suivie depuis un siècle, l'Angleterre entendait se réserver le contrôle du détroit de Gibraltar ; l'Espagne invoquait les droits historiques qu'elle tenait de la possession des Présides ; l'Italie cherchait, depuis plusieurs années, à prendre pied dans le pays ; l'Allemagne envisageait la possibilité de s'assurer des stations sur les routes océaniques ainsi que des débouchés pour son commerce et pour ses émigrants.

Loin de servir les intérêts français, le démembrement de l'empire chérifien ne pouvait que les compromettre. Le plus sûr moyen de parer à ce danger c'était d'aider le makhzen à rétablir l'ordre et à restaurer l'autorité chancelante du sultan. Ces considérations inspirèrent les accords du 20 avril et du 7 mai 1902, par lesquels le gouvernement français s'engageait à prêter son appui au gouvernement marocain et à favoriser le développement des relations économiques dans la zone des confins. Les résultats obtenus dans ces régions inciteraient, pensait-on, le makhzen à se conformer aux conseils qui lui seraient donnés pour opérer dans le reste de l'empire les réformes indispensables. Cette politique d'association exigeait la collaboration loyale du makhzen ; celle-ci fit défaut. Les commissaires chérifiens installés dans les confins ne firent rien pour réprimer les agissements des fauteurs de désordres. Les attaques contre les convois et les postes français continuèrent ; le 31 mai 1903, le gouverneur général de l'Algérie, en tournée dans le sud, fut assailli par les gens de Zenaga, l'un des « ksour » de Figuig. Le bombardement de ce « ksar » effectué en représailles ne mit pas fin aux attentats. Le général Lyautey reçut alors la mission d'assurer le respect des droits de la France dans ces régions où le protocole de 1901, lui laissait toute liberté d'action. Par une habile combinaison de la diplomatie et de la force, cet officier réussit, de 1902 à 1906, à pacifier le pays et ouvrit à notre influence des régions jusqu'alors hostiles. Des postes établis à Colomb-Béchar, à Berguent, à Forthassa mirent les habitants à l'abri des « rezzou », tandis que le chemin de fer prolongé jusqu'à Colomb-Béchar, à 744 kilomètres du littoral, facilitait le ravitaillement des troupes et préparait la pénétration commerciale du sud-est marocain.

La politique de collaboration ne donnant pas les résultats espérés, le gouvernement français se trouvait conduit à prendre lui-même la direction des réformes. Une longue expérience des milieux musulmans le désignait pour cette tâche à l'exclusion de toute autre puissance. Il lui fallait toutefois se faire reconnaître au Maroc une situation prépondérante et, pour cela, obtenir l'assentiment des puissances qui auraient pu la lui contester. La question marocaine passera, du même coup, sur le plan international, d'autant que le ministre Delcassé comptait en profiter pour opérer un rapprochement entre la France, l'Angleterre et les puissances méditerranéennes et modifier à notre profit l'équilibre européen. Ce problème complexe fut résolu par une série de négociations avec l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne. L'Italie se désintéressa du Maroc en échange de la liberté d'action qui lui était laissée en Tripolitaine (1er novembre 1902). Le règlement de la question d'Egypte fournit un terrain d'entente avec l'Angleterre. Par l'accord du 8 avril 1904, la France s'engageait à ne pas gêner l'action de l'Angleterre en Egypte en réclamant la fixation d'une date pour le retrait des troupes britanniques. L'Angleterre déclarait, en retour, qu'il appartenait à la France « de veiller à la sécurité du Maroc... et de lui prêter assistance pour toutes les réformes administratives, financières et militaires dont il a besoin ». Elle mettait, il est vrai quelques réserves à son désintéressement ; elle s'opposait en effet à la construction d'ouvrages militaires sur le littoral, de Melilla à l'em-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

bouchure du Sebou et stipulait que la France prendrait en considération les intérêts de l'Espagne. Un article secret, reconnaissait à cette puissance, au cas où le sultan cesserait d'exercer son autorité, une zone d'influence s'étendant de Melilla au Sebou. Des pourparlers avaient, d'ailleurs été entamés avec l'Espagne dès 1902. M. Delcassé lui offrait tout le nord du Maroc jusqu'à l'Oum er-Rebia ainsi que le Soûs, mais elle n'avait pas voulu s'engager. Après la signature de l'accord franco-anglais les conversations furent reprises entre Paris et Madrid. Le 3 octobre 1904, l'Espagne adhéra à l'accord franco-anglais. Une convention secrète lui attribuait, au cas où la situation actuelle du Maroc viendrait à être modifiée, le littoral et les massifs littoraux jusqu'à la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et le bassin du Sebou et, dans l'extrême sud, les territoires voisins du Rio de Oro, jusqu'à l'oued Tazeroualt.

La conclusion de ces accords laissait, M. Delcassé le pensait du moins, toute liberté d'action à la France au Maroc. Un programme de réformes fut élaboré et le ministre de France à Tanger, M. Saint-René Taillandier, chargé de le soumettre au sultan. Dès que les discussions s'ouvrirent, il se heurta à une résistance encouragée par l'Allemagne. Prétextant qu'il n'avait jamais eu officiellement connaissance de l'accord franco-anglais, le gouvernement impérial affectait de l'ignorer et se réservait de traiter directement avec le sultan pour la sauvegarde de ses intérêts économiques. Il s'agissait en réalité d'une question de prestige : le chancelier Bülow n'admettait pas qu'une affaire aussi importante pût être réglée sans la participation de l'Allemagne. Il jugeait en outre, le moment propice, alors que la Russie, alliée de la France était réduite à l'impuissance par ses défaites en Extrême-Orient, pour éprouver la solidité de l'entente franco-britannique. Triomphant non sans peine des hésitations de Guillaume II, il décida celui-ci à une manifestation retentissante. Le 31 mars 1905, l'empereur débarquait à Tanger et déclarait qu'il rendait visite au sultan « souverain indépendant. » « J'espère, ajoutait-il, que, sous sa haute souveraineté, un Maroc libre sera ouvert à la concurrence pacifique de toutes les nations, sans monopole ni exclusion d'aucune sorte. » Fort de l'appui de l'Allemagne, le sultan repoussa le programme français et demanda la réunion d'une conférence internationale qui déterminerait les réformes à introduire dans son empire.

Il s'ensuivit une crise fort grave. M. Delcassé refusait d'accéder à cette demande, mais, en désaccord avec le président du Conseil, M. Rouvier et avec ses collègues qui croyaient l'Allemagne décidée à la guerre, il démissionna, le 12 juin. M. Rouvier, qui le remplaça au quai d'Orsay, tenta sans succès de résister aux exigences de l'Allemagne. Il accepta la conférence, après avoir, toutefois, obtenu de l'Allemagne la reconnaissance de la situation faite à la France par la contiguité sur une vaste étendue de l'Algérie et de l'empire chérifien et de « l'intérêt spécial qui s'ensuit pour la France à ce que l'ordre règne dans cet empire » (accord du 8 juillet 1905).

La conférence se réunit à Algésiras du 15 janvier au 7 avril 1906. L'énergie et l'habileté du représentant de la France, M. Révoil, le concours loyal de son collègue anglais, l'appui plus discret de l'Italie, enfin l'intervention du président des Etats-Unis, M. Roosevelt, triomphèrent de l'opposition et des intrigues allemandes. L'acte général, qui clôtura les travaux de la conférence, reconnaissait la nécessité de réformes propres à assurer l'ordre et la prospérité de l'empire chérifien. Les deux plus importantes étaient l'organisation de la police et l'institution d'une banque d'Etat. Les effectifs de la police, recrutés parmi les musulmans marocains, ne devaient pas dépasser 2.500 hommes répartis entre les huit ports ouverts au commerce étranger. Organisée par des instructeurs français et espagnols, la police devait être soumise à l'inspection d'un officier supérieur suisse. La banque d'Etat était chargée de faire toutes les opérations de trésorerie et de fournir au makhzen les fonds nécessaires aux dépenses courantes. Le

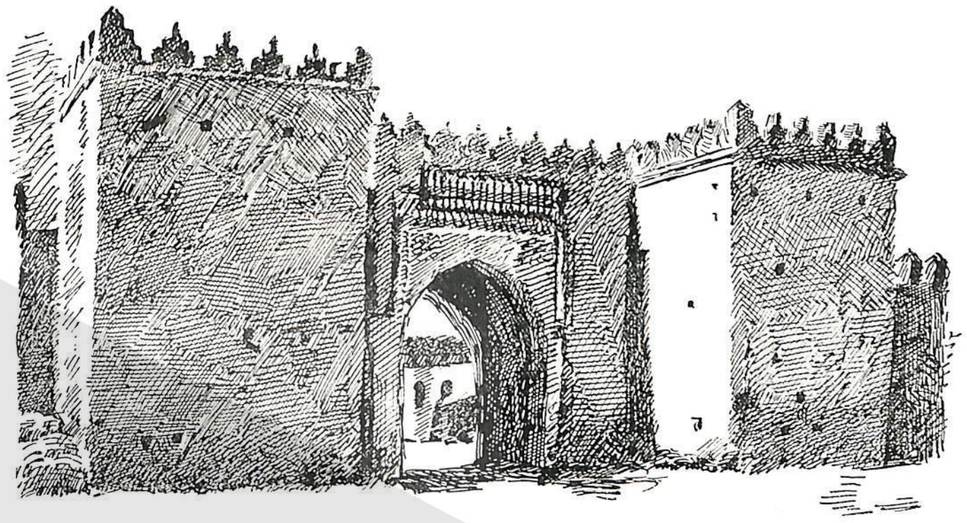

Oudjda. – Porte des Têtes

capital serait fourni, en proportions égales par chacune des puissances ayant participé à la conférence, mais la France avait, dans le conseil d'administration, une influence prépondérante.

La plupart des mesures ainsi adoptées étaient, en somme, celles que la France elle-même avait recommandées auparavant. L'acte d'Algésiras, toutefois, marquait un nouveau progrès dans l'internationalisation du Maroc et rendait ainsi plus malaisée la solution du problème que l'on s'était proposé de résoudre.

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE 1906 A 1912

L'intervention des étrangers dans les affaires marocaines suscita, en effet, dans tout l'empire une explosion de xénophobie. La police ne parvenait pas à rétablir la tranquillité dans les ports. Sur le littoral et à plus forte raison dans l'intérieur, les Européens, surtout les Français, étaient victimes d'attentats qui restaient impunis. Le gouvernement français se trouva ainsi amené à intervenir dans l'est et dans l'ouest. A la suite de l'assassinat du Dr Mauchamp (mars 1907), il fit occuper Oudjda. L'occupation temporaire et limitée à la banlieue de la ville, ne tarda pas à s'étendre au delà des limites primitivement fixées. Les Beni Snassen ayant attaqué les tribus algériennes, leur pays fut soumis en quelques semaines par le général Lyautey ; la répression des « harka » venant razzier les populations du sud de l' « amalat » d'Oudjda conduisit les colonnes françaises jusque dans le Haut Guir. Des postes furent établis sur les points les plus importants dans le sud, à Debdou, dans le nord, à Aïoun Sidi-Mellouk et à Taourirt. De 1908 à 1910, le Maroc occidental fut pacifié jusqu'à la Moulouya.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Le sultan Moulay Hafid

Sur la côte atlantique, des ouvriers européens employés aux travaux du port de Casablanca furent massacrés, le 30 juillet 1907. Le 7 août, les troupes du général Drude, envoyées par mer d'Algérie, dégagèrent la ville que les tribus chaouïa avaient envahie et pillée. Le corps expéditionnaire se borna tout d'abord à protéger les environs immédiats contre un retour offensif des indigènes, puis la nécessité de garantir la sécurité des populations, avec lesquelles on désirait entrer en rapports, obligea les Français à s'avancer dans l'intérieur. En trois mois (février-avril 1908), le général d'Amade soumit tout le pays chaouïa. Son successeur, le général Moinier, auquel la réduction de ses effectifs ne permit pas d'entreprendre d'opérations de vaste envergure, s'attacha surtout à organiser les régions pacifiées. L'administration marocaine fonctionna de façon régulière sous le contrôle des officiers français. Des travaux d'intérêt général, routes, télégraphes, adductions d'eau, hôpitaux, exécutés par l'armée préparaient la renaissance économique du pays et gagnaient à la France la sympathie des populations.

Pendant ce temps, une crise gouvernementale avait compliqué une situation déjà fort confuse. Moulay Hafid, frère d'Abd-el-Aziz, soutenu par les éléments xénophobes, s'était posé en prétendant au mois d'août 1907 et avait pris les armes contre le sultan. La France observa dans ce conflit la plus stricte neutralité. Les troupes d'Abd-el-Aziz furent mises en déroute au mois d'août 1908. Moulay Hafid entra à Fès et fut proclamé sultan. La France et toutes les puissances le reconnurent après qu'il se fut engagé à souscrire aux engagements pris par son prédécesseur et à se conformer aux dispositions de l'acte d'Algésiras (janvier 1909).

En dépit des résultats satisfaisants obtenus dans le Maroc atlantique et dans le Maroc occidental, le gouvernement français paraissait peu désireux de prolonger une occupation que les socialistes combattaient au Parlement et qui imposait au pays de lourdes charges. Un accord, conclu le 9 août 1910, stipula que les troupes françaises évacueraient la Chaouïa et Oudjda, dès que le makhzen aurait organisé dans ces régions des forces de police suffisantes pour garantir la sécurité des personnes et des biens ainsi que la liberté des transactions. Un accord analogue fut conclu par l'Espagne qui, à la suite d'actes de violence commis par les Rifains, avait pris l'offensive dans la région de Melilla.

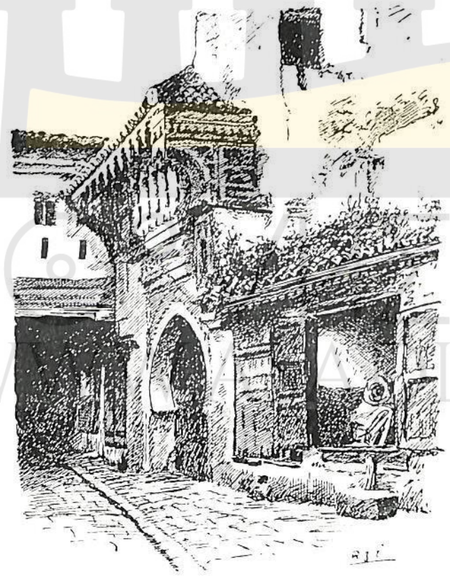

Meknès. - Porte de la Grande Mosquée

HALTE DE LA CARAVANE

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Avant même que ces accords eussent reçu un commencement d'exécution, les événements les rendirent inopérants. L'administration de Moulay Hafid ne valait pas mieux que celle de son prédécesseur. Les cruautés du sultan et sa rapacité exaspéraient les populations. Au printemps de 1911, les tribus arabes et berbères de la région de Fès se soulevèrent, défirent la « mahalla » chérifienne et bloquèrent le sultan dans sa capitale. Un prétendant, Moulay Zin s'installa à Meknès. A bout de ressources, Moulay Hafid adressa, le 27 avril, une demande de secours au gouvernement français. Celui-ci répondit à cet appel et chargea le général Moinier de la conduite des opérations. Les instructions données à cet officier lui enjoignaient de ne rien faire qui pût porter atteinte au prestige du sultan. Les puissances étrangères étaient, d'autre part, informées du but et du caractère de l'expédition. Celle-ci fut rapidement menée à bonne fin. Le 21 mai, le général Moinier entrait à Fès ; le 8 juin, il occupait, sur la demande même du sultan, Meknès ; le 9 juillet, il était de retour à Rabat, après avoir jalonné de postes la ligne de communications entre le littoral et la capitale.

L'expédition de Fès eut une double conséquence : l'occupation par les Espagnols de Larache et d'El Ksar et l'intervention de l'Allemagne qui faillit provoquer un conflit européen. Depuis 1906, l'Allemagne cherchait une occasion de réparer l'échec subi à la conférence d'Algésiras ; elle suscitait à la France des difficultés dont le règlement lui permettrait de réclamer des avantages économiques. Le gouvernement français chercha les moyens de mettre fin à cette situation irritante. Par l'accord du 8 février 1909, les deux gouvernements s'engagèrent à faciliter l'association de leurs nationaux dans les affaires dont ils pourraient obtenir l'entreprise. Des sociétés et des syndicats franco-allemands se constituèrent pour l'exploitation de mines, la construction de ports ou de lignes de chemins de fer. Mais l'Allemagne entendait transformer cette collaboration en un condominium économique ; la France n'admettait pas l'établissement de cette sorte de monopole contraire au principe de la « porte ouverte » et contre lequel l'Angleterre se serait empressée de protester. La tentative de collaboration ne put être poursuivie et les Allemands en ressentirent un vif mécontentement.

L'expédition de Fès leur offrit l'occasion de présenter à nouveau leurs revendications. Considérant que la situation créée par l'intervention française était incompatible avec les engagements pris en 1906 : respect de la souveraineté du sultan et de l'intégrité de l'empire chérifien, les dirigeants de Berlin se déclaraient désireux « d'éliminer la question marocaine du domaine international » et prêts à examiner « toute proposition de nature à atteindre le but défini ». Au cours de conversations entre l'ambassadeur français et le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, celui-ci avait émis l'idée que l'on pourrait chercher des compensations pour l'Allemagne hors du Maroc. Pour obliger le gouvernement français à faire des propositions en ce sens, la canonnière « *Panther* » fut envoyée devant Agadir sous prétexte de protéger la vie et les biens des nationaux allemands dans cette région. Ce coup de force détermina l'ouverture de négociations au cours desquelles on put redouter les pires éventualités.

L'attitude de l'Angleterre, qui déclara s'opposer à tout partage du Maroc, écarta le danger de guerre, mais les représentants de la France durent soutenir d'âpres discussions à Paris et à Berlin avant d'arriver à un accord avec leurs adversaires. Par la convention du 4 novembre 1911, l'Allemagne reconnaissait à la France le droit d'occupation militaire, le droit d'opérer les réformes administratives, judiciaires et financières qu'elle jugerait utiles, enfin le droit de représenter les sujets marocains à l'étranger. Elle admettait la suppression des tribunaux consulaires et de la protection. La France, de son côté, s'engageait à maintenir l'égalité économique de toutes les nations, à mettre en adjudication l'exécution des travaux publics, à n'entreprendre la construction d'aucune ligne de chemins de fer avant celle de la ligne Tanger-Fès. Le Maroc restait ainsi grevé d'une hypothèque économique.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Il en a été en grande partie affranchi par les traités de Versailles et de Saint-Germain, qui imposèrent à l'Allemagne et à l'Autriche la renonciation aux avantages résultant des accords franco-allemands de 1909 et de 1911, de l'acte d'Algésiras et des traités conclus antérieurement par ces puissances avec le sultan.

LA PACIFICATION DU MAROC

La France payait le désistement de l'Allemagne par la cession du Moyen Congo, mais elle avait désormais les mains libres au Maroc. Le protectorat, virtuellement accepté par l'Allemagne, fut officiellement établi par la convention du 30 mars 1912, signée avec Moulay Hafid par M. Regnault, ministre de France à Tanger. Les dispositions générales de cet acte diplomatique étaient identiques à celles du traité du Bardo : maintien de la souveraineté du sultan et de l'intégrité de l'empire chérifien ; représentation du Maroc à l'étranger par les agents diplomatiques et consulaires français ; institution d'un commissaire résident général, intermédiaire entre le gouvernement chérifien et le gouvernement français ; droit d'occupation militaire ; exécution, sous la direction de la France, de réformes dont la réalisation devrait, aux termes mêmes de la convention de 1912, « doter l'empire chérifien d'un régime nouveau, tout en sauvegardant le respect et le prestige traditionnels du sultan, l'exercice de la religion musulmane et les institutions religieuses ». Le protectorat français s'étend, en principe, au Maroc tout entier, mais le traité franco-espagnol du 27 novembre 1912 a laissé à la zone espagnole, où l'autorité du sultan est représentée par un khalifa, une autonomie à peu près complète, tandis que Tanger et les environs immédiats de cette ville ont été érigés en une zone internationale dont le statut a donné lieu à de longues discussions et n'a été réglé qu'en 1928.

Le Maréchal Lyautey

La France a rencontré au Maroc, par suite de l'état du pays dont elle venait d'assumer la tutelle, des difficultés qu'elle n'avait pas rencontrées en Tunisie. L'anarchie était à son comble. Au début d'avril, les troupes chérifiennes se révoltaient à Fès et massacraient leurs instructeurs européens. Quelques jours plus tard, 20.000 Berbères venaient assiéger la capitale. Dans le nord, les Djebala, dans le Moyen Atlas, les Beraber prenaient les armes ; dans le Soûs, le marabout saharien El Hiba se proclamait sultan, franchissait l'Atlas et marchait sur Marrakech. « Le Maroc tout entier, écrit M. Weisgerber, était en proie à une de ces crises périodiques de fanatisme et de xénophobie, comme celle qui a précipité la ruine des Mérinides et établi les dynasties chérifiennes sur les ruines de la

Kasbah de M'Gouna

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

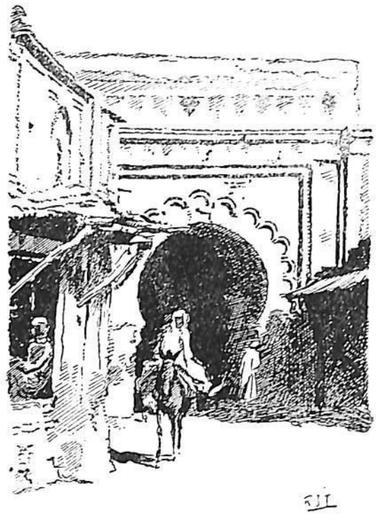

Marrakech. - Bab el Khemis

domination portugaise . Il était indispensable de replacer au plus tôt sous l'autorité chérifienne le pays qui lui échappait. La France fut donc obligée de conquérir le Maroc au nom et pour le compte du sultan, afin de pouvoir travailler utilement au redressement administratif et à la régénération économique. Elle eut la bonne fortune de trouver l'homme le plus apte à s'acquitter de cette tâche complexe : le général Lyautey.

Formé à l'école de Galliéni, sous lequel il avait servi au Tonkin et à Madagascar, il ne séparait pas l'action militaire de l'action civilisatrice, la première servant seulement à préparer la seconde. A la conquête brutale et rapide, il substitue l'expansion rationnelle et progressive plus lente mais durable, parce que le terrain gagné et doté d'une organisation conforme aux besoins et aux habitudes des populations est définitivement acquis et peut servir de base pour une nouvelle avance. A la force qu'il a soin de manifester, il préfère l'« action politique » qui dispense de l'employer et prépare les soumissions en divisant les adversaires. Cette méthode expérimentée dans le sud oranais et dans le Maroc occidental, Lyautey l'appliquera avec le même succès au Maroc tout entier. La pacification, toutefois, ne suffit pas à satisfaire son besoin d'agir et de créer. Aucune des manifestations de l'activité humaine ne le laisse indifférent. Agriculture, industrie, commerce, sciences, urbanisme, sollicitent simultanément son attention. Ouvert à toutes les idées, il accueille toutes les suggestions, ne retenant que celles qui lui paraissent susceptibles de s'adapter aux hommes et au milieu ; son sens réaliste le met en garde contre les théories et les abstractions. Sa personnalité s'impose à tous ; son autorité s'établit au premier contact ; aux collaborateurs qu'il a su choisir, il inspire son enthousiasme et son ardeur au travail ; ceux-là même qui ne partagent pas ses vues échappent rarement à la séduction qu'il exerce sur eux. Chef et animateur, il a marqué de son empreinte le Maroc actuel.

Nommé, le 28 avril 1912, commissaire résident général au moment le plus critique, appelé, disait-il « à prendre le commandement d'un navire en perdition », il pare tout d'abord au danger le plus pressant. A peine arrivé à Fès, il repousse les Berbères qui avaient forcé deux portes, dégage les environs de la ville et la met à l'abri de nouvelles attaques. Dans le sud, El Hiba est obligé d'abandonner Marrakech, dont l'occupation est décidée. Le général Lyautey pourra dès lors consacrer tous ses soins à l'exécution du plan qu'il a conçu : limiter son action aux régions actuellement occupées, mais en garantir la sécurité de la façon la plus absolue. A cet effet, le Maroc est divisé en six régions formant chacune un commandement militaire et disposant d'un groupe mobile. Dans le courant de 1913, à l'est et au sud-est de Fès, les postes français sont portés jusqu'aux premiers gradins du Moyen Atlas ; au centre, les opérations dirigées contre les Zemmour, les Zaër, les Zaian, assurent la liberté des communications entre Fès et Marrakech et ouvrent l'accès du Tadla. Gagnés à la cause française, les grands caïds de l'Atlas achèvent la défaite d'El Hiba et le chassent du Soûs. Au Maroc oriental enfin, les Français, qui, au printemps de 1912, ont franchi la Moulouya, s'avancent jusqu'au voisinage de Taza. La liaison entre le Maroc oriental et le Maroc atlantique est établie en mai 1914 par la prise de possession de cette ville.

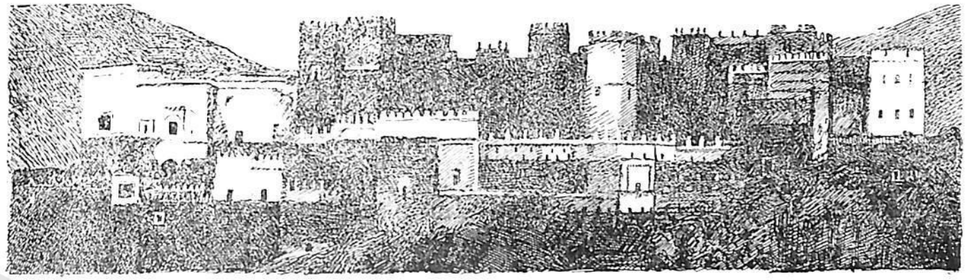

Kasbah du pacha de Marrakech, à Tilouet (Haut Atlas)

A ce moment éclata la guerre européenne. Une partie des troupes employées au Maroc fut rappelée en France. Les effectifs restant paraissaient insuffisants pour garder les contrées récemment soumises et contenir, le cas échéant, les populations des pays déjà pacifiés. Le général n'hésita pas à prendre une initiative audacieuse. Au lieu de se replier sur la côte, ainsi qu'il était autorisé à le faire, il décida de porter toutes ses forces actives à la limite même du pays insoumis et de conserver les postes avancés qui formeraient comme l'armature protectrice des régions situées en arrière. Les événements montrèrent la justesse de ses prévisions. L'insurrection générale, qu'il y avait tout lieu de craindre, n'éclata pas ; le calme le plus complet régna à l'intérieur. Les travaux publics poussés avec ardeur procurèrent aux indigènes des moyens d'existence et leur enlevèrent la tentation de se joindre aux dissidents. On put même recruter parmi eux des soldats pour les corps combattant au Maroc ou au dehors.

Kenifra. - L'Oued

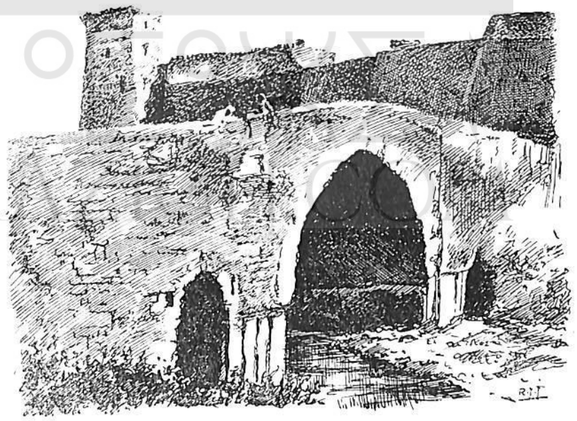

Taza. - La Kasbah et le Pont

L'activité économique ne fut pas suspendue. En pleine guerre, une exposition s'ouvrit à Casablanca (1916), des foires furent organisées à Fès et à Rabat.

L'effort militaire put donc être uniquement consacré à la défense des fronts menacés par des adversaires qu'encourageait ou que subventionnait l'Allemagne. Pendant deux ans (1915-1916), on resta sur la défensive. Au nord, les attaques d'Abd-el-Malek, qui s'appuyait à la zone espagnole, furent repoussées, le couloir de Taza dégagé ; au centre, l'échec subi par les Français à El-Herri, dans le Tadla, fut réparé ; au sud, les grands

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

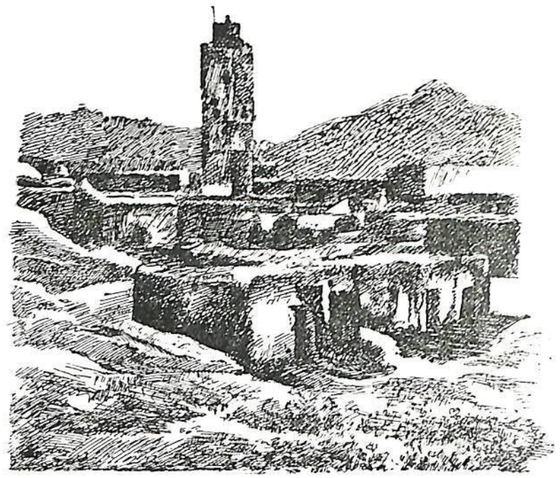

Vieux Taza

caïds interdirent aux partisans d'El-Hiba l'accès des cols du Haut Atlas. En 1917, l'offensive fut reprise ; les colonnes françaises poussèrent des pointes dans les vallées du Moyen Atlas afin de scinder en deux le bloc berbère ; la liaison fut établie entre Meknès et la vallée supérieure de la Moulouya, tandis que les troupes venant du Haut Guir progressaient jusqu'aux abords du Tafilelt. Ces succès n'avaient pas, cependant, découragé nos ennemis. Abd-el-Malek aux environs de Taza, Moha ou Hammou, Sidi Raho chez les Zaïan, El Hiba dans le Soûs, Semlali au Tafilelt se ruèrent de nouveau contre les Français en 1918. Malgré la pénurie des effectifs, dont une partie avait été envoyée sur le front français, le danger fut partout conjuré. Les opérations poursuivies pendant toute l'année 1919 permirent d'élargir le couloir de Taza, de nettoyer la région de Khenifra, de disperser les bandes de Semlali et d'installer un poste à Erfoud pour surveiller les oasis du Tafilelt.

Après sept années de lutte ininterrompue, la « bataille du Maroc » pouvait être considérée comme gagnée. Un décret du 19 février 1921, conféra au général Lyautey la dignité de maréchal de France. La pacification cependant n'était pas encore complète. La reconstitution des effectifs donna les moyens de la poursuivre et d'achever l'occupation du «Maroc utile », c'est-à-dire des régions présentant un intérêt militaire, politique ou économique, résultat que le maréchal comptait obtenir dans un délai de trois ans. A cet effet, deux séries d'opérations furent entreprises chaque année, au début du printemps et à la fin de l'été. De 1921 à 1924, le centre économique et religieux de Ouazzan fut protégé contre les incursions des Djebala, la « tache » de Taza encerclée ; dans le Moyen Atlas, les deux tribus qui avaient opposé la résistance la plus acharnée, les Beni Ouaraïn au nord, les Zaïan, au sud, firent leur soumission. Par la vallée de l'oued el Abid, les Français atteignirent le pied des puissants massifs qui constituent le « château d'eau » du Maroc ; maîtres des pâturages où

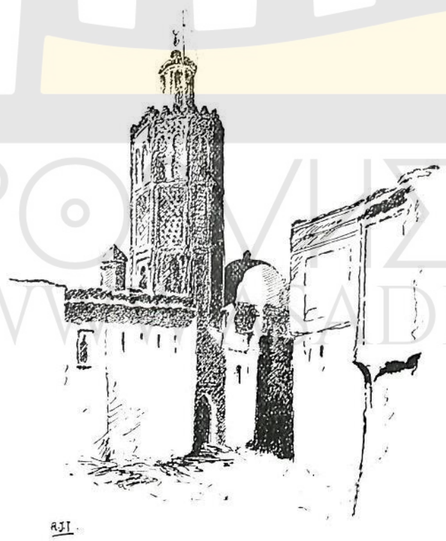

Mosquée d'Ouazzan

Taroudent (Soûs). - Remparts anciens

descendent en hiver les transhumants, ils tiennent sous leur contrôle les tribus de la haute montagne. Sur le revers sud du Haut Atlas, la sécurité est rétablie au voisinage de l'Atlantique. La dissidence ne persiste qu'entre le revers oriental du Haut-Atlas et le Tafilelt.

Les événements survenus dans la zone espagnole durant cette période allaient, toutefois, susciter des complications redoutables. Un chef indigène ambitieux, intelligent et quelque peu frotté de culture européenne, Abd-el-Krim, avait attaqué les Espagnols et leur avait infligé une sanglante défaite à Anoual (juillet 1921). Le prestige et les ressources que lui avait procurés cette victoire avaient fait accepter son autorité par toutes les tribus du Rif. Encadrées par des réguliers organisés à l'européenne, ces populations belliqueuses mettaient des forces considérables à la disposition d'Abd-el-Krim qu'une propagande insidieuse présentait au monde comme le champion du nationalisme rifain. Bien qu'il affirmât ses bonnes intentions à l'égard de la France, sa présence au voisinage du front nord constituait une menace sérieuse. Le maréchal Lyautey s'en rendait compte ; il avait demandé des renforts qui ne lui furent pas accordés. Abd-el-Krim put donc, à partir de 1924, gagner à sa cause, de gré ou de force, les populations de la zone française. Au mois d'avril 1925, il se jeta brusquement sur les Beni Zeroual. Les tribus de la vallée de l'Ouergha ne se sentant pas défendues firent défection ; les postes de la frontière franco-espagnole furent encerclés, Taza et Fès menacés. Une effervescence anti-française se manifesta dans toutes les régions du Maroc. Rassemblant toutes les forces disponibles, le maréchal et ses lieutenants s'efforcèrent d'arrêter les assaillants. La résistance des postes, dont plusieurs, malgré l'héroïsme de leurs défenseurs, tombèrent aux mains de l'ennemi, puis l'arrivée de renforts envoyés de France et d'Algérie rétablirent la situation. Au mois de septembre, l'ancien front était à peu près reconstitué. Le gouvernement français,

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE

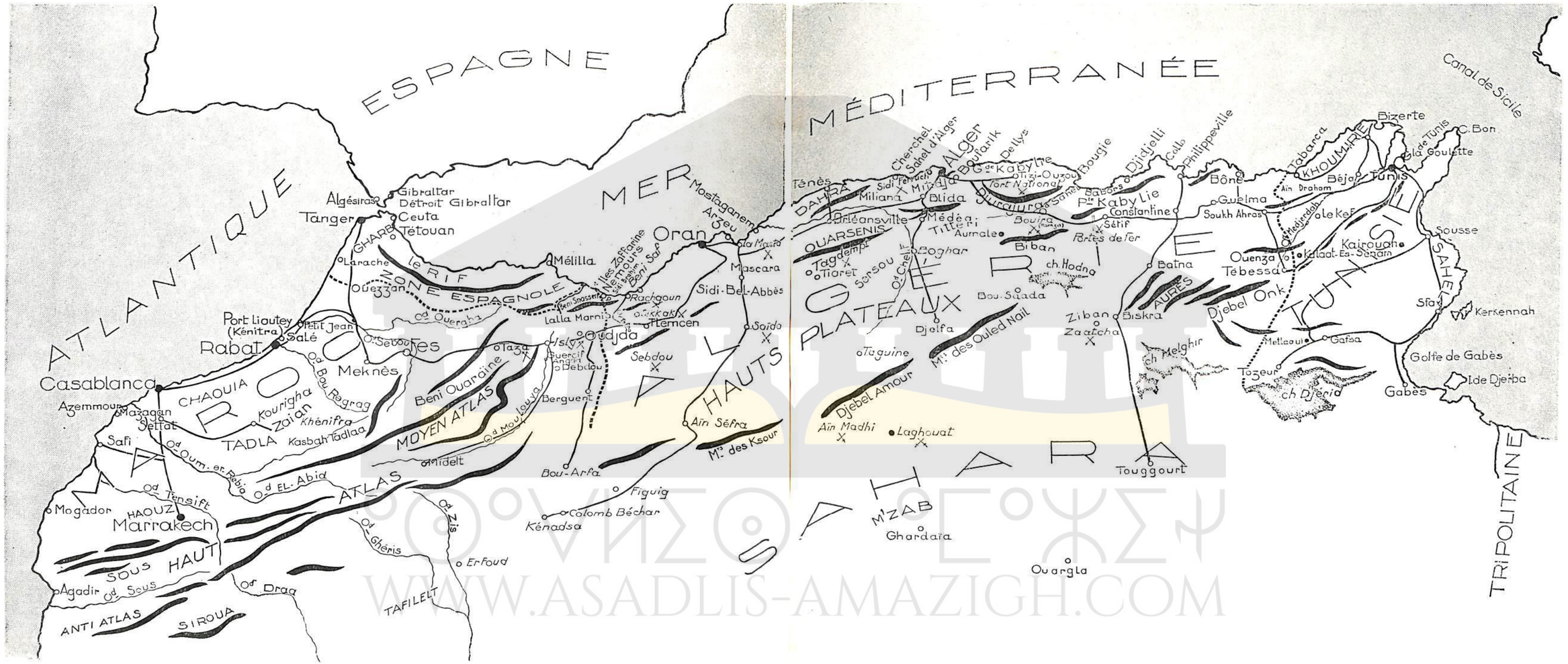

MAROC

ALGÉRIE

TUNISIE

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal

www.asadlis-amazigh.com

d'autre part, avait obtenu la collaboration de l'Espagne, dont les troupes, partant du littoral, rejetèrent Abd-el-Krim dans l'intérieur du massif, tandis que les Français dégageaient le versant occidental. Jugeant le danger conjuré, le maréchal Lyautey demanda son rappel et quitta le Maroc. Au printemps suivant, après une tentative infructueuse de négociations, les opérations militaires furent reprises. Abandonné par ses partisans, pris entre les colonnes françaises et les colonnes espagnoles, Abd-el-Krim se rendit aux Français le 20 mai 1926 et fut déporté à la Réunion.

Depuis la fin de la guerre du Rif, des opérations à objectif limité, préparées avec le plus grand soin, de manière à créer des « opportunités favorables » ont, d'année en année, réduit le domaine de la dissidence. De 1928 à 1933 des colonnes partant de la vallée de l'oued el Abid à l'ouest, de la haute vallée de la Moulouya à l'est, ont donné l'assaut aux massifs les plus élevés du Moyen Atlas et, pénétrant dans des régions presque inaccessibles, ont contraint à se soumettre les tribus berbères qui n'avaient jamais reconnu l'autorité du makhzen. L'organisation du territoire des confins algéro-marocains, en assurant l'unité d'action, qui jusqu'alors avait fait défaut, a enlevé aux nomades le moyen d'échapper aux poursuites. L'occupation du Tafilelt en 1932 a supprimé un foyer d'intrigues dangereuses. Enfin les opérations conduites depuis cette date dans l'oued Draa, le djebel Sagho, l'Anti Atlas, le Tazeroualt, ont établi, à travers les « marches sahariennes », la liaison avec l'Afrique occidentale. L'empire chérifien a ainsi atteint et même dépassé les limites géographiques du Maroc.

Paysage du Moyen Atlas

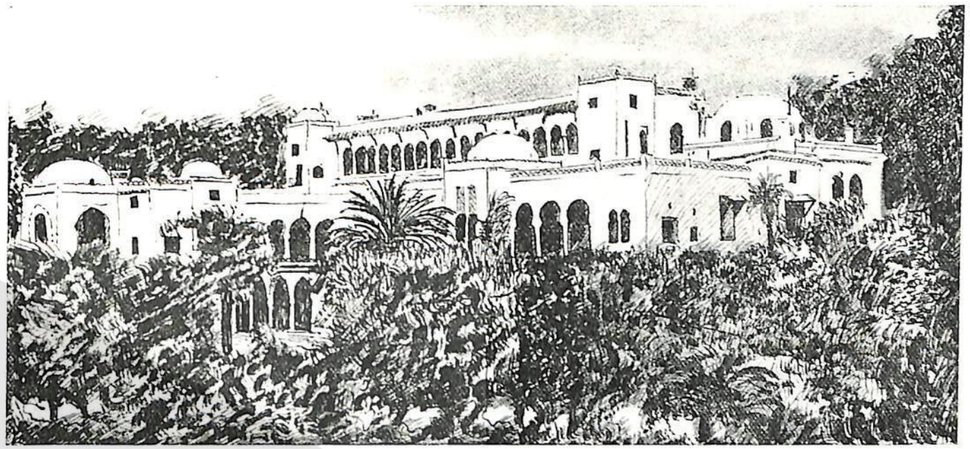

Le Palais d'Été, résidence du Gouverneur général de l'Algérie

II

ORGANISATION DE LA DOMINATION FRANÇAISE

La suprématie politique de la France s'étend aujourd'hui sur l'Afrique du Nord tout entière, mais elle s'exerce selon des modalités différentes en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Dans le premier de ces pays la souveraineté française résultant de la conquête ne subit aucune limitation ; dans les deux autres elle se juxtapose aux souverainetés antérieurement existantes dont les traités garantissent le maintien.

I. L'ADMINISTRATION DE L'ALGÉRIE

LES TENDANCES ET LES INSTITUTIONS

L'organisation de l'Algérie n'a pas été élaborée d'un seul coup, d'après des principes à priori, mais par des tâtonnements et des retouches successives. Dès le début se sont manifestées deux tendances dont chacune tour à tour a prévalu sans jamais l'emporter complète-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

ment, l'une favorable, l'autre hostile à l'assimilation, les assimilateurs voulant transporter en Algérie les institutions et la législation de la métropole, les autres préconisant une organisation mieux adaptée aux conditions spéciales du pays. Sous la monarchie de juillet, les deux conceptions s'opposent dès que, la conservation d'Alger ayant été décidée, les territoires occupés cessent d'être soumis à la seule autorité des chefs de l'armée. L'ordonnance du 22 juillet 1834 institue le gouvernement général resté depuis lors le rouage principal de l'administration. En principe, ce gouvernement devait avoir un caractère « civil »; les nécessités de la conquête le firent rattacher au ministère de la guerre et confier à des généraux qui cumulèrent le commandement de l'armée et la direction des services publics. Privés des garanties dont ils jouissaient dans la métropole, les Français, de jour en jour plus nombreux, protestèrent avec véhémence contre le régime d'exception auquel ils étaient soumis. La deuxième république leur donna satisfaction. La Constitution de 1848 déclara l'Algérie partie intégrante du territoire français et lui accorda une représentation dans les Assemblées françaises. Elle fut divisée en départements avec préfets, sous-préfets, maires, conseils généraux et municipaux électifs. La justice, l'instruction publique et les cultes furent rattachés aux ministères français correspondants. L'Algérie continua toutefois de relever du ministère de la guerre et resta partagée en territoires civils et en territoires militaires, dont les premiers bénéficiaient seuls de l'assimilation.

L'expérience ne fut pas prolongée assez longtemps pour donner des résultats concluants. Après le coup d'Etat de 1852, l'Algérie perdit les libertés qui lui avaient été concédées et fut placée sous un régime spécial, en attendant une constitution que Napoléon III avait promise et qui ne fut jamais rédigée. L'autorité militaire recouvra la prédominance qu'elle avait momentanément perdue. En 1858, pourtant, la création d'un ministère de l'Algérie et la suppression du gouvernement général apparurent comme une concession aux idées libérales. Le nouvel organisme fonctionna de façon si défectueuse, qu'on revint, deux ans plus tard, au système antérieur. Le gouvernement général fut rétabli en 1860 et réorganisé en 1864 de manière à assurer l'entière subordination du pouvoir civil au pouvoir militaire. La situation de la colonie troublée par l'insurrection du sud-oranais justifiait peut-être ce remaniement, mais, appliqué sans ménagement, il souleva les protestations les plus vives. Les désastres qui s'abattirent alors sur l'Algérie, notamment la famine de 1867, contribuèrent encore à exciter l'opinion et à jeter le discrédit sur l'administration qu'on en rendait responsable. L'enquête agricole de 1868 révéla l'hostilité quasi unanime des colons au régime militaire et leur ferme volonté d'en obtenir la suppression. Le Corps législatif sanctionna leurs revendications par l'adoption (avril 1870) d'un ordre du jour portant que « l'avènement du régime civil lui paraissait concilier les intérêts des européens et ceux des indigènes ». Une commission spéciale élaborait depuis plusieurs mois déjà une constitution dotant l'Algérie d'institutions libérales et d'une large autonomie. L'empire fut renversé avant d'avoir pu réaliser ces réformes.

La disparition du régime impérial assura le triomphe des tendances assimilatrices. Le gouvernement de la Défense nationale promulgua une série de décrets tendant à ramener l'Algérie dans le droit commun (représentation de l'Algérie à l'Assemblée nationale, élection des membres des assemblées locales, etc.) La colonie cessa de relever du ministère de la guerre pour dépendre du ministère de l'intérieur. Le gouvernement général devint « civil », et, depuis 1878, fut confié à des parlementaires ou à des fonctionnaires de carrière. Par réaction contre l'omnipotence des gouverneurs généraux de l'époque précédente, les pouvoirs de leurs successeurs furent considérablement réduits. Les décrets de 1881 eurent pour résultat de soustraire à leur autorité la plupart des services qui furent « rattachés » aux ministères correspondants de la métropole.

Les inconvénients de ce régime ne tardèrent pas à se faire sentir. Les affaires algériennes se trouvèrent livrées au jeu des influences parlementaires, à l'incompétence et à la rivalité des bureaux parisiens. L'avenir de la colonie parut compromis. Aussi une campagne très vive pour la modification du statut algérien fut-elle menée dans la presse et dans les Chambres. Burdeau, Jules Ferry firent le procès de l'assimilation dans des rapports retentissants. La tendance contraire prévalut de nouveau ; des réformes accomplies de 1896 à 1900 modifièrent profondément l'administration algérienne (Réorganisation du gouvernement général et extension des pouvoirs du gouverneur ; création des Délégations financières ; concession à la colonie de l'autonomie financière). Ces réformes devaient permettre à l'Algérie de gérer ses propres affaires sans pourtant échapper au contrôle de la métropole.

L'organisation actuelle porte les traces du conflit de tendances que nous venons d'indiquer : elle juxtapose, en effet, à des institutions métropolitaines telles que le département et la commune des organismes spécifiquement algériens, le gouvernement général et les assemblées algériennes.

Départements et communes sont constitués sur le modèle français. Certains rouages toutefois ont disparu, tels les conseils d'arrondissement. L'unité administrative, le département est, d'autre part, beaucoup plus vaste que dans la métropole : le département de Constantine, par exemple, couvre une superficie équivalente à celle de la Savoie, du Dauphiné et de la Provence réunis. Comme les beyliks turcs qu'ils ont remplacés, les départements algériens correspondent à des régions assez nettement caractérisées et gardent leur individualité. Quant à l'organisation communale, elle n'existe dans son intégralité que là où les Européens forment des groupes compacts, c'est-à-dire dans les régions colonisées. Les communes de cette catégorie sont appelées « communes de plein exercice ». Dans les contrées où les Européens sont disséminés par petits groupes au milieu des populations indigènes existe un autre type de commune, la « commune mixte » où les fonctions de maire sont remplies par un fonctionnaire « l'administrateur » assisté d'une commission municipale formée de Français élus et d'« adjoints indigènes » communément appelés « caïds ». La diversité de l'organisation municipale, tient, en somme, compte de l'inégale répartition de l'élément français : des considérations d'ordre pratique l'ont emporté sur le désir d'uniformiser à tout prix.

Petits porteurs d'eau mozabites (Sud Algérien)

Le gouvernement général est le rouage central de l'administration. Chargé du commandement et de la haute administration des possessions françaises, le gouverneur général fut, de 1834 à 1870, une sorte de vice-roi. De 1870 à 1896, ses pouvoirs furent fortement réduits. Les réformes opérées de 1896 à 1901, lui rendirent ses anciennes prérogatives et lui en attribuèrent de nouvelles. Il représente le gouvernement de la République dans toute l'étendue du territoire algérien. Le gouvernement et la haute administration de l'Algérie sont centralisés à Alger sous sa direction ; il lui appartient de prendre

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

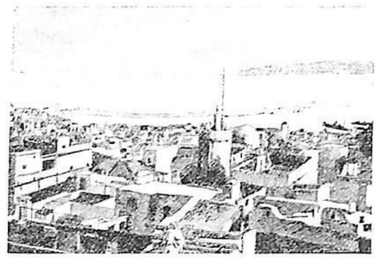

Vue d'Alger

toutes les mesures propres à assurer la sécurité extérieure et intérieure de la colonie ; il dispose à cet effet des forces de terre et de mer dont les commandants sont chargés d'exécuter les dispositions adoptées. Tous les services, à l'exception de l'instruction publique et de la justice non musulmane, sont placés sous ses ordres. Il est le chef de l'administration des indigènes sur lesquels son action s'exerce par l'intermédiaire des « administrateurs de commune mixte » dans l'Algérie proprement dite, par l'intermédiaire des officiers du service des « Affaires indigènes », dans les Territoires du Sud, qui ont reçu en 1902, une organisation spéciale. Défenseur des intérêts européens, il est au même titre celui des intérêts indigènes. Représentant de la France en Algérie, il est en France, auprès du gouvernement, le représentant de l'Algérie tout entière.

Si considérable que soit son autorité elle n'est cependant pas illimitée. Responsable devant le gouvernement, il n'échappe pas au contrôle des Chambres, auxquelles la discussion du budget ou des interpellations à propos de faits particuliers fournissent l'occasion de faire connaître leur sentiment sur les affaires algériennes. Il doit en outre prendre en considération l'opinion des Algériens eux-mêmes, telle qu'elle s'exprime par l'organe de leurs représentants dans les assemblées de la colonie : les « Délégations financières » et le « Conseil supérieur ».

Instituées en 1898, les « Délégations financières » sont composées de membres élus. Cette élection a pour base, non la représentation des individus, comme en France, mais celle des intérêts des divers groupes ethniques. Les électeurs sont répartis en quatre collèges : colons, non colons, Arabes, Kabyles, les élus en quatre délégations délibèrent séparément et se réunissent seulement pour examiner en commun les décisions adoptées. Assez limité à l'origine, leur rôle est devenu beaucoup plus important depuis la création du budget spécial (1900) et la concession de l'autonomie financière à l'Algérie. Elles examinent et discutent le budget préparé par le gouverneur et peuvent émettre des vœux sur toutes les questions financières et économiques. Le budget voté par les délégations est soumis au Conseil supérieur, formé de chefs de service, de délégués financiers, de conseillers généraux, qui peut rétablir des crédits supprimés mais non en inscrire de nouveaux. Il est ensuite transmis au Parlement français qui conserve un droit de regard et autorise la perception des recettes par la loi de finances.

Fortin à Djidjelli

L'organisation actuelle tient donc compte, dans une large mesure des conditions d'existence et de développement spéciales à l'Algérie ; néanmoins le régime en vigueur est encore bien différent de celui des « Dominions » britanniques. L'Algérie ne jouit pas en effet de l'autonomie politique ; le gouvernement n'est pas exercé par un ministère responsable ; les assemblées ne légifèrent pas, le budget algérien doit être approuvé par le Parlement. La souveraineté de la métropole demeure pleine et entière.

LA POLITIQUE INDIGÈNE

Dans l'organisation administrative donnée à l'Algérie, il a fallu tenir compte de la coexistence de deux populations différentes d'origine et de civilisation : la population indigène soumise à la suite de la conquête, la population européenne à laquelle la conquête a permis de s'installer en Afrique. La France ne pouvait ni ne voulait exterminer les indigènes ; elle devait s'accommoder de leur présence et même les employer à la réalisation de l'œuvre qu'elle avait entreprise. La politique suivie à leur égard a eu tout d'abord pour objectif de maintenir dans l'obéissance les vaincus, de prévenir par une surveillance attentive de nouveaux soulèvements et aussi de pourvoir aux besoins rudimentaires de populations à demi-barbares. Inauguré par Valée dans la province de Constantine, le système fut généralisé et mis au point par Bugeaud. Il reposait sur la division du pays en territoires civils et en territoires militaires, les premiers comprenant les régions définitivement pacifiées où les indigènes vivaient mêlés aux Européens, les seconds, les contrées les plus récemment soumises et d'où l'élément européen était provisoirement écarté. Les populations étaient administrées dans celles-ci par des chefs musulmans (khalifas, bach-aghas, caïds) responsables du maintien de l'ordre, de la perception de l'impôt et placés, quel que fût leur rang dans la hiérarchie, sous les ordres et sous le contrôle de l'autorité militaire. « Changer les habitudes sans toucher aux institutions fondamentales... faire succéder sans secousse notre autorité à l'autorité déchue..., moraliser les nouveaux chefs par l'exemple de notre probité politique et administrative, conquérir peu à peu l'affection des administrés, en leur faisant entrevoir dans les commandants français.... un recours contre l'arbitraire et l'injustice », tels étaient, selon Bugeaud lui-même, les principes de cette organisation dont les « bureaux arabes », simples organes d'information à l'origine, ne tardèrent pas à devenir le rouage essentiel. Loin d'être oppressif pour les populations, ce système, bien adapté à leur état social et à leurs traditions, leur garantissait une sécurité

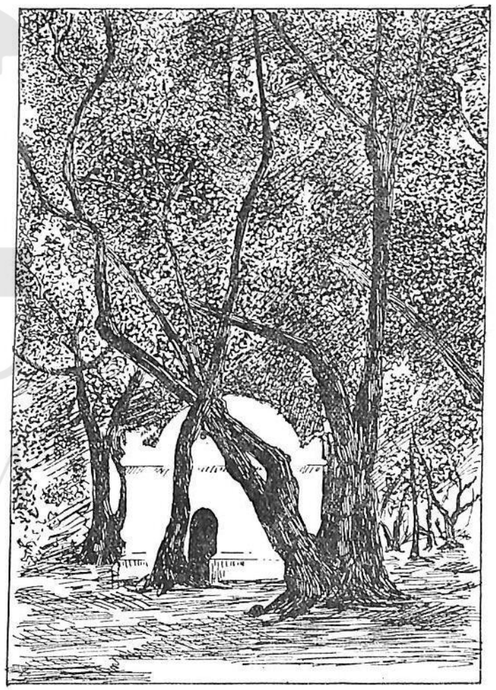

Blida. - Le Bois sacré

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

qu'elles n'avaient jamais connue. Les services qu'il a rendus sont indiscutables : les officiers des « bureaux arabes » ont créé les méthodes administratives dont leurs successeurs civils se sont inspirés en tenant compte des changements survenus depuis la fin de la conquête. Mais, transitoire, dans l'esprit de ceux qui l'avaient institué, il s'est prolongé plus longtemps peut-être qu'il n'était nécessaire ; l'utopique conception du « royaume arabe » chère à Napoléon III eut pour conséquence le renforcement de la barrière qui isolait les indigènes des Européens. D'autre part, et c'est sans doute, le grief le plus sérieux qu'on puisse lui adresser, la tendance des officiers des bureaux arabes à écarter les Européens des territoires soumis à leur autorité a entravé, sous le Second Empire, les progrès de la colonisation et du peuplement.

Pratiquée tant qu'a duré le régime militaire, la politique de « domination » disparut avec lui et fit place, après 1870, à une politique d'assimilation. On s'imagina que la substitution des institutions et des lois françaises aux institutions arabes et berbères amènerait un rapprochement entre Européens et indigènes. Les tendances nouvelles se sont traduites par l'extension du territoire civil qui, de 12.790 kilomètres carrés peuplés de 1.361.000 habitants, en 1870, passe à 130.000 kilomètres carrés peuplés de 1.500.0000 habitants en 1900. Les grands commandements de la période précédente sont morcelés ou disparaissent : les administrateurs de commune mixte remplacent les officiers des bureaux arabes ; des restrictions considérables sont apportées à la juridiction des tribunaux musulmans : on impose aux indigènes un état civil, on cherche même à « franciser » la propriété. L'ardeur des assimilateurs s'arrête toutefois devant la nécessité d'assurer le maintien de la souveraineté française et la sécurité publique. La distinction entre le territoire civil et le territoire militaire appelé désormais « territoire de commandement » subsiste. Les indigènes conservent leur système fiscal particulier ; ils restent enfin soumis, en matière pénale à un régime d'exception : la répression des infractions inscrites au « code de l'indigénat » est confiée à l'autorité administrative. La plupart de ces restrictions ont, d'ailleurs, disparu depuis 1918. Les territoires de commandement, n'existent plus : le code de l'indigénat et la plupart des mesures de répression administrative ont été supprimées. Les indigènes, enfin, cessent d'être tenus à l'écart de la vie publique. Déclarés Français par le Sénatus-consulte du 14 juillet 1865, ils sont aptes à remplir des fonctions et des emplois civils en Algérie. Ils ont été appelés aussi à nommer des représentants dans les assemblées locales : conseils municipaux, conseils généraux, délégations financières. Restreint tout d'abord à quelques notables et à quelques fonctionnaires, le corps électoral a été progressivement élargi et les attributions des élus considérablement étendues. La loi du 4 février 1919 proclame que, dans les assemblées délibérantes, les membres indigènes siègent au même titre que les membres français. Les indigènes prennent donc dès à présent, une part non négligeable à la gestion des affaires algériennes. Mais seuls participent aux élections politiques ceux d'entre eux qui ont renoncé à leur statut personnel. Or, malgré les dispositions de la loi de 1919, destinée à « faciliter l'accession à la nationalité française » le nombre de ceux qui en ont réclamé le bénéfice est très faible et n'augmentera sans doute que lentement. Aussi, depuis quelques années, une campagne a-t-elle été menée en Algérie et dans la métropole pour la concession des droits politiques à tous les indigènes sans distinction. Divers projets de loi sont, à l'heure actuelle déposés, pour réaliser cette réforme dont l'adoption modifierait profondément les conditions de la vie politique et administrative en Algérie.

LES VIEILLES COUTUMES

Musiciens à Tunis - Danseuse Ouled Naïl (Sud Algérien) - Aveugle mendiant
Charmeur de serpent marocain

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

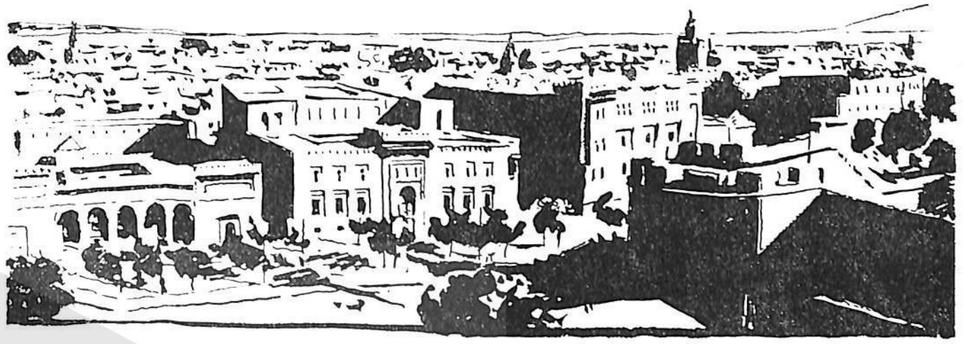

Tunis. - Bâtiments des Services publics

II. LE PROTECTORAT TUNISIEN

LES PRINCIPES ET LEUR APPLICATION

Les principes directeurs du régime que, repoussant l'annexion demandée par les députés algériens, l'on se proposait d'instaurer en Tunisie avaient été formulés en ces termes par Barthélemy Saint-Hilaire : « réorganiser la Tunisie, sans qu'il en coûte au Trésor. Le pays par lui-même est assez riche pour n'avoir besoin que d'ordre et de justice. Les entreprises particulières feront le reste, approuvées par le gouvernement du bey, sous la haute surveillance de quelques agents français et spécialement de notre ministre résident ». Le traité du Bardo avait donné à la France le contrôle des relations extérieures de la Régence ; la convention de la Marsa, du 8 juin 1883, dans laquelle est inséré le mot « Protectorat » qui ne se trouvait pas dans le texte du traité du Bardo, lui assura le contrôle de l'administration intérieure. Le bey, s'engageait, en effet, à procéder à toutes les réformes administratives, judiciaires et financières que la France jugerait utiles et s'interdisait de contracter désormais aucun emprunt sans l'autorisation du gouvernement français.

La mise en train du nouveau régime fut confiée non à un diplomate mais à un administrateur, Paul Cambon, préfet du Nord, nommé résident général à la place de Roustan. Deux mesures s'imposaient tout d'abord : restitution à la Régence des ressources qui lui avaient été enlevées ; abolition des « capitulations » qui, en matière judiciaire, restreignaient l'autorité du souverain. La libération financière fut obtenue par la suppression de la commission internationale à laquelle consentirent l'Angleterre et l'Italie moyennant la garantie par la France de la dette tunisienne, qu'un emprunt émis en 1884 permit de convertir ou de rembourser. Les charges du trésor se trouvèrent ainsi allégées et le furent encore davantage, lorsque deux conversions ultérieures eurent ramené l'intérêt de 4% à 3%.

L'abolition des « capitulations » fut plus malaisée. Toutefois, comme l'existence des tribunaux consulaires était incompatible avec l'établissement de tribunaux français dont le bey acceptait que les étrangers fussent justiciables, les puissances intéressées renoncèrent à leurs privilèges.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Débarrassé de ces deux organismes parasites, la commission internationale et les tribunaux consulaires, le gouvernement beylical a conservé son caractère de monarchie orientale. Le bey « possesseur du royaume de Tunis » reste pour ses sujets un souverain absolu : ses décrets ont force de loi. La souveraineté de la France coexiste avec la sienne. Choisi conformément au statut successoral de la famille husseïnite, il reçoit l'investiture du résident général et ses décrets ne deviennent exécutoires qu'après avoir reçu la signature du représentant de la France. C'est au Résident général qu'il appartient de conseiller au souverain les mesures à prendre et d'en surveiller l'exécution. Président du conseil des ministres, il remplit les fonctions de ministre des affaires étrangères et a sous ses ordres les commandants des forces de terre et de mer. Ayant ainsi la haute main sur les affaires tunisiennes, il prend en outre, de sa propre autorité, des « arrêtés » applicables aux Français. Le bey était assisté par des ministres dirigeant les services administratifs dont l'ensemble constituait l' « ouzara. » Cette organisation fut maintenue, mais le nombre des ministres réduit à deux : le premier ministre et le « ministre de la plume » ou premier secrétaire. Un fonctionnaire français, le secrétaire général du gouvernement tunisien, surveillait le fonctionnement de cette administration. Les services techniques, presque inexistants avant le protectorat, ont été constitués en « directions générales » (finances, travaux publics, agriculture et commerce, enseignement) sous les ordres de fonctionnaires français qui siègent au conseil des ministres.

L'administration locale a subi peu de remaniements. On s'est borné à réduire le nombre des circonscriptions territoriales ou « caïdats », ramené de 80 à 38. Comme par le passé, les « caïds » représentants du pouvoir central, choisis parmi les membres de familles anciennes et respectées, ont des attributions administratives, judiciaires et financières. Les diverses fractions comprises dans un caïdat, ont à leur tête un « cheîkh » élu, responsable de la police et de la perception de l'impôt.

On a donc laissé intacts les cadres administratifs auxquels les Tunisiens étaient habitués ; on s'est seulement efforcé de prévenir ou de corriger les abus des détenteurs de l'autorité. A cet effet, des agents français, les « contrôleurs civils » ont été placés auprès des caïds pour les surveiller et les conseiller, pour recevoir les plaintes des administrés, signaler les fautes commises, suggérer enfin les mesures propres à développer dans leur circonscription toutes les formes de l'activité indigène et européenne. Ces fonctionnaires sont et surtout ont été les « pivots » de l'influence française en Tunisie.

La même prudence a été observée en matière financière. On s'est gardé de bouleverser le système d'impôts existant ; on a seulement cherché à les rendre moins lourds pour le contribuable et plus productifs pour le trésor. L'innovation capitale a été l'institution d'un budget, chose jusqu'alors inconnue dans la Régence et l'établissement de règles strictes destinées à en assurer l'équilibre. Les dépenses furent proportionnées aux recettes évaluées d'après le chiffre moyen des cinq dernières années. Les excédents de recettes furent versés dans un fonds de réserve affecté aux travaux publics et à la colonisation et qui, pendant vingt ans a procuré les ressources nécessaires à l'équipement économique de la Régence.

On ne toucha, enfin, qu'avec beaucoup de discrétion à la justice indigène. Les juridictions mulsulmanes, religieuses ou séculières ainsi que les tribunaux rabbiniques, furent maintenus. Un magistrat français fut chargé de contrôler le fonctionnement de ces divers tribunaux.

Très simple au début, le mécanisme du protectorat s'est compliqué par la suite. Le développement des services techniques a amené dans la Régence un nombre croissant de fonctionnaires détachés des cadres de la métropole. Il s'est ainsi constitué une administration française dont les membres entendent conserver les droits et les prérogatives de leurs collègues

de France. Les administrations indigènes, d'autre part, se sont peu à peu modelées sur le type français ; la législation française inspire de plus en plus les décrets relatifs à des objets spéciaux à la Régence. L'autorité française, enfin, ne peut plus se contenter de contrôler l'administration du pays protégé ; il lui faut tenir compte de l'opinion des habitants. Jusqu'en 1896 il n'existait pas d'assemblées délibérantes. La « conférence consultative », créée à cette époque, et composée uniquement de Français, comprend, à partir de 1910, une section française et une section indigène ; elle examine le budget et profite de cette faculté pour critiquer la gestion des chefs de service. A la génération qui a accepté sans protestation l'établissement du protectorat, succède une génération de jeunes gens, bourgeois ou intellectuels formés pour la plupart dans les écoles françaises, qui réclame une modification de l'état de choses existant et une participation effective à la vie politique. Les premiers symptômes d'opposition se sont manifestés avant la guerre ; au lendemain de la paix se constitue un parti dont le programme comporte l'octroi d'une constitution (destour) mettant sur un pied d'égalité Français et Tunisiens ainsi que la restitution à la Régence des libertés, dont elle jouissait, d'après eux, avant 1881. Pour mettre fin à une agitation qui menaçait de devenir dangereuse, on jugea prudent de procéder à des réformes qui modifièrent notablement le fonctionnement du protectorat. Le Secrétariat général fut supprimé, l'administration centrale séparée de la justice et celle-ci réorganisée avec un tribunal central et des tribunaux locaux jugeant d'après des codes rédigés de 1907 à 1922 ; le principe de l'élection fut admis pour la section indigène de la conférence consultative et les chambres de commerce et d'agriculture indigènes créées sur le modèle des chambres de commerce et d'agriculture françaises. La Tunisie fut partagée en cinq régions (Bizerte, le Kef, Tunis, Sousse, Sfax) groupant chacune un certain nombre de contrôles. La conférence consultative, enfin, fut supprimée et remplacée par un « Grand Conseil ». Partagé en section française et section indigène, doté de l'initiative budgétaire, il est formé de membres élus, les Français, au suffrage universel ou par les assemblées économiques, les indigènes par les assemblées économiques, et par les conseils de région.

Ceux-ci sont également élus, de même que les membres des conseils de caïdats. Ajoutons que les municipalités chargées de la gestion des intérêts urbains, mais dont les membres sont nommés par le gouvernement, avec un président tunisien et un vice-président français et dont il n'existait qu'une seule en 1881, sont aujourd'hui au nombre de soixante. Ces réformes témoignent de la volonté d'assurer surtout la représentation des intérêts économiques ; il n'est pas douteux cependant que les conseils ne prennent, par la force même des choses, le caractère d'assemblées politiques. Aussi bien, si les

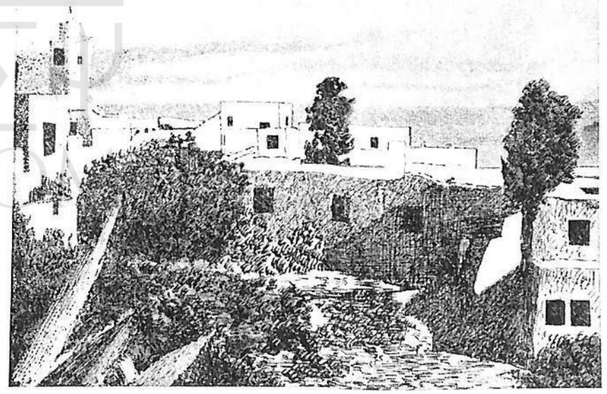

Sidi Bou Saïd au-dessus de Carthage

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

réformes que nous venons de mentionner ont atténué l'opposition, elles ne l'ont pas supprimée. « L'indigène, écrit M. Rectenwald, administre sous notre contrôle, mais nécessairement il tend à y échapper... Nous avions assisté jusqu'alors à une sorte d'assimilation pour les institutions : le cadre formé, nous nous trouvons en présence de revendications... qui vont jusqu'à la proclamation de l'indépendance ». Ces prétentions sont assurément excessives : on ne saurait méconnaître, en effet, que l'incapacité des Tunisiens à se gouverner eux-mêmes a été la cause déterminante de l'établissement du protectorat ; elles n'en rendent pas moins particulièrement délicate la tâche des représentants de l'autorité française en Tunisie. Elle exige de leur part, autant de tact et de souplesse que de fermeté et d'énergie.

Petite maison en pisé du Sud-Tunisien

Rabat. - La Résidence

III. - LE PROTECTORAT MAROCAIN

L'organisation du Protectorat marocain, poursuivie en même temps que la pacification, ressemble dans ses grandes lignes à l'organisation du protectorat tunisien, avec le souci plus marqué, peut être, de sauvegarder le prestige et l'autorité du souverain. Le maintien de la dynastie n'est pas, en effet, une fiction destinée à ménager les susceptibilités diplomatiques ou les sentiments des indigènes, mais la condition même de tout changement et de tout progrès. L'obéissance aux ordres du sultan s'impose à tout bon musulman, mais il est indispensable, qu'ils ne paraissent pas lui avoir été dictés par les chrétiens. Une confiance mutuelle et une bonne volonté réciproque rendent seules possible une collaboration utile et féconde. Ces dispositions la France ne les trouvait pas chez Moulay Hafid ; elle les a rencontrées chez Moulay Youcef (1914-1927) qui a prêté aux résidents généraux Lyautey, Steeg, Saint, le concours le plus constant et le plus loyal, ainsi que chez son successeur, Moulay Mohammed.

L'ADMINISTRATION CHÉRIFIENNE ET L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Les réformes ont été conçues et réalisées de manière à modifier le moins possible l'organisation existante, qui offrait l'avantage d'être adaptée aux conditions sociales et ethniques. Les institutions en vigueur ont été conservées mais soumises à un contrôle susceptible de prévenir ou de réprimer les abus. A côté des rouages anciens, il a fallu toutefois créer de toutes pièces les services publics inexistants, tenir compte aussi des besoins de la population européenne, d'où la coexistence de deux catégories de services : les services chérifiens et les services spéciaux du protectorat.

Le makhzen continue d'être l'organe essentiel du gouvernement chérifien, mais il a perdu un certain nombre de rouages qui faisaient double emploi avec les services spéciaux du protectorat. Les ministres ne sont plus que quatre : le grand vizir, le ministre de la justice et des cultes, le ministre des « habous », le ministre des domaines. Le grand vizir dirige l'ad-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

ministration et nomme les fonctionnaires indigènes ; il présente au sceau du sultan, les ordonnances impériales ou « dahir » et signe lui-même les actes moins importants appelés « arrêtés viziriels ». L'administration locale reste, comme par le passé, aux mains de pachas et de caïds nommés et révoqués par le sultan. Représentants et dépositaires du pouvoir temporel du souverain, ils sont chargés de veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité ; à ce titre, ils connaissent des délits et ont aussi juridiction en matière civile et commerciale. En dehors de ces cas particuliers, la justice est rendue par des cadis conformément au « cheraa », c'est-à-dire à la loi coranique. Universelle en théorie, leur compétence est réduite en fait, aux questions de statut personnel et de succession. Les juifs ont gardé leurs tribunaux rabbiniques. Pachas et caïds sont assistés d'une commission municipale, tantôt indigène (musulmans et israélites) tantôt mixte (indigènes et européens). Dans les tribus, des « djemaa » formées de notables désignés par le makhzen donnent leur avis sur les intérêts et gèrent les biens de la collectivité.

Les services spéciaux du protectorat, se partagent en «directions générales», au nombre de 14 (finances, enseignement, travaux publics, etc.), à la tête desquelles sont placés des fonctionnaires et des techniciens français. Certaines de ces directions n'ont pas de similaires en France : telle la direction des services civils et la direction des renseignements d'où relèvent l'administration générale et la politique indigène.

Une organisation judiciaire a été créée de toutes pièces pour les Européens. Elle comprend une hiérarchie de tribunaux analogues aux tribunaux français, mais avec des modifications inspirées par le souci de simplifier la procédure. La législation elle-même a été remaniée et mise en conformité avec les tendances les plus récentes. La compétence de ces tribunaux s'étend aux litiges entre Français et ressortissants français, ainsi qu'aux crimes commis par des sujets marocains, quand les victimes sont des Français ou des européens. Les juridictions françaises étaient destinées à remplacer les tribunaux consulaires dont l'établissement d'une justice offrant toute garantie de compétence et d'impartialité rendait la conservation sans objet. A l'exception de l'Angleterre(1) et des Etats-Unis, toutes les puissances auxquelles ce privilège avait été reconnu par la conférence de Madrid, y ont renoncé. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que cette survivance d'un état de choses aujourd'hui aboli ne disparaisse à brève échéance et, sans doute, en sera-t-il de même de la protection qui a donné lieu, dans le passé, à des abus scandaleux.

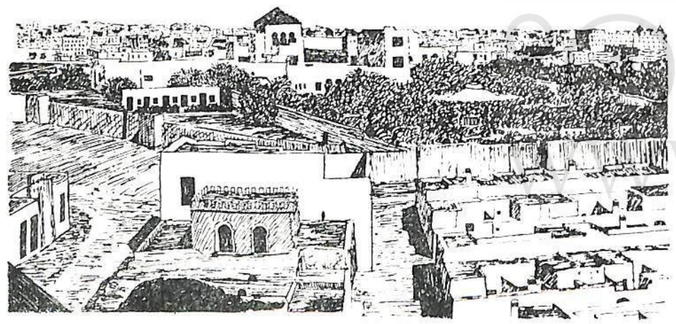

Casablanca. - Quartier indigène moderne

Quoiqu'elle ait son existence propre et son organisation particulière, l'administration indigène est, à tous les degrés, soumise au contrôle français. Au sommet de la hiérarchie, le Commissaire résident général ou, à son défaut, le conseiller à la Résidence contresigne les « dahir » chérifiens et les « arrêtés viziriels ». Entre le makhzen et le protectorat la liaison est établie par le «conseiller du gouvernement chérifien » qui est, en même temps, « directeur des affaires chérifiennes » et contrôle à ce titre les mesures concernant la population indigène. Sur l'administration locale, le contrôle s'exerce de façon différente selon qu'il s'agit de territoires civils ou de territoires militaires. Les premiers s'étendent sur les contrées les plus anciennement occupées : le Gharb, les plaines atlantiques de Rabat à Mogador et, dans le Maroc occidental Oudjda. Aux seconds appartiennent les plateaux intérieurs, les massifs montagneux, les confins sahariens dont la pacification ne saurait être considérée comme complète. En territoire civil, des « contrôleurs civils » surveillent les autorités indigènes sans s'immiscer dans la conduite des affaires, signalent les abus commis ou les améliorations à effectuer. Auprès des municipalités, le même rôle est joué par le « chef des services municipaux ». En territoire militaire, la surveillance de l'administration indigène incombe aux officiers du service des renseignements. Seuls les « grands caïds » de l'Atlas échappent, provisoirement du moins, à ce contrôle. Des précautions analogues ont été prises en ce qui concerne la justice par l'institution d'inspecteurs des services judiciaires chérifiens, de commissaires du gouvernement auprès des pachas, et d'un haut tribunal criminel devant lequel sont portés les appels.

Les deux administrations, chérifienne et française, quoique agissant chacune dans un domaine bien délimité, reçoivent l'impulsion d'un chef commun : le Résident général. Le fonctionnement des services du protectorat, services d'intérêt général, intéresse les indigènes aussi bien que les Français. Aussi a-t-on créé des assemblées (chambres d'agriculture,

(1) Cette puissance vient d'accepter (29 juillet 1937) l'abrogation du régime capitulaire.

Marocains du Sud

Types musulmans marocains

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

chambres de commerce, chambres mixtes d'agriculture et de commerce) où Français et indigènes étudient et discutent les questions d'ordre pratique. Les délégués de ces assemblées réunis aux chefs de service du protectorat ainsi qu'aux représentants élus par les Français autres que les agriculteurs et les commerçants forment le « Conseil de gouvernement » qui siège sous la présidence du Résident général et donne son avis sur toutes les questions économiques, professionnelles et d'ordre général. Connaissant ainsi les desiderata des populations, l'administration peut orienter son activité dans le sens le plus favorable à l'intérêt du pays.

LES RÉFORMES

Pour réaliser le redressement administratif et la régénération économique qui s'imposaient, le protectorat devait tout d'abord se procurer les ressources qui avaient toujours fait défaut au gouvernement chérifien dont les embarras financiers avaient provoqué la crise marocaine. L'établissement d'un budget régulier apparaissait comme la réforme dont dépendaient toutes les autres. A cet effet des transformations profondes ont été apportées au système fiscal. Les anciens impôts, « âchour » et « zekkat » ont été remplacés par un impôt unique « le tertib » assis sur les revenus agricoles, les arbres, le bétail auquel sont assujettis les européens aussi bien que les israélites et les musulmans. A cet impôt foncier, s'ajoutent la taxe sur les immeubles urbains, la patente payée par les commerçants, le produit des impôts indirects (taxes sur les objets de consommation, droits de douane, etc.), celui des monopoles et exploitations industrielles (office des phosphates, tabacs), le revenu des biens du makhzen dilapidés par les derniers sultans et que l'on s'efforce de récupérer. Les recettes budgétaires se sont ainsi accrues d'année en année : elles ne dépassaient pas 17 millions en 1914 ; elles ont atteint 787 millions en 1930. Si l'on tient compte des fonds d'emprunt, les sommes disponibles s'élevaient à cette date à 1.200 millions. Le Maroc a pu ainsi suffire à ses dépenses, exception faite des dépenses militaires pour lesquelles il fournit d'ailleurs une contribution, sans le concours actif de la métropole. Confiant dans l'avenir du pays, le protectorat n'a pas hésité d'autre part à recourir aux emprunts. De 1914 à 1930, il s'est procuré, au moyen d'emprunts garantis par la France, 1.806 millions consacrés en grande partie à la mise en valeur et à l'équipement du pays.

Si remarquables qu'aient été les résultats obtenus, la politique financière du protectorat a suscité de sérieuses critiques : le service de la Dette prélève le quart environ des recettes budgétaires ; la multiplicité des taxes indirectes et le taux excessif des droits de douane ont eu pour conséquence le renchérissement de la vie et risqueraient même, si l'on n'y porte remède, d'entraver, dans bien des cas, l'essor économique.

Une autre question sollicite aussi à l'heure actuelle l'attention des dirigeants. La restauration de l'autorité chérifienne et l'extension du « bled makhzen » entraînent avec elles l'arabisation sous toutes ses formes, à laquelle ont toujours répugné les Berbères du « bled siba ». Convient-il, dans ces conditions, de substituer aux institutions traditionnelles le régime auquel sont depuis longtemps habituées les populations soumises ? Le maintien de la coutume ne risque-t-il pas, en revanche, de provoquer le mécontentement des milieux arabes, enclins à considérer la reconnaissance de sa valeur légale comme une atteinte à la religion musulmane que nous nous sommes engagés à respecter ? Et, d'une façon générale, n'est-il pas chimérique de doter d'une organisation régulière des populations qui en sont encore à un stade de civilisation rudimentaire et n'ont jamais connu que l'anarchie et la guerre. Une expérience prolongée, s'appuyant sur la connaissance exacte de leur genre de vie, de leurs mœurs, de leur passé, permettra seule de résoudre ce problème.

III

LES TRANSFORMATIONS DE L'AFRIQUE DU NORD

LE PEUPLEMENT EUROPÉEN.

L'établissement de la domination française n'a pas seulement modifié l'organisation politique de la Berbérie ; il a aussi déterminé des transformations de tout ordre dont la plus importante est, à coup sûr, l'introduction de l'élément européen et son enracinement dans le pays. Jusqu'en 1830, en effet, la course pratiquée par les Barbaresques et la méfiance des souverains musulmans écartaient les sujets chrétiens. En dehors des captifs qu'un sort malencontreux retenait en Afrique, on n'eût sans doute pas trouvé un millier d'Européens dans les deux Régences et au Maroc. Consuls ou négociants résidant dans les principaux ports, surveillés de près par les autorités, exposés aux accès de fanatisme de la foule, n'entretenant pas de relations avec les gens de l'intérieur, ils ne songeaient pas à se fixer en Afrique.

Un pont primitif

Il en va tout autrement après la prise d'Alger. L'occupation de la ville y attire des Européens dont l'effectif s'accroît de 2.000 à 2.500 unités par an durant la décade suivante. Exception faite des officiers et des fonctionnaires, le peuplement est alors spontané et cosmopolite ; aux négociants, aux artisans, aux agriculteurs

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Fillette et femme juives

venus de la métropole se mêlent des étrangers originaires pour la plupart des pays méditerranéens.

Après dix ans d'occupation, on recense 25.000 Européens dont 11.000 Français. Après l'abandon du système de l'occupation restreinte, une propagande active s'efforce de diriger sur l'Algérie des émigrants français, tandis que les étrangers sont de plus en plus attirés vers un pays où ils espèrent trouver un travail rémunérateur. La population européenne augmente en six ans de 85.000 unités ; elle atteint 109.000 unités au départ de Bugeaud (1847), 131.000 en 1851. L'élément français et l'élément étranger se balancent à peu près. De 1851 à 1872, l'augmentation se poursuit de façon régulière ; chaque recensement quinquennal signale une augmentation de 30.000 à 40.000 unités, due non seulement à l'immigration mais aussi, depuis 1854, à l'excédent des naissances sur les décès. Les Européens, après de cruelles expériences au début, ont réussi à s'adapter au climat et commencent à faire souche. De 1872 à l'époque actuelle, le progrès est régulier et continu, à raison de 100.000 unités environ par décade, sauf pour la période de 1911-21, où les pertes résultant de la guerre ont causé un léger fléchissement. Cette progression tient à des causes multiples, essor de la colonisation, développement économique, recrudescence de l'émigration espagnole entre 1875 et 1886. Pendant la première partie de cette période, le peuplement garde encore le caractère cosmopolite qu'il a eu tout d'abord ; vers 1886, l'élément étranger égale presque l'élément français. Puis un revirement se produit et le groupe étranger décroît régulièrement au profit du groupe français. Au recensement de 1931, on ne compte plus que 148.000 étrangers contre 739.000 Français ; au recensement de 1936, 135.647 étrangers, sur une population européenne de 967.622 individus. Ce renversement du rapport entre les deux éléments constitutifs de la population provient moins de causes naturelles que des mesures législatives qui ont incorporé au groupe français une part notable d'éléments étrangers. Le décret Crémieux, du 23 octobre 1870, a naturalisé en bloc les israélites algériens jusqu'alors considérés comme indigènes. La loi du 26 juin 1889 a attribué la nationalité française aux fils d'étrangers nés en Algérie et qui, domiciliés dans la colonie, ne déclinent pas la qualité de Français dans l'année qui suit leur majorité. Le groupe français comprend ainsi les immigrants, de moins en moins nombreux et les descendants de Français et d'étrangers déjà fixés dans le pays. Ainsi s'est constitué sur le sol algérien un peuple nouveau dont l'individualité bien caractérisée résulte de la combinaison dans l'ambiance africaine des qualités et des défauts propres aux peuples latins, peuple que les relations de plus en plus faciles avec la métropole ainsi que la diffusion de l'enseignement à tous les degrés francisent chaque jour davantage et dont les sentiments ont été mis à une épreuve décisive par la guerre de 1914. La loi de 1889 peut être regardée comme l'acte de naissance de ce peuple : elle est, à ce titre, un des faits primordiaux de l'histoire algérienne.

L'élément étranger se décompose lui-même en un certain nombre de groupes. Trois seulement méritent de retenir l'attention : les Anglo-Maltais, les Italiens, les Espagnols. Les

Maltais apparaissent en Algérie dès le début de la conquête. Etablis de préférence dans les villes, leur nombre n'a cessé de diminuer par l'effet de la naturalisation volontaire qu'ils sollicitaient volontiers et surtout de la naturalisation automatique. Les Italiens, dont l'effectif tend aussi à décroître, exercent les métiers de manœuvres, de terrassiers, de mineurs dans le département de Constantine, de pêcheurs sur le littoral et, depuis quelques années, celui de maraîchers et de primeuristes aux environs de Bône, de Philippeville et d'Alger. Le groupe espagnol est de beaucoup le plus considérable, encore que l'application de la loi de 1889 ait exercé sur lui une action plus marquée que sur les autres, action compensée il est vrai par la persistance de l'émigration. Naturalisés ou non, les Espagnols forment dans le Tell occidental, des colonies compactes conservant leur façon de vivre et leur langue. Leur domaine propre est l'Oranie, dont la mise en valeur et la prospérité sont en grande partie leur œuvre et où ils forment le tiers de la population. Aussi bien entre Français et étrangers les affinités de race et de religion ont-elles facilité les rapports. Les unions mixtes ont été nombreuses ; elles ont contribué à la formation de ce peuple néo-latin dont la loi de 1889, n'a fait en somme, que reconnaître officiellement l'existence.

Après l'Algérie, la Tunisie s'est ouverte à son tour aux Européens. Les dispositions bienveillantes des beys encouragés par la France rendirent l'accès de la Régence facile aux étrangers. La proximité et l'identité du climat y déterminèrent un afflux de Maltais à l'étroit dans leurs îles surpeuplées et de paysans siciliens qu'un déplorable régime agraire condamnait chez eux à la misère. L'établissement du protectorat provoqua la venue de nouveaux immigrants étrangers et français, en sorte que l'effectif de la population européenne est passé de 19.000 individus (dont 700 Français) en 1881, à 112.000 en 1901, 150.000 en 1926, pour atteindre 213.000 en 1936. Des deux groupes principaux entre lesquels elle se partage, le groupe italien et le groupe français, le premier a, tout d'abord, progressé beaucoup plus rapidement que le second et gardé longtemps une prépondérance écrasante : en 1901, les Italiens sont encore trois fois plus nombreux que les Français. Depuis cette époque, grâce aux efforts faits pour attirer en Tunisie de petits colons français, par suite aussi, de la conquête de la Libye, qui offre des possibilités nouvelles à l'activité italienne, la disproportion n'a cessé de diminuer : en 1926, les deux groupes sont à peu près égaux, en 1936, le groupe français surpasse le groupe italien de 14.000 unités. Cette diminution n'est pas assez forte, toutefois, pour faire disparaître les craintes qu'inspire l'existence d'une masse d'étrangers aussi importante que des liens multiples rattachent à leur patrie originelle. La convention de 1896, par laquelle l'Italie a renoncé définitivement au bénéfice des « capitulations » et par là reconnu expressément le protectorat français, lui a conservé le droit d'avoir des établissements d'enseignement et autorisé ses nationaux à exercer des professions libérales. Les gouvernements qui se sont succédé dans la Péninsule se sont attachés à entretenir par tous les moyens, écoles, presse, œuvres d'assistance, sociétés sportives, le sentiment de l' « italianité ». Les Italiens, a-t-on pu écrire, forment dans la Régence « une colonie gouvernée par la France », dont, surtout depuis l'avènement du régime fasciste, certains publicistes réclament le retour à l'Italie. A la vérité, le gouvernement de Rome, a, par la convention du 7 janvier 1935, accepté la naturalisation automatique des Italiens de la Régence, mais a retardé jusqu'en 1965 l'application de cette mesure. Jusqu'à cette date, il n'existe d'autre voie ouverte à la francisation que la naturalisation sollicitée par l'intéressé lui-même ; les efforts des dirigeants italiens tendent précisément à les en détourner. Les israélites tunisiens se montrent, en revanche, assez disposés à entrer dans le communauté française, mais leurs demandes doivent être accueillies avec réserve pour ne pas blesser les légitimes susceptibilités du gouvernement beylical dont ils sont les sujets. Quant aux étrangers autres que les Italiens, un décret du 8 décembre 1921 permet de les naturaliser à la troisième génération. Les difficultés soulevées par l'Angle-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

terre à propos des Maltais ont toutefois réduit le nombre des individus appelés à bénéficier de cette disposition. La fusion des éléments européens se trouve donc retardée. On entrevoit cependant, dès à présent, l'ébauche d'un « peuple tunisien ». Les étrangers nés dans la Régence, sont aujourd'hui dans la proportion de 50 %; attachés au pays par leurs intérêts immédiats, unis entre eux et avec les Français par des mariages mixtes, ils se rapprocheront de plus en plus des Français jusqu'au moment où, par le jeu même de la loi, leurs descendants se confondront en une communauté unique dans laquelle l'élément italien tiendra la place qu'occupe en Algérie, l'élément espagnol.

Peut-être verrons-nous aussi se constituer un «peuple marocain». Au moment où commença la crise qui aboutit à l'établissement du protectorat, les résidents européens établis dans les ports ouverts au commerce, étaient au nombre de 300. Seule la ville de Tanger renfermait une colonie européenne, en majeure partie espagnole, de quelque importance. L'intervention française au Maroc oriental et occidental amena une première vague d'émigrants qui s'installèrent à Oudjda et surtout à Casablanca. L'établissement du protectorat intensifia ce mouvement : 13.000 étrangers débarquèrent au Maroc en 1913. Ralenti par la guerre, il reprit après la cessation des hostilités et s'est poursuivi sans interruption, quoique de façon assez irrégulière par suite des crises qui, à diverses reprises, ont menacé le développement économique du pays. Le recensement de 1931 donne pour la population européenne 163.000 individus, dont 115.000 Français, 22.000 Espagnols et 13.000 Italiens. Les éléments de cette immigration ont quelque peu varié. Durant les premières années on a vu s'abattre une foule d'aventuriers et de spéculateurs dont la crise de 1922-23 a débarrassé en grande partie le pays. La population européenne comprend maintenant une majorité d'individus n'attendant l'amélioration de leur sort que d'un travail régulier. Les Français venus de la métropole ou de l'Algérie l'emportent sur les autres éléments non seulement par le nombre, mais aussi par la place qu'ils tiennent dans la vie administrative et économique.

Une population européenne d'environ 1.400.000 individus, inégalement répartie, d'ailleurs, entre les trois pays de l'Afrique du Nord, s'est ainsi juxtaposée à la population indigène. Son implantation sur le sol africain a rendu possible la régénération économique de la Berbérie.

LA COLONISATION.

La colonisation a été l'un des agents les plus efficaces de transformation. En Algérie, ses progrès sont intimement liés à ceux de l'occupation. Durant les dix premières années ils furent très lents. Si, au lendemain de la prise d'Alger, Clauzel et les «colonistes» préconisaient la fondation en Afrique d'un établissement colonial susceptible, pensaient-ils, de compenser pour la France le perte de l'Inde, l'opinion publique était, en général, hostile à toute entreprise de ce genre ; le gouvernement de son côté, se désintéressait de la question. Aussi bien, le principe même de l'occupation restreinte s'opposait-il à l'installation des Européens hors des territoires administrés directement par la France. Dans ces limites mêmes, la zone colonisée ne dépassait guère la banlieue d'Alger et le massif du Sahel ; dans la Mitidja les colons ne s'aventuraient qu'à leurs

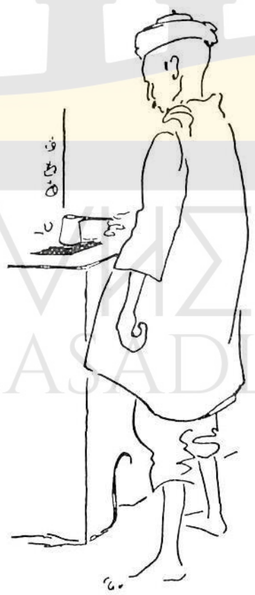

Cafetier musulman

risques et périls au delà de la ligne de blockhaus tenue par les troupes. Les fermes créées dans la plaine furent détruites en 1839 lors de la reprise des hostilités avec Abd-el-Kader.

La colonisation ne commença véritablement qu'avec l'abandon du système de l'occupation restreinte. Elle apparut alors comme le moyen le plus sûr de consolider la conquête, à laquelle on s'était résigné : « La colonisation, affirmait Bugeaud à la Chambre des Députés, gardera la conquête » — et aussi comme un expédient permettant, selon l'expression de Soult « de pourvoir suffisamment à la conquête de l'Afrique sans engager plus qu'il ne convient les forces et l'argent du pays ». Devenu gouverneur général, Bugeaud s'efforcera de faire passer ces idées dans la pratique ; il sera, ainsi qu'il l'annonçait en débarquant à Alger, « un colonisateur ardent ». Son énergie et sa ténacité donneront à la colonisation une impulsion décisive.

Le mouvement ainsi déclenché s'est poursuivi jusqu'à nos jours, avec une intensité variable selon les époques. De 1841 à 1860, on mit en valeur les régions que l'on pouvait regarder comme complètement pacifiées : la Mitidja, les plaines de Bône et d'Oran, les environs de Philippeville, de Sétif, d'Orléansville, la basse vallée du Chélif. A cette période d'activité succède, de 1860 à 1871, une période de stagnation relative. Napoléon III juge, en effet, la concentration des établissements européens plus avantageuse que leur dispersion ; il songe à restreindre l'aire de la colonisation plutôt qu'à l'étendre. L'autorité militaire, d'autre part, profite des tendances arabophiles du souverain pour contrarier les initiatives civiles. Après 1871, la colonisation encouragée par le gouvernement prend un essor nouveau. Elle progresse de façon remarquable de 1871 à 1890, plus lentement, mais pourtant sans arrêt de 1890 à 1914. Elle comble les vides existant dans les régions déjà mises en valeur, aborde celles qui ne le sont pas encore, s'installe le long des voies de communication, autour des postes militaires, prend possession des hautes plaines de l'intérieur, s'insinue dans les vallées kabyles et les massifs montagneux du Tell, s'avance jusqu'à la limite des steppes et la dépasse même sur certains points comme le plateau du Sersou. La zone ainsi colonisée ne dessine pas sur la carte une bande continue et de largeur uniforme ; elle se présente sous l'aspect de taches et d'îlots séparés par des espaces où les Européens ne se sont pas établis. Elle s'étend sur 2.400.000 hectares, c'est-à-dire sur le quart des terres utilisables.

Violoniste sur le marché

Ce résultat a été obtenu grâce à l'emploi simultané de deux systèmes : la colonisation officielle et la colonisation libre, la première, entreprise sous la direction et avec le concours de l'administration, la seconde abandonnée à l'initiative privée, l'une ayant avant tout un objectif politique, le peuplement, l'« introduction artificielle du peuple vainqueur au sein du peuple vaincu », selon l'expression de Bugeaud, l'autre ayant un objectif surtout économique, l'exploitation et la mise en valeur.

Pour attirer et retenir les colons, la colonisation officielle a eu recours à deux procédés qui, inaugurés par Clauzel en 1835,

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

généralisés ensuite par Bugeaud, sont, malgré de nombreuses modifications de détail, restés en vigueur jusqu'à l'époque actuelle : la « concession gratuite » et la création de « centres » ou villages agricoles. La concession gratuite permet à l'émigrant de devenir propriétaire d'un lot de terre sans bourse délier après un certain temps de résidence et moyennant la mise en culture du sol. Le groupement des colons dans un « centre » leur permet de s'entr'aider et, le cas échéant, de se défendre. L'administration expérimente, en même temps, divers modes de colonisation : colonisation maritime, colonisation pénitentiaire, colonisation religieuse, colonisation militaire enfin, pour laquelle Bugeaud manifeste une préférence qu'il ne réussit à faire partager ni au gouvernement ni à l'opinion.

La colonisation officielle resta en faveur sous la seconde République et dans les premières années du second Empire où Randon (1853-1858) continua l'œuvre de Bugeaud. Toutefois des échecs retentissants comme celui des colonies agricoles d'ouvriers parisiens (1848-1849) discréditèrent la petite colonisation qui ne peut prospérer sans l'assistance de l'Etat. Les dépenses imposées par l'établissement des colons ainsi que le libéralisme économique affiché par l'empereur contribuèrent aussi à amener un changement de méthode. La vente des terres remplaça la concession gratuite à partir de 1864. Le gouvernement comptait sur l'initiative individuelle, il faisait appel aux capitalistes et confiait à des sociétés le soin de créer des villages et d'exécuter les travaux d'intérêt général. Le résultat ne répondit pas à ses espérances : le gouverneur général Mac-Mahon le constatait officiellement en 1870.

Sous la troisième République on revient aux pratiques momentanément abandonnées. La concession gratuite est rétablie ; le domaine s'accroît des terres séquestrées à la suite de l'insurrection de 1871 ; des centres nouveaux sont créés dans toutes les régions de l'Algérie. Le mouvement se ralentit dans la décade 1880-1890 par suite de l'épuisement des ressources domaniales et du refus par le Parlement des crédits nécessaires pour les reconstituer. Depuis le début du XX^e^ siècle, au contraire, la colonisation officielle a bénéficié des réformes opérées dans l'administration algérienne, en particulier de l'autonomie financière accordée à la colonie. Une partie des fonds fournis par les emprunts a été affectée à l'achat de terres dont la vente récupère les dépenses d'établissement des colons. De nouvelles réglementations ont assoupli les modalités de la colonisation officielle, tout en conservant le principe de la concession gratuite.

La colonisation libre s'est développée parallèlement à la colonisation officielle et l'a même devancée. C'est à elle que l'on doit, par exemple, les premières exploitations agricoles de la Mitidja entreprises par des particuliers audacieux sans l'appui et parfois contre le gré de l'administration. Elle survécut au désastre de 1839, mais, en butte à l'hostilité de Bugeaud qui la jugeait peu propre à implanter cette population de petits cultivateurs indispensable à son avis, au maintien de la domination française, elle ne progressa que lentement de 1841 à 1850. Elle bénéficia, au contraire, des dispositions plus favorables des dirigeants du second Empire toujours prêts à accueillir et même à encourager les initiatives privées. De 1850 à 1870, des particuliers et des sociétés disposant de ressources considérables créèrent dans la Mitidja, dans la plaine de Bône, aux environs de Constantine, de Sétif et d'Oran, des exploitations importantes. L'essor définitif de la colonisation libre date, toutefois, du dernier quart du XIX^e^ siècle et coïncide avec la création du vignoble qui détermina un afflux considérable d'hommes et de capitaux. Les nouveaux venus se procurèrent les terres dont ils avaient besoin en les achetant soit aux indigènes, soit aux Européens établis antérieurement par l'administration. La colonisation libre s'est ainsi juxtaposée à la colonisation officielle ; elle s'y est même presque complètement substituée dans des régions telles que la Mitidja, les plaines de Bône et d'Oran. Du même coup, la petite propriété, dont la constitution avait été

l'objectif principal de la colonisation officielle, tend à disparaître au profit de la moyenne et de la grande, fait gros de conséquences économiques et sociales, car il entraîne la diminution de la population rurale d'origine européenne et l'accroissement corrélatif de la population urbaine.

On a longuement discuté sur les avantages et les inconvénients respectifs des deux modes de colonisation pratiqués en Algérie. Ils se complètent en réalité l'un l'autre et se sont rendu de mutuels services. La colonisation officielle a préparé les voies à la colonisation privée. On lui doit un type de groupement nouveau, l'agglomération rurale qui, avant la conquête française, n'existait nulle part, sauf en Kabylie. Des 700 villages et hameaux dus à l'initiative officielle, certains ont périclité, aucun n'a disparu ; plusieurs sont devenus des villes florissantes, tels Sidi-bel-Abbès et Tiaret dans l'Oranie, Boufarik, Tizi-Ouzou, Bouïra, dans le département d'Alger, Bordj-bou-Arréridj, Guelma, Soukh-Ahras, dans celui de Constantine. Officielle ou libre, la colonisation a fortement marqué l'Algérie de l'empreinte française.

Il n'en va pas encore de même en Tunisie. La possession du sol, en ce pays de protectorat, ne s'imposait pas avec autant d'urgence que dans la colonie voisine. La colonisation officielle y apparaissait à l'administration comme une charge sans profit. Elle abandonna donc la colonisation à l'initiative privée et se contenta de faciliter la circulation des terres en régularisant le statut foncier par la procédure de l'« immatriculation », empruntée à la législation australienne (Act Torrens). La colonisation tunisienne fut donc, au début, une colonisation capitaliste. Des sociétés et des particuliers constituèrent de vastes domaines de 2.000, 5.000 hectares et davantage, exploités par les propriétaires ou plus souvent par des gérants à l'aide de la main d'œuvre italienne ou indigène. En 1887, ces « latifundia » couvraient 284.000 hectares. Le tiers des terres utilisables était aux mains de 275 propriétaires. Les progrès de la petite colonisation italienne firent comprendre la nécessité d'intensifier le peuplement français et incitèrent l'administration à recourir aux méthodes qu'elle avait tout d'abord dédaignées. Elle fit appel aux petits et aux moyens colons, accorda des concessions, créa des «centres». Une caisse de colonisation fut instituée pour subvenir aux frais d'achat des terres et aux dépenses d'aménagement des villages. Dès 1892, on acquit, dans la région de Sfax, les domaines de la famille Siala répartis ensuite entre des concessionnaires à charge pour ceux-ci d'y planter des oliviers en association avec des indigènes. On suppléa à l'insuffisance des terres domaniales par l'acquisition, au moyen de subterfuges légaux, des « ha-

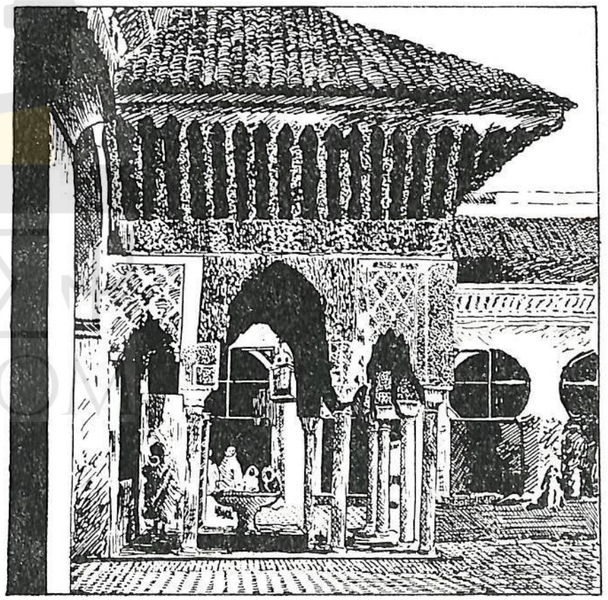

Fès. - Fontaine dans la Mosquée Karaouyne

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

bous », théoriquement inaliénables, plus tard par le rachat des grands domaines qu'on avait laissé se constituer au début. Des lots furent mis à la disposition des colons moyennant un prix remboursable dans un délai de vingt ans. Des sociétés privées ont également essayé d'attirer des cultivateurs français en bâtissant des fermes dont ils deviennent, après un certain temps, propriétaires. De 1896 à 1914, la colonisation officielle avait ainsi livré à la culture près de 100.000 hectares et installé un millier de colons. Un programme d'ensemble prévoyant l'établissement de cent familles françaises par an avait été dressé : l'exécution en fut interrompue par la guerre. Après la cessation des hostilités, le haut prix des terres engagea nombre de colons à les vendre à des indigènes ou à des Italiens et amena une régression sensible de la superficie occupée par les Français. Depuis 1926, un nouvel effort a été tenté : 225.000 hectares ont été répartis entre 1.200 colons. Le nombre des cultivateurs français a donc augmenté et le caractère même de la colonisation s'est modifié. Les grands domaines sont devenus l'exception : on n'en compte guère plus de 150, renfermant un minimum de 500 hectares de terres à céréales, et un nombre égal avec un minimum de 1.000 hectares de terrains à planter, les premiers dans le nord, les seconds dans le centre ou le sud de la Régence. D'autre part, tandis que, avant 1914, les deux tiers des propriétaires étaient français, cette proportion est aujourd'hui réduite à un tiers. Les Français doivent compter avec la concurrence des Italiens qui leur disputent la possession des terres autour de Tunis, dans la région du cap Bon, les environs de Mateur et de Beja, qui seuls conviennent à la culture des céréales et de la vigne. Ils souffrent, enfin, de la crise actuelle, qui met beaucoup d'entre eux hors d'état de payer les dettes contractées pour la mise en valeur de leurs terres. Objet, à certaines époques, d'un engouement excessif, la colonisation française en Tunisie est aujourd'hui l'objet de critiques non moins exagérées. Il serait injuste d'en proclamer la faillite.

Au Maroc, où les Européens pratiquaient déjà avant le protectorat, un système d'association agricole avec les indigènes, on s'est, semble-t-il, efforcé de tenir la balance égale entre la colonisation libre et la colonisation officielle. Les colons se procurent des terres, soit par l'intermédiaire de l'administration qui met à leur disposition des lots, soit par transactions directes avec les indigènes. Les lots sont répartis en trois catégories : lots de petite colonisation (1 à 30 hectares) situés dans la banlieue des villes et affectés aux cultures maraichères, lots de moyenne colonisation (de 150 à 500 hectares), lots de grande colonisation (au-dessus de 500 hectares). La concession gratuite a été écartée; les lots de la première et de la seconde catégorie sont vendus à un prix modique et payables par annuités, ceux de la troisième mis en adjudication. Les préférences de l'administration vont à la moyenne colonisation qui exige des connaissances techniques et des capitaux. Le colon peut aussi acheter la terre dans la région qui lui convient, mais il la paye un prix plus élevé, car les complications du régime foncier auxquelles l' « immatriculation » ne remédie encore que de façon imparfaite, l'obligent à recourir à des

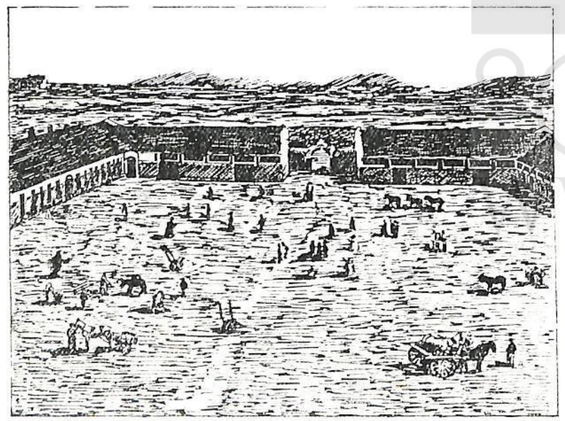

Grande exploitation agricole aux environs de Sétif

FEMMES BÉDOUINES

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

intermédiaires souvent malhonnêtes et toujours onéreux. Ce mode d'acquisition n'en a pas moins été le plus fréquemment employé. De 1916 à 1933, en effet, la colonisation libre a créé 2.086 exploitations et mis en valeur 565.000 hectares, tandis que la colonisation officielle attribuait 1.735 lots représentant 269.000 hectares dont 831, soit 217.000 hectares affectés à la moyenne colonisation. Au total, les Européens avaient donc pris possession de 834.000 hectares. Ils se sont établis dans les régions les plus fertiles et les plus accessibles, la Chaouïa, le Gharb, les plaines de Meknès et de Fès, et, dans le Maroc oriental, les plaines du Trifa et d'Angad. La colonisation agricole ne semble pourtant pas devoir prendre au Maroc une importance comparable à celle qu'elle a prise en Algérie. Les réserves de terres disponibles obtenues par la récupération de biens domaniaux ou par cession de biens collectifs excédant les besoins des tribus « guich » commencent à s'épuiser et les indigènes, très attachés à leurs terres, ne consentent pas volontiers à les vendre. Aussi bien l'expérience a-t-elle révélé les aléas que comporte la colonisation européenne lourdement grevée par les emprunts auxquels les colons ont dû recourir pour équiper leurs exploitations et qu'en cas de mauvaise récolte, ils ne sont pas toujours en état de rembourser. D'autre part, la recherche d'une culture riche, donnant un revenu régulier en rapport avec les dépenses engagées, n'a pas abouti à des résultats satisfaisants. L'avenir réservé à la colonisation marocaine est donc incertain ; elle n'en contribue pas moins, comme ç'a été le cas pour les autres contrées de la Berbérie, à la régénération économique du pays dont le progrès agricole n'est, lui-même, qu'une des manifestations.

LA MISE EN VALEUR ET L'ESSOR ÉCONOMIQUE

L'Afrique du nord était encore, en 1830, un pays pauvre parce que les habitants tiraient un médiocre parti des ressources naturelles et que les gouvernements se désintéressaient de la mise en valeur. L'économie algérienne, tunisienne et marocaine reposait, en effet, sur une production limitée, pour la masse, à la satisfaction des besoins les plus immédiats, pour une faible minorité, à la satisfaction d'un luxe lui-même très modeste. Les deux modes fondamentaux de l'activité humaine étaient l'agriculture et l'élevage. La culture des céréales, associée ou non à l'élevage du gros bétail, était pratiquée par les sédentaires et demi-sédentaires des plaines, l'arboriculture par les habitants des massifs montagneux et des oasis, l'élevage du mouton et du chameau par les nomades des steppes et du Sahara. Le blé dur et l'orge se partageaient en proportions à peu près égales les terres ensemencées ; les autres céréales et les légumineuses alimentaires ne tenaient qu'une place secondaire. Si important que soit le rôle de l'agriculture dans l'économie nord africaine, elle n'en est pas moins restée jusqu'à l'arrivée des Européens et reste encore aujourd'hui, partout où l'action de ceux-ci ne se fait pas sentir, primitive et rudimentaire par les méthodes et l'outillage. D'immenses espaces sont laissés en jachères mortes afin de permettre à la terre de se reposer ; la végétation spontanée obstrue les sillons. La charrue indigène, simple pièce de bois garnie de fer, égratigne le sol sans briser la glèbe. Les rendements étaient médiocres et, dans

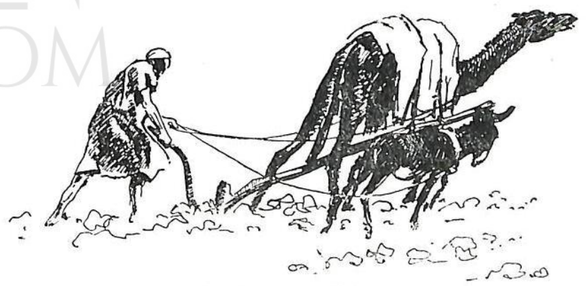

La charrue indigène

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

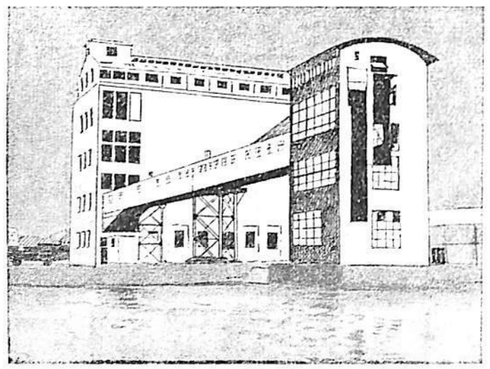

Silos (port de Bizerte)

les mauvaises années, n'assuraient pas la subsistance des habitants. Faute de soins, le troupeau, « don d'Allah, auquel il appartient de le nourrir et de le protéger » était décimé par les épizooties. Impuissant contre les fléaux naturels tels que la sécheresse ou les invasions de sauterelles, le fellah subissait en outre les conséquences non moins funestes de l'insécurité, de l'anarchie, de l'incapacité des gouvernants.

L'installation des Européens a eu pour l'activité agricole les résultats les plus heureux. Elle a, tout d'abord accru la superficie des terres cultivées. Officielle ou libre, la colonisation algérienne a su tirer parti de terres auparavant occupées par la brousse ou par des marécages. L'application des méthodes du « dry-farming » a permis d'entreprendre la culture des céréales dans des régions qui semblaient ne devoir jamais s'y prêter : haute plaine de Saïda, Sersou, environs de Batna, et rendra peut-être un jour la fertilité aux plaines de la Tunisie centrale. Dans ce dernier pays, la superficie cultivée a doublé. L'amélioration des méthodes n'est pas moins remarquable. Aux jachères mortes les colons ont substitué la culture des plantes fourragères propres à l'alimentation du bétail ; ils débroussaillent le sol avant de l'ensemencer, emploient les engrais chimiques, font usage de machines perfectionnées. Les améliorations ainsi réalisées valent non seulement par elles-mêmes mais aussi par les exemples qu'elles donnent aux indigènes. Peu à peu ceux-ci se laissent convaincre par les résultats qu'ils peuvent constater autour d'eux et modifient la routine ancestrale. Déjà certains notables algériens ou tunisiens ont équipé leurs exploitations à l'européenne ; l'usage de la charrue française se généralise. Au Maroc l'évolution paraît devoir s'opérer plus rapidement, l'indigène étant d'esprit plus ouvert et, partant, plus disposé à adopter des innovations dont il aperçoit les avantages immédiats.

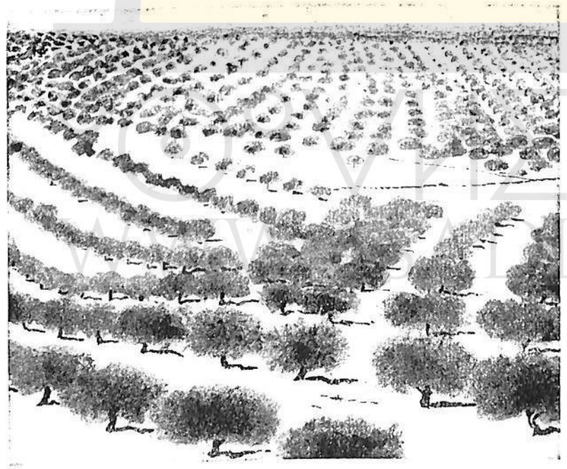

Olivettes dans la région de Sfax

Les cultures des céréales ont, les premières, bénéficié de ces progrès. Les Européens ont introduit les blés tendres et l'avoine, laissant en revanche aux indigènes le quasi monopole de la production de l'orge. Leurs ensemencements couvrent des espaces moins étendus mais fournissent un rendement supérieur grâce aux soins dont ils sont l'objet. Pour la production des céréales, l'Algérie tient aujourd'hui le premier rang avec une

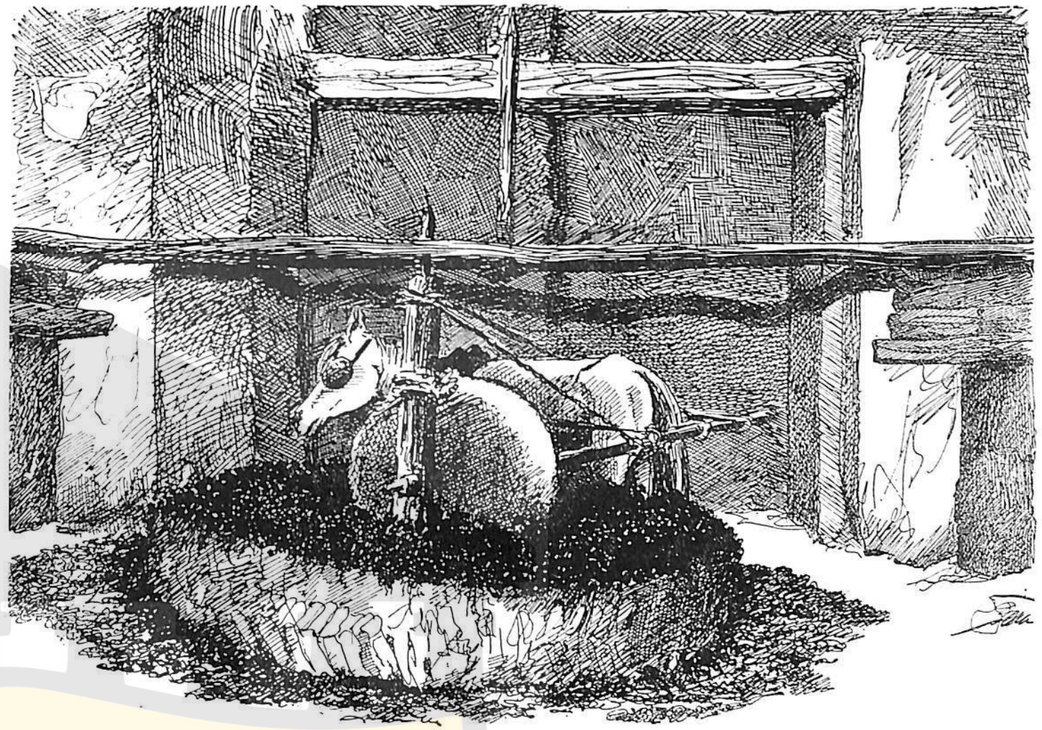

Huilerie indigène. - Broyage des olives

moyenne de 21 millions de quintaux pour la période 1906-1914 et un maximum de 30 millions atteint en 1928. Moins abondante et plus inégale, la récolte tunisienne reste parfois inférieure aux besoins locaux. Au Maroc, les « tirs » ou terres noires s'étendant au voisinage de la côte atlantique, soutiennent la comparaison avec les meilleures terres à blé du monde. Somme toute, la Berbérie, dans son ensemble mérite ce nom de « grenier à blé » que les Romains avaient donné à la province d'Afrique. D'ores et déjà elle laisse une quantité considérable de céréales disponible pour l'exportation ; pendant la guerre elle a fourni un appoint appréciable au ravitaillement de la France ; elle peut et doit désormais parer au déficit de la récolte métropolitaine.

A côté des céréales, les cultures secondaires ont pris une importance croissante. La culture maraîchère et des primeurs enrichit les villages du littoral algérois et s'organise méthodiquement autour de Casablanca. Le tabac attire l'attention des planteurs européens depuis que la régie française s'est décidée à l'employer à la place de certains tabacs étrangers. La culture du coton, préconisée dès les débuts de la conquête, expérimentée avec succès en Algérie sous le second Empire, a été reprise en ce pays dans les premières années du XX^e^ siècle et tentée au Maroc, mais ne peut guère se développer par suite de l'avilissement actuel des prix.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

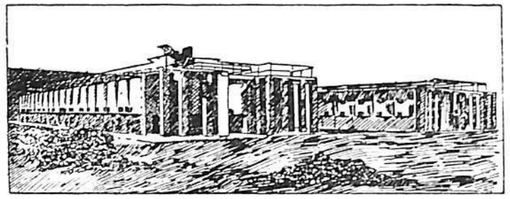

Installations vinicoles dans la Mitidja

Dans le domaine de l'arboriculture on constate des effets analogues : augmentation de la production, amélioration des produits, introduction d'espèces nouvelles. Les vergers se sont multipliés autour des villes et des centres importants. La culture des agrumes a pris une grande extension en Algérie d'abord, où les orangeries de Blida, de Boufarik, de l'Oranie sont presqu'entièrement aux mains des Européens et, tout récemment, au Maroc. Le forage de puits artésiens dans le sud algérien et le sud tunisien a accru le rendement des palmeraies. L'olivier tend à recouvrer l'importance qu'il avait dans l'Afrique romaine. Le greffage a régénéré les vieux arbres ; des plantations nouvelles ont été entreprises autour de Tlemcen et dans les basses plaines de l'Oranie. Dans le Sahel tunisien la forêt d'oliviers a été reconstituée : autour de Sfax, les oliviers projettent leurs rangées d'arbres régulièrement alignés jusqu'à une distance de vingt à soixante kilomètres. L'olivier est devenu l'un des facteurs essentiels de l'économie tunisienne.

La vigne est, toutefois, la principale richesse de l'Afrique du nord et cette richesse a été créée de toutes pièces par les Européens. L'interdiction du vin, imposée par la loi coranique, avait amené, en effet, l'abandon de cette culture prospère dans l'antiquité, sauf dans les vergers où les treilles fournissaient du raisin de table. Les essais tentés en Algérie sous le second Empire avaient été peu satisfaisants : les vins algériens étaient de qualité médiocre et peu estimés. Les choses changèrent entre 1875 et 1880 avec l'arrivée des viticulteurs des départements du midi qui, victimes de l'invasion du phylloxera, venaient chercher fortune au-delà de la Méditerranée. Le succès des premières tentatives détermina un engouement extraordinaire pour la viticulture. On put croire pendant quelques années que la vigne allait remplacer toutes les autres cultures. En trente ans la superficie du vignoble passa de 17.000 à 173.000 hectares. Les crises dues à l'invasion du phylloxera, puis à la mévente des vins furent surmontées ; le vignoble a été reconstitué, la qualité des vins améliorée par l'emploi de procédés scientifiques. Les grandes exploitations sont aujourd'hui pourvues de caves où toutes les manipulations s'opèrent par des moyens mécaniques ; des « caves coopératives » de plus en plus nombreuses mettent des installations analogues à la disposition des petits producteurs. Malgré les variations inévitables dues aux intempéries, la production s'est régularisée. Elle atteignait, avant la guerre, une moyenne de 7 millions d'hectolitres, dont 6 millions disponibles pour l'exportation, et valant 400 millions. Depuis cette époque, le vignoble n'a cessé de s'étendre, au point d'occuper en 1933 une superficie de 373.000 hectares, avec une production de plus de 16 millions d'hectolitres. Par la richesse qu'elle a créée, par l'afflux d'hommes et de capitaux qu'elle a déterminé, par le mouvement d'affaires qu'elle provoque, la vigne a joué et continue de jouer un rôle prépondérant dans la vie et dans l'évolution générale du pays. La création du vignoble marque un moment décisif dans l'histoire de l'Afrique contemporaine. L'exemple des viticulteurs algériens a été suivi par les colons tunisiens. Dans les environs de

Sulfatage de la vigne

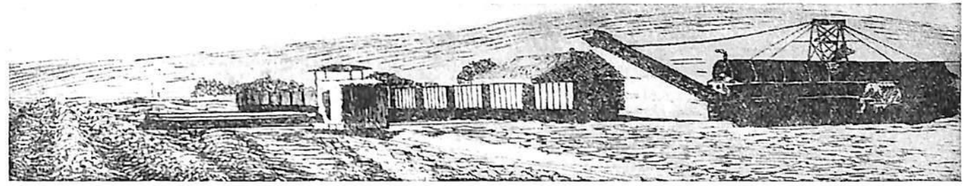

L'épandage des phosphates à Metlaoui (Mines de Gafsa, Tunisie)

Tunis et dans le nord de la Régence, un vignoble de 45.000 hectares produisant 1.750.000 hectolitres, s'est constitué soit sur les grands domaines appartenant à des propriétaires français, soit sur des terres achetées par des sociétés italiennes et morcelées en petits lots que cultivent des paysans siciliens. Les Européens du Maroc se sont engagés à leur tour dans la même voie, si bien que le vignoble couvrait, en 1933, une superficie de 23.000 hectares ayant produit 130.000 hectolitres. La Tunisie et le Maroc, se trouvent toutefois dans des conditions beaucoup moins favorables que l'Algérie pour l'exportation de leurs vins et la surproduction serait à redouter si des dispositions législatives, n'avaient, comme d'ailleurs en Algérie, interdit les plantations nouvelles. Il n'en reste pas moins que d'ores et déjà l'Afrique du nord occupe un des premiers rangs parmi les pays producteurs de vin et vient, à cet égard, immédiatement après l'Italie et la péninsule ibérique.

Aux ressources du sol se sont ajoutées celles du sous-sol dont l'exploration géologique a révélé et révèle chaque jour l'existence. Les minerais les plus divers, zinc, plomb, plomb argentifère, manganèse, cuivre, mercure se rencontrent dans toutes les parties de l'Afrique du nord, disséminés dans des poches ou des filons plus ou moins considérables. Beaucoup des gisements ainsi reconnus, notamment au Maroc, sont encore inexploités par suite de l'insuffisance des moyens de transport, mais le seront dans un avenir peut-être rapproché. Les combustibles minéraux eux-mêmes ne font pas défaut ainsi qu'on l'avait cru pendant longtemps. Un bassin houillier, dont les réserves sont évaluées à cent ou même deux cents millions de tonnes, a été reconnu au Djebel Djerada, dans le Maroc oriental, à proximité d'Oudjda, c'est-à-dire dans une région d'accès facile et desservie par des voies ferrées qui la mettent en relation avec le port de Casablanca et celui de Nemours. Un autre bassin fort important paraît s'étendre, plus au sud sous la hamada du Guir, en sorte que le Maroc sera sans doute avec l'Indochine le plus important producteur charbonnier de la France d'outre-mer. Les sondages effectués au cours des dernières années, ont montré l'existence dans le Gharb et sur la bordure méridionale du Rif de nappes pétrolifères pratiquement utilisables. A l'heure actuelle, toutefois, la fortune minière de la Berbérie est constituée par le fer et les phosphates. Les gisements de fer situés sur le littoral algérien, dans le massif du Zaccar, dans la vallée du Chélif, en Tunisie, dans les massifs montagneux du nord et surtout dans les confins algéro-tunisiens où l'Ouenza et le Bou-Khadra sont de véritables montagnes de fer,

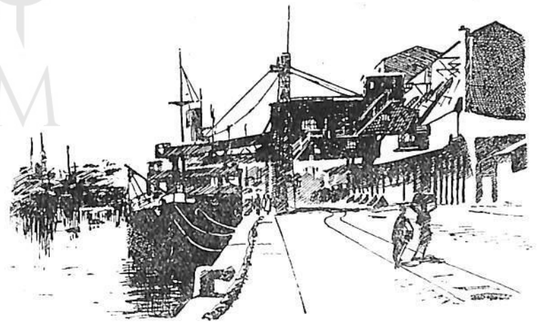

Embarquement des phosphates à Casablanca

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

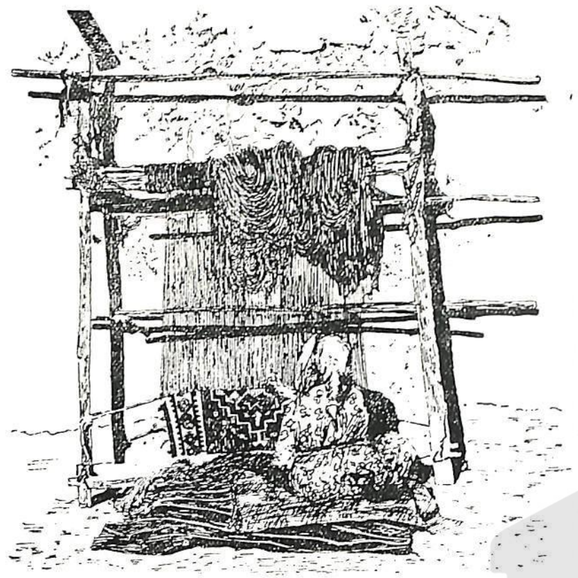

Les métiers indigènes : tissage

livrent à l'exportation près de trois millions de tonnes. Quant aux gisements de phosphates ils traversent en diagonale toute l'Afrique du nord, du sud tunisien à l'Atlantique. Découverts tout d'abord près de Gafsa, ils ont été reconnus ensuite dans la Tunisie centrale, dans le sud-est constantinois, dans la haute plaine sétifienne, enfin au Maroc dans la haute Chaouia et au Tadla. Exploités par des sociétés privées en Algérie et en Tunisie, au Maroc par un « Office chérifien des phosphates », qui a procuré à l'Etat, pour l'année 1930, des ressources s'élevant à cent cinquante millions de francs, ces gisements produisent de quatre à cinq millions de tonnes par an et mettent à cet égard l'Afrique du nord immédiatement après les Etats-Unis. Si l'on songe qu'il s'agit là d'une matière indispensable à l'agriculture, on voit le profit que l'Afrique du nord peut tirer de cette richesse naturelle si longtemps insoupçonnée.

Pays surtout agricole, la Berbérie s'éveille à peine à l'activité industrielle. Les progrès réalisés dans ce domaine sont l'œuvre des Européens. Avant leur arrivée, en effet, l'industrie ne dépassait guère le stade familial. Sous la tente et dans la maison les femmes filaient et tissaient la laine ou le poil de chameau, confectionnaient les vêtements et les tapis ; les hommes fabriquaient les outils de fer, les ustensiles de bois ou de sparterie indispensables à la vie quotidienne. Dans les villes, des artisans groupés en corporations exerçaient les métiers usuels. Les objets d'usage courant étaient en général grossiers ; seules les broderies sur étoffe et sur cuir, l'ébénisterie, la dinanderie, l'orfèvrerie, avaient une valeur artistique due moins à l'ingéniosité des ouvriers eux-mêmes qu'à la persistance de techniques transmises de génération en génération et qui s'étaient surtout conservées dans les villes telles que Fès, Tlemcen, Tunis où la présence d'une bourgeoisie aisée entretenait des habitudes de luxe inconnues ailleurs. L'activité industrielle était en somme très réduite ; elle ne suffisait aux besoins de la population que parce que ces besoins eux-mêmes étaient faibles.

Le fil de burnous

La venue des Européens a porté aux industries indigènes un coup dont elles ne se relèveront pas. Elles n'ont pu soutenir la concurrence des articles fabriqués de qualité peut-être inférieure, mais de prix plus modiques et mis en grandes masses à la disposition des consommateurs. Leur ruine est aujourd'hui consommée en Algérie et en Tunisie. Le Maroc n'échappera pas à

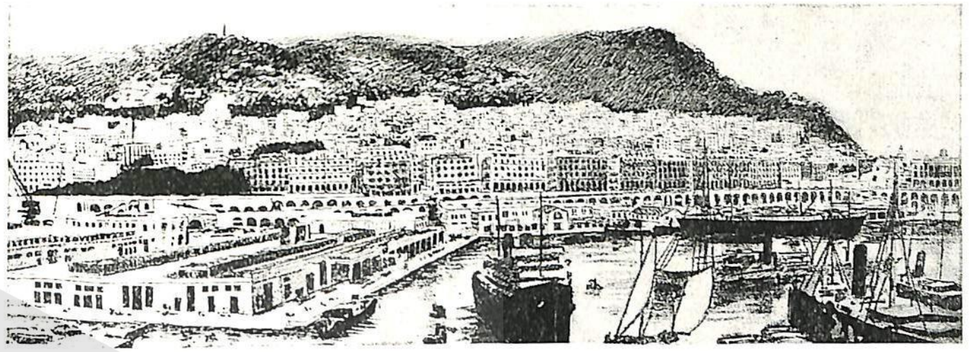

Alger, vu du port

la loi commune. L'administration française s'est toutefois appliquée à rénover certains métiers qui, par le caractère original de leurs produits, peuvent plaire à la clientèle européenne. Les tentatives de ce genre ont donné des résultats encourageants ; elles n'ont toutefois qu'une portée assez restreinte. On peut attendre davantage de la formation, grâce à la diffusion de l'enseignement professionnel, d'ouvriers auxquels la pratique des métiers usuels procurera dans les villes et même dans les campagnes des ressources régulières, d'où l'intérêt à la fois économique et social qui s'attache à la question de l' « artisanat indigène. »

Si l'industrie ancienne est ainsi en voie de disparition, l'industrie moderne ne l'a qu'imparfaitement remplacée. L'incertitude sur l'avenir du pays, la tendance de la métropole à se réserver le marché africain, la pénurie de capitaux qui, lorsqu'ils sont devenus plus abondants, ont été de préférence investis dans les entreprises agricoles, ont longtemps fait obstacle au développement industriel. Cependant les progrès de la colonisation, l'augmentation de la population européenne, l'importance croissante des villes ont amené la création d'établissement susceptibles de procurer aux habitants quelques-uns des objets qu'ils faisaient venir du dehors : denrées alimentaires obtenues par la transformation des produits agricoles, matériaux de construction, dont le sol et le sous-sol fournissaient les éléments.

Tunis. – Vue générale et minaret de la Grande Mosquée

L'Algérie, la Tunisie, le Maroc possèdent maintenant des minoteries, des distilleries, des briqueteries, des cimenteries importantes. La manipulation du tabac, la fabrication de l'huile occupent plusieurs milliers d'ouvriers dans des usines pourvues d'un outillage perfectionné. L'entretien et la réparation des machines agricoles et des véhicules à traction mécanique de jour en jour

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

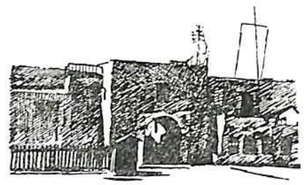

Casablanca. - Porte de la Marine

plus répandus ont fait surgir nombre d'ateliers et de petites usines ; la production de l'électricité, la fabrication des engrais, le traitement des phosphates nécessitent des installations comparables à celles de la métropole. L'Afrique du nord est ainsi peu à peu dotée de l'équipement industriel qui lui manquait. Au Maroc les progrès ont été beaucoup plus rapides que partout ailleurs. Ce pays encore neuf, offrait, semblait-il, à l'activité humaine des possibilités illimitées et ces espérances, d'ailleurs habilement entretenues, ont attiré les capitaux aussi bien que les hommes. Les entreprises marocaines, dont un grand nombre sont constituées en sociétés anonymes, représentaient en 1930 un capital de plus d'un milliard. L'essor a été tel, qu'il est permis de se demander si l'industrie n'ouvre pas au Maroc des perspectives moins aléatoires que l'agriculture et si, lorsque les richesses minières qu'il recèle auront été exploitées, les forces hydrauliques dont il dispose méthodiquement mises en valeur, il n'offrira pas à la grande industrie les conditions favorables qui ne se rencontrent ni en Algérie ni en Tunisie.

Mazagan. - Le Port portugais

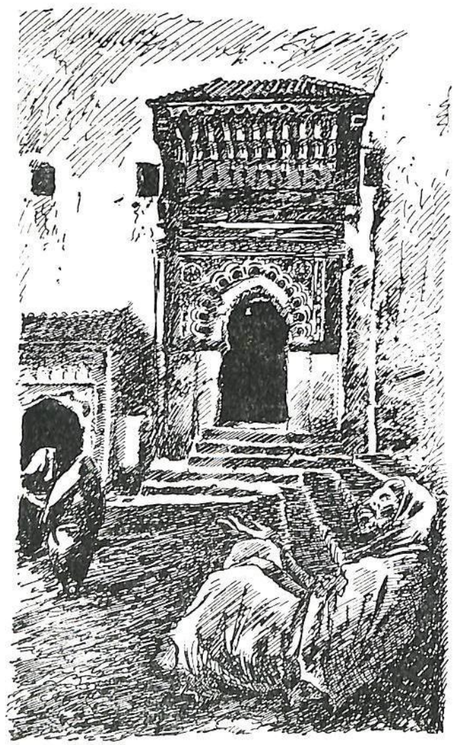

Salé. - Porte de la Médersa

La prospérité due au développement de la colonisation, l'enrichissement qui en est la conséquence et le mouvement d'affaires qu'elle détermine ont accentué le caractère de plus en plus urbain du peuplement européen. Ce phénomène est commun à tous les pays de l'Afrique du nord. La proportion des citadins par rapport aux ruraux atteint en effet, 70 °/₀ au Maroc. Alger, Oran, Constantine et Bône renferment à elles seules les deux tiers de la population européenne de l'Algérie ; Tunis, le tiers de celle de la Régence, Casablanca et Rabat, la moitié de celle du Maroc. Il en allait tout autrement avant l'arrivée des Français. Les villes étaient rares et médiocrement peuplées. La plupart n'étaient que de gros bourgs dont les habitants menaient une vie assez semblable à celle de leurs voisins du « bled » qui venaient s'y approvisionner et contre les attaques desquels ils devaient parfois se défendre. Quelques-unes seulement avaient pris, grâce à leur situation géographique, à leur rôle de capitales politiques, aux souvenirs religieux qui s'y rattachaient une importance comparable à

Oran. - Vue prise en avion

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

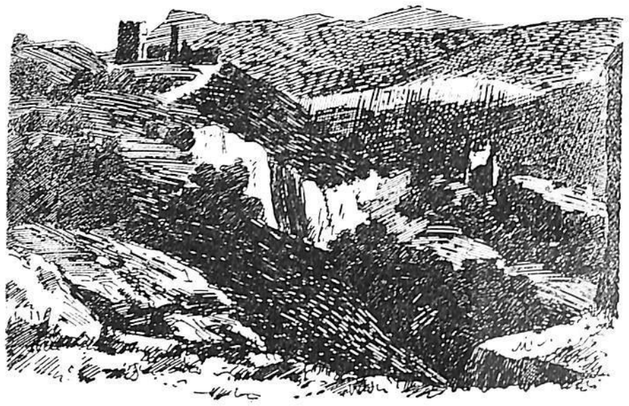

Fès. - Tombeau des Merinides

celle des cités musulmanes d'Orient. Telles les villes « hadiriya » du Maroc, Fès, Rabat, Salé, Tétouan, Marrakech déjà à demi-saharienne, telles encore Tlemcen bien déchue néanmoins de sa splendeur médiévale, Alger, plus méditerranéenne et levantine qu'africaine, Constantine, lieu d'échanges entre le Tell et le sud, Tunis, centre d'industries florissantes et foyer de culture arabe. De ces villes anciennes, les unes ont continué à végéter, d'autres, au contraire, ont recouvré leur prospérité d'antan, tandis que des villes nouvelles étaient créées de toutes pièces. Des postes militaires, des villages de colonisation situés dans des régions fertiles ou bien au croisement de voies de communication se sont transformés en agglomérations urbaines dont la population ne cesse de s'accroître par suite de l'attraction qu'elles exercent autour d'elles. Sidi Bel Abbès, Tiaret, Boufarik en Algérie, Petitjean, Settat, Port Lyautey au Maroc en fournissent de remarquables exemples. L'aspect même de ces villes révèle les conditions qui en ont déterminé la naissance ou les progrès.

En Algérie, où les préoccupations militaires ont été longtemps dominantes, où l'avenir de la colonisation est resté longtemps incertain, les Européens se sont contentés tout d'abord d'aménager tant bien que mal les cités indigènes. Pendant un demi-siècle, Alger, Oran ont été enserrés dans des enceintes étroites, au grand dam de l'hygiène et de l'esthétique. Les travaux d'extension exécutés de nos jours n'ont pu remédier à ce vice initial. A Tunis, où le souci de la défense ne s'imposait pas, où, d'ailleurs, le site était plus favorable, la population européenne a pu se partager entre les quartiers anciens et des quartiers modernes qui en renferment la majeure partie. Au Maroc, on a, de par la volonté du maréchal Lyautey, adopté le principe de la séparation des agglomérations européennes et des agglomérations indigènes. Les divers éléments de la population disposent ainsi d'un habitat conforme à leurs habitudes et à leurs besoins. Les villes anciennes se sont doublées de villes nouvelles dont les avenues rectilignes, les édifices grandioses, les immeubles dotés de tous les perfectionnements de la vie moderne contrastent avec les ruelles étroites,

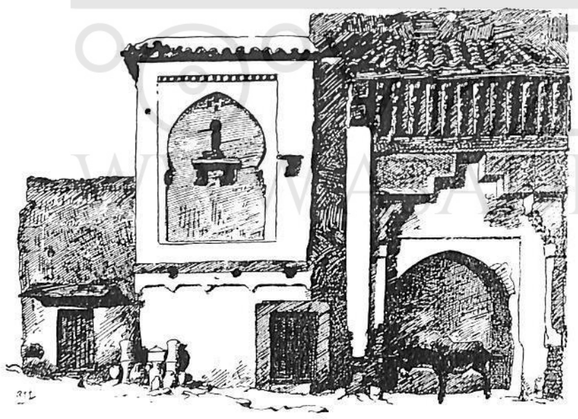

Maison et fontaine à Marrakech

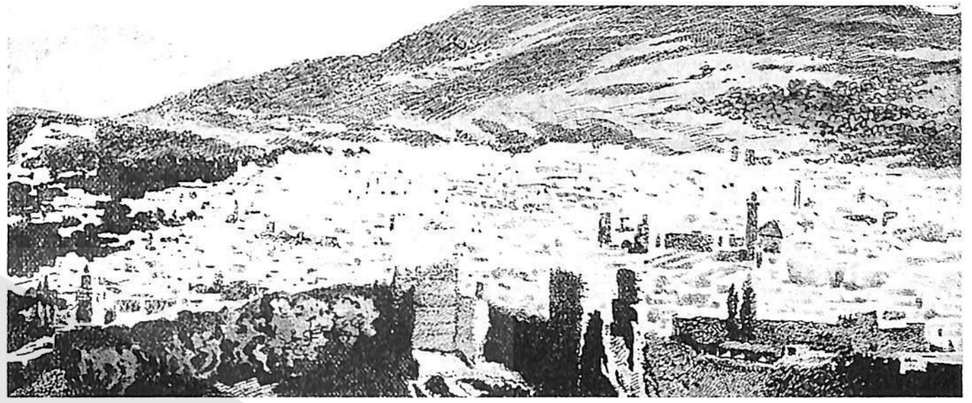

Fès. - Vue générale, prise des tombeaux Merinides

les maisons basses dont les murs sans fenêtres, dissimulent l'intérieur au passant, les mosquées, les fontaines, les soukhs des « medinas ». Tel est le cas pour Fès, Marrakech, Meknès, où les villes européennes ont grandi rapidement sans néanmoins porter atteinte à l'originalité des villes anciennes. L'aménagement de Rabat, capitale officielle du protectorat, est un modèle d'urbanisme. Celui de Casablanca traduit les espérances illimitées qu'autorise la place prépondérante que cette ville tient dans la vie économique du Maroc.

Condition et conséquence à la fois du progrès, l'équipement économique s'est développé en même temps que la mise en valeur. L'Algérie de 1830, la Tunisie de 1881, le Maroc de 1900 en étaient à peu près dépourvus. Les voies et les moyens de communication faisaient défaut. Les transports s'effectuaient à dos d'animaux sur des pistes poussiéreuses en été, défoncées en hiver ; les ports n'étaient que des rades foraines incommodes et dangereuses. Les travaux

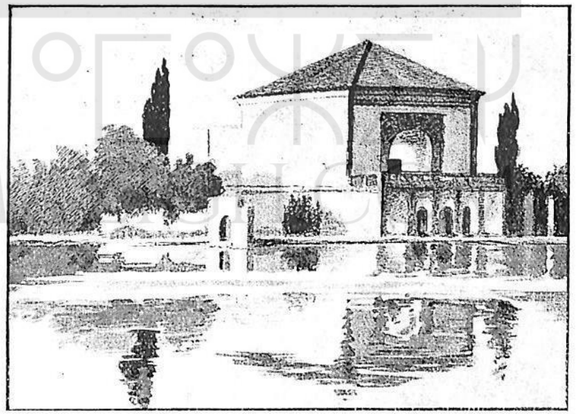

Marrakech. - Le pavillon de la Menara

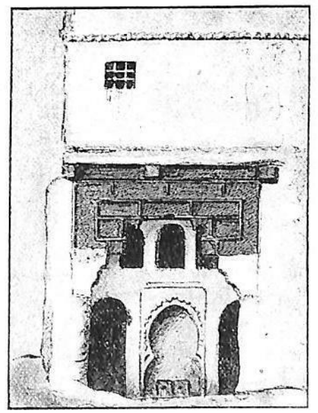

Fès. - Vieille fontaine dans la Médina

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

publics ne tenaient, pour ainsi dire, aucune place dans les préoccupations des gouvernants. La situation actuelle est bien différente. La France en effet, au fur et à mesure qu'elle s'établissait dans les diverses contrées de l'Afrique barbaresque s'est empressée de les doter des organes indispensables au fonctionnement de la vie moderne. L'effort a tout d'abord porté sur les voies de communication : routes et chemins de fer. En Algérie, la route, après avoir été l'un des instruments de la conquête, a facilité l'expansion de la colonisation ; au Maroc elle est l'un des moyens les plus efficaces de pacification. L'application de l'automobile aux transports lui a donné, depuis quelques années, une importance nouvelle en Algérie, où le réseau routier comprend 6.288 kilomètres de routes principales et 30.000 kilomètres de routes secondaires ainsi qu'en Tunisie où l'on dispose de 5.000 kilomètres de voies empierrées. Au Maroc, les restrictions imposées par les conventions internationales ont retardé la construction des chemins de fer ; l'automobile permettait seule d'accéder rapidement aux localités de l'intérieur, d'assurer les relations commerciales et le ravitaillement des troupes. Aussi l'administration du protectorat a-t-elle poussé très activement l'exécution d'un réseau routier qui mesure aujourd'hui 6.600 kilomètres de voies carrossables auxquelles s'ajoutent les routes tracées par l'armée dans les régions récemment pacifiées.

Fès. - Bab Dekaken

La route, toutefois, ne saurait remplacer le chemin de fer. Les trois contrées de l'Afrique du nord en sont aujourd'hui convenablement pourvues. L'Algérie possède un réseau de 5.330 kilomètres, comprenant une ligne transversale allant de la frontière marocaine à la frontière tunisienne, par Oran, Alger et Constantine, des lignes transversales mettant en communication l'intérieur du Tell et les ports du littoral, enfin des lignes de pénétration s'enfonçant dans le sud, jusqu'à Touggourt à l'est, Djelfa au centre, Kenadsa à l'ouest. La Tunisie est sillonnée par 2.000 kilomètres de lignes, à

Livraison de l'essence à Meknès

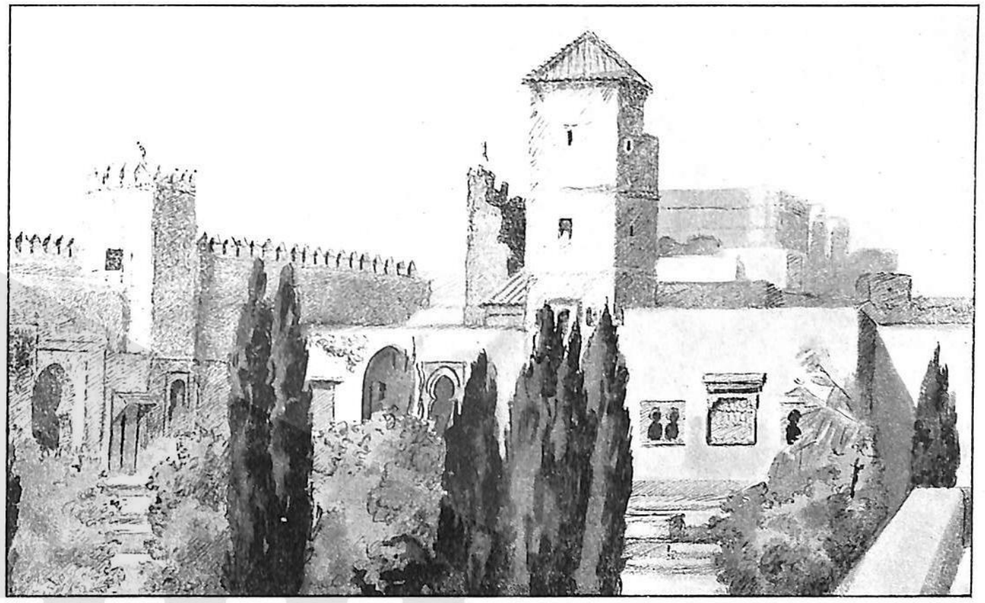

Rabat. - Kasbah des Oudaia

voie normale au nord de Tunis, à voie étroite au sud ; les unes empruntant les dépressions orientées d'ouest en est, de la frontière algérienne au littoral et desservant par de nombreux embranchements les régions agricoles et les centres miniers, les autres se prolongeant à travers la zone côtière de Bizerte jusqu'à Gabès. Le Maroc enfin, débarrassé depuis la guerre des contraintes qui le gênaient, a regagné le temps perdu. Après avoir adapté aux besoins du trafic commercial le réseau à voie étroite réservé tout d'abord aux transports militaires, on a, depuis 1920, activement poussé la construction des lignes à voie normale. Le Tanger-Fès, pour les deux tiers en territoire français se raccorde à la ligne Casablanca, Fès, Meknès, prolongée d'un côté jusqu'à Marrakech, de l'autre jusqu'à Oudjda où elle se relie aux chemins de fer algériens. Depuis 1935, les voyageurs peuvent ainsi traverser sans trans-

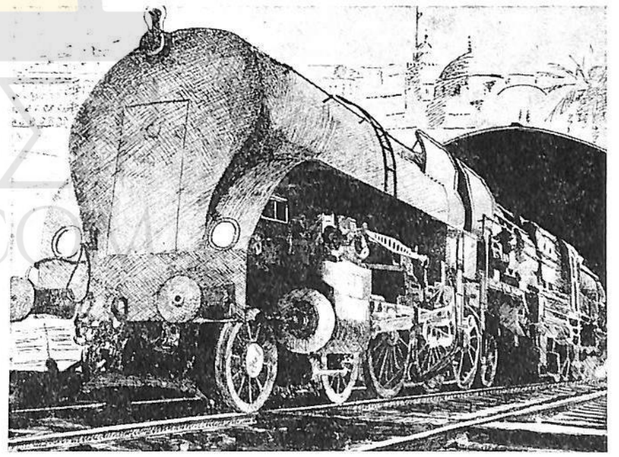

Locomotive Garrat du réseau P.-L.-M. algérien

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

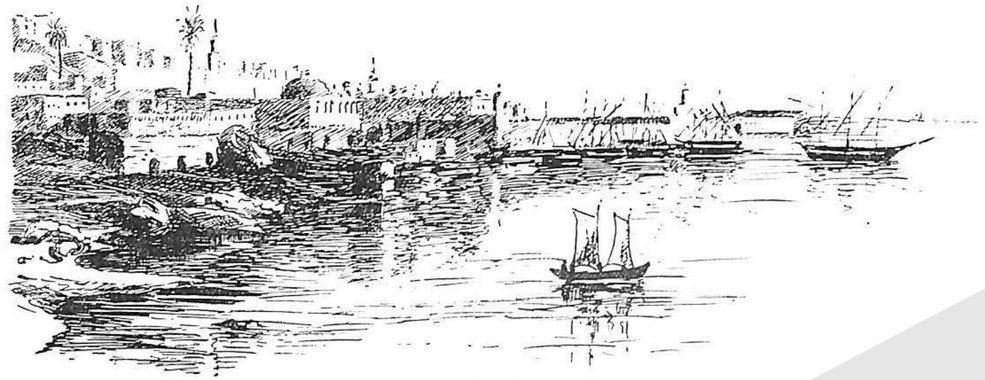

Le port d'Alger en 1833

bordement toute l'Afrique française de Tunis à Marrakech. L'exploitation des phosphates de la Haute Chaouia a nécessité la construction d'une ligne s'embranchant sur celle de Casablanca à Marrakech, tandis qu'une autre ligne partant d'Oudjda et s'enfonçant à travers les steppes jusqu'au gisement de manganèse de Bou Arfa, au nord de Figuig, est peut-être l'amorce d'un futur transaharien.

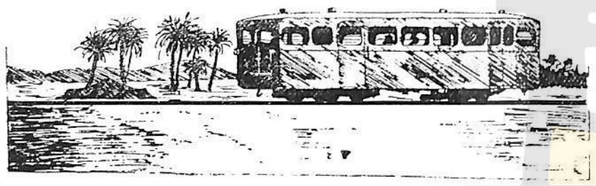

L'autorail Biskra-Touggourt

Routes et chemins de fer facilitent les relations entre des régions jadis isolées les unes des autres ; les ports assurent les communications avec le monde extérieur. Sur les côtes algériennes, on les a multipliés peut-être à l'excès. Plusieurs végètent, d'autres n'ont qu'une importance régionale, mais il en est trois qui se sont développés au point de compter aujourd'hui parmi les grands ports méditerranéens : Oran, spécialisé dans l'exportation des céréales et des vins, en même temps qu'escale de plus en plus fréquentée ; Alger aménagé pour satisfaire aux exigences du trafic général, de la relâche et du tourisme ; Bône outillé pour l'exportation des phosphates et des minerais. La Tunisie dispose de quatre ports créés de toutes pièces depuis l'établissement du protectorat : Tunis, porte d'entrée de la Régence pour les passagers en même temps que port d'exportation des produits agricoles et des minerais du nord ; Bizerte, qui n'a pas pris le développement que semblait lui promettre sa situation géographique mais dont l'arsenal est l'une des bases de la puissance française en Méditerranée ; Sousse, où s'embarquent

Bateau à roue du premier temps de la conquête

Sous le Second Empire

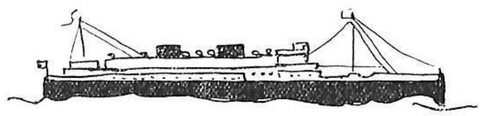

Le Bateau moderne

L'évolution des moyens de communication maritime

Barrage et abreuvoir primitif à Marrakech

Les puiseurs d'eau couplés projettent l'eau dans les seghias (petits canaux d'arrosage)

les phosphates et l'alfa de la Tunisie centrale, Sfax, dont la prospérité grandissante est due à l'expédition des phosphates de Gafsa. Au Maroc, les ports du littoral atlantique, Rabat, Mazagan, Mogador, Safi, ont été améliorés, Fedhala, Port Lyautey (Kenitra) créés de toutes pièces, de manière à remplir la fonction de ports régionaux. L'œuvre la plus considérable en matière d'équipement maritime a été la construction du port de Casablanca. Au prix de dépenses énormes et de travaux gigantesques plusieurs fois bouleversés avant d'être achevés, des jetées fondées en pleine mer abritent des houles atlantiques, les navires du plus fort tonnage. Situé à proximité de régions riches en produits agricoles et en phosphates, escale toute désignée des navires se dirigeant vers l'Afrique occidentale, l'Afrique équatoriale, l'Afrique australe ainsi que vers le Brésil et l'Argentine, Casablanca, dont le trafic dépasse déjà trois millions de tonnes, semble appelé aux plus brillantes destinées.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

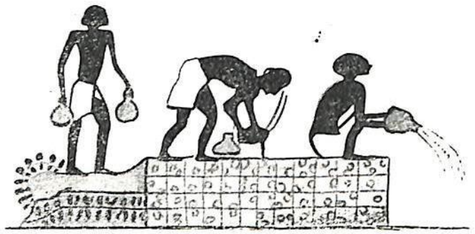

La Noria primitive
(Hte Égypte, époque pharaonique)

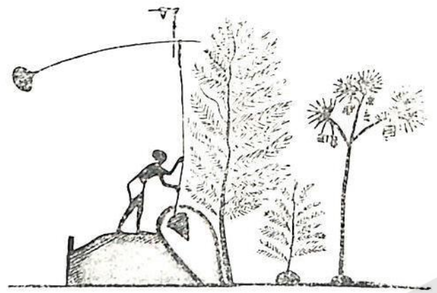

Tireur d'eau d'après un document de l'époque pharaonique

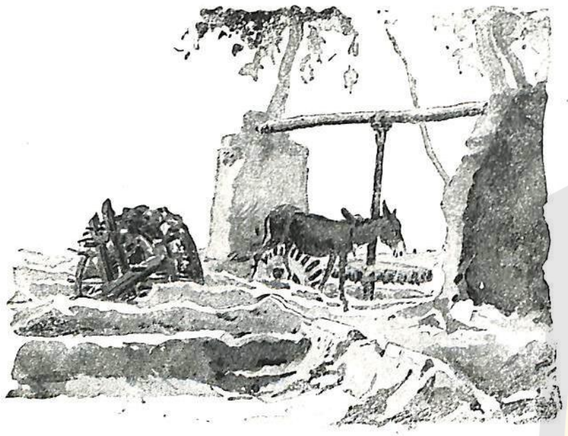

Noria tunisienne

Le même geste dans le Sud Algéro-Marocain

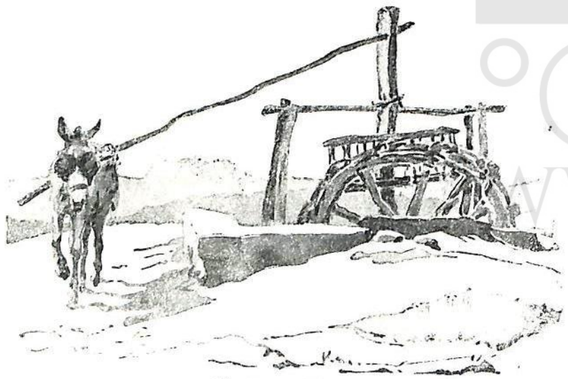

Noria au Maroc

Les procédés d'irrigation de l'antiquité à nos jours

FÊTES DU NOUVEL AN A MOULAY-IDRISS

Réjouissances enfantines

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

Aux travaux destinés à faciliter les relations intérieures et extérieures, il convient d'ajouter ceux qui ont pour objet de remédier aux inconvénients résultant du climat ou de tirer parti des ressources hydrographiques. Le desséchement des marécages et l'irrigation peuvent rendre productives des contrées que la sécheresse ou la stagnation des eaux condamnaient à la stérilité. Que l'on y ait songé de bonne heure, la mise en valeur de la Mitidja et de la plaine de Bône, la construction de barrages-réservoirs sur divers points de l'Algérie suffisent à le prouver. Mais c'est seulement à une époque toute récente que ces questions ont pris dans les préoccupations des dirigeants la place qu'elles comportent. Un vaste programme d'équipement hydraulique a été élaboré en Algérie et plusieurs des ouvrages prévus sont aujourd'hui achevés. Au Maroc, les travaux exécutés ou en projet doivent permettre l'irrigation de vastes territoires, l'alimentation en eau des villes et des centres de colonisation ainsi que la production de l'énergie électrique. Depuis plusieurs années déjà des usines hydro-électriques assurent l'éclairage de Taza, de Meknès, de Fès. La centrale de Sidi Machou sur l'Oum er Rebia, contribue à l'éclairage de Casablanca, fournit l'énergie électrique à l'exploitation phosphatière de Kouriga et à la traction des trains entre Kouriga, Casablanca et Rabat.

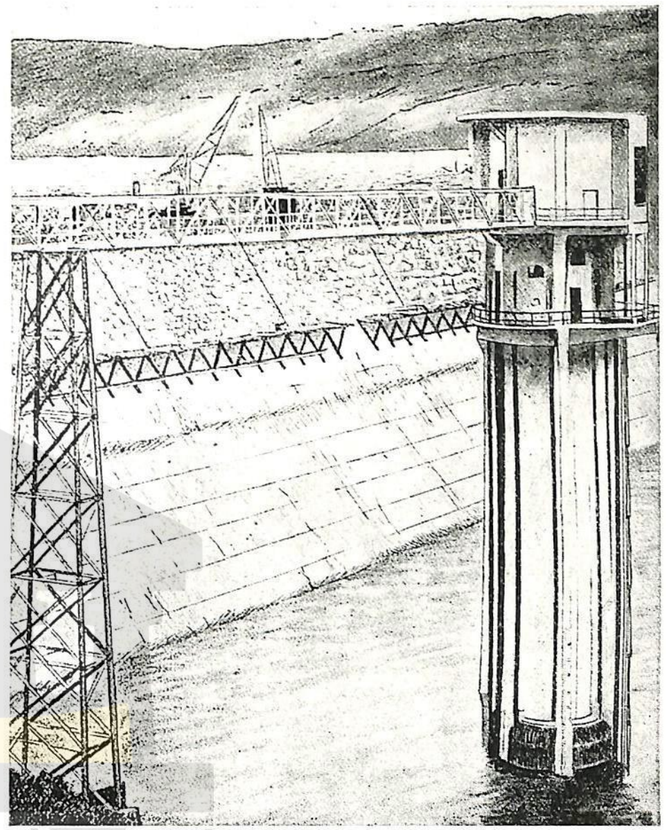

L'irrigation moderne. - Barrage de l'Oued Foddah (Algérie)

Les progrès du commerce extérieur traduisent d'une façon manifeste les transformations de l'économie nord africaine. La Berbérie a cessé d'être un facteur négligeable dans le trafic mondial. Elle n'y participait, il y a un siècle, que dans une proportion infime : quelques dizaines de millions. Malgré les fluctuations inévitables dans une contrée surtout agricole et la régression due à la crise actuelle, le commerce extérieur de l'Afrique du nord, qui avait dépassé seize milliards en 1930, oscille entre dix et onze milliards de francs. Dans ce mouvement d'échanges la part de la métropole est prépondérante, et le fait même

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

que celle-ci profite dans une large mesure de la richesse qu'elle a contribué à créer, établit une solidarité de plus en plus étroite entre la France africaine et la France continentale.

Le Cardinal Lavigerie

LES CONSÉQUENCES INTELLECTUELLES ET SOCIALES

Les transformations matérielles frappent le voyageur le moins averti, par suite du contraste que présentent les régions où s'exerce pleinement l'activité européenne et celles qui lui échappent encore. Bien que moins apparentes, les modifications religieuses, intellectuelles, sociales, n'en sont pas moins importantes.

L'installation des Européens dans l'Afrique du nord a ouvert de nouveau cette contrée au christianisme qui en avait disparu depuis un millénaire. Une « nouvelle église d'Afrique » s'est constituée, que le rétablissement en 1884, du siège archiépiscopal et du titre primatial de Carthage a rattachée à l'ancienne. Ses débuts, au moins en Algérie, ont été difficiles et ses progrès ont accompagné ceux du peuplement dont les éléments étaient en immense majorité catholiques. Il s'en faut pourtant de beaucoup que le christianisme ait recouvré le domaine qu'il possédait autrefois ; il est resté presqu'exclusivement une religion d'Européens. L'islam a trop fortement et trop longtemps imprégné l'âme berbère pour que les indigènes consentent à s'en détacher. Le cardinal Lavigerie a pu concevoir le projet de « faire de la terre algérienne, le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne... » ; il a dû reconnaître l'impossibilité de mener à bien un pareil dessein. Aussi a-t-il surtout orienté l'activité de la Société des Missionnaires d'Alger, fondée par lui en 1868, vers le soulagement matériel et le relèvement moral des indigènes. Depuis plus d'un demi-siècle « Pères blancs » et « Sœurs blanches » se sont consacrés avec succès à cette tâche, créant en Kabylie et dans le sud, des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, des ouvroirs. Leur dévouement à cette œuvre civilisatrice leur a valu la confiance et le respect des musulmans dont ils parlent la langue, au milieu desquelles ils vivent et dont ils n'essaient pas de forcer les consciences par un prosélytisme intempestif. Ils contribuent ainsi et de façon efficace au rapprochement si désirable des races. On ne saurait non plus méconnaître les services

Alger. - La Medersa

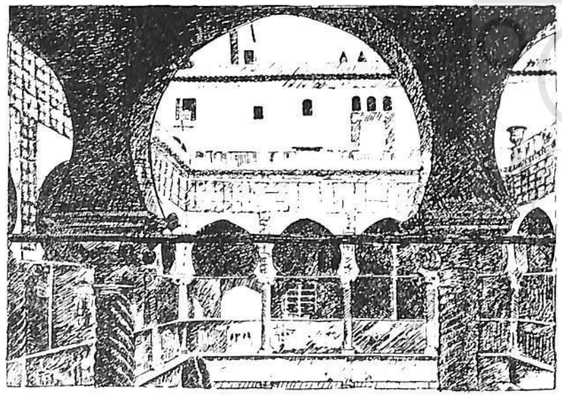

Alger. - La Bibliothèque nationale

Ecole arabe coranique

rendus par ces religieux en Tunisie où, déjà avant le protectorat et depuis l'établissement de ce régime, ils ont travaillé heureusement au maintien et au développement de l'influence française, non plus que la part que plusieurs d'entre eux ont prise et prennent encore à la vie intellectuelle de l'Afrique du nord.

Au point de vue intellectuel, aussi bien qu'au point de vue économique, l'Afrique du nord était, en 1830, dans l'état le plus lamentable. Les masses indigènes vivaient partout dans l'ignorance la plus complète. Dans les villes, surtout en Tunisie et au Maroc quelques bourgeois lettrés témoignaient seuls d'une culture héritée de l'Espagne musulmane. L'enseignement donné dans les « zaouïa » et dans les universités de Fès et de Tunis bien déchues de leur ancienne splendeur se limitait à celui des « sciences islamiques » dispensé selon des méthodes qui n'avaient pas varié depuis le temps des Mérinides et des Hafcides ; les savants maghrébins en étaient restés au même point que leurs prédécesseurs du XIIIe et du XIVe siècle. La littérature arabe végétait, parce qu'elle ne sortait pas des cadres traditionnels et s'adressait à un public restreint. L'activité artistique ne se manifestait plus guère qu'au Maroc où l'art hispano-mauresque avait persisté dans les centres urbains avec les vestiges de la civilisation dont il était l'expression.

L'établissement des Français dans l'Afrique du nord a ouvert ce pays à la pensée, aux sciences, aux arts de l'Occident. Prévu dès 1830 par Sismondi, ce résultat ne s'est toutefois réalisé qu'à la longue. La guerre, la colonisation, les difficultés de l'existence matérielle ont tout d'abord, au moins en ce qui concerne l'Algérie, relégué à l'arrière plan les préoccupations d'ordre spirituel. Au Maroc, au contraire, l'organisation de l'enseignement et de la recherche scientifique a marché de pair avec la pacification.

L'enseignement est l'instrument indispensable de la culture française. Son action s'exerce toutefois de façon inégale sur les différents éléments de la population. A l'exception des Juifs qui, reconnaissant les avantages pratiques de l'instruction européenne, l'acceptent volontiers pour leurs enfants, les indigènes y ont longtemps échappé. Parmi les Européens, les Italiens de Tunisie réussissent à

Ecole arabe moderne

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

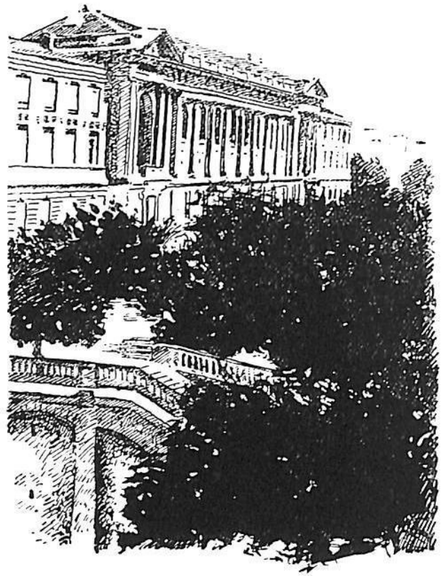

Alger. - L'Université

s'y soustraire grâce à leurs écoles nationales. Dans l'ensemble toutefois, les Européens, français et étrangers, constituent les neuf dixièmes de la clientèle scolaire et reçoivent une formation identique. Cette formation est toute française. L'organisation de l'enseignement est calquée sur celle de la métropole. Au degré inférieur des écoles primaires dispensent aux enfants des deux sexes les notions élémentaires indispensables à la vie courante, que complète l'enseignement des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles. Les études secondaires classiques et modernes sont poursuivies dans des lycées et des collèges pour les garçons et pour les jeunes filles dans des lycées, des collèges, des cours secondaires. La prospérité de ces établissements, dont la clientèle est proportionnellement, plus nombreuse que celle des établissements similaires de la métropole, est en rapport direct avec l'enrichissement du pays. Le désir de l'Européen quelle que soit son origine, de donner à ses enfants une instruction plus complète que celle qu'il a reçue lui-même est, bien souvent, le signe apparent de son élévation dans la hiérarchie sociale. Au degré supérieur, des établissements d'enseignement technique forment des spécialistes pour l'agriculture, l'industrie, le commerce. L'Université d'Alger, joint aux enseignements généraux de ses quatre Facultés, des enseignements spéciaux à l'Afrique du nord : elle est un foyer de rayonnement intellectuel et de culture française en même temps qu'un centre de recherches scientifiques.

A ces recherches, l'Afrique du nord offrait un champ illimité, à peu près vierge lors de l'arrivée des Français. La Berbérie de 1830 était presque aussi mystérieuse que l'Asie centrale ou l'Afrique équatoriale. Les progrès de la connaissance géographique ont suivi ceux de l'occupation. La conquête s'est, en Algérie doublée de l'exploration. L'installation des Français en Tunisie a permis de compléter ou de rectifier les données que l'on possédait sur cette contrée. La pacification du Maroc a dissipé les ténèbres qui enveloppaient, naguère encore, la plus grande partie de l'empire chérifien. Les colonnes françaises ont atteint, parcouru, relevé les régions du Haut et du Moyen Atlas, du Soûs, du Draa, de la Haute Moulouya à peine entrevues, au prix de mille dangers, par Charles de Foucauld ; elles ont pénétré dans les confins sahariens traversés seulement par quelques voyageurs audacieux. Officiers, administrateurs, savants, ont poursuivi l'œuvre commencée en 1838 par la commission d'exploration scientifique de l'Algérie. Associant les considérations spéculatives aux préoccupations d'ordre pratique, leur attention s'est portée sur le sol et le sous-sol, mais aussi et de plus en plus, sur les hommes et les manifestations diverses de l'activité humaine. Des ouvrages généraux, des publications cartographiques coordonnent et synthétisent d'innombrables travaux de détail. Dans le domaine des sciences physiques et naturelles, les recherches ont surtout un caractère pratique. Les chimistes se consacrent à l'étude des engrais, de la vinification ; les botanistes déterminent les espèces les mieux adaptées au climat, les médecins s'efforcent de prévenir

les maladies qui sévissent encore trop souvent en Berbérie telles que le paludisme et le typhus. Les laboratoires de l'Université, des écoles d'agriculture, des services publics, les Instituts Pasteur d'Alger, de Tunis, de Casablanca ont ainsi rendu et rendent tous les jours de précieux services.

Le passé d'un pays où se sont succédé tant de peuples et de civilisations ne pouvait laisser indifférents les Européens qui s'y sont établis. Abandonnées tout d'abord à l'initiative des particuliers et de « sociétés savantes » parfois plus zélées qu'averties, les études archéologiques et historiques ont été peu à peu méthodiquement organisées. L'archéologie ancienne et l'épigraphie ont, de tout temps, joui d'une faveur particulière auprès du public. Des « Directions des antiquités » assurent dans toutes les contrées de l'Afrique du nord, la surveillance des fouilles et la conservation des monuments. L'exploration de Carthage punique et romaine se poursuit sans relâche ; après Timgad, la ville de Djemila a été déblayée ; au Maroc les ruines de Volubilis ont été mises au jour. Le nombre des inscriptions découvertes depuis une trentaine d'années a nécessité la refonte des volumes du C. I. L. consacrés à l'Afrique du nord et permis la publication de répertoires tels que l'Atlas archéologique de l'Algérie et de la Tunisie, les Monuments antiques de l'Algérie et d'ouvrages d'ensemble comme l'Histoire ancienne de l'Afrique du nord de Stéphane Gsell. La période musulmane a, d'autre part, sollicité l'attention des travailleurs. Les ruines des capitales berbères ont été fouillées, la description des monuments encore existant commencée, malgré les difficultés qui s'opposent à l'entrée des chrétiens dans les édifices religieux du Maroc et de la Tunisie. Des publications de documents, et de textes, des travaux d'ensemble, des monographies ont été consacrés aux événements capitaux de l'histoire de la Berbérie avant 1830, ainsi qu'à l'histoire de la conquête et de l'occupation. Les études philologiques enfin, ont pris un développement remarquable. Imposée par des nécessités pratiques, l'étude de l'arabe a revêtu un caractère scientifique sous la direction des maîtres de l'Ecole, devenue Faculté des Lettres d'Alger et de l'Ecole des Hautes Etudes arabes de Tunis. Les études berbères dont le général Hanoteau puis Masqueray furent, il y a quelque soixante ans, les initiateurs ont été organisées de façon méthodique par M. René Basset dont les disciples collaborent à une enquête conduite selon des règles précises et uniformes, sur les parlers, le folklore, la sociologie berbères. L'établissement des Français au Maroc a considérablement étendu le champ de ces études dont l'Institut des Hautes Etudes marocaines, création du maréchal Lyautey, a préparé le programme et fait connaître les résultats.

Le développement scientifique a précédé celui de la littérature. Celle-ci ne peut, en effet naître et prospérer que dans un milieu où les préoccupations matérielles

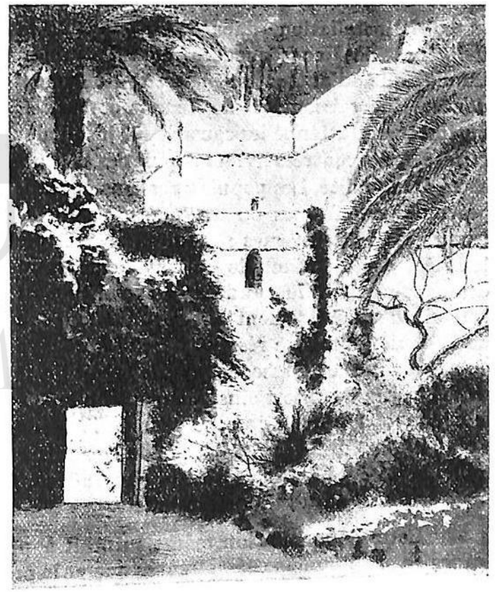

Alger. - La villa Abd El Tif

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

ne priment pas toutes les autres ; elle réclame aussi un public assez cultivé pour goûter les plaisirs de l'esprit. Ces deux conditions n'ont été réalisées qu'assez tard. L'Afrique du nord a sans doute inspiré quelques écrivains notoires, Théophile Gautier, Fromentin, Flaubert, Maupassant, Loti, mais ils n'étaient que des passants sans attaches avec la terre africaine. Au début du XX^e^ siècle, s'est dessiné un mouvement littéraire dont les représentants, nés ou vivant dans le pays, prétendent donner à leurs œuvres un caractère et une couleur spécifiquement africaines. La production poétique assez abondante pour qu'on ait déjà publié une anthologie des poètes nord-africains, s'apparente de façon manifeste aux écoles parnassienne et symboliste. Le roman est plus original. La vie de l'Européen dans les villes et dans les campagnes, l'existence rude du colon, le conflit des intérêts et des races ont fourni le sujet de quelques livres vivants et colorés, véritables produits du terroir. On ne saurait pourtant leur assigner une place à part dans la littérature française ; ils lui appartiennent au même titre que les écrits d'Apulée, de Tertullien et de Saint Augustin appartiennent à la littérature latine.

En même temps qu'à la vie littéraire et pour les mêmes raisons, la France nord-africaine s'est éveillée à la vie artistique. La peinture, notamment, a pris un essor remarquable. L'Algérie, la Tunisie, le Maroc comptent aujourd'hui nombre d'artistes de valeur. Dédaigneux de l'orientalisme conventionnel, ils interprètent avec sincérité les aspects multiples et changeants du pays et des hommes. Entre eux et les artistes de la métropole s'opère d'ailleurs un échange incessant d'influences. Les uns achèvent leur éducation dans les ateliers français, les autres viennent compléter leur formation en Afrique. La création à Alger, d'une sorte d'Ecole de Rome nord-africaine, la villa Abd-el-Tif, où sont admis des artistes ayant déjà fait leurs preuves en France, l'attribution de bourses de voyages en Tunisie et au Maroc ont déjà produit les plus heureux effets. Qu'il s'agisse des lettres ou des arts, l'Afrique du nord contribue de façon appréciable à l'enrichissement du patrimoine français.

L'installation dans l'Afrique du nord de l'élément européen a eu pour les indigènes des conséquences dont certaines apparaissent aujourd'hui en pleine lumière tandis que d'autres se laissent seulement entrevoir. La plus importante est, sans doute, l'accroissement de leur nombre. L'occupation française, en effet, a supprimé ou fortement atténué les causes qui, jusqu'alors y mettaient obstacle : la guerre, la maladie, la misère. A des contrées livrées depuis des siècles à l'anarchie, elle a donné la paix, garantie d'ordre et de tranquillité. Les populations sans autre défense contre les fléaux qui les décimaient que des pratiques empiriques ou magiques bénéficient maintenant de l'assistance médicale sous les formes les plus diverses : hôpitaux et dispensaires dans les villes et les centres ruraux ; tournées des médecins de colonisation, groupes mobiles, distribution de remèdes dans les campagnes. La diffusion des notions élémentaires d'hygiène, les mesures prophylactiques, les travaux d'assainissement ont diminué la fréquence et les ravages du paludisme, de la variole, du typhus. La misère résultant de l'imprévoyance a été combattue par la création de sociétés de prévoyance et d'associations de crédit grâce auxquelles le fellah n'est plus obligé de recourir à l'usurier. L'effort ainsi poursuivi n'a pas été stérile. Stationnaire pendant la période de la conquête, la population indigène de l'Algérie a triplé en un demi-siècle, passant de 2.125.000 en 1872 à 6.227.622 en 1936 ; celle de la Tunisie s'est accrue, dans le même laps de temps d'un million d'individus. Au Maroc, la pacification, à peine achevée à l'heure actuelle, produira, on n'en saurait douter, les mêmes effets.

Cette augmentation même suffirait à prouver que les conséquences de la domination française ont été moins désastreuses que ne le prétendent des détracteurs systématiques. En Algérie sans doute, malgré des mesures telles que le Sénatus-Consulte du 22 avril 1863 reconnaissant aux tribus la propriété des territoires dont elles avaient à ce moment la jouissance à un

titre quelconque, les indigènes ont été dépossédés d'une partie de leurs terres et n'ont souvent conservé que les moins fertiles. Le préjudice causé aux fellahs a, toutefois, été compensé dans une large mesure par les profits que la main d'œuvre indigène tire de la colonisation. Les salaires ainsi obtenus sont supérieurs aux bénéfices que procurerait la culture pratiquée selon les méthodes traditionnelles. La transformation en salarié du petit propriétaire répugne peut-être à celui-ci parce qu'elle restreint son indépendance ; elle permet en revanche au métayer de s'évader de l'espèce de servage où il est tenu par les contrats qui règlent l'exploitation agricole en pays arabe. En Tunisie et au Maroc où, du reste, des dispositions ont été prises afin de réserver aux indigènes les étendues de terres indispensables à leur subsistance, les fermes européennes emploient également, de façon temporaire ou permanente, de nombreux ouvriers venus parfois de régions éloignées.

Les travaux de la campagne ne sont pas les seuls qui s'offrent à l'activité indigène. Les travaux publics, les entreprises de transport, les constructions urbaines, l'exploitation des mines, l'industrie (au Maroc par exemple, 62.000 indigènes occupés dans les usines, ont, en 1934, touché 150 millions de salaires), réclament des terrassiers, des maçons, des hommes d'équipe, des dockers. Les individus possédant quelque instruction peuvent devenir fonctionnaires ou employés. Les hauts salaires payés pendant la guerre et durant la période de reconstruction et de production intense qui l'a suivie, ont, en outre, déterminé vers la France une émigration qui, ralentie par la crise actuelle, n'en continue pas moins. Des milliers de Marocains et de Kabyles travaillent dans les mines de l'est et dans les usines de la région parisienne où les nord-africains constituent de véritables colonies. Les salaires obtenus assurent non seulement la subsistance des ouvriers eux-mêmes, mais encore contribuent, grâce à l'envoi de sommes relativement considérables, à l'amélioration du sort de leurs parents restés en Afrique.

Aussi bien ces déplacements ne répugnent-ils pas à des individus dont le genre d'existence n'est pas aussi stable que celui des Européens. Le sédentaire lui-même n'est jamais complètement attaché au sol ; il transporte volontiers son habitat d'un lieu à un autre selon les nécessités du moment. On remarque pourtant une diminution de cette instabilité dans les contrées où se sont installés les Européens. Les indigènes, en effet, s'établissent volontiers à demeure sur les points où ils trouvent un travail régulier. Des hameaux de « gourbis » se forment spontanément au voisinage des exploitations agricoles. Cette constatation est de nature à encourager les efforts de l'administration désireuse de créer le « paysannat indigène » qui manque à l'Afrique du nord et dont la constitution rendrait moins précaire le sort du fellah désormais fixé au sol. Des tentatives de ce genre ont été faites en Tunisie où, de 1920 à 1934, 100.000 hectares ont été affectés à cet objet. En Algérie, deux villages ont été organisés dans le département d'Oran. Un plan d'ensemble a même été élaboré ; seule l'insuffisance des moyens financiers en retarde la réalisation. Mais déjà, le village européen, accueillant et hospitalier, retient les indigènes. Dans bien des cas ils y sont plus nombreux que les colons et entretiennent avec ceux-ci des relations qui, peu à peu, réagissent sur leur propre genre de vie. La ville, enfin, exerce une attraction que traduit l'augmentation rapide de l'élément indigène dans les centres urbains : 40 pour cent à Rabat, 35 pour cent à Fès, de 1931 à 1936. Casablanca renferme 142.000 musulmans, Alger, 100.000, c'est-à-dire trois fois plus qu'à l'époque de la conquête. Les nouveau-venus s'entassent dans les quartiers anciens ou peuplent des faubourgs formés de bâtisses hétéroclites, les « bidonvilles » qui surgissent aux abords de grandes villes, non moins déplaisants à l'œil que dangereux pour la santé publique. Aussi le logement de cette partie de la population est-il l'un des problèmes qui sollicitent avec le plus d'urgence l'attention des autorités. Du même coup, la composition de la population indigène tend à se modifier. A côté de la bourgeoisie riche ou aisée, à côté des arti-

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

sans et des petits commerçants qui, tout en acceptant les commodités de la vie moderne, mobilier, logement, distractions, restent cependant attachés aux traditions ancestrales, grossit un prolétariat arabo-berbère détaché de son milieu originel et par là même libéré des contraintes dont les premiers ne s'affranchissent qu'à grand peine. Chez les uns et les autres on peut noter les symptômes d'une évolution que beaucoup jugeaient naguère impossible. Sans doute la masse indigène, fellahs des plaines, pasteurs des steppes, ksouriens du sud, reste et restera longtemps encore dans l'état semi-primitif où elle vit depuis des siècles. Peut-être n'en sortira-t-elle jamais. Mais dans les villes, à côté de l'élite ancienne, telle qu'elle subsiste à peu près intacte au Maroc et, quoique déjà modifiée, en Tunisie, s'est constituée une élite nouvelle de fonctionnaires, de commerçants, d'intellectuels, capables de défendre leurs intérêts et de revendiquer leurs droits. Le contact des travailleurs français a, d'autre part, développé chez les prolétaires l'aspiration confuse à des transformations sociales dont leurs pères n'avaient même pas l'idée. Il serait imprudent et même injuste de ne pas tenir compte d'un état d'esprit et de sentiments dont nous sommes à bien des égards responsables. La ville apparaît comme le creuset où s'élabore la société indigène de demain.

* * *

Un fait résume et domine l'histoire contemporaine de l'Afrique du nord : l'unification politique que, depuis la ruine de la puissance romaine, les Almohades seuls avaient momentanément réalisée. La domination française s'étend aujourd'hui sur la Berbérie tout entière sans s'exercer néanmoins partout de façon identique. Algérie, Tunisie, Maroc ont leur organisation propre dont la diversité correspond aux conditions dans lesquelles la France y a établi son autorité. Le particularisme des institutions ne doit pas cependant faire oublier que les mêmes problèmes politiques, économiques et sociaux se posant dans les trois pays de l'Afrique du nord, il est illusoire d'élever entre eux des cloisons étanches. Il ne saurait y avoir une politique algérienne, une politique tunisienne, une politique marocaine indépendantes l'une de l'autre. La nécessité s'impose d'une politique nord-africaine. On semble l'avoir compris depuis quelques années, ainsi que le prouve la création d'organismes destinés à donner à l'activité parfois incohérente des représentants de la France une direction méthodique et coordonnée : les Conférences nord-africaines d'abord, puis, à une date plus récente, le Haut comité méditerranéen.

Le peuplement européen a introduit dans l'Afrique du nord un ferment de régénération et de progrès. Il l'a tirée de la torpeur où elle végétait. Les ressources anciennes ont été mieux exploitées, des richesses nouvelles créées, l'aspect même du pays a été modifié. La vie indigène languissante et ralentie a ressenti les effets de cette activité multiple et féconde. Si considérable pourtant que soit l'œuvre accomplie, on ne peut la considérer comme achevée. Dans tous les domaines, économique, social, intellectuel, moral, la tâche qui s'impose est immense. La zone colonisée est relativement peu étendue, de vastes espaces restent insuffisamment productifs ou stériles. La mise en valeur de ces régions peut seule assurer les moyens d'existence d'une population dont l'effectif s'accroît plus rapidement que les ressources. La politique le commande autant que l'humanité, si l'on ne veut pas raviver l'antagonisme de deux groupes ethniques et l'opposition de deux sociétés dont on ne peut sans doute espérer la fusion, mais que l'on s'efforce par tous les moyens, de rapprocher l'un de l'autre, de manière à leur donner, malgré les différences de race et de religion, une conscience commune.

Jamais tâche ne fut plus urgente. En méconnaître la nécessité mettrait en péril les résultats obtenus dans le passé et compromettrait l'avenir. L'Afrique du nord procure à la France des avantages qui compensent les sacrifices qu'elle lui a coûtés et qu'elle peut lui coûter encore. Elle contribue à son ravitaillement, offre à ses produits un marché toujours ouvert, assure sa prépondérance dans la Méditerranée occidentale et fournit à sa défense un appoint dont la guerre de 1914 a permis d'apprécier la valeur. A quelques heures de la métropole, à quelques jours seulement, grâce à l'automobile et à l'avion, de l'A. O. F. et de l'A. E. F., elle apparaît de plus en plus comme la clé de voûte de notre empire africain. Sortie de son isolement séculaire, elle participe chaque jour davantage à la vie mondiale et prend par là même, une importance qu'elle n'avait jamais eue dans les autres périodes de son histoire.

Alger. - Mosquée de Sidi Abd-er-Rahmane

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal www.asadlis-amazigh.com

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE GÉNÉRALE

Ch. André Julien. — *Histoire de l'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris 1931.

L'AFRIQUE DU NORD ANCIENNE

E. Albertini. — *L'Afrique romaine*, Alger, Gouvernement général, 1937 (4e tirage).
G. Boissier. — *L'Afrique romaine*, Paris, Hachette, 1895.
R. Cagnat. — *Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, Imprimerie Nationale, 1912 (2e édition).
R. Cagnat. — *Carthage, Timgad, Tébessa et les villes romaines de l'Afrique du Nord*, Paris, Laurens, 1909.
Ch. Diehl. — *L'Afrique byzantine*, Paris, Leroux, 1896.
Dureau de la Malle. — *L'Algérie, histoire des guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales*, Paris, Didot, 1852.
E.-F. Gautier. — *Genseric, roi des Vandales*, Paris, Payot, 1932.
S. Gsell. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris, Hachette, 1913-1928.
S. Gsell. — *Les monuments antiques de l'Algérie*, 2 vol., Paris, Fontemoing, 1901.
S. Gsell. — *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*, Paris, Belles-Lettres, 1926.
S. Gsell. — *La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère*, Paris 1926 (dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions).
S. Gsell, G. Marçais et G. Yver. — *Histoire d'Algérie*, Paris, Boivin, 1927.
Rév. P. Lapeyre. — *Carthage*, Paris, Laurens, 1930.
F. Martoye. — *Genseric*, Paris, Hachette, 1907.
P. Monceaux. — *Les Africains, étude sur la littérature latine en Afrique*, Paris, Hachette, 1894.
P. Monceaux. — *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, 7 vol., Paris, Leroux, 1901-1923.
J. Toutain. — *Les cités romaines de la Tunisie*, Paris, Fontemoing, 1895.

L'AFRIQUE DU NORD MUSULMANE

Abou'l-'Arab. — *Classes des savants de l'Ifriqiya*, éd. et trad., M. Ben Cheneb, 2 vol., Paris-Alger 1915-1920.
M. Brunschvig. — Articles *Tunis* et *Tunisie* dans l'*Encyclopédie de l'Islâm*.
A. Cour. — *L'établissement des chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs*, Paris 1904.
A. Cour. — *La dynastie marocaine des Beni Wattâs*, Constantine 1920.
Fournel. — *Les Berbers*, 2 vol., Paris 1875-1881.
E.-F. Gautier. — *Les siècles obscurs du Maghreb*, Paris 1927.
De Grammont. — *Alger sous la domination turque*, Paris 1886.
S. Gsell, G. Marçais, G. Yver. — *Histoire de l'Algérie*, Paris 1927.
D. de Haedo. — *Topografia e historia general de Argel*, trad. Berbrugger et Monnereau, dans la *Revue Africaine*, XIV-XV.
D. de Haedo. — *Epitome de los Reyes de Argel*, trad. de Grammont, dans la *Revue Africaine*, XXIV-XXV.
Ibn Abi Zar'. — *Raud al-qirtâs*, trad. Beaumier, Paris 1860.
Ibn'Idhâri. — *Bayân al-Moghrib*, trad. E. Fagnan, 2 vol., Alger 1901-1904.
Ibn'Khaldoûn. — *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, 4 vol., Alger 1852-1854.

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

G. Marçais. — *Les Arabes en Berbérie du XI^e au XIV^e siècle*, Paris-Constantine 1913.
G. Marçais. — *Manuel d'art musulman. Architecture (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile)*, 2 vol., Paris 1926-1927.
G. Marçais. — *Tunis et Kairouan* (Les villes d'art célèbres), Paris 1937.
E. Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, 3 vol., Paris 1888-1891.
El-Oufrani. — *Nozhat al-hâdi*, éd. et trad., O. Houdas, 2 vol., Paris 1888-1889.
M. Vonderheyden. — *La Berbérie orientale sous la dynastie des Benou'l-Aghlab*, Paris 1927.
Walsin Esterhazy. — *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, Paris 1840.
G. Yver. — Articles *Alger*, *Algérie*, *Maroc* dans l'*Encyclopédie de l'Islâm*.

L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE

ALGÉRIE

P. Azan (général). — *Conquête et pacification de l'Algérie* (1830-1857), Paris 1931 (Collection du centenaire).
P. Azan (général). — *L'armée d'Afrique de* 1830 *à* 1852, Paris 1936.
P. Azan (général). — *L'Emir Abd-el-Kader* (1808-1883), Paris 1925.
P. Azan (général). — *Bugeaud et l'Algérie*, Paris 1930. — *L'œuvre législative de la France en Algérie* (Collection du centenaire).
Aug. Bernard. — *L'Algérie*, Paris 1929.
Aug. Bernard. — *L'Algérie* dans l'*Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, sous la direction de G. Hanotaux et A. Martineau (Tome II).
Aug. Bernard et Lacroix. — *La pénétration saharienne*, Paris 1906.
G. Esquer. — *Les commencements d'un empire : la prise d'Alger* (1830), 2^e édition 1930 (Collection du centenaire).
E.-F. Gautier. — *Un siècle de colonisation*, Paris 1930 (collection du centenaire).
S. Gsell, G. Marçais et G. Yver. — *Histoire de l'Algérie*, Paris 1927.
R. Lespès. — *Alger*, Paris 1930 (Collection du centenaire).
Meynier (général). — *La pacification du Sahara et la pénétration saharienne* (1930).
Passeron. — *Les grandes sociétés de colonisation dans l'Afrique du Nord*, Alger 1925.
Ch. Schefer. — *L'Algérie et l'évolution de la colonisation française*, Paris 1928 (collection du centenaire).

TUNISIE

Cave. — *Sur les traces de Rodd Balek, les problèmes tunisiens après* 1921, Paris 1929.
J. Despois. — *La Tunisie*, Paris 1930.
G. Hardy. — *La Tunisie* dans l'*Histoire des colonies françaises* (Tome III).
P. H. X. (d'Estournelles de Constant). — *La politique française en Tunisie. Le protectorat et ses origines* (1854-1891), Paris 1891.
Rodd Balek. — *La Tunisie après la guerre* (1919-1921), Paris 1922.

MAROC

P. Azan (général). — *L'expédition de Fès*, Paris 1921.
Aug. Bernard. — *Le Maroc*, Paris 1921.
A. Britsch. — *Le maréchal Lyautey*, Paris 1921.
G. Hardy. — *Le Maroc* dans l'*Histoire des colonies françaises* (Tome III).
Ladreit de Lacharrière. — *La création marocaine*, Paris 1930.
A. Tardieu. — *La conférence d'Algésiras*, Paris 1909.
A. Tardieu. — *Le mystère d'Agadir*, Paris 1912.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉOGRAPHIQUE
par R. Lespès

Le Maghreb Occidental 11
Le Maghreb Central 15
Le Maghreb de l'Est 21

Première Partie

L'AFRIQUE DU NORD ANCIENNE
par E. Albertini

Chapitre I. — Les Temps primitifs et la Période punique 33
Chapitre II. — Les Guerres puniques et la Conquête romaine 47
Chapitre III. — L'Afrique romaine 63
Chapitre IV. — La Société africaine sous les Empereurs 81
Chapitre V. — Le Déclin de l'Empire romain 101
Chapitre VI. — L'Afrique vandale et l'Afrique byzantine 117

Deuxième Partie

L'AFRIQUE DU NORD SOUS LA DOMINATION MUSULMANE
par G. Marçais

Chapitre I. — La Conquête musulmane et les Réactions berbères 131
Chapitre II. — Les Royaumes du IX^e siècle 143
Chapitre III. — L'Epoque des Fatimides et l'Invasion Hilalienne 157
Chapitre IV. — L'Afrique du Nord Almoravide et Almohade 171
Chapitre V. — L'Héritage des Almohades. L'Afrique du Nord du XIII^e au XVI^e siècle 187
Chapitre VI. — La Tunisie des derniers Hafcides et des Turcs 203
Chapitre VII. — L'Algérie des Turcs 211
Chapitre VIII. — Le Maroc des Chérifs 223

Bibliothèque de Djemaa Djoghlal
www.asadlis-amazigh.com

Troisième Partie

L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE

par G. Yver

Chapitre I. — Etablissement de la Domination française 237

La conquête de l'Algérie. — L'expédition d'Alger. Les débuts de l'occupation. L'occupation restreinte. La conquête totale. L'achèvement de la conquête 237

La France et la Tunisie. — La Tunisie en 1830. Les essais de réforme et les difficultés financières. L'intervention française 256

Le problème marocain. — Le Maroc ancien. Les relations franco-marocaines après 1830. La crise marocaine. La politique française de 1906 à 1912. La pacification du Maroc 263

Chapitre II. — Organisation de la Domination française 283

L'administration de l'Algérie. — Les tendances et les institutions. La politique indigène 283

Le protectorat tunisien. — Les principes et leur application 289

Le protectorat marocain. — L'administration chérifienne et l'administration française. Les réformes 293

Chapitre III. — Les Transformations de l'Afrique du Nord 297

Le peuplement européen. La colonisation. La mise en valeur et l'essor économique. Les conséquences intellectuelles et sociales 297

Bibliographie 331

Table des Matières 333

Imprimé sur les Presses
de l'Imprimerie Artistique en Couleurs
58, Rue Victor-Lagrange
Lyon

WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM